2022



Guide du propriétaire

Contenu

Introduction 1
Clés, portes et glaces 6
Sièges et appuis-têtes 38
Remisage 85
Instruments et commandes 87
Éclairage 124
Système infodivertissement 131
Commandes de climatisation 198
Conduite et fonctionnement 207
Entretien du véhicule 270
Entretien et maintenance 353
Données techniques 367
Information du client 373
Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité 383
OnStar 387
Services connectés 393
Index. 396

Imprimé aux États-Unis
Numéro de pièce 84716358A_CA

Introduction

Les noms, logos, écussons de marque, slogans, noms des modèles de véhicules et conceptions de carrosserie de véhicule apparaissant dans ce manuel, y compris, sans toutefois s'y limiter, GM, le logo GM, CHEVROLET, l'écusson de marque CHEVROLET, CAMARO et l'écusson de marque CAMARO sont des marques de commerce et/ou des marques de service de General Motors LLC, ses filiales, ses affiliés ou ses donneurs de licence.

Pour les véhicules vendus au Canada à l'origine, remplacer le nom « Compagnie General Motors du Canada » par Division Chevrolet Motor lorsqu'il apparaît dans ce guide.

Ce guide décrit les fonctions qui peuvent équiper ou ne pas équiper le véhicule en raison de l'équipement en option qui n'a pas été commandé lors de l'achat du véhicule, des variantes de modèle, des spécifications de pays, des caractéristiques/applications qui peuvent ne pas être disponibles dans votre région, ou des modifications ultérieures à l'impression de ce guide de l'utilisateur, y compris les modifications du contenu standard ou optionnel.

Reportez-vous à la documentation d'achat de votre véhicule spécifique pour en vérifier les caractéristiques.

Conservez ce guide dans le véhicule pour vous y référer rapidement.

Propriétaires de véhicules canadiens

A French language manual can be obtained from your dealer, at www.helminc.com, or from:

©2021 General Motors LLC. Tous droits réservés.

Propriétaires Canadiens

On peut obtenir un exemplaire de ce guide en français auprès du concessionnaire ou à l'adresse suivante :

Helm, Incorporated
Attention : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170
États-Unis

Utilisation de ce manuel

L'index, à la fin du guide, permet de trouver rapidement des renseignements sur le véhicule. Il s'agit d'une liste alphabétique des articles du guide, avec le numéro de la page comportant l'article en question.

Danger, Avertissements et Attentions

Les messages d'avertissement des étiquettes du véhicule signalent des dangers et les précautions à prendre.

⚠ Danger

Danger signale un danger qui présente un risque élevé pouvant entraîner des graves blessures ou le décès.

⚠ Avertissement

Avertissement signale un danger pouvant entraîner des blessures ou la mort.

Attention

Attention signale un danger pouvant entraîner des dégâts matériels ou au véhicule.



Une ligne diagonale en travers d'un cercle est un symbole de sécurité signifiant « Interdiction, » « Interdiction de faire ceci, » ou « Ne pas laisser ceci se produire. »

Symboles

Le véhicule peut être équipé de composants et d'étiquettes sur lesquels apparaissent des symboles plutôt qu'un texte. Les symboles apparaissent avec le texte fournissant des renseignements sur un composant, une commande, un message, une jauge ou un témoin précis ou décrivant le fonctionnement de ceux-ci.

: S'affiche quand le guide du propriétaire comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

: Affiché lorsque le manuel d'entretien comporte des instructions ou des informations supplémentaires.

: Affiché lorsque des informations supplémentaires se trouvent sur une autre page — « se reporter à la page. »

Tableau des symboles du véhicule

Voici certains symboles additionnels pouvant être présents sur le véhicule et leur signification. Se référer aux rubriques de ce manuel pour de plus amples informations.

: Climatisation

: Fluide frigorigène de climatisation, huile

: Témoin de sac gonflable prêt à fonctionner (AIRBAG)

: Système de freinage antiblocage (ABS)

: Témoin du système de freinage

: Mettre au rebut correctement les composants usagés.

: Ne pas appliquer d'eau sous haute pression.

: Température du liquide de refroidissement du moteur

: Flamme/feu interdits

: Inflammable

: Alerte de collision avant

: Remplacement du verrou du couvercle du boîtier à fusibles

: Fusibles

: Sièges pour enfant à système ISOFIX/ LATCH

: Les couvercles de boîtier à fusibles doivent être installés correctement.

: Alerte de changement de voie

: Avertissement de changement de voie

: Assistance au maintien de trajectoire

: Témoin de défaillance

: Pression d'huile

P : Assistant stationnement

: Indicateur de piéton à l'avant

: Alimentation

: Alerte de circulation transversale à l'arrière

: Technicien enregistré

: Démarrage à distance du véhicule

: Risque d'incendie d'origine électrique

: Rappels de ceinture de sécurité

: Alerte d'angle mort latéral

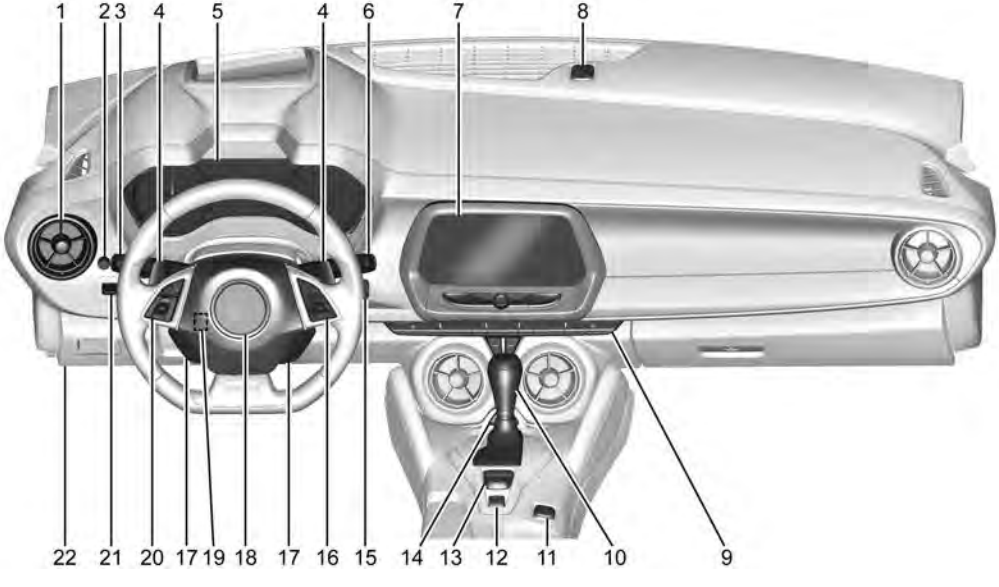
: Surveillance de la pression des pneus

: Anti-patinage/StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC)

: Sous pression

: Indicateur d'obstacle devant le véhicule

Aperçu du tableau de bord



1. *Bouches d'aération* ⇨ *205*.
2. *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ *127*.
3. *Commandes de feux extérieurs* ⇨ *124*.

   Levier de clignotants. Voir *Signaux de changement de direction et de changement de voies* ⇨ *127*.

   Commande de feux de route et feux de croisement ⇨ *124*.
4. Changement de rapport par impulsion (option). Voir *Mode manuel* ⇨ *239*.

   Active Rev Match ⇨ *243* (selon l'équipement).
5. *Bloc d'instruments* ⇨ *94*.
6. *Essuie-glace/Lave-glace* ⇨ *88*.
7. Infodivertissement. Voir *Aperçu* ⇨ *132*.
8. Capteur de luminosité. Voir *Système de phares automatiques* ⇨ *125*.
9. *Climatiseur automatique* ⇨ *198* ou *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ *202* (selon l'équipement).

   Sièges avant chauffants et aérés ⇨ *45* (selon l'équipement).
10. Levier de vitesses. Voir *Boîte de vitesses automatique* ⇨ *237* ou *Boîte de vitesses manuelle* ⇨ *241*.
11. *Prises électriques* ⇨ *90*.
12. *Frein de stationnement électrique* ⇨ *245*.
13. *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ *247*.

    Commande de mode conducteur ⇨ *249*.
14. *Feux de détresse* ⇨ *126*.
15. Bouton ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur). Voir *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ *228*.
16. *Commandes au volant* ⇨ *88*.

    Commandes du centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.
17. Commandes audio. Voir *Commandes au volant* ⇨ *88*.
18. *Klaxon* ⇨ *88*.
19. *Réglage du volant de direction* ⇨ *88* (hors de vue).
20. *Régulateur de vitesse* ⇨ *254*.

    Volant de direction chauffant ⇨ *88* (selon l'équipement).

    Système d'alerte de collision avant ⇨ *260* (selon l'équipement).
21. *Affichage à tête haute (HUD)* ⇨ *115* (selon l'équipement).
22. Connecteur de liaison de données (DLC) (hors de vue). Voir *Témoin d'anomalie* ⇨ *105*.

    Déblocage du capot (hors de vue). Voir *Capot* ⇨ *272*.

Clés, portes et glaces

Clés et serrures
Clés 6
Système de télédéverrouillage (RKE) 7
Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE) 7
Démarrage à distance du véhicule 15
Serrures de porte 16
Portes à verrouillage électrique 19
Verrouillage temporisé 19
Verrouillage central 19
Dispositif antiverrouillage 20

Portes
Coffre 20

Sécurité du véhicule
Sécurité du véhicule 22
Système d'alarme du véhicule 23
Dispositif antidémarrage 24
Fonctionnement du dispositif antidémarrage 24

Rétroviseurs extérieurs
Rétroviseurs convexes 24
Rétroviseurs électriques 25
Rétroviseurs chauffants 25
Rétroviseur à gradation automatique ... 25
Rétroviseurs inclinables 25

Rétroviseur intérieur
Rétroviseurs intérieurs 26
Rétroviseur à commande manuelle 26
Rétroviseur à gradation automatique ... 26
Miroir de la caméra arrière 26

Glaces
Glaces 28
Glaces électriques 28
Pare-soleil 31

Toit
Toit ouvrant 31
Toit décapotable 32

Clés et serrures

Clés

⚠ Avertissement

Laisser des enfants dans un véhicule avec émetteur d'accès sans clé (RKE) est dangereux et les enfants ou d'autres occupants peuvent être grièvement blessés ou tués. Ils risquent d'actionner les lève-glaces électriques ou d'autres commandes ou de déplacer le véhicule. Les glaces fonctionnent avec l'émetteur RKE dans le véhicule et les enfants ou les occupants peuvent être coincés par une glace se fermant. Ne pas laisser des enfants dans un véhicule avec un émetteur RKE.





La clé à l'intérieur de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut être utilisée dans toutes les serrures.

Pour retirer la clé, presser le bouton sur le côté de l'émetteur RKE près de la base et retirer la clé. Ne jamais retirer la clé sans presser le bouton.

Contacter le concessionnaire si une nouvelle clé s'avère nécessaire.

Si le véhicule est verrouillé avec les clés à l'intérieur, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *377*.

Avec un abonnement OnStar actif ou connecté, un conseiller OnStar peut déverrouiller le véhicule à distance. Se reporter à *Aperçu OnStar* ⇨ *387*.

Système de télédéverrouillage (RKE)

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ *382*.

Si la portée de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) diminue :

- Vérifier la distance. L'émetteur peut être trop loin du véhicule.
- Vérifier l'emplacement. D'autres véhicules ou objets pourraient bloquer le signal.
- Contrôler la pile de l'émetteur. Se reporter à « Remplacement de pile » plus loin dans cette section.
- Si l'émetteur ne fonctionne toujours pas bien, consulter votre concessionnaire ou un technicien qualifié pour le faire réparer.

Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)

Le système d'accès sans clé permet d'entrer dans le véhicule lorsque l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) se trouve à moins de 1 m (3 pi) du véhicule. Voir « Fonctionnement de l'accès sans clé » plus bas dans cette section.

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut fonctionner jusqu'à une distance de 60 m (197 pi) à l'extérieur du véhicule.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.



Avec démarrage à distance illustré

: Presser pour verrouiller toutes les portes.

Les témoins clignotants peuvent clignoter et/ou l'avertisseur sonore peut retentir lors de la seconde pression pour indiquer le verrouillage. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

La porte du conducteur est ouverte lorsque est enfoncé et que l'anti-verrouillage de porte ouverte est activé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur se déverrouille immédiatement. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*. Si la porte passager est ouverte lorsque est pressé, toutes les portes se verrouillent.

Une pression sur peut également armer le système d'alarme. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ *23*.

: Presser pour déverrouiller la porte du conducteur. Presser encore une fois dans les cinq secondes qui suivent pour déverrouiller toutes les portes. L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) peut être programmé afin de déverrouiller toutes les portes lorsque le conducteur presse sur le bouton une première fois. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Les clignotants peuvent s'allumer brièvement et/ou le klaxon retentir pour indiquer le déverrouillage. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Une pression de désarmera le système d'alarme. Se reporter à *Système d'alarme du véhicule* ⇨ *23*.

Selon l'équipement, appuyer longuement sur de l'émetteur RKE pour ouvrir les glaces à distance, si la fonction est activée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

: Selon l'équipement, appuyer sur et le relâcher, puis immédiatement presser et maintenir enfoncé pendant au moins quatre secondes pour démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *15*.

: Appuyer deux fois rapidement pour déverrouiller le coffre.

: Selon l'équipement, enfoncer et relâcher , puis enfoncer immédiatement sans relâcher pour ouvrir le toit décapotable au complet. Le contact doit être coupé pour qu'il soit possible de faire fonctionner le toit ouvrant avec l'émetteur RKE. Le toit arrêtera son mouvement environ une seconde après le relâchement de . Pour l'arrêter immédiatement, une pression sur , ou sur l'émetteur RKE. ouvrira seulement le toit décapotable.

Le toit décapotable s'ouvre également à l'aide d'un bouton de la console de plafond. Voir *Toit décapotable* ⇨ *32*.

: Appuyer et relâcher pour activer le localisateur de véhicule. Les feux extérieurs clignotent et l'avertisseur sonore retentit à trois reprises.

Maintenir enfoncé pendant au moins trois secondes pour déclencher l'alarme d'urgence. L'avertisseur retentit et les

clignotants fonctionnent pendant 30 secondes ou jusqu'à une nouvelle pression sur ou jusqu'à ce que le contact soit mis.

Toit décapotable

- Ne pas tenter de démarrer le véhicule lorsqu'on utilise l'émetteur RKE pour ouvrir le toit décapotable. Relâcher de l'émetteur RKE et ENGINE START/STOP. Attendre quelques secondes avant de démarrer le véhicule normalement.
- La fonction de déverrouillage de portes passif peut ne pas fonctionner correctement à l'utilisation de l'émetteur RKE pour ouvrir la capote.

Le toit décapotable s'ouvre également à l'aide d'un bouton de la console de plafond. Voir *Toit décapotable* ⇨ *32*.

Fonctionnement du système d'accès sans clé

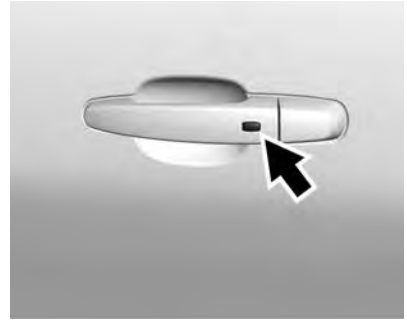
Le système d'accès sans clé permet de verrouiller et déverrouiller les portes ainsi que d'accéder au coffre sans retirer l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) de votre poche, de votre porte-monnaie, de votre porte-documents, etc. L'émetteur RKE doit se trouver à moins de 1 m (3 pi) du coffre ou de la porte à ouvrir. Des boutons se trouvent sur les poignées extérieures de porte.

Le système d'accès sans clé peut être programmé pour déverrouiller toutes les portes lors de la première pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage de la porte conducteur. L'accès sans clé peut également être désactivé. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

En cas de sièges à mémoire, les télécommandes 1 et 2 sont liées aux positions d'assise des mémoires 1 ou 2. Voir *Sièges à mémoire* ⇨ *41*.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du conducteur

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du conducteur, une pression du bouton de verrouillage/déverrouillage de la poignée de porte du conducteur déverrouille celle-ci. En cas de nouvelle pression sur le bouton de verrouillage/déverrouillage dans les cinq secondes, la porte du passager se déverrouille. Tirer sur la poignée de porte pour ouvrir la porte.



Côté conducteur illustré, côté passager similaire

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Il s'est écoulé plus de cinq secondes depuis la première pression du bouton de verrouillage/déverrouillage.
- Deux pressions du bouton de verrouillage/déverrouillage ont été utilisées pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Déverrouillage/Verrouillage sans clé depuis la porte du passager

Lorsque les portes sont verrouillées et que l'émetteur RKE est à moins de 1 m (3 pi) de la poignée de porte du passager, déverrouiller toutes les portes en appuyant sur le bouton verrouiller/déverrouiller de la poignée de porte du passager.

Une pression sur le bouton verrouiller/déverrouiller entraîne le verrouillage de toutes les portes dans n'importe lequel des cas suivants :

- Le bouton de verrouillage/déverrouillage a été utilisé pour déverrouiller toutes les portes.
- Une porte du véhicule a été ouverte et toutes les portes sont maintenant fermées.

Activer/Désactiver le déverrouillage sans clé des poignées de porte extérieures et le coffre

Selon l'équipement, le déverrouillage sans clé des poignées extérieures de porte et du coffre peut être désactivé ou activé.

Désactivation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant éteint, maintenir la pression simultanément sur et sur , sur l'émetteur RKE, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement quatre fois pour indiquer que l'accès est désactivé. L'utilisation de n'importe quelle poignée extérieure pour déverrouiller les portes ou ouvrir le coffre provoque quatre clignotements rapides des clignotants, indiquant que l'accès est désactivé. S'il est désactivé, désarmer le système d'alarme avant de démarrer le véhicule.

La désactivation du déverrouillage sans clé peut aussi être configurée sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Activation du déverrouillage sans clé :

Le véhicule étant coupé, maintenir la pression simultanément sur et sur , sur l'émetteur RKE, pendant environ trois secondes. Les clignotants clignotent rapidement deux fois pour indiquer que l'accès est activé.

L'activation du déverrouillage sans clé peut aussi être configurée sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Verrouillage passif

Avec l'accès sans clé, le véhicule verrouille toutes les portes quelques secondes après leur fermetures si le contact du véhicule est coupé et si au moins un émetteur a été retiré, ou s'il n'en reste aucun dans le véhicule.

Si d'autres dispositifs électroniques interfèrent avec le signal de l'émetteur RKE, le véhicule peut ne pas détecter la télécommande RKE à l'intérieur du véhicule. Si le verrouillage passif est activé, les portes peuvent se verrouiller avec l'émetteur RKE à l'intérieur du véhicule. Ne pas laisser l'émetteur RKE dans un véhicule sans surveillance.

Pour déterminer si les portes se verrouillent automatiquement lorsque vous quittez le véhicule, se reporter à « Verrouillage, déverrouillage, démarrage à distance » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Désactivation temporaire du verrouillage passif

Désactiver temporairement le verrouillage passif en maintenant enfoncé sur le commutateur intérieur de porte, avec une porte ouverte pendant au moins quatre secondes, ou jusqu'à entendre trois avertissements sonores. Le verrouillage passif reste ensuite désactivé jusqu'à ce que

le intérieur de la porte soit enfoncé, ou jusqu'à ce que le contact du véhicule soit allumé.

Alarme de télécommande laissée dans le véhicule

Lorsque le contact du véhicule est coupé et qu'un émetteur RKE est laissé dans le véhicule, l'avertisseur sonore retentit à trois reprises une fois les portes fermées. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

La télécommande n'est plus en mode alerte du véhicule

Si le véhicule est en marche avec une porte ouverte et que toutes les portes sont ensuite fermées, le véhicule effectue une recherche d'émetteurs RKE à l'intérieur. Si aucun émetteur RKE n'est détecté, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Ceci se produit seulement une fois chaque fois que le véhicule est conduit.

Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Ouverture du coffre sans clé

Lorsque les portes sont verrouillées, appuyer sur le pavé tactile pour ouvrir le coffre si l'émetteur RKE se trouve dans un rayon de 1 m (3 pi).

Accès avec clé

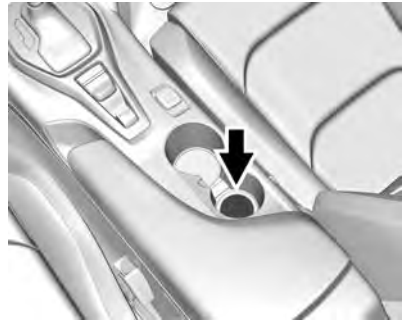
Pour accéder au véhicule quand la pile de l'émetteur est faible, se reporter à *Serrures de porte* ⇨ *16*.

Programmation d'émetteurs pour le véhicule

Seuls les émetteurs de télédéverrouillage programmés pour ce véhicule fonctionnent. Si un émetteur est perdu ou volé, il est possible d'acheter et de faire programmer un émetteur de rechange auprès du concessionnaire. Le véhicule peut être reprogrammé de sorte que les émetteurs perdus ou volés ne fonctionnent plus. Tous les émetteurs restants doivent être reprogrammés. Jusqu'à huit émetteurs peuvent être programmés pour un véhicule.

Programmation d'émetteurs reconnus

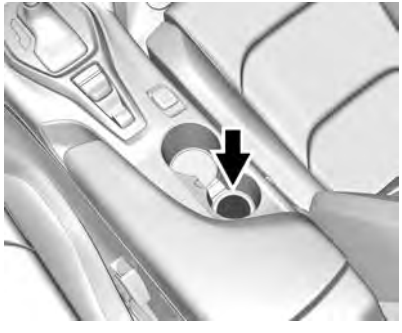
Un nouvel émetteur peut être programmé sur le véhicule quand deux émetteurs sont reconnus. Pour le programmer, le contact du véhicule doit être coupé et tous les émetteurs, soit les émetteurs actuellement reconnus et les nouveaux émetteurs, doivent être en votre possession.



1. Déposer la clé de l'émetteur d'accès sans clé (RKE).
2. Placer les deux émetteurs reconnus dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.
3. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte* ⇨ *16*. Insérer la clé du véhicule de l'émetteur neuf dans le barillet de serrure à clé de la poignée de porte du conducteur puis tourner la clé

dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en position de déverrouillage, cinq fois en 10 secondes.

4. Le CIB affiche PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE n° 3, 4 ou 5, 6, 7 ou 8.



5. Remplacer les émetteurs reconnus par un émetteur neuf. Placer l'émetteur neuf dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.
6. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
7. Retirer l'émetteur du porte-gobelet et appuyer sur ou .

   Répéter les étapes 3 à 5 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.
8. Remettre la clé dans l'émetteur.
9. Remplacer le capuchon du barillet de serrure sur la poignée de porte du conducteur. Se reporter à *Serrures de porte* ⇨ *16*.

Programmation sans émetteur reconnu

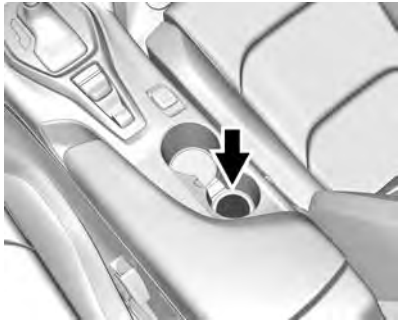
Si deux émetteurs actuellement reconnus ne sont pas disponibles, agir comme suit pour programmer jusqu'à huit émetteurs. Cette caractéristique n'est pas disponible au Canada. La procédure peut prendre à 30 minutes environ. Le contact doit être coupé et vous devez avoir tous les émetteurs à programmer avec vous.

1. Déposer la clé de l'émetteur d'accès sans clé (RKE).
2. Retirer le capuchon de barillet sur la poignée de porte du conducteur. Voir *Serrures de porte* ⇨ *16*. Insérer la clé du véhicule de l'émetteur dans le barillet de serrure à clé de la poignée de porte du conducteur puis tourner la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, en position de déverrouillage, cinq fois en 10 secondes.

   Le CIB affiche APPRENTISSAGE DE TÉLÉCOMMANDE EN ATTENTE PATIENTER SVP.
3. Attendre pendant 10 minutes jusqu'à ce que le CIB affiche APPUYER SUR LE BOUTON DE DÉMARRAGE POUR L'APPRENTISSAGE, puis appuyer sur ENGINE START/STOP.

   Le CIB affiche à nouveau APPRENTISSAGE DE TÉLÉCOMMANDE EN ATTENTE PATIENTER SVP.
4. Répéter l'étape 2 à deux reprises. Après la troisième fois, aucun des émetteurs reconnus antérieurement ne fonctionnera plus avec le véhicule. Les émetteurs restants peuvent être réappris pendant les étapes suivantes.

   À présent, le CIB doit afficher PRÊT POUR TÉLÉCOMMANDE # 1.



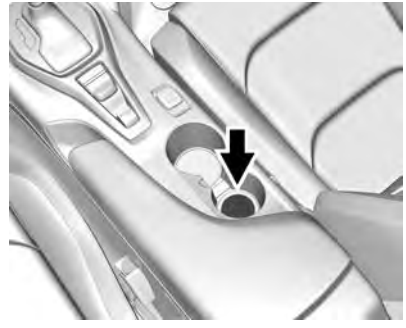
5. Placer l'émetteur neuf dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.
6. Appuyer sur ENGINE START/STOP. À l'issue de l'apprentissage de l'émetteur, le CIB indique qu'il est prêt à programmer l'émetteur suivant.
7. Retirer l'émetteur du porte-gobelet et appuyer sur 🔓 ou 🔒.

   Répéter les étapes 4 à 6 pour programmer d'autres émetteurs.

   Lorsque tous les émetteurs sont programmés, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant 12 secondes pour quitter le mode de programmation.
8. Remettre la clé dans l'émetteur.
9. Remplacer le capuchon du barillet de serrure sur la poignée de porte du conducteur. Se reporter à *Serrures de porte* ⇨ *16*.

Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible

Au démarrage du véhicule, si la pile de l'émetteur RKE (télédéverrouillage sans clé) est à plat, s'il y a interférence de signalisation ou si l'émetteur RKE n'a pas été utilisé depuis un certain temps, le centralisateur informatique de bord (DIC) peut afficher AUCUNE TÉLÉCOMMANDE DÉTECTÉE ou AUCUNE CLÉ À TÉLÉCOMMANDE N'A ÉTÉ DÉTECTÉE. PLACEZ LA CLÉ DANS LA POCHETTE DE L'ÉMETTEUR PUIS DÉMARREZ VOTRE VÉHICULE. Pour assurer une sécurité du véhicule accrue, l'émetteur RKE est doté d'un détecteur de mouvement. Commencer par déplacer légèrement l'émetteur, puis tenter de démarrer le véhicule. Si le véhicule ne démarre pas et que le centralisateur DIC affiche les avertissements ci-haut mentionnés, suivre les étapes ci-dessous :



1. Placer l'émetteur dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.
2. En position de stationnement (P) ou de point mort (N), appuyer sur la pédale de frein et sur ENGINE START/STOP.

   Remplacer la pile de l'émetteur dès que possible.

Remplacement de la pile

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser les enfants jouer avec l'émetteur RKE. L'émetteur contient une petite pile pouvant présenter un risque d'étouffement en cas d'ingestion.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il risquerait alors de s'ensuivre des brûlures internes graves, voire mortelles. Consulter immédiatement un médecin si une pile est avalée.

⚠ Avertissement

Pour éviter les blessures, ne pas toucher les surfaces métalliques clé à télécommande lorsqu'elle a été exposée à une chaleur extrême. Ces surfaces peuvent être très chaudes au toucher, à des températures au-delà de 59 °C (138 °F).

Attention

Lors du remplacement de la pile, ne pas toucher les circuits de la télécommande. L'électricité statique du corps pourrait endommager la télécommande.

Attention

Toujours remplacer la pile par une pile de même type, car une pile d'un type différent risquerait d'exploser. Jeter les piles usagées conformément aux instructions et à la réglementation en vigueur. Ne pas essayer de brûler, d'écraser ou de découper la pile usagée et éviter de l'exposer à des pressions d'air extrêmement basses ou des températures élevées.

Attention

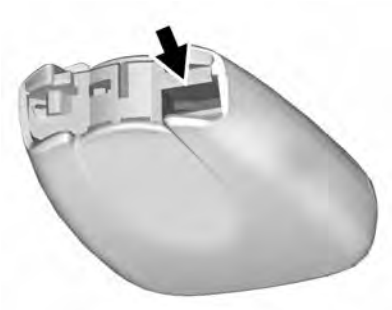
Si l'émetteur RKE est mal réassemblé, des liquides pourraient s'infiltrer dans le boîtier, endommager les circuits et causer la défaillance de l'émetteur RKE. Pour éviter les dommages, toujours suivre les étapes d'assemblage de l'émetteur RKE de ce guide pour assurer l'étanchéité adéquate après chaque ouverture de l'émetteur RKE.

Remplacer la batterie si le message REMPLACER PILE DANS LA TÉLÉCOMMANDE s'affiche dans le CIB.

La pile n'est pas rechargeable. Pour le remplacement de la pile :



1. Appuyer sur le bouton latéral de la l'émetteur RKE et retirer la clé. Ne jamais tirer la clé sans avoir appuyé sur le bouton.



2. Séparer les deux moitiés de l'émetteur en utilisant un outil plat introduit à proximité de la fente de clé.



3. Retirer la pile en appuyant dessus et en la faisant glisser vers le bas de l'émetteur.
4. Insérer la nouvelle pile, le côté positif étant orienté vers le couvercle arrière. Pousser la pile vers le bas jusqu'à ce qu'elle tienne en place. Remplacer avec une pile CR2032 ou une pile équivalente.
5. S'assurer de bien positionner la garniture de silicone en évitant les espaces et les plis.
6. Placer l'émetteur sur une surface dure en orientant le côté bouton vers le bas, puis presser l'autre moitié directement vers le bas pour forcer l'assemblage des deux moitiés.
7. Réinsérer la clé.

Démarrage à distance du véhicule

Selon l'équipement, cette fonction permet de faire démarrer le moteur depuis l'extérieur du véhicule.

: Ce bouton se trouve sur l'émetteur RKE si équipé du démarrage à distance.

Le système de commande de climatisation utilisera les réglages précédents pendant un démarrage à distance. Selon l'équipement, le désembueur de glaces arrière et les sièges chauffants et ventilés, peuvent également se mettre en marche. Se reporter à « Démarrage à distance Sièges chauffants et ventilés » dans *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ *45* et « Démarrage à distance Sièges chauffants automatiques » ou « Démarrage à distance Sièges refroidis automatiquement » dans *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*

Les lois peuvent restreindre l'utilisation du démarrage à distance. Certaines lois exigent par exemple que le véhicule soit dans le champ de vision de l'utilisateur lorsqu'il procède au démarrage à distance. Vérifier les règlements locaux.

D'autres circonstances peuvent affecter le fonctionnement de l'émetteur, voir *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.

Démarrage du véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage

Pour démarrer le véhicule en utilisant la fonction de télédémarrage :

1. Presser et relâcher .
2. Immédiatement après l'étape 1, appuyer et maintenir enfoncé la pendant au moins quatre secondes ou jusqu'à ce que les clignotants clignotent. Ce

clignotement confirme la réception de la demande de démarrage à distance du véhicule.

Lorsque le moteur démarre, les feux de stationnement s'allument et restent allumés pendant que le moteur tourne. Les portes du véhicule se verrouilleront et le système de commande de climatisation pourra s'activer.

Le moteur continuera à tourner pendant 15 minutes. Après 30 secondes, répéter les étapes pour un prolongement de 15 minutes. Le démarrage à distance peut être prolongé une fois.

Démarrer le véhicule avant de conduire.

Ne pas utiliser le démarrage à distance si le niveau de carburant du véhicule est bas. Le véhicule pourrait manquer de carburant.

Temps de fonctionnement prolongé du moteur

La durée de fonctionnement du moteur peut aussi être prolongée de 15 minutes supplémentaires si pendant les 15 premières minutes, les étapes 1 et 2 sont répétées pendant que le moteur tourne encore. Une prolongation peut être demandée 30 secondes après le démarrage. Ceci permet un total de fonctionnement de 30 minutes.

Il ne peut y avoir qu'une seule extension de télédémarrage.

Lorsque le démarrage à distance est prolongé, la seconde période de 15-minutes s'ajoute à la première période de 15 minutes pour un total de 30 minutes.

Il est possible d'effectuer au maximum deux télédémarrages (ou un télédémarrage et une extension) entre les cycles d'allumage.

Le contact doit être mis puis coupé avant de pouvoir exécuter à nouveau la procédure de démarrage à distance.

Arrêt d'un démarrage à distance

Pour annuler un télédémarrage véhicule, faire l'une des actions suivantes :

- Maintenir enfoncé jusqu'à l'extinction des feux de stationnement.
- Allumer les feux de détresse.
- Mettre le contact puis le couper.

Conditions de non-fonctionnement du télédémarrage

Le télédémarrage ne fonctionne pas si :

- L'émetteur de télédéverrouillage se trouve dans le véhicule.
- Le contact du véhicule n'est pas tourné coupé.
- Le capot n'est pas fermé.
- Les feux de détresse sont allumés.
- Le dispositif antipollution présente une défaillance.
- La température du liquide de refroidissement du moteur est trop élevée.
- La pression d'huile est basse.
- Deux télédémarrages véhicule, ou un télédémarrage véhicule avec extension, ont déjà été utilisés.
- Le véhicule n'est pas en position de stationnement (P).

Serrures de porte

⚠ Avertissement

Des portes non verrouillées peuvent être dangereuses.

- Des passagers, et spécialement des enfants, peuvent facilement ouvrir les portes et tomber à l'extérieur d'un véhicule en mouvement. Les portes

(Suite)

Avertissement (Suite)

peuvent être déverrouillées et ouvertes lorsque le véhicule est en mouvement. Les probabilités d'éjection hors du véhicule lors d'une collision augmentent si les portes ne sont pas verrouillées. Par conséquent, tous les passagers devraient porter correctement leur ceinture de sécurité et les portes devraient être verrouillées chaque fois que le véhicule roule.

- De jeunes enfants se trouvant dans des véhicules déverrouillés peuvent se trouver dans l'impossibilité d'en sortir. Un enfant peut avoir à subir une chaleur extrême et souffrir de blessures définitives ou même mourir d'un coup de chaleur. Toujours verrouiller le véhicule en le quittant.
- Des gens de l'extérieur peuvent facilement pénétrer dans le véhicule dont les portes ne sont pas verrouillées lorsque celui-ci ralentit ou s'arrête. Le verrouillage des portes peut empêcher que cela ne se produise.

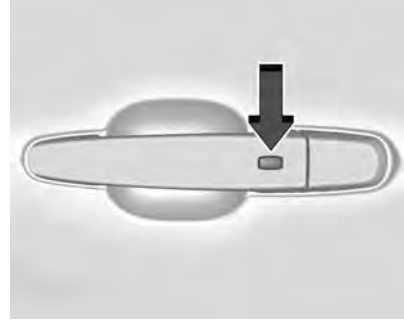
Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'extérieur du véhicule :

- Appuyer sur ou sur l'émetteur de télédéverrouillage.
- Utiliser l'accès sans clé. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.
- Utiliser la clé dans la porte du conducteur. Le barillet est recouvert par un capuchon.

Pour verrouiller ou déverrouiller les portes depuis l'intérieur du véhicule :

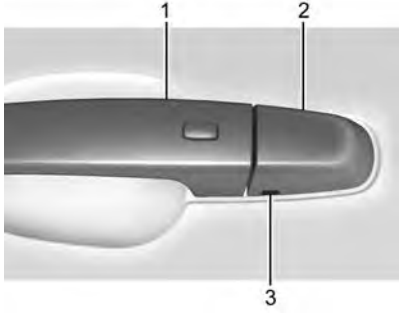
- Appuyer sur ou du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- En tirant sur une manette intérieure de porte, la porte se verrouille. Une deuxième traction sur la manette de porte ouvre la porte.

Accès sans clé



L'émetteur RKE doit se trouver dans un rayon de 1 m (3 pi) du coffre ou de la porte à ouvrir. Appuyer sur le bouton de la poignée de porte pour l'ouvrir. Se reporter à « Fonctionnement du système d'accès sans clé » dans *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.

Accès au barillet de serrure de la clé de porte du conducteur (si la batterie est déchargée)

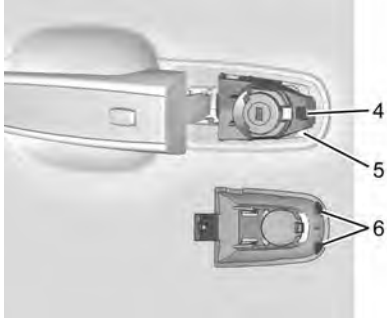


Pour accéder au barillet de serrure de la porte du conducteur :

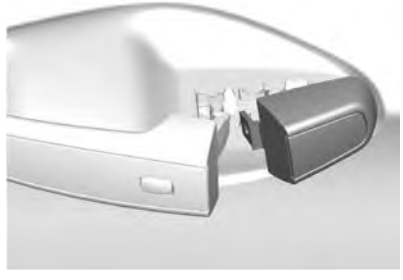
1. Tirer la poignée de porte (1) en position d'ouverture et la maintenir à cette position jusqu'à la dépose complète du capuchon.
2. Insérer la clé dans la fente (3) sur le bas du capuchon (2) et lever la clé.
3. Déplacer le capuchon (2) vers l'arrière et le retirer.
4. Insérer la clé dans le barillet.

Pour replacer le capuchon :

1. Tirer la poignée de porte (1) en position d'ouverture et la maintenir à cette position jusqu'à la pose complète du capuchon.



2. Insérer les deux onglets (6) à l'arrière du capuchon, entre le joint (5) et la base métallique (4).





3. Faire glisser le capuchon vers l'avant et appuyer sur le bord avant pour installer le capuchon en place.
4. Relâcher la poignée de porte.

5. Vérifier si le capuchon est en place.

Serrures à libre rotation

Le barillet de serrure de clé de porte tourne librement si une clé incorrecte est utilisée ou si la clé correcte n'est pas insérée à fond. Le dispositif de serrure de porte à rotation libre empêche de forcer la serrure. Pour réinitialiser la serrure, la tourner à la position verticale avec la clé correcte complètement insérée. Retirer la clé et l'insérer à nouveau. Si cette action ne réinitialise pas la serrure, faire tourner la clé d'un demi-tour dans le barillet et répéter la procédure de réinitialisation.

Portes à verrouillage électrique



: Appuyer pour verrouiller les portes. La lampe indicatrice du commutateur s'allume quand la fonction est activée.

: Presser pour déverrouiller les portes.

Verrouillage temporisé

Cette fonction diffère le verrouillage des portes de cinq secondes après la fermeture de toutes les portes.

Le verrouillage temporisé ne peut être activé que lorsque la fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée a été désactivée.

Lorsque est pressé sur le commutateur de serrure électrique de porte pendant que la porte est ouverte, une sonnerie retentit trois fois pour indiquer que le verrouillage différé est actif.

Les portes se verrouillent automatiquement cinq secondes après la fermeture de toutes les portes. Si une porte est rouverte avant ce temps, la minuterie de cinq secondes est réinitialisée quand toutes les portes sont fermées à nouveau.

Appuyer à nouveau sur sur le commutateur de serrure de porte ou appuyer sur sur l'émetteur RKE pour verrouiller les portes immédiatement.

Cette fonction peut aussi être programmée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Verrouillage central

Lorsque les portes sont fermées, le contact activé et le levier de changement de vitesses hors de la position de stationnement (P) sur la boîte de vitesses automatique, ou que la vitesse du véhicule est supérieure à 13 km/h (8 mi/h) avec la boîte de vitesses automatique, les portes se verrouillent.

Pour déverrouiller les portes :

- Appuyer sur (déverrouillage) du commutateur de verrouillage électrique des portes.
- Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, placer le levier de vitesse en position de stationnement (P).
- Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, le couper en stationnement.

Le verrouillage automatique des portes ne peut pas être désactivé. Le déverrouillage automatique des portes peut être activé dans la personnalisation du véhicule. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Dispositif antiverrouillage

Si le contact du véhicule est mis ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires) et si le commutateur de verrouillage électrique de porte est pressé lorsque la porte du conducteur est ouverte, toutes les portes se verrouillent et seule la porte du conducteur se déverrouille.

Si le véhicule est arrêté et si le verrouillage est nécessaire pendant qu'une porte est ouverte, lorsque toutes les portes sont fermées, le véhicule vérifie si des émetteurs RKE se trouvent dans l'habitacle. Si un émetteur RKE est détecté et si le nombre d'émetteurs RKE dans l'habitacle n'a pas diminué, la porte du conducteur se déverrouille et l'avertisseur sonore retentit trois fois.

Le dispositif antiverrouillage peut être neutralisé manuellement avec la porte du conducteur ouverte en maintenant le bouton enfoncé sur le commutateur de verrouillage de porte.

Antiverrouillage de porte déverrouillée

Si la fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée a été activée et si le contact est coupé, la porte du conducteur est ouverte et le verrouillage est demandé, toutes les portes se verrouillent et la porte du conducteur reste déverrouillée. La fonction Anti-verrouillage de porte déverrouillée peut être activée et désactivée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Portes

Coffre

⚠ Avertissement

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer dans le véhicule s'il est conduit avec le hayon ou le coffre ouvert, ou avec un objet qui traverse le joint entre la carrosserie et le coffre ou le hayon. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), gaz invisible et inodore. Celui-ci peut provoquer un évanouissement et même la mort.

Si le véhicule doit être conduit avec le hayon ou le coffre ouvert :

- Fermer toutes les glaces.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Régler le système de climatisation de sorte qu'il n'amène que de l'air extérieur et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Voir « Système de climatisation » dans l'index.
- Si le véhicule est équipé d'un hayon à commande électrique, désactiver le fonctionnement électrique du hayon.

Pour plus de renseignements sur le monoxyde de carbone, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ *236*.

Déverrouillage du coffre

Pour ouvrir le coffre depuis l'extérieur du véhicule :

- Appuyer deux fois rapidement sur sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).
- Après avoir déverrouillé toutes les portes, appuyer sur le pavé tactile au-dessus de la plaque d'immatriculation.
- Pour un accès sans clé, appuyer sur le pavé tactile au-dessus de la plaque d'immatriculation lorsque le véhicule est à 1 m (3 pi) et moins de l'arrière du véhicule.

En cas de boîte automatique, la boîte de vitesses doit être en position de stationnement (P). En cas de boîte manuelle, le contact doit être coupé ou le véhicule doit être arrêté avec le frein de stationnement serré.



Depuis l'intérieur du véhicule, presser sur la partie inférieure de la porte du conducteur.

Poignée de déverrouillage d'urgence du coffre

Attention
Ne pas utiliser la poignée de déverrouillage d'urgence de coffre comme attache ou point d'ancrage lors de la fixation d'objets dans le coffre, car ceci pourrait endommager la poignée.



Il existe une poignée lumineuse de déverrouillage d'urgence sur le couvercle du coffre. Cette poignée sera illuminée après une exposition à la lumière. Tirer la poignée de déverrouillage pour ouvrir le coffre depuis l'intérieur du véhicule.



Après avoir tiré la poignée de déverrouillage d'urgence du coffre, la repousser dans son cadre.

Déverrouillage d'urgence de coffre (cabriolet seulement)

Si le couvercle du coffre ne peut pas être ouvert à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage (RKE) ou le bouton d'ouverture du coffre :



1. Rechercher la rallonge de clé dans la boîte à gants.



2. Localiser le dispositif d'ouverture manuelle à côté du coussin de siège arrière du côté du conducteur.
3. Pousser vers le bas le coussin de siège arrière supérieur du côté conducteur jusqu'à ce que le dispositif d'ouverture manuelle soit visible.
4. Déposer la clé de l'émetteur d'accès sans clé (RKE).



5. Retirer tout article supplémentaire relié à l'émetteur, comme des clés, des anneaux ou des étiquettes, et insérer complètement l'émetteur dans le mécanisme de dégagement.



6. Placer la rallonge de clé sur la tête de la clé jusqu'à ce que la rallonge s'arrête.
7. Tourner fermement la clé dans le sens des aiguilles d'une montre pour ouvrir le couvercle du coffre.
8. Retirer la clé.
9. Ranger la rallonge de clé dans la boîte à gants.
10. Remettre la clé dans l'émetteur d'accès sans clé (RKE).

Sécurité du véhicule

Ce véhicule comporte des fonctions antivol; toutefois, elles ne rendent pas le véhicule impossible à voler.

Système d'alarme du véhicule

Ce véhicule est équipé d'un dispositif antivol.



La lampe de sécurité du panneau d'instruments près du pare-brise indique le statut du système :

Arrêt : Le système d'alarme est désarmé.

Allumée en continu : Le véhicule est sécurisé pendant le délai d'armement du système.

Clignotement rapide : Le véhicule est désécurisé. Une porte, le capot ou le coffre est ouvert.

Clignotement lent : Le système d'alarme est armé.

Armement du système d'alarme

1. Arrêter le véhicule.
2. Verrouiller le véhicule par l'une des méthodes suivantes :
   - Utiliser l'émetteur RKE.
   - Avec une porte ouverte, presser la à l'intérieur.
3. Après 30 secondes, le système d'alarme s'arme et le témoin lumineux commence à clignoter lentement pour indiquer que le système d'alarme fonctionne. En appuyant sur de l'émetteur RKE une deuxième fois, le retard de 30 secondes est évité et le système d'alarme est immédiatement armé.

Le système d'alarme du véhicule ne s'arme pas si les portes sont verrouillées avec la clé.

Si la porte du conducteur est ouverte sans un premier déverrouillage avec l'émetteur RKE, l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent pour indiquer une pré-alarme. Si le véhicule ne démarre pas ou si la porte n'est pas déverrouillée en appuyant sur sur l'émetteur RKE pendant la pré-alarme de 10 secondes, l'alarme est activée.

L'alarme est également activée si une porte de passager, le coffre ou le capot est ouvert(e) sans commencer par désarmer le système. Lorsque l'alarme est activée, les clignotants clignotent et l'avertisseur sonore retentit pendant 30 secondes environ. Le système d'alarme est ensuite armé à nouveau pour surveiller le prochain évènement non autorisé.

Désarmement du système

Pour désarmer le système ou pour désactiver l'alarme si elle a été activée, effectuer l'une des étapes suivantes :

- Presser sur l'émetteur RKE.
- Démarrer le véhicule.

Pour éviter de déclencher l'alarme par mégarde :

- Verrouiller le véhicule avec l'émetteur RKE après que tous les occupants ont quitté le véhicule et que toutes les portes sont fermées.
- Toujours déverrouiller le véhicule au moyen de l'émetteur RKE. Le déverrouillage de la porte du conducteur avec la clé ne désarme pas l'alarme.

Détection de tentative de vol

Si l'on appuie sur ❒ de l'émetteur RKE et que l'avertisseur sonore retentit et les feux clignotent trois fois, une alarme précédente s'est produite alors que le système était armé.

Si l'alarme a été activée, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

Dispositif antidémarrage

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ *382*.

Fonctionnement du dispositif antidémarrage

Le véhicule est équipé d'un antivol passif.

Le système ne doit pas être armé ou désarmé manuellement.

Le véhicule est immobilisé automatiquement lorsque l'émetteur de télédéverrouillage quitte le véhicule.

Le système antidémarrage est désarmé lorsque le bouton d'allumage est pressé et qu'un émetteur valide se trouve dans le véhicule.



Le témoin de sécurité du groupe d'instruments s'allume en cas de problème d'armement ou de désarmement du système antivol.

Le système comporte un ou plusieurs émetteurs qui sont appariés à l'unité antidémarrage du véhicule. Seul un émetteur correctement apparié peut faire démarrer le véhicule. Si l'émetteur est endommagé, vous ne pourrez pas démarrer le véhicule.

Lors du démarrage du véhicule, le témoin de sécurité s'allume brièvement lorsque le contact est mis.

Si le moteur ne démarre pas et si le témoin de sécurité reste allumé, cela indique un problème dans le système. Couper le contact et essayer à nouveau.

Si l'émetteur RKE semble intact, utiliser un autre émetteur. Vous pouvez également tenter de placer l'émetteur dans le porte-gobelet arrière de la console centrale.

Se reporter à l'explication « Démarrer le véhicule avec une pile d'émetteur faible », sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.

Si le moteur ne démarre ni avec l'émetteur placé dans le porte-gobelets arrière de la console centrale, ni avec aucun autre émetteur, votre véhicule doit être réparé. Consulter votre concessionnaire, qui peut intervenir sur le système antivol et programmer autre un émetteur programmé pour le véhicule.

Ne pas abandonner dans le véhicule l'émetteur ou le dispositif qui désarme ou désactive le système antivol.

Rétroviseurs extérieurs

Rétroviseurs convexes

⚠ Avertissement

Un rétroviseur convexe peut faire paraître les objets, comme d'autres véhicules, plus éloignés qu'ils ne le sont. Si l'on s'engage sur la voie de droite trop brusquement, on peut heurter un véhicule roulant à

(Suite)

Avertissement (Suite)

droite. Regarder dans le rétroviseur intérieur ou par dessus son épaule avant de changer de voie.

Le rétroviseur côté passager est convexe.

Une surface convexe de rétroviseur est incurvée afin de voir davantage à partir du siège du conducteur.

Rétroviseurs électriques



Pour régler chaque rétroviseur :

1. Appuyer sur ▭ ou ▭ pour sélectionner le rétroviseur de conducteur ou de passager. La lampe indicatrice s'allume.
2. Presser les flèches du panneau de commande pour déplacer le rétroviseur dans la position voulue.
3. Régler chaque rétroviseur extérieur de manière à voir un peu les côtés du véhicule et la zone derrière celui-ci.
4. Appuyer à nouveau sur ▭ ou sur ▭ pour désélectionner le rétroviseur.

Rétroviseurs à mémoire

Le véhicule peut être équipé de rétroviseurs à mémoire. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ *41*.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'avertissement d'angle mort (SBZA). Se reporter à *Avertissement d'angle mort (SBZA)* ⇨ *262*.

Alerte de changement de voie (LCA)

Le véhicule peut être équipé d'une fonction d'aide au changement de voie. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ *262*.

Rétroviseurs chauffants

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs chauffants :

▭ **:** Le désembueur de lunette arrière chauffe également les rétroviseurs extérieurs.

Voir *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ *202*.

Rétroviseur à gradation automatique

Si le véhicule est équipé d'un rétroviseur extérieur à atténuation automatique côté conducteur, le rétroviseur se règle en fonction de la luminosité des phares des véhicules venant par l'arrière.

Rétroviseurs inclinables

Si le véhicule est équipé de rétroviseurs inclinables en marche arrière et de sièges à mémoire, le rétroviseur du passager et/ou du conducteur s'incline à une position présélectionnée lorsque le véhicule est en marche arrière (R). Cela permet de voir le trottoir lorsqu'on se gare en parallèle.

Le(s) rétroviseur(s) peut/peuvent se déplacer de leur position inclinée lorsque :

- La marche arrière (R) du véhicule est ôtée, ou lorsqu'elle reste enclenchée pendant environ 30 secondes.
- Le véhicule est arrêté.
- Le véhicule est conduit en marche arrière (R) au-dessus d'une vitesse prédéfinie.

Pour activer ou désactiver cette fonctionnalité, se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Rétroviseur intérieur

Rétroviseurs intérieurs

Ajuster le rétroviseur pour obtenir une vision claire de la zone située à l'arrière du véhicule.

Ne pas vaporiser directement du produit de nettoyage pour glace sur le rétroviseur. Utiliser un tissu doux humidifié à l'eau.

Rétroviseur à commande manuelle

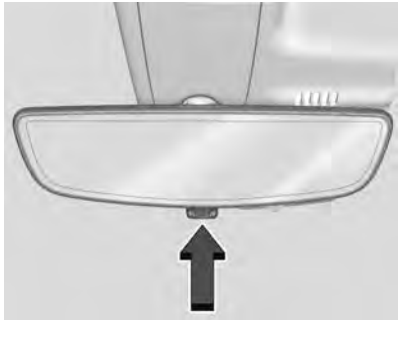
Selon l'équipement, pousser la languette vers l'arrière pour la conduite de jour et la tirer pour la conduite de nuit, afin d'éviter d'être ébloui par les phares des véhicules à l'arrière.

Rétroviseur à gradation automatique

Selon l'équipement, l'atténuation automatique réduit l'éblouissement des phares du véhicule qui suit. La fonction d'atténuation s'active au démarrage du véhicule.

Miroir de la caméra arrière

Selon l'équipement, le rétroviseur à atténuation automatique procure un large angle de vue de la zone derrière le véhicule.



Tirer la languette pour allumer l'affichage. Pousser la languette pour l'éteindre. Lorsqu'il est éteint le rétroviseur s'atténue automatiquement. Ajuster le rétroviseur pour une bonne visibilité de la zone derrière le véhicule lorsque l'affichage est éteint.



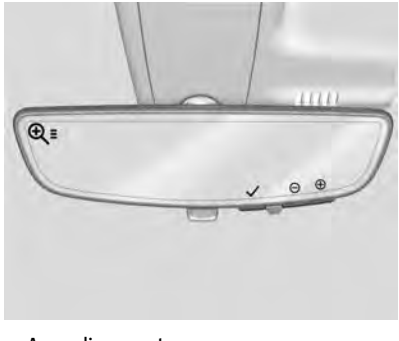
Appuyer sur ✓ pour faire défiler les options de réglage.

Appuyer sur ⏮ et ⏭ pour régler les paramètres à l'aide des indicateurs sur le rétroviseur. Les indicateurs resteront visibles pendant cinq secondes après la dernière activation du bouton et les réglages resteront sauvegardés.

Les options de réglage sont :



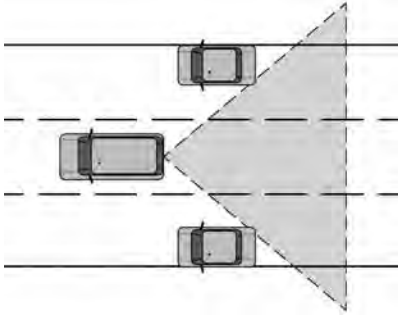
- Luminosité



- Agrandissement



- Inclinaison



⚠ Avertissement

La caméra de rétroviseur arrière procure une vision limité. Des parties de la route, des véhicules et d'autres objets pourraient demeurer invisibles. Les objets peuvent apparaître plus rapprochés qu'ils ne le sont. Surveiller les rétroviseurs extérieurs et les angles morts par dessus votre épaule lorsque vous changez de voie ou lorsque les voies convergent. Ne pas prendre les précautions appropriées peut occasionner des blessures, la mort ou des dommages au véhicule.

Dépannage



Consulter votre concessionnaire pour un entretien si un écran bleu et ⚠ sont affichés dans le rétroviseur et que l'affichage s'éteint. De plus, appuyer sur l'onglet comme indiqué pour revenir au mode d'assombrissement automatique.

La caméra de rétroviseur arrière peut ne pas fonctionner correctement ou ne pas afficher une image nette si :

- Le soleil ou des phares créent un éblouissement. Cela peut obstruer des objets à la vue. Si nécessaire, appuyer sur l'onglet pour éteindre l'écran.



Coupé



Cabriolet

- De la boue, de la neige ou d'autres débris bloquent la lentille de la caméra. Nettoyer la lentille avec un linge doux humide.
- Le support de la caméra sur le véhicule a été endommagée et/ou la position ou l'angle du support de la caméra a changé.

Glaces

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser un enfant, un adulte non autonome ou un animal seul dans le véhicule, particulièrement lorsque les glaces sont fermées par temps chaud ou

(Suite)

Avertissement (Suite)

très chaud. Ils peuvent faiblir sous la chaleur extrême et subir des blessures permanentes, voire la mort causée par un coup de chaleur.



Glaces électriques

⚠ Avertissement

Des enfants pourraient être sérieusement blessés voir tués s'ils sont pris dans la course de fermeture d'une glace. Ne jamais laisser l'émetteur RKE dans un véhicule avec des enfants seuls. Si des

(Suite)

Avertissement (Suite)

enfants sont assis à l'arrière, utiliser le commutateur de verrouillage des glaces pour empêcher le fonctionnement des glaces. Voir *Clés* ⇨ *6*.



Coupé



Cabriolet

Les lève-vitres électriques fonctionnent lorsque le contact du véhicule est mis, en position ACC/ACCESSORY (accessoires) ou lorsque la prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *233*.

Appuyer sur le commutateur de la glace pour ouvrir celle-ci ou tirer le commutateur pour la fermer.

Il se peut que les glaces soient temporairement désactivées si les commutateurs de glaces sont utilisés de façon répétée dans un court laps de temps.

Abaissement/remontée rapide des glaces

Toutes les glaces peuvent être ouvertes sans avoir à maintenir le commutateur de glace. Enfoncer complètement le commutateur et le relâcher rapidement pour ouvrir rapidement la glace.

Selon l'équipement, tirer complètement le commutateur de glace vers le haut et le relâcher rapidement pour fermer rapidement la glace.

Presser ou tirer brièvement le commutateur de glace dans la même direction pour arrêter le mouvement rapide de cette glace.

Le levage rapide de glace avant est désactivé lorsque la glace arrière correspondante n'est pas complètement fermée.

Commutateur de sélection de glace

Cette fonctionnalité permet d'actionner à la fois les glaces avant et arrière à l'aide des commutateurs. Appuyer sur le bouton avant ou arrière pour actionner les glaces souhaitées. Le témoin lumineux indique les glaces en cours d'actionnement. Les glaces avant sont celles actionnées par défaut.

Système d'inversion automatique de glace

La fonction de fermeture rapide de glace inverse automatiquement le sens de déplacement d'une glace lorsqu'elle entre en contact avec un obstacle. Une très basse température ou le gel peut provoquer l'inversion automatique du sens de déplacement. Le fonctionnement normal de la glace est rétabli une fois que l'obstacle est extrait ou que la température remonte.

Neutralisation du système d'inversion automatique

⚠ Avertissement

Si l'annulation du système d'inversion automatique est activée, l'inversion de la glace ne se produira pas automatiquement. Vous ou vos passagers risquez d'être blessés et la glace risque d'être endommagée. Avant d'utiliser l'annulation du système d'inversion automatique, s'assurer que personne et aucun objet ne se trouvent dans le trajet de la glace.

Lorsque le moteur tourne, neutraliser le système d'inversion automatique en tirant longuement le commutateur de glace si des conditions empêchent la fermeture de la glace.

Programmation des lève-glaces électriques

Une programmation pourrait être nécessaire si la batterie du véhicule a été débranchée ou déchargée. Si la glace ne parvient pas à se refermer rapidement, programmer chaque glace à fermeture rapide :

1. Fermer toutes les portes.
2. Mettre le contact ou sélectionner la position ACC/ACCESSORY (accessoires).
3. Ouvrir partiellement la glace à programmer. Ensuite, la fermer et continuer à tirer brièvement sur le commutateur une fois que la glace est complètement fermée.
4. Ouvrir la glace et continuer à presser brièvement le commutateur après l'ouverture complète de la glace.

Fonctionnement des vitres avec toit décapotable

Les glaces s'abaissent complètement et automatiquement lorsque le toit décapotable est abaissé ou levé. Voir *Toit décapotable* ⇨ *32*.

Les glaces arrière doivent toujours être levées avant les glaces avant pour assurer l'étanchéité la meilleure.

Commande à distance des glaces

Selon l'équipement, cette fonctionnalité permet d'ouvrir les glaces à distance.

Si elle est activée, maintenir enfoncé sur la télécommande RKE. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

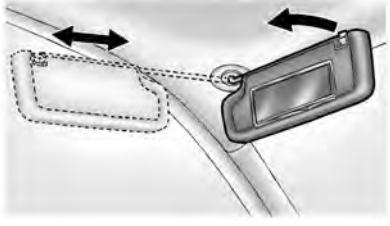
Indexation des glaces

Si la glace se bloque dans la porte :

1. Pousser le haut de la glace vers l'intérieur tout en ouvrant la porte.
2. Enlever toute la neige et la glace de la porte et de la glace.
3. Ouvrir la glace complètement, puis la refermer.
4. Fermer la porte.

À partir de la position complètement fermée, la glace s'abaisse légèrement et automatiquement lorsque la porte est ouverte. Lorsque la porte est fermée, la glace remonte à sa position précédente. Si une des glaces ne s'ajuste pas correctement, cela est peut-être dû à une coupure d'alimentation. Avant d'apporter votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer, programmer les glaces électriques.

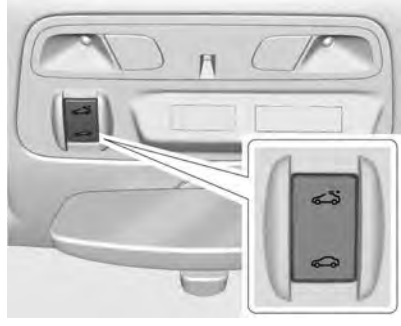
Pare-soleil



Abaisser le pare-soleil pour bloquer la lumière éblouissante. Dégager le pare-soleil du support central afin de le faire pivoter vers la vitre latérale et, selon l'équipement, de l'étendre le long de la tige.

Toit

Toit ouvrant



Selon l'équipement, le toit ouvrant électrique ne fonctionne que lorsque le contact est mis ou quand le commutateur d'allumage occupe la position ACC/ACCESSORY (accessoires), ou lorsque le mode de prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) est actif. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *233*.

Le commutateur de toit ouvrant est sur la console de plafond.

Ouverture Express : Appuyer sur jusqu'au second cran puis relâcher pour ouvrir rapidement le toit ouvrant. Appuyer à nouveau sur le commutateur pour arrêter le mouvement. Appuyer longuement sur pour fermer le toit ouvrant.

Ouverture/fermeture (mode manuel) : Appuyer sur et maintenir enfoncé pour ouvrir le toit ouvrant. Appuyer sur et maintenir enfoncé pour fermer le toit ouvrant. Relâcher le commutateur pour arrêter le mouvement.

Ventilation : Enfoncer et relâcher pour mettre le toit ouvrant en position de ventilation. Enfoncer et maintenir pour retirer le toit ouvrant de la position de ventilation.

Un déflecteur d'air se lève automatiquement lorsque le toit ouvrant s'ouvre et se replie lorsque le toit ouvrant se ferme.

Si le store est fermé, il s'ouvre automatiquement lorsque le toit ouvrant est ouvert au-delà de la position de ventilation.

Attention

Forcer le pare-soleil vers l'avant du panneau vitré coulissant peut l'endommager et le toit ouvrant peut ne plus fonctionner correctement. Toujours fermer le panneau vitré avant de fermer le pare-soleil.

Le pare-soleil peut être ouvert manuellement, mais il doit alors être fermé manuellement.

Le panneau de verre du toit ouvrant ne peut s'ouvrir ou se fermer si le véhicule a une panne électrique.



Des saletés et débris peuvent s'accumuler sur le joint d'étanchéité ou dans les glissières et peuvent causer un problème de fonctionnement du toit ouvrant, du bruit ou l'obturation du système d'évacuation d'eau. Ouvrir le toit ouvrant périodiquement et enlever tout obstacle ou débris. Essuyer le joint et les surfaces d'étanchéité du toit ouvrant à l'aide d'un chiffon propre, de savon doux et d'eau. Ne pas enlever la graisse du toit ouvrant.

Toit décapotable

Si le véhicule est équipé d'un toit décapotable, consulter les avertissements ci-dessous avant de l'utiliser :

⚠ Avertissement

Lors de l'ouverture ou de la fermeture d'un toit décapotable, les pièces mobiles du couvre-capote ou du toit décapotable peuvent blesser les personnes. Maintenir un contact visuel avec le toit lorsqu'il est actionné.

Attention

Suivre les directives ci-dessous lorsque le toit décapotable est actionné pour éviter tout dommage :

- Retirer tous les articles du toit, du couvercle de coffre ou du couvre-capote avant l'utilisation.
- Retirer tous les objets du coffre qui pourraient entrer en contact avec le toit décapotable lorsqu'il est actionné.
- Ne pas laisser le véhicule lorsque le toit décapotable est ouvert.
- Ne pas dépasser 50 km/h (31 mi/h) tant que le toit n'est pas complètement fermé ou ouvert.
- Ne pas ouvrir ou fermer le toit en conduisant dans des conditions de grand vent.
- Ne pas actionner le toit décapotable à de nombreuses reprises sur une courte période sans démarrer le moteur pour éviter de vider la batterie.
- Ne pas ouvrir ou ranger le toit décapotable lorsqu'il est mouillé ou sale. Ceci pourrait créer des taches, de la moisissure ou d'autres dommages.

(Suite)

Attention (Suite)

- Entreposer uniquement le véhicule avec le toit entièrement fermé.



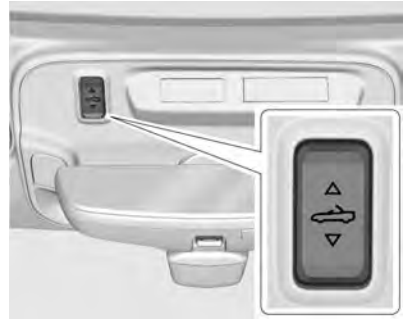
Attention

Lorsque le toit amovible est ouvert, il existe des couvercles coulissants près du siège arrière de chaque côté du véhicule. Ni appuyer vers le bas ni déplacer ces couvercles au risque de dégâts aux couvercles ou au toit amovible.

Ouverture du toit décapotable

Utilisation du commutateur de la console de pavillon

1. Enlever tous les objets du dessus du couvre-capote et à l'avant de la cloison du coffre arrière. Placer la cloison dans l'espace de rangement arrière en position verticale. Fixer les deux côtés de la cloison au montants situés tout juste sous le couvre-capote. Se reporter à *Compartiment de rangement arrière* ⇨ *85*.
2. Fermer le coffre.
3. Démarrer le véhicule ou mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).
4. Lorsque cela est possible, actionner le toit décapotable lorsque le véhicule est arrêté. Il est possible d'actionner le toit en conduisant à moins de 50 km/h (31 mi/h); le toit s'arrête en cas de dépassement de cette vitesse. L'ouverture ou la fermeture du toit prend environ 25 secondes. S'assurer que l'ouverture ou la fermeture est terminée avant d'atteindre cette vitesse.



5. Maintenir enfoncée la partie inférieure de . Les vitres s'ouvrent automatiquement.
6. Après l'ouverture complète du toit décapotable, un message du Centralisateur informatique de bord (CIB) apparaît. Relâcher le commutateur.

Si la radio est allumée, le son pourra être mis en sourdine pendant un bref moment pendant le chargement d'un nouveau réglage d'égalisation du système audio.

Utilisation de l'émetteur RKE

1. Selon l'équipement, enfoncer et relâcher , puis immédiatement enfoncer sans relâcher pour ouvrir complètement le toit décapotable. Le contact du

véhicule doit être coupé pour commander le toit décapotable avec l'émetteur RKE.

2. Le toit arrêtera son mouvement environ une seconde après le relâchement de . Pour arrêter le toit immédiatement, appuyer sur , , ou sur l'émetteur RKE. ne fera qu'ouvrir le toit décapotable.

   Voir les rubriques *Système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7* et *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.

Fermeture du toit décapotable

L'émetteur RKE ne peut pas être utilisé pour fermer le toit décapotable.

1. S'assurer que les pare-soleil sont rabattus en position centrale sur le support.
2. Enlever tous les objets du dessus du couvre-capote et à l'avant de la cloison. Placer la cloison dans l'espace de rangement arrière en position verticale. Fixer les deux côtés de la cloison au montants situés tout juste sous le couvre-capote. Se reporter à *Compartiment de rangement arrière* ⇨ *85*.
3. Fermer le coffre.
4. Démarrer le véhicule ou mettre le commutateur d'allumage en position ACC/ACCESSORY (accessoires).
5. Lorsque cela est possible, actionner le toit décapotable lorsque le véhicule est arrêté. Il est possible d'actionner le toit en conduisant à moins de 50 km/h (31 mi/h); le toit s'arrête en cas de dépassement de cette vitesse. L'ouverture ou la fermeture du toit prend environ 25 secondes. S'assurer que l'ouverture ou la fermeture est terminée avant d'atteindre cette vitesse.



6. Maintenir enfoncée la partie supérieure de . Les vitres s'ouvrent automatiquement.
7. Après la fermeture complète du toit décapotable, un message du CIB apparaît. Relâcher le commutateur. Relever les glaces, si nécessaire.

Si la radio est allumée, le son pourra être mis en sourdine pendant un bref moment pendant le chargement d'un nouveau réglage d'égalisation du système audio.

Dépannage

Vérifier les points suivants si le commutateur de toit décapotable ne fonctionne pas :

- Le contact doit être activé ou sur ACC/ ACCESSORY (Accessoires), ou la prolongation d'alimentation des accessoires (RAP) doit être activée.
- Le couvercle de coffre doit être fermé et le séparateur du coffre en place. Un message du CIB s'affiche.
- Si le message SEULE LA MANŒUVRE MANUELLE DU TOIT EST POSSIBLE s'affiche au CIB, se reporter à « Mouvement manuel du toit » plus loin dans cette section.

- À des températures extérieures plus froides, le toit décapotable peut ne pas s'ouvrir. Il est possible de fermer le toit jusqu'à des températures d'environ 0 °C (32 °F). Un message du CIB s'affiche si le toit ne s'ouvre pas en raison d'une température basse. Si nécessaire, déplacer le véhicule jusqu'à un lieu couvert plus chaud pour actionner le toit.
- Si le toit a récemment été actionné de façon répétée ou laissé en position intermédiaire, il est temporairement désactivé. Un message du CIB s'affiche. Le fonctionnement normal est rétabli dans les 10 minutes suivant le refroidissement du système.
- Si la batterie du véhicule est faible, le fonctionnement électrique du toit peut être désactivé. Essayer de démarrer le véhicule. Un message du CIB s'affiche.
- Si la batterie a récemment été rebranchée ou si le véhicule a été démarré avec une batterie d'appoint, le toit peut ne pas fonctionner jusqu'à ce que les vitres électriques aient été indexées. Réaliser la procédure d'indexation des vitres à commande électrique. Se reporter à *Glaces électriques* ⇨ *28*.

Le fonctionnement du toit décapotable peut avoir une incidence sur d'autres fonctions :

- Le coffre peut uniquement être ouvert avec la clé jusqu'à ce que le toit décapotable soit complètement ouvert ou fermé.
- Il n'est pas possible de fermer les vitres pendant que le toit est en mouvement.
- Lors de la conduite avec le toit mal fixé, des carillons retentissent à une vitesse supérieure à 80 km/h (50 mi/h).

Si la batterie du véhicule a été débranchée et rebranchée, si les fusibles ont été retirés ou remplacés ou si le véhicule a été démarré avec une batterie d'appoint, le message TOIT NON VERROUILLÉ peut s'afficher. Maintenir enfoncé le bouton pour ouvrir ou fermer le toit jusqu'à ce que le message s'efface.

Mouvement partiel du toit

Si le mouvement du toit décapotable est interrompu avant d'être terminé, le toit garde temporairement sa position. Si le commutateur d'allumage est activé ou en position ACC/ACCESSORY (accessoires), le toit sera maintenu jusqu'à cinq minutes, puis il s'escamote. Si le véhicule se déplace ou si le contact est coupé, la durée variera de quelques secondes à une minute environ.

Un carillon retentit et des messages du CIB s'affichent avant le déplacement du toit. Lorsque cela se produit, mettre fin immédiatement au fonctionnement du toit décapotable en appuyant de nouveau sur jusqu'à ce que l'opération soit terminée.

S'il n'est pas possible de bloquer le toit, demeurer à l'écart des composants du toit. Dans certaines conditions, le toit peut se déplacer rapidement.

Ne pas conduire lorsque le toit est dans une position non fixée. Les composants du toit peuvent se déplacer de façon inattendue. Dans certaines situations, il pourrait ne pas être possible d'actionner le toit avec les commandes électriques. Si cela se produit, suivre les messages donnés par le CIB.

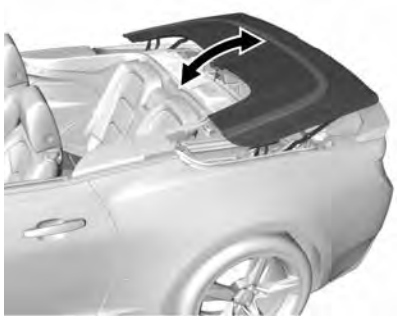
Si le couvre-capote n'est pas fixé ou verrouillé, et que le véhicule se déplace à plus de 10 km/h (6 mi/h), le couvre-capote peut se déplacer automatiquement jusqu'à une position stable.

Mouvement manuel du toit

Si le CIB affiche le message SEULE LA MANŒUVRE MANUELLE DU TOIT EST POSSIBLE :

1. Appuyer sur pour ouvrir ou fermer la capote. Appuyer sur le contacteur dans la direction opposée si l'une des manœuvres ne fonctionne pas.
2. Si la capote bouge, continuer d'appuyer sur le contacteur dans cette direction pendant au moins cinq secondes. La capote devrait fonctionner normalement.

Si la capote ne bouge dans aucune direction, la faire examiner chez le concessionnaire. Si la capote est retirée mais pas verrouillée, suivre la procédure suivante pour la fermer manuellement, ainsi que le couvre-capote, au besoin. Cette manœuvre requiert au moins deux personnes.



1. En se plaçant de chaque côté, soulever le couvre-capote et le faire basculer vers l'arrière jusqu'en position d'ouverture complète. Tenir l'avant et l'arrière du couvre-capote durant l'opération.



2. Soulever et faire glisser la capote en tirant de chaque côté du cadre avant vers l'avant, jusqu'à la position de fermeture complète.



3. Fixer l'avant du toit décapotable au châssis en tirant sur le recouvrement et en vissant ce dernier fermement à l'aide d'une clé hexagonale.
4. Soulever le cadre des deux côtés et lever le couvre-capote environ à mi-chemin, puis le laisser glisser jusqu'à la position fermée.
5. Abaisser l'arceau de tension.

Le véhicule peut maintenant être conduit chez le concessionnaire pour examen. Dans cette position, la capote ne sera pas étanche et le véhicule ne devrait pas dépasser les 80 km/h (50 mi/h).

Nettoyage du toit décapotable

Vous devez nettoyer fréquemment le toit décapotable. Ne pas utiliser les lave-autos à systèmes haute pression, car ils risquent de faire pénétrer de l'eau dans le véhicule.

Laver la capote à la main dans un endroit partiellement ombragé. Utiliser un savon doux, de l'eau tiède et une éponge douce. Une peau de chamois ou un chiffon peuvent laisser des peluches sur la capote et une brosse peut user les fils du tissu de la capote. Ne pas utiliser de détergents, de nettoyants abrasifs, de solvants ou de javellissants.

Mouiller le toit entier et laisser le savon sur le tissu pendant quelques minutes. Laver de façon uniforme pour éviter les tâches. Lorsque le toit est très sale, utiliser un produit nettoyant doux de type mousse. Bien rincer le véhicule entier, puis laisser le toit sécher à la lumière directe du soleil.

Afin de protéger la capote de votre cabriolet :

- S'assurer que le toit est entièrement sec avant de l'ouvrir.
- Veiller à ce qu'aucun produit de nettoyage ne soit laissé sur la surface peinte du véhicule; cela pourrait laisser des traînées.

Sièges et appuis-têtes

Appuis-têtes
Appuis-têtes 39

Sièges avant
Réglage de siège 39
Réglage de commande électrique de siège 40
Sièges à dossier inclinable 40
Sièges à mémoire 41
Loquets pour dossier de siège 44
Sièges avant chauffants et aérés 45

Sièges arrière
Sièges arrière 46

Ceintures de sécurité
Ceintures de sécurité 46
Port adéquat des ceintures de sécurité 48
Ceinture-baudrier 50
Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse 52
Rallonge de ceinture de sécurité 52
Vérification du système de sécurité 53
Entretien de ceinture de sécurité 53
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision 53

Système de sac gonflable
Système de sac gonflable 54
Où se trouvent les sacs gonflables? 56
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? 57
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? 59
De quelle façon le sac gonflable retient-il? 59
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? 59
Système de détection de passager 60
Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables 64
Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables 65
Vérification du système de sac gonflable 65
Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision 66

Sièges pour enfants
Enfants plus âgés 66
Bébés et jeunes enfants 68
Appareils de retenue pour enfant 70
Où installer l'appareil de retenue 72
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 73
Remplacement de pièce de système LATCH après une collision 79
Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière) 79
Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant) 81

Appuis-têtes

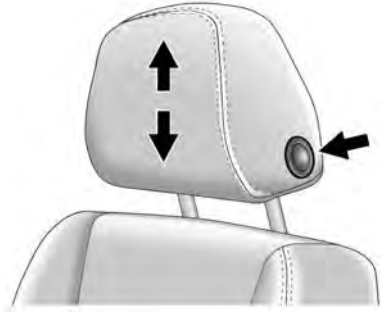
Les sièges avant du véhicule sont équipés d'appuie-tête réglables aux positions d'assise extérieures.

⚠ Avertissement

Si les appuie-tête ne sont pas posés et réglés correctement, les risques de lésions du cou/de la moelle épinière seront plus importants en cas d'accident. Ne pas rouler sans poser et régler correctement les appuie-tête de tous les occupants.



Régler l'appuie-tête de sorte que sa partie supérieure arrive au niveau du haut de la tête de l'occupant. Cette position réduit les risques de blessure à la nuque lors d'une collision.



Pour relever ou abaisser l'appuie-tête, appuyer sur le bouton situé sur le côté de l'appuie-tête et tirer ou pousser l'appuie-tête vers le bas et relâcher le bouton. Tirer et pousser l'appuie-tête après avoir relâché le bouton afin de s'assurer qu'il est bien enclenché.

Les appuie-têtes latéraux avant ne sont pas démontables.

Sièges avant

Réglage de siège

⚠ Avertissement

Si l'on essaie de régler le siège du conducteur lorsque le véhicule est en mouvement, on risque de perdre le contrôle du véhicule. Le déplacement brusque du siège peut en effet faire sursauter, dérouter ou faire actionner une pédale sans le vouloir. Il faut donc régler le siège du conducteur seulement quand le véhicule est immobile.



Pour régler la position de siège :

1. Tirer sur la poignée à l'avant de l'assise du siège pour le déverrouiller.
2. Déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière et relâcher la poignée.
3. Essayer de déplacer le siège en arrière et en avant pour s'assurer qu'il est verrouillé.

Réglage de commande électrique de siège

⚠ Avertissement

Les sièges à commande électrique fonctionnent avec le contact coupé. Des enfants pourraient actionner les sièges à commande électrique et se blesser. Ne jamais laisser d'enfants seuls dans le véhicule.



Pour ajuster un siège électrique, selon l'équipement :

- Pour avancer ou reculer le siège, faire glisser la commande horizontale vers l'avant ou vers l'arrière.
- Pour lever ou abaisser la partie avant du coussin, déplacer la partie avant de la commande horizontale vers le haut ou vers le bas.
- Lever ou baisser l'ensemble du siège en déplaçant l'ensemble de la commande horizontale vers le haut ou le bas.

Sièges à dossier inclinable

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de s'asseoir en position inclinée lorsque le véhicule est en mouvement. Même attachées, les ceintures de sécurité peuvent ne pas être efficaces.

La ceinture épaulière ne sera pas placée contre le corps, mais plutôt devant. Lors d'une collision, on risque d'être projeté contre la ceinture et de se blesser à la nuque ou ailleurs.

La ceinture ventrale pourrait exercer sa force sur l'abdomen, et non sur les os du bassin. Cela pourrait entraîner de graves blessures internes.

Pour être bien protégé quand le véhicule est en mouvement, placer le dossier en position verticale. Se caler ensuite dans le siège et porter convenablement la ceinture de sécurité.



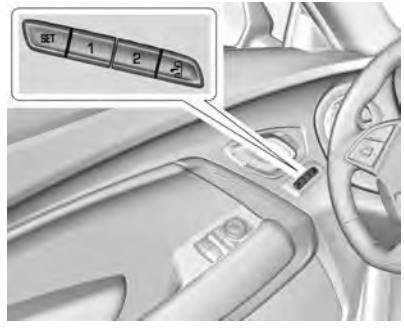
Ne pas conduire avec le dossier de siège incliné.



Pour régler le dossier :

- Incliner le haut de la commande vers l'arrière pour incliner le dossier de siège.
- Incliner le haut de la commande vers l'avant pour relever le dossier de siège.

Sièges à mémoire



Aperçu

Si le véhicule en est équipé, la fonction de siège à mémoire permet aux conducteurs de sauvegarder leurs positions de siège uniques et une position de sortie partagée. Voir Sauvegarde des positions de siège, plus loin dans cette section. Les positions enregistrées peuvent être rappelées manuellement par tous les conducteurs, voir Rappel manuel des positions de siège, plus loin dans cette section, et les conducteurs équipés des transmetteurs RKE 1 et 2 peuvent également les rappeler automatiquement. Voir "Rappel automatique de la mémoire d'entrée des sièges" ou "Rappel automatique de la mémoire de sortie des sièges" plus loin dans cette section. Pour activer les rappels automatiques, activer la mémoire d'entrée et/ou la mémoire de sortie de siège. Voir Activer les rappels automatiques, sous Paramètres de personnalisation du véhicule, plus loin dans cette section. Les rappels de mémoire peuvent être annulés à tout moment pendant le rappel. Voir Annuler les rappels de sièges mémorisés, plus loin dans cette section

Identification du numéro de conducteur

Le véhicule identifie le conducteur actuel par le numéro 1 à 8 de son émetteur RKE. Le numéro de l'émetteur RKE actuel peut être identifié par le message de bienvenue du centralisateur informatique de bord (CIB), « Vous êtes le conducteur X pour les rappels de mémoire ». Ce message s'affiche les premières fois que le véhicule est mis en marche lorsqu'un émetteur RKE différent est utilisé. Pour que la mémoire d'accès aux sièges fonctionne correctement, enregistrer les positions sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au numéro du conducteur

de ce message de bienvenue. Pour faciliter l'identification des émetteurs, il est recommandé de ne porter qu'un seul émetteur RKE lors de l'entrée dans le véhicule. Effectuer les opérations suivantes si le message de bienvenue ne s'affiche pas :

1. Éloigner toutes les clés et les émetteurs RKE du véhicule.
2. Démarrer le véhicule avec un autre émetteur RKE. Un message de bienvenue du CIB doit s'afficher, indiquant le numéro de conducteur de l'autre émetteur RKE. Couper le contact et retirer l'autre clé ou émetteur RKE du véhicule.
3. Démarrer le véhicule avec la première clé ou l'émetteur RKE. Le message de bienvenue du CIB doit afficher le numéro du conducteur de l'émetteur RKE initial.

Sauvegarde des positions de siège

Lire complètement ces consignes avant de sauvegarder les positions en mémoire.

Pour sauvegarder les positions de siège préférées 1 et 2 :

1. Mettre le commutateur d'allumage en position de marche ou sur ACC/ ACCESSOIRES. Un message de bienvenue du CIB peut indiquer le numéro de conducteur de l'émetteur RKE actuel. Voir Identification du numéro de conducteur, précédemment dans cette section.
2. Régler tous les dispositifs à mémoire disponibles dans la position de conduite souhaitée.
3. Appuyer brièvement sur SET (régler); un signal sonore retentit.
4. Immédiatement après avoir relâché SET, appuyer sur le bouton de mémoire 1 ou 2 correspondant au numéro de l'émetteur RKE du conducteur actuel et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que deux bips retentissent. Si trop de temps s'écoule entre le relâchement de SET et l'appui sur 1 ou 2, les deux bips ne retentiront pas, indiquant que la position de la mémoire n'a pas été sauvegardée. Répéter les étapes 3 et 4 pour réessayer.
5. Répéter les étapes 1 à 4 pour l'autre émetteur RKE 1 ou 2 en utilisant l'autre bouton de mémoire 1 ou 2.

Il est recommandé d'enregistrer les positions de conduite préférées sur 1 et 2 si vous êtes le seul conducteur.

Pour sauvegarder la position de siège de sortie commune à qui est utilisée par tous les conducteurs pour les fonctions de rappel manuel des positions de siège et de rappel automatique de la mémoire de sortie de siège, répéter les étapes 1 à 4 en utilisant le bouton de sortie .

Rappel manuel des positions de siège

Pour rappeler les positions précédemment enregistrées sur ce bouton, appuyer sur le bouton 1, 2 ou et le maintenir enfoncé jusqu'à ce que le rappel soit terminé,

Le mouvement manuel de rappel de mémoire pour les boutons 1, 2, ou peut être initié et se termine à la position de mémoire sauvegardée si le véhicule est dans (ou hors de) la position P (stationnement).

Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses manuelle, le mouvement manuel de rappel de mémoire pour les boutons 1, 2 ou peut être initié et se termine à la position de mémoire sauvegardée si le frein de stationnement du véhicule est serré ou desserré.

Activer les rappels automatiques sous les paramètres de personnalisation du véhicule.

- Pour la mémoire d'entrée de siège qui commence à se déplacer vers la position de conduite préférée du bouton 1 ou 2 lorsque le contact est mis, sélectionner le

menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position des sièges, puis Mémoire d'accès au siège, puis sélectionner ON ou OFF (marche ou arrêt). Voir Rappel de la mémoire d'entrée de siège automatique, plus loin dans cette section.

- Pour la mémoire de sortie de siège qui commence le mouvement vers la position de sortie préférée du bouton lorsque le contact est coupé et que la porte du conducteur est ouverte, sélectionner le menu Paramètres, puis Véhicule, puis Position du siège, puis Mémoire de sortie de siège, puis sélectionner ON ou OFF (marche ou arrêt). Voir Rappel automatique de la mémoire de sortie de siège, plus loin dans cette section.
- Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119* pour de plus amples renseignements sur les réglages.

Rappel automatique de position d'entrée du siège

La mémoire d'entrée de siège commence automatiquement le mouvement aux positions de siège du bouton 1 ou 2 correspondant au numéro 1 ou 2 de l'émetteur RKE du conducteur détecté par le véhicule quand :

- Le contact est mis.
- Les positions de siège ont été précédemment enregistrées sur le même bouton 1 ou 2. Se reporter à la section Sauvegarde des positions de siège, dans cette section.
- La mémoire d'entrée de siège est activée. Voir Activer les rappels automatiques, sous Paramètres de personnalisation du véhicule, précédemment dans cette section.
- Le levier de vitesses est en position P (stationnement).
- Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses manuelle, le frein de stationnement doit être serré.

Le rappel de la mémoire d'entrée de siège se poursuit si le véhicule quitte la position P (stationnement) avant d'atteindre la position de mémoire enregistrée.

Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses manuelle, le rappel de la mémoire d'entrée de siège se poursuit si le frein de stationnement est desserré avant l'atteinte de la position de mémoire sauvegardée.

Si la position de siège mémorisée ne se rappelle pas automatiquement, vérifier que le rappel est activé. Voir Activer les rappels automatiques, sous Paramètres de personnalisation du véhicule, précédemment dans cette section.

Si le siège à mémoire se rappelle à la mauvaise position, il se peut que le numéro de l'émetteur RKE du conducteur 1 ou 2 ne corresponde pas aux positions de numéro de bouton de mémoire auxquelles ils ont été enregistrés. Essayer l'autre émetteur RKE ou essayer de sauvegarder les positions sur l'autre bouton de mémoire 1 ou 2. Voir Sauvegarde des positions de siège, précédemment dans cette section.

Les rappels de mémoire automatiques d'entrée de siège ne sont disponibles que pour les numéros 1 et 2 de l'émetteur RKE du conducteur. Les télécommandes RKE 3-8 ne permettent pas de rappeler la mémoire d'entrée de siège.

Rappel automatique de position de sortie du siège

La mémoire de sortie de siège commence le mouvement vers la position de siège du bouton lorsque :

- Le contact est coupé et que la porte du conducteur est ouverte dans un court délai.

- Une position de siège a été précédemment enregistrée sur le bouton de mémoire. Voir « Sauvegarde des positions de siège », précédemment dans cette section.
- La mémoire de sortie de siège est activée. Voir Activer les rappels automatiques, sous Paramètres de personnalisation du véhicule, précédemment dans cette section.
- Le levier de vitesses est en position P (stationnement).
- Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses manuelle, le frein de stationnement doit être serré.

Le rappel de la mémoire de sortie de siège se poursuit si le véhicule quitte la position P (stationnement) avant d'atteindre la position de mémoire enregistrée.

Si le véhicule est doté d'une boîte de vitesses manuelle, la mémoire de sortie de siège se poursuit si le frein de stationnement est desserré avant l'atteinte de la position de mémoire sauvegardée.

La mémoire de sortie de siège n'est pas liée à l'émetteur RKE du conducteur. La position de siège enregistrée dans est utilisée par tous les conducteurs.

Annuler les rappels de siège mémorisé

- Pendant tout rappel de mémoire :

  Appuyer sur une commande de siège motorisé

  Appuyer sur le bouton de mémoire SET
- Pendant un rappel manuel de mémoire :

  Relâcher le bouton de mémoire 1, 2 ou .
- Pendant un rappel automatique de position d'entrée du siège :

  Couper le contact

  Appuyer sur les boutons de mémoire SET, 1, 2 ou .
- Pendant le rappel automatique de position de sortie du siège

  Appuyer sur les boutons de mémoire SET, 1, 2 ou .

Obstructions

Si un objet bloque le siège pendant le rappel d'une position mémorisée, le mouvement de rappel peut s'arrêter. Retirer l'objet et essayer de réactiver le rappel. Si la position mémorisée ne se rappelle toujours pas, consulter votre concessionnaire.

Loquets pour dossier de siège



Pour accéder aux sièges arrière lever le loquet placé en haut du dossier de siège de conducteur ou de passager avant. Replier le dossier de siège vers l'avant.

⚠ Avertissement

Si un dossier de siège n'est pas bloqué, il risque de se déplacer vers l'avant lors d'un arrêt brusque ou d'un accident et de blesser la personne assise à cet endroit. Toujours pousser et tirer le dossier du siège pour s'assurer qu'il est bloqué.

Pour ramener le dossier de siège en position verticale, lever le dossier et le pousser manuellement vers l'arrière jusqu'au verrouillage. Pousser et tirer sur le dossier de siège pour confirmer son verrouillage.

Ne pas utiliser la commande électrique d'inclinaison sur le côté externe du siège pour relever le dossier. Voir *Sièges à dossier inclinable* ⇨ *40*.

Sièges avant chauffants et aérés

⚠ Avertissement

En l'absence de perception de changement de température ou de douleur cutanée, le chauffage de siège risque de causer des brûlures. Pour réduire le risque de brûlure, le chauffage de siège doit être utilisé avec prudence, spécialement en cas d'utilisation longue. Ne rien placer sur les sièges qui isolerait de la chaleur, comme une couverture, un coussin, un recouvrement quelconque ou un autre objet. Ceci risque de causer une surchauffe du siège. Une telle surchauffe peut brûler et endommager le siège.



Si disponible, le moteur doit tourner pour le fonctionnement.

Appuyer sur ou pour activer le siège chauffant. Un témoin indique que cette fonction est active.

Appuyer une fois sur le bouton pour la température la plus élevée. La température diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Trois diodes représentent la température la plus élevée et une diode la plus basse.

Le réchauffement du siège du passager peut prendre plus de temps.

Appuyer sur ou pour activer le siège ventilé. Un témoin indique que cette fonction est active.

Appuyer une fois sur le bouton pour le réglage le plus élevé. Le réglage du siège ventilé diminue à chaque pression, jusqu'à la désactivation. Trois diodes représentent le réglage le plus élevé et une diode le plus bas.

Si les sièges chauffants utilisent le réglage le plus élevé, le niveau s'abaisse automatiquement après environ 30 minutes.

Sièges chauffants et ventilés à démarrage à distance

Selon l'équipement, les sièges chauffants s'activent automatiquement lors d'un démarrage à distance s'il fait froid dehors et les sièges ventilés s'activent automatiquement s'il fait chaud dehors. Les indicateurs de siège chauffants et ventilés peuvent ne pas s'allumer pendant cette opération.

Les sièges chauffants et ventilés peuvent se désactiver après avoir mis le contact et fait démarrer le moteur. Ces fonctions peuvent être sélectionnées manuellement après avoir mis le contact.

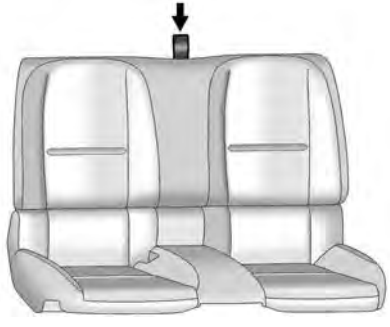
La performance de température d'un siège inoccupé peut être réduite. Ceci est normal.

Les sièges chauffants ou ventilés peuvent se mettre en marche lors d'un démarrage à distance à moins d'être désactivés dans le menu de personnalisation du véhicule. Se reporter à *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *15* et *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Sièges arrière

Selon l'équipement, le siège du modèle coupé peut être rabattu pour augmenter l'espace de chargement. Le siège arrière prévoit deux positions d'assise. Ne rabattre le siège que lorsque le véhicule est stationné.

Pour rabattre le dossier de siège :



1. Tirer sur la sangle placée au sommet du dossier du siège arrière.
2. Rabattre le dossier.

⚠ Avertissement

Une ceinture de sécurité mal acheminée, mal attachée ou tordue n'offre pas la protection nécessaire en cas d'accident. La personne portant la ceinture pourrait être gravement blessée. Après avoir relevé le dossier de siège arrière, toujours s'assurer que les ceintures de sécurité sont correctement acheminées et fixées et ne sont pas tordues.

Lever le dossier du siège puis le repousser pour le bloquer en place. S'assurer que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée ou coincée dans le dossier de siège.

Pousser et tirer le haut du dossier pour s'assurer qu'il est bloqué en place.

Ceintures de sécurité

Cette section décrit comment utiliser correctement les ceintures de sécurité, et certaines choses à ne pas faire.

⚠ Avertissement

Tous les occupants de la voiture doivent utiliser une ceinture de sécurité portée correctement. En cas de collision, si vous-même ou vos passagers ne portent pas les ceintures de sécurité, les blessures peuvent être pires qu'en portant les ceintures. Vous pouvez être gravement blessé voire tué en heurtant des objets à l'intérieur du véhicule de manière plus brutale ou être éjecté du véhicule. En outre, une personne non bouclée peut heurter d'autres passagers dans le véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Il est extrêmement dangereux de se placer dans une zone de chargement, à l'intérieur ou à l'extérieur d'un véhicule. En cas de collision, les passagers occupant ces zones risquent davantage d'être blessés ou tués. Ne pas laisser de passagers installés dans une zone du véhicule qui n'est pas équipée de sièges et de ceintures de sécurité.

Toujours porter une ceinture de sécurité et vérifier si tous les passagers sont correctement sanglés.

Ce véhicule est équipé de témoins destinés à rappeler de boucler les ceinture de sécurité. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ *103*.

Efficacité des ceintures de sécurité



Dans un véhicule en mouvement, vous vous déplacez à la vitesse du véhicule. Si le véhicule s'arrête brutalement, vous êtes emporté jusqu'à ce que quelque chose vous arrête. Ce peut être le pare-brise, le tableau de bord ou les ceintures de sécurité!

Lorsque vous portez une ceinture de sécurité, vous et le véhicule ralentissez ensemble. La durée d'arrêt est plus longue parce que vous vous arrêtez sur une plus longue distance et, lorsque la ceinture est portée correctement, vos os les plus résistants amortissent les forces des ceintures de sécurité. C'est pourquoi il est utile de porter des ceintures de sécurité.

Questions et réponses au sujet des ceintures de sécurité

Q: Ne vais-je pas rester coincé dans le véhicule après un accident si je porte une ceinture de sécurité?

A: Vous *pourriez* l'être - que vous portiez une ceinture de sécurité ou non. Vos chances de demeurer conscient pendant et après une collision, et *d'être en mesure* de déboucler votre ceinture et de sortir, sont *plus grandes* si vous êtes sanglé.

Q: Si mon véhicule est équipé de sacs gonflables, pourquoi devrais-je porter une ceinture de sécurité?

A: Les sacs gonflables sont des systèmes supplémentaires uniquement. Ils agissent *en coordination avec* les ceintures de sécurité — ils ne les remplacent pas. Avec ou sans sac gonflable, tous les occupants doivent toujours boucler la ceinture de sécurité pour obtenir le maximum de protection.

Dans la plupart des états et dans toutes les provinces canadiennes, la loi exige le port des ceintures de sécurité.

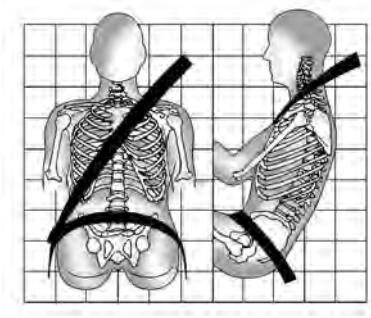
Port adéquat des ceintures de sécurité

Respecter ces règles pour la protection de tous.

Il existe d'autres choses à savoir au sujet des ceintures de sécurité des enfants, y compris les petits enfants et les nourrissons. Si un enfant est dans le véhicule, se reporter à *Enfants plus âgés* ⇨ *66* ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ *68*. Consulter et suivre les règles au sujet des enfants en plus des règles suivantes.

Il est très important que tous les occupants bouclent leur ceinture de sécurité. Les statistiques des accidents indiquent que les personnes ne portant pas de ceintures de sécurité sont plus souvent blessées lors d'une collision que celles qui en portent une.

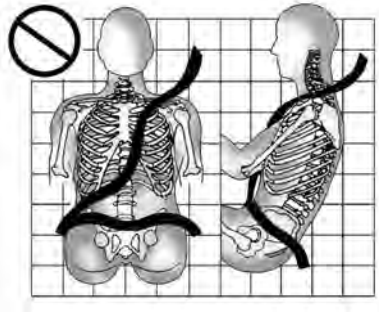
Des informations importantes sont à connaître quant au bouclage correct d'une ceinture de sécurité.

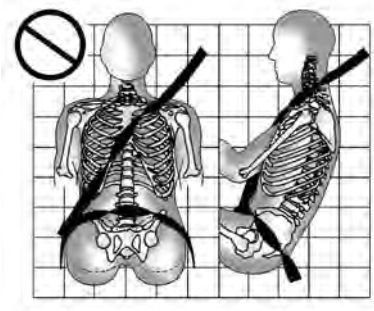


- S'asseoir droit et toujours garder les pieds sur le plancher devant soi (si possible).
- La partie abdominale de la ceinture doit être portée dans le bas et serrée sur les hanches, juste en touchant les hanches. En cas de collision, ceci applique la force aux os pelviens robustes et vous risquez moins de glisser sous la ceinture abdominale. Si vous glissez sous la ceinture abdominale, la ceinture applique la force à votre abdomen. Ceci peut causer des blessures graves voire fatales.
- Porter la ceinture épaulière par-dessus l'épaule et à travers la poitrine. Ces parties du corps sont les mieux à même d'amortir les forces de la ceinture. La ceinture abdominale se verrouille en cas d'arrêt brutal ou de collision.

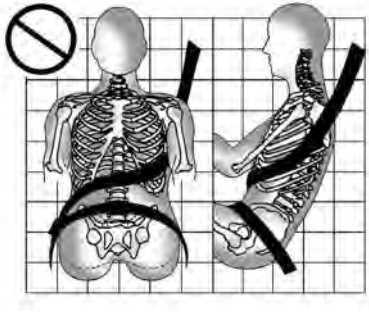
⚠ Avertissement

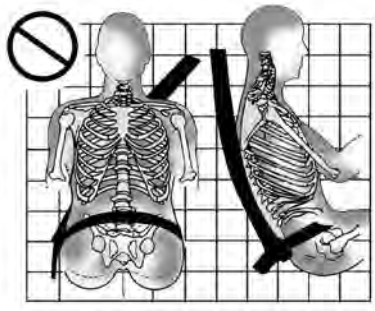
Vous pouvez être gravement blessé voire tué si votre ceinture de sécurité est portée de manière incorrecte.



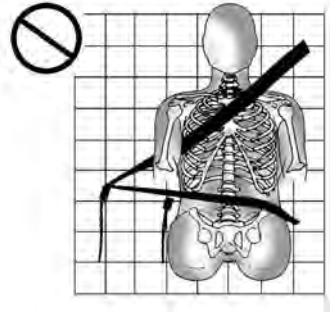


La ceinture abdominale ou épaulière ne peut jamais être ni desserrée ni tordue.

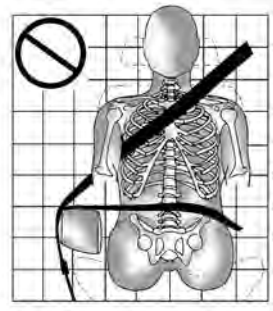




Ne jamais porter la ceinture épaulière sous les bras ou derrière votre dos.



Toujours utiliser la boucle correcte pour votre position d'assise.



Ne jamais acheminer la ceinture abdominale ou épaulière par-dessus un accoudoir.

⚠ Avertissement

La ceinture de sécurité peut être pincée si elle est acheminée sous une garniture en plastique de siège, telle qu'une garniture autour de la poignée de rabattement de dossier de siège arrière ou de sac gonflable latéral. En cas d'accident, les ceintures de sécurité pincées pourraient ne pas offrir une protection adéquate. Ne jamais acheminer les ceintures de sécurité sous des pièces de garniture en plastique.

⚠ Avertissement

Vous pouvez être gravement blessé ou tué si la ceinture d'épaule est portée derrière votre dos, sous vos jambes ou enroulée autour de votre cou. La ceinture d'épaule peut se resserrer, mais ne peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture d'épaule se verrouille lorsqu'elle est tirée jusqu'à l'extérieur de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsque la ceinture de sécurité est complètement rentrée dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas le faire si elle est enroulée autour de vous. Vous devrez peut-être couper la ceinture de sécurité si elle est verrouillée et serrée autour de vous.

Ceinture-baudrier

Toutes les positions d'assise du véhicule sont dotées d'une ceinture sous-abdominale/baudrier.

Les instructions suivantes expliquent comment porter correctement une ceinture sous-abdominale/baudrier.

1. Régler le siège, s'il est réglable, de façon à être assis droit. Pour plus de détails, se reporter à « Sièges » dans l'index.



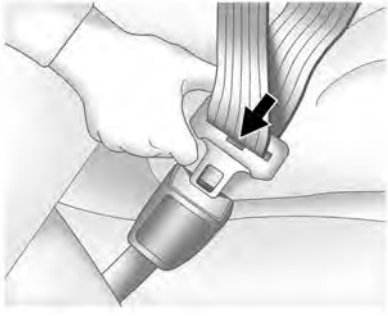
2. Prendre la plaque de blocage et dérouler la ceinture en la ramenant sur vous. Veiller à ce qu'elle ne soit pas vrillée.

   La ceinture sous-abdominale/baudrier peut se bloquer si vous la tirez très rapidement. Si cela se produit, laisser la ceinture revenir légèrement vers l'arrière pour la débloquer. Tirer ensuite la ceinture plus lentement.

   Si la partie épaulière d'une ceinture de sécurité de passager est tirée sur toute sa longueur, le dispositif de verrouillage du siège pour enfant peut être engagé. Voir *Appareils de retenue pour enfant* ⇨ *70*. Si cela se produit, laisser la sangle revenir complètement en arrière et recommencer. Si le dispositif de verrouillage reste engagé après avoir laissé la ceinture revenir en position rétractée sur le siège, déplacer le siège vers l'arrière ou incliner le siège jusqu'à ce que le verrouillage de l'enrouleur de ceinture épaulière se relâche.

   L'engagement du dispositif de blocage de siège enfant à la position d'assise extérieure avant peut affecter le système de détection de passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *60*.

   Sur certains modèles, si la sangle épaulière de la ceinture de sécurité du conducteur est tirée au maximum, la fonction de verrouillage automatique du rétracteur de ceinture épaulière risque de s'enclencher. Si cela arrive, laisser la ceinture s'enrouler complètement et recommencer. Pour de plus amples renseignements, voir le supplément Camaro haute performance.



3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Tirer sur la languette pour s'assurer qu'elle est bien en place. Si la ceinture n'est pas assez longue, se reporter à *Rallonge de ceinture de sécurité* ⇨ *52*.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



4. Pour serrer la ceinture abdominale, tirer la ceinture épaulière vers le haut.



Pour détacher la ceinture, appuyer sur le bouton situé sur la boucle. La ceinture devrait revenir en position de rangement.

Toujours ranger lentement la ceinture de sécurité. Si la sangle de la ceinture de sécurité revient rapidement en position de rangement, le rétracteur peut se bloquer et ne plus pouvoir être retiré. Le cas échéant, tirer fermement la ceinture de sécurité pour débloquer la sangle, puis la relâcher. Si la sangle est toujours bloquée dans le rétracteur, contacter votre concessionnaire.

Avant de fermer une porte, vérifier si la ceinture de sécurité ne se trouve pas dans le chemin. Si une porte est claquée contre une ceinture, la ceinture ainsi que le véhicule peuvent être endommagés.

Prétendeurs de ceinture de sécurité

Le véhicule est équipé de prétendeurs de ceintures de sécurité aux places extérieures avant. Bien qu'ils soient invisibles, ils font partie de l'ensemble de ceinture de sécurité. Ils peuvent contribuer à serrer les ceintures de sécurité lors des premiers instants d'un impact frontal ou quasi frontal modéré à fort ou impact arrière si les conditions d'activation des tendeurs sont rencontrées. Les prétendeurs de ceintures de sécurité

peuvent également contribuer à serrer les ceintures de sécurité en cas d'impact latéral ou de tonneau.

Les prétendeurs ne fonctionnent qu'une seule fois. S'ils sont activés lors d'une collision, les prétendeurs et probablement d'autres pièces du système de ceintures de sécurité du véhicules doivent être remplacés. Se reporter à *Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision* ⇨ *53*.

Ne pas s'asseoir sur la ceinture de sécurité extérieure en entrant dans le véhicule en le quittant ou en s'asseyant dans le siège. S'asseoir sur la ceinture de sécurité peut endommager la sangle et le matériel.

Guides de confort de ceinture de sécurité arrière

Les guides de confort des ceintures de sécurité arrière rendent le port des ceintures de sécurité plus confortables pour les enfants qui sont trop grands pour s'asseoir dans les sièges d'appoint ainsi que pour certains adultes. Lorsque les guides de confort sont installés sur une ceinture épaulière, ils éloignent cette dernière de la nuque et de la tête.

Des guides de confort pour les places assises latérales arrière sont disponibles auprès de votre concessionnaire. Les instructions sont incluses avec les guides.

Utilisation de ceinture de sécurité pendant la grossesse

Les ceintures de sécurité sont efficaces pour tout le monde, y compris les femmes enceintes. Comme tous les autres occupants du véhicule, elles risquent d'être gravement blessées si elles n'en portent pas.



Une femme enceinte devrait porter une ceinture-baudrier et la ceinture ventrale devrait être portée sous le ventre aussi bas que possible tout au long de la grossesse.

La meilleure façon de protéger le fœtus est de protéger la mère. Quand la ceinture de sécurité est portée comme il faut, il est vraisemblable que le fœtus ne sera pas blessé lors d'une collision. Pour les femmes enceintes, comme pour tout le monde, le secret de l'efficacité des ceintures de sécurité est de les porter comme il faut.

Rallonge de ceinture de sécurité

Si la ceinture de sécurité du véhicule peut s'attacher autour de vous, utilisez-la.

Mais si la ceinture de sécurité n'est pas assez longue, votre revendeur vous commandera une rallonge. Seul un prolongateur délivré par un concessionnaire GM doit être utilisé. Lorsque vous passez commande, prenez le manteau le plus épais que vous porterez, afin que la rallonge soit suffisamment longue pour vous. Pour éviter les blessures, ne laissez personne d'autre l'utiliser et ne l'utilisez que pour le siège auquel elle est destinée. La rallonge a été conçue pour les adultes. Ne l'utilisez jamais pour fixer des dispositifs de retenue pour enfants. Pour plus d'informations sur l'utilisation et l'installation correctes des prolongateurs de ceinture de sécurité, consultez la fiche d'instructions fournie avec le prolongateur.

Vérification du système de sécurité

Vérifier périodiquement le rappel de ceinture de sécurité, les ceintures de sécurité, les boucles, les plaques de verrouillage, les enrouleurs, les dispositifs de réglage de hauteur des sangles épaulières (option) et les ancrages des ceintures de sécurité, pour s'assurer que tout est en état de fonctionnement. Rechercher d'autres pièces détachées ou endommagées du système de ceinture de sécurité susceptibles d'empêcher le fonctionnement du système de ceinture de sécurité. Consulter votre concessionnaire pour les réparations. Des ceintures de sécurité déchirées, effilochées ou tordues peuvent ne pas protéger en cas d'accident. Les ceintures de sécurité déchirées ou effilochées peuvent se déchirer sous la force des impacts. Si une ceinture est déchirée ou effilochée, la faire remplacer immédiatement. Si une courroie est torsadée, il est possible de la redresser en inversant la plaque de verrouillage sur la sangle. Si la torsion ne peut être corrigée, demander une réparation à votre concessionnaire.

S'assurer que le témoin de rappel des ceintures de sécurité fonctionne. Se reporter à *Rappels de ceinture de sécurité* ⇨ *103*.

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches. Se reporter à *Entretien de ceinture de sécurité* ⇨ *53*.

Entretien de ceinture de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

Les ceintures de sécurité doivent être soigneusement entretenues.

Le matériel de ceinture de sécurité doit être sec et exempt de poussières ou de débris. Si nécessaire, les surfaces dures et la sangle de ceinture de sécurité peuvent être nettoyées avec du savon doux et de l'eau. Veiller à l'absence de poussières ou de débris dans le mécanisme. Si le système comporte des poussières ou des débris, contacter le concessionnaire. Il se peut que des pièces doivent être remplacées pour que le système fonctionne correctement.

⚠ Avertissement

Ne pas blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité : cela pourrait les fragiliser et elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate en cas de collision. N'utiliser que du savon doux et de l'eau tiède pour laver et rincer les sangles des ceintures de sécurité. Laisser sécher les sangles.

Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision

⚠ Avertissement

Le système de ceinture de sécurité peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de ceinture de sécurité endommagé peut ne pas fonctionner convenablement et ne pas protéger la personne qui l'utilise en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire mortelles. Afin de s'assurer que le système de ceinture de sécurité fonctionne de manière adéquate

(Suite)

Avertissement (Suite)

après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Après un accident peu important, le remplacement des ceintures de sécurité peut s'avérer inutile. Mais les ensembles de ceinture utilisés au cours d'un accident peuvent avoir été soumis à de fortes tensions ou endommagés. Consulter votre concessionnaire pour faire inspecter ou remplacer les ensembles de ceinture de sécurité.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système de ceinture de sécurité n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Faire vérifier les prétendeurs de ceinture de sécurité si le véhicule a été impliqué dans un accident, ou si le témoin de disponibilité de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en roulant. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ *103*.

Système de sac gonflable

Le véhicule est doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable frontal pour le conducteur.
- Un sac gonflable frontal pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable de genou pour le conducteur.
- Un sac gonflable de genoux pour le passager avant extérieur.
- Un sac gonflable latéral intégré au siège pour le conducteur.
- Un sac gonflable d'impact latéral intégré au siège pour le passager avant extérieur.

Le véhicule peut également être doté des sacs gonflables suivants :

- Un sac gonflable de longeron de toit pour le conducteur et le passager assis directement derrière le conducteur.
- Un sac gonflable de longeron de toit pour le passager avant extérieur et le passager assis directement derrière le passager avant extérieur.

Tous les sacs gonflables du véhicule possèdent le mot AIRBAG (sac gonflable) sur le garnissage ou l'étiquette, près de l'ouverture de déploiement.

Pour les sacs gonflables avant, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au centre du volant pour le conducteur et au tableau de bord pour le passager avant extérieur.

Pour les sacs gonflables de genoux, le mot AIRBAG figure dans le bas du tableau de bord.

Pour les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve sur le côté du dossier ou sur le côté du siège le plus proche de la porte.

Pour les sacs gonflables de longeron de toit, le mot AIRBAG (sac gonflable) se trouve au plafond ou sur le garnissage.

Les sacs gonflables sont conçus pour compléter la protection apportée par les ceintures de sécurité. Même si les sacs gonflables d'aujourd'hui sont conçus pour réduire les risques de blessures causées par leur force de déploiement, tous les sacs gonflables doivent se déployer très rapidement pour être efficaces.

Voici ce que vous devez savoir à propos des sacs gonflables :

⚠ Avertissement

Même si votre véhicule est équipé de sacs gonflables, si vous ne portez pas votre ceinture de sécurité lors d'une collision, vous risquez d'être blessé grièvement ou tué. Les sacs gonflables sont conçus pour fonctionner avec les ceintures de sécurité mais ne les remplacent pas. En outre, les sacs gonflables ne sont pas conçus pour se déployer dans tous les cas d'accidents. Dans certains cas seules les ceintures de sécurité vous protégeront. Se reporter à *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ *57*.

Le port de votre ceinture de sécurité lors d'une collision aide à réduire les risques de heurter les objets à l'intérieur du véhicule ou d'en être éjecté. Les sacs gonflables sont des « dispositifs supplémentaires de protection » aux ceintures de sécurité. Tous les occupants du véhicule doivent boucler correctement

(Suite)

Avertissement (Suite)

leur ceinture de sécurité, que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Les sacs gonflables se déploient avec une grande pression, plus rapidement qu'en un clin d'œil. Toute personne reposant contre ou se trouvant très proche d'un coussin gonflable qui se gonfle peut être gravement blessée, voire tuée. Ne pas se placer sans raison à proximité d'un sac gonflable, comme par exemple en vous asseyant au bord du siège ou en vous penchant vers l'avant. Les ceintures de sécurité contribuent à vous maintenir dans une bonne position avant et pendant une collision. Porter toujours une ceinture de sécurité, même si le véhicule est doté de sacs gonflables. Le conducteur devrait s'asseoir le plus en arrière possible tout en gardant la maîtrise du véhicule. Les ceintures de sécurité et les sacs gonflables du passager extérieur

(Suite)

Avertissement (Suite)

avant sont plus efficaces quand on s'assied au fond du siège et bien droit, les deux pieds posés sur le sol.

Les occupants assis à proximité des sacs gonflables latéraux montés dans le siège et/ou des sacs gonflables de longeron de toit ne devraient pas s'appuyer ou s'assoupir contre les portes ou les glaces latérales.

⚠ Avertissement

Des enfants se tenant à proximité de n'importe quel sac gonflable quand il se déploie peuvent être gravement blessés ou tués. Toujours attacher correctement les enfants dans le véhicule. Pour savoir comment, voir *Enfants plus âgés* ⇨ *66* ou *Bébés et jeunes enfants* ⇨ *68*.



Le groupe d'instruments du tableau de bord comporte un témoin de disponibilité de sac gonflable comportant le symbole de sac gonflable. Le système vérifie l'intégrité du circuit électrique du sac gonflable et signale l'existence d'un problème électrique. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ *103*.

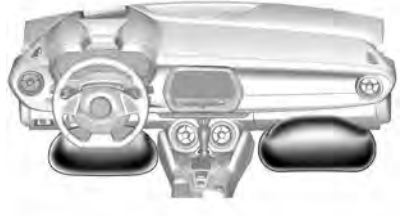
Où se trouvent les sacs gonflables?



Le sac gonflable frontal du conducteur se trouve au centre du volant de direction.



Le sac gonflable avant de passager avant extérieur se trouve dans le tableau de bord du côté passager.



Le sac gonflable du conducteur se trouve en dessous de la colonne de direction. Le sac gonflable du passager avant extérieur se trouve dans la boîte à gants.



Modèle coupé, côté conducteur illustré, côté passager similaire

Sur les modèles coupés, les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant se trouvent sur les côtés des dossiers de siège les plus proches de la porte.



Modèle décapotable, côté conducteur illustré, côté passager similaire

Sur les modèles décapotables, les sacs gonflables d'impact latéral intégrés aux sièges du conducteur et du passager avant se trouvent sur les côtés des dossiers de siège les plus proches de la porte.



Modèle coupé, côté conducteur illustré, côté passager similaire

Sur les modèles coupés, les sacs gonflables de toit pour le conducteur, le passager extérieur avant et les passagers extérieurs de seconde rangée se trouvent dans le plafond, au-dessus des glaces latérales.

⚠ Avertissement

Si un objet quelconque se retrouve entre un occupant et le sac gonflable, il risque de nuire au déploiement ou le déploiement peut projeter l'objet sur cette personne. La trajectoire de déploiement d'un sac gonflable doit être

(Suite)

Avertissement (Suite)

libre. Ne pas fixer ou placer quoi que ce soit sur le moyeu du volant ou sur ou près d'un couvercle de sac gonflable.

Ne pas utiliser d'accessoires de siège pouvant empêcher le déploiement correct d'un sac gonflable latéral monté dans un siège.

Si votre véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit, ne jamais fixer quelque chose sur le toit de votre véhicule en faisant passer une corde ou une sangle par une ouverture de porte ou de glace. Sinon le déploiement d'un sac gonflable de longeron de toit pourrait être empêché.

Quand un sac gonflable doit-il se déployer?

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Voir *Système de sac gonflable* ⇨ *54*. Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer si l'impact dépasse le seuil de déploiement du système de sac gonflable spécifique. Les seuils de déploiement sont utilisés pour prévoir la gravité d'un accident afin de

déployer les sacs gonflables à temps et de protéger les occupants. Le véhicule comporte des capteurs électroniques qui permettent au système de sacs gonflables de déterminer la gravité de l'impact. Les seuils de déploiement peuvent varier selon la conception du véhicule spécifique.

Les sacs gonflables frontaux sont conçus pour se déployer en cas de collision frontale ou quasi frontale modérée à forte afin de réduire le risque de blessures graves à la tête et à la poitrine du conducteur et du passager extérieur avant.

La détermination du moment où les sacs gonflables frontaux se déploieront ne repose pas principalement sur la vitesse du véhicule. Elle dépend de ce qui est heurté, de l'orientation de l'impact et de la vitesse de décélération du véhicule.

Les sacs gonflables frontaux peuvent se gonfler à des vitesses de collision différentes selon que le véhicule heurte un objet de front ou latéralement et selon que l'objet est fixe ou mobile, rigide ou déformable, étroit ou large.

Les sacs gonflables frontaux ne sont pas conçus pour se déployer lors des tonneaux, des collisions arrière et dans de nombreux cas de collisions latérales.

En outre, le véhicule est équipé de sacs gonflables frontaux issus de la technologie de pointe. Ces sacs gonflables frontaux de la technologie de pointe adaptent la protection en fonction de la gravité de l'accident.

Les sacs gonflables des genoux sont conçus pour se déployer lors d'impacts frontaux ou presque frontaux modérés à graves. Les sacs gonflables des genoux ne sont pas conçus pour se déployer lors des retournements du véhicule, lors d'impacts par l'arrière ou lors de la plupart des impacts latéraux.

Le véhicule peut également être pourvu d'un capteur de position de siège qui permet au système de détection de surveiller la position du siège de passager latéral avant. Selon l'équipement, le capteur de position de siège de passager et la boucle de la ceinture de sécurité de passager fournissent l'information utilisée pour déterminer si le sac gonflable des genoux du passager doit être gonflé.

Les sacs gonflables d'impact latéral montés sur le siège sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, selon l'emplacement de l'impact. Les sacs gonflables latéraux montés dans le siège ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts frontaux, des impacts presque frontaux, des retournements ou des impacts arrière. Un sac gonflable d'impact latéral monté dans le siège est conçu pour se déployer du côté du véhicule qui est embouti.

Selon l'équipement, les sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer lors des collisions latérales modérées à graves, en fonction de l'emplacement de l'impact. De plus, ces sacs gonflables de longeron de toit sont conçus pour se déployer en cas de retournement ou d'impact frontal grave. Les sacs gonflables de longeron de toit ne sont pas conçus pour se déployer lors des impacts arrière. Les deux sacs gonflables de longeron de toit se déploient quand l'un ou l'autre côté du véhicule est embouti, si le système de détection prévoit que le véhicule est sur le point de se retourner sur son flanc, ou en cas d'impact frontal grave.

Dans une collision particulière, personne ne peut dire si un coussin gonflable se gonflera simplement parce que le véhicule est endommagé ou en fonction des frais de réparation.

Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable?

Au cours d'un déploiement, le système de détection envoie un signal électrique déclenchant la libération d'un gaz par le gonfleur. Ce gaz remplit le sac gonflable, ce qui provoque le bris du couvercle. L'appareil de gonflage, le sac gonflable et les éléments connexes font tous partie du module de sac gonflable.

Pour les emplacements des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ *56*.

De quelle façon le sac gonflable retient-il?

En cas de collision frontale ou quasi-frontale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter le volant ou le tableau de bord. En cas de collision latérale modérée à sévère, même les occupants portant une ceinture peuvent heurter l'intérieur du véhicule.

Les sacs gonflables augmentent la protection fournie par les ceintures de sécurité en répartissant la force de l'impact de manière plus uniforme par-dessus le corps de l'occupant.

Les sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, selon l'équipement, sont conçus pour maintenir la tête et la poitrine des occupants des sièges extérieurs des première et deuxième rangées. Ces sacs gonflables sont conçus pour réduire le risque d'éjection totale ou partielle en cas de tonneau, bien qu'aucun système ne puisse totalement empêcher de telles éjections.

Mais les sacs gonflables ne seront pas utiles dans de nombreux types de collisions, principalement parce que l'orientation du déplacement des occupants ne correspondra pas à l'emplacement de ces sacs gonflables. Voir *Quand un sac gonflable doit-il se déployer?* ⇨ *57*.

Les sacs gonflables doivent toujours n'être considérés que comme un dispositif de protection complémentaire des ceintures de sécurité.

Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?

Après le déploiement des sacs gonflables frontaux, de genoux et latéraux, ceux-ci se dégonflent rapidement, tellement vite que certaines personnes ne réalisent même pas que des sacs se sont gonflés. Les sacs gonflables des longerons de toit peuvent rester partiellement gonflés pendant un certain temps après le gonflage. Certains composants du module de sac gonflable peuvent rester chauds pendant plusieurs minutes. Pour l'emplacement des sacs gonflables, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ *56*.

Les pièces du sac gonflable qui entrent en contact avec l'occupant peuvent être chaudes, mais pas trop chaudes au toucher. De la fumée et de la poussière peuvent sortir des évents des sacs dégonflés. Le déploiement des sacs gonflables n'entrave pas la vision du conducteur à travers le pare-brise ou sa capacité de diriger le véhicule, ni n'empêche les occupants de quitter le véhicule.

⚠ Avertissement

Lors du déploiement d'un sac gonflable, il y a peut être des particules de poussière dans l'air. Les personnes souffrant d'asthme ou d'autres problèmes respiratoires auront peut-être de la difficulté à respirer. Pour éviter ceci, tous les occupants devraient sortir du véhicule dès qu'ils peuvent le faire en toute sécurité. Si vous souffrez de problèmes

(Suite)

Avertissement (Suite)

respiratoires et que vous ne pouvez pas sortir du véhicule après le déploiement du sac, vous pouvez ouvrir une glace ou une porte pour laisser entrer de l'air frais dans le véhicule. En cas de problèmes de respiration après le déploiement d'un sac gonflable, il faut consulter un médecin.

Le véhicule est doté d'une fonction qui peut automatiquement déverrouiller les portes, allumer l'éclairage intérieur et les feux de détresse, et couper le système d'alimentation en carburant après le déploiement des sacs gonflables. La fonction peut également s'activer, sans déploiement des sacs gonflables, après un événement qui dépasse un seuil prédéterminé. Après avoir coupé puis remis le contact, le système d'alimentation en carburant reprend un fonctionnement normal; les portes peuvent être verrouillées, l'éclairage intérieur peut être éteint, et les feux de détresse peuvent être éteints à l'aide de leurs commandes respectives. Si un de ces systèmes est endommagé au cours de l'accident il peut ne pas fonctionner normalement.

⚠ Avertissement

Une collision suffisamment sévère pour déployer les sacs gonflables risque d'avoir endommagé des fonctions importantes du véhicule, comme le circuit d'alimentation en carburant, le circuit de freinage et la direction, etc. Même si le véhicule peut rouler après une collision modérée, des dégâts peuvent être dissimulés alors qu'ils réduisent la sécurité du véhicule.

Agir avec prudence en tentant de faire redémarrer le moteur après une collision.

Lors de collisions assez graves pour déployer le sac gonflable, le pare-brise se brise habituellement à cause de la déformation du véhicule. Le sac gonflable de passager avant extérieur peut également causer la rupture du pare-brise.

- Les sacs gonflables sont conçus pour se déployer une seule fois. Après le déploiement d'un sac gonflable, vous devez vous procurer certaines pièces de remplacement. Si vous ne changez pas ces pièces, les sacs gonflables ne pourront pas vous protéger lors d'une autre collision. Un nouveau système comprend des modules de sacs gonflables et probablement d'autres pièces. Le manuel d'entretien du véhicule porte sur la nécessité de remplacer les autres pièces.
- Le véhicule est équipé d'un module de détection de collision et de diagnostic qui enregistre les données après une collision. Se reporter à *Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée* ⇨ *384* et *Enregistreurs de données d'événement* ⇨ *385*.
- Seuls les techniciens qualifiés pourraient réparer ou entretenir le système de sac gonflable. Un mauvais entretien peut empêcher le bon fonctionnement du sac gonflable. Consulter votre concessionnaire pour tout service d'entretien.

Système de détection de passager

Ce véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur. Le témoin d'état du sac gonflable de passager s'allume sur la console de pavillon lors du démarrage du véhicule.



États-Unis



Canada et Mexique

Les mots ON (marche) et OFF (arrêt), ou les symboles correspondants, sont visibles pendant la vérification du système. Lorsque la vérification du système est terminée, seul le mot ON ou OFF, ou le symbole correspondant, demeure visible. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ *104*.

Le système de détection des occupants désactive le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux dans certaines conditions. Le système de détection des occupants n'a d'effet sur aucun autre sac gonflable.

Le système de détection de passager fonctionne avec des capteurs incorporés au siège de passager avant extérieur et à la ceinture de sécurité. Les capteurs sont conçus pour détecter la présence d'un passager correctement assis sur son siège et détermine si le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux doit pouvoir se déployer ou non.

Selon les statistiques d'accident, les enfants sont plus en sécurité quand ils sont retenus aux sièges arrière dans des dispositifs adaptés à leur taille et leur poids.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie, puisque le dossier

(Suite)

Avertissement (Suite)

du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si le sac gonflable est désactivé. Toujours placer un siège orienté vers l'avant le plus près possible du siège du passager. Il est préférable de fixer ce type de siège sur la banquette arrière. Envisager l'utilisation d'un second véhicule si la banquette arrière n'est pas disponible à cet effet.

Le système de détection des occupants est conçu pour désactiver le sac gonflable du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, dans les cas suivants :

- Le siège de passager avant extérieur est inoccupé.
- Le système détermine qu'un bébé est assis dans un siège pour bébé.
- Le passager qui occupe le siège avant extérieur se lève, et son poids ne pèse plus sur le siège pendant un certain temps.
- Le système de sacs gonflables ou le système de détection de passager présente une défectuosité importante.

Une fois que le système de détection des occupants a désactivé le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux, le témoin de désactivation s'allumera et restera allumé pour rappeler que les sacs gonflables sont désactivés. Se reporter à *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ *104*.

Le système de détection des occupants est conçu pour activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux chaque fois qu'il détecte qu'une personne adulte est bien installée dans le siège passager avant extérieur. Lorsque le système de détection des occupants permet l'activation des sacs gonflables, le témoin d'activation s'allume et demeure allumé pour vous rappeler que les sacs gonflables sont activés.

Pour certains enfants, incluant les enfants prenant place dans un siège d'enfant, et pour les adultes de très petite taille, il est possible que le système de détection des occupants désactive parfois le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux. Cela dépend de la posture et de la stature de la personne. Toute personne dans le véhicule qui n'est plus en âge d'être attachée à un ensemble de retenue d'enfant doit porter correctement une ceinture de sécurité — que la personne soit protégée par un sac gonflable ou non.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se

(Suite)

Avertissement (Suite)

reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ *103* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Si le témoin d'activation est allumé pour un siège d'enfant

Le système de détection de passager est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal du passager extérieur et le sac gonflable des genoux s'il détermine qu'un enfant en bas âge est présent dans un dispositif de retenue pour enfant. Si un dispositif de retenue pour enfant a été installé et si le témoin d'activation est allumé :

1. Couper le contact.
2. Enlever le siège pour enfant du véhicule.
3. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.

4. Reposer le siège d'enfant en suivant les instructions du fabricant du siège d'enfant et se référer à *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ *79* ou *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ *81*.

   Lors de l'installation du siège pour enfant, s'assurer que l'enrouleur de ceinture de sécurité est verrouillé en tirant la ceinture épaulière entièrement hors de l'enrouleur, même si le siège pour enfant est équipé d'un verrouillage de ceinture de sécurité. Lorsque le verrou de l'enrouleur est activé, la ceinture peut être serrée mais pas tirée hors de l'enrouleur.

5. Si, après la réinstallation du siège pour enfant et le redémarrage du véhicule, le témoin d'activation est toujours allumé, couper le contact. Incliner ensuite légèrement le coussin du siège, s'il est réglable, pour vérifier si le dossier de siège ne pousse pas le siège pour enfant dans le coussin de siège.

   Vérifier également si le siège pour enfant n'est pas coincé sous l'appuie-tête. Si tel est le cas, ajuster l'appuie-tête. Se reporter à *Appuis-têtes* ⇨ *39*.

6. Démarrer le véhicule.

Le système de détection de passager peut désactiver les sacs gonflables pour enfant dans un siège pour enfant, selon la taille de l'enfant. Il est préférable de bien fixer le siège pour enfant sur la banquette arrière. Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant, même si l'indicateur n'est pas allumé.

Si le témoin d'activation est éteint en présence d'un occupant de taille adulte



Si une personne de taille adulte est assise sur le siège du passager avant extérieur, mais que le témoin de désactivation est allumé, il se peut que la personne ne soit pas correctement assise sur le siège ou que le dispositif de verrouillage du siège pour enfant soit engagé. Exécuter les étapes suivantes pour permettre au système de détecter la personne et activer le sac gonflable frontal du passager avant extérieur et le sac gonflable de genoux :

1. Couper le contact.
2. Retirer tout élément additionnel du siège tel que couverture, coussin, housse de siège, dispositif de chauffage ou de massage.
3. S'assurer que le dossier de siège est totalement redressé.
4. Faire s'asseoir la personne droite sur le siège, centrée sur le coussin de siège, les jambes confortablement étendues.
5. Si la ceinture épaulière est complètement tirée, le dispositif de verrouillage de siège d'enfant sera engagé. Ceci peut amener par erreur le système de détection de passager à désengager le sac gonflable destiné aux occupants de taille adulte. Dans ce cas, déboucler la ceinture, laisser la sangle se rembobiner

complètement puis boucler la ceinture de nouveau sans tirer sur la ceinture complètement.

6. Redémarrer le véhicule et laisser cette personne assise dans cette position pendant deux à trois minutes après l'éclairement du témoin d'activation.

⚠ Avertissement

Si le sac gonflable du passager extérieur avant est désactivé pour un occupant de taille adulte, le sac gonflable ne pourra pas se déployer et protéger cette personne en cas d'accident, ce qui augmente le risque de blessures graves, voire de mort. Aucun occupant de taille adulte ne doit se trouver sur le siège du passager extérieur avant si le témoin de désactivation du sac gonflable du passager est allumé.

Facteurs additionnels affectant le fonctionnement du système

Les ceintures de sécurité contribuent à maintenir le passager en position dans le siège pendant les manœuvres du véhicule et le freinage. Ceci aide le système de détection de passager à maintenir le statut du sac gonflable passager. Se reporter à « Ceintures de sécurité » et « Sièges pour enfants », dans l'index, pour plus d'informations au sujet de l'importance de l'utilisation correcte du siège pour enfant.

Une couche épaisse de matériau supplémentaire tel qu'une couverture ou un coussin, ou un équipement d'après-vente tel qu'une housse de siège, un dispositif de chauffage ou de massage peut entraver le bon fonctionnement du système de détection de passager. Nous vous recommandons de ne pas utiliser de housses de sièges ou équipements d'après-vente à l'exception de ceux approuvés par GM pour votre véhicule. Consulter *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ *65* pour plus d'informations au sujet des modifications qui peuvent affecter le fonctionnement du système.

Le témoin d'activation peut être allumé si un objet, par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique, est placé sur un siège inoccupé. Si cela vous gêne, retirer l'objet du siège.

⚠ Avertissement

Le fait de ranger certains articles sous le siège du passager ou entre le coussin de siège du passager et le dossier du siège peut entraver le fonctionnement adéquat du système de détection de passager.

Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables

Les sacs gonflables modifient les conditions d'entretien du véhicule, car leurs éléments son répartis en divers endroits du véhicule. Votre concessionnaire et le manuel d'entretien vous fourniront des renseignements sur l'entretien du véhicule et des sacs gonflables. Pour acheter un manuel d'entretien, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ *382*.

⚠ Avertissement

Un sac gonflable peut encore se déployer au cours d'un entretien mal effectué jusqu'à 10 secondes après l'arrêt du véhicule et le débranchement de la batterie. Vous pouvez être blessé si vous

(Suite)

Avertissement (Suite)

êtes près d'un sac gonflable lorsqu'il se déploie. Éviter les connecteurs jaunes. Ils font probablement partie du système de sacs gonflables. S'assurer que les méthodes appropriées d'entretien sont suivies et que le travail est effectué par une personne dûment qualifiée.

Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables

L'ajout d'accessoires qui modifient le cadre du véhicule, le système de pare-chocs, la hauteur, la tôle avant ou latérale peut nuire au bon fonctionnement du système de sacs gonflables.

Le fonctionnement du système de sac gonflable peut également être affecté par la modification, incluant une réparation ou un remplacement incorrect des pièces suivantes :

- Système de sac gonflable, incluant les modules de sac gonflable, les capteurs d'impact avant ou latéraux, le module de détection et de diagnostic ou le câblage de sac gonflable.
- Sièges avant, incluant les coutures ou les fermetures éclair
- Ceintures de sécurité
- Volant de direction, tableau de bord, console de plafond, garniture du plafond ou garniture des montants
- Joints intérieurs de porte, incluant les haut-parleurs

Votre revendeur et le matériel d'entretien contiennent des informations sur l'emplacement des modules et capteurs de coussin gonflable, le module de détection et de diagnostic, le câblage des coussins gonflables ainsi que les procédures de remplacement concernées.

En outre, le véhicule est doté d'un système de détection de passager pour la position du passager avant extérieur, qui comprend des capteurs intégrés au siège du passager. Le système de détection de passager peut ne pas fonctionner correctement si la garniture originale du siège est remplacée par une housse ou un revêtement non GM ou d'une garniture ou d'un revêtement GM conçu pour un véhicule différent. Tout élément, comme par exemple un chauffage de siège ou un coussin ou dispositif d'amélioration du confort, installé sur ou sous le revêtement du siège, peut également interférer avec le fonctionnement du système de détection de passager. Cet élément peut empêcher le déploiement correct du (des) sac(s) gonflable(s) du passager ou empêcher que le système de détection des occupants ne désactive correctement le(s) sac(s) gonflable(s) du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *60*.

Si le véhicule est doté de sacs gonflables de longeron de toit anti-tonneaux, consulter *Pneus et roues de dimensions variées* ⇨ *327* pour d'importantes informations supplémentaires.

Si le véhicule doit être modifié suite à un handicap et que vous avez des questions à poser au sujet des conséquences des modifications sur le système des coussins gonflables du véhicule, ou si vous avez des questions au sujet de l'influence des modifications sur le système de coussin anti-choc pour une raison quelconque, appeler l'assistance à la clientèle. Se reporter à *Bureaux d'assistance à la clientèle* ⇨ *375*.

Vérification du système de sac gonflable

Le système de sacs gonflables n'a pas besoin d'entretien régulier ou de remplacement. S'assurer que le témoin de disponibilité de

sac gonflable fonctionne. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ *103*.

Attention

Si un recouvrement de sac gonflable est endommagé, ouvert ou brisé, le sac gonflable peut ne pas fonctionner correctement. Ne pas ouvrir ou briser les recouvrements de sac gonflable. S'il existe des recouvrements de sac gonflable ouverts ou brisés, faire remplacer le recouvrement et/ou le module de sac gonflable. Pour l'emplacement des modules de sac gonflable, se reporter à *Où se trouvent les sacs gonflables?* ⇨ *56*. Consulter votre concessionnaire pour la réparation.

Remplacement des pièces du système de sacs gonflables après une collision

⚠ Avertissement

Les systèmes de sacs gonflables peuvent être endommagés si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système de sac gonflable endommagé peut ne pas vous protéger convenablement et ne pas protéger les occupants d'un véhicule en cas d'accident, ce qui peut entraîner des blessures graves, voire la mort. Afin de vous assurer que les systèmes de sacs gonflables fonctionnent de manière adéquate après un accident, les faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si un sac gonflable se déploie, il vous faudra remplacer certaines pièces du système de sacs gonflables. Consulter votre concessionnaire pour une intervention.

Si le témoin de sac gonflable reste allumé après le démarrage du véhicule ou s'allume en cours de route, il se peut que le système de sacs gonflables ne fonctionne pas correctement. Faire procéder immédiatement à l'entretien du véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ *103*.

Sièges pour enfants

Enfants plus âgés



Les enfants qui sont trop grands pour des sièges d'appoint devraient porter les ceintures de sécurité du véhicule.

Les instructions du fabricant accompagnant le siège d'appoint indiquent les limites de poids et de taille de ce siège. Utiliser un

siège d'appoint et une ceinture-baudrier jusqu'à ce que l'enfant passe le test d'ajustement ci-dessous :

- L'asseoir en le reculant complètement sur le siège. Ses genoux se plient-ils au bord du siège? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- Boucler la ceinture-baudrier. La ceinture épaulière repose-t-elle sur l'épaule? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, essayer d'utiliser le guide de confort de ceinture de sécurité arrière, s'il est disponible. Se reporter à « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier* ⇨ *50*. En l'absence de guide de confort, ou si la ceinture épaulière ne repose toujours pas sur l'épaule, revenir au siège d'appoint.
- La ceinture abdominale s'ajuste-t-elle le plus bas possible sur le bassin, juste au-dessus des cuisses? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.
- L'ajustement correct de la ceinture de sécurité peut-il être maintenu pendant tout le trajet? Si oui, poursuivre. Dans le cas contraire, revenir au siège d'appoint.

Q: Quelle est la façon appropriée de porter des ceintures de sécurité?

A: Un enfant plus âgé devrait porter une ceinture-baudrier et bénéficier de la protection supplémentaire d'une ceinture épaulière. La ceinture épaulière ne devrait pas passer devant le visage ou le cou. La ceinture ventrale devrait être portée bas sur les hanches, bien ajustée et touchant à peine les cuisses. Ceci applique la force de la ceinture sur le bassin de l'enfant en cas d'accident. Elle ne devrait jamais être portée sur l'abdomen. Ceci pourrait causer des blessures graves et même des blessures internes fatales lors d'une collision.

Consulter également « Guides de confort de ceinture de sécurité arrière » sous *Ceinture-baudrier* ⇨ *50*.

Les statistiques des accidents démontrent que les enfants sont en plus grande sécurité quand ils sont attachés dans une position d'assise arrière.

Lors d'une collision, les enfants qui ne sont pas attachés peuvent heurter d'autres occupants qui le sont ou peuvent être éjectés du véhicule. Les enfants plus âgés doivent bien porter les ceintures de sécurité.

⚠ Avertissement

Ne jamais laisser plus d'un enfant partager la même ceinture de sécurité. La ceinture de sécurité ne peut pas bien répartir les forces d'impact. Lors d'une collision, les enfants peuvent s'écraser l'un contre l'autre et être grièvement blessés. Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une personne à la fois.



⚠ Avertissement

Un enfant ne peut porter la ceinture de sécurité épaulière sous les bras ou derrière son dos au risque de blessure par

(Suite)

Avertissement (Suite)

manque de retenue par la ceinture épaulière. L'enfant risque de se déplacer trop loin et de se blesser la tête et le cou. Il risque aussi de glisser sous la ceinture abdominale. La force de la ceinture s'appliquerait directement sur l'abdomen, causant une blessure grave ou fatale. La ceinture épaulière doit passer par-dessus l'épaule et à travers la poitrine.



Bébés et jeunes enfants

Tout le monde dans un véhicule a besoin de protection y compris les bébés et les enfants! Ni la distance parcourue, ni l'âge ni la taille de l'occupant ne changent le besoin, pour tout le monde, d'utiliser les dispositifs de protection. En effet, la loi de chaque province canadienne et de chaque État américain exige que les enfants, jusqu'à un certain âge, soient attachés dans un véhicule.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou tués si la ceinture d'épaule est portée derrière leur dos, sous leurs jambes ou enroulée autour de leur cou. La ceinture d'épaule peut se resserrer, mais ne peut pas être relâchée si elle est verrouillée. La ceinture d'épaule se verrouille lorsqu'elle est tirée jusqu'à l'extérieur de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsque la ceinture de sécurité est complètement rentrée dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se déverrouiller si elle est enroulée autour de l'enfant. Ne laissez jamais les enfants

(Suite)

Avertissement (Suite)

sans surveillance dans un véhicule et ne permettez jamais aux enfants de porter la ceinture de sécurité de manière inappropriée ou de jouer avec elle.

Chaque fois que des enfants en bas âge et de jeunes enfants circulent dans les véhicules, il doivent bénéficier de la protection apportée par des sièges pour enfants adéquats. Ni le système de ceinture de sécurité du véhicule ni le système de sacs gonflables ne sont conçus pour eux.

Les enfants qui ne sont pas attachés correctement peuvent heurter d'autres personnes ou être éjectés du véhicule.

⚠ Avertissement

Une personne ne devrait jamais tenir un bébé ou un enfant dans ses bras quand elle prend place à bord d'un véhicule. En effet, lors d'une collision, le poids d'un bébé est tel qu'il sera impossible de le retenir. Par exemple, lors d'une collision à une vitesse de 40 km/h (25 mi/h) seulement, le poids d'un bébé de 5,5 kg

(Suite)

Avertissement (Suite)

(12 lb) exercera soudainement une force de 110 kg (240 lb) sur les bras de la personne qui le transporte. Un bébé ou un enfant devrait être attaché dans un siège pour enfant adéquat.



⚠ Avertissement

Les enfants proches d'un coussin gonflable qui se déploie peuvent être grièvement blessés ou même tués. Ne jamais placer un siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans le siège latéral avant. Le placer dans un siège arrière. Un siège

(Suite)

Avertissement (Suite)

d'enfant dirigé vers l'avant doit aussi être placé dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège latéral avant, toujours reculer au maximum le siège du passager.



Les sièges pour enfants sont des dispositifs utilisés pour retenir, asseoir ou installer des enfants dans le véhicule. Ils sont parfois appelés sièges auto pour enfants.

Il existe trois types de sièges pour enfants :

- Sièges pour enfant orientés vers l'avant
- Sièges pour enfant orientés vers l'arrière
- Rehausseurs

Le siège adapté à votre enfant dépend de sa taille, de son poids et de son âge, et aussi de la compatibilité du siège avec le véhicule dans lequel il sera utilisé.

Pour chaque type de dispositif de sièges pour enfants, il existe de nombreux modèles différents. Lorsque vous achetez un siège pour enfant, assurez-vous qu'il est conçu pour être utilisé dans un véhicule automobile et qu'il est certifié conforme aux normes fédérales américaines ou canadiennes de sécurité des véhicules automobiles. Si c'est le cas, le siège pour enfant portera une étiquette indiquant qu'il est conforme aux normes fédérales de sécurité des véhicules à moteur. Le site web de la NHTSA comprend une liste des fabricants de sièges automobiles enregistrés (https://www.nhtsa.gov) et des liens vers leurs pages d'enregistrement pour les consommateurs. L'enregistrement aide les fabricants à identifier les acheteurs pour les avis de rappel.

Le manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant indique les limites de poids et de taille relatives à ce siège pour enfant

spécifique. De plus, il existe de nombreux types de sièges pour enfants ayant des besoins particuliers.

⚠ Avertissement

Pour réduire le risque de blessures au cou et à la tête lors d'un accident, les bébés et les tout-petits doivent être installés dans des sièges pour enfants orientés vers l'arrière jusqu'à l'âge de deux ans ou jusqu'à ce qu'ils atteignent les limites de hauteur et de poids maximales de leur siège pour enfant.

⚠ Avertissement

Les os du bassin d'un jeune enfant sont encore si petits que la ceinture de sécurité du véhicule pourrait ne pas rester sur les os du bassin comme elle le devrait. Au contraire, elle pourrait remonter sur l'abdomen de l'enfant. Lors d'une collision, la ceinture exercerait alors la force de l'impact sur une partie du corps qui n'est pas protégée par aucune ossature, ce qui pourrait entraîner des

(Suite)

Avertissement (Suite)

blessures graves ou fatales. Un jeune enfant devrait toujours être attaché dans un siège pour enfant approprié.

Appareils de retenue pour enfant



Siège pour enfant orienté vers l'arrière

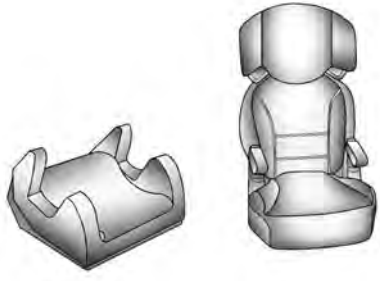
Un siège pour enfants orienté vers l'arrière assure une retenue en maintenant le dos de l'enfant plaqué contre la surface d'assise du siège.

Le harnais retient le bébé en place dans le siège lors d'une collision.



Siège pour enfant orienté vers l'avant

Un siège pour enfants orienté vers l'avant permet de retenir le corps de l'enfant par l'intermédiaire du harnais.



Sièges d'appoint

Un siège d'appoint permet aux enfants n'ayant plus besoin d'un siège pour enfant orienté vers l'avant d'utiliser le système de ceintures de sécurité du véhicule. Les sièges d'appoint sont conçus pour améliorer l'ajustement d'une ceinture de sécurité du véhicule sur le corps de l'enfant en attendant que l'enfant soit assez grand pour que les ceintures de sécurité du véhicule s'ajustent au bon endroit sur son corps sans utiliser un siège d'appoint. Se reporter au test d'ajustement de ceinture de sécurité sous *Enfants plus âgés* ⇨ *66*.

Fixation d'un siège d'enfant supplémentaire dans le véhicule

⚠ Avertissement

En cas de collision, si le siège pour enfant n'est pas correctement fixé dans le véhicule, un enfant risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer le siège pour enfant correctement dans le véhicule à l'aide de la ceinture de sécurité ou au système LATCH, selon les instructions fournies avec le siège d'enfant et celles contenues dans le présent manuel.

Pour réduire les risques de blessure, le siège pour enfants doit être fixé dans le véhicule. Les sièges pour enfants doivent être fixés dans les sièges du véhicule par des ceintures abdominales ou par la portion de ceinture abdominale d'une ceinture-baudrier, ou par le système LATCH. Voir *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ *73* pour plus d'informations. N'utilisez jamais de prolongateur de ceinture de sécurité lorsque vous installez un siège pour enfants. N'utilisez que des sièges et des équipements connexes certifiés conformes aux normes fédérales américaines ou canadiennes de sécurité des véhicules automobiles pour fixer un siège pour enfants. Les enfants peuvent être mis en danger lors d'un accident si le siège pour enfants n'est pas correctement fixé dans le véhicule.

Lors de la fixation d'un siège pour enfant supplémentaire, se reporter à ce qui suit :

1. Étiquettes d'instructions apposées sur le siège pour enfant
2. Manuel d'instructions fourni avec le siège pour enfant
3. Guide du propriétaire de ce véhicule

Les instructions du siège pour enfant sont importantes; si elles ne sont pas disponibles, obtenir une copie de remplacement auprès du fabricant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Dans certaines régions, des techniciens certifiés de sécurité pour passagers enfants (CPST) peuvent inspecter et montrer comment utiliser et installer correctement les sièges d'enfants. Aux États-Unis, se référer au site internet de la National Highway Traffic Safety Administration

(NHTSA) pour trouver la station d'inspection de sièges d'enfants la plus proche. Pour la disponibilité de CPST au Canada, vérifier avec Transport Canada ou avec le bureau provincial du ministère des transports.

Installation de l'enfant sur le siège d'enfant

⚠ Avertissement

En cas de collision, si l'enfant n'est pas correctement attaché dans le siège d'enfant, il risque d'être sérieusement blessé ou tué. Fixer l'enfant correctement selon les instructions fournies avec ce siège d'enfant.

Où installer l'appareil de retenue

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé approprié fixé sur un siège arrière.

Autant que possible, les enfants de 12 ans et moins doivent être attachés dans une position d'assise à l'arrière.

Ne jamais mettre un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis dans un siège pour enfant orienté vers l'arrière est important en cas de déploiement du sac gonflable.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable du passager avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. S'assurer que le sac gonflable est désactivé avant d'utiliser un siège d'enfant orienté vers l'arrière sur le siège avant.

Même si le système de détection de passager a mis hors fonction le sac gonflable frontal du passager avant, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière. S'il est nécessaire d'attacher un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant, toujours reculer au maximum le siège du passager. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ *60* pour obtenir de plus amples renseignements.

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière à l'aide des ceintures de sécurité, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Les sièges pour enfant et les sièges rehausseurs peuvent avoir des tailles très différentes et certains peuvent s'adapter mieux que d'autres sur certains sièges du véhicule. Ne pas installer de siège pour enfant sur un siège arrière là où il ne peut être fixé solidement.

Selon l'endroit où vous placez le siège pour enfant et la taille de celui-ci, vous pouvez ne pas pouvoir accéder aux ceintures de sécurité adjacentes ou aux systèmes LATCH pour des passagers ou des sièges enfant supplémentaires. Les positions de sièges adjacentes ne doivent pas être utilisées si le siège pour enfant empêche l'accès ou interfère avec le passage de la ceinture de sécurité.

Le siège situé devant un dispositif de retenue pour enfants installé doit être réglé de manière à assurer une installation correcte conformément au manuel du dispositif de retenue pour enfants.

Quel que soit l'emplacement d'installation du siège pour enfant, veiller à bien suivre ses instructions et fixer correctement le dispositif de retenue pour enfant.

Ne pas oublier qu'un siège d'enfant non fixé peut se déplacer lors d'une collision ou d'un arrêt soudain et blesser les occupants du véhicule. S'assurer que tout siège d'enfant est bien fixé dans le véhicule même lorsqu'il est inoccupé.

Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)

Le système LATCH fixe un siège pour enfant en toute sécurité pendant la conduite ou en cas d'accident. Les accessoires LATCH du siège pour enfant sont utilisés pour fixer le siège pour enfant aux points d'ancrages du véhicule. Le système LATCH est conçu pour faciliter l'installation d'un siège pour enfant.

Pour utiliser le système LATCH de votre véhicule, un siège pour enfant avec des fixations LATCH est nécessaire. Les sièges pour enfant orientés vers l'arrière et vers l'avant compatibles avec le système LATCH peuvent être correctement installés avec les ancrages LATCH ou les ceintures de sécurité du véhicule. Ne pas utiliser les ceintures de sécurité et le système d'ancrage LATCH pour fixer un siège pour enfant orienté vers l'arrière ou vers l'avant.

Les sièges rehausseurs utilisent les ceintures de sécurité du véhicule pour attacher l'enfant et le siège rehausseur. Si le fabricant recommande de fixer le siège rehausseur avec le système LATCH, ceci est possible à condition que le siège rehausseur puisse être correctement positionné et en l'absence d'interférence avec le positionnement correct de la ceinture à trois points sur l'enfant.

Veiller à suivre les instructions fournies avec le siège pour enfant ainsi que les instructions de ce manuel.

En installant un siège pour enfant avec une fixation supérieure, vous devez également utiliser les ancrages inférieurs ou les ceintures de sécurité pour le fixer correctement. Un siège pour enfant ne doit jamais être installé en utilisant uniquement la fixation et l'ancrage supérieurs.

Pour un siège pour enfant pourvu d'un harnais à 5 points d'ancrages et orienté vers l'avant, où le poids combiné de l'enfant et du siège ne dépasse pas 29,5 kg (65 lb), utiliser soit les ancrages LATCH inférieurs avec l'ancrage de sangle supérieure, soit la ceinture de sécurité avec l'ancrage de sangle supérieure. Lorsque le poids combiné de l'enfant et du siège dépasse 29,5 kg (65 lb), utiliser la ceinture de sécurité avec l'ancrage de sangle supérieure uniquement.

Méthodes recommandées pour fixer les sièges pour enfants

Type de siège	**Poids combiné de l'enfant + siège pour enfant**	**N'utiliser que les méthodes de fixation approuvées indiquées par un X**			
		LATCH – Ancrages inférieurs uniquement	**Ceinture de sécurité uniquement**	**LATCH** – Ancrages inférieurs et ancrage de sangle supérieure	**Ceinture de sécurité et ancrage de sangle supérieure**
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)	**X**	**X**		
Siège d'enfant orienté vers l'arrière	Supérieur à 29,5 kg (65 lb)		**X**		
Siège pour enfant orienté vers l'avant	Jusqu'à 29,5 kg (65 lb)			**X**	**X**
Siège pour enfant orienté vers l'avant	Supérieur à 29,5 kg (65 lb)				**X**

Voir *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ *79* ou *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ *81*.

Les sièges pour enfants construits après Mars 2014 comportent une étiquette mentionnant le poids corporel maximum admissible d'un enfant pour installer le siège avec le système LATCH.

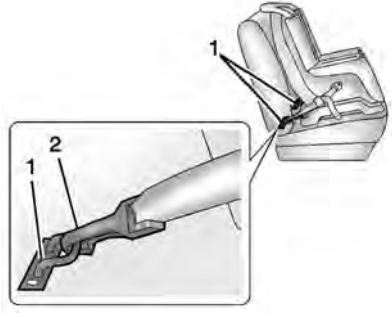
La suite explique comment fixer un siège pour enfant avec ces fixations dans le véhicule.

Les places assises du véhicule ne disposent pas toutes d'ancrages inférieurs. Dans ce cas, la ceinture de sécurité doit être utilisée (avec l'ancrage supérieur, le cas échéant) pour fixer le siège pour enfants. Voir *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)* ⇨ *79* ou *Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)* ⇨ *81*.

Au Canada, la réglementation exige que les sièges pour enfants disposent d'une sangle supérieure et que celle-ci soit attachée. Les modèles décapotables ne disposent pas d'ancrages de sangle supérieure pour accueillir tel siège. Si la réglementation locale ou nationale exige que la sangle

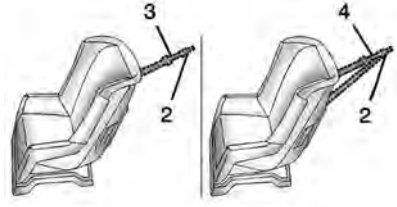
supérieure soit ancrée, ce qui n'est pas possible pour ce type de véhicule, ne pas utiliser de siège pour enfants.

Ancrages inférieurs



Les ancrages inférieurs (1) consistent en des barres métalliques construites dans le véhicule. Chaque place assise équipée du système LATCH et susceptible de recevoir un siège d'enfant muni de fixations inférieures dispose de deux ancrages inférieurs (2).

Ancrage de sangle supérieure



Une sangle supérieure (3,4) est utilisée pour fixer la partie supérieure du siège d'enfant au véhicule. Un ancrage de sangle supérieure est intégré dans le véhicule. Le crochet de fixation de la sangle supérieure (2) situé sur le siège d'enfant est raccordé à l'ancrage de sangle supérieure situé dans le véhicule, ce qui permet de réduire le mouvement vers l'avant et la rotation du siège d'enfant pendant la conduite ou en cas de collision.

Il est possible que le siège pour enfant dispose d'une sangle simple (3) ou d'une sangle double (4). Chacune sera munie d'un seul crochet de fixation (2) permettant de fixer la sangle supérieure à l'ancrage.

Certains sièges pour enfant équipés de sangle supérieure sont conçus pour être utilisés avec une sangle supérieure fixée ou non. D'autres exigent la fixation permanente de la sangle supérieure. Au Canada, la loi stipule que les sièges pour enfant orientés vers l'avant doivent disposer d'une sangle supérieure et que la sangle doit être fixée. Veiller à lire et suivre les instructions relatives au siège pour enfant.

Emplacements de l'ancrage inférieur et de l'ancrage de sangle supérieure

Siège arrière - Modèle coupé



: Places assises avec ancrages de sangle supérieure.

: Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Siège arrière - Modèle décapotable



: Places assises munies de deux ancrages inférieurs.

Ancrages inférieurs

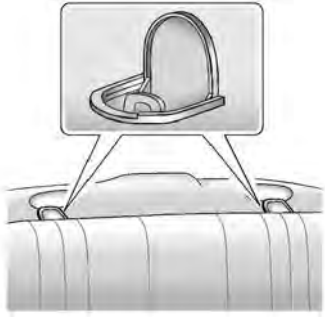


Pour vous permettre de repérer les ancrages inférieurs, chaque place assise équipée d'ancrages inférieurs comporte deux étiquettes situées près de la nervure médiane de capot, entre le dossier du siège et le coussin du siège.



Les ancrages extérieurs et inférieurs se trouvent derrière les ouvertures verticales de la garniture de siège.

Ancrages d'attache supérieurs



Sur les Coupés, les ancrages de sangle supérieure se situent sur le bouclier du dossier du siège arrière.



Pour permettre la réparation des ancrages de sangle supérieure, le symbole correspondant se trouve sur le couvercle de l'ancrage.

Les modèles décapotables ne sont pas munis d'ancrages de sangle supérieure servant à fixer un siège d'enfant dans n'importe quelle position.

Veiller à utiliser un ancrage situé directement derrière la place assise où le siège pour enfants sera placé.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position dépourvue d'ancrage d'attache supérieure si la loi exige que l'attache supérieure soit fixée, ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être fixée.

Selon les statistiques d'accident, les enfants et les bébés sont plus en sécurité dans un siège pour enfant ou pour bébé fixé sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ *72* pour de plus amples informations.

Fixation d'un siège pour enfant conçu pour être utilisé avec le système LATCH

⚠ Avertissement

Un enfant risque être gravement blessé, voire tué, dans un accident si le siège pour enfants n'est pas correctement fixé

(Suite)

Avertissement (Suite)

dans le véhicule au moyen des ancrages LATCH ou de la ceinture de sécurité du véhicule. Suivre les instructions fournies avec le siège pour enfants et les instructions contenues dans ce manuel.

⚠ Avertissement

Pour réduire le risque de blessures graves ou mortelles lors d'une collision, ne pas attacher plus d'un siège pour enfants à un seul point d'ancrage. Le fait d'attacher plus d'un siège pour enfants sur un seul point d'ancrage pourrait provoquer le desserrage du point d'ancrage ou de la fixation, voir même leur rupture, lors d'une collision. Un enfant ou d'autres occupants pourraient être blessés.

⚠ Avertissement

Les enfants peuvent être gravement blessés ou étranglés si une ceinture épaulière est enroulée autour de leur cou. La ceinture épaulière peut serrer mais ne

(Suite)

Avertissement (Suite)

peut pas être desserrée si elle est verrouillée. La ceinture épaulière se verrouille lorsqu'elle est entièrement déroulée hors de l'enrouleur. Elle se déverrouille lorsqu'il lui est possible de se rétracter entièrement dans l'enrouleur, mais elle ne peut pas se rétracter si elle est enroulée autour du cou d'un enfant. Si la ceinture épaulière est verrouillée et serrée autour du cou d'un enfant, la seule solution pour desserrer la ceinture consiste à la couper.

Boucler toutes les ceinture de sécurité non utilisées derrière le dispositif de retenue pour enfants afin que les enfants ne puissent pas les atteindre. Tirer entièrement la ceinture épaulière hors de l'enrouleur pour activer le verrouillage et serrer la ceinture derrière le dispositif de retenue pour enfants une fois que le dispositif de retenue pour enfants a été installé.

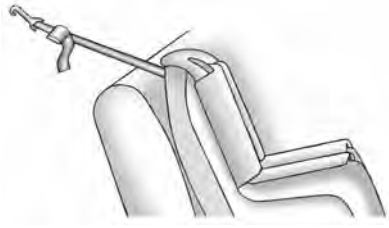
Attention

Les fixations LATCH ne peuvent frotter contre les ceintures de sécurité au risque de les endommager. Au besoin, déplacer les ceintures de sécurité pour éviter le frottement contre les fixations LATCH.

Ne pas replier le dossier de siège arrière lorsqu'il est occupé. Ne pas replier le siège arrière vide avec une ceinture de sécurité bouclée, au risque d'endommager la ceinture ou le siège. Déboucler la ceinture de sécurité et la replacer en position de rangement avant de replier le siège.

Si vous devez fixer plus d'un siège pour enfant sur le siège arrière, se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 72.

1. Attacher et serrer les fixations inférieures aux ancrages inférieurs. Si le siège pour enfant ne dispose pas de fixations inférieures ou si la position assise voulue n'est pas dotée d'ancrages inférieurs, fixer le siège pour enfant au moyen de la sangle supérieure et de la ceinture de sécurité. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux instructions contenues dans ce manuel.
   1.1. Repérer les ancrages inférieurs correspondant à la position assise désirée.
   1.2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
   1.3. Attacher et serrer les fixations inférieures du siège pour enfant aux ancrages inférieurs.
2. Si le fabricant du siège pour enfant recommande de fixer la sangle supérieure, l'attacher et la serrer à l'ancrage de sangle supérieure, le cas échéant. Se reporter au mode d'emploi du siège pour enfant et aux étapes qui suivent :
   2.1. Repérer l'ancrage de sangle supérieure.
   2.2. Acheminer, fixer et serrer la sangle supérieure conformément aux instructions fournies avec votre siège pour enfant et suivre les instructions suivantes :



Si le siège d'enfant est muni d'une seule sangle, acheminer la sangle sur le dossier du siège.



Si le siège d'enfant est muni d'une sangle double, acheminer la sangle sur le dossier du siège.

3. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire du système LATCH et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Une installation correcte du siège d'enfant ne devrait pas laisser un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Remplacement de pièce de système LATCH après une collision

⚠ Avertissement

Le système LATCH peut être endommagé si le véhicule est impliqué dans un accident. Un système LATCH endommagé peut ne pas retenir convenablement un siège pour enfant en cas d'accident, entraînant des blessures graves, voire la mort. Afin de s'assurer que le système LATCH fonctionne de manière adéquate après un accident, le faire vérifier par le concessionnaire et procéder au plus vite à tout remplacement nécessaire.

Si le véhicule est équipé du système LATCH et s'il était utilisé au cours d'un accident, certaines pièces du système LATCH devront être remplacées.

De nouvelles pièces et des réparations peuvent être nécessaires même si le système LATCH n'a pas été utilisé au moment de l'accident.

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège arrière)

En fixant un siège pour enfant à la position d'assise arrière, étudier le mode d'emploi du siège pour enfant pour s'assurer de sa compatibilité avec le véhicule.

Si le siège pour enfant est doté d'un système LATCH, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ *73* pour connaître la méthode de pose de votre siège pour enfant et où l'installer en utilisant le LATCH. Si le siège est fixé à l'aide d'une ceinture de sécurité et utilise une sangle supérieure, se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ *73* pour connaître les emplacements des ancrages de sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Si le siège pour enfant ou la position du siège du véhicule ne comporte pas de système LATCH, utiliser la ceinture de sécurité pour fixer le siège pour enfant. Veiller à bien suivre les instructions d'installations livrées avec le siège.

S'il faut installer plusieurs sièges pour enfant à l'arrière, veiller à lire *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ 72.

1. Placer le siège d'enfant sur le siège.
2. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.



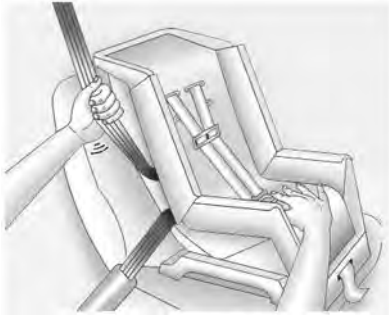
3. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.

   Le bouton-poussoir utilisé pour libérer la plaque de verrouillage doit être visible et non masqué par le siège pour enfant. Le siège pour enfant ne doit pas être en contact direct avec le bouton-poussoir.



4. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



5. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 4 et 5.
6. Si le siège d'enfant est pourvu d'une sangle supérieure, suivre les instructions du fabricant du siège relatives à l'utilisation de la sangle supérieure. Se reporter à *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ *73*.
7. S'assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d'y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser s'enrouler complètement. Si la sangle supérieure est fixée à un ancrage de sangle supérieure, la déconnecter.

Installation de sièges pour enfant (Avec la ceinture de sécurité dans le siège avant)

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Il est plus sécuritaire de fixer un siège pour enfant orienté vers l'avant sur un siège arrière. Se reporter à *Où installer l'appareil de retenue* ⇨ *72*.

De plus, le véhicule est équipé d'un système de détection de passager qui est conçu pour désactiver le sac gonflable frontal et le sac gonflable de genoux du passager avant extérieur dans certaines conditions. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *60* et *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ *104* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Ne jamais placer un siège pour enfant orienté vers l'arrière à l'avant. Le risque pour un enfant assis sur un siège orienté vers l'arrière est très grand si le sac gonflable se déploie.

⚠ Avertissement

Un enfant assis dans un siège d'enfant orienté vers l'arrière peut être gravement blessé ou tué si le sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie, puisque le dossier du siège d'enfant orienté vers l'arrière serait très près du sac gonflable déployé. Un enfant assis dans le siège d'enfant orienté vers l'avant peut être gravement blessé ou tué si le

(Suite)

Avertissement (Suite)

sac gonflable frontal du passager latéral avant se déploie et que le siège du passager est dans une position avancée.

Même si le système de détection des occupants a mis hors fonction le(s) sac(s) gonflable(s) du passager avant extérieur, aucun système n'est infaillible. Personne ne peut garantir qu'un sac gonflable ne se déploiera pas dans certaines circonstances inhabituelles, même s'il est hors fonction.

Placer le siège pour enfant dirigé vers l'arrière dans un siège arrière, même si le sac gonflable est désactivé. Si vous fixez un siège d'enfant orienté vers l'avant dans le siège de passager avant extérieur, toujours reculer au maximum le siège. Il est préférable d'attacher un siège d'enfant sur un siège arrière.

Se reporter à la rubrique *Système de détection de passager* ⇨ *60* pour obtenir de plus amples renseignements.

Si le siège pour enfant utilise une sangle supérieur, voir *Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)* ⇨ *73* pour connaître les emplacements de la sangle supérieure.

Ne pas assujettir un siège pour enfant à une position qui ne dispose pas d'ancrage d'attache supérieure si une loi exige l'ancrage de l'attache supérieure ou si le mode d'emploi du siège pour enfant indique que l'attache supérieure doit être ancrée.

Au Canada, la loi exige qu'un siège pour enfant dirigé vers l'avant soit muni d'une attache supérieure et que cette attache soit fixée.

Lors de l'utilisation de la ceinture-baudrier pour fixer le siège pour enfant dans cette position, suivre les directives jointes au siège pour enfant et les instructions suivantes :

1. Déplacer le siège vers l'arrière aussi loin que possible avant de fixer un siège pour enfant en position vers l'avant. Déplacer le siège vers le haut ou relever le dossier, au besoin, pour installer solidement le siège.

   Le bouton-poussoir utilisé pour libérer la plaque de verrouillage doit être visible et non masqué par le siège pour enfant. Le siège pour enfant ne doit pas être en contact direct avec le bouton-poussoir.

   Lorsque le système de détection du passager a désactivé le sac gonflable frontal et le sac gonflable des genoux du passager extérieur avant, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager doit s'allumer et rester allumé lorsque le véhicule démarre. Voir *Témoin de l'état du sac gonflable du passager* ⇨ *104*.
2. Placer le siège d'enfant sur le siège.
3. Prendre la plaque de blocage et passer les parties ventrale et épaulière de la ceinture de sécurité du véhicule au travers ou autour du siège pour enfant. Les directives accompagnant le siège pour enfant indiquent la façon de procéder.

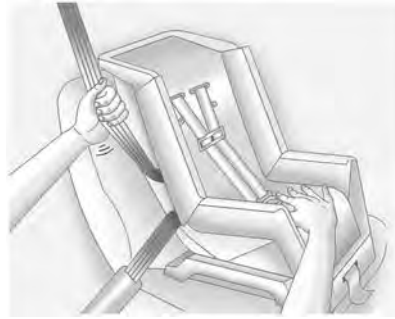


4. Enfoncer la plaque de blocage dans la boucle jusqu'à ce que vous entendiez un déclic.

   Positionner le bouton de déblocage de la boucle, à l'écart du siège pour enfants, de manière à pouvoir détacher rapidement la ceinture de sécurité en cas de besoin.



5. Tirer la ceinture diagonale à fond du rétracteur pour enclencher le verrouillage. Lorsqu'il est verrouillé, la ceinture peut être attachée mais non tirée du rétracteur.



6. Pour serrer la ceinture, tirer sur la ceinture épaulière pour serrer la ceinture ventrale tout en appuyant sur le siège d'enfant, puis introduire la ceinture épaulière dans l'enrouleur. En cas de pose d'un siège d'enfant orienté vers l'avant, utiliser le genou pour appuyer sur le siège d'enfant tout en serrant la ceinture.

   Essayer de tirer la ceinture du rétracteur pour s'assurer qu'il est verrouillé. S'il ne l'est pas, répéter les étapes 5 et 6.

7. S’assurer que le siège pour enfant est solidement fixé avant d’y installer un enfant. Pour vérifier, saisir le siège pour enfant dans la trajectoire de la ceinture de sécurité et tenter de le déplacer

latéralement et d'avant en arrière. Lorsque le siège pour enfant est correctement installé, il ne devrait pas y avoir un jeu de plus de 2,5 cm (1 po).

Si les sacs gonflables sont désactivés, le témoin de désactivation du témoin de statut du sac gonflable du passager s'allume et reste allumé lorsque le véhicule démarre.

Si un siège pour enfant a été installé et que le témoin d'activation est allumé, se reporter à « Si le témoin d'activation est allumé avec un siège pour enfant » sous *Système de détection de passager* ⇨ *60*.

Pour retirer le siège pour enfant, déboucler la ceinture de sécurité du véhicule et la laisser revenir en position de rangement.

Remisage

Compartiments de rangement
Compartiments de rangement 85
Boîte à gants 85
Compartiment de rangement arrière ... 85
Rangement de la console centrale 86

Caractéristiques additionnelles de rangement
Filet d'arrimage 86

Compartiments de rangement

⚠ Avertissement

Ne pas placer d'objets lourds ou tranchants dans les compartiments de rangement. En cas d'accident, ces objets peuvent provoquer l'ouverture du couvercle et occasionner des blessures.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, soulever le levier. Utiliser la clé pour verrouiller ou déverrouiller la boîte à gants.

Compartiment de rangement arrière

Accès au coffre de siège arrière (Coupé)

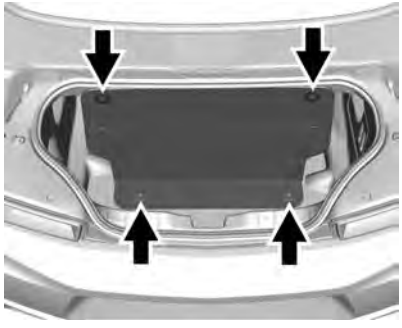
Selon l'équipement, il existe un accès au coffre à l'intérieur du véhicule.



Tirer la boucle au centre du dossier de siège arrière. Le dossier de siège arrière se rabat.

Séparateur de coffre arrière

Si le véhicule est équipé d'un toit décapotable, le coffre comporte une cloison permettant de séparer le contenu du coffre du toit décapotable. Cette séparation de coffre doit être en place pour que le toit fonctionne. Si la séparation de coffre n'est pas correctement fixée, un message s'affiche et une sonnerie retentit.



La séparation peut être fixée à des supports dans le haut du coffre. Lorsque le toit est fermé, elle peut être détachée et mise à plat.

Tirer la séparation vers le haut et l'enclencher en place, des deux côtés et au bas du coffre.

Rangement de la console centrale



Presser pour ouvrir. Si le véhicule en est équipé, il y a deux ports USB et une prise auxiliaire à l'intérieur. Se reporter à *Port USB* ⇨ *143* et à *Prise auxiliaire* ⇨ *146*.

Caractéristiques additionnelles de rangement

Filet d'arrimage



Le filet de commodité en option du coffre permet de maintenir les objets transportés.

Instruments et commandes

Commandes

Réglage du volant de direction 88
Commandes au volant 88
Volant de direction chauffant 88
Klaxon 88
Essuie-glace/Lave-glace 88
Boussole 89
Horloge 90
Prises électriques 90
Charge sans fil 90

Témoins, jauges et indicateurs

Témoins, jauges et indicateurs 93
Bloc d'instruments 94
Compteur de vitesse 98
Compteur kilométrique 98
Compteur journalier 98
Tachymètre 98
Jauge de carburant 98
Jauge de surpression (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement) 99
Manomètre de pression d'huile du moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement) 100
Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur 101
Indicateur de voltmètre (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement) 102
Rappels de ceinture de sécurité 103
Témoin de disponibilité de sac gonflable 103
Témoin de l'état du sac gonflable du passager 104
Témoin du système de charge 105
Témoin d'anomalie 105
Témoin du système de freinage 107
Témoin de frein électrique de stationnement 107
Témoin de frein de stationnement électrique de service 108
Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS) 108
Témoin de changement de vitesses de performance 108
Indicateur d'obstacle devant le véhicule 109
Témoin d'antipatinage désactivé 109
Témoin de désactivation de StabiliTrak 109
Témoin du système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak 109
Témoin de pression des pneus 110
Témoin de pression d'huile pour moteur 110
Témoin de bas niveau de carburant 111
Témoin de sécurité 111
Témoin de fonctionnement des feux de route 111
Carillon de rappel des phares 111
Indicateur du régulateur de vitesse automatique 111
Témoin de porte entrouverte 112

Affichages d'information

Centre informatique de bord (CIB) 112
Affichage à tête haute (HUD) 115

Messages du véhicule

Messages du véhicule 118
Messages de puissance du moteur 119
Messages de vitesse du véhicule 119

Personnalisation du véhicule

Personnalisation du véhicule 119

Commandes

Réglage du volant de direction



Pour régler le volant inclinable et télescopique :

1. Tirer le levier vers le bas.
2. Déplacer le volant vers le haut ou vers le bas.
3. Tirer le volant vers soi ou le pousser pour l'éloigner.
4. Tirer le levier vers le haut pour verrouiller le volant en place.

Ne pas régler le volant en roulant.

Commandes au volant

Le système d'infodivertissement peut être commandé à l'aide des commandes au volant. Voir *Commandes au volant* ⇨ *135*.

Volant de direction chauffant



: Selon l'équipement, appuyer pour activer ou désactiver le volant de direction chauffant. Un témoin près du bouton s'affiche quand cette fonction est activée.

Le réchauffement complet du volant dure environ trois minutes.

Klaxon

Presser sur le coussin du volant pour actionner le klaxon.

Essuie-glace/Lave-glace



Le levier d'essuie-glace/lave-glace avant est sur le côté droit de la colonne de direction. Le contact étant mis ou en mode ACC/ ACCESSORY (accessoires), déplacer le levier pour sélectionner la vitesse de balayage.

HI : Utilisé pour des balayages rapides.

LO : Utilisé pour des balayages lents.



INT : Placer le levier en position INT pour des balayages intermittents, puis tourner la bande INT vers le haut pour augmenter la fréquence des balayages ou vers le bas pour la diminuer.

OFF (désactivé) : S'utilise pour arrêter l'essuie-glaces.

1X : Pour un seul balayage d'essuie-glace, déplacer brièvement le levier vers le bas. Pour plusieurs balayages, maintenir le levier abaissé.

: Tirer le levier d'essuie-glace vers vous pour vaporiser du liquide de lave-glace et activer les essuie-glaces. Les essuie-glaces n'arrêteront pas tant que le levier ne sera pas relâché ou que le temps maximum de lavage ait été atteint. Lorsque le levier d'essuie-glace est relâché, des balayages supplémentaires peuvent se poursuivre selon le temps d'activation du lave-glace. Voir *Liquide de lave-glace* ⇨ *292* pour obtenir des renseignements sur la façon de remplir le réservoir de liquide de lave-glace.

Éliminer la glace et la neige des balais d'essuie-glace et du pare-brise avant de les utiliser. Si les balais sont gelés sur le pare-brise, les dégager prudemment ou les dégeler. Les balais endommagés doivent être remplacés. Voir *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ *296*.

De la neige lourde ou de la glace peut surcharger le moteur d'essuie-glace.

⚠ Avertissement

Par temps de gel, attendre le réchauffement du pare-brise pour utiliser le lave-glace. Sinon le liquide risque de geler sur le pare-brise et de vous dissimuler la route.

⚠ Avertissement

Avant de conduire le véhicule, veiller à toujours enlever la neige et la glace accumulées sur le capot, le pare-brise, des gicleurs de lave-glace, le toit et l'arrière du véhicule, y compris tous les feux et glaces. La visibilité réduite consécutive à l'accumulation de neige et de glace peut entraîner un accident.

Position de repos de l'essuie-glace

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces se trouvent en position LO, HI, ou INT, les essuie-glaces s'arrêtent immédiatement.

Si le levier d'essuie-glace est ensuite placé en position OFF avant l'ouverture de la porte du conducteur ou dans les 10 minutes, les essuie-glaces recommencent à fonctionner et se placent à la base du pare-brise.

Si le contact est coupé pendant que les essuie-glaces fonctionnent pour le lavage du pare-brise, les essuie-glaces continuent à fonctionner jusqu'à atteindre la base du pare-brise.

Boussole

Une boussole est affichée dans le centralisateur informatique de bord (CIB). La boussole reçoit ses indications et d'autres informations depuis l'antenne du système de positionnement global (GPS), commande StabiliTrak/stabilité électronique (ESC) et de la vitesse du véhicule.

Éviter de couvrir longtemps l'antenne GPS située sur le toit avec des objets qui peuvent interférer avec la capacité de l'antenne à recevoir un signal satellite. Le système de boussole est conçu pour fonctionner sur une certaine distance ou pendant un certain nombre de virages avant de nécessiter un signal des satellites GPS. Lorsque l'écran de boussole indique CAL, rouler sur une courte distance dans une zone ouverte, où le véhicule peut recevoir un signal GPS. Le système de boussole détermine automatiquement à quel moment le signal GPS est restauré et fournit à nouveau une indication.

Horloge

Réglez l'heure et la date à l'aide du système d'infodivertissement. Voir Heure / Date, sous *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ *178*.

Prises électriques

Le véhicule est équipé d'une prise d'alimentation pour accessoires, sur la console de plancher centrale, devant les porte-gobelets. Elle peut être utilisée pour brancher de l'équipement électrique, comme un téléphone cellulaire ou un lecteur MP3.

La prise d'alimentation pour accessoires ne fonctionne pas lorsque le contact est coupé et que la porte du conducteur est ouverte, afin de préserver la batterie.

Certaine fiches d'alimentation d'accessoire pourraient être incompatibles avec la prise de courant des accessoires et surcharger les fusibles du véhicule et de l'adaptateur. En cas de problème, consulter le concessionnaire.

Attention

L'ajout au véhicule de tout équipement électrique risque de l'endommager ou d'empêcher le fonctionnement normal d'autres composants. Les réparations ne seraient pas prises en charge par la garantie du véhicule. Ne pas utiliser un équipement dépassant la valeur nominale d'ampérage maximum de 15 ampères. Se renseigner auprès de votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement électrique.

Lors du branchement d'un appareil électrique, suivre à la lettre les directives d'installation jointes à l'appareil. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ *268*.

Attention

La suspension d'un équipement lourd à la prise électrique peut causer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Les prises électriques sont conçues uniquement pour brancher des accessoires tels que les cordons de chargement de téléphone portable.

Charge sans fil

Si le véhicule en est équipé et que la fonction est activée, il y a un système de charge sans fil dans l'espace de rangement à l'arrière de la console de plancher. Le système fonctionne à 145 kHz et charge sans fil un smartphone compatible QI. La puissance de sortie du système est capable de charger à une intensité allant jusqu'à 1 ampère (5 W), comme le téléphone intelligent compatible le requiert. Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ *382*.

⚠ Avertissement

La charge sans fil peut affecter le fonctionnement d'un stimulateur cardiaque implanté ou d'autres dispositifs médicaux. Si vous en portez un, il est recommandé de consulter votre médecin avant d'utiliser le système de charge sans fil.

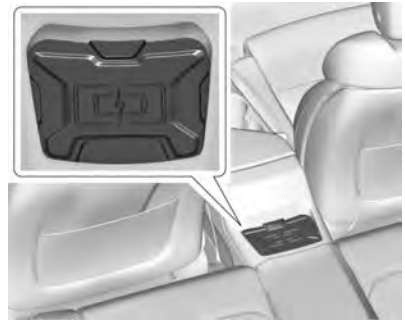
Le véhicule doit être en marche, en ACC/ ACCESSORY, ou RAP (alimentation des accessoires maintenue) doit être actif. La fonction de charge sans fil peut ne pas indiquer correctement la charge lorsque le véhicule est en RAP, pendant un appel téléphonique Bluetooth ou lorsque la projection du téléphone (par exemple, Apple CarPlay / Android Auto) est active. Voir *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *233*.

La température de fonctionnement se situe entre −40 °C (−40 °F) et 85 °C (185 °F) pour le système de charge, et 0 °C (32 °F) et 35 °C (95 °F) pour le téléphone. Une alerte d'arrêt de chargement peut s'afficher sur l'écran d'Infodivertissement si la température du chargeur sans fil ou du téléphone intelligent se situe hors de la température de fonctionnement normale. Le chargement reprend automatiquement lorsqu'une température de fonctionnement normale est atteinte.

⚠ Avertissement

Retirez tous les objets du chargeur avant de charger votre smartphone compatible. Les objets, tels que les pièces de monnaie, les clés, les bagues, les trombones ou les cartes, entre le smartphone et le chargeur peuvent devenir très chauds.

Dans les rares cas où le système de charge ne détecte pas un objet et que celui-ci se coince entre le smartphone et le chargeur, retirez le smartphone et laissez l'objet refroidir avant de le retirer du chargeur, pour éviter les brûlures.



Pour charger un téléphone intelligent compatible :

1. Confirmez que le téléphone intelligent est capable de se recharger sans fil.
2. Retirer tous les objets métalliques du bloc de charge. Le système peut ne pas charger si des objets se trouvent entre le téléphone intelligent et le chargeur.
3. Placer le téléphone intelligent tourné vers le haut contre l'arrière du chargeur.

   Pour maximiser le taux de charge, assurez-vous que le téléphone intelligent est bien placé et centré dans son support, sans rien en dessous.

Un étui de téléphone intelligent épais peut empêcher le chargeur de fonctionner, ou réduire les performances de charge. Consultez votre revendeur pour plus d'informations.

4. Un ⚡ vert apparaîtra sur l'écran d'infodivertissement, à côté de l'icône du téléphone. Cela indique que le téléphone intelligent est détecté.
5. Si un téléphone intelligent est placé sur le chargeur et que ⚡ s'éteint ou devient jaune, retirez le téléphone et tout objet du socle. Tournez le téléphone à 180 degrés et attendez quelques secondes avant de le replacer sur le socle.
6. Si un téléphone intelligent est placé sur le chargeur et ⚡ devient rouge, le chargeur et/ou le téléphone est en surchauffe. Retirez le téléphone et tout objet du chargeur afin de refroidir le système.

Le téléphone intelligent peut chauffer pendant la charge. C'est normal. Par des températures plus élevées, la vitesse de la charge peut être réduite.

Pour les véhicules avec projection de téléphone sans fil, le téléphone intelligent peut surchauffer pendant la recharge sans fil. Le téléphone peut ralentir, arrêter la charge ou s'éteindre pour protéger la batterie. Il peut être nécessaire de retirer le téléphone de son étui pour éviter la surchauffe. Le ⚡ peut clignoter pendant que le téléphone refroidit suffisamment pour que la charge sans fil reprenne automatiquement. Ceci est normal. Les performances du téléphone peuvent varier d'un appareil à l'autre.

Mentions relatives au logiciel

Certains modules de charge sans fil produits par LG Electronics, Inc. (« LGE ») comportent le logiciel open source (à code source ouvert) présenté en détail ci-dessous. Se reporter aux licences open source indiquées (telles qu'elles figurent à la suite de cet avis) pour prendre connaissance des termes et conditions de leur utilisation.

Information relative au logiciel libre (OSS)

Pour obtenir le code source compris dans ce produit, veuillez visiter le site https://opensource.lge.com. Outre le code source, tous les termes faisant référence à la licence, ainsi que les exclusions de responsabilité et les droits d'auteur, sont disponibles au téléchargement. LG Electronics vous fournit également un code source libre sur CD-ROM pour un montant couvrant le coût de cet envoi (notamment le coût du support, des frais de port et de prise en charge) sur demande par courriel à opensource@lge.com. Cette offre est valable pendant trois (3) ans à partir de la date d'achat du produit.

Logithèque Freescale-WCT

Copyright (c) 2012-2014 Freescale Semiconductor, Inc. Tous droits réservés.

La redistribution et l'utilisation sous formes source et binaire, avec ou sans modification, sont autorisées sous réserve que les conditions suivantes soient remplies :

1. Les redistributions du code source doivent conserver la notice de droits d'auteur ci-dessus, la présente liste de conditions et la clause de non-responsabilité suivante.
2. Les redistributions de code sous forme binaire doivent reproduire la mention des droits d'auteur ci-dessus, cette liste de conditions et la limitation de responsabilité suivantes dans la documentation et/ou d'autres documentations fournies avec la distribution.
3. Ni le nom du titulaire des droits d'auteur ni le nom de ses contributeurs ne peuvent être utilisés pour endosser ou promouvoir les produits dérivés de ce logiciel sans autorisation écrite préalable spécifique.

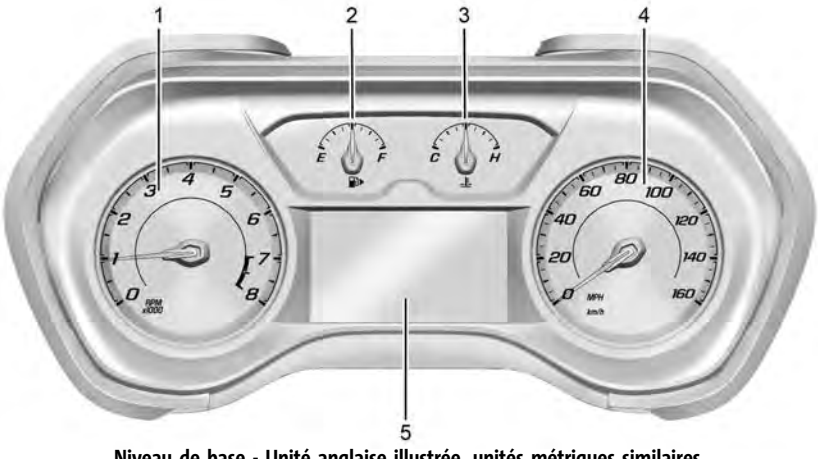
CE LOGICIEL EST FOURNI « EN L'ÉTAT » PAR LES TITULAIRES DES DROITS D'AUTEUR ET LES CONTRIBUTEURS ET TOUTES LES GARANTIES EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE, SONT EXCLUES. EN AUCUN CAS, LE TITULAIRE DES DROITS D'AUTEUR OU LES CONTRIBUTEURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS POUR RESPONSABLES D'UN QUELCONQUE DOMMAGE DIRECT, INDIRECT, ACCESSOIRE, PARTICULIER, EXEMPLAIRE, OU CONSÉCUTIF (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, L'OBTENTION DE BIENS OU DE SERVICES DE SUBSTITUTION; LA PERTE DE JOUISSANCE, DE DONNÉES OU DE BÉNÉFICES; OU LES PERTES D'EXPLOITATION) QUELLES QU'EN SOIENT LES CAUSES ET QUEL QUE SOIT LE TYPE DE RESPONSABILITÉ, CONTRACTUELLE, SANS FAUTE OU FONDÉE SUR UN DÉLIT CIVIL (Y COMPRIS PAR NÉGLIGENCE OU POUR TOUTE AUTRE CAUSE) RÉSULTANT D'UNE MANIÈRE OU D'UNE AUTRE DE L'UTILISATION DE CE LOGICIEL, MÊME SI MENTION A ÉTÉ FAITE DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

Témoins, jauges et indicateurs

Les témoins et indicateurs peuvent signaler une défaillance avant qu'elle ne devienne assez grave pour nécessiter une réparation ou un remplacement coûteux. Vous pouvez réduire les risques de blessures en prêtant attention à ces témoins et indicateurs.

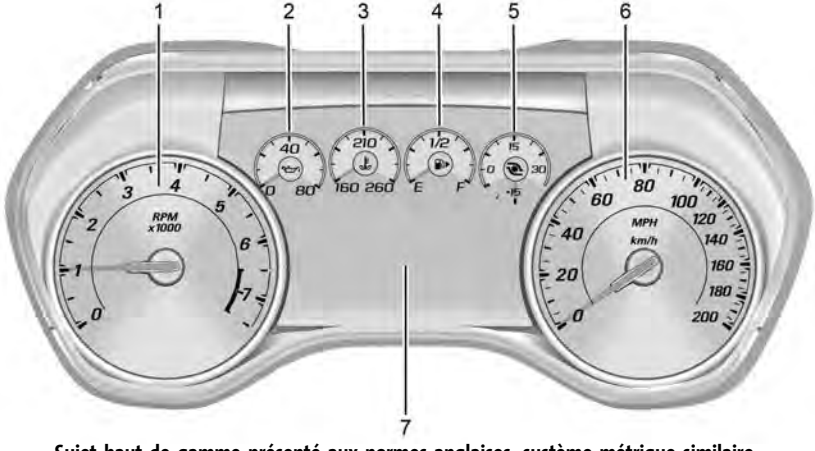
Certains témoins s'allument brièvement lors du démarrage du moteur pour indiquer qu'ils fonctionnent. Lorsque l'un des témoins s'allume et reste allumé pendant la conduite, ou lorsque l'un des indicateurs signale qu'il peut y avoir un problème, vérifier la section expliquant ce qu'il faut faire. Il peut s'avérer coûteux voire dangereux d'attendre avant d'effectuer des réparations.

Bloc d'instruments



Niveau de base - Unité anglaise illustrée, unités métriques similaires

1. *Tachymètre* ⇨ *98*
2. *Jauge de carburant* ⇨ *98*
3. *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ *101*
4. *Compteur de vitesse* ⇨ *98*
5. *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*



Sujet haut de gamme présenté aux normes anglaises, système métrique similaire.

1. *Tachymètre* ⇨ *98*
2. *Manomètre de pression d'huile du moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement)* ⇨ *100*
3. *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur* ⇨ *101*
4. *Jauge de carburant* ⇨ *98*
5. *Jauge de surpression (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement)* ⇨ *99*

   Indicateur de voltmètre (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement) ⇨ *102*
6. *Compteur de vitesse* ⇨ *98*
7. *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*

Se reporter au supplément Camaro haute performance pour plus de renseignements.

Combiné d'instruments reconfigurable

Pour modifier le thème du combiné d'instruments haut de gamme :

1. Atteindre la page d'options de l'une des zones d'affichage interactives du combiné.
2. Appuyer sur SEL pour entrer dans le menu Options.
3. Descendre pour mettre le sujet d'affichage en surbrillance, puis appuyer sur ▷ pour accéder au menu des sujets d'affichage.
4. Appuyer sur SEL pour sélectionner la configuration voulue pour le combiné d'instruments.
5. Sortir du menu des sujets d'affichage en appuyant sur ◁.

Menu du groupe d'instruments

Une zone d'affichage interactif se trouve au centre du groupe d'instruments.



Utiliser la commande du volant du côté droit pour ouvrir et parcourir les différents éléments et affichages.

Appuyer sur ◁ pour accéder aux applications du combiné d'instruments. Utiliser △ ou ▽ pour parcourir la liste des applications. Appuyer sur SEL pour sélectionner l'application dans la liste.

- Info. Ici, vous pouvez visualiser les affichages du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.
- Rendement (combiné d'instruments du niveau supérieur)
- Audio (selon l'équipement)
- Téléphone (selon l'équipement)
- Navigation (selon l'équipement)
- Options

Rendement (combiné d'instruments du niveau supérieur)

Appuyer sur SEL pour accéder au menu Performance. Utiliser △ ou ▽ pour parcourir les éléments disponibles.

Bulle de frottement : Affichage visuel à quatre quadrants, représentant les quatre coins de la voiture, avec une « bulle » indiquant l'endroit sur le véhicule où la plus grande inertie est exercée.

Minuteur de performance : Appuyer sur ▷ lorsque le temporisateur de performance est affiché pour accéder au menu. Utiliser △ ou ▽ pour sélectionner un intervalle. Appuyer sur SEL pour l'enregistrer. À la prochaine accélération, le temporisateur de performance enregistre le temps. pour réinitialiser le temporisateur, mettre Reset (réinitialiser) en surbrillance et appuyer sur SEL

Force G : Informe le conducteur de la performance du véhicule dans des virages. La force G est affichée au centre du CIB sous forme de valeur numérique.

Chronomètre : L'utiliser pour démarrer, arrêter ou réinitialiser le chronomètre. Une icône de chronomètre est affichée lorsque le chronomètre est activé. Appuyer sur SEL lorsque la page du chronomètre est activée pour démarrer le chronomètre. Si le chronomètre est activé, appuyer sur SEL depuis n'importe quelle page pour arrêter le chronométrage actuel et démarrer un nouveau chronométrage. De plus, maintenir enfoncé le bouton SEL depuis n'importe quelle page arête le chronomètre.

Température d'huile : Affiche la température de l'huile actuelle en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Pression d'huile : Affiche la pression d'huile actuelle en kilopascal (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Tension de la batterie : Affiche la tension actuelle de la batterie, selon l'équipement. Les changements de tension de la batterie sont normaux en roulant.

Température du liquide de boîte de vitesses : Indique la température du liquide de boîte de vitesses en degrés Celsius (°C) ou Fahrenheit (°F).

Température des pneus : Selon l'équipement, affiche la température des pneus. Inconnu peut s'afficher si l'information n'est pas disponible.

États de la température des pneus :

- Froid – Conduire avec précaution car les performances des pneus peuvent être dégradées.
- Frais – Conduire avec précaution car les performances des pneus peuvent être dégradées.
- Normal – Les pneus sont à température de conduite normale.
- Chaud – Les pneus sont prêts pour une conduite agressive.
- Surchauffé – La température du pneu peut être supérieure à la valeur optimale.

Audio

Selon l'équipement, lorsque l'application audio est ouverte, utiliser △ ou ▽ pour changer la station de radio ou passer à la piste suivante ou précédente, selon la source audio actuelle. Appuyer sur ▷ pour accéder au menu Audio. Le menu Audio permet de rechercher de la musique, de choisir parmi les favoris ou de changer la source audio.

Téléphone

Selon l'équipement, appuyer sur ▷ pour accéder au menu Téléphone. Dans le menu Téléphone, lorsqu'il n'y a aucun appel en cours, il est possible de consulter les appels récents ou de parcourir la liste de contacts. Lorsqu'il y a un appel en cours, il est possible d'activer ou de désactiver la sourdine de téléphone ou de choisir le mode combiné ou mains libres.

Navigation

Selon l'équipement, appuyer sur ▷ pour accéder au menu de Navigation. Si aucun itinéraire n'est actif, une boussole s'affiche. Si un itinéraire est actif, appuyer sur SEL pour annuler le guidage d'itinéraire ou activer/désactiver les invites vocales.

Options

Appuyer sur SEL pour accéder au menu Options. Utiliser △ ou ▽ pour faire défiler les éléments du menu.

Unités : Appuyer sur ▷ quand Unités est affiché, pour accéder au menu Unités. Choisir les unités US (impériales) ou métriques en appuyant sur SEL quand l'élément est sélectionné.

Avertissement de vitesse : L'écran Avertissement de vitesse permet au conducteur de déterminer une vitesse à ne pas dépasser. Pour régler l'avertissement de vitesse, appuyer sur ▷ lorsque cet écran est affiché. Activer l'avertissement de vitesse, puis utiliser △ ou ▽ pour régler la valeur. Appuyer sur SEL pour régler la vitesse. Quand la vitesse est réglée, cette fonction peut être désactivée en appuyant sur SEL lorsque cette page est affichée. Di la limite de vitesse sélectionnée est dépassée, une fenêtre contextuelle d'avertissement s'affiche et un signal sonore retentit.

Afficher le thème (haut de gamme) : Appuyer sur SEL lorsque le sujet d'affichage est en surbrillance pour modifier la configuration du combiné d'instruments haut de gamme. Voir « Combiné d'instruments reconfigurable » plus haut dans cette section.

Contrôle du lancement : Selon l'équipement, l'affichage du contrôle de lancement permet au conducteur de régler les paramètres du système de contrôle de lancement. Se reporter à *Conduite en compétition* ⇨ *212*.

Rotation de l'affichage tête-haute (HUD) : Selon l'équipement, cette fonction permet de régler l'angle de l'image de l'affichage tête-haute. Appuyer sur la touche SEL (sélection) des commandes au volant pendant que Rotation de l'affichage tête-haute est en surbrillance pour accéder au mode Réglage. Appuyer sur △ ou ▽ pour mettre OK en surbrillance, puis appuyer sur SEL pour mémoriser le réglage. Il est également possible de sélectionner Cancel (annuler) pour annuler le réglage. Le levier de vitesses doit être en position P (stationnement).

Pages d'information : Appuyer sur ▷ lorsque Pages d'information est en surbrillance pour sélectionner les éléments à afficher sur les écrans d'affichage du CIB. Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.

Informations sur le logiciel : Affiche l'information relative au logiciel en accès libre.

Compteur de vitesse

Le compteur de vitesse indique la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Compteur kilométrique

Le compteur kilométrique indique la distance parcourue par le véhicule en kilomètres ou en milles.

Compteur journalier

Le compteur journalier affiche la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro.

Le compteur de trajet est accessible et réinitialisé via le Centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.

Tachymètre

Le tachymètre affiche le régime du moteur en tours par minute (tr/min).

Attention

Si vous faites fonctionner le moteur avec le tr/min dans la zone d'alerte de l'extrémité élevée du tachymètre, le véhicule peut être endommagé et les dommages ne seront pas couverts par la garantie du véhicule. Ne pas faire fonctionner le moteur avec le tr/min dans la zone d'alerte.

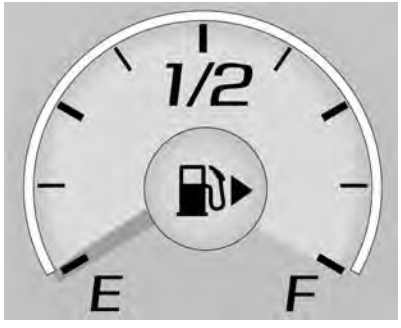
Jauge de carburant



Combiné d'instruments de base métrique



Combiné d'instruments de base en mesures impériales



Combiné d'instruments du niveau supérieur

Lorsque le contact est mis, l'indicateur de niveau de carburant signale la quantité approximative de carburant restant dans le réservoir.

Une flèche à proximité de l'indicateur de carburant indique le côté où se trouve la trappe de carburant du véhicule.

Lorsque l'indicateur montre que le réservoir est presque vide, le témoin de bas niveau de carburant s'allume. Il reste encore un peu de carburant mais un appoint sera bientôt nécessaire.

Des trois situations qui semblent préoccuper certains automobilistes, aucune n'est liée à un problème d'indicateur de carburant :

- Il faut un peu plus ou un peu moins de carburant pour remplir le réservoir que ce qu'indique l'aiguille. Par exemple, l'aiguille indique que le réservoir est à moitié plein, mais pour faire le plein il faut ajouter un peu plus ou un peu moins de carburant que la moitié de la capacité du réservoir.
- L'aiguille de l'indicateur oscille un peu dans les virages, à l'accélération ou au freinage.
- L'indicateur a besoin de quelques secondes pour se stabiliser après que le contact est mis, mais il revient au niveau vide une fois que le contact est coupé.

Jauge de surpression (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement)

Se reporter au supplément Camaro haute performance pour plus de renseignements.



Unités métriques



Unités anglaises

En option, cet indicateur montre la dépression sous une accélération légère ou modérée et suralimentation sous une accélération avec papillon grand ouvert.

Il affiche le niveau de pression d'air dans le collecteur d'admission avant que l'air n'entre dans la chambre de combustion du moteur.

L'indicateur est automatiquement remis à zéro chaque fois que le moteur démarre. La dépression ou la suralimentation réelle est affichée à partir de ce point zéro. Des changements de pression de l'air ambiant, comme en conduite en montagne et lors de changements de température, feront changer légèrement le relevé.

Manomètre de pression d'huile du moteur (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement)



Système métrique, thème standard présenté



Normes anglaises, thème standard présenté

L'indicateur de pression d'huile montre la pression d'huile moteur en kPa (kilopascals) lorsque le moteur tourne.

La pression d'huile peut varier avec le régime du moteur, la température extérieure et la viscosité de l'huile.

Sur certains modèles, la pression d'huile appliquée par la pompe peut varier selon les besoins du moteur. Cette pression peut changer rapidement en fonction du régime et de la charge du moteur. C'est normal.

Si l'avertisseur de pression d'huile ou un message du centralisateur informatique de bord (CIB) indique que la pression excède ses

valeurs normales de fonctionnement, vérifier l'huile dès que possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *279*

Attention

Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.

Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur



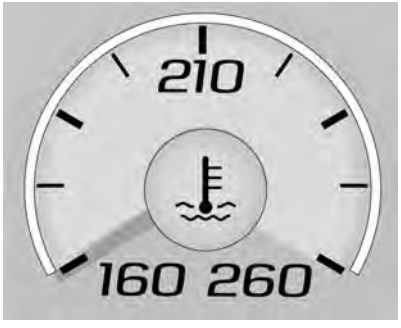
Combiné d'instruments de base métrique



Combiné d'instruments de base en mesures impériales



Combiné d'instruments de niveau supérieur, métrique



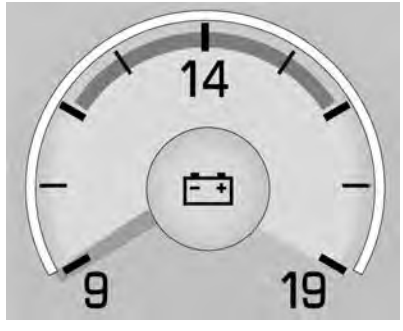
Combiné d'instruments de niveau supérieur en mesures impériales

Cet indicateur donne la température du liquide de refroidissement du moteur.

Si l'aiguille pointe vers la partie supérieure, la température du moteur est trop élevée.

Cette indication signifie la même chose que le témoin d'avertissement. Le liquide de refroidissement est trop chaud. Si vous avez conduit votre véhicule dans des conditions normales, quitter la route, arrêter le véhicule et couper le moteur dès que possible. Se reporter à la rubrique *Surchauffe du moteur* ⇨ *291*.

Indicateur de voltmètre (Combiné d'instruments du niveau supérieur uniquement)



Thème standard présenté

Quand le commutateur d'allumage est en position de marche, cet indicateur indique la tension de la batterie.

Quand le moteur tourne, cet indicateur montre l'état du système de chargement. La mesure de l'indicateur peut diminuer ou augmenter. C'est normal. Si le véhicule dépasse l'autonomie de fonctionnement normale, le témoin du système de chargement s'allume. Voir *Témoin du système de charge* ⇨ *105*.

L'indicateur peut présenter des indications qui sortent de la plage normale de fonctionnement si de nombreux accessoires électriques fonctionnent en même temps et que le moteur tourne au ralenti pendant une période prolongée. Cette situation est normale, car le système de charge ne peut pas fournir la puissance maximale lorsque le moteur tourne au ralenti. À mesure que le régime du moteur augmente, cette situation devrait se corriger d'elle-même, car un régime du moteur élevé permet au système de charge de produire sa puissance maximale.

Si l'affichage indique une anomalie par rapport à la normale, le véhicule ne peut être conduit que pendant une courte durée. Si vous devez conduire le véhicule, couper tous les accessoires tels que la radio et le climatiseur et débrancher tous les chargeurs et accessoires.

Les indications hors norme indiquent un problème possible du circuit électrique. Le véhicule doit être examiné dès que possible.

Rappels de ceinture de sécurité

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du conducteur se trouve dans le combiné d'instruments.



Lorsque le véhicule démarre, ce témoin clignote et un carillon peut retentir afin de rappeler au conducteur d'attacher sa ceinture.

Le témoin va ensuite rester allumé en permanence jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée. Ce cycle peut se poursuivre à plusieurs reprises si la ceinture du conducteur reste détachée, ou est détachée, alors que le véhicule est en mouvement.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le conducteur a déjà attaché sa ceinture.

Témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager avant

Un témoin de rappel de bouclage de la ceinture de sécurité du passager peut se trouver près du témoin d'état du sac gonflable passager du véhicule. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *60*.



Lorsque le véhicule est démarré, ce témoin clignote et un carillon sonne pour rappeler aux passagers d'attacher leur ceinture.

Le témoin va ensuite rester allumé en permanence jusqu'à ce que la ceinture soit bouclée. Ce cycle se poursuit à plusieurs reprises si la ceinture du passager avant reste détachée, ou est détachée, alors que le véhicule est en mouvement.

Le carillon ne retentit pas et le témoin ne s'allume pas si le passager avant a déjà bouclé sa ceinture.

Le carillon et le témoin de rappel de ceinture de sécurité peuvent se déclencher si un objet est placé sur le siège, comme par exemple une mallette, un sac à main, un sac à provisions, un ordinateur portable ou tout autre appareil électronique. Pour désactiver le témoin de rappel et/ou le carillon, retirer l'objet du siège ou boucler la ceinture de sécurité.

Témoin de disponibilité de sac gonflable

Ce témoin indique l'existence d'un problème électrique dans le système de sac gonflable. Il est situé dans le groupe d'instruments. La vérification du système inclut les capteurs de sac gonflable, le système de détection des occupants, les prétendeurs, les modules de sacs gonflables, le câblage et le module de détection d'accident et de diagnostic. Pour de plus amples renseignements sur le système de sacs gonflables, se reporter à *Système de sac gonflable* ⇨ *54*.



Le témoin de disponibilité de sac gonflable s'allume pendant quelques secondes lors du démarrage. Si le témoin ne s'allume pas à ce moment, le faire réparer immédiatement.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité des sacs gonflables reste allumé après le démarrage du véhicule, le système de sac gonflable ne fonctionne peut-être pas de manière correcte. Les sacs gonflables du véhicule risquent de ne pas se gonfler lors d'une collision ou même de se gonfler sans collision. Afin d'éviter toute blessure, faire réparer le véhicule immédiatement.

Si le système de sacs gonflables présente un problème, un message peut s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Témoin de l'état du sac gonflable du passager

Le véhicule est équipé d'un système de détection du passager. Se reporter à *Système de détection de passager* ⇨ *60* pour d'importantes informations relatives à la sécurité. Le tableau de bord est doté d'un témoin d'état de sac gonflable du passager.



États-Unis



Canada et Mexique

Quand on démarre le véhicule, le témoin d'état de sac gonflable de passager s'allume avec ON (actif) ou OFF (inactif) ou les symboles correspondants et s'éteint à titre de vérification du système. Puis, après plusieurs secondes, le témoin affiche ON ou OFF ou le symbole correspondant, afin de donner des renseignements sur l'état du sac gonflable frontal du passager extérieur avant et du sac gonflable de genoux.

Si le mot ON (activé) ou le symbole correspondant du témoin d'état de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux peuvent se déployer.

Si le mot OFF (hors fonction) ou le symbole correspondant du témoin de sac gonflable du passager est allumé, cela signifie que le système de détection a désactivé le sac gonflable frontal du passager extérieur avant et le sac gonflable de genoux.

Si, quelques secondes plus tard, les deux témoins d'état restent allumés ou s'ils ne s'allument pas du tout, cela peut indiquer l'existence d'un problème relatif aux témoins ou au système de détection du passager. Consulter le concessionnaire pour tout service d'entretien.

⚠ Avertissement

Si le témoin de disponibilité du sac gonflable s'allume et reste allumé, ceci signifie que le système de sacs gonflables est défectueux. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes, faire réparer au plus vite le véhicule. Se reporter à *Témoin de disponibilité de sac gonflable* ⇨ *103* pour de plus amples informations, y compris des informations importantes relatives à la sécurité.

Témoin du système de charge



Le témoin du système de charge s'allume brièvement lorsque le contact est mis mais que le moteur ne tourne pas; afin de vérifier son fonctionnement. Il doit s'éteindre lorsque le moteur a démarré.

S'il reste allumé, ou s'il s'allume pendant la conduite, il peut y avoir un problème relatif au système de charge électrique. Le faire inspecter par votre concessionnaire. La batterie risque de se décharger si le véhicule est utilisé lorsque ce témoin est allumé.

Lorsque ce témoin s'allume ou clignote, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche également un message.

Si une courte distance doit être parcourue avec le témoin allumé, s'assurer de désactiver tous les accessoires comme la radio et le climatiseur. Rechercher un endroit sûr où arrêter le véhicule.

Témoin d'anomalie

Ce témoin fait partie du système de diagnostic antipollution embarqué. Si ce témoin est allumé pendant que le moteur est en marche, une défaillance a été détectée et le véhicule peut nécessiter un entretien. Le témoin doit s'allumer pour montrer qu'il fonctionne lorsque le contact est en mode d'entretien. Se reporter à *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ *228*.



Le système indique généralement les dysfonctionnements avant qu'un problème apparaisse. Surveiller le témoin et faire réviser le véhicule rapidement pour éviter des dégâts.

Attention

Si le véhicule roule continuellement avec ce témoin allumé, le système antipollution risque de ne plus fonctionner comme il se doit, la consommation de carburant peut augmenter et le véhicule risque de ne plus fonctionner correctement. Ceci pourrait entraîner des réparations coûteuses qui ne sont pas forcément couvertes par la garantie du véhicule.

Attention

Des modifications sur le moteur, la boîte de vitesses, l'échappement, l'admission ou le système d'alimentation, ou l'utilisation de pneus de secours non conformes aux spécifications d'origine, peuvent allumer ce témoin. Ceci peut entraîner des réparations coûteuses non couvertes par la garantie du véhicule. Ceci pourrait

(Suite)

Attention (Suite)

également empêcher le véhicule de subir avec succès un essai d'inspection des émissions/de maintenance. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ *271*.

Si le témoin clignote : Une défaillance a été détectée et pourrait endommager le système antipollution et augmenter les émissions du véhicule. Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

Afin de ne pas endommager le véhicule, réduire la vitesse et éviter les accélérations fortes et les pentes raides.

Si le témoin continue à clignoter, rechercher un stationnement sécurisé. Couper le contact et attendre au moins 10 secondes avant de redémarrer le moteur. Si le témoin clignote toujours, suivre les recommandations précédentes et se rendre dès que possible chez le concessionnaire pour faire réparer le véhicule.

Si le témoin est allumé en permanence :
Une défaillance a été détectée.
Un diagnostic et un entretien peuvent être nécessaires.

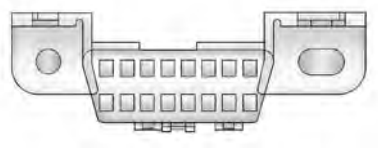
Vérifier ce qui suit :

- Si du carburant a été ajouté au véhicule à l'aide de l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon, s'assurer qu'il a été retiré. Voir « Remplissage du réservoir au moyen d'un bidon d'essence » dans la rubrique *Remplissage du réservoir* ⇨ *266*. Le système de diagnostic peut détecter si l'adaptateur est resté sur le véhicule, ce qui permet au carburant de s'évaporer dans l'atmosphère. Quelques trajets avec l'adaptateur retiré devraient éteindre le témoin.
- Une mauvaise qualité du carburant peut entraîner un fonctionnement inefficace du moteur et une mauvaise motricité, qui devrait disparaître une fois que le moteur est monté en température. Si cela se produit, changer de marque de carburant. Au moins un plein complet avec le carburant approprié peut être nécessaire pour que le témoin s'éteigne. Se reporter à *Carburant recommandé (Moteur V6 de 3.6 L)* ⇨ *264* ou *Carburant recommandé (Moteur turbo L4 de 2.0 L et moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ *265* ou *Carburant recommandé (Moteur suralimenté V8 de 6.2 L)* ⇨ *265*.

Si le témoin reste allumé, contacter votre concessionnaire.

Inspection des émissions gazeuses et programmes de maintenance

Si le véhicule nécessite un essai d'inspection des émissions/de maintenance, l'équipement d'essai se connectera probablement au connecteur de liaison de données (DLC) du véhicule.



Le connecteur de liaison de données (DLC) se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant de direction. Le fait de connecter des dispositifs qui ne sont pas utilisés pour effectuer un essai d'inspection des émissions/de maintenance ou d'entretenir le véhicule peut affecter son fonctionnement. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ *268*. Contacter votre concessionnaire si une assistance est nécessaire.

Le véhicule risque de ne pas passer l'inspection si :

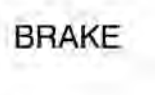
- Le témoin est allumé pendant que le moteur est en marche.
- Le témoin ne s'allume pas quand le contact est en mode entretien.
- Les systèmes antipollution essentiels n'ont pas été complètement diagnostiqués. Si cela se produit, le véhicule ne sera pas prêt pour une inspection et nécessitera plusieurs jours de conduite ordinaire avant que le système soit prêt pour l'inspection. Cela peut se produire si la batterie 12 volts a été récemment remplacée ou s'est déchargée, ou si le véhicule a récemment été entretenu.

Contacter votre concessionnaire si le véhicule ne passe ou ne peut pas être prêt pour l'essai.

Témoin du système de freinage



Unités métriques



Unités anglaises

Ce témoin devrait s'allumer brièvement lorsque le véhicule est en marche. Sinon, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume et reste allumé au démarrage, il y a un problème de frein. Faire inspecter le système de freinage immédiatement.

Si le témoin s'allume en cours de route, quitter la route et immobiliser le véhicule prudemment. Il est peut-être plus difficile de pousser sur la pédale de frein ou celle-ci peut être plus proche du plancher. Le temps nécessaire à l'arrêt aura peut-être augmenté. Si le témoin reste allumé, faire remorquer et réparer le véhicule. Se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ *341*.

⚠ Avertissement

Le système de freinage peut ne pas fonctionner correctement si le témoin du système de freinage est allumé. Conduire avec ce témoin allumé peut causer une collision. Si le témoin est toujours allumé après le rangement et l'arrêt du véhicule, faire remorquer celui-ci pour intervention.

Témoin de frein électrique de stationnement



Unités métriques



Unités anglaises

Ce témoin s'allume lorsque le frein de stationnement est appliqué. Si le témoin continue de clignoter après le desserrage du frein de stationnement ou en roulant, il existe un problème dans le système de frein de stationnement électrique. Un message peut également s'afficher au centralisateur informatique de bord (CIB).

Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, consulter votre concessionnaire.

Témoin de frein de stationnement électrique de service



Ce voyant doit s'allumer brièvement lorsque le véhicule est mis en marche. S'il ne s'allume pas, le faire réparer afin qu'il soit prêt à avertir en cas de problème.

Si ce voyant reste allumé ou s'allume pendant la conduite et qu'il y a un problème avec le frein de stationnement électrique (EPB), amener le véhicule cher un concessionnaire dès que possible. En plus du frein de stationnement, d'autres fonctions de sécurité qui utilisent l'EPB peuvent également être dégradées. Un message peut également s'afficher dans le centralisateur informatique de bord (CIB). Voir *Frein de stationnement électrique* ⇨ *245*.

Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)



Ce témoin d'avertissement s'allume brièvement lorsque le contact du véhicule est mis. Si le témoin ne s'allume pas, le faire réparer de façon à pouvoir être averti en cas de problème.

Si le témoin s'allume pendant la conduite, arrêter le véhicule en toute sécurité dès que possible et couper le contact du véhicule. Puis remettre le contact du véhicule pour réinitialiser le système.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS reste allumé, ou se rallume pendant la conduite, le véhicule doit être réparé. Un carillon peut également retentir lorsque le témoin reste allumé.

Si le témoin d'avertissement de l'ABS est seul allumé, le véhicule peut freiner mais l'ABS est inopérant.

Si les témoins d'avertissement de l'ABS et du système de freinage sont tous deux allumés, cela indique une défaillance de l'ABS et la présence d'un problème de système de freinage classique. Consulter votre concessionnaire pour une réparation.

Voir *Témoin du système de freinage* ⇨ *107*.

Témoin de changement de vitesses de performance



Selon l'équipement, le témoin peut s'allumer en vert lorsque le mode Sport est activé et dans certaines conditions de conduite. Le mode Sport détecte si le véhicule est conduit de manière compétitive et règle en conséquence les changements de rapports. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ *249*.

Indicateur d'obstacle devant le véhicule



Selon l'équipement, ce témoin s'affiche en vert lorsqu'un véhicule est détecté à l'avant et orange quand vous suivez un véhicule devant vous de beaucoup trop près.

Voir *Système d'alerte de collision avant* ⇨ *260*.

Témoin d'antipatinage désactivé



Ce témoin s'allume brièvement à la mise du contact du véhicule. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Le témoin de traction hors fonction s'allume lorsque le système de traction asservie (TCS) a été désactivé. Si le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé, le TCS est également désactivé. Pour désactiver et activer le TCS et l'ESC, voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ *247*.

Si le TCS est désactivé, le patinage de roue n'est pas limité sauf pour protéger la transmission d'un endommagement. Il convient d'adapter la conduite en conséquence.

Témoin de désactivation de StabiliTrak



Ce témoin s'allume brièvement à la mise du contact du véhicule. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Ce témoin s'allume lorsque le StabiliTrak/Contrôle électronique de la stabilité (ESC) est désactivé. Si le StabiliTrak/ESC est désactivé, le système antipatinage (TCS) est également désactivé. Pour désactiver et activer l'ESC, voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ *247*.

Si l'ESC et le TCS sont désactivés, les systèmes n'aident pas à contrôler le véhicule. Il convient d'adapter la conduite en conséquence.

Témoin du système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak



Ce témoin s'allume brièvement à la mise du contact du véhicule.

Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire. Si le système fonctionne normalement, le témoin s'éteint.

Si le témoin est allumé et ne clignote pas, le TCS et potentiellement le StabiliTrak/ système ESC ne sont pas entièrement opérationnels et peuvent ne pas aider à garder le contrôle. Il convient d'adapter la conduite en conséquence. Si le problème persiste, consulter le concessionnaire dès que possible. Un message du centralisateur informatique de bord (CIB) peut s'afficher.

Le témoin clignote lorsque le TCS et/ou le StabiliTrak/système ESC fonctionnent activement.

Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ *247*.

Témoin de pression des pneus



Sur les véhicules équipés d'un système de surveillance de pression de gonflage des pneus (TPMS), ce témoin s'allume brièvement lorsque le véhicule démarre et fournit des informations sur les pressions des pneus et sur le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

Lorsque le témoin est allumé en permanence

Ceci indique qu'un ou plusieurs pneus sont fortement sous-gonflés.

Un message de pression des pneus peut également s'afficher au Centralisateur informatique de bord (CIB). Arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression indiquée sur l'étiquette d'information sur le chargement et les pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *316*.

Lorsque le témoin commence par clignoter puis reste allumé

Si le témoin clignote pendant une minute environ puis reste allumé, il existe un problème de TPMS. Si le problème n'est pas résolu, le témoin s'allume à chaque cycle d'allumage. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ *319*.

Témoin de pression d'huile pour moteur

Attention
Un mauvais entretien de l'huile moteur peut endommager le moteur. Conduire avec un bas niveau d'huile moteur peut (Suite)

Attention (Suite)
également endommager le moteur. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Vérifier le niveau d'huile dès que possible. Ajouter de l'huile au besoin. Toutefois, si le niveau de huile que dans la plage de fonctionnement et que la pression d'huile est toujours basse, faire réparer le véhicule. Il faut toujours respecter le programme d'entretien relatif aux vidanges d'huile moteur.



Ce témoin doit s'allumer brièvement au démarrage du moteur. Si le témoin ne s'allume pas, faire réparer le véhicule par le concessionnaire.

Si le témoin s'allume et reste allumé, cela signifie que l'huile ne circule pas correctement dans le moteur. Il n'y a peut-être pas assez d'huile ou il y a un autre problème dans le système. Consulter le concessionnaire.

Témoin de bas niveau de carburant



Le témoin de bas niveau de carburant placé près de l'indicateur de carburant s'allume brièvement lorsque le contact est mis pour vous indiquer qu'il fonctionne.

Ce témoin s'allume également lorsque l'indicateur de la jauge de carburant est presque vide. Il doit s'éteindre dès que du carburant est ajouté. Si ce n'est pas le cas, faire contrôler le véhicule.

Témoin de sécurité



Le témoin de sécurité s'allume brièvement au démarrage du moteur. Si ce n'est pas le cas, faire réparer le véhicule par votre concessionnaire. Si le système fonctionne de manière correcte, le témoin s'éteint.

Si le témoin ne s'éteint pas et si le moteur ne démarre pas, il s'agit peut-être d'un problème de Estème antivol. Voir *Fonctionnement du dispositif antidémarrage* ⇨ *24*.

Témoin de fonctionnement des feux de route



Ce témoin s'allume lorsque les feux de route sont utilisés.

Voir *Commande de feux de route et feux de croisement* ⇨ *124*.

Carillon de rappel des phares



Ce témoin s'allume lorsque les feux extérieurs fonctionnent, sauf lorsque les feux de circulation de jour (FCJ) seuls sont activés. Se reporter à *Commandes de feux extérieurs* ⇨ *124*.

Indicateur du régulateur de vitesse automatique



Le témoin du régulateur de vitesse automatique est blanc si le régulateur de vitesse est en fonction et prêt et devient vert lorsque le régulateur de vitesse est réglé et actif.

Le témoin s'éteint lorsque le régulateur automatique de vitesse est désactivé. Voir *Régulateur de vitesse* ⇨ *254*.

Témoin de porte entrouverte



Ce témoin s'allume lorsqu'une porte est ouverte ou mal fermée. Avant de démarrer avec le véhicule, vérifier que toutes les portes sont bien fermées.

Affichages d'information

Centre informatique de bord (CIB)

Les écrans du CIB s'affichent au centre du groupe d'instruments, dans l'application d'information. Se reporter à *Bloc d'instruments* ⇨ *94*. L'application d'information est uniquement disponible quand le contact est mis. Les écrans affichent le statut de nombreux systèmes du véhicule. Les commandes du CIB se trouvent sur la commande du côté droit du volant.



△ **ou** ▽ **:** Appuyer pour faire défiler une liste vers le haut ou vers le bas.

◁ **ou** ▷ **:** Appuyer sur ◁ pour ouvrir les menus d'application du côté gauche. Appuyer sur ▷ pour ouvrir les menus d'interaction du côté droit.

SEL : Appuyer pour sélectionner un élément de menu. Appuyer et maintenir pour réinitialiser les valeurs sur certains écrans.

Pages d'information du CIB

Ci-dessous figure une liste de tous les affichages d'informations possibles du centralisateur informatique de bord (CIB). Certains d'entre eux peuvent ne pas être disponibles, selon le véhicule. Certains éléments peuvent ne pas être activés par défaut mais peuvent l'être au moyen de l'application Options.

Vitesse actuelle : Affiche la vitesse du véhicule en kilomètres à l'heure (km/h) ou en milles à l'heure (milles/h).

Trajet A ou trajet B / Économie moyenne de carburant : L'écran Trajet affiche la distance parcourue, en kilomètres (km) ou milles (mi) depuis la dernière réinitialisation du compteur journalier. Le compteur journalier peut être réinitialisé en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Économie moyenne affiche l'économie moyenne approximative en nombre de litres aux 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallon (mpg). Ce chiffre est calculé sur base des valeurs enregistrées en l/100 km (mpg) depuis la dernière réinitialisation de cet élément de menu. Ce chiffre reflète uniquement l'économie moyenne approximative actuelle de carburant du véhicule et il varie en fonction du changement de conditions de conduite. L'économie moyenne de carburant peut être remise à zéro en appuyant sur SEL et en le maintenant enfoncé quand cet écran est actif.

Vitesse moyenne : affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou milles par heure (mi/h). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL et en le maintenant lorsque cet écran est actif.

Autonomie en carburant (combiné d'instruments de base) : L'écran Autonomie de carburant affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

Information concernant le carburant (combiné d'instruments de base) ou autonomie en carburant/consommation de carburant instantanée (combiné d'instruments du niveau supérieur) : L'écran Autonomie de carburant affiche la distance approximative pouvant être parcourue par le véhicule sans appoint de carburant. LOW (bas) s'affiche lorsque le niveau de carburant du véhicule est bas. L'estimation de l'autonomie est basée sur une moyenne des consommations récentes du véhicule et sur le volume de carburant restant dans le réservoir.

L'écran Consommation instantanée affiche la consommation actuelle de carburant en litres par 100 kilomètres (l/100 km) ou en milles par gallons (mpg). Ce chiffre reflète uniquement la consommation actuelle approximative du véhicule et change fréquemment en fonction des conditions de circulation.

L'écran peut également afficher le nombre de cylindres utilisés par le véhicule. Se reporter à *Active Fuel Management (gestion active de carburant)* ⇨ *235*.

Dernière consommation de carburant XXX : Affiche la consommation moyenne de carburant sur un nombre de kilomètres ou de milles paramétré.

Vitesse moyenne : Affiche la vitesse moyenne du véhicule en kilomètres par heure (km/h) ou en milles par heure (mph). Cette moyenne est calculée d'après les différentes vitesses du véhicule enregistrées depuis la dernière réinitialisation de cette valeur. La vitesse moyenne peut être réinitialisée en appuyant sur SEL (sélection) et en le maintenant enfoncé pendant que cet affichage est actif.

Chronomètre : Cet écran peut être utilisé comme chronomètre. Pour démarrer/arrêter le chronomètre, appuyer sur ▷ pendant que cet écran est activé, puis sur SEL pour démarrer ou arrêter le chronomètre. L'écran affiche le temps écoulé depuis la dernière réinitialisation du chronomètre. Pour remettre à zéro le chronomètre, maintenir enfoncé SEL ou utiliser ▷ pour accéder au menu lorsque cet écran est activé.

Durée de vie de l'huile moteur : Affiche une estimation de la vie utile restante de l'huile. Si REMAINING OIL LIFE 99% est affiché, cela signifie qu'il reste de 99% de durée de vie utile de l'huile.

Lorsque la durée de vie restante de l'huile est faible, le message VIDANGER L'HUILE MOTEUR SOUS PEU s'affiche. Vidanger l'huile le plus tôt possible. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *279*. En plus du système de surveillance de la durée de vie de l'huile moteur, un entretien additionnel est recommandé. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

L'affichage de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange, car il ne se réinitialise pas tout seul. Ne pas réinitialiser accidentellement l'écran de durée de vie de l'huile moteur à un moment autre que celui de la vidange. Il ne peut pas être réinitialisé précisément jusqu'à la prochaine vidange d'huile moteur. Pour réinitialiser l'indicateur d'usure de l'huile moteur, se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur ⇨ 282*.

Durée de vie du filtre à air : Selon l'équipement, cet écran affiche une estimation de la durée de vie utile restante du filtre à air du moteur, ainsi que l'état du système. Une durée de vie du filtre à air du moteur de 95% signifie qu'il reste 95% de la durée de vie du filtre à air actuel. Des messages s'affichent en fonction de la durée de vie du filtre à air du moteur et de l'état du système. Lorsque le message REPLACE AT NEXT OIL CHANGE (remplacer à la prochaine vidange d'huile) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé lors de la prochaine vidange d'huile. Lorsque le message REPLACE NOW (remplacer maintenant) s'affiche, le filtre à air du moteur doit être remplacé dès que possible. L'affichage de la durée de vie du filtre à air doit être réinitialisé après le remplacement du filtre à air du moteur. Pour le réinitialiser, se reporter à *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement) ⇨ 284*.

Heures de fonctionnement du moteur : Selon l'équipement, indique le nombre total d'heures de fonctionnement du moteur.

Température de liquide de refroidissement : Affiche la température du liquide de refroidissement en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F).

Pression des pneus : Affiche les pressions approximatives des quatre pneus. La pression est affichée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Si la pression est faible, la valeur correspondant à ce pneu est affichée en orange. Se reporter à *Système de surveillance de la pression des pneus ⇨ 318* et *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu ⇨ 319*.

Tension de la batterie : Affiche la tension de batterie actuelle. La tension de la batterie affichée au CIB peut fluctuer. Ceci est normal.

Limite de vitesse (combiné d'instruments du niveau supérieur) : Affiche l'information des panneaux, qui provient d'une base de données routières dans la navigation embarquée.

Température d'huile (combiné d'instruments de base) : Indique la température d'huile actuelle, en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F). Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Pression d'huile (combiné d'instruments de base) : Indique la pression d'huile actuelle, en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi). Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Minuteur de performance (combiné d'instruments de base) : Appuyer sur ▷ lorsque le minuteur de performance est affiché pour accéder au menu. Appuyer sur ▷ lorsque « Réglage de la vitesse de départ » est sélectionné, puis utiliser △ ou ▽ pour entrer la vitesse de départ. Appuyer sur SEL pour la sauvegarder. Appuyer sur ▷ lorsque « Réglage de la vitesse de fin », puis utiliser △ ou ▽ pour entrer la vitesse de fin. Appuyer sur SEL pour la sauvegarder.

Une fois les vitesses de départ et de fin entrées, appuyer sur ◁ pour définir l'affichage Sport aux vitesses réglées et le minuteur de performance est prêt à être utilisé. À la prochaine accélération, le minuteur de performance enregistre le temps. Pour réinitialiser le minuteur, sélectionner « Réinitialiser » sur le menu du minuteur de performance et appuyer sur SEL. Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Minuteur de tour (combiné d'instruments de base) : L'utiliser pour démarrer, arrêter ou réinitialiser le chronomètre. Une icône de chronomètre est affichée lorsque le chronomètre est activé. Appuyer sur SEL lorsque la page du chronomètre est activée pour démarrer le chronomètre. Si le chronomètre est activé, appuyer sur SEL depuis n'importe quelle page pour arrêter le chronométrage actuel et démarrer un nouveau chronométrage. De plus, maintenir enfoncé le bouton SEL depuis n'importe quelle page arête le chronomètre. Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Force G (combiné d'instruments de base) : Donne au conducteur une indication du rendement du véhicule en virage. La force G est affichée au centre du CIB en valeur numérique. Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Température du liquide de boîte de vitesses (combiné d'instruments de base) : Indique la température du liquide de boîte de vitesses, en degrés Celsius (°C) ou en degrés Fahrenheit (°F). Cet affichage est disponible dans l'application du rendement, sur le combiné d'instruments de niveau supérieur.

Vierge : N'indique pas d'informations.

Affichage à tête haute (HUD)

⚠ Avertissement

Si l'image HUD est trop brillante ou trop haute dans votre champ de vision, les informations affichées pourraient être difficiles à lire lorsqu'il fait sombre à l'extérieur. L'image HUD doit rester atténuée et placée bas dans votre champ de vision.

S'il est équipé de l'affichage tête-haute, certains renseignements sur le fonctionnement du véhicule sont projetés sur le pare-brise.

Les informations du HUD apparaissent comme une image mise au point vers l'avant du véhicule.

Attention

Si vous utilisez l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement, vous pouvez sous-évaluer la distance et endommager le véhicule. Ne pas utiliser l'image de l'affichage tête haute comme aide au stationnement.

Les informations du HUD peuvent s'afficher dans diverses langues. La lecture du compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La langue de l'information HUD affichée peut être modifiée. Le compteur de vitesse et les autres valeurs numériques peuvent s'afficher en unités anglaises ou métriques.

La sélection de langue s'effectue via la radio et celle des unités de mesure via le groupe d'instruments. Se reporter à *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ *178* et « Options » sous *Bloc d'instruments* ⇨ *94*.



Affichage du HUD sur le pare-brise

Le HUD peut afficher différentes alertes et informations sur les véhicules équipés de ces fonctions :

- Vitesse
- Audio
- Téléphone
- Navigation
- Performance
- Messages du véhicule



La commande du HUD se trouve à gauche du volant.

Pour régler l'image du HUD :

1. Régler le siège du conducteur.
2. Démarrer le moteur.
3. Utiliser les réglages suivants pour régler le HUD.

HUD **:** Enfoncer ou lever pour centrer l'image HUD. Celle-ci ne peut être ajustée que verticalement et non pas horizontalement.

INFO **:** Appuyer pour sélectionner l'affichage. Chaque pression modifie l'affichage.

±☼ **:** Maintenir relevé pour augmenter la luminosité de l'affichage. Maintenir enfoncé pour assombrir l'affichage. Maintenir pour désactiver l'affichage.

L'image du HUD s'atténuera ou s'intensifiera automatiquement pour compenser l'éclairage extérieur. La commande de luminosité du HUD peut également au besoin être réglée.

L'image du HUD peut s'éclaircir momentanément selon l'angle et la position des rayons du soleil sur l'écran du HUD. Ceci est normal.

Des lunettes à verres polarisés peuvent rendre l'image du HUD difficile à voir.

Option de rotation de l'affichage tête-haute (HUD)

La vue principale de la rotation de l'affichage haut de tête (HUD) se trouve dans le menu options. Dans le menu principal, appuyer sur ▷ pour accéder au mode de réglages. Appuyer sur △ pour le sens antihoraire et sur ▽ pour le sens horaire. Appuyer sur SEL pour enregistrer et sur ◁ pour annuler et quitter.

Vues HUD

Il existe quatre vues dans le HUD. Certaines informations au sujet du véhicule et certains messages ou alertes du véhicule peuvent s'afficher dans n'importe quelle vue.



Unités métriques



Unités anglaises

Affichage de la vitesse : Il affiche la vitesse numérique (en unités anglaises ou métriques), la limite de vitesse avec des indicateurs comme Véhicule devant, Avertissement de changement de voie/Aide au maintien de voie, régulateur de vitesse adaptatif et Vitesse de consigne.



Unités métriques

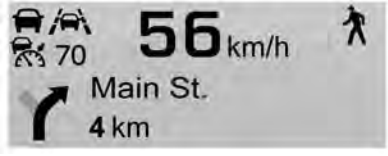


Unités anglaises

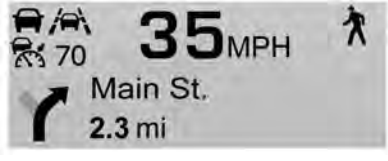
Système audio/Téléphone : Il affiche la vitesse numérique, des indicateurs de vue de vitesse avec des informations audio/téléphone.

Toutes les vues HUD peuvent afficher brièvement l'information audio lorsque les commandes au volant sont utilisées pour régler les paramètres audio qui apparaissent dans le groupe d'instruments.

Les appels téléphoniques entrants qui s'affichent au groupe d'instruments peuvent également s'afficher dans n'importe quelle vue HUD.



Unités métriques

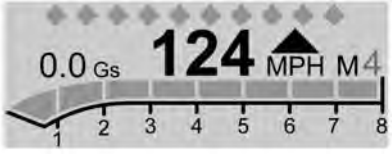


Unités anglaises

Navigation : Affiche la vitesse numérique, des indicateurs de vue de vitesse avec des informations de navigation étape par étape pour certains véhicules. Lorsque l'itinéraire de navigation n'est pas activé, le cap de la boussole est affiché.



Unités métriques



Unités anglaises

Performances : Affiche la vitesse numérique, des indicateurs de vue de vitesse avec le régime du moteur, les positions de la boîte de vitesses, un indicateur de changement de rapport (selon l'équipement), la position du témoin de synchronisation des changements de rapport (selon l'équipement) et des indicateurs d'accélération latérale (G).

Selon l'équipement, les témoins de synchronisation de changement de rapport, en haut de l'affichage, augmentent proportionnellement au régime moteur. Les lignes des témoins se rapprochent entre elles à mesure que le point de changement de rapport se rapproche. Changer de rapport avant que les témoins ne se rejoignent dans l'affichage. Changer immédiatement de rapport si les témoins clignotent. Voir *Mode manuel* ⇨ *239* ou *Boîte de vitesses manuelle* ⇨ *241*.

Entretien du HUD

Nettoyer l'intérieur du pare-brise au besoin pour enlever toute saleté ou pellicule qui risque de diminuer la clarté ou la netteté de l'image du HUD.

Nettoyer la lentille du HUD à l'aide d'un chiffon doux imbibé de produit de nettoyage pour vitres. Frotter délicatement la lentille puis l'essuyer.

Dépistage des pannes de HUD

Si vous ne pouvez pas voir l'image du HUD quand le contact est mis, vérifier :

- Rien ne recouvre la lentille du HUD.
- La luminosité du HUD (affichage haut de tête) n'est pas trop faible ou trop forte.
- Le HUD est réglé à la bonne hauteur.
- Des lunettes à verres polarisés ne sont pas utilisées.
- Le pare-brise et la lentille du HUD sont propres.

Si l'image du dispositif d'affichage à tête haute est incorrecte, contacter votre concessionnaire.

Le pare-brise fait partie du système HUD. Voir *Remplacement de pare-brise* ⇨ *297*.

Messages du véhicule

Les messages affichés sur le centralisateur informatique de bord (CIB) indiquent l'état du véhicule ou certaines mesures nécessaires pour corriger une condition. De multiples messages peuvent s'afficher l'un après l'autre.

Il est possible d'accuser réception des messages ne nécessitant pas d'action immédiate et de les effacer en appuyant sur SEL. Les messages nécessitant une action immédiate ne peuvent pas être effacés tant que cette action n'est pas effectuée.

Tous les messages doivent être pris au sérieux : le fait d'effacer le message ne résout pas le problème.

Si un message SERVICE (entretien) apparaît, contacter votre concessionnaire.

Suivre les instructions contenues dans les messages. Le système affiche des messages concernant les sujets suivants :

- Messages d'entretien
- Niveaux de liquide
- Sécurité du véhicule
- Freins
- Direction

- Systèmes de commande de suspension
- Systèmes d'assistance au conducteur
- Régulateur automatique de vitesse
- Éclairage et remplacement d'ampoules
- Systèmes d'essuie-glace/lave-glace
- Portes et glaces
- Ceintures de sécurité
- Systèmes de sac gonflable
- Moteur et boîte de vitesses
- Pression des pneus
- Durée de vie du filtre à air du moteur
- Batterie

Messages de puissance du moteur

LA PUISSANCE DU MOTEUR EST RÉDUITE

Ce message s'affiche lorsque la puissance de propulsion du véhicule est réduite. Une réduction de la puissance de propulsion peut affecter la capacité d'accélération du véhicule. Si ce message apparaît sans qu'il y ait une constatation de réduction des performances, se rendre à la destination. Dans certaines circonstances, les performances pourront être réduites la prochaine fois que vous conduirez le véhicule. Vous pouvez conduire le véhicule lorsque ce message est affiché mais l'accélération et la vitesse maximales peuvent être limitées. Chaque fois que ce message reste affiché, ou s'affiche à répétition, amener votre véhicule chez votre concessionnaire pour le faire réparer dès que possible.

Dans certaines conditions de fonctionnement, la propulsion est désactivée. Essayer de redémarrer après avoir coupé le contact pendant 30 secondes.

Messages de vitesse du véhicule

VITESSE LIMITÉE À XXX KM/H (MPH)

Ce message indique que la vitesse du véhicule a été limitée à la vitesse affichée. La vitesse limitée est une protection pour divers systèmes de propulsion et de véhicule, tels que la lubrification, le chauffage, les freins, la suspension, le système Jeune conducteur, si équipé, ou les pneus.

Personnalisation du véhicule

Voici toutes les fonctionnalités possibles de personnalisation du véhicules. Selon le véhicule, certaines d'entre elles peuvent ne pas être disponibles.

Pour les systèmes, les applications et les caractéristiques et fonctionnalités personnelles, se reporter à *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ *178*.

Pour accéder au menu de personnalisation du véhicule :

1. Toucher l'icône Paramètres sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.
2. Toucher Véhicule pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le réglage de fonction voulu.
4. Toucher ◯ ou | pour activer ou désactiver une fonctionnalité.
5. Toucher ✕ pour accéder au niveau supérieur du menu Paramètres.

Le menu peut comporter ce qui suit :

Mode de conduite

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Bruit du moteur
- Direction
- Suspension

Bruit du moteur

Toucher Bruit du moteur, puis choisir une des options disponibles. Voir *Commande de mode conducteur ⇨ 249*.

Direction

Toucher Direction, puis choisir une des options disponibles. Voir *Commande de mode conducteur ⇨ 249*.

Suspension

Toucher Suspension, puis choisir une des options disponibles. Voir *Commande de mode conducteur ⇨ 249*.

Température et qualité de l'air

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique
- Sièges refroidis automatiques
- Sièges chauffants automatiques
- Désembuage automatique
- Désembuage arrière automatique

Vitesse de ventilateur automatique

Cette fonction règle la vitesse du ventilateur automatique.

Toucher Basse, Moyenne, ou Élevée.

Refroidissement automatique sièges

Lorsqu'elle est activée, cette fonction active automatiquement les sièges ventilés selon la température ambiante de l'habitacle. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés ⇨ 45*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Sièges chauffants automatiques

Ce réglage est automatiquement activé et régule la température des sièges chauffants lorsque la température d'habitacle est basse. Le chauffage automatique des sièges peut être désactivé au moyen des boutons de sièges chauffants sur la colonne centrale. Voir *Sièges avant chauffants et aérés ⇨ 45*.

Toucher Off (hors fonction) ou On (en fonction).

Désembuage automatique

Quand cette fonction est activée et qu'une humidité élevée est détectée, le système de régulation de climatisation peut s'adapter à l'alimentation en air extérieur et activer la climatisation ou le chauffage. La vitesse du ventilateur peut légèrement augmenter pour éviter la formation de buée. Quand cette humidité élevée a disparu, le système revient à son mode de fonctionnement précédent.

Toucher Désactivé ou Activé.

Désembuage arrière automatique

Quand elle est activée, cette fonction enclenche le désembuage arrière au démarrage du véhicule lorsque la température intérieure est froide et qu'une formation de brouillard est possible. La fonction de désembuage arrière automatique peut être désactivée en appuyant sur  . Quand elle est désactivée, cette fonction peut être réactivée en appuyant sur . Voir « Désembuage de vitre arrière » sous *Commande de climatisation automatique à deux zones ⇨ 202*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Systèmes de collision/détection

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Alerte de changement de voie
- Aide au stationnement
- Alerte de circulation transversale à l'arrière

Alerte de changement de voie

Ceci permet d'activer ou de désactiver le fonctionnement de l'alerte de changement de voie. Se reporter à *Alerte de changement de voie (LCA)* ⇨ *262*.

Lorsque l'alerte de changement de voie est désactivée, l'avertissement d'angle mort latéral est également désactivé.

Toucher Désactivé ou Activé.

Aide au stationnement

Cette fonction en option peut aider à faire reculer le véhicule et à le faire stationner. Voir *Assistant stationnement* ⇨ *259*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Alerte de circulation transversale à l'arrière

Ceci active ou désactive la fonction Alerte circulation arrière. Se reporter à « Alerte de circulation transversale à l'arrière » dans *Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)* ⇨ *260*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Confort et commodité

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Volume des sons
- Rétroviseur à inclinaison inversée

Volume des sons

Ce réglage détermine le niveau de volume du carillon.

Toucher les commandes sur l'affichage d'infodivertissement pour ajuster le volume.

Rétroviseur à inclinaison inversée

Lorsqu'ils sont activés, le rétroviseur extérieur côté conducteur, celui côté passager, ou les deux rétroviseurs, s'inclinent individuellement ou ensemble vers le bas lorsque le véhicule passe en marche arrière (R) afin d'améliorer la visibilité du sol à proximité des roues arrière. Ils peuvent se déplacer de leur position inclinée lorsque le véhicule est sorti de la position R (marche arrière) ou que le contact est coupé. Se reporter à *Rétroviseurs inclinables* ⇨ *25*.

Toucher Désactiver, Activé - Conducteur et passager, Activé - Conducteur, ou Activé - Passager.

Éclairage

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Éclairage ambiant
- Éclairage de localisation du véhicule
- Éclairage de sortie

Éclairage ambiant

Ce réglage permet de sélectionner des couleurs disponibles pour l'éclairage ambiant dans le véhicule.

Le lien vers l'option de mode de conduite change l'éclairage ambiant pour le faire correspondre à la couleur utilisée dans le groupe d'instruments, en fonction du réglage du bouton de mode de conduite.

Cette fonction peut être désactivée ou activée.

Éclairage de localisation du véhicule

Ce réglage fait clignoter les phares du véhicule lorsque 🔓 est appuyé sur l'émetteur de télédéverrouillage (RKE).

Toucher Désactivé ou Activé.

Éclairage de sortie

Ce réglage détermine combien de temps les phares restent allumés après avoir éteint et quitté le véhicule.

Toucher Désactiver, 30 secondes, 60 secondes, ou 120 secondes.

Verrous de portes électriques

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Anti-verrouillage de la porte conducteur

- Déverrouillage automatique des portes
- Verrouillage retardé des portes

Anti-verrouillage de la porte conducteur

Ce réglage empêche le verrouillage de la porte du conducteur lorsque la porte est ouverte. Si ce réglage est activé, le menu de verrouillage retardé des portes n'est pas disponible.

Toucher Désactivé ou Activé.

Déverrouillage automatique des portes

Ceci permet de choisir les portes qui seront automatiquement déverrouillées lors de la sélection de la position de stationnement (P) (en cas de boîte automatique) ou lorsque le véhicule est éteint (en cas de boîte manuelle).

Sélectionner Désactiver, Toutes les portes ou Porte du conducteur.

Verrouillage retardé des portes

Lorsqu'elle est activée, cette fonction retarde le verrouillage des portes. Pour neutraliser le délai, appuyer sur le commutateur de verrouillage électrique de porte de la porte.

Toucher Désactivé ou Activé.

Verrous de porte et démarrage à distance

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.
- Rétroaction de verrouillage à distance
- Déverrouillage à distance des portes
- Sièges refroidis au démarrage à distance
- Sièges chauffés au démarrage à distance
- Fonctionnement à distance des vitres
- Déverrouillage de porte passif
- Verrouillage passif des portes
- Alerte de clé restée dans le véhicule

Rétroaction sur l'écl. de déver. à dist.

Ce réglage fait clignoter les éclairages extérieurs lorsque le véhicule est déverrouillé à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage RKE.

Toucher Désactiver ou Clignotement.

Rétroaction de verrouillage à distance

Ce réglage détermine comment le véhicule répond lorsqu'il est verrouillé à l'aide de l'émetteur de télédéverrouillage RKE.

Toucher Désactiver, Phares et klaxon, Phares uniquement, ou Klaxon uniquement.

Déverrouillage à distance des portes

Ce réglage détermine si toutes les portes, ou simplement la porte du conducteur, se déverrouillent en appuyant sur de l'émetteur RKE.

Toucher Toutes les portes ou Porte du conducteur.

Refroid. sièges, démarrage à distance

Selon l'équipement et si elle est activée, cette fonction active les sièges ventilés lors d'un démarrage à distance par temps chaud.

Toucher Désactivé ou Activé.

Sièges chauffés au démarrage à distance

Ce réglage active automatiquement les sièges chauffants lorsque la fonction de démarrage à distance est utilisée par temps froid. Voir *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ *45* et *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *15*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Fonctionnement à distance des vitres

Selon l'équipement, cette fonction permet de commander à distance les glaces à l'aide de l'émetteur RKE. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Déverrouillage de porte passif

Ce réglage détermine les portes à déverrouiller lorsque le bouton sur la poignée de porte du conducteur est utilisé pour déverrouiller le véhicule.

Toucher Désactiver, Toutes les portes, ou Porte du conducteur seulement.

Verrouillage passif des portes

Ce réglage détermine si le véhicule se verrouille automatiquement, ou se verrouille et signale une fois que toutes les portes sont fermées, et que vous vous éloignez du véhicule en emportant l'émetteur RKE. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.

Toucher Désactiver, Activé avec coup de klaxon, ou Activer.

Avertissement de clé restée dans le véhicule

Cette fonctionnalité émet un signal sonore lorsque l'émetteur RKE est laissé dans le véhicule. Ce menu désactive également l'alarme indiquant que la télécommande n'est plus dans le véhicule.

Toucher Désactivé ou Activé.

Position des sièges

Toucher et ceci peut s'afficher :

- Mémoire des réglages d'entrée dans le siège
- Mémoire des réglages de sortie du siège

Mémoire des réglages d'entrée dans le siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées par le bouton 1 ou 2 lorsque le commutateur d'allumage passe de la position éteinte à la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires). Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ *41*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Mémoire des réglages de sortie du siège

Cette fonction rappelle automatiquement les positions précédemment mémorisées du bouton de sortie lorsque le commutateur d'allumage passe de la position de marche ou ACC/ACCESSORY (accessoires) à la position d'arrêt et si la porte du conducteur est ouverte ou en cours d'ouverture. Se reporter à *Sièges à mémoire* ⇨ *41*.

Toucher Désactivé ou Activé.

Conducteur adolescent

Voir *Jeune conducteur* ⇨ *186*.

Mode valet

Le système Infodivertissement et les commandes au volant seront verrouillés. L'accès aux emplacements de rangement du véhicule peut également être limité, selon l'équipement.

Pour activer le mode de verrouillage :

1. Saisir un code à quatre chiffres sur le clavier.
2. Effleurer Entrée pour passer à l'écran de confirmation.
3. Saisir le code à quatre chiffres de nouveau.

Effleurer Verrouiller ou Déverrouiller pour verrouiller ou déverrouiller le système. Effleurer Back pour retourner au menu précédent.

Éclairage

Éclairage extérieur
Commandes de feux extérieurs 124
Commande de feux de route et feux de croisement 124
Clignoter pour dépasser 125
Feux de circulation de jour (FCJ) 125
Système de phares automatiques 125
Feux de détresse 126
Signaux de changement de direction et de changement de voies 127

Éclairage intérieur
Commande d'éclairage de tableau de bord 127
Éclairage intérieur 127
Lampes de lecture 128

Fonctions d'éclairage
Éclairage d'entrée 128
Éclairage de sortie 129
Gradation d'éclairage 129
Gestion de la charge de la batterie 129
Protection de l'alimentation de batterie 129
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 130

Éclairage extérieur

Commandes de feux extérieurs



La commande d'éclairage extérieur se trouve à gauche du volant de direction.

Il y a quatre positions :

⏻ **:** Faire tourner brièvement cette position pour éteindre les feux extérieurs et désactiver le mode AUTO. Faire tourner à nouveau pour réactiver le mode AUTO. Lorsqu'elle est relâchée, la commande retourne en position AUTO.

Si le véhicule en est équipé, les phares se rallument automatiquement lorsque que le levier des vitesses quitte la position de stationnement (P).

AUTO (automatique) : Allumage et extinction automatiques de l'éclairage extérieur en fonction de la luminosité extérieure.

AUTO commande aussi les feux de circulation de jour (FCJ). Voir *Feux de circulation de jour (FCJ)* ⇨ *125*.

: Permet d'allumer les feux de stationnement et tous les feux, sauf les phares.

: Allume les phares avec les feux de stationnement et l'éclairage du tableau de bord.

Un carillon retentit si la porte du conducteur est ouverte lorsque le véhicule est arrêté et que les phares ou les feux de stationnement sont allumés.

Commande de feux de route et feux de croisement

Repousser puis relâcher le levier de clignotant pour allumer les feux de route. Pour revenir aux feux de croisement, pousser à nouveau le levier ou le tirer vers soi puis le relâcher.



Ce témoin s'allume au groupe d'instruments de bord lorsque les feux de route sont allumés.

Clignoter pour dépasser

L'appel de phares fonctionne avec les feux de croisement ou de jour (FCJ) allumés ou éteints.

Pour un appel de phares, tirer le levier de clignotants complètement vers soi, puis le relâcher.

Feux de circulation de jour (FCJ)

Les FCJ améliorent en plein jour la vision qu'ont les autres conducteurs de l'avant de votre véhicule. Les FCJ sont requis sur tous les véhicules d'abord vendus au Canada.

Un détecteur de lumière sur le dessus du tableau de bord fait fonctionner les feux de circulation de jour (FCJ); s'assurer donc qu'il n'est pas couvert.

La fonction dédiée FCJ est activée lorsque toutes les conditions suivantes sont réunies :

- Le contact est mis.
- La commande des feux est en position AUTO, ou a été brièvement mise en position ⏻ puis à nouveau en fonction.
- Le capteur de luminosité détermine qu'il fait jour.

Lorsque le FCJ est activé, les phares, les feux arrière, les feux de gabarit, les lampes du tableau de bord et de l'habitacle ne s'allument pas.

Les phares passent automatiquement des feux de circulation de jour (FCJ) aux phares normaux en fonction de la luminosité ambiante. Les autres lampes s'allumant avec les phares s'allumeront également.

Lorsqu'il fait suffisamment clair à l'extérieur, les phares s'éteignent et les feux de circulation de jour s'allument.

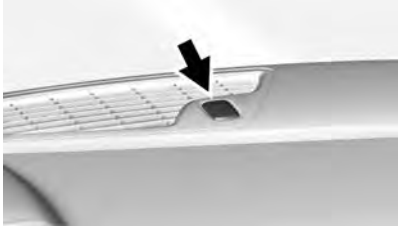
Pour éteindre ou rallumer les FCJ, faire tourner la commande des feux extérieurs vers ⏻ puis la relâcher. Pour les véhicules vendus en premier lieu au Canada, les FCJ peuvent être désactivés uniquement lorsque le véhicule est en stationnement.

Le système de phares ordinaires peut être activé en cas de besoin.

Système de phares automatiques

Lorsqu'il fait assez sombre à l'extérieur et que le commutateur général d'éclairage est en mode AUTO (automatique), le système d'éclairage automatique allumera les phares pour assurer un éclairage normal en même temps que les autres feux comme les feux arrière, les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les lampes de plaque minéralogique et l'éclairage du tableau de bord. L'éclairage de la radio sera également allumé à intensité réduite.

Pour mettre hors fonction le système d'allumage automatique des phares, mettre le commutateur des phares en position ⏻ et le relâcher. Pour les véhicules vendus la première fois au Canada, la boîte de vitesses doit occuper la position de stationnement (P) avant de pouvoir mettre hors fonction le système d'allumage automatique des phares.



Le véhicule est doté d'un capteur de luminosité situé sur le dessus du tableau de bord. Ne pas couvrir ce capteur, faute de quoi les phares s'allumeront chaque fois que le contact sera mis.

Les phares peuvent aussi s'allumer lorsque vous conduisez dans un garage étagé, sous un ciel très nuageux ou dans un tunnel. C'est normal.

Il y a un délai dans le passage du fonctionnement de jour et de nuit des feux de circulation de jour aux phares automatiques, afin que la conduite sous les ponts ou sous les réverbères ne perturbe pas le système. Les feux de circulation de jour et les phares automatiques ne seront perturbés que dans le cas où le capteur de lumière détecterait un changement de luminosité dont la durée est supérieure à celle du délai.

Si le véhicule démarre dans un garage sombre, le système d'allumage automatique des phares entre immédiatement en fonction. Une fois sorti du garage, s'il fait jour à l'extérieur, un bref délai s'écoulera avant que le système d'allumage automatique des phares passe en éclairage de jour. Pendant ce délai, il est possible que le tableau de bord ne soit pas aussi lumineux qu'à l'habitude. S'assurer que la commande de luminosité du tableau de bord soit en position pleine intensité. Se reporter à *Commande d'éclairage de tableau de bord* ⇨ *127*.

Éclairage allumé avec essuie-glaces

Si les essuie-glaces de pare-brise sont mis en marche le jour pendant que le moteur est en marche et que la commande d'éclairage extérieur est en position AUTO, les phares, les feux de stationnement et les autres feux extérieurs s'allument. La vitesse à laquelle l'éclairage s'allume varie en fonction de la vitesse des essuie-glaces. Lorsque les essuie-glaces sont arrêtés, l'éclairage extérieur s'éteint. Mettre la commande d'éclairage extérieur sur ⏻ ou ≡OO≡ pour désactiver cette fonction.

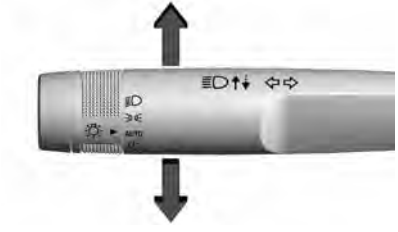
Feux de détresse



⚠ : Appuyer pour activer et désactiver les clignotants avant et arrière. Cela permet de signaler aux autres conducteurs que vous êtes en difficulté. Appuyer de nouveau pour désactiver les clignotants.

Les feux de détresse sont activés automatiquement en cas de déploiement des sacs gonflables.

Signaux de changement de direction et de changement de voies



Pour signaler un virage, lever ou abaisser complètement le levier.

Une flèche située dans le groupe d'instruments clignote pour indiquer la direction du changement de direction ou de voie.

Lever ou abaisser le levier jusqu'à ce que la flèche commence à clignoter pour signaler un changement de voie. Maintenir le levier jusqu'à la fin du changement de voie. Si le levier est momentanément pressé et relâché, le clignotant se déclenche trois fois.

Le levier revient à sa position de départ lorsqu'il est relâché.

Si après avoir signalé un virage ou un changement de voie les flèches clignotent rapidement ou ne s'allument pas, une ampoule de clignotant peut être grillée.

Faire remplacer toutes les ampoules grillées. Si l'ampoule n'est pas grillée, vérifier les fusibles. Se reporter à *Système électrique : surcharge ⇨ 300*.

Éclairage intérieur

Commande d'éclairage de tableau de bord



Cette fonction permet de régler la luminosité de toutes les commandes allumées. La molette de cette fonction se trouve sur le côté gauche du tableau de bord.

Faire tourner le bouton dans un sens ou l'autre pour augmenter ou atténuer l'éclairement du tableau de bord pendant la nuit. Faire tourner le bouton au maximum dans le sens des aiguilles d'une montre pour allumer les lampes d'habitacle.

Le bouton est fonctionnel de nuit, ou lorsque les phares ou les feux de stationnement sont ON.

Éclairage intérieur

Éclairage en couleurs de l'habitacle

Selon l'équipement, cette fonctionnalité permet de choisir la couleur de l'éclairage intérieur du véhicule.

Voir « Éclairage ambiant » à la rubrique *Personnalisation du véhicule ⇨ 119*.

Toucher pour sélectionner :

ARRÊT : Désactive la fonction.

LIGHT STRIPS (bandes de lumière) : Active le mode standard. Toucher la couleur de bande de lumière pour sélectionner une couleur de l'éclairage d'habitacle.

DEMO MODE (mode de démonstration) : Lorsque le levier de vitesses est en position de stationnement (P) (boîte de vitesses automatique) ou que le frein de stationnement est appliqué (boîte de vitesses manuelle), toucher pour activer la fonctionnalité dans les couleurs choisies par le véhicule. Lorsque le levier de vitesses n'est pas en position de stationnement (P) ou que le frein de stationnement n'est pas appliqué, la couleur intérieure sera par défaut la dernière couleur active sélectionnée en mode bandes lumineuses.

LINK TO DRIVE MODE (mode lié à la conduite) : La couleur de l'éclairage correspond à la couleur utilisée pour le mode de conduite.

Lampes de lecture



Les lampes de lecture sont dans la console de plafond. Les lampes s'allument lorsque l'une des portes est ouverte, lorsqu'on appuie sur le bouton de l'émetteur RKE, ou lorsque le contact est coupé. Lorsque les portes sont fermées, appuyer sur ou sur pour allumer chaque lampe.

Pour les faire fonctionner, le contact doit être mis, sur ACC/ACCESSORY (accessoires), ou en utilisant l'alimentation prolongée des accessoires (RAP).

Fonctions d'éclairage

Éclairage d'entrée

L'éclairage intérieur s'allume lorsque l'on appuie sur le bouton de l'émetteur le télédéverrouillage (RKE) ou à l'ouverture de l'une des portes, et que la commande de plafonnier est en position DOOR.

Certains feux extérieurs s'allument également à la pression du bouton de l'émetteur RKE ou à l'ouverture de l'une des portes. Les feux de croisement s'allument uniquement brièvement la nuit, ou dans les endroits où l'éclairage est limité.

L'éclairage s'atténue graduellement après environ 30 secondes.

L'éclairage d'entrée peut être désactivé manuellement par la fermeture de toutes les portes, par la pression du bouton de l'émetteur RKE ou au démarrage du véhicule.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à « Éclairage de localisation du véhicule » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Éclairage de sortie

Certaines lampes extérieures et intérieures s'allument lorsque la clé est retirée du contact.

Les lampes extérieures et intérieures restent allumées pendant une durée déterminée, puis s'éteignent automatiquement. Si le véhicule est équipé de l'accès sans clé, les lampes extérieures s'allument automatiquement lorsque la porte du conducteur est ouverte après que le contact a été coupé.

L'éclairage intérieur s'allume lorsque le contact est coupé.

Les feux s'éteignent immédiatement en mettant la commande des lampes extérieures hors fonction.

Cette fonction peut être modifiée. Se reporter à *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Gradation d'éclairage

Cette fonction permet aux lampes de l'habitacle de s'éteindre graduellement en trois à cinq secondes, au lieu de s'éteindre immédiatement.

Gestion de la charge de la batterie

Le véhicule possède la fonction de gestion d'alimentation électrique (EPM) qui estime la température de la batterie et son état de charge. La tension est régulée pour le meilleur rendement et la meilleure durée de vie de la batterie.

Quand la batterie est peu chargée, la tension est légèrement augmentée pour la recharger rapidement. Quand la batterie est très chargée, la tension est légèrement diminuée pour éviter la surcharge. Le voltmètre ou l'indication de tension du centralisateur informatique de bord (CIB) peut montrer cette différence qui est normale. En cas de problème, une alerte s'affiche.

Comme pour tous les véhicules, la batterie peut être déchargée au ralenti en cas de charge électrique très élevée car l'alternateur ne peut tourner assez vite au ralenti pour produire le courant nécessaire.

Une charge électrique élevée survient lorsque plusieurs des éléments suivants sont activés : phares, feux de route, désembueur de lunette arrière, ventilateur de commande de climatisation à haute vitesse, sièges chauffants, ventilateurs de refroidissement du moteur, feux de remorque et accessoires branchés dans les prises de courant.

L'EPM évite les décharges excessives en équilibrant la production de l'alternateur et les besoins électriques du véhicule. Il peut augmenter le régime de ralenti pour générer plus de courant chaque fois que nécessaire. Il peut réduire temporairement la consommation de certains accessoires.

Normalement, ces actions sont progressives et imperceptibles, sauf en de rares cas. Un message peut alors s'afficher au CIB et il est recommandé de réduire la consommation électrique.

Protection de l'alimentation de batterie

Cette fonction prévient la décharge de la batterie si les lampes de courtoisie ou les lampes de lecture restent allumées par mégarde. Si l'une de ces lampes reste allumée, elle s'éteindra automatiquement au bout de 10 minutes, si le contact est coupé. Elle ne se rallumera pas jusqu'à ce que l'un des événements suivants se produise :

- Le contact est mis.
- Les portes sont fermées puis ré-ouvertes.

Économiseur de batterie d'éclairage extérieur

Les feux extérieurs s'éteignent au bout de 10 minutes environ après la coupure du contact, si les feux de stationnement ou les phares ont été laissés allumés manuellement. Cela évite la décharge de la batterie. Pour redémarrer la minuterie de 10 minutes, tourner la commande de lampes extérieures en position ⏻ puis revenir en position ≡00≡ ou ≡D≡.

Pour maintenir les lampes allumées pendant plus de 10 minutes, le contact doit être allumé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoire).

Système infodivertissement

Introduction
Introduction 132
Aperçu 132
Commandes au volant 135
Utilisation du système 135
Mises à jour de logiciel 139

Radio
Radio AM-FM 139
HD Radio Technology 141
Système de radiocommunication de données (RDS) 141
Radio par satellite 142
Réception radio 142
Antenne multi-bande 143

Lecteurs audio
Éviter les lecteurs de média non fiables 143
Port USB 143
Prise auxiliaire 146
Audio Bluetooth 146

Navigation
Utilisation du système de navigation 147
Cartes 150
Symboles de navigation 151
Destination 152
Système GPS (système de positionnement global) 158
Positionnement du véhicule 158
Problèmes de guidage routier 159
Si le système doit être réparé 159
Mises à jour des données cartographiques 159
Explications concernant la couverture de la base de données 160

Reconnaissance vocale
Reconnaissance vocale 160

Enregistreur de données de rendement (PDR)
Enregistreur de données de rendement (PDR) 166

Téléphone
Bluetooth (Aperçu) 171
Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone) 172
Apple CarPlay et Android Auto 176

SETTINGS (paramétrages)
SETTINGS (paramétrages) 178
Jeune conducteur 186

Marques déposées et contrats de licence
Marques déposées et contrats de licence 189

Introduction

Lire les pages suivantes pour se familiariser avec les fonctions.

⚠ Avertissement

Détourner vos yeux de la route pendant trop longtemps ou trop souvent lors de l'utilisation d'une des fonctions d'infodivertissement peut provoquer un accident. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés ou tués. Ne pas prolonger votre attention sur les fonctions d'infodivertissement tout en conduisant. Limiter vos regards sur les affichages du véhicule et concentrer votre attention sur la conduite. Utiliser les commandes vocales autant que possible.

Le système infodivertissement possède des caractéristiques intégrées conçues pour aider à éviter d'être distrait en désactivant certaines fonctions tout en conduisant. Ces fonctionnalités peuvent apparaître en grisé lorsqu'elles ne sont pas disponibles. Plusieurs fonctionnalités d'infodivertissement sont également disponibles sur le groupe d'instruments et les commandes au volant.

Avant de conduire :

- Se familiariser avec le fonctionnement, les commandes de la console centrale, les commandes au volant et l'affichage d'infodivertissement.
- Régler le système audio en présélectionnant les stations favorites, paramétrant le son et réglant les haut-parleurs.
- Configurer à l'avance les numéros de téléphone pour pouvoir les appeler facilement en appuyant sur une seule commande ou en utilisant une seule commande vocale.

Voir *Distraction au volant* ⇨ *208*.

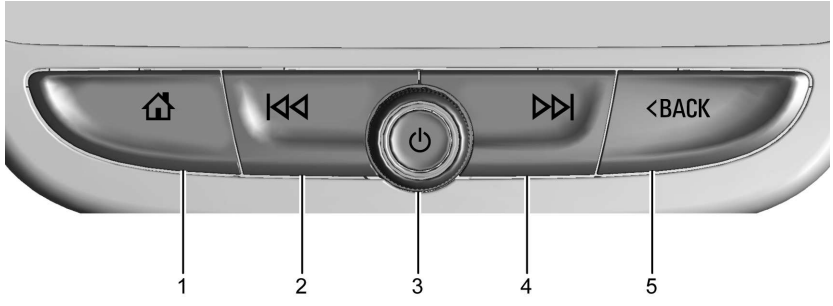
Annulation active du bruit (ANC)

En cas d'équipement, l'ANC réduit le bruit du moteur dans l'habitacle. L'ANC nécessite le système audio installé en usine, la radio, les haut-parleurs, l'amplificateur (option), le système à induction et le système d'échappement pour fonctionner correctement. La désactivation est requise par votre concessionnaire si l'équipement de rechange connexe est installé.

Aperçu

Système infodivertissement

Le système infodivertissement se commande à l'aide de l'affichage d'infodivertissement, des commandes de colonne centrale, des commandes au volant et de la reconnaissance vocale.



Autoradio haut de gamme illustrée, autoradio de base similaire

1. ⌂ (page d'accueil)
   - Appuyer pour accéder à la page d'accueil. Se reporter à « Page d'accueil », plus loin dans cette section.
   - Appuyer pour quitter Android Auto ou Apple CarPlay. Pour revenir dans Android Auto ou Apple CarPlay, maintenir enfoncé. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ *176*.
2. ⏮
   - Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal précédent. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station ou du canal précédent dont le signal est stable. Voir *Radio AM-FM* ⇨ *139*.
   - USB/Bluetooth : appuyer pour rechercher au début de la piste actuelle ou précédente. Appuyer et maintenir enfoncé pour mettre en marche arrière rapidement une piste. Relâcher le bouton pour retourner à la vitesse de lecture. Voir *Port USB* ⇨ *143* ou *Audio Bluetooth* ⇨ *146*.
3. ⏻ (alimentation)
   - Appuyer pour mettre en marche.
   - Maintenir enfoncé pour éteindre.
   - Appuyer pour mettre le système en sourdine ou en réactiver le son.
   - Lorsque le système est alimenté et n'est pas en sourdine, un volet d'état rapide s'affiche lorsque ⏻ est pressé. Un appui sur ⏻ met le système en sourdine et déclenche l'affichage de ce volet. Un appui long est requis pour éteindre le système.
   - Tourner pour diminuer ou augmenter le volume.

4. ⏭
   - Radio : Appuyer et relâcher pour aller à la station ou au canal suivant. Maintenir enfoncé pour une recherche rapide de la station ou du canal suivant dont le signal est stable.
   - USB/Bluetooth : appuyer pour rechercher la piste suivante. Appuyer et maintenir enfoncé pour avancer rapidement à travers une piste. Relâcher la touche pour retourner à la vitesse de lecture. Voir *Port USB* ⇨ *143* ou *Audio Bluetooth* ⇨ *146*.
5. < BACK ou 📞
   - Appuyer sur < BACK pour retourner à l'affichage précédent dans un menu.
   - Appuyer sur 📞 et relâcher pour accéder à l'affichage du téléphone ou répondre à un appel entrant.

Page d'accueil

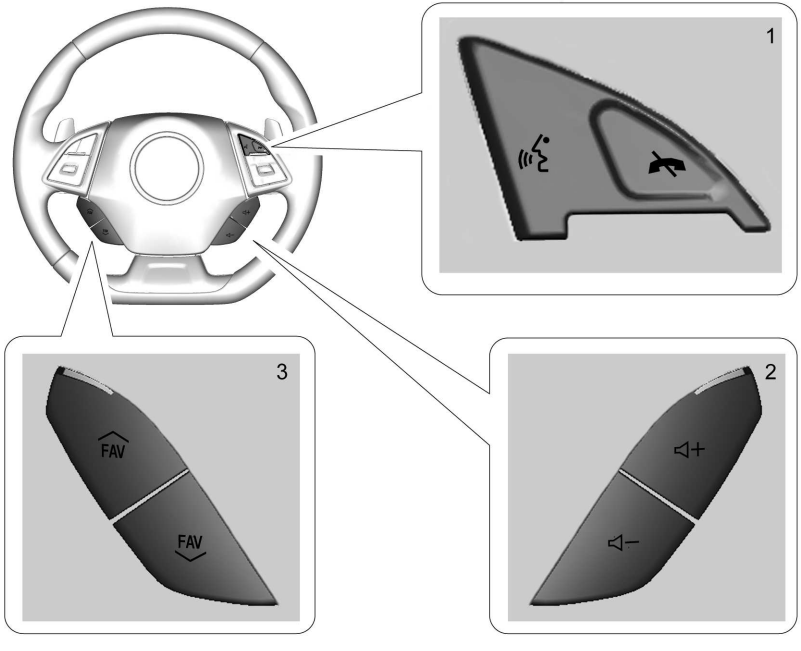
La page d'accueil est celle où l'on peut accéder aux icônes d'applications du véhicule. Certaines applications sont désactivées lorsque le véhicule est en mouvement.

Glisser son doigt vers la droite ou la gauche sur l'affichage pour accéder aux pages des icônes.

Gestion des icônes de la page d'accueil

1. Toucher et maintenir le doigt sur l'une des icônes de la page d'accueil pour passer en mode de modification.
2. Continuer à appuyer sur l'icône et la glisser à l'emplacement désiré.
3. Relâcher le doigt pour déposer l'icône à la position désirée.
4. Pour déplacer une application sur une autre page, glisser l'icône vers le bord de l'affichage en direction de la page désirée.
5. Continuer à glisser et déposer comme désiré les icônes d'applications.

Commandes au volant



Selon l'équipement, certaines commandes audio peuvent être réglées au volant.

(1) : Appuyer pour répondre à un appel entrant ou lancer la reconnaissance vocale. Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ *171* ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ *172*.

(1) : Appuyer sur le bouton pour ignorer un appel entrant ou pour terminer un appel. Appuyer sur le bouton pour mettre le système d'Infodivertissement en sourdine ou pour enlever la sourdine lorsqu'il n'y a aucun appel en cours.

+ ou – (2) : Appuyer pour augmenter ou diminuer le volume.

FAV ou FAV (3) : Appuyer pour afficher une liste de favoris. Appuyer à nouveau pour sélectionner le favori suivant ou précédent en écoutant la radio.

Utilisation du système

Audio

Toucher l'icône Audio pour afficher la page de la source audio active. Exemples de sources disponibles : AM, FM, SXM (option), USB et Bluetooth.

Téléphone

Toucher l'icône Téléphone pour afficher la page principale du téléphone. Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ *171* ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ *172*.

Nav.

Toucher l'icône Nav. (option) pour afficher la carte de navigation. Voir *Utilisation du système de navigation* ⇨ *147*.

Climatisation

Toucher l'icône Climatisation pour afficher la page principale du Climatisation. Se reporter à *Commande de climatisation automatique à deux zones* ⇨ *202*.

Point d'accès Wi-Fi

Toucher l'icône Point d'accès Wi-Fi pour afficher les informations sur le point d'accès Wi-Fi. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ *178*.

Utilisateurs

Si le véhicule en est équipé, toucher l'icône Users (utilisateurs) pour s'inscrire ou créer un nouveau profil utilisateur et suivre les instructions à l'écran.

Seulement quatre profils utilisateurs peuvent être actifs en même temps dans le véhicule. Il peut s'avérer nécessaire de retirer un profil du menu avant d'en créer un nouveau ou de s'inscrire avec un profil existant. Il est possible de se connecter au profil retiré ultérieurement.

Paramètres

Toucher l'icône Paramètres pour afficher le menu Paramètres. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ *178*.

Apple CarPlay

Toucher l'icône Apple CarPlay pour activer Apple CarPlay (selon équipement) après avoir connecté un appareil compatible. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ *176*.

Android Auto

Toucher l'icône Android Auto pour activer Android Auto (selon équipement) après avoir connecté un appareil compatible. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ *176*.

Applications

Selon l'équipement, les applications embarquées sont disponibles en téléchargement. Toucher l'icône Apps (applications) de la page d'accueil pour commencer.

Le téléchargement et l'utilisation des applications dans le véhicule nécessite une connexion Internet qui est accessible avec un plan de données à travers le point d'accès Wi-Fi 4G LTE embarqué, selon l'équipement, ou un point d'accès d'un appareil mobile compatible. Sur la plupart des appareils mobiles, l'activation du point d'accès Wi-Fi figure dans le menu Paramètres de l'appareil, sous Partage de réseau mobile, Point d'accès personnel, Point d'accès mobile, ou similaire.

La disponibilité des applications et de la connectivité varie selon le véhicule, les conditions et la localisation. Les fonctions sont sujettes à modification. Les tarifs des plans de données s'appliquent. Pour plus d'informations, consulter www.my.chevrolet.com/learn.

Services OnStar

Selon l'équipement, toucher l'icône Services OnStar pour afficher les pages Services OnStar et Compte. Voir *Aperçu OnStar* ⇨ *387*.

Caméra

Selon l'équipement, toucher l'icône de caméra pour accéder à l'application de caméra. Voir *Caméra à vision arrière* ⇨ *258*.

Barre de raccourcis

La barre de raccourcis est près du bas de l'affichage. Elle présente jusqu'à quatre applications.

Fonctions de l'écran d'infodivertissement

Les fonctions de l'affichage d'infodivertissement s'affichent à l'écran lorsqu'elles sont disponibles. Lorsqu'une fonction n'est pas disponible, elle peut être grisée. Lorsqu'une fonction est touchée, elle peut être mise en surbrillance.

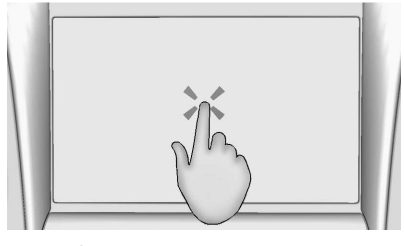
Retour Haptic

Si le véhicule en est équipé, la rétroaction haptique est une impulsion qui se produit en touchant une icône ou une option de l'affichage ou en appuyant sur les commandes de la console centrale.

Gestes d'Infodivertissement

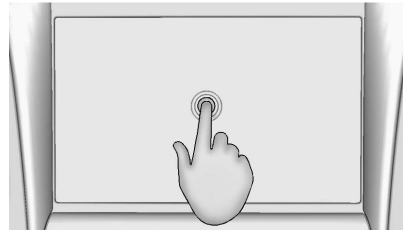
Utiliser les mouvements suivants du doigt pour commander le système Infodivertissement.

Toucher/appuyer



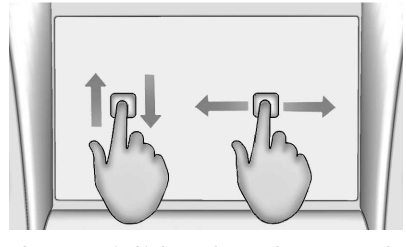
Toucher/appuyer pour sélectionner une icône ou une option, démarrer une application ou modifier l'emplacement sur une carte.

Toucher et maintenir



Toucher et maintenir peut être utilisé pour commencer un autre geste, se déplacer ou supprimer une application.

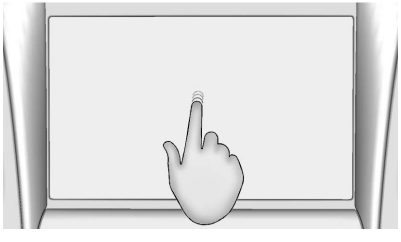
Glisser



Glisser sert à déplacer des applications sur la page d'accueil ou pour faire un panoramique de la carte. Pour faire glisser l'élément, il doit être maintenu et déplacé sur l'affichage vers le nouvel emplacement. Ceci peut se

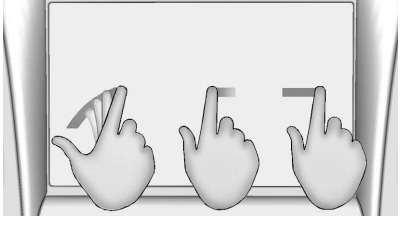
faire vers le haut, le bas, à droite ou à gauche. Cette fonction est disponible uniquement lorsque le véhicule est arrêté.

Heurter



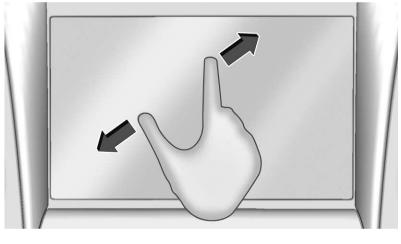
Heurter sert à déplacer des éléments sur une courte distance dans une liste ou une carte. Pour heurter, maintenir et déplacer l'élément sélectionné vers le haut ou vers le bas, vers un nouvel emplacement.

Lancer ou balayer



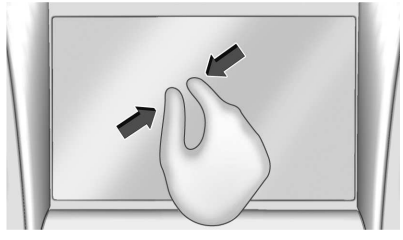
Lancer ou balayer sert à faire défiler une liste, faire un panoramique d'une carte ou changer les vues d'une page. Ceci se fait en plaçant un doigt sur l'affichage, puis en le déplaçant rapidement de haut en bas ou de droite à gauche.

Étaler



Étaler sert à agrandir une carte, certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les écarter.

Pincer



Pincer sert à réduire une carte, certaines images ou une page web. Placer le doigt et le pouce sur l'affichage, puis les rapprocher.

Nettoyage des surfaces très brillantes et des affichages d'informations sur le véhicule et de la radio

Pour les véhicules ayant des surfaces très brillantes ou des affichages véhicule, utiliser un chiffon microfibres pour essuyer les surfaces. Avant d'essuyer la surface avec le chiffon microfibres, utiliser une brosse à poils souples pour éliminer la saleté qui pourrait rayer la surface. Utiliser ensuite le chiffon microfibres en frottant délicatement pour nettoyer. Ne jamais utiliser de nettoyants pour vitres ni de solvants. Laver régulièrement à la main le chiffon microfibres à part, avec du savon doux. Ne

pas utiliser d'agent blanchissant ou d'adoucissant industriel. Rincer soigneusement et sécher à l'air avant l'utilisation suivante.

Mises à jour de logiciel

Mises à jour des logiciel « Over-the-Air » (par transmission radio)

Selon l'équipement, se reporter à « Mises à jour» sous *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ *178* pour plus de détails sur les mises à jour du logiciel.

Radio

Radio AM-FM

Fonctionnement de la radio

Sur la page d'accueil, toucher l'icône Audio pour afficher la page de source audio active. Faire un choix dans une liste des trois sources les plus récemment utilisées, située à gauche de l'écran ou toucher l'icône More (Plus) pour afficher une liste de ressources disponibles. Exemples de sources pouvant être disponibles : AM, FM, SXM (option), MyMedia, USB, AUX et Bluetooth.

Menu Son du système Infodivertissement

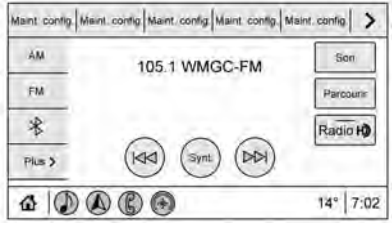
Dans l'une des pages principales de source audio, toucher Son pour afficher les options suivantes :

Égalisateur : Toucher pour régler les basses, les médiums, les aigus et le Surround (selon l'équipement) à l'aide des options de l'écran Infodivertissement.

Fondu/Balance : Toucher pour régler avec les commandes de l'écran Infodivertissement ou en tapotant/déplaçant le réticule.

Recherche d'une station

Recherche d'une station



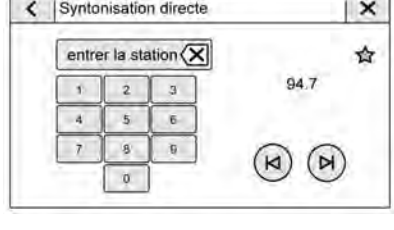
Dans l'option AM, FM ou SXM (selon l'équipement), appuyer sur ⏭, ou ⏮ de la console centrale pour rechercher la station ou le canal de forte réception précédent(e) ou suivant(e).

Navigation parmi les stations

Toucher l'option Parcourir pour lister toutes les stations ou tous les canaux disponibles. Se déplacer vers le haut ou le bas parmi toutes les stations en faisant défiler la liste. Toucher la station ou le canal que vous souhaitez écouter. Toucher ☆ pour enregistrer la station ou le canal dans les favoris.

Selon l'équipement, toucher Mettre à jour les stations pour mettre à jour les stations actives dans votre secteur.

Syntonisation directe



Pour accéder à la syntonisation directe, toucher l'icône Synt. sur l'affichage d'infodivertissement pour faire apparaître le clavier. Naviguer parmi toute la bande de fréquences à l'aide des flèches sur le côté droit de l'affichage Syntonisation directe. Saisir directement une station ou un canal à l'aide du clavier. Lorsqu'une nouvelle station ou un nouveau canal est saisi, des renseignements à son sujet s'affichent sur le côté droit. Ces renseignements se mettent à jour pour chaque nouvelle fréquence valide. Toucher ☆ pour enregistrer la station ou le canal dans les favoris.

Le clavier grise les saisies qui ne correspondent pas à une fréquence valide et place automatiquement un point de décimale dans le numéro de fréquence.

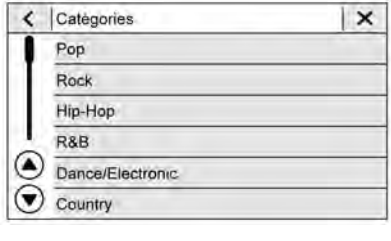
Toucher (X) pour effacer un chiffre à la fois. Toucher et maintenir une pression sur (X) pour effacer tous les chiffres.

Un émetteur AM ou FM valide se syntonise automatiquement sur la nouvelle fréquence mais sans fermer l'affichage Syntonisation directe. Lorsque vous écoutez SXM (selon l'équipement), toucher Atteindre après avoir saisi un canal. Effleurer l'icône Retour sur l'écran Infodivertissement ou effleurer ✕ pour quitter Syntonisation directe.

Les flèches de syntonisation situées du côté droit de l'affichage Syntonisation directe permettent d'activer la syntonisation dans toute la liste des stations ou canaux, une étape de fréquence par touche. Une pression longue permet d'avancer rapidement parmi les stations ou canaux.

Si le véhicule en est équipé, les stations de multidiffusion radio HD ne peuvent pas être directement syntonisées à partir de la fonction Direct Tune (syntonisation directe). Seules les stations analogiques ou HD1 peuvent utiliser cette fonction. Utiliser les flèches de l'affichage pour effectuer un réglage sur des stations de multidiffusion.

Catégories AM, FM et SXM



Dans l'affichage des stations AM (si une radio HD figure parmi l'équipement), FM ou SXM (selon l'équipement), toucher Catégories en haut du menu Browse (Parcourir) pour accéder à la liste de catégories. Cette liste contient des noms associés aux stations AM ou FM, ou aux canaux SXM. Toucher le nom d'une catégorie pour afficher sa liste de canaux ou de stations. En touchant une station ou un canal dans la liste, la radio se syntonise alors sur cette station ou ce canal.

Enregistrement des préréglages des stations de radio

Les favoris sont présentés dans la zone du haut de l'affichage.

AM, FM, SXM (selon l'équipement) et les stations de radio HD (option) : Appuyer longuement sur une présélection pour enregistrer la station ou le canal en cours dans les favoris. Toucher un favori enregistré pour rappeler une station favorite ou un canal favori.

Il est aussi possible d'enregistrer des favoris en touchant ☆ dans une liste de stations ou de canaux. Celui-ci se met en surbrillance, indiquant qu'il est maintenant sauvegardé en tant que favori.

Le nombre de favoris affichés est automatiquement ajusté par défaut, mais il peut l'être manuellement dans Paramètres

dans l'onglet Système sous Favoris puis Définir le nombre de favoris audio. Il peut aussi être ajusté dans Paramètres, dans l'onglet Applications sous Audio puis Définir le nombre de favoris audio.

HD Radio Technology

Si le véhicule en est équipé, la technologie radio HD est un service gratuit avec des fonctions comme le son de qualité numérique, d'autres stations disponibles sur une seule fréquence telles que HD2 et HD3, ainsi que des informations d'affichage comme un artiste et un titre de morceau.

Depuis l'affichage de lecture actuelle, effleurer l'icône de radio HD pour activer ou désactiver la fonction HD.

Accès aux stations

Pour accéder aux émetteur radio HD :

1. Sélectionner un émetteur radio. Si la radio HD est activée et si l'émetteur émet en HD, la radio sélectionne automatiquement la version HD du canal actuel (HD1) après plusieurs secondes. La radio affiche également des icônes représentant des canaux additionnels (HD2, ...HD8) qui peuvent être disponibles. Lorsque la radio sélectionne avec succès un émetteur HD, le logo HD s'affiche et l'audio numérique est diffusé.
2. Toucher les flèches sur l'affichage pour syntoniser sur la station HD Radio précédente ou suivante.

Il peut se passer un moment avant que la lecture de la station ne commence.

Le numéro de la station HD Radio est indiqué à côté du logo HD.

Les stations de radio HD peuvent être enregistrées dans les favoris.

Pour obtenir une liste des stations, voir www.hdradio.com.

Résolution de problèmes de HD Radio

Délai d'audio numérique : Attendre que le signal soit traité. Ceci peut prendre plusieurs secondes.

Modifier le volume, Audio Skip, Écho, Perte d'audio numérique : Il se peut que la puissance du signal de la station soit faible, que la station soit hors de portée, ou que la station soit hors synchronisation. Vérifier que la réception fonctionne bien sur une autre station.

Si le signal HD Radio s'affaiblit en écoutant la station HD1, la radio commute automatiquement vers la version analogique de la station radio.

Si le signal HD Radio perd de la réception en écoutant les stations HD2 à HD8, la radio se met en sourdine jusqu'à ce que le signal puisse être récupéré ou que la station soit changée.

La HD Radio peut être désactivée en cas de circulation dans une zone où le signal est faible. Toucher Radio HD On/Off pour activer ou désactiver la réception HD Radio.

Système de radiocommunication de données (RDS)

Selon l'équipement, les fonctions RDS sont disponibles pour les émetteurs FM qui émettent l'information RDS. Avec RDS, la radio peut :

- Regrouper les stations par catégorie (c.-à-d. le type de programme) tel que le rock, le jazz, le classique, etc.
- Afficher des messages provenant de stations de radio.

Ce système repose sur la réception d'informations particulières diffusées par ces stations. Il n'intervient que lorsque ces

informations sont disponibles. Il est possible qu'un émetteur de radio puisse diffuser des informations incorrectes qui pourraient empêcher le bon fonctionnement de la radio. Si ce cas se produit, communiquer avec la station de radio.

Lorsque les informations sont diffusées à partir d'une station RDS, le nom de la station ou les indicatifs d'appel s'affichent sur l'écran audio. Un texte radio complémentaire à l'émission en cours de diffusion peut également apparaître.

Radio par satellite

Service radio SiriusXM

Les véhicules équipés d'un abonnement radio SiriusXM valide peuvent recevoir la programmation SiriusXM.

La radio SiriusXM offre une grande variété de programmation et de musique sans publicité, d'un océan à l'autre, en qualité numérique. Aux États-Unis, consulter le site www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296. Au Canada, consulter www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Lorsque SiriusXM est actif, le nom du canal, le numéro, le titre de la chanson et l'artiste apparaissent à l'écran.

SiriusXM avec 360L

SiriusXM avec interface 360L a amélioré l'expérience d'écoute à bord du véhicule pour les abonnés. L'expérience offre maintenant plus de catégories et de recommandations apprises par le système pour découvrir un contenu plus personnalisé.

Pour utiliser l'ensemble du programme SiriusXM 360L, y compris le contenu en continu et les recommandations d'écoute, l'accès connecté OnStar est requis. Les services connectés du véhicule varient selon le modèle et nécessitent un système électrique complet, une réception cellulaire et un signal GPS. Un plan de raccordement actif est nécessaire.

Se référer au guide de l'utilisateur de SiriusXM pour obtenir des renseignements sur l'utilisation et l'abonnement.

Réception radio

Débrancher les dispositifs électroniques des prises accessoires s'il existe des interférences ou des parasites dans la radio.

FM

Les signaux FM n'ont qu'une portée d'environ 16 à 65 km (10 à 40 mi). Bien que la radio soit dotée de circuits électroniques destinés à réduire automatiquement les interférences, des parasites peuvent se produire, particulièrement aux abords de grands bâtiments ou de collines, entraînant une fluctuation du son.

AM

La portée de la plupart des émetteurs AM est supérieure à celle des stations FM, particulièrement la nuit. Cependant, cette portée plus importante peut causer des interférences entre les émetteurs. Les tempêtes et les lignes électriques peuvent aussi créer des parasites néfastes à la réception de la radio. Dans ce cas, tenter de réduire le niveau des aigus.

Service de radio par satellite SiriusXM

S'il fait partie de l'équipement, le service de radio par satellite SiriusXM permet une réception radio numérique. Les grands édifices et les collines peuvent interférer avec les signaux radio par satellite, atténuant ainsi la réception à certains moments. Par ailleurs, le fait de voyager ou de se trouver sous des feuillages épais, des

ponts, des garages ou des tunnels peut entraîner une perte du signal SiriusXM pendant une certaine durée. Certains services cellulaires peuvent interférer avec la réception SXM causant une perte de signal.

Utilisation d'un appareil mobile

L'utilisation d'un appareil mobile, pour émettre ou recevoir des appels téléphoniques, charger ou avoir simplement l'appareil mobile avec soi, peuvent provoquer des interférences parasites dans la radio. Débrancher ou éteindre l'appareil mobile si cela se produit.

Antenne multi-bande

L'antenne de pavillon réceptionne les signaux AM, FM, SiriusXM Satellite Radio, OnStar, et GPS (Global Positioning System). La garder exempte d'obstructions pour une réception claire. Si le véhicule possède un toit ouvrant et qu'il est ouvert, la réception peut aussi être affectée.

Lecteurs audio

Éviter les lecteurs de média non fiables

En cas d'utilisation de lecteurs de support comme des cartes SD, des dispositifs USB et autres appareils mobiles, porter une attention particulière à la source. Les appareils multimédias douteux peuvent contenir des fichiers perturbant le fonctionnement de la performance du système. Éviter toute utilisation si le contenu ou l'origine de l'appareil est douteux.

Port USB

Il est possible d'écouter du son enregistré sur un dispositif USB.

Le véhicule peut être équipé de deux ports USB dans la console centrale. Ces ports sont destinés aux données et au chargement.

Attention

Pour éviter d'endommager le véhicule, débrancher tous les accessoires et tous les câbles d'accessoires du véhicule lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Les câbles

(Suite)

Attention (Suite)

d'accessoires laissés branchés dans le véhicule, mais qui ne sont raccordés à aucun appareil, peuvent être endommagés ou causer des court-circuits si l'extrémité débranchée entre en contact avec des liquides ou une autre source d'alimentation, comme la prise d'alimentation ds accessoires.

Lecture à partir d'une clé USB

Un périphérique de stockage USB peut être connecté dans le port USB.

Les extensions audio prises en charge par USB peuvent inclure :

- MP3
- AAC
- OGG
- 3GP

Gracenote

En branchant un dispositif USB, le service Gracenote établit des étiquettes vocales pour la musique. Les étiquettes vocales permettent aux artistes, aux albums avec des noms difficiles à prononcer et aux

diminutifs d'être utilisés pour écouter de la musique par reconnaissance vocale, si le véhicule en est équipé.

Pendant l'indexation, les fonctions d'Infodivertissement peuvent être disponibles.

Ma bibliothèque média

MyMedia n'est disponible que quand plus d'un appareil indexé est connecté. Cette option permet d'accéder au contenu de toutes les sources multimédias indexées. MyMedia apparaît comme source disponible dans la page Source.

Lecteur MP3 USB et périphériques USB

Les lecteurs MP3 USB et les appareils USB branchés doivent respecter la norme relative à la catégorie de la mémoire de masse USB (USB MSC).

Pour lire un périphérique USB :

1. Connecter l'USB.
2. Toucher Audio sur la page d'accueil.
3. Effleurer l'option Plus puis toucher le dispositif USB.

Utiliser la méthode suivante pendant la lecture d'une source USB active :

▷ **:** Toucher pour lire la source média actuelle.

II : Toucher pour mettre en pause la lecture de la source multimédia actuelle.

⏮ **:**

- Toucher pour revenir au début de la piste en cours ou à la piste précédente.
- Maintenir touché pour retourner rapidement à travers la lecture. Relâcher pour retourner à la vitesse de lecture. Le temps écoulé s'affiche.

⏭ **:**

- Toucher pour rechercher la piste suivante.
- Maintenir touché pour avancer rapidement à travers la lecture. Relâcher pour retourner à la vitesse de lecture. Le temps écoulé s'affiche.

Aléatoire : Toucher l'icône de lecture aléatoire pour lire la musique dans un ordre aléatoire.

Menu Son USB

Voir « Menu Son du système Infodivertissement » sous *Radio AM-FM* ⇨ *139*.

Menu défilement USB

Quand une liste de chansons, d'albums, d'artistes ou d'autres médias s'affiche, les flèches vers le haut et le bas et A-Z apparaissent sur le côté gauche. Sélectionner A-Z pour voir un écran présentant toutes les lettres de l'alphabet et sélectionner la lettre à laquelle accéder.

Effleurer les flèches vers le haut et le bas pour se déplacer vers le haut ou le bas dans la liste.

Toucher Parcourir et ce qui suit peut s'afficher :

Listes de lecture :

1. Toucher pour afficher les listes de lecture de l'USB.
2. Toucher une liste de lecture pour voir la liste de toutes les chansons de ce liste de lecture.
3. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Les extensions de liste de lecture prise en charge sont : m3u et pls.

Artistes :

1. Toucher pour afficher la liste des artistes enregistrés sur la clé USB.

2. Toucher un nom d'artiste pour voir une liste de tous les albums de cet artiste.
3. Pour choisir une chanson, appuyer sur Toutes les chansons ou appuyer sur un album, puis toucher une chanson dans la liste.

Chansons :

1. Toucher pour afficher une liste de toutes les chansons de l'USB.
2. Pour commencer la lecture, toucher une chanson dans la liste.

Albums :

1. Toucher pour afficher les albums de l'USB.
2. Toucher l'album pour voir une liste de toutes les chansons de l'album.
3. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Genres :

1. Toucher pour afficher les genres de l'USB.
2. Toucher un genre pour afficher une liste d'artistes.
3. Toucher un artiste pour voir le titre de ses albums.
4. Toucher un album pour voir les chansons qu'il contient.
5. Toucher une chanson pour entamer la lecture.

Compositeurs :

1. Toucher pour afficher les compositeurs de l'USB.
2. Toucher un Compositeur pour voir une liste des albums de ce compositeur.
3. Toucher un album ou toutes les chansons pour voir une liste de chansons.
4. Toucher une chanson dans la liste pour amorcer la lecture.

Dossiers :

1. Toucher pour afficher les répertoires de l'USB.
2. Toucher un dossier pour voir une liste de tous les fichiers.
3. Toucher un fichier dans la liste pour commencer la lecture.

Balados : Effleurer pour voir les balados sur le dispositif Apple connecté et obtenir une liste des épisodes de balado.

Livres audio :

1. Effleurer pour afficher les livres audio enregistrés sur l'appareil Apple.
2. Toucher un livre audio pour accéder à une liste de chapitres.
3. Toucher le chapitre dans la liste pour commencer la lecture.

Système de fichiers et noms

Les systèmes de fichiers pris en charge par USB peuvent inclure :

- FAT32
- NTFS
- HFS+

Les chansons, les artistes, les albums et les genres sont repris de l'information de chanson de fichier et sont uniquement affichés s'ils existent. La radio affiche le nom de fichier comme nom de piste si l'information de chanson n'est pas disponible.

Appareils Apple pris en charge

Pour voir les appareils pris en charge, consulter le site my.chevrolet.com/learn.

Enregistrement et rappel des médias préférés

Pour enregistrer des médias favoris, toucher Parcourir pour afficher une liste des types de médias.

Effleurer l'une des options Parcourir suivantes pour sauvegarder un favori :

Listes de lecture : Toucher ☆ en regard d'une liste de lecture pour enregistrer la liste de lecture comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler une liste de lecture favorite. La lecture du premier morceau de la liste de lecture commence.

Artistes : Toucher ☆ en regard d'un artiste pour enregistrer l'artiste comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un artiste favori. La lecture du premier morceau de l'artiste commence.

Chansons : Toucher ☆ en regard d'une chanson pour enregistrer ce morceau comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un morceau favori.

Albums : Toucher ☆ en regard d'un album pour enregistrer l'album comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un album favori. La lecture du premier morceau de l'album commence.

Genres : Toucher ☆ en regard d'un genre pour enregistrer le genre comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un genre favori. La lecture du premier morceau du genre commence.

Balados : Toucher ☆ en regard d'un balado pour enregistrer le balado comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un balado favori. La lecture du balado commence.

Livres audio : Toucher ☆ en regard d'un livre audio pour enregistrer le livre audio comme favori. Toucher un favori enregistré pour rappeler un livre audio favori. La lecture du premier morceau du livre audio commence.

Lecture de média et sourdine

La lecture par USB est mise en pause si le système est mis en sourdine. Lorsque la commande de mise en sourdine du volant est de nouveau pressée, la lecture reprend.

Si la source est changée alors que le système est en sourdine, la lecture reprend et le son est rétabli.

Prise auxiliaire

Selon l'équipement, ce véhicule est doté d'une prise d'entrée auxiliaire dans la console centrale. Les sources audio auxiliaires pouvant être raccordées sont :

- Ordinateur portable
- Lecteur de musique audio

Cette prise jack n'est pas une sortie audio. Ne pas brancher de casque dans la prise d'entrée auxiliaire. Régler un appareil auxiliaire pendant que le véhicule est en position de stationnement (P).

Connecter un câble de 3,5 mm (1/8 de po) entre l'appareil auxiliaire et la prise d'entrée. Lorsque l'appareil est connecté, le système peut lire le contenu audio de l'appareil et le retransmettre par les haut-parleurs du véhicule.

Si le dispositif auxiliaire a déjà été connecté, mais qu'une source différente est actuellement active, toucher Plus et toucher AUX pour rendre cette source active.

Les fonctions de navigation et de lecture aléatoire ne sont pas disponibles dans le menu de source AUX.

Audio Bluetooth

La musique peut être lue à partir d'un appareil Bluetooth jumelé. Se reporter à *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ *171* ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ *172* pour le jumelage d'un appareil.

La sélection de volume et de chanson peut être commandée en utilisant les commandes infodivertissement ou l'appareil mobile. Si Bluetooth est sélectionné et que le volume ne s'entend pas, vérifier le réglage du volume sur le système infodivertissement.

La lecture de la musique peut être lancée en touchant Bluetooth dans la liste de sources récentes à gauche de l'écran, ou en effleurant l'option Plus puis en touchant l'appareil Bluetooth.

Pour écouter de la musique par Bluetooth :

1. Mettre le dispositif sous tension et le jumeler pour le connecter.
2. Une fois le jumelage effectué, toucher Audio sur la page d'accueil, puis toucher Bluetooth dans la liste des sources récentes à gauche de l'écran.

Menu Son Bluetooth

Voir « Menu Son du système Infodivertissement » sous *Radio AM-FM* ⇨ *139*.

Gestion des appareils Bluetooth

Sur la page d'accueil :

1. Toucher Audio.
2. Toucher More (plus).
3. Toucher Bluetooth.
4. Toucher Appareils pour ajouter ou supprimer des appareils.

En touchant Bluetooth, la radio peut ne pas être en mesure de lancer le lecteur audio sur l'appareil connecté pour commencer la lecture. Lorsque le véhicule n'est pas en mouvement, utiliser l'appareil mobile pour commencer la lecture.

Tous les dispositifs lancent l'audio différemment. En sélectionnant Bluetooth comme source, la radio peut être interrompue sur l'affichage. Appuyer sur Lecture sur l'appareil ou ▷ sur l'affichage pour commencer la lecture.

La fonction de navigation est proposée lorsqu'elle est prise en charge par l'appareil Bluetooth. Ce contenu multimédia ne fait pas partie du mode MyMedia.

Certains téléphones intelligents acceptent l'émission d'information musicale Bluetooth pour l'affichage sur la radio. Lorsque la radio reçoit cette information, elle vérifie s'il en existe une disponible et l'affiche. Pour plus d'informations sur les caractéristiques Bluetooth prises en charge, se reporter à my.chevrolet.com/learn.

Navigation

Utilisation du système de navigation

Si équipé, lancer l'application de navigation en touchant l'icône de navigation sur la page d'accueil ou sur la barre de raccourcis près du bas de l'écran d'infodivertissement.

Lorsque l'application Nav est lancée pour la première fois, un aperçu du produit est disponible. L'utilisation de cette fonction nécessite la confirmation des conditions générales et de la déclaration de confidentialité. Si elle est disponible et connectée à un profil, il est également suggéré d'activer et de confirmer la navigation prédictive.

Navigation prédictive (option)

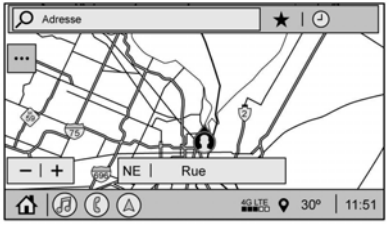
Si la navigation prédictive est disponible et confirmée, cette fonction apprend les préférences en se rappelant des destinations. Il utilise les emplacements et l'historique de navigation pour personnaliser les itinéraires et les résultats.

La navigation prédictive peut mémoriser des éléments tels que :

- Itinéraires personnalisés en fonction de préférence des rues.
- Résultats de recherche qui offrent les meilleurs résultats en haut de la liste.
- Prévisions de trafic.
- Mise à jour du contenu de carte locale.

La navigation prédictive peut également être activée ou désactivée ultérieurement en touchant ••• (Options). Dans les Options, toucher Paramètres, puis Paramètres de carte et de navigation, puis Navigation prédictive. Voir *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ *178*.

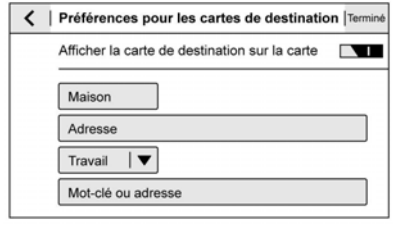
Affichage de la carte de navigation



Après avoir ouvert l'application de navigation pour la première fois, l'application s'ouvre toujours en affichant une carte plein écran avec l'emplacement actuel du véhicule. Lorsque le véhicule est arrêté, la barre de recherche apparaît le long de l'affichage de la carte. Fermer manuellement la barre de recherche en touchant ✕. Lorsque le véhicule se déplace, l'icône 🔍 (Rechercher) remplace la barre de recherche pour maximiser l'affichage plein écran de la carte.

Préférences de la carte de destination

Dans l'application de navigation, configurer les adresses de domicile et de travail pour activer la navigation en une seule touche. Pour configurer les adresses de domicile et de travail, toucher ••• et sélectionner Paramètres, puis Paramètres de la carte et de la navigation, puis Préférences de la carte de destination. Par défaut, Show My Places on Map (afficher mes lieux préférés sur la carte) doit être activé. Sélectionner et entrer les adresses de domicile et de travail et enregistrer.



Si le système du véhicule n'est pas enregistré dans un profil personnalisé, l'icône de position actuelle utilise un symbole générique. Après l'inscription dans un profil personnalisé, le symbole de position actuelle affiche une icône personnalisée. Voir *Symboles de navigation* ⇨ *151*.

Paramètres de la carte et de la navigation

Toucher ••• dans la vue de la carte pour afficher les options. Les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Cap vers le haut en 3D, cap vers le haut en 2D, nord en 2D
- Afficher sur la carte
- Événements de circulation (disponibles avec la navigation connectée OnStar)
- SETTINGS (paramétrages)
- Modifier la destination (si un itinéraire a été défini)

- Éviter sur l'itinéraire (si un itinéraire a été défini)

Toucher Paramètres pour afficher les paramètres de la carte et de la navigation. Les éléments suivants peuvent s'afficher :

- Préférences de la carte de destination
- Préférences de carte
- Préférences d'itinéraire
- Commande vocale de navigation
- Préférences de circulation
- Préférences des alertes
- Préférences de qualité de carburant
- Gérer l'historique
- Navigation prédictive : voir « Navigation prédictive » (selon l'équipement) précédemment dans cette section.
- À propos

Pour quitter une liste, toucher ✕ dans le coin supérieur droit de la carte pour revenir à la vue cartographique principale.

S'assurer de configurer les préférences avant de définir une destination et de lancer le guidage actif.

Préférences de carte

Toucher pour choisir entre les configurations des fonctionnalités basiques de carte :

Teintes de carte

- Auto – Effleurer pour automatiquement changer de mode en fonction des conditions d'éclairage.
- Jour (clair)
- Nuit (sombre)

Monument 3D (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système affiche tous les monuments 3D sur la carte en fonction du niveau d'agrandissement.

Bâtiment 3D (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système affiche toutes les formes possibles de bâtiments 3D sur la carte en fonction du niveau d'agrandissement.

Afficher le terrain en 3D (désactivé par défaut) : Si équipé, effleurer marche ou arrêt. En marche, le système affiche l'information de terrain sur la carte en 3D.

Agrandissement automatique (activé par défaut) : Toucher pour activer/désactiver. Quand cette option est activée, le système ajuste automatiquement l'agrandissement de la carte quand le véhicule approche un virage. Après ce virage, le système revient automatiquement au niveau d'agrandissement précédemment réglé. Si deux virages se succèdent peu de temps après, l'agrandissement automatique reste activés jusqu'à ce que les deux virages aient été effectués.

Préférences d'itinéraire

Effleurer pour accéder aux préférences d'itinéraire. Les choix sont :

- Itinéraire préféré – Choisir parmi deux options d'itinéraire différentes : la plus rapide ou la plus écologique.
  - La plus rapide serait le trajet dont la durée est la plus courte.
  - L'option écologique serait le trajet le plus économe en carburant.
- Éviter sur l'itinéraire actuel – Choisir l'une des caractéristiques de la route à éviter pendant l'itinéraire :
  - Autoroutes
  - Routes non goudronnées
  - Ferrys
  - Voies de covoiturage
  - Routes à péage
  - Tunnels
  - Frontières nationales

Commande vocale de navigation

Toucher pour accéder à l'affichage du réglage de la commande vocale.

- Volume de navigation – Pour régler le niveau de volume, effleurer les flèches vers le haut et le bas. Si l'avis de guidage vocal s'entend, le volume peut être réglé en utilisant le bouton de la console centrale ou le commutateur de volume du volant.
- Niveau des invites vocales de navigation pendant un appel. Les options disponibles sont :
  - Invite complète (sélection par défaut)
  - Signal sonore uniquement
  - Aucune

Événements de circulation (option)

Cette fonction fournit une liste des événements sur l'itinéraire ou à proximité. Effleurer ··· puis sélectionner Événements de circulation. Un abonnement au service de navigation connecté OnStar est nécessaire.

Préférences de circulation (option)

Pendant l'affichage de la carte, effleurer ···, puis Paramètres et ensuite Carte et Paramètres de navigation pour accéder aux préférences de circulation. Lorsque l'affichage de circulation sur la carte est activé, la fonction fournit un aperçu de la circulation en utilisant différentes teintes codées. Les options suivantes sont disponibles pour un nouvel acheminement :

- Redirection auto vers un meilleur itinéraire – Le système propose automatiquement un nouvel itinéraire si le système détecte si une difficulté de circulation est à venir.
- Demander avant de rediriger (par défaut) - Si le système détecte une difficulté de circulation à venir, il affiche une fenêtre avec des détails sur le problème. Choisir de changer d'itinéraire ou annuler l'alerte.
- Ne jamais rechercher le meilleur itinéraire – Le système ne recherche pas de meilleur itinéraire avant la sélection de l'une des options plus haut.

Préférences des alertes

Configurer des alertes en position de marche ou d'arrêt pendant les vues de guidage inactifs et actifs. Les alertes suivantes peuvent être disponibles :

- Alertes de sécurité routière – Effleurer pour afficher les zones scolaires proches.
- Alertes de caméra de circulation

Gérer l'historique

Effleurer la gestion d'historique pour accéder aux options d'historique :

- Effacer les destinations récentes - Toucher ⊗ pour effacer les destinations récentes.
- Effacer l'historique de recherche – Toucher ⊗ pour effacer l'historique de recherche.

À propos

Toucher pour afficher les informations du logiciel que :

- Modalités Telenav
- Déclaration de confidentialité Telenav
- Version du système de navigation

Cartes

Pour fonctionner, l'application de navigation a besoin d'une base de données cartographique. Elle est stockée sur une carte SD qui est connectée au système d'infodivertissement. Si la base de données cartographique n'est pas disponible, un message d'erreur s'affiche indiquant que la carte SD manque.

Messages d'erreur de carte SD

La carte SD ne fonctionne que pour un seul véhicule. La carte SD doit passer la vérification d'authentification pour être utilisée pour ce véhicule spécifique. Ne pas retirer la carte SD lorsque le contact est mis.

Les scénarios et les messages d'erreur potentiels incluent :

- La carte SD a été initialisée pour la première fois : une fois initialisée, cette carte SD ne peut être utilisée que pour la navigation dans ce véhicule. Le commutateur de la carte SD doit être en position haute.
- La carte SD fonctionne mal : « La carte SD fonctionne mal. (Code d'erreur). »
- La carte SD n'est pas jumelée avec le système existant : « Cette carte SD de navigation ne convient pas à ce véhicule pour la navigation. Consulter le guide du propriétaire pour plus de détails ou visiter votre concessionnaire. (Code d'erreur). »
- La carte SD a été retirée de la fente (code d'erreur). La carte SD de Nav doit être dans la fente.

Effleurer Poursuivre pour reprendre après le message d'erreur d'initialisation. Pour les autres messages, effleurer OK pour retourner à la page d'accueil.

Si les erreurs persistent, consulter votre concessionnaire.

Symboles de navigation

Voici les symboles les plus courants qui peuvent apparaître dans l'application de navigation.



Indique l'emplacement actuel du véhicule et l'orientation sur la carte.



Représente l'icône de l'emplacement actuel du véhicule pendant le mode de guidage inactif. Une fois qu'un profil utilisateur est créé, l'icône de l'emplacement actuel peut être personnalisée.

Cette icône indique l'emplacement actuel du véhicule et l'orientation sur la carte.



L'épingle de destination marque l'emplacement de la destination finale. Toucher l'épingle pour afficher l'adresse de destination ou pour l'ajouter à la liste des Favoris ou l'en supprimer. Cacher l'information en touchant l'épingle à nouveau. Il s'efface automatiquement si aucune action n'est prise.



Les points d'intérêt (POI)(en option) sont des lieux intéressants pour le stationnement et les stations d'essence.



La barre de progression offre un aperçu de la progression de l'itinéraire et peut afficher la circulation et les incidents le long de l'itinéraire. Au fil de l'itinéraire, l'icône de véhicule se déplace vers le haut de la barre.

Toucher l'icône pour réduire la carte et afficher l'itinéraire entier. Toucher à nouveau pour revenir à la vue précédente.

Afficher la durée du trajet en touchant l'heure d'arrivée prévue (HAP).

Emplacement actuel

Quand le véhicule est stationné sans être dans une session de navigation, l'icône d'utilisateur est centrée sur la carte et l'emplacement actuel est en surbrillance.

Destination

Réception d'indications de destination de différentes sources

Les destinations peuvent être reçues ou transférées depuis différentes sources à l'application de navigation pour le guidage d'itinéraire. Certaines de ces sources en option peuvent inclure :

- Navigation depuis les résultats de recherche.
- Téléchargement de destination OnStar.
- Une adresse dans la liste de contacts.
- Une application sur le téléphone intelligent capable d'envoyer des destinations au véhicule.
- Une application téléchargée sur le véhicule telle que OnStar Services, capable d'envoyer des destinations au système de navigation.

Points de passage

Ajouter jusqu'à cinq points de passage, qui sont des destinations supplémentaires, le long de l'itinéraire. Pour ajouter un arrêt supplémentaire ou un point de passage :

1. À partir du guidage actif, toucher 🔍.
2. Rechercher la destination en utilisant One-Box, Recherche vocale (Voice Search) ou les icônes Catégories rapides (Quick Category).
3. Choisir les résultats de recherche le long de l'itinéraire, à proximité de l'itinéraire ou à proximité de la destination.
4. Choisir le point de passage souhaité et toucher Ajouter au trajet ou remplacer la destination actuelle en touchant Nouvelle destination.

Les options d'itinéraire ne sont pas disponibles pour les points de passage.

Arrivée à un point de passage

Lorsque vous approchez d'un point de passage, le système affiche une vue d'arrivée de destination. Pour continuer vers la prochaine destination, toucher le message Aller à dans l'affichage d'infodivertissement.

Si le véhicule dépasse le point de passage ou quitte l'itinéraire actuel, le système recalcule automatiquement un itinéraire pour revenir à ce point de passage. Dans le même temps, il affiche une icône Se rendre à ainsi que l'adresse du point de passage suivant, de sorte que le point de passage

actuel peut être ignoré et le guidage peut reprendre vers le point de passage suivant vers la destination.

Modifier un point de passage

Lorsqu'on ajoute des points de passage pendant le guidage actif, le système permet de supprimer une escale ou de modifier l'ordre. Pour modifier un point de passage :

1. Toucher ···.
2. Toucher Modifier les destinations.
   - Modifier l'ordre de destination en touchant et en maintenant enfoncée la flèche jusqu'à ce qu'elle soit mise en surbrillance. Faire glisser pour changer la position du point de passage dans la liste.
   - Supprimer un point de passage en touchant 🗑. Une fenêtre contextuelle s'affiche pour confirmer l'élimination du point de passage. Une fois la demande confirmée, le système supprime l'adresse de la liste des destinations. Toucher ✕ dans le coin supérieur droit afin que le système puisse recalculer l'itinéraire.

     Si la liste de destinations ne contient qu'une seule adresse, le système désactive les fonctions de déplacement et de suppression. Le système n'autorise pas la suppression de la destination finale.

Informations de carte

Les attributs du réseau routier sont contenus dans la base de données cartographiques pour l'information cartographique. Les attributs comprennent des informations telles que des noms de rue, des adresses et des interdictions de virage. Une zone détaillée comprendra toutes les routes principales, les routes secondaires et les routes résidentielles. Les zones détaillées incluent des lieux qui présentent un intérêt (POI) tels que des restaurants, aéroports, banques, hôpitaux, postes de police, stations de carburant, attractions touristiques et monuments historiques.

Si le véhicule ne possède pas d'abonnement applicable, la base de données cartographiques peut ne pas inclure des données pour les zones récemment construites ou des corrections de la base de données cartographiques après la production. Le système de navigation fournit le guidage d'itinéraire complet dans les zones cartographiques détaillées.

Commande de zoom

La commande de zoom apparaît sur la vue de carte. Voici quelques manières d'agrandir ou de réduire une carte :

- Toucher + ou - pour agrandir ou réduire la carte.
- Appuyer deux fois avec un doigt pour agrandir ou une fois avec deux doigts pour réduire la carte.
- Utiliser l'index et le pouce pour réduire la carte en pinçant puis agrandir la carte en écartant ses deux doigts sur la carte.

Gestes sur la carte et échelle de la carte

Utiliser les gestes suivants sur l'affichage d'infodivertissement pour ajuster l'échelle de la carte et les options d'affichage.

- Pincer pour agrandir ou réduire la carte.
- Faire un panoramique de la carte.
- Utiliser deux doigts pour incliner vers le bas et passer de 2D à 3D. Incliner vers le haut pour revenir à 2D.
- Tourner la carte.

Voir *Utilisation du système* ⇨ *135*.

Sourdine

Sous le guidage actif, les indications sonores de navigation peuvent être mises en sourdine. Effleurer l'icône de haut-parleur sur le côté droit de la barre supérieure. Une barre oblique apparaît sur le haut-parleur pour indiquer que le guidage vocal est en sourdine.

Vue de guidage actif

Quand une destination est choisie et qu'une session de navigation est active, le système de navigation passe à une vue de guidage actif (AGV).

Orientation de la carte

Effleurer ··· sur la carte pour accéder aux paramètres d'orientation de la carte. L'orientation de la carte est Cap en haut 3D par défaut.

Les réglages disponibles sont :

- 3D Heading Up (option par défaut) : une carte 3D avec le véhicule pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel pointe toujours vers le haut et la carte tourne autour d'elle.
- 2D Heading Up : une carte 2D avec le véhicule pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel pointe toujours vers le haut et la carte tourne autour d'elle.
- 2D North Up : une carte 2D avec le nord pointant vers le haut. Dans ce mode, l'icône de l'emplacement actuel changera alors que le véhicule tourne à gauche ou à droite.

Toucher l'icône pour changer le type de carte. L'icône et l'étiquette changeront aussi selon le cas.

Selon le niveau de zoom des cartes 2D Heading Up et 3D Heading Up, il est possible que le système passe automatiquement à la carte 2D North Up.

Dans AGV, l'ensemble de l'itinéraire peut être affiché en 2D, le Nord vers le haut, en touchant la zone de barre de trafic. La carte recule et se réajuste pour afficher tout l'itinéraire. En vue 2D Nord vers le haut, l'icône de recentrage s'affiche au centre de l'écran. Toucher l'icône de recentrage ou la barre de trafic de nouveau pour revenir à la vue précédente (2D ou 3D).

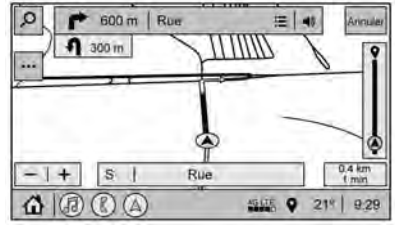
Guidage dans les voies

La carte affichera les renseignements sur la voie pour la manoeuvre à venir s'ils sont disponibles.

Vue des jonctions

Quand un véhicule se trouve sur l'autoroute et approche de la sortie, une image affiche la voie dans laquelle il doit rester pour réaliser la manœuvre suivante.

Vue changements de direction rapides



Quand le véhicule approche d'un changement de direction et que le virage suivant se présente rapidement, une liste de changement de direction rapide apparaît sous l'indicateur du premier changement de direction. Un message audio annonce le changement de direction rapide.

Agrandissement automatique

À l'approche d'une manœuvre, la carte s'agrandit automatiquement pour montrer à la fois icône du véhicule et la manœuvre à venir afin d'offrir une meilleure vue de la manœuvre. Une fois la manœuvre terminée, le système revient au niveau de zoom précédent. Effleurer ••• sur la carte pour accéder à Settings (réglages), puis effleurer les préférences cartographiques pour accéder au zoom automatique. Cette fonction peut être activée ou désactivée.

Directions

Toucher l'option de menu en regard du nom de rue du prochain changement de direction pour afficher les directions.

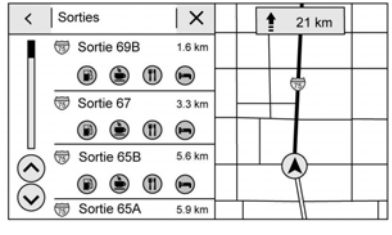
Directions affiche les virages et directions à partir de l'emplacement actuel jusqu'à la destination finale.

Modifier les directions

Directions peut être modifié en choisissant ✎, ce qui est en l'affichage de la liste à l'ensemble de l'écran et passe en mode d'édition. En mode d'édition, un segment d'itinéraire non souhaité peut être supprimé de l'itinéraire en touchant 🗑 à côté de ce segment. Une fenêtre s'affiche pour confirmer la suppression du segment.

Quand le segment de l'itinéraire a été supprimé, tous les segments suivants sont remplacés par un indicateur d'activité, tandis que le nouvel itinéraire est recalculé. À la fin du recalcul, l'indicateur d'activité est remplacé par les nouveaux segments d'itinéraire.

Liste des sorties d'autoroute



Toucher pour ouvrir la liste de sorties. Cette icône s'affiche à côté du nom de rue actuel près du bas de l'écran. L'icône n'apparaît que lorsque le véhicule est sur une autoroute avec des sorties définies.

En cas de circulation sur des routes avec des sorties désignées, une liste de sortie peut être disponible. Elle affiche le numéro de sortie, la distance jusqu'à la sortie et d'éventuelles pauses de commodité (essence, café, alimentation et hébergement).

Menu de prochaine manœuvre

Dans un guidage actif, la flèche de prochain changement de direction, le nom de rue et la distance avant la manœuvre s'affiche dans la manœuvre suivante en haut de l'affichage superposé à la carte. L'heure estimée d'arrivée, la distance jusqu'à destination et l'indicateur de trafic s'affichent dans un panneau épinglé à droite de l'écran.

Alerte de manœuvre du prochain changement de direction de navigation

Si l'application de navigation n'est pas ouverte quand une indication de manœuvre proche est fournie, celle-ci apparaît sous forme d'alerte. Toucher l'alerte pour accéder à la vue de navigation principale ou toucher ✕ pour rejeter l'alerte.

Répéter le guidage vocal



Ce symbole indique la prochaine manœuvre du guidage. La toucher pour répéter la dernière instruction vocale de guidage.

Alerte d'incident (option)

Quand un guidage est en cours, si le système détermine qui a eu un incident au devant du véhicule et qu'il n'y a pas de meilleur itinéraire, il émet une tonalité et affiche une note rapide. Celle-ci n'apparaît qu'une fois par incident.

Rapports d'incident (option)

Les icônes de rapports d'incident, ainsi que les données de circulation, s'affichent sur la carte pendant un guidage actif ou inactif.

Fin de l'itinéraire

Toucher Annuler dans l'angle supérieur droit pour interrompre le guidage actif et revenir au guidage inactif. Si le guidage actif est annulé avant d'arriver à la destination, une fenêtre contextuelle pour Reprendre l'itinéraire s'affiche.

Reprendre l'itinéraire

Il est possible de reprendre l'itinéraire s'il a été annulé en touchant l'option contextuelle Reprendre l'itinéraire.

Si le système a déterminé que la destination a été atteinte, soit parce que la vue d'arrivée s'est affichée soit parce que la destination a été dépassée, l'option Reprendre l'itinéraire n'apparaît pas.

Favoris

Les favoris de navigation peuvent contenir des contacts, des adresses ou des points d'intérêts qui ont été enregistrés par le biais de l'icône de favoris sur la vue des détails.

Accès aux favoris

Dans l'application Nav, vous pouvez voir la liste des favoris en touchant ☆ dans la barre de recherche se trouvant le long du haut de la vue de la carte Nav. Si la barre de recherche est fermée, toucher 🔍 et sélectionner ☆.

Enregistrement des favoris

Il est possible d'ajouter des favoris à partir de nombreuses applications du système. Toucher l'icône des favoris pour enregistrer le contenu comme favori.

Renommer les favoris de navigation

1. Toucher l'icône Settings (réglages) sur la page d'accueil et toucher l'onglet System (système).
2. Toucher Favorites (favoris) pour accéder à l'option Manage Favorites (gérer les favoris).
3. Toucher un favori de navigation enregistrée pour accéder à l'icône d'édition. Toucher cette icône pour renommer le favori.
4. Toucher Enregistrer pour mémoriser le nouveau nom du favori.

Récents

Toucher 🕘 pour accéder à une liste de destinations récentes.

Icône Recentrer la position

Toucher la flèche Recenter Position (Recentrer la position) sur le milieu de la vue de carte pour réinitialiser la carte à la position actuelle.

Dernier lieu de stationnement

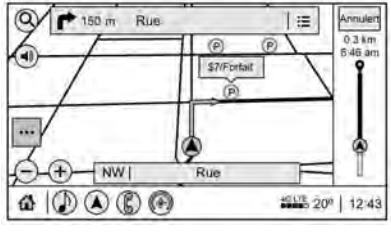
Le Dernier lieu de stationnement est le dernier endroit où le moteur de véhicule a été arrêté. Cet endroit est affiché dans la première ligne de la liste Récents. Toucher le Dernier lieu de stationnement affiche la vue Détails de l'adresse pour enregistrer l'adresse ou s'y rendre. Le Dernier lieu de stationnement peut être supprimé en entrant dans l'écran d'édition. Une fois le

Dernier lieu de stationnement supprimé, il n'apparaît plus dans la liste Récents sauf si le véhicule est démarré une nouvelle fois à cet endroit.

Afficher les icônes de point d'intérêt

Pour voir les catégories de point d'intérêt, effleurer Options, puis effleurer Montrer sur la carte. Jusqu'à huit catégories d'icônes peuvent être sélectionnées.

Icônes de point d'intérêt intelligentes sur la carte (option)



Les icônes de points d'intérêt intelligentes telles que les stations-service et les parkings peuvent apparaître en fonction de l'heure, de l'endroit, du comportement de recherche du conducteur, les conditions de conduite et des états du véhicule.

Effleurer une icône de point d'intérêt intelligent pour afficher les détails correspondants :

- Côté gauche : nom et adresse du POI.
- Côté droit : + ETE (durée estimée de trajet).

Icônes de stations-service intelligentes

Les tarifs des stations-service s'affichent si disponibles dans les stations proches quand le véhicule commence à manquer de carburant.

Icônes de parking intelligentes

À l'approche d'une destination densément peuplée et quand le système détermine que les possibilités de stationnement peuvent être limitées, le système tente d'afficher les parkings proches avec des données tarifaires, si elles sont disponibles.

Signaler un problème avec les détails de point intérêt (option).

Dans la page de détails de point d'intérêt, un problème de point intérêt peut-être signalé si les données ne sont pas exactes ou si l'adresse est incorrecte. Toucher l'option Report an Issue (signaler un problème) au bas de l'écran pour accéder à la page de sélection du problème. Toucher l'un des problèmes prédéfinis sur la page de sélection puis toucher Envoyer. Le système envoie alors les informations pour analyse.

Recherche

Toucher Search (Rechercher) sur l'écran d'infodivertissement pour ouvrir l'écran de recherche. Celui-ci contient un champ de recherche, des raccourcis de catégorie, une icône d'éléments récents, une icône de favoris et un clavier.

Saisie semi-automatique

Entrer partiellement un lieu dans le champ de saisie sur l'écran de recherche. La saisie semi-automatique tente de compléter la destination en fonction des caractères saisis, il faut ensuite toucher l'élément proposé à rechercher.

Effectuer une recherche en roulant, sans personne sur le siège passager

L'écran de recherche n'autorise pas de modification ou de saisie de texte par le biais du clavier quand le véhicule est en mouvement de ce fait, un écran affichant trois lignes d'icônes des catégories les plus couramment utilisées apparaît. Toucher la case de recherche pour activer la reconnaissance vocale.

Effectuer une recherche en roulant, avec une personne sur le siège passager avant

Si le système détecte que le siège passager avant est occupé, avec les ceintures de sécurité du conducteur et du passager bouclées, toucher l'icône de recherche affiche un message d'alerte qui permet au passager de rechercher une destination comme si le véhicule était à l'arrêt.

Navigation connectée

La navigation connectée est un service d'abonnement qui active certaines fonctionnalités dans le système de navigation, par exemple les indications de circulation, de recherche/d'itinéraires intelligents et la navigation prédictive. Le système affiche une alerte à expiration de l'abonnement et demande son renouvellement.

Système GPS (système de positionnement global)

La position du véhicule en option est déterminée à l'aide des signaux de satellites, de divers signaux du véhicule et des données cartographiques.

Cependant, il arrive parfois que des interférences comme l'état du satellite, la configuration de la route, l'état du véhicule et/ou d'autres circonstances altèrent la capacité du système de navigation à déterminer la position exacte du véhicule.

Le GPS détermine la position actuelle du véhicule à l'aide de signaux envoyés par satellites GPS. Si le véhicule ne reçoit pas les signaux des satellites, un symbole s'affiche dans la barre d'état.

Ce système peut ne pas être disponible ou des interférences peuvent se produire dans l'une des situations ci-dessous :

- Les signaux sont obstrués par de grandes constructions, des arbres, de gros camions ou un tunnel.
- Des satellites sont en réparation ou en cours d'amélioration.

Pour de plus amples informations en cas de fonctionnement incorrect du GPS, se reporter à *Problèmes de guidage routier* ⇨ *159* et *Si le système doit être réparé* ⇨ *159*.

Positionnement du véhicule

À l'occasion, la position du véhicule sur la carte pourrait être inexacte pour une ou plusieurs des raisons suivantes :

- Modification du réseau routier.
- Le véhicule roule sur des surfaces glissantes comme du sable, du gravier ou de la neige.
- Le véhicule roule sur des routes sinueuses, ou de longues routes droites.
- Le véhicule approche d'un bâtiment élevé ou d'un grand véhicule.
- Rues parallèles à une autoroute.
- Transfert du véhicule par un porte-véhicules ou un traversier.
- Étalonnage de la position courante mal réglé.
- Le véhicule roule à haute vitesse.
- Le véhicule change de direction plus d'une fois ou tourne sur une plaque tournante dans un parc de stationnement.
- Le véhicule entre ou sort d'un parc de stationnement, d'un garage ou d'un stationnement couvert.
- Pas de réception du signal GPS.
- Un porte-bagages est installé sur le toit du véhicule.
- Des chaînes antidérapantes sont installées sur le véhicule.
- Les pneus ont été remplacés ou sont usés.
- La pression des pneus n'est pas bonne.

- C'est la première utilisation du système de navigation après la mise à jour des données cartographiques.
- La batterie 12 volts a été débranchée pendant plusieurs jours.
- Le véhicule roule dans des conditions de circulation intense, où conduire à basse vitesse est de rigueur et où les arrêts et démarrages du véhicule sont fréquents.

Problèmes de guidage routier

Le guidage routier peut être inapproprié dans une ou plusieurs des situations suivantes :

- Un virage n'a pas été effectué sur l'itinéraire indiqué.
- Le système de guidage routier peut ne pas être disponible lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique pour effectuer le prochain virage à droite ou à gauche.
- L'itinéraire peut ne pas être modifié lorsqu'on utilise le changement d'itinéraire automatique.
- Le guidage routier n'est pas fonctionnel pendant la négociation d'un virage à un croisement.
- Les noms de certains endroits sont parfois annoncés au pluriel.
- L'application d'un changement d'itinéraire automatique peut prendre beaucoup de temps quand on roule à grande vitesse.
- Un changement d'itinéraire automatique peut afficher un itinéraire retournant à un point de passage établi, si le véhicule va vers une destination sans être passé par ce point de passage.
- L'itinéraire interdit l'entrée d'un véhicule en raison d'un règlement relatif à l'heure, à la saison, ou à toute autre réglementation en vigueur.
- Certaines routes peuvent ne pas être localisées.
- L'itinéraire vers la destination pourrait ne pas s'afficher s'il s'agit de nouvelles routes, si le réseau routier a changé récemment ou si certaines routes ne sont pas répertoriées dans les données cartographiques. Se reporter à *Cartes* ⇨ *150*.

Pour réétalonner la position du véhicule sur la carte, le stationner pendant deux à cinq minutes, jusqu'à ce que sa position se mette à jour. Veiller à stationner le véhicule dans un endroit sûr, à ciel ouvert, à l'écart de gros obstacles.

Si le système doit être réparé

Si le système de navigation exige une intervention, consultez votre concessionnaire.

Mises à jour des données cartographiques

Les données cartographiques du véhicule contiennent les renseignements les plus récents disponibles au moment de la production du véhicule. Les données cartographiques sont mises à jour périodiquement, si l'information cartographique a été modifiée et si le véhicule possède un abonnement de service correspondant.

Consulter www.gmnavdisc.com pour obtenir des détails sur les commandes, les achats et l'installation d'une nouvelle carte SD ou son remplacement. Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour obtenir de plus amples renseignements sur cette fonction, consulter my.chevrolet.com/learn.

Si le véhicule est équipé de la Navigation connectée, un service d'abonnement qui active certaines fonctions du système de navigation telles que Circulation, Recherche intelligente/Itinéraire et Navigation

prédictive, le système téléchargera les données cartographiques les plus récentes à partir du cloud.

Explications concernant la couverture de la base de données

L'étendue de la couverture varie en fonction du niveau de détail de carte d'une zone donnée. Certaines zones présentent un plus grand niveau de détails que d'autres. Dans ce cas, cela ne signifie pas que le système ait un problème. Lorsque les données des cartes de navigation sont mises à jour, plus de détails peuvent être disponibles pour des zones qui auparavant offraient un niveau limité de détails. Se reporter à *Mises à jour des données cartographiques* ⇨ *159*.

Reconnaissance vocale

Selon l'équipement, le reconnaissance vocale permet de garder les mains libres pour les applications de navigation, audio, téléphone et météo. Cette fonction peut être démarrée en appuyant sur du volant ou en touchant de l'affichage d'infodivertissement.

Toutefois, toutes les fonctions de ces zones ne sont pas prises en charge par les commandes vocales. En général, seules les tâches complexes qui nécessitent plusieurs interactions manuelles à effectuer sont prises en charge par les commandes vocales.

Par exemple, les tâches qui nécessitent plus d'une ou deux pressions, comme la sélection d'un morceau ou d'un artiste dans un dispositif de média, sont prises en charge par des commandes vocales. D'autres tâches, comme le réglage du volume ou la recherche vers le haut ou le bas sont des fonctions audio facilement exécutées en appuyant sur une ou deux options, et ne sont pas prises en charge par des commandes vocales.

En général, il existe des méthodes plus souples pour effectuer des tâches avec des commandes vocales.

Si votre langue le permet, essayer d'énoncer une commande directe, par exemple « Guidage vers l'adresse <numéro, rue, ville et état/province> ». Ne pas inclure le code postal lors de l'énoncé de l'adresse dans la commande. Autre exemple de commande de saisie de destination directe « Guidage vers un point d'intérêt à <hôtel> ». Si ces commandes ne fonctionnent pas, essayer de dire « Amenez-moi à un point intérêt » ou « Trouver l'adresse » et le système vous guidera pas-à-pas en vous posant des questions supplémentaires.

Reconnaissance vocale hybride

Selon l'équipement, cette fonction aide à différencier les mots en utilisant des informations basées sur Internet ainsi que la base de données de reconnaissance vocale du système. Cela vous permet parler plus naturellement lorsque vous utilisez la reconnaissance vocale.

Utilisation de la reconnaissance vocale

La reconnaissance vocale est disponible une fois que le système a été initialisé. Cela commence quand le contact est mis. L'initialisation peut prendre quelques instants.

1. Appuyer sur sur les commandes au volant pour activer la reconnaissance vocale.
2. Le système audio est réduit au silence et le système lit un avis.
3. Énoncer clairement l'une des commandes décrites de cette section.

Une invite vocale du système de reconnaissance vocale peut être interrompue en appuyant une nouvelle fois sur .

Une fois la reconnaissance vocale démarrée, le système infodivertissement et le groupe d'instruments affichent des sélections et un dialogue visuel. Ces affichages peuvent être activés ou désactivés dans le mode didacticiel sous *SETTINGS (paramétrages)* ⇨ *178*.

Trois modes d'invite vocale sont pris en charge :

- Invites vocales d'information : ce type de message fournit plus d'informations concernant les actions prises en charge.
- Invites courtes : ce type de message fournit des instructions simples sur ce qui peut être énoncé.
- Invites automatiques d'informations : ce type de message est diffusé durant les premières sessions de commandes vocales. Elles passent automatiquement en invite courte après que le conducteur a acquis une certaine expérience d'utilisation du système.

Si une commande n'est pas dite, le système de reconnaissance vocale émet une invite d'aide.

Invites et écrans d'infodivertissement

Lorsqu'une session de reconnaissance vocale est active, des options correspondantes peuvent s'afficher sur les écrans. Un choix est possible en effleurant manuellement l'option ou en prononçant le numéro de l'option sélectionnée. une interaction manuelle avec la session de reconnaissance vocale est autorisée. Pendant une session de reconnaissance vocale, l'interaction peut avoir lieu entièrement en utilisant les commandes vocales tandis que certaines commandes manuelles peuvent accélérer une action. Une sélection est effectuée à l'aide d'une commande manuelle, la boîte de dialogue de reconnaissance vocale progresse de la même manière que si la sélection avait eu lieu avec une commande vocale. Une fois que le système exécute la tâche, ou que la session est terminée, la boîte de dialogue de reconnaissance vocale se ferme.

Un exemple de ce type d'intervention manuelle consiste à toucher une entrée d'une liste de numéros affichés au lieu de dire le numéro associé à l'entrée désirée.

Annulation de la reconnaissance vocale

- Toucher ou dire « Annuler » ou « Quitter » pour terminer la séance de reconnaissance vocale et afficher l'écran où la reconnaissance vocale a été initiée.
- Appuyer sur , sur les commandes du volant, pour terminer la session de reconnaissance vocale et afficher l'écran dans lequel la reconnaissance vocale a été lancée.

Commandes en langage naturel

La plupart des langues ne prennent pas en compte les commandes en langage naturel en forme de phrase. Pour ces langues, utiliser les commandes directes comme dans les exemples affichés.

Conseils utiles pour énoncer les commandes

La reconnaissance vocale peut comprendre les commandes qui sont dites naturellement sous forme de phrases ou les commandes directes qui expriment l'application et la tâche.

Pour de meilleurs résultats :

- Écouter l'avis avant de dire une commande ou de répondre.

- Dire la commande naturellement, ni trop vite, ni trop lentement.
- Utiliser les commandes directes sans utiliser beaucoup de mots. Par exemple, « Appeler <nom> », « Lire » suivi du nom de l'artiste ou du morceau, ou « Régler » suivi du numéro de station radio.
- Les destinations de navigation peuvent être définies dans une seule commande avec des mots-clés. Par exemple « Je veux un guidage à une adresse », « J'ai besoin de trouver un Point d'intérêt » ou « Chercher un contact ».

  Le système répond en demandant plus de détails. Pour d'autres points d'intérêt, dire le nom d'une catégorie tel que « Restaurants », « centres commerciaux » ou « hôpitaux ».
- La navigation vers une destination en dehors du pays actuel nécessite plus d'une commande. La première commande consiste à dire au système où la navigation doit avoir lieu, par exemple une adresse, une intersection, un point d'intérêt ou un contact. Si une adresse ou une intersection est sélectionnée, la seconde commande consiste à dire « Changer de pays ». Une fois que le système a répondu, prononcer le pays avant de dire le reste de l'adresse et/ou intersection.

  Si un point d'intérêt est demandé, dire « changer de lieu » puis « changer de pays ».

Les commandes directes peuvent être comprises plus clairement par le système. Un exemple de commande directe serait « Appeler <numéro> ». Des exemples de commandes directes sont affichés sur la plupart des écrans lorsqu'une séance vocale est activée. Si « Téléphone » ou « Commandes de téléphone » est prononcé, le système comprend qu'un appel téléphonique est demandé et répond par des questions jusqu'à ce que suffisamment de détails soient réunis pour passer un appel.

Si un numéro de téléphone portable a été enregistré avec un nom et un lieu, la commande directe doit inclure les deux, par exemple « Appeler <nom> au travail ».

Utilisation de la reconnaissance vocale pour des options de liste

Lorsqu'une liste est affichée, une invite vocale demande la confirmation ou la sélection d'une option dans cette liste.

Lorsqu'un écran contient une liste, il peut exister des options disponibles mais non affichées. La liste sur l'écran de reconnaissance vocale fonctionne comme celle sur d'autres affichages. Le défilement ou le lancement peuvent être utilisés pour aider à afficher d'autres entrées de la liste.

Faire défiler la liste sur un écran pendant une session de reconnaissance vocale interrompt l'événement de reconnaissance des vocales actuelles et le système émet l'invite « Veuillez sélectionner manuellement ou toucher le bouton Retour de l'écran d'infodivertissement et réessayer ».

Si la sélection manuelle prend plus de 15 secondes, la séance se termine et indique qu'elle est dépassée. L'affichage revient à celui par lequel la reconnaissance vocale a commencé.

La commande de Retour

Dire « Back » ou toucher l'icône Retour sur l'écran d'infodivertissement pour accéder au menu précédent.

En reconnaissance vocale, lorsque « Précédent » est énoncé plusieurs fois jusqu'à l'écran initial, puis que « Précédent » est énoncé une nouvelle fois, la session de reconnaissance vocale est annulée.

Aide

Dire « Aide » sur l'un des affichages de reconnaissance vocale pour lancer l'invite pour l'affichage en question.

Reconnaissance vocale pour la radio

Pendant une navigation parmi les sources audio quand la connaissance locale est sélectionnée, les commandes de reconnaissance vocale pour AM, FM et SiriusXM (selon l'équipement) sont disponibles.

« Basculer sur AM » : Commuter les bandes sur AM et régler sur la dernière station radio AM.

« Basculer sur FM » : Commuter les bandes sur FM et régler sur la dernière station radio FM.

« Basculer sur SXM » : Commuter les bandes sur SiriusXM et régler sur le dernier canal SiriusXM.

« Syntoniser sur la <fréquence AM> AM » : Syntoniser sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande (comme « neuf cinquante »).

« Syntoniser sur <fréquence FM> FM » : Régler sur la station radio dont la fréquence est identifiée dans la commande (comme « cent un point un »).

« Syntoniser sur <fréquence AM> AM HD » : Régler sur la station radio HD (option) dont la fréquence est identifiée dans la commande.

« Syntoniser sur <fréquence FM> FM HD » : Régler sur la station radio HD (option) dont la fréquence est identifiée dans la commande.

« Syntoniser sur <fréquence FM> FM HD <numéro de canal HD> » : Régler sur la station radio HD (option) dont la fréquence et le canal HD sont identifiés dans la commande.

« Syntoniser sur SXM <numéro de chaîne SXM> » : Régler sur la station radio SiriusXM dont le numéro de canal est identifié dans la commande.

« Syntoniser sur SXM <nom de chaîne SXM> » : Régler sur la station radio SiriusXM dont le nom de canal est identifié dans la commande.

Reconnaissance vocale pour Audio MyMedia

Les commandes de reconnaissance vocale disponible pour [parcourir] MyMedia sont :

« Jouer artiste » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique d'artiste.

« Jouer artiste <nom de l'artiste> » : Lancer la lecture d'un artiste particulier.

« Jouer album » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique d'album.

« Jouer album <nom de l'album> » : Lancer la lecture d'un album particulier.

« Jouer chanson » : Commencer un dialogue pour entrer un titre spécifique de morceau.

« Jouer chanson <nom du morceau> » : Commencer la lecture d'un morceau spécifique, si disponible.

« Jouer genre » : Commencer un dialogue pour entrer un genre spécifique.

« Jouer genre <nom du genre> » : Lancer la lecture d'un genre particulier.

« Jouer liste de lecture » : Commencer un dialogue pour entrer un nom de liste de lecture spécifique.

« Jouer liste de lecture <nom de la liste d'écoute> » : Lancer la lecture d'une liste de lecture particulière.

« Lecture <nom du dispositif> » : Diffuser de la musique à partir d'un dispositif spécifique identifié par son nom. Le nom du dispositif est le nom affiché à l'écran lors de la première sélection du dispositif comme source audio.

« Jouer chapitre » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« Jouer chapitre <nom du chapitre> » : Lancer la lecture d'un chapitre particulier.

« Jouer livre audio » : Commencer un dialogue pour entrer un livre audio spécifique.

« Jouer livre audio <nom du livre audio> » : Lancer la lecture d'un livre audio particulier.

« Lecture Épisode » : Commencer un dialogue pour entrer un nom spécifique.

« Jouer épisode <nom de l'épisode> » : Lancer la lecture d'un épisode particulier.

« Jouer podcast » : Commencer un dialogue pour entrer un balado spécifique.

« Jouer podcast <nom du balado> » : Lancer la lecture d'un balado particulier.

« Mes médias » : Commencer un dialogue pour entrer le contenu de média désiré.

Gestion de grandes quantités de contenu de média

Il est prévu que de grandes quantités de contenu de média soient entrés dans le véhicule. Il peut être nécessaire de gérer de grandes quantités de contenu de média d'une façon différente de celle de petites quantités. Le système peut limiter les options de reconnaissance vocale en n'autorisant pas la sélection de titres de fichiers oralement au plus haut niveau, si le nombre de fichiers dépasse la limite maximale.

Les modifications aux commandes vocales dues aux limites du contenu multimédia sont :

- Fichiers comprenant d'autres fichiers individuels de tous types de média, comme des morceaux, des chapitres de livre audio, des épisodes de balados et des vidéos.
- Dossiers de type album comprenant des types comme des albums et des livres audio.

Il n'existe pas de restriction si le nombre de fichiers de morceaux et d'albums est inférieur à 12 000. Lorsque le nombre de fichiers connectés au système est entre 12 000 et 24 000, le contenu n'est pas accessible directement avec une seule commande comme « Lecture <titre du morceau> ».

La restriction est que la commande « Jouer chanson » doit être dite d'abord; le système demande ensuite le titre du morceau. La commande de réponse doit être de dire le titre du morceau à diffuser.

Des limites similaires existent pour le contenu d'un album. S'il existe plus de 12 000 albums, mais moins de 24 000, le contenu n'est pas accessible directement avec une seule commande comme « Lecture <nom de l'album> ». La commande « Jouer album » doit d'abord être dite; Le système demande ensuite le titre de l'album. La réponse doit être de dire le titre de l'album à lire.

Une fois que le nombre de fichiers a dépassé environ 24 000, il n'existe pas d'aide à l'accès aux morceaux directement par les commandes vocales. L'accès au

contenu des média est encore possible avec les commandes de listes de lecture, artistes et genres.

Les commandes d'accès aux listes de lecture, artistes et genres sont interdites après que le nombre de ce type de média a dépassé 12 000.

Le système fournit un retour la première fois que la reconnaissance vocale est initiée, s'il devient évident que l'une de ces limites est atteinte pendant le processus d'initialisation de l'appareil.

La performance de la reconnaissance vocale se dégrade dans une certaines mesure en fonction de nombreux facteurs lors de l'ajout de grandes quantités de données à reconnaître. Si c'est le cas, peut-être est-il préférable d'accéder à vos morceaux par le biais de listes de lecture ou par nom d'artiste.

Reconnaissance vocale pour la navigation (selon équipement)

« Navigation » : Commencer un dialogue pour entrer des informations spécifiques d'une destination.

« Commandes de Navigation » : Commencer un dialogue pour entrer des informations spécifiques d'une destination.

« Adresse » : Commencer un dialogue pour entrer une adresse spécifique d'une destination, qui comprend l'adresse entière contenant le numéro du domicile, le nom de la rue, la localité, l'état/la province et le pays. Ne pas inclure le code postal.

« Point d'intérêt » : Commencer un dialogue pour entrer une catégorie de lieu d'intérêt de destination ou un nom de marque important.

Le nom doit être prononcé avec précision. Les surnoms ou les abréviations pour les entreprises ne seront probablement pas trouvées. il faudra peut-être aussi rechercher les entreprises peu connues par catégorie par exemple restauration rapide, hôtels ou banques.

« Naviguer vers un contact » : Commencer un dialogue pour entrer un nom de contact spécifique d'une destination.

« Annuler l'itinéraire » : Terminer le guidage d'itinéraire.

« Retour à la maison » : Créer un itinéraire vers la position de domicile enregistrée.

Reconnaissance vocale pour le téléphone

« Appeler <nom du contact> » : Initier un appel à un contact enregistré. La commande peut comprendre l'emplacement si le contact a des numéros d'emplacement enregistrés.

« Appeler <contact> numéro privé », « Au bureau », « Mobile » ou « Appeler l'autre numéro » : Initier un appel vers un contact enregistré et un emplacement au domicile, au bureau, sur un appareil portable ou sur un autre téléphone.

« Appeler <numéro de téléphone portable> » : Lancer un appel vers un numéro de téléphone portable de sept chiffres, 10 chiffres ou un numéro d'urgence à trois chiffres.

« Jumeler Téléphone » : Commencer le processus de jumelage de Bluetooth. Suivre les instructions sur l'affichage d'infodivertissement.

« Recomposer » : Initier un appel vers le dernier numéro composé.

« Changer de téléphone » : Sélectionner un autre téléphone portable connecté pour les appels sortants.

« Clavier vocal » : Commencer un dialogue pour entrer des numéros spéciaux, comme des numéros internationaux. Les numéros peuvent être entrés par groupes de chiffres avec chaque groupe répété par le système. Si le groupe de chiffres n'est pas correct, la commande « Supprimer » élimine le dernier groupe de chiffres et leur permet d'être ressaisis. Une fois le nombre entier entré, la commande « Appeler » commence à composer le numéro.

Reconnaissance vocale d'assistance téléphonique

Appuyer sur et le maintenir enfoncé sur les commandes au volant pour passer et lancer l'assistant téléphonique Google ou Siri.

Pour la radio basse fréquence, qu'elle soit connectée par Bluetooth ou par projection téléphonique, la seule reconnaissance vocale disponible est Siri (iPhone) ou l'assistant Google (Android).

Enregistreur de données de rendement (PDR)

Selon l'équipement, l'icône PDR s'affiche sur la page d'Accueil.

Renseignements importants

L'utilisation du PDR peut être interdite ou sujette à une restriction légale dans certains pays ou certaines situations. S'assurer de la conformité avec les lois et règlements en vigueur, y compris, sans y être limitées, les lois sur la protection de la vie privée, les lois relatives aux enregistrements et à la surveillance par caméra, le code de la route et les lois en matière de sécurité, ainsi que la législation sur la protection des droits de publicité et de la personnalité.

- De pas utiliser le PDR s'il cause de la distraction.
- De pas se fier aux images de la caméra pour manoeuvrer le véhicule.
- S'assurer de respecter tout avis ou besoin de consentement avant d'enregistrer les voix ou les images d'autres personnes ou avant d'en collecter les données personnelles.
- Aviser les autres conducteurs de votre véhicule des règles susmentionnées et leur exiger de s'y conformer.
- General Motors se dégage de toute responsabilité quant à l'utilisation illégale.
- Les autorités responsables de l'application des lois peuvent être en droit de saisir des enregistrements et de les utiliser comme preuve d'infraction criminelle ou relative à la conduite d'un véhicule, contre vous ou des tierces parties.

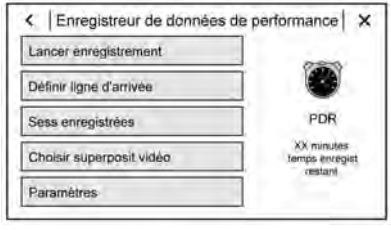
Les enregistrements vidéo, audio et de données du véhicule. Ces données sont enregistrées sur une carte SD amovible. Le lecteur de carte SD se trouve sous le tableau de bord, à gauche du volant, juste au-dessus de la poignée de déverrouillage du capot.

Les données enregistrées ne sont pas enregistrées ailleurs et ne sont accessibles que depuis la carte SD.

Pour commencer, insérer une carte SD formatée FAT32, Classe 10 requise, 8, 16 ou 32 Go recommandés, dans le lecteur de carte SD.

Toucher l'icône PDR pour accéder au menu PDR. Les options affichées sont les suivantes :

Lancer enregistrement



Si le système est incapable de commencer l'enregistrement, le bouton Lancer enregistrement est en grisé.

Toucher Lancer enregistrement pour lancer l'enregistrement. Après le début de l'enregistrement, ce bouton passe à Arrêter enregistrement. Toucher pour arrêter la séance d'enregistrement.

L'enregistrement doit être arrêté et le fichier fermé avant d'enlever la carte SD, ou l'enregistrement, ne peuvent être rejoué.



Le temps écoulé s'affiche pendant l'enregistrement. Pour définir une ligne d'arrivée, se reporter à « Définir ligne d'arrivée » plus loin dans cette section.



S'il n'existe pas suffisamment d'espace sur la carte SD, un message s'affiche. Supprimer ou transférer des enregistrements sur la carte SD ou utiliser une autre carte SD avec suffisamment d'espace libre.

Pour supprimer un enregistrement, accéder au menu Sessions enregistrées et toucher ✓ à côté de l'élément. Se reporter à « Sessions enregistrées » plus loin dans cette section.



Si aucune carte SD n'est introduite, un message s'affiche.

Définir ligne d'arrivée

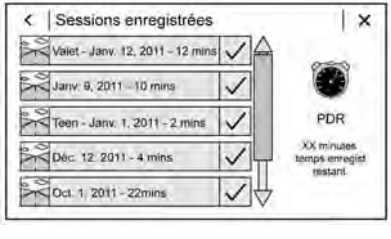
Pour suivre et enregistrer les temps au tour du véhicule, le point de départ d'un tour doit être défini. Le dépassement de ce point active le chronomètre pendant l'enregistrement.



Pour définir la ligne d'arrivée, positionner le véhicule avec le pare-chocs avant au niveau du point de départ/arrivée. Dans le menu PDR, toucher Définir ligne d'arrivée, puis toucher Marq lign arr. Ceci peut se faire avec le véhicule en mouvement.

Sessions enregistrées

Pour voir les vidéos enregistrées, toucher Sessions enregistrées.



Une liste des enregistrements s'affiche.

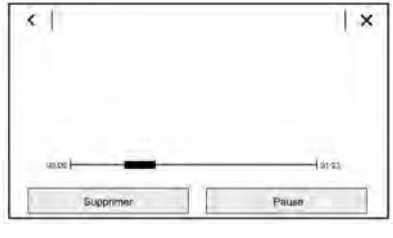
Sélectionner l'enregistrement pour commencer la lecture.

Toucher ✓ à côté d'un article pour supprimer cet enregistrement. Toucher Oui pour supprimer ou Non pour annuler sur l'écran de confirmation.

La lecture des vidéos n'est pas autorisée pendant le déplacement du véhicule.

Toucher l'écran pendant la lecture de la vidéo pour afficher les commandes de vidéo :

Nettoyeur de vidéos : Modifie la position et la lecture. La longueur de la barre correspond à la durée de la vidéo. Avancer ou reculer la vidéo en glissant le long de la barre.



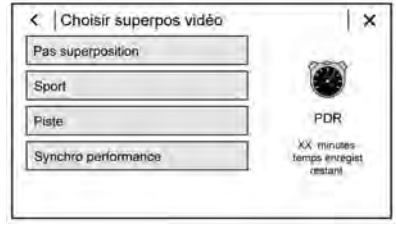
Supprimer un enregistrement : Toucher pour supprimer la vidéo. Un écran de confirmation s'affiche. Toucher Oui pour supprimer ou sur Non pour annuler.

Pause/Lecture : Toucher pour lire ou suspendre (pause) la vidéo. Le bouton change lorsqu'il est touché.

⇦ **:** Toucher pour afficher l'écran précédent.

Quit. : Toucher pour quitter l'affichage en cours.

Choisir superposit vidéo



Toucher Choisir superposit vidéo pour afficher le menu.

Sélectionner une des options :

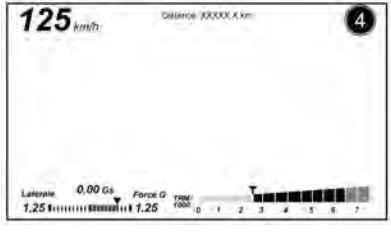
- Pas superposition
- Sport
- Piste

- Synchro performance

Pas superposition :

Aucune donnée sur le véhicule n'est affichée en haut de la vidéo enregistrée. Les données sur le véhicule sont encore disponibles avec la vidéo lorsqu'on accède dans le logiciel de la boîte d'outils.

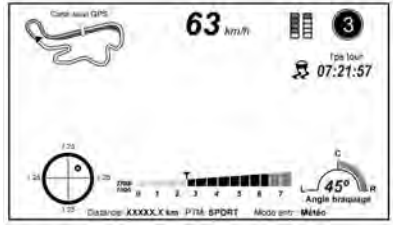
Sport :



Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : jusqu'à trois chiffres sont affichés en km/h ou en mi/h selon les paramètres du véhicule.
- Rotations du moteur par minute (tr/min) : la ligne verticale et le triangle montrent le régime moteur actuel. Lorsque le régime moteur augmente, le remplissage suit.
- État de la transmission (Équipement actuel) : Les transmissions automatique et manuelle affichent 1, 2, etc.
- Graphique de G-forces G latérales : les G-forces de gauche et de droite s'affichent. Le graphique se comble vers la gauche ou vers la droite selon la valeur mesurée. La G-Force mesurée s'affiche sous forme d'un nombre en haut du graphique.
- Compteur kilométrique de parcours : affiche la distance parcourue depuis le début de l'enregistrement.

Piste :

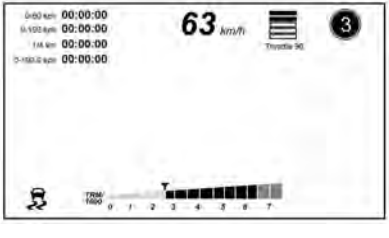


Affiche ces paramètres du véhicule :

- Vitesse du véhicule : identique à l'option Sport.
- Carte de suivi GPS : indique la position actuelle du véhicule par rapport à un itinéraire connu.
- Rotations du moteur par minute (tr/min) : la ligne verticale et le triangle indiquent le régime moteur actuel. Lorsque le régime moteur augmente, le remplissage suit.
- État de la boîte de vitesses (rapport actuel) : identique à l'option Sport.
- Graphique à bulles de friction : les G-forces latérales et longitudinales sont affichées sous la forme d'un point dans une bulle. Un point rouge s'affiche lorsque le véhicule commence à freiner et passe au vert lorsque le véhicule accélère. Le point est blanc lorsque le véhicule est immobile. Le point est blanc par défaut.
- Graphique des freins et du papillon des gaz : affiche la valeur en pourcentage de la position de la pédale de frein et d'accélérateur entre 0 et 100%.
- Angle de braquage : le graphique se remplit du centre vers la gauche ou vers la droite selon le sens de la direction. L'angle de braquage numérique s'affiche sous le graphique.

- Indicateur actif de StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) : le graphique s'affiche uniquement si les systèmes de manipulation active sont activés.
- Mode Gestion de traction de performances (PTM) : affiche le mode PTM en cours. Les options sont Humide, Sec, Sport 1, Sport 2 ou Course.
- Temps au tour actuel : affiche le temps au tour si la ligne d'arrivée est définie et que le véhicule l'a franchie au moins une fois.
- Compteur kilométrique de parcours : affiche la distance parcourue depuis le début de l'enregistrement.
- Mode conduite : affiche le mode de conduite actuel du véhicule.

Synchro performance :



Affiche ces paramètres du véhicule :

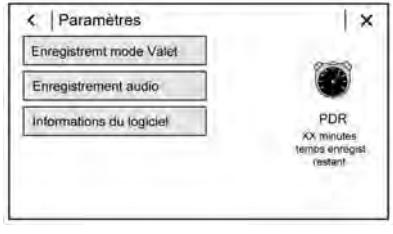
- Vitesse du véhicule : identique à l'option Sport.
- Rotations du moteur par minutes (tr/min) : identique à l'option Sport.
- État de la boîte de vitesses (rapport actuel) : identique à l'option Sport.
- 0–100 km/h (0–60 mph), 0–200 km/h (0–100 mph), 400 m (1/4 mi) et 0–200–0 km/h (0–100–0 mph) : le chronomètre commence à enregistrer dès que le véhicule accélère. Au fur et à mesure que le véhicule franchit chaque vitesse et chaque étape de distance, il s'affiche en surimpression.
- Position du papillon des gaz : affiche le pourcentage du papillon appliqué de 0 à 100%.
- Indicateur actif de StabiliTrak/(ESC) : le graphique s'affiche uniquement si les systèmes de manipulation active sont activés.

Convention de dénomination

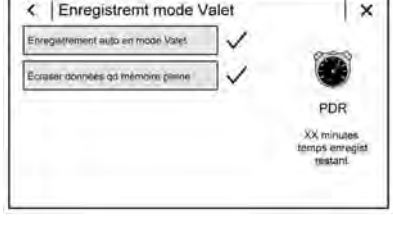
Le nom du fichier vidéo enregistré est stocké sous la forme de date et de longueur de l'enregistrement.

Si la session a été enregistrée pendant que le système était en mode de verrouillage, le nom du fichier affiche le mode, la date et la durée.

Réglages



Toucher Réglages sur le menu PDR pour afficher les réglages.



Enregistremt mode Valet : Permet de sélectionner les préférences d'enregistrement. Il est recommandé d'utiliser une carte SD vierge. Les choix disponibles sont :

- Enregistrement automatique en mode hors-circuit : permet au PDR de commencer à enregistrer dès que le véhicule est en mode hors-circuit.
- Écraser des données existantes lorsque la mémoire est pleine : permet d'écraser manuellement des enregistrements précédents, un à la fois, en commençant par le plus ancien, lorsque l'enregistrement actuel nécessite de poursuivre le rangement supplémentaire.

L'audio n'enregistre pas en mode de verrouillage.

Enregistrer l'audio : Permet d'enregistrer l'audio dans les vidéos.

L'audio n'enregistre pas en mode de verrouillage.

Info sur le logiciel : Affiche des informations et des numéros de version du logiciel PDR.

Logiciel de la boîte d'outils : Permet d'évaluer les performances du conducteur et le rendement du véhicule sur un ordinateur individuel après un événement enregistré.

Visiter le site www.chevrolet.com ou votre concessionnaire pour des explications détaillées sur le téléchargement du logiciel.

Téléphone

Bluetooth (Aperçu)

Le système compatible Bluetooth peut interagir avec un grand nombre d'appareils mobiles, permettant ainsi :

- Appels et réception d'appels en mode mains-libres.
- Partage d'un carnet d'adresses de l'appareil mobile ou d'une liste de contacts avec le véhicule.

Afin de minimiser la distraction du conducteur, avant la conduite et en stationnement :

- Se familiariser avec les fonctions de l'appareil mobile. Organiser clairement l'annuaire téléphonique et les listes de contacts. Supprimer les doublons ou les entrées est rarement utilisées. Si possible, programmer la composition rapide ou d'autres raccourcis.
- Étudier les commandes et le fonctionnement du système infodivertissement.
- Coupler le(s) appareil(s) mobile(s) au véhicule. Le système peut ne pas fonctionner avec tous les appareils mobiles. Voir « Jumelage » plus loin dans cette section.

Les véhicules dotés d'un système Bluetooth peuvent utiliser un appareil mobile à fonction Bluetooth et un profil Mains libres pour passer et recevoir des appels téléphoniques. Le système peut être utilisé lorsque la clé de contact est en position ON/RUN (marche) ou ACC/ACCESSORY (accessoires). La portée du système Bluetooth peut atteindre 9,1 m (30 pi). Toutes les fonctions ne sont pas supportées par tous les appareils mobiles, et tous les appareils mobiles ne fonctionnent pas avec le système Bluetooth. Consulter le site my.chevrolet.com pour de plus amples renseignements sur les appareils mobiles compatibles.

Commandes

Utiliser l'affichage de la colonne centrale et du volant pour faire fonctionner le système Bluetooth.

Commandes de volant de direction

: Appuyer pour répondre aux appels entrants et maintenir enfoncé pour démarrer la reconnaissance vocale sur votre appareil mobile Bluetooth connecté.

: Appuyer pour terminer un appel, refuser un appel ou annuler une opération. Appuyer pour mettre en sourdine ou réactiver le système Infodivertissement lorsqu'il n'est pas sur un appel.

Commandes du système infodivertissement

Pour plus d'information sur la navigation dans le système de menu en utilisant les commandes infodivertissement, se reporter à *Utilisation du système* ⇨ *135*.

Système audio

Quand un système Bluetooth d'un appareil mobile est utilisé, elles le sont est diffusées par les haut-parleurs du système audio avant du véhicule et remplace celui du système audio. Le niveau de volume sur un appareil mobile peut être réglé en appuyant sur les commandes au volant ou la commande de volume de la colonne centrale. Le volume réglé reste en mémoire pour les appels ultérieurs. Le volume ne peut pas être abaissé au-delà d'un certain niveau.

Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)

Jumelage

Un appareil mobile muni de la fonctionnalité Bluetooth doit d'abord être jumelé au système Bluetooth, puis branché au véhicule avant d'être utilisé. Se reporter au manuel de l'utilisateur de l'appareil mobile fourni par le fabriquant pour obtenir des renseignements à propos des fonctions Bluetooth avant de jumeler l'appareil mobile.

Informations de jumelage

- Si aucun appareil mobile était connecté, la page principale Téléphone de l'écran d'infodivertissement affiche l'option de connexion de téléphone. Toucher cette option pour effectuer la connexion. Une autre méthode possible consiste à toucher l'onglet Téléphones en haut à droite de l'écran puis de toucher Ajouter un téléphone.
- Un téléphone intelligent Bluetooth compatible pour la musique peut être jumelé au véhicule simultanément en tant que téléphone intelligent et lecteur de musique.
- Jusqu'à 10 appareils peuvent être jumelés au système Bluetooth.
- Le processus de jumelage est interrompu lorsque le véhicule se déplace.
- Le jumelage n'est nécessaire qu'une seule fois, sauf si l'information de jumelage du téléphone cellulaire change ou si le téléphone cellulaire est effacé du système.
- Si plusieurs téléphones portables jumelés se trouvent à portée du système, le système se connecte au téléphone défini comme Premier à connecter. Si aucun téléphone portable ne définit comme téléphone prioritaire, le système se connecte au dernier téléphone portable utilisé. Pour que le système se connecte à un autre téléphone portable jumelé, se reporter à « Connexion à un autre téléphone » plus loin dans cette section.

Jumelage d'un téléphone

1. S'assurer que Bluetooth a été activé sur le téléphone portable avant de démarrer le processus de jumelage.

2. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
3. Toucher Téléphones en haut de l'écran d'infodivertissement. Il existe également une option Connect Phones (Connecter des téléphones) au centre de l'écran Phone (Téléphones), qui offre un raccourci vers le menu Phone List (Liste de téléphones).
4. Toucher Ajouter un téléphone.
5. Sélectionner le nom de véhicules figurant sur l'écran d'infodivertissement depuis la liste de paramètres Bluetooth de votre téléphone portable.
6. Suivre les instructions sur le téléphone portable pour vérifier le code à six chiffres figurant sur l'écran d'infodivertissement et toucher Jumeler. Le code sur l'écran du téléphone et sur l'écran d'infodivertissement doit être confirmé pour que le jumelage réussisse.
7. Lancer le processus de jumelage sur le téléphone portable à jumeler au véhicule. Se reporter au guide de l'utilisateur du fabricant du téléphone pour en savoir plus sur ce processus. Une fois le téléphone portable jumelé, il apparaît sous la mention Connecté.
8. Si le nom de véhicule n'apparaît pas sur votre téléphone portable, il existe plusieurs manières de recommencer le processus de jumelage.
   - Éteindre et rallumer le téléphone portable.
   - Revenir au début des menus Téléphone sur l'écran d'infodivertissement et recommencer le processus de jumelage.
   - Réinitialiser le téléphone portable, mais cette étape doit être un ultime recours.
9. Si le téléphone portable demande d'accepter la connexion ou permet le téléchargement d'un répertoire téléphonique, toucher Toujours accepter et autoriser. Le répertoire téléphonique peut être indisponible s'il n'est pas accepté.
10. Répéter les étapes 1 à 8 pour jumeler d'autres téléphones portables.

Téléphones jumelés à connecter en premier

Si plusieurs téléphones portables jumelés se trouvent à portée du système, le système se connecte au téléphone défini comme Premier à connecter. pour rendre un téléphone portable jumelé prioritaire pour la connexion :

1. S'assurer que le téléphone portable est allumé.
2. Toucher Paramètres puis Système.
3. Toucher Téléphones pour accéder à tous les téléphones portables et appareils mobiles jumelés et connectés.
4. Toucher l'icône d'information à droite du téléphone portable pour ouvrir le menu de paramètres du téléphone portable.
5. Toucher l'option Premier à connecter, pour activer ce paramètre pour cet appareil.

Les téléphones portables et les appareils mobiles peuvent être ajoutés, supprimés, connectes et déconnectés. Un sous-menu s'affiche à chaque fois qu'une demande est émise pour ajouter ou gérer des téléphones portables et des appareils mobiles.

Téléphone secondaire

Un téléphone portable peut être activé comme téléphone secondaire en touchant l'icône d'information à droite du nom du téléphone jumelé de manière à ouvrir le menu de paramètres du téléphone. Si un téléphone est activé comme téléphone secondaire, il peut se connecter en même temps qu'un autre appareil mobile Bluetooth. Dans ce cas, le téléphone secondaire sera intégré aux appels entrants. Cela signifie que cet appareil mobile ne peut que recevoir des appels. Le carnet d'adresses d'un téléphone secondaire n'est pas disponible et les appels sortants en mode mains libres sont impossibles avec ce téléphone portable.

Si le cas échéant, toucher le Téléphone secondaire dans la liste Téléphones pour le passer au rôle d'appel sortant et entrant. Ce rôle permet de passer des appels sortants depuis la liste Contacts et Appels récents.

Liste de tous les téléphones jumelés et connectés

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
2. Toucher Téléphones.

Déconnexion d'un téléphone connecté

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Téléphones.
3. Toucher l'icône d'informations à côté du téléphone portable ou de l'appareil mobile connecté pour montrer son écran d'information.
4. Toucher Déconnecter.

Suppression d'un téléphone jumelé

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
2. Toucher Téléphones.
3. Toucher l'icône d'informations à côté du téléphone portable connecté pour afficher son écran d'information.
4. Toucher Oublier l'appareil.

Connexion à un autre téléphone

Pour se connecter à un téléphone portable différent, le nouveau téléphone portable doit être dans le véhicule et jumelé au système Bluetooth.

1. Toucher l'icône Téléphone sur la page d'accueil ou l'icône de la barre de raccourcis du téléphone près du bas de l'écran.
2. Toucher Téléphones.
3. Effleurer le nouveau téléphone portable pour établir un lien à partir de la liste des téléphones non connectés. Voir « Premier appareil à connecter des téléphones jumelés » et « Téléphone secondaire » précédemment dans cette section.

Alterner entre le mode Combiné ou le mode Mains libres

Pour basculer entre le combiné et le mode mains libres :

- Lorsque l'appel en cours est en mode mains libres, toucher l'option Combiné pour basculer en mode combiné.

  L'icône de sourdine n'est ni disponible ni fonctionnelle quand le mode Combiné est actif.
- Lorsque l'appel en cours se fait sur le combiné, toucher l'option Combiné pour basculer en mode mains libres.

Effectuer un appel à l'aide des Contacts et des Appels récents

Des appels peuvent être passés par le système Bluetooth à l'aide des informations de contact du téléphone portable personnel, pour tous les téléphones portables qui prennent en charge la fonction Annuaire téléphonique. Se familiariser avec les réglages et le fonctionnement du téléphone. Vérifier que le téléphone portable prend en charge cette fonction.

Le menu Contacts permet l'accès au répertoire téléphonique enregistré dans le cellulaire.

Le menu Récents donne accès aux listes d'appels récents depuis le téléphone portable.

Pour effectuer un appel à l'aide du menu Contacts :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Contacts.
3. Il est possible d'effectuer une recherche dans la liste de contacts en utilisant le premier caractère. Toucher A-Z sur l'écran d'infodivertissement pour parcourir la liste de noms.
   Toucher le nom de la personne à appeler.
4. Toucher le numéro du contact de la personne à appeler.

Pour effectuer un appel à l'aide du menu Récents :

1. Toucher Téléphone sur la page d'accueil.
2. Toucher Récents.
3. Toucher le nom ou le numéro à appeler.

Effectuer un appel à l'aide du clavier

Effectuer un appel en composant les numéros :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Clavier et saisir un numéro de téléphone.
3. Toucher sur l'écran d'infodivertissement pour commencer à composer le numéro.

Recherche de contacts à l'aide du clavier

Pour rechercher des contacts avec le clavier :

1. Toucher l'icône Téléphone de la page d'accueil.
2. Toucher Clavier et entrer partiellement les numéros de téléphone ou les noms de contact à l'aide des chiffres du clavier pour effectuer la recherche.
   Les résultats s'affichent sur le côté droit de l'écran. En toucher un pour émettre un appel.

Accepter ou refuser un appel

Quand un appel entrant est reçu, le système infodivertissement est mis en sourdine et une sonnerie se fait entendre dans le véhicule.

Accepter un appel

Il existe deux façons d'accepter un appel :

- Appuyer sur sur les commandes au volant.
- Toucher Réponse sur l'écran d'infodivertissement.

Refuser un appel

Il existe deux façons de rejeter un appel :

- Appuyer sur sur les commandes au volant.
- Toucher Ignorer sur l'écran d'infodivertissement.

Appel en attente

La fonction d'appel en attente doit être supportée par le téléphone portable Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Accepter un appel

Appuyer sur pour répondre. Ensuite, effleurer Commuter sur l'affichage d'infodivertissement.

Refuser un appel

Appuyer sur pour refuser, puis sur Ignore (ignorer) sur l'écran d'infodivertissement

Commutation entre appels (appels en attente uniquement)

Pour commuter des appels, toucher Téléphone sur la page d'accueil pour afficher la Vue des appels. Dans la Vue des appels, toucher les informations sur l'appel en attente pour changer les appels.

Conversation à trois

La fonction de conversation à trois doit être supportée par le téléphone portable Bluetooth et activée par le fournisseur de services sans fil pour pouvoir fonctionner.

Pour commencer une conversation à trois pendant un appel en cours :

1. Dans la vue des appels, toucher Aj. un appel pour ajouter un autre appel.
2. Lancer le deuxième appel en sélectionnant dans Récents, Contacts ou Clavier.
3. Lorsque le deuxième appel est activé, toucher l'icône de fusion pour lancer la conversation à trois.

Fin d'un appel

- Appuyer sur sur les commandes au volant.
- Effleurer à l'affichage d'infodivertissement, près d'un appel, pour terminer uniquement cet appel.

Signaux multifréquence à double tonalité (DTMF)

Le système embarqué Bluetooth peut envoyer des numéros pendant un appel. Cette fonction est utilisée pour appeler un système téléphonique piloté par un menu. Utiliser le clavier pour entrer un numéro.

Apple CarPlay et Android Auto

Selon l'équipement, la ou les fonctionnalités Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent être exploitées au moyen d'un téléphone intelligent compatible. Selon la disponibilité, les icônes Android Auto et Apple CarPlay passeront du gris à la couleur sur la page d'accueil de l'affichage d'infodivertissement.

Pour utiliser Android Auto et/ou Apple CarPlay :

Pour la projection téléphonique filaire

1. Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone intelligent à partir de Google Play store. Aucune application n'est nécessaire pour Apple CarPlay.
2. Connecter votre téléphone Android ou iPhone Apple à l'aide du câble USB du téléphone d'usine et en le branchant dans un port de données USB. Pour obtenir des performances optimales, il est fortement recommandé d'utiliser le câble USB fourni par le fabricant de l'appareil qui doit être remplacé après une usure importante pour maintenir la qualité de la connexion. Les câbles d'après-vente ou de tierces parties peuvent ne pas fonctionner.

3. Lorsque le téléphone est connecté pour la première fois pour activer Apple CarPlay ou Android Auto, accepter les termes et conditions du système d'infodivertissement et du téléphone.
4. Suivre les instructions sur le téléphone.

Les icônes Android Auto et Apple CarPlay sur la page d'accueil s'allument en fonction du téléphone intelligent. Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent se lancer automatiquement lors d'une connexion USB. Si ce n'est pas le cas, toucher l'icône Android Auto ou Apple CarPlay sur la page d'accueil pour le lancer.

Appuyer sur ⌂, de la colonne centrale, pour revenir à la page d'accueil.

Pour la projection téléphonique sans fil

Vérifier la compatibilité sans fil de votre téléphone en vous rendant sur la page assistance de Google Android Auto ou d'Apple CarPlay.

1. Télécharger l'application Android Auto sur votre téléphone intelligent à partir de Google Play store. Aucune application n'est nécessaire pour Apple CarPlay.
2. Pour une première connexion, il y a deux façons de configurer la projection sans fil :
   - Connecter votre téléphone Android ou iPhone Apple à l'aide du câble USB du téléphone d'usine et en le branchant dans un port de données USB. Pour obtenir des performances optimales, il est fortement recommandé d'utiliser le câble USB fourni par le fabricant de l'appareil qui doit être remplacé après une usure importante pour maintenir la qualité de la connexion. Les câbles d'après-vente ou de tierces parties peuvent ne pas fonctionner.
   - Connexion du téléphone par Bluetooth. Voir *Bluetooth (Aperçu)* ⇨ *171* ou *Bluetooth (Jumelage et utilisation d'un téléphone)* ⇨ *172*.
3. La fonction sans fil doit être activée sur le téléphone pour que la projection sans fil fonctionne.
4. Lorsque le téléphone est connecté pour la première fois pour activer Apple CarPlay ou Android Auto, accepter les termes et conditions du système d'infodivertissement et du téléphone.
5. Suivre les instructions sur le téléphone.

Les icônes Android Auto et Apple CarPlay sur la page d'accueil s'allument en fonction du téléphone intelligent. Android Auto et/ou Apple CarPlay peuvent se lancer automatiquement lors d'une connexion sans fil. Si ce n'est pas le cas, toucher l'icône Android Auto ou Apple CarPlay sur la page d'accueil pour le lancer.

CarPlay sans fil et/ou Android Auto sans fil peut faire l'objet d'interruptions occasionnelles en raison d'interférences Wi-Fi.

Pour déconnecter la projection sans fil des téléphones :

1. Sélectionner Paramétrages à partir de la page d'accueil.
2. Sélectionner Phones (téléphones)
3. Appuyer sur ⁞ à côté du téléphone à déconnecter.
4. Désactiver Apple CarPlay ou Android Auto.

Appuyer sur ⌂, de la colonne centrale, pour revenir à la page d'accueil.

Les caractéristiques sont sujettes à changement. Pour plus d'informations sur l'installation d'Android Auto et d'Apple CarPlay dans le véhicule, consultez my.chevrolet.com.

Android Auto est fourni par Google et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité de Google. Apple CarPlay est fourni par Apple et est soumis aux termes et conditions et à la politique de confidentialité d'Apple. Les taux du plan de données s'appliquent. Pour obtenir de l'aide au sujet de Android Auto et pour voir si votre téléphone est compatible, consulter le site https://support.google.com/androidauto. Pour de l'aide au sujet de Apple CarPlay et pour voir si votre téléphone est compatible, consulter le site www.apple.com/ios/carplay/. Apple ou Google peuvent modifier ou suspendre la disponibilité de leurs services à tout moment. Android Auto, Android, Google, Google Play et autres marques sont des marques de commerce de Google Inc.; Apple CarPlay est une marque de commerce d'Apple Inc.

Appuyer sur ⌂ sur la colonne centrale pour quitter Android Auto ou Apple CarPlay. Pour revenir à Android Auto ou Apple CarPlay, appuyer longuement sur ⌂ sur la colonne centrale.

Android Auto et Apple CarPlay peuvent être désactivés à partir du système infodivertissement. Pour ce faire, toucher Accueil, Paramètres puis l'onglet Applications en haut de l'écran. Utiliser le bouton ON/OFF pour désactiver Android Auto ou Apple CarPlay.

SETTINGS (paramétrages)

Certains paramètres peuvent être gérés dans les sites de centrale des propriétaires lorsqu'un compte est en place et il peut être modifié si d'autre utilisateur ont accédé au véhicule ou créer des comptes. Cela peut entraîner des modifications à la sécurité ou à la fonctionnalité du système infodivertissement. Certains paramètres peuvent également être transférés vers un autre véhicule, selon l'équipement. Pour des instructions, consulter le site my.chevrolet.com aux États-Unis ou mychevrolet.ca ou monchevrolet.ca. au Canada.

Se reporter à la Modalité de l'utilisateur et la Déclaration de confidentialité pour connaître les détails importants. Pour afficher, toucher l'icône Paramètres sur la page d'accueil de l'écran d'infodivertissement.

Le menu Paramètres peut être organisé en quatre catégories. Sélectionner la catégorie souhaitée en touchant Système, Applications, Véhicule ou Personnel.

Pour accéder au menu de personnalisation :

1. Toucher Paramètres sur la page d'accueil du système infodivertissement.
2. Toucher la catégorie souhaitée pour afficher une liste des options disponibles.
3. Toucher pour sélectionner le paramètre voulu.
4. Toucher les options de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer une fonctionnalité.
5. Toucher ✕ pour aller le niveau supérieur du menu Paramètres.

Système

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Heure/Date

Utiliser les fonctions suivantes pour régler l'horloge :

- Heure et date automatiques : effleurer Désactiver ou Activer pour activer ou désactiver la mise à jour automatique de l'heure et de la date. Quand cette fonctionnalité est activée, l'heure et la date ne peuvent pas être réglées manuellement.
- Définir l'heure : toucher pour régler manuellement l'heure avec les commandes de l'écran infodivertissement.
- Définir la date : toucher pour régler manuellement la date avec les commandes de l'écran infodivertissement.
- Fuseau horaire automatique (selon l'équipement) : toucher Off ou On pour désactiver ou activer la mise à jour automatique du fuseau horaire en fonction de l'emplacement du véhicule. Lorsque cette fonction est activée, le fuseau horaire ne peut pas être réglé manuellement.
- Sélectionner le fuseau horaire : toucher pour régler manuellement le fuseau horaire. Toucher un fuseau horaire dans la liste.
- Utiliser le format 24 heures : toucher pour spécifier le format d'horloge affiché.

  Toucher Désactiver ou Activer pour activer ou désactiver.

Langue

Cette option définit la langue d'affichage utilisée sur l'écran infodivertissement. Elle peut également utiliser la langue sélectionnée pour la reconnaissance vocale et la lecture audio. Toucher Langue (Language) et toucher la langue appropriée.

Téléphones

Toucher pour se connecter à un autre téléphone portable ou un autre appareil mobile, déconnecter un téléphone portable ou un appareil multimédia ou supprimer un téléphone portable ou un appareil multimédia.

Réseaux Wi-Fi

Cette option affiche les réseaux Wifi connectés et disponibles.

Si aucun abonnement de données 4G LTE n'est actif sur le véhicule, le système infodivertissement peut être connecté à un réseau Wifi protégé externe, par exemple un appareil mobile ou un point de connexion du domicile pour utiliser les services connectés.

Point d'accès Wi-Fi

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Services Wi-Fi : pour permettre à des appareils d'utiliser le point de connexion du véhicule.

  Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Nom du Wi-Fi : toucher pour modifier le nom Wifi du véhicule.
- Mot de passe du Wi-Fi : toucher pour modifier le mot de passe Wifi du véhicule.
- Appareils connectés : toucher pour afficher les appareils connectés.
- Partage les données de point d'accès : toucher On pour permettre à des appareils d'utiliser le point d'accès sans fil du véhicule et ses données ou effleurer Off pour autoriser les appareils à n'utiliser que le point d'accès du véhicule mais non ses données.

Vie privée

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Services d'emplacement : ce paramètre active ou désactive le partage de l'emplacement de véhicule à l'extérieur du véhicule. Les services d'urgence ne sont pas affectés lorsque Off est sélectionné.
- Services de données : selon l'équipement, ce paramètre détermine si le partage de données peut être utilisé par des fonctions telles que Wi-Fi, Hotspot (point d'accès) et des applications. Toucher Off pour désactiver les services de données. Les services d'urgence et les appels téléphoniques, tels que les appels avec des conseillers OnStar ou autres, ne sont pas affectés lorsque Off est sélectionné.
- Partage de reconnaissance vocale : ce paramètre détermine si les commandes vocales peuvent être partagées avec un système de reconnaissance vocale basé sur le cloud. Toucher Désactiver pour empêcher le partage et le possible enregistrement de vos commandes vocales avec ce système. Ceci peut limiter la capacité du système à comprendre vos commandes vocales et désactiver certaines fonctionnalités.
- Types : ce paramètre permet d'afficher la liste toutes les autorisations définies comme dangereuses par Android actuellement utilisées par le système infodivertissement, le nombre d'applications qui ont demandé cette autorisation et le nombre d'applications qui peuvent utiliser cette autorisation.
- Utilisé par les applications : ce paramètre permet d'obtenir la liste de toutes les applications qui sont demandées ou qui utilisent des autorisations définies par Android comme dangereuses. Seules les autorisations demandées et actives sont affichées.

Affichage

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Mode : cette option ajuste l'aspect de la carte de navigation et de toute application téléchargée de manière optimisée pour les conditions de jour et de nuit. Définir sur Auto pour que l'affichage s'ajuste automatiquement en fonction des conditions de luminosité.

  Toucher Auto, Jour ou Nuit pour ajuster l'affichage.
- Étalonner l'écran tactile : toucher pour étalonner l'écran infodivertissement et suivre les invites.
- Éteindre l'écran : toucher pour désactiver l'affichage. Toucher n'importe où sur l'écran infodivertissement ou appuyer sur de nouveau toute commande d'infodivertissement de la console centrale pour activer l'affichage.

Sons

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Volume maximum au démarrage : cette option ajuste le volume maximum du système infodivertissement au démarrage du véhicule. Pour définir le volume maximum au démarrage, toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour augmenter ou diminuer le volume.
- Signaux audio : cette option détermine si des tonalités sont émises au démarrage et à l'arrêt du système info divertissement. Elle peut être désactivée ou activée.
- Définir le volume des signaux audio : ce réglage commande le volume des signaux audio diffusés au démarrage et à l'arrêt. Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour augmenter ou diminuer.
- Rétroaction de la touche sonore : ce paramètre détermine si une tonalité retentit en cas de pression sur l'écran

infodivertissement ou des commandes de la radio. Cette fonctionnalité peut être désactivée ou activée.

Voix

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Confirmer plus/moins : ce réglage spécifie la fréquence à laquelle le système de reconnaissance vocale confirme les commandes. Toucher Confirmer plus pour que le système vérifie auprès de vous plus souvent avant de répondre à vos commandes.
- Longueur des avis : ce réglage spécifie le niveau de détail que le système de reconnaissance vocale vous fournit dans ses messages. Toucher Auto pour que le système s'ajuste automatiquement à vos habitudes vocales. Toucher Informatif, Court ou Automatique.
- Vitesse de rétroaction audio : toucher Lente, Moyen ou Rapide pour ajuster la vitesse à laquelle le système de reconnaissance vocale vous parle.
- Avis conviviaux : ce réglage spécifie l'aspect formel des invites vocales. Toucher Désactivé pour des messages plus courts. Toucher Activé pour entendre des invites avec plus de personnalité. Toucher Auto pour faire en sorte que l'invite corresponde à votre style de commande.
- Mode tutoriel : toucher Désactivé ou Activé pour fournir des retour didacticiels sur l'écran.
- Permettre les interruptions du guide vocal : ce paramètre contrôle si les commandes vocales peuvent être prononcées à la fin des messages vocaux. Activer cette fonction pour prononcer des commandes sans entendre l'invite complète. Parler pendant que l'invite est encore en cours de lecture arrête immédiatement la lecture de l'invite en cours et reconnaît votre commande. Le bruit de fond peut provoquer des interruptions accidentelles. Effleurer Désactivé ou Activé.

Favoris

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Gérer les favoris : toucher pour afficher une liste de favoris Audio, Téléphone et Navigation.

  Les favoris peuvent être déplacés, renommés ou supprimés.

  Pour déplacer le favori, appuyer longuement dessus puis le faire glisser vers le haut ou le bas pour modifier sa position.
- Définir le nombre de favoris audio : toucher pour sélectionner le nombre de pages de favoris pouvant être affichées à partir de l'application audio. Le paramètre Auto ajuste automatiquement ce nombre en fonction du nombre de favoris enregistrés. Toucher Auto, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 ou 40.

Mises à jour

Selon l'équipement, le véhicule peut télécharger et installer des mises à jour logicielles sélectionnées via une connexion sans fil. Le système vous demandera de télécharger et d'installer certaines mises à jour. Il existe également une option permettant de vérifier manuellement les mises à jour.

Pour vérifier manuellement les mises à jour, toucher Paramètres sur la page d'accueil et sélectionner l'onglet Système. Aller dans la section Logiciel du véhicule et toucher Mises à jour. Suivre les invites à l'écran. Les étapes de vérification, de téléchargement et d'installation des mises à jour peuvent varier d'un véhicule à l'autre.

Le véhicule peut être utilisé normalement pendant le téléchargement du logiciel. Une fois le téléchargement terminé, une invite peut vous demander d'accepter l'installation de la mise à jour lors du prochain cycle d'allumage ou la prochaine fois que le véhicule est mis en stationnement (P). Pour la plupart des mises à jour, le véhicule sera désactivé et ne pourra pas rouler pendant l'installation. Le système délivre des messages indiquant le succès ou une erreur pendant et après les processus de téléchargement et d'installation.

Le téléchargement par voie hertzienne des mises à jour logicielles du véhicule nécessite une connexion Internet, accessible via la connexion embarquée 4G LTE du véhicule, s'il en est équipé et qu'elle est activée. Si nécessaire, les plans de données sont fournis par un tiers. Éventuellement, un point d'accès Wi-Fi sécurisé, tel qu'un point d'accès de périphériques mobiles compatibles, un point d'accès résidentiel ou un point d'accès public, peuvent être utilisés. Les tarifs de données applicables peuvent s'appliquer.

Pour connecter le système infodivertissement à un point d'accès sécurisé de périphériques mobiles, à un point d'accès résidentiel ou à un point d'accès public, toucher Paramètres sur la page d'accueil, sélectionner l'onglet Système puis Réseaux Wi-Fi. Sélectionner le réseau Wi-Fi correspondant et suivre les invites à l'écran. Les vitesses de téléchargement peuvent varier.

Sur la plupart des périphériques mobiles compatibles, l'activation du point d'accès Wi-Fi se trouve dans le menu Paramètres sous Partage de réseau mobile, Point d'accès personnel, Point d'accès mobile ou similaire.

La disponibilité des mises à jour de logiciel par transmission radio varie en fonction du véhicule et du pays. Les fonctionnalités sont sujettes à changement. Pour de plus amples renseignements, consulter le site my.chevrolet.com/learn.

Préférences

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer de nouvelles mises à jour en arrière-plan.

À propos

Toucher pour afficher les informations relatives au logiciel du système infodivertissement.

Applications ouvertes

Toucher pour afficher une liste complète d'applications actuellement en cours d'exécution sur le système infodivertissement.

Retour aux paramétrages d'usine

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Réinitialiser les paramètres du véhicule : réinitialise tous les paramètres de véhicule pour l'utilisateur actuel.

  Toucher Réinitialiser ou Annuler.
- Effacer les paramètres et l'info. personnelle : efface les paramètres de données d'application, les profils d'utilisateurs et les données personnelles, y compris les données de navigation et d'appareils mobiles.

  Toucher Effacer ou Annuler.
- Effacer les applications par défaut : réinitialise les applications préférées qui ont été définies ouvertes lors de la sélection d'une fonction. Aucune donnée d'application n'est perdue.

  Toucher Tout effacer ou Annuler.

Applications

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Android Auto

Cette fonction vous permet d'interagir directement avec votre appareil mobile sur l'écran infodivertissement. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ *176*.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Apple CarPlay

Cette fonction vous permet d'interagir directement avec votre appareil mobile sur l'écran infodivertissement. Voir *Apple CarPlay et Android Auto* ⇨ *176*.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Applications

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Mise à jour automatique des applications : permet la mise à jour automatique des applications téléchargées.

  Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- À propos des application : toucher pour afficher les versions du logiciel de boutique.

Audio

Selon la source audio actuelle, différentes options sont accessibles.

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Paramètres des sons : toucher pour ajuster Égalisateur, Fader/balance, ou Mode du son. Voir « Menu Son du système Infodivertissement » dans *Radio AM-FM* ⇨ *139*.
- Volume adaptatif : cette fonction règle le volume en fonction de la vitesse du véhicule.

  Toucher Désactivé, Bas, Moyen-bas, Moyen, Moyen-haut ou Haut.
- Bose AudioPilot Technologie de compensation de bruit (selon l'équipement) : cette fonction règle le volume en fonction du bruit de fond dans le véhicule et de la vitesse.

  Toucher Désactiver ou Activer.
- Gérer les favoris : toucher pour afficher une liste de favoris Audio, Appareils mobiles et Navigation.

  Les favoris peuvent être déplacés, renommés ou supprimés.

  Pour déplacer le favori, appuyer longuement dessus puis le faire glisser vers le haut ou le bas pour modifier sa position.
- Définir le nombre de favoris audio : toucher pour sélectionner le nombre de pages de favoris pouvant être affichées à partir de l'application audio. Le paramètre Auto ajuste automatiquement ce nombre en fonction du nombre de favoris enregistrés. Toucher Auto, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35 ou 40.
- RDS : ceci permet d'activer ou de désactiver la radiodiffusion de données de service (RDS).

  Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Radio HD : permet d'activer ou de désactiver la réception Radio HD.

  Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Filtre contre le contenu explicite : ce paramètre permet d'accéder au contenu explicite des canaux SiriusXM.

  Toucher Désactiver ou Activer.
- Gérer les téléphones : sélectionner pour se connecter à une source de téléphone différente, ou pour déconnecter ou supprimer un téléphone.
- Réinitialiser la liste de musique : permet de réinitialiser l'index radio en cas de difficulté à accéder à tout le contenu multimédia de votre appareil.

  Toucher Oui ou Non.

Climatisation

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Vitesse de ventilateur automatique : ce paramètre spécifie le débit d'air quand le ventilateur de la climatisation est réglé sur Ventilateur auto.

  Toucher Basse, Moyenne ou Élevée.
- Mesure de la qualité de l'air : ce paramètre permet de passer le système en mode de recyclage d'air selon la qualité de l'air extérieur.

  Toucher Désactiver, Sensibilité faible ou Sensibilité élevée.
- Sièges refroidis automatiques : ce paramètre active automatiquement et régule les sièges ventilés quand la température de l'habitacle est chaude.

  Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Sièges chauffants automatiques : ce paramètre active automatiquement et régule les sièges chauffés quand la température de l'habitacle est fraiche. Les sièges chauffés automatiques peuvent être désactivés en utilisant les commandes correspondantes sur la colonne centrale.

  Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Désembuage automatique : ce paramètre active automatiquement le désembueur avant au démarrage du moteur du véhicule.

  Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.
- Désembuage arrière automatique : ce paramètre active automatiquement le désembueur de lunette arrière au démarrage du moteur du véhicule.

  Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

Navigation

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Préférences de cartes de destination
- Préférences de carte
- Préférences d'itinéraire
- Commande vocale de navigation
- Préférences de circulation
- Préférences d'alerte
- Préférences de qualité de carburant
- Gérer l'historique
- Navigation prédictive
- À propos

Voir *Utilisation du système de navigation* ⇨ *147*.

Téléphone

Toucher et ce qui suit peut s'afficher :

- Mon numéro : affiche le numéro de téléphone portable de l'appareil Bluetooth connecté.
- Afficher l'appel actif : affiche un écran d'appel actif lorsque le conducteur répond à un appel.

Toucher les commandes de l'écran infodivertissement pour désactiver ou activer.

- Confidentialité : affiche les alertes d'appel seulement dans le groupe d'instruments.

  Toucher Désactiver ou Activer.
- Trier les contacts : toucher pour trier par prénom ou par nom de famille.
- Resynchroniser les contacts de l'appareil :

  Cette option permet de synchroniser les contacts de l'appareil en cas de difficulté à accéder à tous les contacts de votre téléphone portable.
- Supprimer tous les contacts du véhicule : toucher pour supprimer tous les contacts enregistrés du véhicule.
- Mode TTY de téléphone OnStar : cette option active le mode TTY du téléphone portable OnStar.

  Toucher Désactiver ou Activer.

Véhicule

Ce menu permet d'ajuster les différentes fonctionnalités du véhicule. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Personnel

Ce menu (option) permet de régler différents paramètres de profil d'utilisateur. Voir « Utilisateurs » dans *Utilisation du système* ⇨ *135* pour en savoir plus sur la configuration de profils d'utilisateur.

Le menu peut contenir les éléments suivants :

Nom

Toucher pour modifier votre nom d'utilisateur affiché dans le véhicule.

Informations sur le compte du véhicule

Toucher pour afficher les informations de compte du véhicule et pour modifier le mot de passe du compte.

Une fenêtre « compte utilisateur non vérifié » s'affiche donc que le processus de vérification des informations de compte n'a pas été terminée sur Internet. Vérifier dans votre compte de messagerie enregistré si vous avez reçu un courriel d'activation pour terminer le processus de vérification.

Image de profil

Toucher pour choisir ou modifier votre image de profil.

Identificateurs de profil

Toucher pour faire en sorte que le véhicule reconnaisse l'identificateur que vous choisissez.

Toucher Clé du véhicule 1 et/ou Clé du véhicule 2.

En cas ce perte ou de vol de l'émetteur d'entrée sans clé (RKE), contacter votre concessionnaire.

Security

Toucher pour sécuriser votre profil avec un code PIN.

Toucher Non ou Oui.

Nom du véhicule

Toucher pour modifier le nom de votre véhicule.

Compte du véhicule

Toucher pour afficher les informations de compte du véhicule et pour modifier le mot de passe du compte.

Supprimer le profil

Toucher pour supprimer le profil du véhicule.

Toucher Supprimer ou Annuler.

Jeune conducteur

Cette fonction en option permet à des touches multiples d'être enregistrées pour les conducteurs débutants afin de les encourager à des habitudes sûres de conduite. Lorsque le véhicule démarre avec une touche Jeune conducteur, il active automatiquement certains systèmes de sécurité, permettant le paramétrage de certaines fonctions et la limitation de l'utilisation des autres fonctions. La carte de rapport enregistre les données du véhicule au sujet du comportement de conduite et ces données peuvent être affichées ultérieurement. Lorsque le véhicule démarre avec une clé enregistrée, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message au sujet de Jeune conducteur actif.

Pour y accéder :

1. Toucher Paramètres sur Page d'accueil, puis Véhicule et Conducteur adolescent.
2. Créer un numéro d'identification personnel (PIN) en choisissant un code PIN à quatre chiffres. Saisir à nouveau le code PIN pour confirmer. Pour modifier le code PIN, toucher Modifier PIN.

L'indicatif est nécessaire pour :

- Enregistrer ou supprimer des touches.
- Modifier les paramètres de Conducteur adolescent.
- Modifier ou supprimer l'indicatif Conducteur adolescent.
- Accéder aux données de Fiche de rapport ou les supprimer.

Enregistrer des clés pour activer Jeune conducteur et affecter des restrictions à la clé :

N'importe quelle clé de véhicule peut être enregistrée, jusqu'à huit clés peuvent être enregistrées. Étiqueter la clé pour la distinguer des autres clés.

Pour un système de démarrage par bouton-poussoir :

1. Démarrer le moteur.
2. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, le levier sélecteur doit être positionné sur P (stationnement). Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle doivent être à l'arrêt avec le frein de stationnement serré.
3. Dans le menu Paramètres, toucher Véhicule puis Conducteur adolescent.
4. Saisir le code PIN.
5. Placez la touche Émetteur de télédéverrouillage (RKE) de l'émetteur que vous souhaitez enregistrer dans la pochette de l'émetteur. La clé n'a pas besoin d'être celle qui a démarré le véhicule. Voir *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7* pour l'emplacement de la pochette de l'émetteur.
6. Dans le menu Conducteur adolescent, appuyer sur Configurer les clés.
   - Si la télécommande n'a pas été enregistrée précédemment, l'option d'ajout de clé s'affiche. Toucher Ajouter et un message de confirmation s'affiche. Les restrictions de jeune conducteur s'appliquent chaque fois que cette clé est utilisée pour faire fonctionner le véhicule.
   - Si la télécommande a déjà été enregistrée, l'option de suppression de la clé s'affiche. En touchant Supprimer, la télécommande n'est plus enregistrée. Un message de confirmation s'affiche et les restrictions de jeune conducteur ne sont plus appliquées si cette télécommande est utilisé pour faire fonctionner le véhicule.

Dans les véhicules équipés d'un système de démarrage par bouton-poussoir, si une clé Conducteur adolescent et une clé non-Conducteur adolescent sont toutes deux présentes au démarrage, le véhicule va reconnaître la clé non-Conducteur adolescent pour démarrer le véhicule. Les réglages Conducteur adolescent ne seront pas activés.

Pour un système d'allumage avec clé :

1. Démarrer le moteur.
2. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, le levier sélecteur doit être positionné sur P (stationnement). Les véhicules équipés d'une boîte de vitesses manuelle doivent être à l'arrêt avec le frein de stationnement serré.
3. Dans le menu Paramètres, toucher Véhicule puis Conducteur adolescent.
4. Saisir le code PIN.
5. Toucher Configurer les clés. Le système affiche des consignes d'enregistrement ou de suppression d'une clé. Un message de confirmation s'affiche.

Gérer les paramètres

Limite du volume audio : Cette option permet d'activer ou de désactiver la limite du volume audio. Toucher Définir une limite de volume audio pour choisir le volume audio maximum autorisé.

Définir une limite de volume audio : Cette option permet de définir un volume radio maximum. Utiliser les flèches pour choisir le niveau maximum autorisé de volume audio.

Limiteur de vitesse pour conduct. adolescent : Limite la vitesse maximale du véhicule. Lorsque le limiteur de vitesse est activé et que le véhicule est démarré avec une clé de Conducteur adolescent, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message indiquant que la vitesse maximale est limitée.

Sur certains véhicules, lorsque le limiteur de vitesse est activé, l'accélération maximale du véhicule est limitée. Le CIB affiche un message d'accélération limitée.

Avertissement de vitesse de conducteur adolescent : Permet d'activer ou de désactiver l'avertissement de vitesse. Toucher Définir l'alerte de vitesse pour conducteur adolescent pour définir la vitesse d'alerte.

Définir l'alerte de vitesse pour conducteur adolescent : Cette option affiche un avertissement dans le centralisateur informatique de bord (CIB) en cas de dépassement d'une vitesse sélectionnable. Choisir le niveau d'avertissement de vitesse souhaité. L'alerte de vitesse ne limite pas la vitesse du véhicule.

Filtre contre le contenu explicite SiriusXM (selon l'équipement) : Permet d'activer ou de désactiver le Filtre contre le contenu explicite SiriusXM. Lorsqu'il est activé, le jeune conducteur ne peut pas écouter les stations SiriusXM qui contiennent du contenu explicite, et la sélection Filtre contre le contenu explicite dans les paramètres audio n'est pas modifiable.

Lorsque la fonction de conducteur adolescent est active :

- Si le véhicule est équipé de la fonction Boucler pour conduire, il n'est pas possible de quitter la position P (stationnement) si la ceinture de sécurité du conducteur et, dans certains véhicules, la ceinture de sécurité du passager avant ne sont pas bouclées.
- La radio se met en sourdine lorsque la ceinture de sécurité du conducteur et, dans certains véhicules, la ceinture de

sécurité du passager avant ne sont pas bouclées. Le son de n'importe quel appareil jumelé au véhicule sera également coupé.

- Un objet placé sur le siège du passager avant, tel qu'un porte-documents, un sac à main, un sac d'épicerie, un ordinateur portable ou tout autre dispositif électronique, pourrait faire que le système de détection de passager détecte faussement un passager avant non attaché et coupe la radio. Si cela se produit, retirer l'objet du siège. Voir *Système de détection de passager* ⇨ *60*.
- Certains systèmes de sécurité, comme l'avertisseur de collision avant, le cas échéant, ne peuvent pas être désactivés.
- Le paramètre d'espacement pour Alerte de collision avant et le Régulateur de vitesse adaptatif, selon l'équipement, ne peut être modifié.
- En tentant de modifier une fonction de sécurité qui n'est pas configurable dans Teen Driver (conducteur adolescent), le CIB affiche un message indiquant que Teen Driver est actif et que l'action est indisponible.
- La fonctionnalité Super Cruise, selon l'équipement, n'est pas disponible.
- Version améliorée de l'avertissement de bas niveau de carburant (selon l'équipement) – Lorsque le véhicule risque de tomber en panne de carburant, le témoin de bas niveau de carburant clignote dans le groupe d'instruments et le message d'avertissement correspondant affiché sur le CIB ne peut pas être ignoré/effacé.
- Ne pas tracter une remorque.

Fiche de rapport

Le propriétaire du véhicule doit obtenir l'accord du conducteur pour enregistrer certaines données de véhicule lorsque le véhicule est conduit avec une clé de conducteur adolescent. Il existe une Fiche de rapport par véhicule. Les données ne sont enregistrées que quand une clé de conducteur adolescent enregistrée est utilisée pour faire fonctionner le véhicule.

Les données de la Fiche de rapport sont recueillies à partir du moment où Conducteur adolescent est activé ou depuis la dernière fois que la Fiche de rapport a été réinitialisée. Les informations suivantes peuvent être enregistrées :

- Distance parcourue - la distance totale parcourue.
- Vitesse maximum – la vitesse maximale du véhicule détectée.
- Avertissements de vitesse excessive – le nombre de fois que le seuil de vitesse dépassé a provoqué l'avertissement.
- Pleine ouverture de papillon – le nombre de fois où la pédale d'accélérateur a été enfoncée à peu près sur toute sa course.
- Alertes de collision avant – le nombre de fois que le conducteur a été avisé de l'approche d'un véhicule à l'avant trop rapidement et du risque potentiel d'une collision.
- Freinage automatique avant, aussi appelé Freinage d'urgence automatique (s'il y a lieu) - le nombre de fois où le véhicule a détecté qu'une collision avant était imminente et a serré les freins.
- Freinage automatique arrière (le cas échéant) - le nombre de fois où le véhicule a détecté qu'une collision arrière était imminente et a serré les freins.
- Commande de traction – le nombre de fois où le Système de traction asservie a été activé pour réduire le patinage ou la perte de traction des roues.
- Commande de stabilité – le nombre d'événements qui ont exigé l'utilisation du contrôle de la stabilité électronique.

- Système de freinage antiblocage actif – Le nombre d'activations du Système de freinage antiblocage.
- Alertes de talonnage – le nombre de fois où le conducteur a été alerté qu'il suivait de trop près le véhicule qui précède.

Données de carte de rapport

Les données cumulatives sont enregistrées pour tous les trajets jusqu'à la remise à zéro de la carte de rapport ou jusqu'à ce que le décompte maximal ait été dépassé. Si le décompte maximal est dépassé pour un élément de ligne de la carte de rapport, cet élément n'est plus mis à jour dans la carte de rapport jusqu'à sa remise à zéro. Chaque élément consigne au maximum 1 000 décomptes. La distance parcourue de rapport maximale est de 64 374 km (40 000 mi).

Pour supprimer des Données de carte de rapport, agir comme suit :

- Dans l'affichage Fiche de rapport, toucher Réinit..
- Toucher Effacer toutes les clés et NIP pour adolescent dans le menu Conducteur adolescent. Ceci supprime également toutes les clés Conducteur adolescent et supprime le code PIN.

Code PIN oublié

Contacter votre concessionnaire pour réinitialiser le code PIN.

Marques déposées et contrats de licence

Information FCC

Voir *Fréquences radio : déclaration ⇨ 382*.

Made for iPod iPhone

« Made for iPod » et « Made for iPhone » signifient qu'un accessoire électronique a été conçu pour être branché spécifiquement sur les iPod et iPhone respectivement, et qu'il a été certifié par le développeur pour répondre aux normes de rendement d'Apple. Apple n'est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ni de sa conformité avec les normes légales et de sécurité. Veuillez noter que l'utilisation de cet accessoire avec un iPod ou un iPhone peut affecter le rendement de la fonction sans fil. iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano, iPod shuffle, et iPod touch sont des marques commerciales déposées de Apple Inc., enregistrées aux États-Unis et dans d'autres pays.

SiriusXM

Si vous décidez de continuer à utiliser le service après votre essai, le plan d'abonnement que vous avez sélectionné sera automatiquement renouvelé par la suite. Vous serez alors facturé aux taux en vigueur. Des frais et taxes sont applicables. Veuillez vous reporter à l'Entente client SiriusXM sur siriusxm.com pour connaître les conditions complètes et les modalités d'annulation, notamment en appelant SiriusXM au 1-866-635-2349. Tous les frais ainsi que la programmation sont susceptibles de modifications.

Frais et taxes : des frais d'abonnement, des taxes, des frais uniques d'activation et d'autres frais peuvent être d'application. Les frais d'abonnement sont à charge du client. Tous les frais et la programmation sont susceptibles de modification. Les abonnements sont soumis à l'Entente

disponible sur www.siriusxm.com. Le service SiriusXM n'est disponible que dans les 48 états contigus des États-Unis et au Canada.

Au Canada : une certaine dégradation du service peut avoir lieu sous les latitudes les plus au nord qui sortent du contrôle de radio satellite SiriusXM.

Remarque concernant la langue explicite : les canaux comportant une langue explicite fréquente sont signalés par « XL » devant leur nom. Le blocage de canal est disponible pour les récepteurs radio satellite SiriusXM en contactant SiriusXM.

- Clients des États-Unis — Consulter le site www.siriusxm.com ou appeler le 1-888-601-6296.
- Clients du Canada — Consulter le site www.siriusxm.ca ou appeler le 1-877-438-9677.

Il est interdit de copier, décompiler, désassembler, rétroconcevoir, pirater, manipuler ou rendre disponible toute technologie contenue dans les récepteurs compatibles avec le système de radio satellite SiriusXM ou ce qui supporte le site SiriusXM, le service en ligne ou son contenu. De plus, le logiciel de compression vocale AMBER intégré dans ce produit est protégé par des droits de propriété intellectuelle, y compris des droits de brevet, droits d'auteurs et secrets commerciaux de Digital Voice Systems, Inc.

Exigences générales :

1. Un accord de licence de SiriusXM est requis pour tout produit incorporant la technologie SiriusXM et/ou pour l'utilisation d'une des marques SiriusXM à fabriquer, distribuer ou commercialiser dans la zone du service SiriusXM.
2. Pour les produits à distribuer, commercialiser et/ou vendre au Canada, un accord distinct avec Canadian Satellite Radio Inc. (agissant sous l'appellation SiriusXM Canada) est requis.



Technologie TouchSense et TouchSense System série 1000 autorisées par Immersion Corporation. TouchSense System 1000 protégé par un ou plusieurs brevets américains aux adresses suivantes www.immersion.com/patent-marking-html et autres brevets en instance.

Bose

Bose, AudioPilot et Bose Centerpoint surround sont des marques déposées de la société Bose aux États-Unis et dans d'autres pays.

HD Radio Technology



Technologie HD Radio fabriquée sous licence de la iBiquity Digital Corporation. Brevets américains et étrangers. Pour les brevets, voir https://dts.com/patents. HD Radio et les logos HD, HD Radio et « ARC » sont des marques déposées ou des marques commerciales de iBiquity Digital Corporation aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Bluetooth

La marque et les logos Bluetooth sont la propriété de Bluetooth SIG, Inc. et toute utilisation de ceux-ci par General Motors s'effectue sous licence. Les autres marques

commerciales et noms commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Java

Java est une marque de commerce déposée d'Oracle ou de ses filiales.

Calendrier I : Gracenote EULA



La technologie de reconnaissance musicale et les données correspondantes sont fournies par Gracenote. Gracenote est la norme industrielle de technologie de reconnaissance musicale et de fourniture de contenu correspondant. Pour de plus amples informations, consulter le site www.gracenote.com.

Les données musicales provenant de Gracenote, Inc. copyright © 2000 Gracenote jusqu'au Gracenote actuel. Le logiciel Gracenote, copyright © 2000, du Gracenote actuel. Un ou plusieurs brevets possédés par Gracenote peuvent s'appliquer à ce produit et à ce service. Se reporter au site Internet Gracenote pour une liste non exhaustive des brevets applicables Gracenote. Gracenote, CDDB, MusicID, MediaVOCS, le logo Gracenote et son logotype ainsi que le logo « Powered by Gracenote » sont des marques commerciales déposées ou des marques commerciales de Gracenote aux États-Unis et/ou dans d'autres pays.

Termes d'utilisation de Gracenote

Cette application ou dispositif contient un logiciel de Gracenote, Inc d'Emeryville, californie (« Gracenote »). Le logiciel de Gracenote (« Logiciel Gracenote ») active cette application pour effectuer une identification d'un disque ou d'un fichier et obtenir des informations sur de la musique, avec le nom, l'artiste, la piste et le titre (« Données Gracenote ») depuis des serveurs en ligne ou des bases de données intégrées (collectivement appelés « Serveurs Gracenote ») et effectuer d'autres fonctions. Vous pouvez utiliser des données Gracenote uniquement au moyen des fonctions destinées à l'utilisateur final pour cette application ou ce dispositif.

Cette application ou ce dispositif peut intégrer du contenu appartenant aux fournisseurs de Gracenote. Dans ce cas, toutes les restrictions exposées ici concernant les données Gracenote s'appliquent aussi à ce contenu et ces fournisseurs de contenu ont droit aux mêmes avantages et protections que ceux de Gracenote exposés ici.

Vous acceptez d'utiliser les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote pour votre usage personnel et non commercial uniquement. Vous acceptez de ne pas attribuer, ni copier, ni transférer ou transmettre le logiciel Gracenote ni aucunes données Gracenote à un tiers. VOUS ACCEPTEZ DE NE PAS UTILISER NI EXPLOITER LES DONNÉES GRACENOTE, LE LOGICIEL GRACENOTE OU LES SERVEURS GRACENOTE AUTREMENT QUE CE QUI EST EXPRESSÉMENT AUTORISÉ ICI.

Vous acceptez que votre licence non exclusive d'utilisation des données Gracenote, du logiciel Gracenote et des serveurs Gracenote s'achève si vous violez ces restrictions. Si votre licence expire, vous acceptez de cesser toute utilisation des données de Gracenote, du logiciel Gracenote et des seveurs Gracenote. Gracenote réserve tous les droits dans les données Gracenote, le logiciel Gracenote et les serveurs Gracenote, y compris tous les droits de

propriété. En aucun cas Gracenote ne sera tenu responsable d'un paiement quelconque pour des informations que vous auriez fournies. Vous acceptez que Gracenote fasse valoir ses droits dans le cadre de cet Accord, directement contre vous et en son nom propre.

Le service Gracenote utilise un identifiant unique pour suivre les demandes à but statistique. L'objectif d'un identificateur numérique assigné de manière aléatoire est de permettre aux services Gracenote de prendre en compte les requêtes sans rien connaître de vous. Pour de plus amples informations, consulter la page web relative à la politique de protection de la vie privée des services Gracenote.

Le logiciel Gracenote et chaque élément des données de Gracenote vous sont autorisés par une licence « AS IS ». Gracenote de fait aucune démarche ni garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude des données de Gracenote. Gracenote se réserve le droit de supprimer des données des serveurs Gracenote ou de changer des catégories de données pour une raison quelconque que Gracenote estime suffisante. Aucune garantie n'est faite sur le fait que le logiciel Gracenote ou les serveurs Gracenote soient sans erreurs ou qu'ils fonctionnent sans interruption. Gracenote n'est pas tenu de vous fournir de nouveaux types de données améliorées ou supplémentaires, ou des catégories que Gracenote pourrait fournir à l'avenir, et peut suspendre ses services à tout moment.

GRACENOTE DÉNIE TOUTES GARANTIES, EXPRIMÉES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS QUE CECI SOIT LIMITATIF, LES GARANTIES IMPLICITES DE COMMERCIALITÉ, D'ADAPTATION À UNE FINALITÉ PARTICULIÈRE, TITRE ET NON-CONTREFAÇON. GRACENOTE NE GARANTIT PAS LES RÉSULTATS QUI SERONT OBTENUS PAR VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL GRACENOTE OU DU SERVEUR GRACENOTE. EN AUCUN CAS GRACENOTE NE SERA RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE CONSÉCUTIF OU ACCIDENTEL OU DE TOUTE PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS.

© 2014. Gracenote, Inc. Tous droits réservés.

MPEG4–AVC (H.264)

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET AVC POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME AVC (« AVC VIDEO ») ET/OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO AVC CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO AVC. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE HTTPS://WWW.MPEGLA.COM.

VC-1

CE PRODUIT EST SOUS LICENCE DE PORTEFEUILLE DE BREVET VC-1 POUR L'UTILISATION PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE D'UN CONSOMMATEUR POUR (i) ENCODER UNE VIDÉO EN CONFORMITÉ AVEC LA NORME VC-1 (« VC-1 VIDEO ») ET/OU (ii) DÉCODER UNE VIDÉO VC-1 CODÉE PAR UN CONSOMMATEUR AYANT UNE ACTIVITÉ PERSONNELLE ET NON COMMERCIALE ET/OU OBTENUE D'UN FOURNISSEUR DE VIDÉO VC-1. AUCUNE LICENCE N'EST ACCORDÉE OU IMPLICITE POUR TOUTE AUTRE UTILISATION. DES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SONT DISPONIBLES AUPRÈS DE MPEG LA, LLC. CONSULTER LE SITE HTTPS://WWW.MPEGLA.COM.

MPEG4–Visuel

L'UTILISATION DE CE PRODUIT D'UNE FAÇON CONFORME À LA NORME MPEG-4 VISUAL EST INTERDITE, SAUF PAR UN CONSOMMATEUR EXERÇANT DES ACTIVITÉS PERSONNELLES ET NON COMMERCIALES.

MP3

Technologie d'encodage audio MPEG Layer-3 autorisée par Fraunhofer IIS et Thomson.

WMV/WMA

Ce produit dispose d'une technologie détenue par Microsoft Corporation et sous licence de Microsoft Licensing, GP. L'utilisation ou la distribution de cette technologie en dehors de ce produit est interdite sans une licence de Microsoft Corporation et/ou de Microsoft Licensing, GP, le cas échéant.

Contrat de licence d'utilisation de carte

MODALITÉ DE L'UTILISATEUR FINAL

La carte SD cartographiques (« Data »), est prévu pour une utilisation personnelle, un usage uniquement interne et ne peut en aucun cas être revendu. Il est protégé par les droit d'auteurs, et est assujetti aux modalités suivantes (cette « Entente de droit d'utilisation »), ainsi qu'aux conditions qui sont convenus par vous, d'une part, et HERE North America, LLC (« HERE ») et ses concédants (y compris ses concédants et fournisseurs), d'autre part.

Les données cartographiques des régions du Canada comprennent des renseignements recueillis avec la permission des autorités canadiennes, dont © sa Majesté la reine du Canada, © l'Imprimeur de la reine en Ontario, © la Société canadienne des postes et GeoBase^{MD}.

HERE détient une licence non exclusive de United States Postal Service^{MD} pour publier et vendre l'information ZIP+4^{MD}.

© United States Postal Service 2013. Les prix ne sont pas établis, contrôlés ou approuvés par United States Postal Service. Voici des marques de commerce et des inscriptions qui sont la propriété d'USPS : United States Postal Service, USPS, et ZIP+4.

MODALITÉS

Usage personnel seulement : Vous consentez à utiliser les données en question pour votre usage exclusivement personnel, aux fins non commerciales pour lesquelles on vous a accordé une licence et non pas à des fins de recours à un bureau de service, d'exploitation partagée ou à d'autres fins semblables. Sous réserve des restrictions incluses dans les paragraphes suivants, vous consentez à ne reproduire, copier, modifier, décompiler, désassembler ou procéder à la rétroconception d'aucune partie de ces données et à ne les transférer ou à ne les distribuer sous quelque forme que ce soit à n'importe quelle fin, sauf dans la mesure permise par les lois prescrites en cette matière. Vous pouvez transférer en tout temps les données et le matériel d'accompagnement si vous n'en conservez aucune copie et que le destinataire consent aux présentes modalités d'utilisation finale. Les séries multidisque peuvent uniquement être transférées ou vendues comme une série complète fournie à vous et non comme un sous-ensemble.

Restrictions

Sous réserve des consignes particulières d'utilisation transmises par HERE dans la licence et sans limiter la portée du paragraphe précédent, vous ne pouvez pas (a) utiliser les données avec les produits, les systèmes ou les applications faisant l'objet d'une installation sur des véhicules dotés d'un système de navigation, de positionnement, de répartition, de radioguidage routier en temps réel, de

gestion de parcs automobiles et d'applications semblables ou (b) les utiliser ou être en communication avec (sans s'y limiter) les téléphones cellulaires, les ordinateurs de poche ou portables, les téléavertisseurs et les assistants numériques personnels.

Avertissement

Ces données peuvent contenir des informations inexactes ou incomplètes en raison du passage du temps, l'évolution des circonstances, les sources utilisées et de la nature exhaustive de la collecte de données géographiques, qui peuvent tous conduire à des résultats incorrects.

Absence de garantie

Ces données vous sont fournis « tel quel », et vous acceptez de les utiliser à vos propres risques HERE et ses titulaires de licences (et leurs concédants et fournisseurs) n'offrent aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, issue du droit ou autrement, quant au contenu, à la qualité, à l'utilité, à l'exactitude, à l'exhaustivité, à l'efficacité, à la fiabilité, à l'aptitude à l'emploi, à l'usage ou aux résultats découlant de l'emploi des données, non plus qu'ils ne garantissent que ces dernières ou le serveur en assurant un fonctionnement sans interruption ou sans erreur.

Limitation de garantie

LA BASE DE DONNÉES EST FOURNIE « EN L'ÉTAT » ET « SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE » ET HARMAN (AINSI QUE LEURS CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) REJETTENT TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES D'ABSENCE DE CONTREFAÇON, DE QUALITÉ MARCHANDE, DE QUALITÉ SATISFAISANTE, D'EXACTITUDE, DE TITRE ET D'APTITUDE À UNE UTILISATION PARTICULIÈRE. LES AVIS OU RENSEIGNEMENTS ORAUX OU ÉCRITS FOURNIS PAR HARMAN (OU LEURS CONCÉDANTS, AGENTS, EMPLOYÉS OU FOURNISSEURS) NE CONSTITUENT NULLEMENT UNE GARANTIE ET VOUS NE POUVEZ EN AUCUN CAS VOUS FIER AUX DITS AVIS OU RENSEIGNEMENTS. CETTE CLAUSE DE NON-RESPONSABILITÉ CONSTITUE UNE CONDITION ESSENTIELLE DU PRÉSENT CONTRAT.

Limitation de responsabilité

HERE ET SES CONCÉDANTS (Y COMPRIS LEURS PROPRES CONCÉDANTS ET FOURNISSEURS) NE DOIVENT PAS ÊTRE TENUS RESPONSABLES ENVERS VOUS À L'ÉGARD DE TOUTE RÉCLAMATION, DEMANDE OU ACTION, QUELLE QUE SOIT LA NATURE DE LA CAUSE DE LA REVENDICATION, DEMANDE OU ACTION ALLÉGUANT TOUTE PERTE, BLESSURE OU DES DOMMAGES, DIRECTS OU INDIRECTS, QUI POURRAIENT RÉSULTER DE L'UTILISATION OU DE LA POSSESSION DE CES DONNÉES, OU DE TOUTE PERTE DE BÉNÉFICES, REVENUS, CONTRATS OU D'ÉPARGNE OU DE TOUS AUTRES DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, ACCESSOIRES, PARTICULIERS OU CONSÉCUTIFS, DÉCOULANT DE VOTRE UTILISATION OU DE L'IMPOSSIBILITÉ D'UTILISER CES DONNÉES, TOUT DÉFAUT DE CES DONNÉES, OU DE LA VIOLATION DE CES MODALITÉS OU CONDITIONS, QUE CE SOIT DANS UNE ACTION EN RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE OU DÉLICTUELLE OU FONDÉS SUR UNE GARANTIE, MÊME SI HERE OU SES CONCÉDANTS DE LICENCE ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE UN TEL DOMMAGE. Certains États, Territoires et Pays n'autorisent pas certaines exclusions de responsabilité ou limitations des dommages-intérêts, dans cette mesure, la directive ci-dessus peut ne pas vous concerner.

Réglementation de l'exportation

Vous consentez à n'exporter aucune partie de ces données ainsi que des produits directs qui en découlent, sauf en conformité avec les licences et les approbations qui s'imposent en vertu des lois et des règlements en vigueur sur l'exportation. Entente globale : Ces termes et conditions constituent l'accord entier entre HERE (et ses concédants, y compris leurs propres concédants et fournisseurs) et vous ayant trait à l'objet des présentes, et remplacent dans leur intégralité tous les accords écrits ou oraux préexistant entre nous à l'égard d'un tel sujet.

Loi applicable

Ces termes et conditions doivent être régies par les lois de l'État de l'Illinois, sans donner effet à (i) ses dispositions de conflit de lois, ou (ii) la Convention des Nations Unies pour les contrats de vente internationale de marchandises, qui est explicitement Exclus. Vous acceptez de vous soumettre à la juridiction de l'État de l'Illinois pour tous les différends, les réclamations et les actions découlant de ou en rapport avec les données qui vous sont fournis ci-dessous.

Utilisateurs finaux gouvernementaux

Si les données sont en cours d'acquisition par ou pour le compte du gouvernement des États-Unis ou toute autre personne qui cherche à obtenir ou à appliquer des droits similaires à ceux habituellement réclamés par le gouvernement des États-Unis, ces données sont un « article commercial » tel que ce terme est défini dans la réglementation 48 C.F.R. (« FAR ») 2.101, est autorisé conformément à la présente licence de l'utilisateur final, et à chaque copie de données livrées ou autrement fournies doivent être marqués et embarquées le cas échéant, avec le texte suivant « Avis d'utilisation », et d'être traités conformément aux Avis de ce type :

here

Maps for Life

AVIS D'UTILISATION

ENTREPRENEUR (FABRICANT / FOURNISSEUR)

NOM :

HERE North America, LLC

ENTREPRENEUR (FABRICANT / FOURNISSEUR)

ADRESSE :

425 West Randolph Street, Chicago, IL 60606.

Ces données commerciales représentent un élément tel que défini dans la norme FAR 2.101 et sont soumises à la licence de l'utilisateur final en vertu de laquelle ces données ont été fournies.

© 2014 HERE North America, LLC. Tous droits réservés.

Si l'agent de négociation des contrats, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral refuse d'utiliser la légende ci-incluse, le responsable des marchés, organisme du gouvernement fédéral, ou n'importe quel fonctionnaire fédéral doit en aviser HERE avant de rechercher des moyens supplémentaires ou autres droits dans les données.

Unicode

Copyright © 1991-2010 Unicode, Inc. Tous droits réservés. Distribué selon les conditions d'utilisation exposées sur https://www.unicode.org/copyright.html.

Free Type Project

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur © 2010 The FreeType Project (https://www.freetype.org). Tous droits réservés.

Logiciel de source libre

De plus amples renseignements sur les licences de logiciels libres sont disponibles à l'affichage d'infodivertissement.

QNX

Des parties de ce logiciel sont protégées par les droits d'auteur © 2008-2011, QNX Software Systems. Tous droits réservés.

Part C - EULA

Copyright © 2011, Software Systems GmbH & Co. KG. Tous droits réservés.

Le produit que vous avez acheté (« Produit ») contient un logiciel (configuration de moteur d'exécution N° 505962, « Logiciel ») qui est distribué par ou au nom du fabricant du produit (« Fabricant ») sous licence de Software Systems Co. (« QSSC »). Vous ne pouvez utiliser le logiciel que dans le produit et conformément aux conditions de licence suivantes.

Soumis aux conditions de cette licence, QSSC vous garantit une licence limitée, non exclusive, non transférable pour l'utilisation du logiciel dans le produit aux fins voulues par le fabricant. Si c'est autorisé par le fabricant ou par la loi d'application, vous pouvez effectuer une copie de sauvegarde du logiciel en tant que partie du logiciel du produit. QSSC et ses concédants se réservent tous les droits de licence+C31 n'étant pas expressément accordés ici et conservent tous droits et intérêts pour toutes les copies du logiciel, y compris les droits de propriété intellectuelle qui s'y trouvent. Sauf dans le cas où la loi d'application l'exige, vous ne pouvez pas reproduire, distribuer, transférer, décompiler, désassembler ni tenter d'une quelconque manière de dégrouper le logiciel, d'en pratiquer l'ingénie inverse, de le modifier ou d'en créer des oeuvres dérivées. Vous acceptez : (1) de ne pas retirer, recouvrir ou altérer tout avis, étiquette ou marque de propriété dans ou sur le logiciel et de vous assurer que toutes les copies comportent tout avis contenu dans l'original, et (2) de ne pas exporter le produit ou le logiciel en contravention avec les lois d'application pour le contrôle de l'exportation.

SAUF EN CAS DE DISPOSITIONS CONTRAIRES DE LA LOI D'APPLICATION, QSSC ET SES CONCÉDANTS FOURNISSENT LE LOGICIEL EN L'ÉTAT, SANS GARANTIE NI CONDITION D'AUCUNE NATURE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, SANS LIMITATION, TOUTE GARANTIE OU CONDITION DE DROIT, L'ABSENCE DE CONTREFAÇON, LA QUALITÉ MARCHANDE OU L'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER. TOUTES GARANTIES OU AUTRES DISPOSITIONS PROPOSÉES PAR LE FABRICANT OU SES DISTRIBUTEURS QUI DIFFÈRENT DE CETTE LICENCE SONT PROPOSÉES PAR LE FABRICANT OU SES DISTRIBUTEURS SEULS ET NON PAR QSSC, SES FILIALES OU LEURS CONCÉDANTS. VOUS ASSUMEZ TOUS LES RISQUES LIÉS À VOTRE UTILISATION DU LOGICIEL SOUS CETTE LICENCE.

SAUF EN CAS DE MESURE CONTRAIRE PRÉVUE PAR LA LOI APPLICABLE (COMME DANS LE CAS D'ACTES DÉLIBÉRÉS OU PAR NÉGLIGENCE GRAVE), EN AUCUN CAS QSSC, SES FILIALES OU LEURS CONCÉDANTS NE SERONT RESPONSABLES ENVERS VOUS SELON QUELQUE DOCTRINE QUE CE SOIT, QUE CE

SOIT DANS UN DÉLIT (Y COMPRIS LA NÉGLIGENCE), CONTRACTUELLEMENT OU AUTREMENT, DE DOMMAGES, Y COMPRIS DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, SPÉCIAUX, ACCIDENTELS OU SUBSÉQUENTS, DE QUELQUE NATURE, RÉSULTANT DE CETTE LICENCE OU DE L'UTILISATION OU DE L'INCAPACITÉ D'UTILISER LE PRODUIT (Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES DOMMAGES POUR PERTE DE SERVICES À TITRE GRACIEUX, ARRÊTS DE TRAVAIL, PANNE OU DÉFAILLANCE DU PRODUIT, OU TOUT AUTRE DOMMAGE OU PERTE COMMERCIALE), MÊME SI QSSC, SES AFFILIÉS OU LEURS CONCÉDANTS ONT ÉTÉ AVISÉS DE LA POSSIBILITÉ DE TELS DOMMAGES.

WMA

Ce produit est protégé par certains droits de propriété intellectuelle de Microsoft. L'utilisation ou la distribution d'une telle technologie en dehors de ce produit est interdite sans licence de Microsoft.

Pour plus d'informations sur le logiciel, y compris toute condition de licence de logiciel de source libre (et le code de source disponible) ainsi que pour les attributions de droits d'auteur applicables à la configuration de moteur d'exécution indiquée ci-dessus, veuillez contacter le fabricant ou contacter QSSC : 175 Terence Matthews Crescent, Kanata, Ontario, Canada K2M 1W8 (licensing@qnx.com).

Linotype

Helvetica est une marque commerciale de Linotype Corp. enregistrée dans un brevet des États-Unis et au bureau des marques commerciales, et peut être enregistrée dans certaines autres juridictions sous le nom Linotype Corp. ou celui de son titulaire de licence Linotype GmbH.

L'utilisation sous forme de texte de chacune des marques sous licence est la suivante :

Les conditions d'attribution de marque commerciale pour les marques commerciales sous licence peuvent être consultées sur https://www.linotype.com/2061-19414/trademarks.html.

AVIS D'UTILISATION

Les marques d'entreprise affichées par ce produit pour indiquer des emplacements commerciaux appartiennent à leurs propriétaires respectifs. L'utilisation de ces marques dans ce produit n'implique en aucun cas que ce produit est parrainé, approuvé ou soutenu par les entreprises en question.

Commandes de climatisation

Systèmes de climatisation
Climatiseur automatique 198
Commande de climatisation automatique à deux zones 202

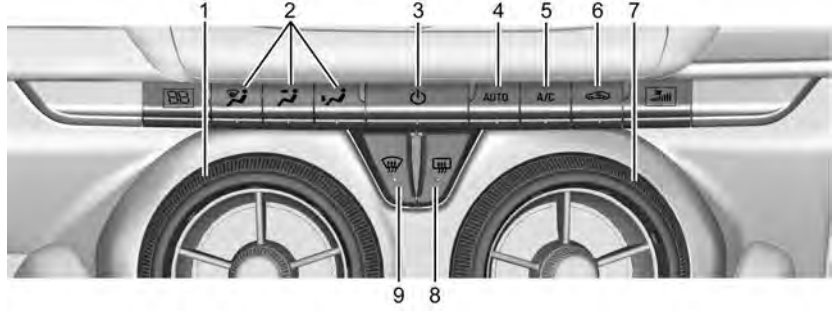
Bouches d'aération
Bouches d'aération 205

Entretien
Filtre à air de l'habitacle 206
Entretien 206

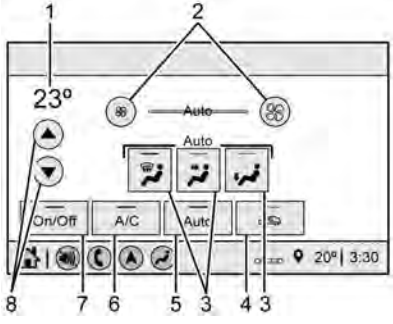
Systèmes de climatisation

Climatiseur automatique

Ce système permet de commander le chauffage, le refroidissement, le dégivrage et la ventilation du véhicule.



1. Régulateur de température
2. Commandes de mode de distribution d'air
3. ⏻ (alimentation)
4. AUTO (Fonctionnement automatique)
5. A/C (climatisation)
6. Recyclage
7. Commande du ventilateur
8. Désembueur de lunette arrière
9. Dégivrage



Affichage de commande de climatisation

1. Réglage de la température
2. Commande du ventilateur
3. Bouton de mode de distribution d'air
4. Recyclage d'air
5. Auto (Fonctionnement automatique)
6. A/C (climatisation)
7. On/Off (alimentation)
8. Commandes de température

Affichage d'état de commande de climatisation



L'affichage d'état de la commande de climatisation est affiché brièvement lorsque les commandes de climatisation de la console centrale font l'objet de réglages.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée :

Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

⏻ **:** Appuyer pour activer ou désactiver le ventilateur.

Régulateur de température : Faire tourner la bague externe de la ventilation d'air dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse pour augmenter ou diminuer le réglage de température.

Commande du ventilateur : Faire tourner la bague externe de la ventilation d'air dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Commandes de mode de distribution d'air : Appuyer sur , ou pour modifier l'orientation du débit d'air. Il est possible de sélectionner n'importe quelle combinaison de ces trois boutons. Le témoin lumineux sur le bouton s'allume. Le mode actuel apparaît à l'écran. Appuyer sur n'importe lequel de ces trois boutons annule la commande automatique de la distribution de l'air et l'orientation du débit d'air est alors contrôlée manuellement. Appuyer sur AUTO pour réactiver le fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

: Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches latérales des vitres et celles du pare-brise.

: L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

: L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

: Élimine plus rapidement la buée ou le givre sur le pare-brise. L'air est uniquement dirigé vers les bouches d'aération latérales des vitres et celles du pare-brise. La climatisation peut s'activer automatiquement pour éliminer la buée.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Climatisation

A/C : Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation. Un témoin s'allume. Si le ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, la climatisation ne fonctionne pas, mais le témoin est allumé.

La climatisation peut s'enclencher automatiquement lorsque est sélectionné.

: Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé à l'intérieur du véhicule. Il contribue au refroidissement rapide de l'air de l'habitacle ou réduit la pénétration de l'air extérieur et des odeurs.

Le fonctionnement en mode recyclage pendant que la climatisation est désactivée augmente l'humidité et peut embuer les glaces.

Le recyclage de l'air est indisponible dans les modes dégivrage et désembuage.

Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et de recyclage ne s'allume pas. Appuyer sur pour sélectionner le recyclage; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Désembueur de lunette arrière

: Appuyer pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin lumineux s'allume sur le bouton pour indiquer que le désembueur de lunette arrière est activé. Le désembueur s'éteint si le contact est coupé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Le désembueur de lunette arrière peut être placé en mode automatique. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, le désembueur de lunette arrière se met automatiquement en marche lorsque la température intérieure est froide et la température extérieure est inférieure ou égale à environ 7 °C (44 °F).

Les rétroviseurs extérieurs chauffés sont en fonction lorsque le bouton du désembueur de lunette arrière est activé et aident à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou d'objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette. Ne pas faire adhérer quoi que ce soit sur les résistances du désembueur de la lunette. Ceci pourrait endommager le désembueur de lunette. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

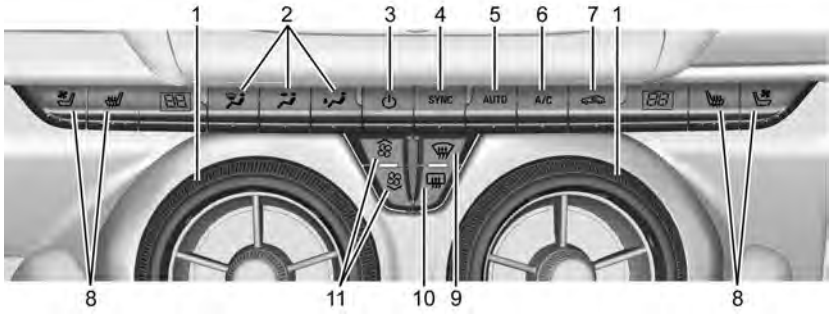
Fonctionnement de la commande de climatisation avec démarrage à distance, selon l'équipement : Le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance, en fonction de la température extérieure. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *15*. Le désembuage arrière peut entrer en fonction au cours d'un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage arrière ne s'allume pas au cours d'un démarrage à distance. Selon l'équipement, s'ils sont en fonction, les sièges chauffants avant s'activent automatiquement s'il fait froid dehors. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*. Les témoins des sièges chauffants ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

Fonction Afterblow

Si équipé, dans certaines conditions, le ventilateur peut rester en marche ou peut s'allumer et s'éteindre plusieurs fois après que vous ayez éteint et verrouillé le véhicule. Ceci est normal.

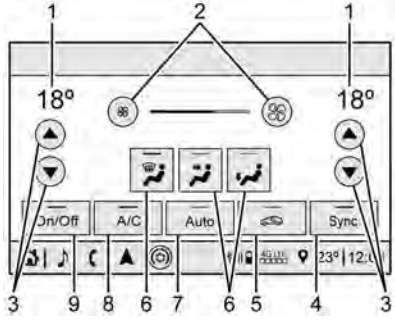
Commande de climatisation automatique à deux zones

Ce système permet de commander le chauffage, le refroidissement, le dégivrage et la ventilation du véhicule.



1. Commandes de température côté conducteur et côté passager
2. Commandes de mode de distribution d'air
3. ⏻ (alimentation)
4. SYNC (température synchronisée)
5. AUTO (Fonctionnement automatique)
6. A/C (climatisation)
7. Recyclage
8. Sièges chauffants et ventilés conducteur et passager (option)
9. Dégivrage
10. Désembueur de lunette arrière
11. Commande du ventilateur

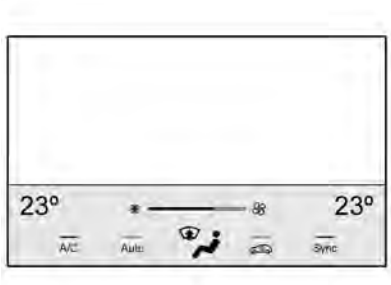
Affichage de commande de climatisation



1. Réglages de la température côté conducteur et côté passager
2. Commande du ventilateur
3. Commandes de température côté conducteur et côté passager
4. Sync (température synchronisée)
5. Recyclage
6. Commandes de mode de distribution d'air
7. Auto (Fonctionnement automatique)
8. A/C (climatisation)
9. On/Off (alimentation)

On peut contrôler le ventilateur, le mode de distribution d'air, les réglages de température côtés conducteur et passager, et Sync en effleurant CLIMATE (climatisation) sur la page d'accueil Infodivertissement ou le bouton de climatisation du plateau d'applications de l'affichage de commande de climatisation. On peut alors effectuer une sélection sur la page de commande de climatisation avant qui est affichée. Se reporter au manuel d'Infodivertissement.

Affichage d'état de commande de climatisation



L'affichage de l'état de la commande de climatisation apparaît brièvement lorsque les commandes de climatisation de la console centrale sont réglées.

Fonctionnement automatique

Le système commande automatiquement la vitesse du ventilateur, le débit d'air, la climatisation et le recyclage afin de chauffer ou rafraîchir le véhicule à la température désirée :

Lorsque le témoin AUTO est allumé, toutes les quatre fonctions fonctionnent automatiquement. Chaque fonction peut également être réglée manuellement et le réglage est affiché. Les fonctions non réglées manuellement continuent d'être commandées automatiquement, même si le témoin AUTO est éteint.

Pour le fonctionnement automatique :

1. Presser AUTO.
2. Régler la température. Laisser au système se stabiliser. Régler la température selon les besoins pour le meilleur confort.

Commandes de température côté conducteur et côté passager : La température peut être réglée séparément pour le conducteur et le passager. Faire tourner la bague externe des bouches d'air dans le sens des aiguilles d'une montre ou dans le sens inverse pour augmenter ou diminuer le réglage de température du conducteur ou du passager. Le réglage s'affiche à l'écran de température.

SYNC : Presser pour lier les réglages de température de climatisation du passager aux réglages du conducteur. Le témoin SYNC s'allume. Lorsque les réglages du passager sont effectués, le témoin SYNC s'éteint.

Fonctionnement manuel

⏻ **:** Appuyer pour activer ou désactiver le ventilateur.

ou : Presser pour augmenter ou diminuer la vitesse du ventilateur.

Commandes de mode de distribution d'air : Appuyer sur , ou pour modifier l'orientation du débit d'air. Il est possible de sélectionner n'importe quelle combinaison de ces trois boutons. Le témoin lumineux sur le bouton s'allume. Le mode actuel apparaît à l'écran. Appuyer sur n'importe lequel de ces trois boutons annule la commande automatique de la distribution de l'air et l'orientation du débit d'air est

alors contrôlée manuellement. Appuyer sur AUTO pour réactiver le fonctionnement automatique.

Pour modifier le mode actuel, sélectionner un ou plusieurs des réglages suivants :

: Ce mode élimine la buée et l'humidité des glaces. L'air est dirigé vers les bouches latérales des vitres et celles du pare-brise.

: L'air est dirigé vers les bouches d'aération du tableau de bord.

: L'air est dirigé vers les bouches d'aération du plancher.

: Élimine plus rapidement la buée ou le givre sur le pare-brise. L'air est uniquement dirigé vers les bouches d'aération latérales des vitres et celles du pare-brise. La climatisation peut s'activer automatiquement pour éliminer la buée.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, retirer toute la neige et la glace du pare-brise avant d'utiliser la fonction de dégivrage.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Climatisation

A/C : Appuyer pour mettre en/hors fonction la climatisation. Un témoin s'allume. Si le ventilateur est mis hors fonction ou si la température extérieure tombe sous zéro, la climatisation ne fonctionne pas, mais le témoin est allumé.

La climatisation peut s'enclencher automatiquement lorsque est sélectionné.

: Appuyer pour mettre en fonction le recyclage. Un témoin s'allume. L'air est recyclé à l'intérieur du véhicule. Il contribue au refroidissement rapide de l'air de l'habitacle ou réduit la pénétration de l'air extérieur et des odeurs.

Le fonctionnement en mode recyclage pendant que la climatisation est désactivée augmente l'humidité et peut embuer les glaces.

Le recyclage de l'air est indisponible dans les modes dégivrage et désembuage.

Pour améliorer le rendement du carburant et pour refroidir le véhicule plus rapidement, il est possible de sélectionner automatiquement le recyclage à température chaude. Le témoin et de recyclage ne s'allume pas. Appuyer sur pour sélectionner le recyclage; appuyer de nouveau pour sélectionner l'air extérieur.

Désembueur de lunette arrière

: Appuyer pour activer ou désactiver le désembueur de lunette arrière. Un témoin lumineux s'allume sur le bouton pour indiquer que le désembueur de lunette arrière est activé. Le désembueur s'éteint si le contact est coupé ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires).

Le désembueur de lunette arrière peut être placé en mode automatique. Se reporter à « Climatisation et qualité de l'air » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*. Lorsque le désembueur arrière automatique est sélectionné, le désembueur de lunette arrière se met automatiquement en marche lorsque la température intérieure est froide et la température extérieure est inférieure ou égale à environ 7 °C (44 °F).

Les rétroviseurs extérieurs chauffés sont en fonction lorsque le bouton du désembueur de lunette arrière est activé et aident à éliminer la buée ou la glace de la surface des rétroviseurs.

Ne pas conduire avant que les glaces soient dégagées.

Attention

Ne pas utiliser de lame de rasoir ou d'objet tranchant pour nettoyer l'intérieur de la lunette. Ne pas faire adhérer quoi que ce soit sur les résistances du désembueur de la lunette. Ceci pourrait endommager le désembueur de lunette. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

ou (selon l'équipement) : Appuyer sur ou pour chauffer le siège conducteur ou passager.

Appuyer sur ou , si équipé, pour ventiler le siège conducteur ou passager. Se reporter à *Sièges avant chauffants et aérés* ⇨ *45*.

Fonctionnement de la commande de climatisation avec démarrage à distance, selon l'équipement : Le système de commande de climatisation peut se mettre en marche lorsque le véhicule est démarré à distance, en fonction de la température extérieure. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *15*. Le désembuage arrière peut entrer en fonction au cours d'un démarrage à distance en fonction des conditions de froid ambiant. Le témoin de désembuage arrière ne s'allume pas au cours d'un démarrage à distance. Selon l'équipement, s'ils sont en fonction, les sièges chauffants avant s'activent automatiquement s'il fait froid dehors. Voir *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*. Les témoins des sièges chauffants ne s'allument pas au cours d'un démarrage à distance.

Fonction Afterblow

Si équipé, dans certaines conditions, le ventilateur peut rester en marche ou peut s'allumer et s'éteindre plusieurs fois après que vous ayez éteint et verrouillé le véhicule. Ceci est normal.

Bouches d'aération



Utiliser les bouches d'aération au centre et sur les côtés du tableau de bord pour diriger le flux d'air. Faire tourner les boutons centraux des bouches d'air dans un sens ou l'autre pour ouvrir ou fermer le flux d'air.

Conseils d'utilisation

- En mode désembuage ou dégivrage, l'air chaud circule à partir des bouches d'aération latérales. Pour améliorer le désembuage ou le dégivrage des glaces latérales, diriger les bouches latérales vers les glaces latérales.

- Dégager les prises d'air prévues à la base du pare-brise de l'accumulation éventuelle de glace, de neige ou de feuilles susceptible de bloquer l'entrée d'air dans l'habitacle.
- Éliminer la neige du capot pour améliorer la visibilité et aider à réduire l'humidité aspirée dans le véhicule.
- Ne rien mettre sous les sièges avant afin de permettre à l'air de circuler librement dans tout l'habitacle.
- L'utilisation de déflecteurs de capot non autorisés par GM peut compromettre le rendement du système. Vérifier avec votre concessionnaire avant d'ajouter un équipement à l'extérieur de votre véhicule.

Entretien

Filtre à air de l'habitacle

Le filtre à air d'habitacle diminue la poussière, le pollen, et les autres irritants en suspension dans l'air aspiré de l'extérieur et soufflé dans le véhicule. Le filtre doit être remplacé périodiquement. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

L'utilisation du climatiseur sans filtre à air de l'habitacle installé risque de laisser entrer l'eau et des débris dans le système. Cela peut provoquer des fuites d'eau ou du bruit. S'assurer de poser un filtre à air neuf après avoir enlevé l'ancien.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur le remplacement des filtres, consulter le concessionnaire.

Entretien

Tous les véhicules possèdent une étiquette sous le capot qui identifie le réfrigérant utilisé dans le véhicule. Le système de réfrigérant ne doit être entretenu que par des techniciens formés et certifiés. L'évaporateur de la climatisation ne doit jamais être réparé ou remplacé par un évaporateur issu d'un véhicule de récupération. Il doit être uniquement remplacé par un évaporateur neuf afin d'assurer un fonctionnement correct en toute sécurité.

Durant l'entretien, tous les réfrigérants doivent être régénérés au moyen de l'équipement correct. Décharger des réfrigérants directement dans l'atmosphère est nocif pour l'environnement et peut également créer des conditions dangereuses basées sur l'inhalation, la combustion, le gel, ou d'autres problèmes de santé.

La climatisation exige une maintenance périodique. Voir *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

Conduite et fonctionnement

Information sur la conduite
Conduite pour une meilleure économie de carburant 208
Distraction au volant 208
Conduite défensive 209
Conduite avec facultés affaiblies 209
Contrôle du véhicule 209
Freinage 210
Direction 210
Reprise tout terrain 211
Perte de contrôle 211
Conduite en compétition 212
Conduite sous la pluie 221
Routes onduleuses et de montagne ... 222
Conduite hivernale 222
Si le véhicule est coincé 223
Limites de charge du véhicule 224

Démarrage de fonctionnement
Rodage de véhicule neuf 227
Positions du commutateur d'allumage 228
Démarrage du moteur 230
Chauffe-moteur 232
Prolongation d'alimentation des accessoires 233
Sélection de la position de stationnement (P) 233
Quitter la position de stationnement 234
Stationnement (Boîte de vitesses manuelle) 235
Stationnement au-dessus de matières qui brûlent 235
Active Fuel Management (gestion active de carburant) 235
Stationnement prolongé 235

Échappement du moteur
Échappement du moteur 236
Fonctionnement du véhicule à l'arrêt 236

Boîte de vitesses automatique
Boîte de vitesses automatique 237
Mode manuel 239

Boîte de vitesses manuelle
Boîte de vitesses manuelle 241
Active Rev Match 243

Freins
Système de freinage antiblocage (ABS) 244
Frein de stationnement électrique 245
Assistance au freinage 246
Système de démarrage en côte (HSA) 246

Systèmes de commande de suspension
Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité 247
Commande de mode conducteur 249
Mode de conduite sportive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement) 252
Essieu arrière à glissement limité 253

Régulateur de vitesse
Régulateur de vitesse 254

Systèmes d'assistance au conducteur
Systèmes d'assistance au conducteur 256
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul 258
Caméra à vision arrière 258
Assistant stationnement 259
Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) 260
Système d'alerte de collision avant ... 260
Avertissement d'angle mort (SBZA) 262
Alerte de changement de voie (LCA) 262

Carburant
Carburant Top Tier 264
Carburant recommandé (Moteur V6 de 3.6 L) 264

Carburant recommandé (Moteur turbo L4 de 2.0 L et moteur V8 de 6.2 L) 265
Carburant recommandé (Moteur suralimenté V8 de 6.2 L) 265
Carburants interdits 265
Carburants dans les pays étrangers ... 266
Additifs au carburant 266
Remplissage du réservoir 266
Remplissage d'un bidon de carburant 268

Traction de remorque
Généralités au sujet du remorquage 268

Conversions et compléments
Équipement électrique complémentaire 268

Information sur la conduite

Conduite pour une meilleure économie de carburant

Les habitudes de conduite peuvent affecter la consommation. Voici quelques conseils de conduite permettant de diminuer au mieux la consommation.

- Régler les commandes de climatisation à la température désirée après le démarrage du moteur ou désactiver la climatisation lorsqu'elle est superflue.
- Éviter les départs rapides et accélérer en douceur.
- Freiner progressivement et éviter les arrêts brusques.
- Éviter de faire tourner le moteur au ralenti pendant de longues périodes.
- Lorsque les conditions routières et météorologiques le permettent, utiliser le régulateur de vitesse.
- Respecter toujours les limitations de vitesse ou rouler plus lentement lorsque les conditions l'exigent.
- Maintenir les pneus à la pression correcte.
- Combiner plusieurs trajets en un seul.
- Remplacer les pneus du véhicule par des pneus de même spécification TPC, qui figure sur la paroi du pneu, à côté de la taille.
- Respecter les programmes d'entretien préconisés.

Distraction au volant

La distraction peut prendre diverses formes et peut vous empêcher de vous concentrer sur la conduite. Agir avec discernement et ne pas se laisser distraire de la conduite. De nombreux gouvernements nationaux interdisent la distraction du conducteur. Se familiariser avec les lois de votre pays.

Pour éviter d'être distrait en conduisant, gardez les yeux sur la route, gardez les mains sur le volant et concentrez votre attention sur la conduite.

- Ne pas téléphoner en roulant. Utiliser une méthode à mains libres pour placer ou recevoir les appels téléphoniques nécessaires.
- Observer la route. Ni lire, ni prendre de notes, ni lire l'information des appareils téléphoniques ou électroniques.
- Désigner un passager de siège avant pour gérer les distractions potentielles.

- Se familiariser avec les caractéristiques du véhicule en roulant telles que la programmation des émetteurs favoris de radio et le réglage des commandes de climatisation et des sièges. Programmer toute l'information de trajet dans un appareil quelconque de navigation avant de prendre le départ.
- Attendre l'arrêt du véhicule en position de stationnement pour récupérer les objets qui sont tombés sur le plancher.
- Arrêter ou faire stationner le véhicule pour s'occuper des enfants.
- Les animaux domestiques doivent être transportés dans un dispositif de retenue adéquat.
- Éviter les conversations difficiles en roulant que ce soit avec un passager ou au téléphone.

⚠ Avertissement

Ne pas regarder la route trop longtemps ou trop souvent peut causer une collision, des blessures ou le décès. Concentrer votre attention en roulant.

Se reporter à la section Infodivertissement pour plus d'informations sur l'utilisation de ce système et du système de navigation, y compris sur le jumelage et l'utilisation d'un téléphone cellulaire.

Conduite défensive

Une conduite défensive signifie « toujours s'attendre à l'imprévu ». La première étape d'une conduite défensive consiste à porter la ceinture de sécurité. Se reporter à *Ceintures de sécurité* ⇨ *46*.

- Toujours s'attendre à ce que les autres usagers de la route (piétons, cyclistes et autres conducteurs) soient imprudents et fassent des erreurs. Anticiper ce qu'ils peuvent éventuellement faire et être prêt à faire face à leurs erreurs.
- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Se concentrer sur la conduite.

Conduite avec facultés affaiblies

Les décès et les blessures associés à la conduite avec facultés affaiblies sont une tragédie mondiale.

⚠ Avertissement

Boire de l'alcool ou prendre de la drogue et ensuite conduire est très dangereux. Vos réflexes, vos perceptions, votre attention et votre jugement peuvent être affectés même par une petite quantité d'alcool ou de drogues. Vous pouvez avoir une collision grave, voire mortelle, si vous conduisez après avoir bu ou pris de la drogue.

Ne pas conduire en état d'ébriété ou sous l'influence de drogues ou d'alcool, ni accompagner un conducteur qui a bu ou dont les facultés sont affaiblies par des drogues. Trouver un autre moyen de transport pour rentrer chez vous ; ou si vous êtes avec un groupe, désigner un conducteur qui restera sobre.

Contrôle du véhicule

Le freinage, le contrôle de la direction et l'accélération sont des facteurs importants de contribution au contrôle d'un véhicule en déplacement.

Freinage

Un freinage implique un temps de perception et un temps de réaction. La décision d'appuyer sur la pédale de frein correspond au temps de perception. Le faire réellement correspond au temps de réaction.

Le temps moyen de réaction d'un conducteur est d'environ trois quarts de seconde. Dans ce laps de temps, un véhicule se déplaçant à 100 km/h (60 mi/h) parcourt 20 m (66 pi), ce qui peut être beaucoup en cas d'urgence.

Conseils utiles de freinage à garder en mémoire :

- Laisser suffisamment d'espace entre le véhicule et le véhicule précédent.
- Il faut éviter de freiner très fort inutilement.
- Tenir compte de la circulation.

Si le moteur s'arrête de tourner en roulant, freiner normalement sans pomper les freins. En cas de pompage, la pédale pourra être plus difficile à enfoncer. Si le moteur s'arrête, une certaine assistance au freinage subsistera, mais celle-ci sera utilisée lors du freinage. Une fois que l'assistance est épuisée, le freinage sera plus lent et la pédale de frein sera plus dure à appuyer.

Direction

Attention

Pour éviter d'endommager le système de direction, ne pas franchir les bordures de trottoir, les délimitations de places de stationnement ou obstacles similaires à des vitesses supérieures à 3 km/h (1 mi/h). Faire preuve de prudence en franchissant d'autres obstacles fonctionnels tels que les séparateurs de voie et les ralentisseurs. Les dommages causés par une mauvaise utilisation du véhicule ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.



Direction à assistance électrique

Le véhicule est équipé d'une direction assistée électrique. Ce système fonctionne sans liquide de direction assistée.
Un entretien régulier est inutile.

Si l'assistance de direction est perdue à la suite d'une défaillance, le véhicule peut être dirigé mais exige un effort supplémentaire.

Si l'assistance de direction est utilisée pendant longtemps à l'arrêt, l'assistance peut être réduite.

Si l'on tourne le volant jusqu'en butée et qu'on le maintient dans cette position pendant une période prolongée, l'assistance de la direction peut être réduite.

Le fonctionnement normal de l'assistance de direction devrait se rétablir lorsque le système refroidit.

Se reporter à votre concessionnaire en cas de problème.

Conseils en virage

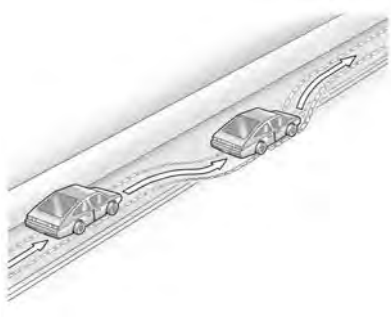
- Prendre les virages à une vitesse raisonnable.
- Réduire la vitesse avant d'entrer dans une courbe.

- Maintenir une vitesse constante raisonnable tout au long de la courbe.
- Attendre que le véhicule soit sorti de la sortie du virage pour accélérer prudemment dans la section en ligne droite.

Manipulation du volant en situations d'urgence

- Dans certaines situations, il est plus efficace d'éviter un obstacle que de freiner.
- Le fait de tenir les deux côtés du volant vous permet de tourner sur 180 degrés sans retirer une main du volant.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) vous permet de diriger le véhicule pendant le freinage.

Reprise tout terrain



Les roues droites du véhicule peuvent se déporter du bord de la route sur l'accotement en roulant. Agir comme suit :

1. Relâcher l'accélérateur puis, si la voie est libre, diriger le véhicule de telle manière qu'il franchisse le bord de la chaussée.
2. Faire tourner le volant sur environ un huitième de tour jusqu'à ce que la roue avant droite touche le bord de la chaussée.
3. Tourner le volant pour suivre la chaussée en ligne droite.

Perte de contrôle

Dérapage

Trois types de dérapages correspondent aux trois systèmes de commande du véhicule :

- Dérapage de freinage - les roues sont immobilisées.
- Dérapage de direction ou en virage - une trop grande vitesse dans une courbe fait que les pneus glissent ou perdent leur force de virage.
- Dérapage en accélération - une trop grande accélération fait que les roues motrices patinent.

Les conducteurs qui conduisent sur la défensive sont en mesure d'éviter la plupart des dérapages en adaptant leur conduite aux conditions existantes et en ralentissant. Cependant, des dérapages restent toujours possibles.

Si le véhicule commence à glisser, agir comme suit :

- Relever le pied de la pédale d'accélérateur et braquer dans le sens de déplacement désiré du véhicule. Le véhicule peut se redresser. Se préparer à un second dérapage éventuel.

- Ralentir et régler votre conduite en fonction de la météo. La distance d'arrêt peut être plus grande et le contrôle du véhicule peut être affecté lorsque l'adhérence est réduite par l'eau, la neige, la glace, le gravier ou d'autres matériaux sur la chaussée. Apprendre à reconnaître les signes d'avertissement tels que l'eau, la glace ou la neige sur la chaussée qui rendent la surface brillante et ralentir en cas de doute.
- Éviter la brusquerie dans la direction, l'accélération ou le freinage, y compris la réduction de la vitesse en rétrogradant. De tels changements brusques peuvent entraîner un dérapage.

Se rappeler que l'antiblocage (ABS) ne vous aide à éviter que le dérapage au freinage.

Conduite en compétition

⚠ Danger

Les éléments de hautes performances sont uniquement destinés à une utilisation sur piste fermée par des conducteurs expérimentés et qualifiés et ne doivent pas être utilisés sur la voie publique. Une conduite à grande vitesse,

(Suite)

Danger (Suite)

des virages agressifs, des freinages puissants et autres actions de conduite hautes performances peuvent s'avérer dangereux. Des actions du conducteur inappropriées aux conditions peuvent entraîner une perte de contrôle du véhicule et causer des blessures, voire la mort, tant au conducteur qu'à d'autres personnes. Conduisez toujours en toute sécurité.

Si le véhicule est un modèle Camaro haute performance, se reporter aux explications complémentaires du supplément Camaro haute performance.

Les événements de piste ou autre conduite de compétition peut affecter la couverture en garantie de votre véhicule. Se reporter à votre manuel de garantie avant d'utiliser votre véhicule pour la course ou d'autres types de conduite de compétition.

Le paramètre de gestion du son du moteur (selon l'équipement) ne peut pas être réglé en mode furtif en conduite sur piste ou en compétition. Voir *Commande de mode conducteur* ⇨ *249*.

⚠ Avertissement

Avant chaque épreuve sur piste et de nouveau avant de réemprunter les voies publique, serrer les écrous de roue au couple spécifié à l'aide d'une clé dynamométrique. Les écrous de roue incorrectement ou insuffisamment serrés peuvent entraîner un desserrage ou une perte de roue(s), entraînant un accident. Voir *Capacités et spécifications* ⇨ *368* pour le couple de serrage spécifié des écrous de roue.

Huile moteur

Attention

Si vous utilisez votre véhicule pour faire des compétitions ou d'autres conduites sportives, il est possible que le moteur utilise davantage d'huile qu'il ne le ferait normalement. Un niveau d'huile insuffisant peut endommager le moteur. Pour obtenir des informations relatives à la procédure d'ajout d'huile, se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *279*.

(Suite)

Attention (Suite)

Vérifier fréquemment le niveau d'huile en cas de conduite sportive ou de compétition et maintenir le niveau à la hauteur du repère supérieur indiquant la plage de fonctionnement appropriée sur la jauge d'huile moteur.

Moteur V6 de 3.6 L (LGX)

Remplacer l'huile moteur par de l'huile 0W-40 ou 5W-40 conforme à la spécification dexos2. Si cette huile n'est pas disponible, l'huile suivante peut être utilisée à la place : Valvoline SYNPOWER MST 5W-40.

Pour la LS/LT 1LE, ajouter 0,9 L (1,0 qt) d'huile en plus du niveau de remplissage nominal pour une épreuve sur piste. Après la compétition, extraire l'excès d'huile de manière à ce que le niveau de la jauge ne soit pas au-dessus du repère supérieur indiquant la plage d'utilisation correcte.

Pendant l'utilisation sur circuit, ne pas suivre les indications d'état du système de durée de vie de l'huile moteur. Remplacer l'huile moteur après quatre heures consécutives d'utilisation sur circuit.

Carburant

Utiliser de l'essence sans plomb de première qualité avec un indice d'octane affiché de 93 pour la piste. De l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 91 peut être utilisée, mais le rendement sera limité.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Faire ajuster le niveau de liquide de boîte de vitesses au niveau prévu pour l'utilisation sur piste avant une telle utilisation. Le liquide de boîte de vitesses doit être remplacé toutes les 15 heures d'utilisation sur piste. Tout ajustement de niveau ou remplacement de liquide de boîte de vitesses doit être effectué chez votre concessionnaire.

Liquide de boîte de vitesses manuelle

Le liquide de boîte de vitesses manuelle doit être remplacé toutes les 15 heures d'utilisation sur piste.

Liquide de frein

Remplacer le liquide de frein existant par un liquide de frein DOT 4 à haute performance qualifié provenant d'un bidon hermétique. Le liquide de frein avec un point d'ébullition à sec de >310 °C (590 °F) est qualifié. Si du liquide de frein haute performance est utilisé, le remplacer par du liquide de frein homologué GM avant de conduire sur la voie publique. Si du liquide de frein haute performance se trouve dans le véhicule et que l'âge du liquide de frein dépasse un mois ou est inconnu, remplacer le liquide de frein avant les courses et les compétitions. Ne pas utiliser de liquides de frein silicone ou DOT 5.

Vérifier le niveau de liquide avant chaque événement de conduite de compétition.

Liquide d'essieu arrière

Les essieux doivent avoir parcouru 2 400 km (1 500 mi) avant de pouvoir être utilisés pour la conduite sur piste.

Les températures du liquide d'essieu arrière peuvent être plus élevées en conduisant dans des conditions difficiles. Vidanger et remplir à nouveau avec du liquide neuf après la première course ou compétition, puis après toutes les 24 heures de course ou de compétition. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363*.

Attention

Durant un premier essai sur piste ou de conduite de compétition, la température de l'essieu arrière peut augmenter considérablement. Des dégâts peuvent se produire, non couverts par la garantie du véhicule. Ne pas rouler trop longtemps ou trop vite la première fois que le véhicule est conduit sur piste ou en compétition.

Liquide de frein

Pour les événements sur piste ou la conduite de compétition, il est recommandé de remplacer le liquide de frein normal par un liquide de frein haute performance à point d'ébullition à sec supérieur à 279 °C (534 °F). Après conversion vers le liquide de frein haute performance, suivre les recommandations du fabricant du liquide. Ne pas utiliser de liquides de frein siliconés ou DOT-5.

Rodage des freins

Pour préparer les systèmes de freinage des Camaro pour les épreuves sur piste et la compétition, effectuer la procédure de rodage appropriée des freins hautes performances décrite ci-dessous.

Les nouvelles plaquettes de frein doivent être rodées avant une course ou une conduite sportive.

Attention

Cette procédure concerne spécifiquement la Camaro LT avec le système de refroidissement à haut rendement Y4Q et les freins J55, de même que les modèles SS et ZL1 équipés du groupe piste 1LE. Cette procédure ne doit pas être exécutée sur les autres modèles Camaro équipés des freins JL9 ou J55 sans système de refroidissement à haut rendement Y4Q, car elle risque de causer des dommages.

Attention

La période de rodage du véhicule neuf doit être achevée avant d'effectuer la procédure de rodage des freins, au risque d'endommager le groupe motopropulseur/le moteur. Se reporter à *Rodage de véhicule neuf* ⇨ 227.

Exécuter conformément aux consignes, cette procédure n'endommage pas les freins. Pendant le rodage, les plaquettes de frein fument et produisent une odeur. La force de freinage et la course de la pédale peuvent augmenter. Après l'opération, les plaquettes de frein peuvent apparaître blanches au point de contact avec le disque.

Effectuer l'opération de manière sûre et conformément à la réglementation en ce qui concerne le fonctionnement des véhicules à moteur. N'effectuer l'opération que sur pavement sec.

Méthode de rodage de frein pour la compétition/la course

Attention

Un affaiblissement des freins survient pendant cette procédure de rodage sur circuit et peut augmenter la course de la pédale de frein et exiger plus d'effort. Ceci peut allonger la distance de freinage jusqu'au rodage complet des freins.

1. Freiner 25 fois à 100 km/h (60 mi/h) à 50 km/h (30 mi/h) en décélérant à 0,4 g. Il s'agit d'un freinage de force moyenne. Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre chaque freinage. Cette première étape peut être sautée si les plaquettes de frein ont déjà parcouru 320 km (200 mi).

2. Freiner plusieurs fois de 100 km/h (60 mi/h) à 25 km/h (15 mi/h) en décélérant à 0,8 g. Il s'agit d'un freinage puissant, sans activation du système de freinage antiblocage (ABS). Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre les freinages. Répéter ceci jusqu'à ce que la course de la pédale de frein commence à augmenter. En fonction des conditions, ceci ne devrait pas demander plus de 25 applications des freins.
3. Refroidissement : rouler à 100 km/h (60 mph) pendant 15 km (10 mi) environ sans utilisation des freins.
4. Freiner 25 fois de 100 km/h (60 mi/h) à 50 km/h (30 mi/h) en décélérant à 0,4 g. Il s'agit d'un freinage de force moyenne. Parcourir au moins 1 km (0,6 mi) entre chaque freinage.

Déflecteurs de pneu avant, déflecteurs de bras de suspension inférieur et pare-boue des disques (SS sauf 1LE uniquement)

Avant la conduite en course, déposer les déflecteurs de pneu à l'avant du véhicule et remplacer les déflecteurs et les pare-boue d'origine par un grand déflecteur et un petit pare-boue.

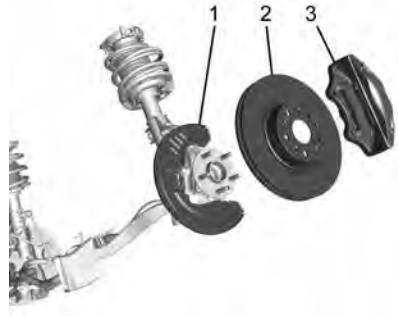
Attention

La conduite en compétition sur piste avec les pare-boue de frein à disque avant et les déflecteurs de pneu avant d'origine peut provoquer l'évanouissement de la pédale de frein à cause des hautes températures des disques.

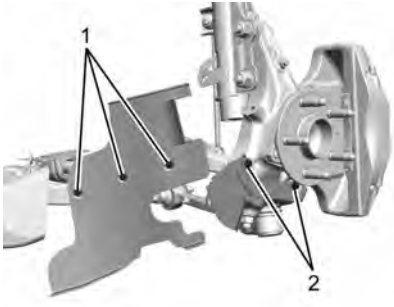
Pour poser le grand déflecteur et le petit pare-boue :



1. Déposer le déflecteur de pneu.
2. Déposer les roues avant.



3. Déposer les étriers (3) du porte-fusée.
4. Déposer les disques de frein (2).
5. Déposer les pare-boue avant d'origine (1).
6. Déposer les déflecteurs de bras de suspension inférieur.
7. Détacher les agrafes du faisceau de câbles du capteur de vitesse de rotation des roues du déflecteur du bras de commande inférieur.



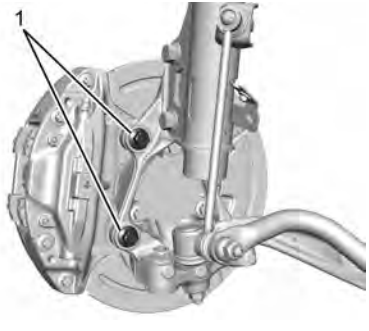
8. Poser le petit pare-boue avec deux vis (2) par coin. Serrer à 9 N•m (80 lb po).

Attention

Si les clips de faisceau de câble du capteur de vitesse de rotation des roues ne sont pas refixés correctement, une interférence peut se produire avec le capteur de vitesse des roues et endommager le véhicule.

9. Refixer les clips du faisceau de câbles du capteur de vitesse de rotation des roues en les poussant de bas en haut, sur la patte arrière. Sur le déflecteur d'origine, les goupilles à poussoir sont poussées de haut en bas.
10. Poser les grands déflecteurs avec trois vis (1) par coin. Serrer à 3,3 N•m (29 lb po).

    Lors de la pose de bras de commande neufs, serrer les trois vis à 4,5 N•m (40 lb po).
11. Poser les disques avant avec une vis par coin. Serrer à 9 N•m (80 lb po).



12. Appliquer de la colle liquide pour filet sur les boulons d'étrier (pièce GM numéro 9985399 - Loctite 272 - Goodwrench 12345493). Poser les étriers avec deux vis (1) par coin. Serrer les boulons d'étrier à 200 N•m (148 lb pi).
13. Reposer les roues avant en utilisant le couple de serrage d'écrou de roue. Voir *Capacités et spécifications* ⇨ *368*.



Attention

Après la conduite sur piste, déposer le grand déflecteur et le petit pare-boue puis reposer le déflecteur et le pare-boue d'origine. Si les pièces d'origine ne sont pas remontées, cela peut provoquer de la corrosion, une perte de puissance, du bruit, l'usure prématurée des plaquettes et des disques de frein, une diminution du freinage à grande vitesse sur sol mouillé et des dégâts au grand déflecteur.

14. Après la conduite sur piste, recommencer les opérations pour reposer les déflecteurs de bras de suspension inférieur et les pare-boue d'origine.
15. Reposer les déflecteurs de pneu.

Commande de lancement personnalisé (selon l'équipement)

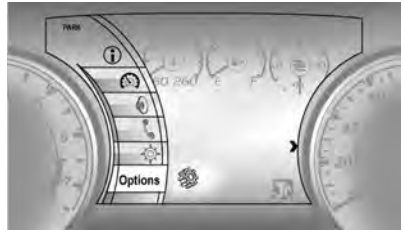
Le contrôle de lancement personnalisé permet de modifier les paramètres de contrôle de lancement suivants :

- Régime de lancement
- Patinage cible (5%–15%)
- Type de surface

Pour ajuster le régime de lancement, toutes les conditions suivantes doivent être réunies :

- Le véhicule doit être en mode Piste. Se reporter à « Mode Piste » dans *Commande de mode conducteur* ⇨ *249*.
- Le mode de gestion de l'antipatinage de performance (PTM) doit être activé. Pour les cabriolets et les véhicules équipés du SS à 10 vitesses automatiques, le mode de conduite de compétition doit être activé. Se reporter à *Commande de mode conducteur* ⇨ *249*.
- Le volant doit être droit.
- La porte du conducteur doit être fermée.
- La boîte de vitesses doit être dans un rapport autre que la marche arrière (R). Le système fonctionnera en position de stationnement (P) ou au point mort (N).
- Le frein de stationnement ne doit pas être serré.

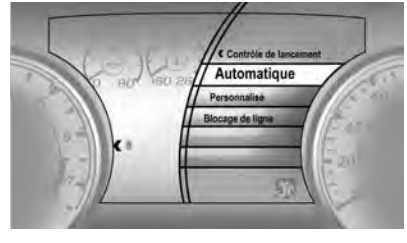
Pour de plus amples informations sur le mode de conduite de compétition, voir *Mode de conduite sportive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement)* ⇨ *252*.



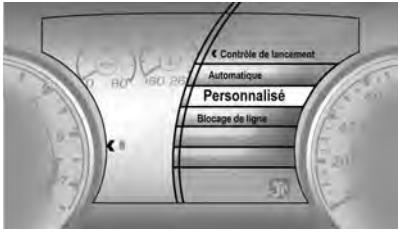
1. En utilisant les boutons situés sur la droite du volant, presser ◁ pour ouvrir le menu du CIB de niveau supérieur. Utiliser ▽ pour faire défiler jusqu'à Options et presser SEL.



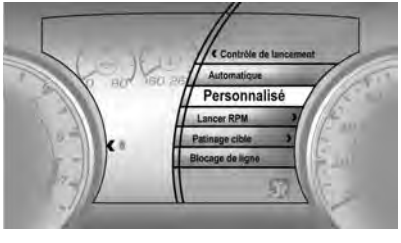
2. Utiliser △ ou ▽ pour naviguer jusqu'au menu Contrôle de lancement.



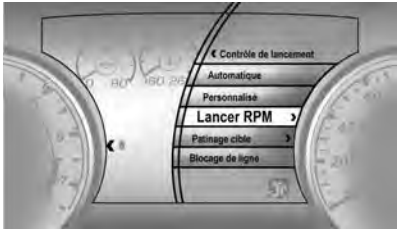
3. Utiliser ▷ pour ouvrir le menu Options.



4. Utiliser ▽ ou △ pour mettre Personnaliser en surbrillance.



5. Presser SEL pour sélectionner Personnaliser.



6. Faire défiler jusqu'à Régime de lancement à l'aide de ▽.
7. Presser SEL.

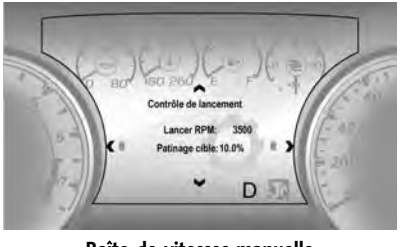


8. Ajuster le régime désiré à l'aide de △ ou ▽ :

   1800 - 4000 tr/min pour les boîtes de vitesses manuelles et 1200 - 2400 pour les boîtes de vitesses automatiques.



9. Appuyer sur SEL pour confirmer le régime moteur désiré.



Boîte de vitesses manuelle

10. Dans cet exemple, la commande de lancement est réglée sur les paramètres personnalisés désirés.
    - Boîte manuelle : enfoncer l'accélérateur pour activer la commande de lancement et relâcher rapidement la pédale d'embrayage pour lancer le véhicule.



Boîte de vitesses automatique

- Boîte automatique : appuyer fermement sur la pédale de frein et la maintenir enfoncée pour activer la commande de lancement.



11. Boîte automatique uniquement - enfoncer rapidement l'accélérateur. Relâcher la pédale de frein pour lancer le véhicule.

Verrouillage d'essieu (selon l'équipement)

⚠ Avertissement

Le véhicule peut se déplacer de manière inattendue en cas d'utilisation du blocage d'essieu, ce qui peut provoquer des blessures ou des dégâts. Utiliser uniquement le blocage d'essieu sur piste fermée offrant une vaste zone dégagée sur tous les côtés du véhicule. Être prêt à freiner immédiatement si le véhicule commence à bouger. Ne pas utiliser le blocage d'essieu dans une zone ouverte au public ou une zone où des personnes ou des biens se trouvent à proximité du véhicule.

Attention

La tentative de changement de rapport pendant que les roues motrices patinent sans adhérence peut endommager la boîte de vitesses. Les dégâts causés par une utilisation erronée du véhicule ne sont pas couverts par la garantie sur le

(Suite)

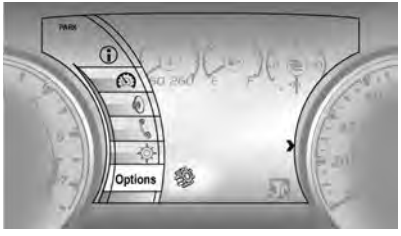
Attention (Suite)

véhicule. Ne pas tenter de changement de rapport pendant que les roues motrices ne présentent pas d'adhérence.

Le blocage d'essieu permet de bloquer les freins avant indépendamment des freins arrière. Ceci autorise le patinage des pneus arrière lors d'une accélération.

Pour autoriser le blocage d'essieu, toutes ces conditions doivent être réunies :

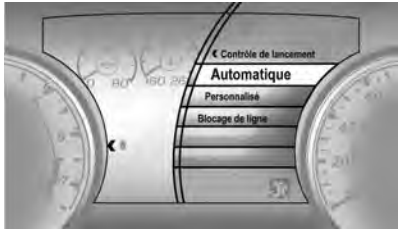
- Le véhicule doit être en mode Piste.
- Le mode de gestion de traction de performance (PTM) doit être activé. Pour les modèles décapotables, le mode de conduite de compétition doit être activé.
- Le volant doit être droit.
- La porte du conducteur doit être fermée.
- Le véhicule doit être en marche avant (D) pour une boîte de vitesses automatique ou en première (1) pour une boîte de vitesses manuelle.
- Le frein de stationnement ne doit pas être serré.
- Le véhicule doit être à l'arrêt sur une surface plane. La pédale d'accélérateur doit être entièrement relâchée.



1. En utilisant les boutons situés sur la droite du volant, presser ◁ pour ouvrir le menu du CIB de niveau supérieur. Utiliser ▽ pour faire défiler jusqu'à Options et presser SEL.

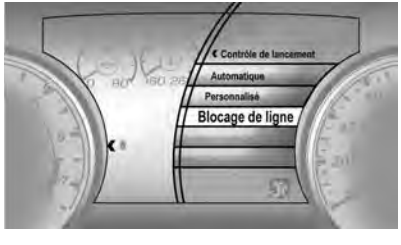


2. Utiliser △ ou ▽ pour naviguer jusqu'au menu Contrôle de lancement.

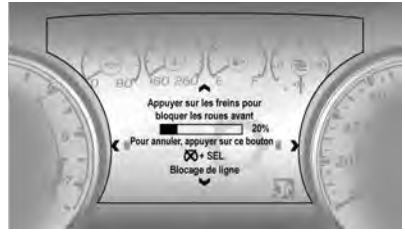


3. Utiliser ▷ pour ouvrir le menu Contrôle de lancement.

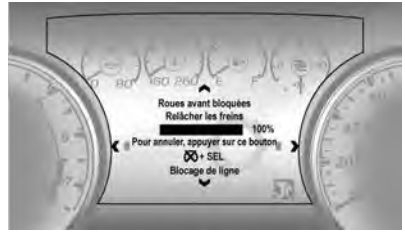
   Sélectionner Automatique ou Personnalisé.



4. Utiliser ▽ pour mettre Blocage d'essieu en surbrillance.
5. Presser SEL pour sélectionner Blocage d'essieu.



6. Presser fermement la pédale de frein pour placer le graphique à barres à 100%.



7. Relâcher la pédale de frein.



8. Le burn et le lancement doivent s'effectuer dans les 15 secondes.
9. Pour relâcher les freins et démarrer, presser et SEL simultanément.

Si le burnout n'est pas effectué dans les 15 secondes, le couple est réduit au régime de ralenti, le frein de stationnement est appliqué, le blocage d'essieu est relâché et le contrôle de lancement personnalisé est désactivé.



S'assurer que le frein de stationnement est désengagé pour réactiver le contrôle de lancement.

Conduite sous la pluie

La pluie ou un sol mouillé peuvent diminuer l'adhérence du véhicule et sa capacité à s'arrêter et accélérer. Conduire toujours plus lentement dans ces conditions et éviter de traverser de grandes flaques, de profondes étendues d'eau ou des eaux vives.

⚠ Avertissement

Les freins humides peuvent causer des accidents. Ils peuvent fonctionner moins bien lors d'un arrêt rapide et peuvent entraîner une déviation d'un côté. Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule.

Après avoir traversé une grande flaque d'eau ou une station de lavage automobile, enfoncer légèrement la pédale de frein jusqu'à ce que les freins fonctionnent normalement.

Un courant d'eau vive génère une force importante. Il peut emporter le véhicule et provoquer la noyade des occupants du

(Suite)

Avertissement (Suite)

véhicule. Ne pas ignorer les avertissements de la police et se montrer extrêmement prudent lors d'une tentative de traversée d'un courant d'eau vive.

Aquaplanage

L'aquaplanage est dangereux. De l'eau peut s'amasser sous les pneus du véhicule et roulent par conséquent sur de l'eau. Une telle situation peut se produire si la route est assez mouillée et si vous conduisez suffisamment rapidement. En aquaplanage, il y a peu ou pas de contact entre le véhicule et la route.

Il est impossible de toujours prévoir l'aquaplanage. Le meilleur conseil est de ralentir quand la route est mouillée.

Autres conseils pour la conduite sous la pluie

Outre le fait de ralentir, en cas de conduite sous la pluie il est toujours bon :

- D'accroître la distance entre les véhicules.
- De dépasser avec prudence.
- De maintenir les essuie-glaces en bon état.

- De remplir le réservoir de liquide lave-glace.
- Garder toujours les pneus en bon état, avec une semelle d'une profondeur adéquate. Se reporter à la rubrique *Pneus* ⇨ *308*.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Routes onduleuses et de montagne

La conduite sur les pentes abruptes ou les routes de montagne diffère de la conduite sur un terrain plat ou vallonné. Quelques conseils :

- Le véhicule doit être maintenu en bon état.
- Vérifier tous les niveaux, les freins, les pneus, le circuit de refroidissement et la boîte de vitesses.
- Rétrograder en descendant une pente abrupte ou longue.

⚠ Avertissement

L'utilisation des freins pour freiner le véhicule dans une longue descente peut causer une surchauffe des freins, réduire le rendement des freins et même causer

(Suite)

Avertissement (Suite)

une perte de freinage. Rétrograder pour que le frein moteur aide les freins dans les fortes pentes.

⚠ Avertissement

Descendre un côte au point mort (N) ou avec le contact coupé est dangereux. Ceci peut causer une surchauffe des freins et une perte d'assistance de direction. Le moteur doit toujours tourner et le véhicule doit rester en prise.

- Conduire à des vitesses qui permettent de maintenir le véhicule sur sa trajectoire. Ne pas faire d'embardées, ni traverser la ligne centrale.
- Rester prudent en approchant d'une crête car quelque chose peut se trouver sur votre voie (par ex. une voiture arrêtée ou une collision).
- Rester attentif aux signaux routiers spéciaux (par ex. une zone de chute de pierres, des routes sinueuses, de longues pentes, des zones avec interdiction de dépassement) et s'y conformer.

Conduite hivernale

Conduite dans la neige ou sur la glace

Attention

Pour éviter d'endommager les roues et les composants de frein, toujours dégager la neige et la glace à l'intérieur des roues et sous le véhicule avant la conduite.

La neige ou la glace entre les pneus et la route diminuent la traction ou l'adhérence : il faut donc conduire prudemment. La glace fond à environ 0°C (32°F) lorsque la pluie verglaçante commence à tomber. Éviter de conduire sur de la glace mouillée ou sous la pluie verglaçante jusqu'à ce que les routes puissent être entretenues.

Pour la conduite sur routes glissantes :

- Accélérer en douceur. Une accélération trop rapide peut faire patiner les roues et rendre la surface glissante sous les pneus.
- Activer l'antipatinage. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ *247*.
- Le système de freinage antiblocage (ABS) améliore la stabilité du véhicule pendant les arrêts brusques, mais les freins

doivent être appliqués plus tôt que sur un revêtement sec. Se reporter à *Système de freinage antiblocage (ABS)* ⇨ *244*.

- Maintenir une distance plus grande par rapport au véhicule précédent et être attentif aux endroits glissants. Même su une route dégagée, des plaques de glace peuvent se former en des endroits ombragés. Une courbe ou un viaduc peut rester glacé alors que la zone environnante ne l'est plus. Éviter les manœuvres et freinages brusques sur la glace.
- Désactiver le régulateur de vitesse.

Tempête de neige

Arrêter le véhicule dans un endroit sécuritaire et actionner les feux de détresse. Demeurer près du véhicule à moins que de l'aide soit à proximité. Si possible, utiliser le service d'assistance routière. Voir *Programme d'assistance routière* ⇨ *377*. Pour obtenir de l'aide tout en préservant la sécurité des passagers :

- Allumer les feux de détresse.
- Accrocher un tissu rouge au rétroviseur extérieur.

⚠ Avertissement

La neige peut obturer l'échappement sous le véhicule. Ceci peut entraîner une pénétration de gaz d'échappement dans l'habitacle. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. Ceux-ci contiennent du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort.

Si le véhicule est bloqué dans la neige :

- Dégager la neige de la base du véhicule, particulièrement celle qui obstrue le tuyau d'échappement.
- Ouvrir d'environ 5 cm (2 po) la glace du côté abrité du vent du véhicule, pour faire entrer de l'air frais.
- Ouvrir complètement les bouches d'air sur ou sous le tableau de bord.
- Régler le système de commande de climatisation pour faire circuler l'air dans le véhicule et régler le ventilateur à la vitesse maximale. Se reporter à « Systèmes de commande de climatisation ».

(Suite)

Avertissement (Suite)

Pour d'autres informations sur le CO, se reporter à *Échappement du moteur* ⇨ *236*.

Pour économiser du carburant, faire tourner le moteur pendant de courtes périodes pour chauffer le véhicule, puis couper le moteur et fermer partiellement la glace. Le fait de bouger aide également à se réchauffer.

S'il faut du temps pour que les secours arrivent, en faisant tourner le moteur, enfoncer légèrement la pédale d'accélérateur pour que le moteur tourne à un régime supérieur au ralenti. Ceci permet de maintenir la charge de la batterie afin de pouvoir redémarrer le véhicule et d'utiliser les phares pour demander de l'aide. Effectuer ceci le moins souvent possible pour économiser le carburant.

Si le véhicule est coincé

Faire patiner lentement et avec précaution les roues pour libérer le véhicule s'il est pris dans du sable, de la boue, de la glace ou de la neige.

Si le véhicule est trop fortement pris pour que le système de traction asservie ne libère le véhicule, désactiver ce système et utiliser la méthode du va-et-vient. Voir *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ *247*.

⚠ Avertissement

Si les roues du véhicule patinent à grande vitesse, ils peuvent éclater et vous ou d'autres personnes pourriez être blessés. Le véhicule peut surchauffer, entraînant un incendie dans le compartiment moteur ou d'autres dommages. Éviter autant que possible le patinage des roues et éviter de dépasser 56 km/h (35 mi/h).

Balancement du véhicule pour le dégager

Tourner le volant vers la gauche et droite pour dégager la zone entourant les roues avant. Désactiver tout système de traction. Passer d'avant en arrière entre la marche arrière (R) et un rapport bas de marche avant en faisant patiner les roues le moins possible. Pour éviter l'usure de la boîte de vitesses, attendre la fin du patinage des roues pour changer de rapport. Relâcher la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport et appuyer légèrement sur la pédale d'accélérateur quand la boîte de vitesses est en prise. Un lent patinage des roues vers l'avant et l'arrière cause un mouvement de bascule qui peut désembourber le véhicule. Si ceci ne se produit pas après quelques essais, le véhicule devra être remorqué. Si le véhicule doit pas être remorqué, se reporter à *Remorquage du véhicule* ⇨ *341*.

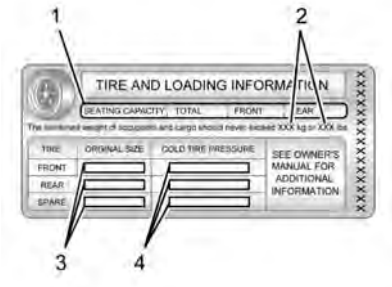
Limites de charge du véhicule

Il est très important que vous connaissiez le poids que le véhicule peut transporter. Ce poids est appelé capacité nominale du véhicule et comprend le poids des occupants, du chargement et de tous les accessoires d'après-vente installés. Deux étiquettes sur le véhicule peuvent indiquer le poids qui peut être transporté en toute sécurité, l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement et l'étiquette de conformité.

⚠ Avertissement

Ne pas dépasser le PNBV (poids nominal brut du véhicule) ni le PNBE (poids nominal brut sur l'essieu), tant à l'avant qu'à l'arrière. Ceci peut occasionner des bris de pièces, et cela peut modifier le comportement du véhicule. Ceci peut provoquer une perte du contrôle et causer une collision. Une surcharge peut réduire les performances d'arrêt, endommager les pneus et réduire la durée de vie du véhicule.

Étiquette d'information sur les pneus et le chargement



Exemple d'étiquette

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement propre au véhicule est fixée sur le montant central (montant B) du véhicule. L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique le nombre de places assises (1) et la capacité nominale du véhicule (2) en kilogrammes et en livres.

L'étiquette d'information sur les pneus et le chargement indique également les dimensions des pneus d'origine (3) et la pression recommandée à froid (4). Pour plus de renseignements sur les pneus et leur pression, se reporter aux rubriques *Pneus* ⇨ *308* et *Pression des pneus* ⇨ *316*.

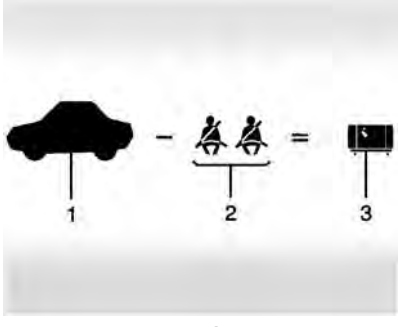
L'étiquette de conformité renferme aussi des renseignements importants relatifs à la charge. Elle peut indiquer le poids nominal brut du véhicule (PNBV) et le poids nominal brut sur l'essieu (PNBE) pour les essieux avant et arrière. Se reporter à la rubrique « Étiquette de conformité » plus loin dans cette section.

« Étapes permettant de déterminer la limite correcte de charge

1. Rechercher la mention « The combined weight of occupants and cargo should never exceed XXXkg or XXXlbs » (le poids combiné des occupants et du chargement ne doit jamais excéder XXX kg ou XXX lb) située sur l'étiquette de votre véhicule.
2. Déterminer le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans le véhicule.
3. Soustraire le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lb.
4. Le poids obtenu représente le poids de la charge et des bagages disponible. Par exemple, si le poids XXX égale 1400 lb et que cinq occupants pesant 150 lb chacun prendront place dans le véhicule, le poids de la charge et des bagages disponible sera de 650 lb (1400 - 750 (5 x 150) = 650 lb).
5. Déterminer le poids combiné des bagages et de la charge ajoutés au véhicule. Ce poids ne peut excéder pas le poids de la charge et des bagages déterminé à l'étape 4.
6. Si vous tractez une remorque à l'aide de votre véhicule, la charge de cette remorque sera transférée à votre véhicule. Consulter ce manuel afin de connaître l'incidence du tractage

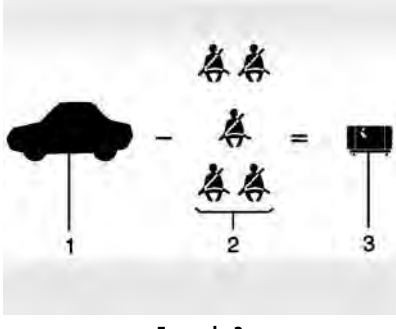
d'une remorque sur le poids de la charge et des bagages que votre véhicule peut transporter.

Ce véhicule n'a pas été conçu pour tracter une remorque.



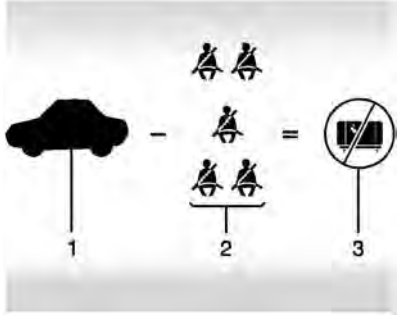
Exemple 1

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 1 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 2 = 136 kg (300 lb).
3. Poids disponible pour les occupants et le chargement = 317 kg (700 lb).



Exemple 2

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 2 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 68 kg (150 lb) x 5 = 340 kg (750 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 113 kg (250 lb).



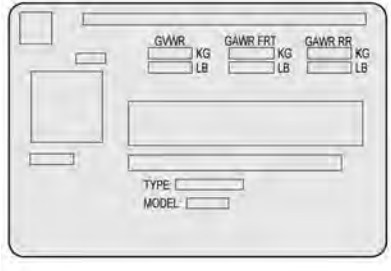
Exemple 3

1. Capacité nominale du véhicule dans l'exemple 3 = 453 kg (1 000 lb).
2. Soustraire le poids des occupants évalué à 91 kg (200 lb) x 5 = 453 kg (1 000 lb).
3. Poids disponible pour le chargement = 0 kg (0 lb).

Se reporter à l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement afin de connaître les renseignements relatifs à la capacité nominale du véhicule et aux places. Le poids combiné du conducteur,

des passagers et de la charge ne doit jamais dépasser la capacité nominale du véhicule.

Étiquette de conformité



Exemple d'étiquette

Une étiquette de conformité spécifique du véhicule est collée sur le pied milieu. L'étiquette peut indiquer le poids brut autorisé du véhicule, appelé Poids nominal brut du véhicule (PNBV). Le PNBV comprend le poids du véhicule, tous les occupants, le carburant et le chargement.

⚠ Avertissement

Les objets dans le véhicule peuvent heurter et blesser des personnes lors d'un arrêt brusque, d'un virage soudain ou d'une collision.

- Placer les objets dans l'espace de chargement du véhicule. Dans l'espace de chargement, les placer le plus à l'avant possible. Essayer de répartir uniformément la charge.
- Ne jamais empiler d'objets lourds, comme des valises, dans le véhicule plus haut que les dossiers des sièges.
- Ne pas laisser de dispositif de protection pour enfant non fixé dans le véhicule.
- Sécuriser les objets non attachés au véhicule.
- Ne pas laisser un siège plié vers le bas sauf si nécessaire.

Démarrage de fonctionnement

Rodage de véhicule neuf

Attention

Suivre les directives recommandées pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles). Cette période de rodage est nécessaire pour conserver le meilleur rendement pendant longtemps.

- Éviter les démarrages à plein gaz et les freinages brutaux.
- Ne pas dépasser 4 000 tr/min.
- Ne pas rouler à vitesse constante, rapide ou lente.
- Ne pas dépasser 129 km/h (80 mi/h).
- Éviter de rétrograder pour freiner ou ralentir le véhicule lorsque le régime du moteur dépasse 4 000 tr/min.
- Ne pas surcharger le moteur. Ne pas sélectionner une gamme haute à petite vitesse. En cas de boîte de vitesses manuelle, rétrograder. Cette règle s'applique également après la période de rodage.

(Suite)

Attention (Suite)

- Ne pas participer à des compétitions, des cours de conduite sportive et des activités similaires pendant la période de rodage.
- Vérifier le niveau d'huile à chaque appoint de carburant et ajouter l'huile nécessaire. La consommation d'huile et de carburant peut-être plus élevée pendant les premiers 2 414 km (1 500 milles).
- Lors du rodage de pneus neufs, rouler à vitesse modérée et éviter les virages brusques pendant les premiers 322 km (200 milles). Des pneus neufs peuvent manquer d'adhérence et déraper.
- Les nouvelles garnitures de frein exigent également un rodage. Éviter les freinages brutaux pendant les premiers 322 km (200 milles). Ceci est recommandé lors de chaque remplacement des garnitures de frein.
- Le lubrifiant d'essieu arrière doit toujours être remplacé avant de participer à une compétition qui suit le rodage.

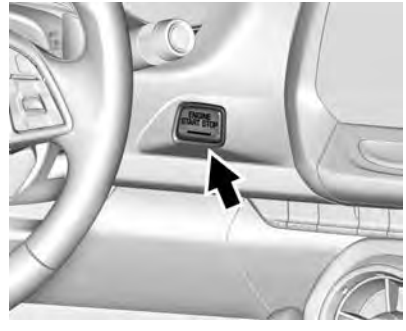
Voir *Conduite en compétition* ⇨ *212*.

Sur les véhicules neufs, les différents systèmes mécaniques et électriques connaissent une période de rodage pendant les 6 400 premiers kilomètres (4 000 miles) de conduite normale. Au fur et à mesure que le véhicule est conduit, les systèmes mécaniques s'ajustent pour fournir une économie de carburant optimale et des performances de changement de vitesse.

Les systèmes électriques s'adapteront et se calibreront pendant la période de rodage. Il est normal que des cliquetis et des bruits de véhicule similaires se produisent une seule fois au cours de ce processus.

La conduite normale permet de charger la batterie du véhicule pour obtenir le meilleur fonctionnement possible, y compris l'économie de carburant.

Positions du commutateur d'allumage



Votre véhicule est équipé d'un bouton-poussoir de démarrage électronique sans clé.

L'émetteur de télédéverrouillage (RKE) doit se trouver dans le véhicule pour que le système fonctionne. Si le démarrage par bouton-poussoir ne fonctionne pas, le véhicule est peut-être proche d'un émetteur radio puissant causant une interférence avec le système de télédéverrouillage. Se reporter à *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ *7*.

Pour sélectionner un rapport autre que la position de stationnement (P), le véhicule doit être en marche et la pédale de frein doit être enfoncée.

Arrêt du moteur/OFF (aucun témoin) : Lorsque le véhicule est arrêté, presser une fois ENGINE START/STOP (DÉMARRAGE/ARRÊT DU MOTEUR) pour couper le moteur.

Si le véhicule est en position de stationnement (P), le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *233*.

Boîte de vitesses automatique

Si le véhicule n'occupe pas la position de stationnement (P), l'allumage revient en position ACC/ACCESSORY (accessoires) et un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB). Lorsque la position de stationnement (P) est sélectionnée, le système d'allumage se coupe (OFF).

Boîte de vitesses manuelle

Si le véhicule est arrêté, le contact se coupe et l'alimentation prolongée des accessoires (RAP) reste active. Se reporter à *Prolongation d'alimentation des accessoires* ⇨ *233*.

Ne pas éteindre le moteur lorsque le véhicule est en mouvement, ce qui réduit l'assistance au freinage et à la direction et désactive les sacs gonflables.

Si le véhicule doit être arrêté dans une situation d'urgence :

1. Freiner en exerçant une pression ferme et uniforme. Ne pas pomper les freins à répétition, ce qui peut réduire l'assistance au freinage et exiger de peser avec plus de force sur la pédale de frein.
2. Passer le levier de vitesses au point mort (N). Il est possible de passer au point mort pendant que le véhicule roule. Ensuite, freiner fermement et conduire le véhicule en lieu sûr.
3. S'arrêter complètement. Passer le levier de vitesse en position de stationnement (P) si la transmission est automatique ou au point mort (N) si la transmission est manuelle. Couper le contact.
4. Serrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ *245*.

⚠ Avertissement

Arrêter le moteur du véhicule en roulant peut amener la perte de l'assistance dans les systèmes de frein et de direction et désactiver les coussins gonflables. En roulant, ne couper le contact qu'en cas d'urgence.

S'il n'est pas possible de ranger le véhicule sur le côté et qu'il doit être désactivé tout en roulant, appuyer sur ENGINE START/STOP pendant plus de deux secondes, ou appuyer deux fois dans les cinq secondes.

Accessoires (témoin de couleur ambre) : Ce mode permet d'utiliser certains accessoires électriques lorsque le moteur est arrêté.

Lorsque le contact est coupé, le fait d'appuyer une fois sur le bouton sans appuyer sur la pédale de frein aura pour effet de placer le système d'allumage en position Accessoires.

L'allumage passe de la position Accessoires à OFF (hors fonction) après cinq minutes pour éviter la décharge de la batterie.

ON/RUN/START (en fonction/marche/départ) (témoin vert) : Ce mode s'utilise pour rouler et démarrer. Lorsque le contact est coupé, et

que la pédale de frein est enfoncée, appuyer une fois sur le bouton pour placer le système d'allumage en position ON/RUN/START (en fonction/marche/démarrage). Dès le début du lancement du moteur, relâcher le bouton. Le lancement du moteur se poursuit jusqu'au démarrage du moteur. Se reporter à *Démarrage du moteur* ⇨ *230*. Le contact reste sous tension.

Mode Entretien

Ce mode d'alimentation peut être utilisé pour l'entretien et les diagnostics, et pour la vérification du bon fonctionnement du témoin de défaillance, comme peut l'exiger l'inspection du dispositif antipollution. Lorsque le véhicule est arrêté et que la pédale de frein n'est pas enfoncée, le fait d'appuyer sur ENGINE START/STOP (démarrage/arrêt du moteur) sans le relâcher pendant plus de cinq secondes mettra le véhicule en mode Entretien. Les instruments et les systèmes audio fonctionnent comme ils le font en position ON/RUN (marche/démarrage), mais il ne sera pas possible de conduire le véhicule. Le moteur ne démarre pas en mode Entretien. Appuyer sur le bouton à nouveau pour couper le contact du véhicule.

Démarrage du moteur

Placer la boîte de vitesses dans le rapport correct.

Attention
Si vous ajoutez des pièces électriques ou des accessoires, vous pourriez modifier le fonctionnement du moteur. Tout dommage causé par ces pièces ou accessoires ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Lr à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ *268*.

Boîte de vitesses automatique

Placer le levier de sélection en position de stationnement (P) ou au point mort (N). Pour redémarrer le véhicule alors que le véhicule est déjà en mouvement, utiliser uniquement le point mort (N).

Attention
Ne pas tenter de passer en position de stationnement (P) lorsque le véhicule est en mouvement. Vous pourriez endommager la boîte de vitesses. Passer (Suite)

Attention (Suite)
en position de stationnement (P) uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

Boîte de vitesses manuelle

Le levier de vitesses doit être sur la position de point mort et le frein de stationnement doit être serré. Maintenir la pédale d'embrayage en contact avec le plancher, appuyer sur la pédale de frein et faire démarrer le moteur.

Démarrage du véhicule

L'émetteur du système de télédéverrouillage doit être à l'intérieur du véhicule pour que l'allumage fonctionne.

Les chargeurs de téléphone cellulaire peuvent provoquer des interférences avec le fonctionnement du système d'accès sans clé. Les chargeurs de batterie ne doivent pas être branchés lors du démarrage ou de l'arrêt du moteur.

Pour démarrer le véhicule :

1. Pour les véhicules équipés d'une boîte de vitesses automatique, appuyer sur la pédale de frein, puis sur ENGINE START/STOP sur le tableau de bord. Pour une

boîte de vitesses manuelle, placer le levier de changement de vitesse au point mort avec le frein de stationnement engagé. Maintenir la pédale d'embrayage enfoncée jusqu'au plancher, enfoncer la pédale de frein, puis appuyer sur ENGINE START/STOP.

Si aucun émetteur d'accès sans clé ne se trouve dans le véhicule ou si quelque chose provoque des interférences avec l'émetteur, le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message.

2. Lorsque le lancement du moteur commence, relâcher le bouton et le moteur est automatiquement lancé jusqu'à ce qu'il démarre. Si la pile de l'émetteur d'accès sans clé est faible, le CIB affiche un message. Le véhicule peut encore rouler.

   Se reporter à « Démarrage du véhicule avec une pile d'émetteur faible » sous *Fonctionnement du système de télédéverrouillage (RKE)* ⇨ 7. Si la pile de l'émetteur RKE est épuisée, insérer l'émetteur dans le porte-gobelets arrière pour pouvoir démarrer le moteur.

3. Ne pas emballer le moteur immédiatement après le démarrage. Actionner en douceur le moteur et la boîte de vitesses jusqu'à ce que l'huile se réchauffe et lubrifie toutes les pièces mobiles.
4. Si le moteur ne démarre pas et que le CIB n'affiche aucun message, attendre 15 secondes avant de faire un nouvel essai pour laisser le moteur de lancement refroidir.

   Si le moteur ne démarre pas après 5 à 10 secondes, spécialement par temps très froid (moins de -18 °C ou 0 °F), il peut être noyé par un excès d'essence. Enfoncer complètement la pédale d'accélérateur au plancher et la maintenir enfoncée en lançant le moteur pendant 15 secondes maximum. Attendre au moins 15 secondes entre chaque essai pour permettre le refroidissement du moteur de lancement. Une fois le moteur en marche, relâcher l'accélérateur. Si le véhicule démarre brièvement puis s'arrête à nouveau, effectuer la même procédure. Ceci élimine le carburant excessif du moteur.

Attention

Si vous tentez de démarrer le moteur pendant une longue période en replaçant la clé de contact en position START (démarrage) immédiatement après avoir essayé de le démarrer, vous risquez de provoquer une surchauffe, d'endommager le moteur et de décharger la batterie. Attendre au moins 15 secondes entre chaque tentative afin de permettre au démarreur de refroidir.

Arrêt du moteur

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, déplacer le levier de changement de vitesse sur P (stationnement) et maintenir ENGINE START/STOP enfoncé sur le tableau de bord, jusqu'à ce que le moteur s'arrête. Si le levier de changement de vitesses n'est pas sur P (stationnement), le moteur s'arrête et le contact passe à ACC/ACCESSORY (accessoires). Le CIB affiche PLACER LE LEVIER DE VITESSE À LA POSITION P (PARK). Une fois le levier de changement de vitesse sur P (stationnement), le véhicule s'arrête.

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, avant de sortir du véhicule, passer en 1 (première) ou en R (marche arrière) et serrer le frein de stationnement. Couper ensuite le contact en appuyant sur ENGINE START/STOP et relâcher la pédale d'embrayage une fois le moteur arrêté.

Si l'émetteur RKE n'est pas détecté dans l'habitacle lorsque le contact est coupé le CIB affiche un message.

Chauffe-moteur

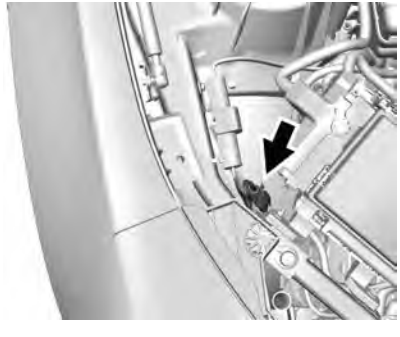
⚠ Avertissement

Ne pas brancher le chauffe-bloc moteur lorsque le véhicule est stationné dans un garage ou sous un abri d'auto. Il peut en résulter des dommages matériels ou des blessures corporelles. Toujours stationner le véhicule dans un endroit dégagé, à l'écart de bâtiments ou de structures.

Selon l'équipement, le chauffe-moteur peut faciliter le démarrage et réduire la consommation pendant la phase de réchauffement du moteur par temps froid à une température égale ou inférieure à -18 °C (0 °F). Brancher le chauffe-moteur au moins quatre heures avant de démarrer le véhicule. Un thermostat peut être intégré à la prise du fil électrique pour empêcher le fonctionnement du chauffe-moteur lorsque la température est supérieure à -18 °C (0 °F).

Utilisation du chauffe-moteur

1. Arrêter le moteur.
2. Ouvrir le capot et dérouler le fil électrique.



Le cordon électrique se trouve dans le compartiment moteur du côté passager, à côté du bloc-fusibles du compartiment moteur.

Vérifier que le cordon de réchauffeur n'est pas endommagé. S'il est endommagé, ne pas l'utiliser. Contacter votre concessionnaire pour le remplacer. Une fois par an, vérifier que le cordon n'est pas endommagé.

3. Le brancher sur une prise de courant alternatif de 110 volts reliée à la terre.

⚠ Avertissement

Une mauvaise utilisation du cordon de réchauffeur ou d'une rallonge peut endommager le cordon et de ce fait entraîner une surchauffe et un incendie.

- Brancher le cordon dans une prise à trois plots de service public d'électricité protégée par une fonction de détection de défaut de mise à la terre. Une prise sans mise à la terre peut provoquer un choc électrique.
- Au besoin, utiliser un cordon de rallonge étanche, à haute résistance, d'une intensité nominale de 15 A. Le fait de ne pas utiliser le cordon de rallonge recommandé en bon état de fonctionnement, ou l'utilisation d'un cordon de réchauffeur ou d'une

(Suite)

Avertissement (Suite)

rallonge en mauvais état, pourrait le faire surchauffer et provoquer un incendie, des dommages matériels, un choc électrique et de blessures.

- Ne pas faire fonctionner le véhicule avec le cordon de réchauffeur raccordé en permanence au véhicule. Cela pourrait provoquer un endommagement du cordon de réchauffeur ou du thermostat.
- En cours d'utilisation, ne pas laisser le cordon de réchauffeur en contact avec les pièces ou les arêtes vives du véhicule. Ne jamais refermer le capot sur le cordon de réchauffeur.
- Avant de démarrer le véhicule, débrancher le cordon, replacer le couvercle de la prise et fixer solidement le cordon. Maintenir le cordon éloigné des pièces en mouvement.

4. Avant de démarrer le moteur, s'assurer de débrancher le fil électrique et de le ranger tel qu'il était pour le tenir loin des pièces mobiles du moteur, sinon il risque d'être endommagé.

Le temps de branchement du chauffe-liquide de refroidissement dépend de plusieurs facteurs. Demander conseil à un concessionnaire de la région où le véhicule sera stationné.

Prolongation d'alimentation des accessoires

Lorsque le contact est mis, les fonctions suivantes (selon l'équipement) continuent de fonctionner pendant 10 minutes ou jusqu'à l'ouverture de la porte du conducteur. Ces fonctions fonctionne également si le contact est en mode RUN (marche) ou ACC/ ACCESSORY (accessoires) :

- Système Infodivertissement
- Lève-vitres électriques (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Toit ouvrant (durant une alimentation prolongée des accessoires, cette fonctionnalité est perdue quand une porte est ouverte)
- Prise de courant auxiliaire
- Système audio
- Système OnStar

Sélection de la position de stationnement (P)

Pour passer en position de stationnement (P) :

1. Maintenir la pédale de frein enfoncée et serrer le frein de stationnement.

   Voir *Frein de stationnement électrique* ⇨ *245*.
2. Mettre le levier de vitesses à la position de stationnement (P) en maintenant le bouton du levier enfoncé et en poussant le levier de sélection complètement vers l'avant du véhicule.
3. Couper le contact.

Quitter le véhicule en laissant tourner le moteur

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule pendant que le moteur est en marche. Il pourrait surchauffer et prendre feu.

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de

(Suite)

Avertissement (Suite)

stationnement (p) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ *233*.

Si vous devez quitter le véhicule pendant que le moteur tourne, s'assurer qu'il soit en position P (stationnement) et que le frein de stationnement soit serré avant de le quitter. Après avoir déplacé le levier de changement de vitesses sur la position P (stationnement), maintenir la pédale de frein enfoncée. Ensuite, voir si le levier de changement de vitesses peut être déplacé hors de la position P (stationnement) sans d'abord enfoncer le bouton sur le levier de changement de vitesses.

Relâcher le bouton et vérifier si le levier de sélection ne peut pas quitter la position de stationnement (P).

Blocage de couple

Le blocage de couple se produit lorsque le poids du véhicule exerce une force excessive sur le cliquet de stationnement dans la boîte de vitesses. Ceci se produit en stationnement dans une pente et lorsque le passage de la boîte de vitesses en position P (stationnement) n'est pas exécuté correctement et qu'il est dès lors difficile de quitter la position P (stationnement). Pour éviter le blocage de couple, serrer le frein de stationnement et passer en position P (stationnement). Pour savoir comment faire, se reporter à la rubrique « Passage en position de stationnement », plus haut dans cette section.

Si un blocage de couple se produit, le véhicule devra être poussé vers l'avant par un autre véhicule pour soulager la pression sur le cliquet de stationnement, afin de vous permettre de sortir de la position de stationnement (P).

Quitter la position de stationnement

Ce véhicule est doté d'un système de déverrouillage électronique du levier de sélection. Ce système est conçu pour empêcher le déplacement du levier hors de la position de stationnement (P) à moins que le commutateur d'allumage soit en position on (marche) et que la pédale de frein soit enfoncée.

Le déverrouillage du levier de sélection fonctionne en permanence excepté lorsque la batterie est déchargée ou que sa tension est faible (moins de 9 V).

Si la batterie du véhicule est déchargée ou faible, essayer de la recharger ou de faire démarrer le moteur à l'aide de câbles volants. Pour de plus amples renseignements, se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.

Pour sortir de la position de stationnement (P)

1. Appuyer sur la pédale de frein.
2. Desserrer le frein de stationnement. Se reporter à *Frein de stationnement électrique* ⇨ *245*.

3. Presser le bouton du levier de sélection.
4. Déplacer le levier de changement de rapport.

S'il n'est pas possible de quitter la position de stationnement (P) :

1. Relâcher complètement le bouton du levier de sélection.
2. Tout en maintenant enfoncée la pédale de frein, presser de nouveau le bouton du levier de sélection.
3. Déplacer le levier de changement de rapport.

Si le levier de vitesses ne quitte pas la position de stationnement (P), consulter le concessionnaire ou un service de remorquage professionnel.

Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)

⚠ Avertissement

Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, ne jamais sortir du véhicule sans avoir d'abord engagé le levier de vitesses en position 1 ou R (marche arrière), serré le frein de

(Suite)

Avertissement (Suite)

stationnement et coupé le contact. Faute de quoi, le véhicule pourrait se déplacer avec pour conséquence de graves blessures, voire la mort.

Stationnement au-dessus de matières qui brûlent

⚠ Avertissement

Des matières inflammables sont susceptibles de toucher des pièces chaudes du système d'échappement situées sous le véhicule et de s'enflammer. Ne pas se garer sur des papiers, des feuilles, de l'herbe sèche ou d'autres matières inflammables.

Active Fuel Management (gestion active de carburant)

Les véhicules équipés d'un moteur V6 ou V8 et d'une boîte automatique possèdent le système Active Fuel Management (gestion active du carburant). Ce système permet au moteur de fonctionner avec la totalité des cylindres ou seulement quatre d'entre eux, selon les situations de conduite.

Lorsque vous avez besoin de moins de puissance, par exemple, à vitesse de croisière constante, le véhicule utilisera quatre cylindres, permettant ainsi d'économiser du carburant. Si un surcroît de puissance est nécessaire, par exemple, en cas d'accélération après un arrêt, de dépassement ou d'entrée sur une autoroute, le système maintiendra le fonctionnement de tous les cylindres.

Stationnement prolongé

Il est préférable de ne pas laisser le moteur en marche lorsque le véhicule est stationné. Si le véhicule est laissé en marche, s'assurer qu'il ne puisse pas se déplacer et que l'emplacement de stationnement est suffisamment ventilé. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ *233* et à *Échappement du moteur* ⇨ *236*.

Si le véhicule tourne en stationnement avec la télécommande (RKE) en dehors du véhicule, il continue à tourner pendant 15 minutes au maximum.

Si le véhicule tourne en stationnement avec la clé télécommande da,ns le véhicule, il continue à tourner pendant 30 minutes au maximum.

Le véhicule peut s'arrêter plus tôt s'il est stationné en pente, en raison d'un manque de carburant.

Boîte de vitesses automatique

La temporisation d'arrêt du moteur se réinitialise si la position de stationnement (P) est désengagée pendant que le véhicule est en marche.

Boîte de vitesses manuelle

Le temporisateur est réinitialisé si la vitesse du véhicule dépasse 4 km/h (2,5 mph).

Échappement du moteur

⚠ Avertissement

L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO), qui est invisible et inodore. L'exposition au CO peut provoquer une perte de conscience et même la mort.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Les gaz d'échappement peuvent pénétrer le véhicule si :

- Le véhicule tourne au ralenti dans des zones mal ventilées (garages, tunnels, neige profonde qui peut bloquer la circulation de l'air sous la carrosserie ou dans les tuyaux arrière).
- L'échappement sent mauvais ou émet un bruit étrange ou différent.
- Le système d'échappement fuit en raison de la corrosion ou d'un dégât.
- Le système d'échappement a été modifié, endommagé ou réparé de manière incorrecte.
- La carrosserie du véhicule présente des trous ou des ouvertures causés par des dommages ou des modifications après-vente qui ne sont pas complètement bouchés.

Si vous détectez des émanations inhabituelles ou si vous suspectez que des gaz d'échappement pénètrent dans le véhicule :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne conduire qu'avec toutes les glaces complètement abaissées.
- Faire réparer le véhicule immédiatement.

Ne jamais garer le véhicule moteur tournant dans un lieu clos tel qu'un garage ou un immeuble sans ventilation d'air frais.

Fonctionnement du véhicule à l'arrêt

Il est préférable de ne pas stationner le véhicule en laissant le moteur en marche.

Si vous quittez le véhicule et laissez le moteur en marche, vous devez suivre les bonnes étapes pour vous assurer que le véhicule ne se déplacera pas. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ *233* et *Échappement du moteur* ⇨ *236*. Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, se reporter à *Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)* ⇨ *235*.

Boîte de vitesses automatique

Le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche la gamme actuellement sélectionnée, dans le coin inférieur droit. Si le mode Manuel est activé, M et le rapport actuellement sélectionné sont affichés. Le CIB affiche également le mode de conduite actuellement sélectionné. Lorsque le mode Tourisme est sélectionné, T est affiché. Lorsque le mode Sport est sélectionné, S s'affiche et, si le mode Circuit fait partie de l'équipement, Tr est alors affiché.



P : Cette position bloque les roues motrices. Utiliser la position de stationnement (P) au démarrage du moteur parce qu'à cette position, le véhicule se déplace difficilement.

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de quitter le véhicule si le levier de sélection n'est pas complètement en position de stationnement (P) avec le frein de stationnement fermement serré. Le véhicule peut rouler.

Ne pas quitter le véhicule lorsque le moteur est en marche. Si vous laissez le moteur tourner, le véhicule pourrait se déplacer soudainement et vous blesser ou blesser d'autres personnes. Pour vous assurer que le véhicule ne bougera pas, même lorsque vous vous trouvez sur un terrain relativement plat, toujours serrer le frein de stationnement et placer le levier de sélection en position de stationnement (P). Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ *233*.

S'assurer que le levier de vitesses est parfaitement en position de stationnement (P) avant de démarrer le moteur. Le véhicule est équipé d'un système de verrouillage du levier de vitesses de la boîte automatique. La pédale de frein de service et le bouton du levier de vitesses doivent être enfoncés pour pouvoir sortir de la position de stationnement (P) lorsque le contact est mis. Si vous ne pouvez pas sortir de la position de stationnement (P), diminuer la pression sur le levier de vitesses, le pousser complètement à la position de stationnement (P) en maintenant les freins appliqués. Ensuite, enfoncer le bouton du levier de vitesses et déplacer le levier à une autre position. Se reporter à *Quitter la position de stationnement* ⇨ *234*.

R : Utiliser cette position pour reculer.

Attention

Le passage en position R (marche arrière) lorsque le véhicule se déplace en marche avant peut endommager la boîte de vitesses. Les réparations ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule. Passer en position R (marche arrière) uniquement après l'arrêt du véhicule.

Pour déplacer le véhicule d'avant en arrière lorsqu'il est embourbé dans la neige, la glace ou le sable sans endommager la boîte de vitesse, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ *223*.

N : Dans cette position, le moteur n'est pas relié aux roues. Pour redémarrer lorsque le véhicule roule déjà, utiliser uniquement le point mort (N).

⚠ Avertissement

Passer en vitesse lorsque le moteur tourne à un régime élevé est dangereux. Si le pied ne presse pas fermement la pédale de frein, le véhicule peut se déplacer très rapidement. Il peut en résulter une perte de contrôle et le véhicule peut heurter des personnes ou des objets. Ne pas passer en vitesse lorsque le moteur tourne à haut régime.

Attention

Quitter la position de stationnement (P) ou point mort (N) alors que le moteur tourne à une vitesse élevée peut endommager la boîte de vitesses. Les

(Suite)

Attention (Suite)

réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. S'assurer que le moteur ne tourne pas à vitesse élevée lorsque vous changez de rapport.

Attention

Un message de température élevée de la boîte de vitesses peut s'afficher si le liquide de boîte automatique est trop chaud. Conduire dans ces conditions peut endommager le véhicule. Arrêter le moteur et le faire tourner au ralenti pour refroidir le liquide de boîte automatique. Ce message disparaît quand le liquide de boîte automatique a suffisamment refroidi.

D : C'est la position de conduite normale. Si davantage de puissance est nécessaire pour dépasser, enfoncer la pédale d'accélérateur.

Freinage du groupe motopropulseur

Dans de fortes pentes avec levier de vitesses en marche avant (D) où des freinages fréquents sont nécessaires, la boîte de vitesses rétrograde d'un rapport pour maintenir la vitesse du véhicule et réduire l'usure des freins. Si une pression est maintenue sur la pédale de frein, la boîte rétrograde jusqu'à atteindre le rapport procurant le freinage optimal.

Après la descente, si la pédale d'accélérateur est enfoncée, le rapport supérieur adéquat est sélectionné.

Attention

Si le véhicule ne change pas de rapport, la boîte de vitesses peut être endommagée. Faire réparer immédiatement le véhicule.

Changements de rapport de performances

En mode Sport (L4, selon l'équipement ou V6, selon l'équipement) ou en mode Sport et en mode Piste (V8, selon l'équipement), si la sélection de rapport par impulsion n'a pas été activée, la boîte de vitesses détermine si le véhicule est conduit de manière sportive. La boîte de vitesses peut rester plus longtemps dans un rapport qu'en mode de conduite normal, en fonction des entrées d'accélérateur et de l'accélération latérale du véhicule. S'il se produit une réduction rapide de l'accélération à partir

d'une forte accélération à haut régime, la boîte de vitesses maintiendra le rapport actuel jusqu'à proximité de la zone rouge de régime moteur. Lors d'un freinage, la boîte de vitesses rétrogradera automatiquement au rapport inférieur suivant, en maintenant le régime moteur à plus de 3 000 tr/min environ. Si le véhicule roule ensuite pendant une courte période à vitesse constante et sans être soumis à de fortes charges en virage, la boîte de vitesses passera un par un les rapports supérieurs jusqu'à atteindre le plus haut rapport disponible. Après être passée au plus haut rapport disponible, la boîte de vitesses reviendra aux changements de rapports normaux du mode Sport.

Mode manuel

Commande de vitesses de conducteur (DSC)

Attention

Le fait de pousser le moteur à haut régime sans passer à la vitesse supérieure en utilisant la commande manuelle sans embrayage (DSC) peut avoir des

(Suite)

Attention (Suite)

conséquences négatives pour le véhicule. Toujours passer la vitesse supérieure en mode DSC.



La fonction DSC permet de changer les rapports d'une boîte de vitesses automatique de la même façon qu'avec une boîte de vitesses manuelle. Pour utiliser la fonction DSC :

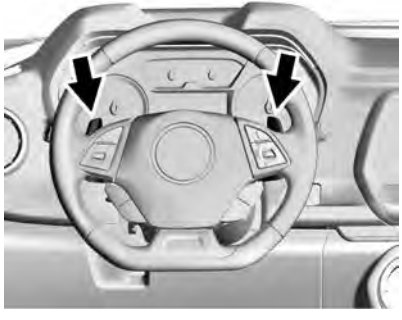
1. À partir de la position de marche avant (D), déplacer le levier de vitesse vers la gauche dans la fente latérale marquée +/-.
2. Déplacer le levier de vitesses vers l'avant pour passer à la vitesse supérieure et vers l'arrière pour rétrograder.

Lorsque vous utilisez la fonction DSC, le véhicule aura un changement de vitesses plus ferme et une performance améliorée. Vous pouvez l'utiliser pour une conduite sportive ou pour descendre et monter des côtes, pour garder la même vitesse plus longtemps, ou pour rétrograder afin d'obtenir une puissance plus élevée ou un freinage moteur.

La boîte de vitesses vous permet uniquement de passer des vitesses appropriées à la vitesse du véhicule et au régime moteur par minute (tr/min). La boîte de vitesses ne passe pas automatiquement à la vitesse inférieure si le régime moteur est trop élevé, ni à la vitesse supérieure suivante lorsque le régime maximum est atteint.

En mode DSC, la boîte rétrograde automatiquement lorsque le véhicule s'arrête. Ceci augmente la puissance disponible au démarrage.

Changement de rapport par tapotement



La sélection par impulsion vous permet de commander manuellement la boîte automatique. Pour l'utiliser, le levier sélecteur doit être en mode DSC. Les véhicules équipés de cette fonction comportent des témoins sur le volant. Les palettes se trouvent à l'arrière du volant. Tapoter sur la palette (-) du côté gauche pour rétrograder et sur celle du côté droit (+) pour passer au rapport supérieur. L'affichage du centralisateur informatique de bord (CIB) indique dans quel rapport se trouve le véhicule.

Le maintien prolongé de la palette du côté gauche fait rétrograder la boîte de vitesses jusqu'au rapport disponible le plus bas.

En mode manuel, la boîte de vitesses empêche une rétrogradation si le régime du moteur est trop élevé. Si la palette - (moins) de rétrogradation par impulsion est maintenu lorsque le véhicule ralentit, le M du CIB clignote et la rétrogradation est autorisée lorsque la vitesse du véhicule est suffisamment basse. Continuer à maintenir la palette - (moins) n'entraîne pas une nouvelle rétrogradation de la boîte de vitesses. Chaque rétrogradation doit être demandée séparément en relâchant la palette - (moins) et en la pressant à nouveau.

Affichage à tête haute (HUD)

Les véhicules équipés d'un affichage tête-haute (HUD) peuvent également être pourvus de témoins de performance de synchronisation de changement de rapports en travers du haut de l'affichage.

Les rangées de témoins se rapprochent à mesure que le point optimal de changement de rapport se rapproche. Changer de rapport avant que les témoins ne se rejoignent dans l'affichage. Changer immédiatement de rapport si les témoins clignotent.

Voir *Affichage à tête haute (HUD)* ⇨ *115*.

Le mode de changement de rapport par impulsion est accessible temporairement en position de conduite (D). Donner une impulsion sur la commande de passage au rapport supérieur ou inférieur place la transmission en mode de sélection de rapport par impulsion. Quitter le mode de sélection de rapport par impulsion en maintenant la commande de passage au rapport supérieur pendant deux secondes. Le système retournera au changement de rapport automatique après sept secondes de conduite à vitesse constante ou lorsque le véhicule s'arrête.

Ceci peut être utilisé pour une conduite sportive ou en montagne, pour rester plus longtemps dans un rapport ou pour rétrograder afin d'obtenir plus de puissance ou de frein moteur. Seuls les rapports adaptés à la vitesse du véhicule et au régime moteur sont disponibles. La boîte ne passe pas automatiquement au rapport supérieur si le régime du moteur est trop élevé. Si ce changement de rapport est empêché pour une quelconque raison, le

rapport affiché au CIB clignote à plusieurs reprises pour signaler que le changement de rapport n'a pas eu lieu. En mode de sélection de rapport par impulsion, le rétrogradage automatique en cas de forte accélération n'a pas lieu.

Boîte de vitesses manuelle



Grille de sélection – moteurs V8



Grille des changements de vitesse (moteurs L4 et V6)

Voici les grilles de changement de vitesse des boîtes de vitesses manuelles à 6 vitesses.

Attention

Le message BOÎTE DE VITESSES MANUELLE — RELÂCHER L'EMBRAYAGE s'affiche et une alarme retentit si la pédale d'embrayage de boîte de vitesses manuelle est partiellement appliquée pendant une période prolongée pendant que le véhicule est en mouvement. Conduire avec la pédale d'embrayage

(Suite)

Attention (Suite)

enfoncée peut réduire la durée de vie utile de l'embrayage ou même l'endommager. Relâcher entièrement la pédale d'embrayage après chaque changement de rapport.

Attention

Le message PERFORMANCE RÉDUITE — RÉDUIRE L'UTILISATION DE L'EMBRAYAGE s'affiche et le couple moteur est temporairement limité en cas de détection de glissement excessif de l'embrayage de boîte de vitesses manuelle alors que la pédale d'embrayage est entièrement relâchée. Ceci peut être causé par un embrayage chaud. Appliquer moins de pression sur la pédale d'accélérateur pour les accélérations à partir d'un arrêt. De plus, relâcher entièrement la pédale d'accélérateur pendant les changements de rapport. Ceci permet à l'embrayage de refroidir et devrait prévenir d'autres glissements d'embrayage pendant que la pédale d'embrayage est entièrement

(Suite)

Attention (Suite)

relâchée. Si le message s'affiche à répétition, apporter le véhicule au concessionnaire. Des glissements d'embrayage répétés peuvent causer des dommages permanents.

Attention

Le message LA BOÎTE DE VITESSES EST CHAUDE — RALENTIR s'affiche et un carillon retentit si le liquide de boîte de vitesses manuelle est chaud et que le véhicule roule à une vitesse élevée. La conduite avec une température de liquide de boîte de vitesses manuelle élevée risque d'endommager le véhicule. Ralentir pour refroidir le liquide de boîte de vitesses manuelle. Ce message s'efface lorsque le véhicule a suffisamment ralenti ou si le liquide de boîte de vitesses manuelle a suffisamment refroidi.

Voici comment utiliser la boîte de vitesses :

1 : Enfoncer la pédale d'embrayage au plancher et passer en première (1). Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Passer en première (1) à une vitesse inférieure à 65 km/h (40 mi/h). Si le véhicule s'arrête complètement et que vous éprouvez de la difficulté à passer en première (1), placer le levier de vitesses au point mort (N) et lâcher la pédale d'embrayage. Enfoncer de nouveau la pédale d'embrayage jusqu'au plancher. Passer ensuite en première (1).

2 : Enfoncer la pédale d'embrayage au plancher tout en laissant remonter la pédale d'accélérateur et passer en seconde (2). Ensuite, laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

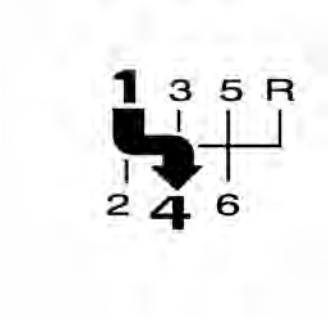
3, 4, 5, et 6 : Passer en troisième (3), en quatrième (4), en cinquième (5) et en sixième (6) de la même façon que pour la deuxième (2). Laisser remonter lentement la pédale d'embrayage tout en appuyant sur l'accélérateur.

Pour arrêter, relâcher l'accélérateur et appuyer sur la pédale de frein. Juste avant que le véhicule ne s'arrête, appuyer sur la pédale d'embrayage ainsi que sur la pédale de frein et passer à la position de point mort (N).

Point mort (N) : Utiliser cette position pour faire démarrer le moteur ou le faire tourner au ralenti. Le levier de sélection est au point mort (N) lorsqu'il se trouve au centre de la grille de sélection, dans aucun rapport.

R : Pour reculer, appuyer sur la pédale d'embrayage jusqu'au plancher et passer en marche arrière (R). Relâcher lentement la pédale d'embrayage tout en enfonçant la pédale d'accélérateur.

Message de passage de première (1) en quatrième (4) (V8 uniquement)



Lorsque ce témoin s'allume, le véhicule ne peut passer que de la première (1) à la quatrième (4), plutôt que de la première (1) à la deuxième (2). Le message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB).

Effectuer le passage en quatrième (4) pour désactiver cette fonction. Ceci permet d'obtenir la meilleure économie de carburant possible.

Après être passé en quatrième (4), vous pouvez rétrograder vers un rapport inférieur.

Attention

Forcer le levier sélecteur à une position autre que la quatrième (4), quand le message 1-4 SHIFT (passer de la première à la quatrième) s'allume peut endommager la boîte de vitesses. Passer uniquement de la première (1) à la quatrième (4) quand le message s'allume.

Ce message s'allumera lorsque :

- La température de liquide de refroidissement est supérieure à 76 °C (169 °F).
- Le véhicule accélère depuis l'arrêt et atteint 24 à 31 km/h (15 à 19 mph).
- L'admission des gaz est inférieure ou égale à 33%.

Une fois affiché, le message reste dans le CIB pendant deux secondes, même si les conditions de saut de rapport ne sont plus satisfaites.

Les véhicules équipés d'un affichage tête-haute (HUD) peuvent également être pourvus de témoins de performance de synchronisation de changement de rapports en travers du haut de l'affichage.

Les rangées de témoins se rapprochent à mesure que le point optimal de changement de rapport se rapproche. Changer de rapport avant que les témoins ne se rejoignent dans l'affichage. Changer immédiatement de rapport si les témoins clignotent.

Voir *Affichage à tête haute (HUD)* ⇨ *115*.

Active Rev Match

Les véhicules équipés d'un moteur V8 et d'une boîte de vitesses manuelle possèdent la fonction Active Rev Match (ARM). La fonction ARM facilite un changement de rapport souple en accordant le régime moteur au rapport sélectionné suivant. En surveillant le levier de changement de rapport et le fonctionnement de l'embrayage, la fonction ARM règle le régime moteur pour l'accorder à une valeur étalonnée sur base de la sélection de rapport. Lors des passages de rapports supérieurs et des rétrogradations, le régime moteur est alors diminué et augmenté pour correspondre à la vitesse requise du véhicule et à la position de rapport de la boîte de vitesses. La fonction ARM est maintenue tant que la pédale d'embrayage est enfoncée, mais elle se désactive si le levier de vitesses est laissé en position de point mort.



Le système est activé et désactivé en appuyant sur les palettes marquées REV MATCH du volant. Le système doit être activé à chaque nouveau cycle d'allumage.

Un témoin de rapport du groupe d'instruments affiche le rapport actuel sélectionné :

- Lorsque la fonction ARM est activée, le chiffre du rapport est de teinte ambre.
- Lorsque la fonction ARM est désactivée, le chiffre du rapport est blanc.
- Si aucun numéro de rapport n'est affiché lorsque le levier de changement de vitesse est sur un rapport, un entretien est nécessaire. La fonction ARM sera désactivée et le témoin d'anomalie sera allumé. Se reporter à *Témoin d'anomalie* ⇨ *105*. L'embrayage et la boîte de vitesses manuelle continueront à fonctionner normalement.

La fonction ARM présente aussi les caractéristiques suivantes :

- Elle n'est active au-delà de 25 km/h (16 mi/h).
- Ne correspond au régime moteur que jusqu'à 5400 tr/min.
- Ne fonctionne pas lorsque la pédale d'accélérateur est appliquée.
- Est désactivée lorsque la température du liquide de refroidissement est inférieure à 0°C (32°F).

Freins

Système de freinage antiblocage (ABS)

Le système de freinage antiblocage (ABS) aide à prévenir un dérapage lors du freinage et à conserver la maîtrise de la direction tout en freinant puissamment.

L'ABS exécute une vérification du système de freinage lors de la mise en marche du véhicule. Un bruit de moteur ou de cliquetis peut être momentanément audible pendant le test et la pédale de frein peut bouger légèrement. C'est tout à fait normal.



En cas de défaillance de l'ABS, ce témoin restera allumé. Se reporter à *Témoin d'avertissement du système de freins antiblocage (ABS)* ⇨ *108*.

L'ABS ne modifie pas le temps nécessaire pour poser le pied sur la pédale de frein et ne diminue pas toujours la distance de freinage jusqu'à l'arrêt. Si vous suivez de trop près le véhicule qui précède, vous n'aurez pas le temps de freiner si ce véhicule ralentit ou s'arrête soudainement. La distance séparant votre véhicule des autres doit être suffisante pour vous permettre de vous arrêter, même si votre véhicule est équipé d'un ABS.

Utilisation de l'ABS

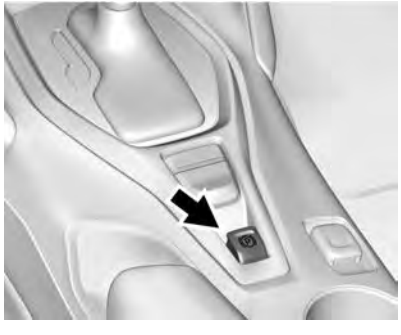
Ne pas pomper les freins (enfoncer et relâcher la pédale de frein à plusieurs reprises). Maintenir simplement la pédale de

frein fermement enfoncée. Il est normal que le fonctionnement de l'ABS soit audible ou ressenti.

Freinage d'urgence

L'ABS permet de maîtriser simultanément la direction et le freinage. Dans de nombreuses situations d'urgence, la maîtrise de la direction peut aider encore plus que celle du freinage.

Frein de stationnement électrique



Le frein de stationnement électrique (EPB) peut toujours être serré, même si le contact du véhicule est coupé. En cas d'insuffisance de puissance électrique, l'EPB ne peut pas être serré ou desserré. Pour éviter d'épuiser la batterie, éviter les cycles répétés inutiles d'actionnement de l'EPB.

Le système comporte un témoin rouge d'état de frein de stationnement et un témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement. Se reporter à *Témoin de frein électrique de stationnement* ⇨ *107* et à *Témoin de frein de stationnement électrique de service* ⇨ *108*. Il existe également des messages concernant le frein de stationnement sur le centralisateur informatique de bord (CIB).

Avant de quitter le véhicule, vérifier le témoin rouge d'état de frein de stationnement pour s'assurer que le frein de stationnement est serré.

Actionnement de l'EPB

Pour appliquer l'EPB :

1. Le véhicule est à l'arrêt complet.
2. Tirer momentanément sur le commutateur EPB.

Le témoin rouge d'état du frein de stationnement clignote puis reste allumé une fois l'EPB complètement appliqué. Si le témoin rouge d'état du frein de stationnement clignote de façon continue, l'EPB n'est que partiellement appliqué ou il existe un problème d'EPB. Un message du CIB s'affiche. Relâcher l'EPB puis tenter de l'appliquer à nouveau. Si le témoin ne s'allume pas ou continue à clignoter, faire réparer le véhicule. Ne pas rouler si le témoin rouge d'état du frein de stationnement clignote. Consulter votre concessionnaire.

Si le témoin orange d'avertissement d'entretien du frein de stationnement est allumé, tirer sur le commutateur d'EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à ce que le témoin rouge d'état du frein de stationnement reste allumé. Si le témoin orange d'avertissement d'entretien du frein de stationnement est allumé, consulter votre concessionnaire.

Si l'EPB est appliqué pendant que le véhicule se déplace, le véhicule décélère aussi longtemps que le commutateur est maintenu tiré. Si le commutateur est tiré jusqu'à l'arrêt du véhicule, l'EPB reste appliqué.

L'EPB peut dans certaines situations être serré automatiquement par le véhicule lorsque le véhicule est immobile. Cette action est normale et est exécutée pour vérifier périodiquement le bon

fonctionnement du système EPB, ou à la demande d'autres fonctions de sécurité faisant appel au système EPB.

Si l'EPB ne fonctionne pas, bloquer les roues arrière pour prévenir les déplacements du véhicule.

Desserrage de l'EPB

Pour relâcher l'EPB :

1. Mettre sur le contact sur la position de marche ou sur ACC/ACCESSORY (accessoires).
2. Maintenir enfoncée la pédale de frein.
3. Appuyer momentanément sur le commutateur EPB.

L'EPB est relâché lorsque le témoin rouge d'état de frein de stationnement est éteint.

Si le témoin orange de rappel d'entretien de frein de stationnement est allumé, relâcher l'EPB en appuyant longuement sur le commutateur EPB. Continuer à maintenir le commutateur jusqu'à l'extinction du témoin rouge d'état de frein de stationnement. Si l'un des témoins reste allumé après la tentative de relâchement, consulter votre concessionnaire.

Attention

Conduire alors que le frein de stationnement est serré peut causer la surchauffe du système de freinage et de l'usure prématurée ou des dommages aux pièces du système. S'assurer que le frein de stationnement est complètement desserré et que le témoin du frein est éteint avant de conduire.

Desserrage automatique de l'EPB

L'EPB sera automatiquement desserré si le véhicule roule, un rapport est sélectionné et vous tentez de le faire avancer. Éviter toute accélération rapide lorsque l'EPB est en fonction pour préserver la garniture du frein de stationnement.

La fonction EPB peut également être utilisée pour éviter le roulement en arrière des véhicules avec boîte de vitesses manuelle en côte. Lorsqu'aucun recul n'est désiré, un EPB appliqué permet aux deux pieds d'être utilisés pour les pédales d'embrayage et d'accélérateur en préparation du déplacement du véhicule dans une direction donnée. Dans ce cas, il n'est pas nécessaire d'appuyer sur le commutateur pour relâcher l'EPB.]

Assistance au freinage

L'assistance au freinage détecte les pressions rapides exercées sur la pédale de frein dues aux situations de freinage d'urgence et fournit alors un freinage supplémentaire pour activer le système de freinage antiblocage (ABS) si la pression exercée sur la pédale de pédale de frein n'est pas suffisamment forte pour l'activer normalement. Des phénomènes de bruits mineurs, de pulsations de la pédale de frein et/ou de mouvements de la pédale peuvent se produire pendant cette durée. Maintenir la pression sur la pédale de frein tant que la situation de conduite l'exige. L'assistance au freinage se désengage lorsque la pédale de frein est relâchée.

Système de démarrage en côte (HSA)

⚠ Avertissement

Ne pas se fier à la fonction HSA. La HSA ne remplace pas l'attention du conducteur et une conduite prudente. Vous pourriez ne pas entendre ou ressentir les avertissements émis par ce système.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Un manque d'attention pendant la conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ *209*.

Lorsque le véhicule est arrêté sur une pente, l'aide au démarrage en côte (HSA) empêche temporairement le véhicule de rouler dans une direction indésirable pendant la transition entre le relâchement de la pédale de frein et l'appui sur la pédale d'accélérateur. Les freins sont relâchés dès l'appui sur la pédale d'accélérateur ou se desserrent automatiquement après quelques secondes.Les freins peuvent également se relâcher dans d'autres conditions. Ne pas se fier à la fonction HSA pour maintenir le véhicule immobile.

La fonction HSA est disponible lorsque le véhicule est sur une pente ascendante avec un rapport de marche avant engagé, ou sur une pente descendante avec le rapport R (marche arrière) engagé. Le véhicule doit être complètement immobile sur une pente pour que la fonction HSA s'active.

Systèmes de commande de suspension

Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité

Fonctionnement du système

Le véhicule est équipé d'un système antipatinage (TCS) et StabiliTrak/contrôle de la stabilité électronique (ESC). Ces systèmes contribuent à limiter le patinage des roues et aident le conducteur à garder le contrôle, spécialement sur des routes glissantes.

La fonction TCS s'active en cas de détection du patinage ou d'un début de perte d'adhérence de l'une des roues motrices. Lorsque ceci arrive, la fonction TCS applique les freins aux roues qui patinent et réduit la puissance du moteur pour limiter le patinage.

StabiliTrak/ESC s'active lorsque le véhicule détecte une différence entre la trajectoire prévue et la direction que le véhicule est en train de prendre. StabiliTrak/ESC applique de manière sélective une pression de freinage sur l'un des freins de roue du véhicule pour aider le conducteur à diriger le véhicule dans la direction voulue.

Si le régulateur automatique de vitesse est utilisé et si l'antipatinage ou la fonction StabiliTrak/ESC commence à limiter le patinage, le régulateur de vitesse automatique est désengagé. Le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction lorsque l'état de la chaussée le permet.

Les deux systèmes sont mis en fonction automatiquement lorsque le véhicule démarre et commence à rouler. Les systèmes peuvent s'entendre ou se percevoir pendant le fonctionnement ou pendant les vérifications de diagnostic. Ceci est normal et ne signifie pas l'existence d'un problème du véhicule.

Il est recommandé de laisser les deux systèmes en fonction pendant les trajets normaux, mais il peut s'avérer nécessaire de désactiver la fonction TCS si le véhicule est embourbé dans le sable, la boue, la glace ou la neige. Se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ *223* et à la description de la désactivation et de l'activation de système, plus loin dans ce chapitre.



La lampe indicatrice des deux systèmes se trouve dans le groupe d'instruments. Cette lampe :

- Clignote lorsque la fonction TCS limite le patinage des roues
- Clignote lorsque la fonction StabiliTrak/ESC est activée
- S'allume et reste allumé lorsqu'un système ne fonctionne pas

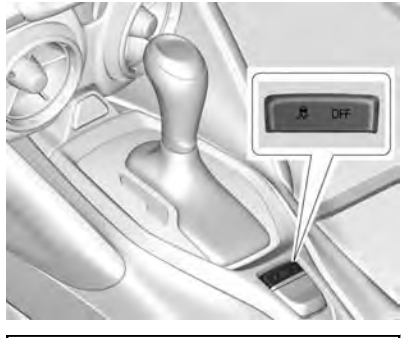
Si un système ne s'allume pas ou n'est pas activé, un message s'affiche au centralisateur informatique de bord (CIB) et s'allume et reste allumé pour signaler que le système est désactivé et n'aide pas le conducteur à maintenir le contrôle. Le véhicule peut rouler mais la conduite doit être adaptée en conséquence.

Si s'allume et reste allumé :

1. Arrêter le véhicule.
2. Couper le moteur et attendre 15 secondes.
3. Démarrer le moteur.

Conduire le véhicule. Si s'allume et reste allumé, le véhicule peut exiger davantage de temps pour diagnostiquer le problème. Si la situation persiste, consulter votre concessionnaire.

Désactivation et activation du système



Attention

Ne pas freiner ou accélérer fortement à plusieurs reprises quand le TCS est hors fonction. La transmission du véhicule peut être endommagée.

Pour désactiver uniquement le TCS, appuyer sur puis relâcher. Le témoin de désactivation de traction s'affiche dans le groupe d'instruments.

Pour réactiver le TCS, appuyer à nouveau sur puis relâcher. Le témoin de désactivation d'antipatinage affiché dans le groupe d'instruments s'éteint.

Si le TCS limite le patinage des roues pendant que est pressé, le système n'est pas mis hors fonction avant l'arrêt du patinage des roues.

Pour désactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, maintenir enfoncé jusqu'à ce que le témoin de désactivation d'antipatinage et le témoin de désactivation StabiliTrak/ESC s'allument et restent allumés dans le groupe d'instruments.

Pour réactiver le TCS et le StabiliTrak/ESC, appuyer sur . Le témoin de désactivation et le témoin de désactivation StabiliTrak/ESC du groupe d'instruments s'éteignent.

L'ajout d'accessoires peut avoir un impact négatif sur le rendement du véhicule. Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ *271*.

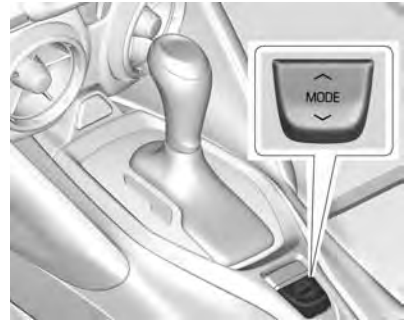
Contrôle de la résistance du moteur (EDC)

L'EDC améliore la stabilité du véhicule en détectant la différence de vitesse entre les roues avant tournant librement et les roues motrices arrière, qui survient souvent quand le conducteur lève le pied de l'accélérateur sur des sols glissants (neige, verglas, etc.). À ce moment, l'EDC envoie plus de couple aux roues arrière pour que les quatre roues patinent à des vitesses similaires, et rendre ainsi le véhicule plus stable.

Commande de mode conducteur

La commande de mode de conduite procure une sensation plus sportive, une conduite plus confortable, ou apporte une aide dans différentes conditions climatiques ou de terrain. Ce système modifie simultanément l'étalonnage du logiciel de plusieurs sous-systèmes pour optimiser les performances de conduite. Selon l'ensemble d'options, les fonctions disponibles et le mode sélectionné, l'échappement, la suspension, la direction et le groupe motopropulseur modifient les étalonnages pour une adaptation aux caractéristiques du mode désiré. Si le véhicule est équipé de la commande de suspension magnétique, la sélection des différents modes de conduite règle le comportement du véhicule pour favoriser le rendement, en fonction des conditions de la route et du mode sélectionné.

En mode sport et/ou piste, le véhicule surveille le comportement de conduite et active automatiquement les fonctions de performance de la boîte de vitesses automatique lorsqu'une conduite sportive est détectée. Ces fonctions maintiennent des bas rapports de transmission pour augmenter le frein moteur disponible et améliorer la réaction d'accélération. Le véhicule quitte ces caractéristiques et retourne au fonctionnement normal après une brève période pendant laquelle aucune conduite sportive n'est détectée.



Commutateur de commande de mode de conduite

La commande de mode de conduite permet de sélectionner trois ou quatre modes : Tourisme, Sport, Neige/Glace, et Circuit.

Appuyer sur ∧ ou ∨ du commutateur de MODE sur la console centrale pour sélectionner un mode. Une pression sur le commutateur affiche le menu de changement de mode dans le groupe d'instruments, avec tous les modes de conduite disponibles. Chaque pression sur le commutateur sélectionne et active le mode suivant disponible. Lorsque le mode Sport, Neige/Glace ou Circuit est sélectionné, un indicateur unique et permanent s'affiche dans groupe d'instruments.

Mode Tourisme

L'utiliser pour une conduite normale en douceur et en souplesse aussi bien en ville que sur autoroute. Ce mode, qui conjugue confort de conduite et maniabilité, est le mode par défaut.

Mode Sport

À utiliser quand l'état de la route ou les préférences personnelles exigent un contrôle plus précis.

Lorsque le mode Sport est sélectionné, la boîte de vitesses peut rétrograder à un rapport inférieur afin d'optimiser les performances. La boîte de vitesses continue de passer automatiquement les rapports mais peut maintenir un rapport inférieur plus longtemps qu'en mode Tourisme, en fonction du freinage, de l'accélération des gaz et de l'accélération latérale du véhicule. Voir *Boîte de vitesses automatique* ⇨ *237*. La direction change afin de permettre un contrôle plus précis. Si le véhicule est équipé de la commande de suspension magnétique, la suspension change pour améliorer les performances en virage. Si le véhicule est équipé de l'échappement actif, les soupapes d'échappement s'ouvrent plus tôt et plus souvent. Le mode de conduite de compétition est accessible via ce mode en appuyant deux fois sur OFF de la console.

Ce mode de conduite de compétition ne concerne que les véhicules SS, 1LE et ZL1. Par exemple, un véhicule équipé d'un moteur V6 et d'une boîte de vitesses automatique aura le mode Sport, ne n'aura pas accès au mode de conduite de compétition.

Mode neige/glace

Selon l'équipement, l'utiliser quand davantage de traction est nécessaire dans des conditions glissantes. La boîte de vitesses automatique passe normalement au rapport supérieur quand le véhicule est en mouvement. L'accélération s'adapte pour un démarrage plus en douceur. La boîte de vitesses automatique aussi change différemment de rapport afin de conserver la traction.

Cette fonction ne peut être utilisée lorsque le véhicule est immobilisé dans le sable, la boue, la glace, la neige ou le gravier. Si le véhicule est bloqué, se reporter à *Si le véhicule est coincé* ⇨ *223*.

Mode piste

Selon l'équipement, l'utiliser lorsqu'une maniabilité maximale du véhicule est souhaitée.

Lorsque le mode Circuit est sélectionné, la boîte de vitesses peut rétrograder à un rapport inférieur afin d'optimiser les performances. Le comportement de la boîte de vitesses automatique et de la direction est alors similaire à celui du mode Sport.

Le temps de réponse de la pédale d'accélérateur est optimisé pendant les phases de conduite extrêmement dynamique, le système de suspension magnétique est réglé au niveau optimal de réactivité du véhicule et, si le véhicule est équipé d'un échappement à sonorité variable, les clapets d'échappement s'ouvrent. Le mode Gestion de traction de performance (PTM) est sélectionnable via ce mode, en appuyant deux fois sur OFF, sur la console.

Certaines caractéristiques varient en fonction du mode sélectionné. Les fonctions disponibles dépendent des options du véhicule.

Modes :	NEIGE/GLACE	TOURISME *Par défaut*	SPORT	PISTE
Progression de papillon	Météo	Normal	Normal	Piste
Mode de changement de vitesses manuel (boîte automatique seulement)	Normal	Normal	Normal ou Sport selon le niveau de finition	Piste
Gestion du son du moteur (selon l'équipement)	Tour	Tour	Sport	Piste
Direction	Tour	Tour	Sport	Piste
StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) - Mode de conduite de compétition/PTM (selon l'équipement)	Pas d'application	Pas d'application	Mode de conduite sportive disponible	PTM disponible
Suspension magnétique (option)	Tour	Tour	Sport	Piste
Commande de lancement (en mode de conduite de compétition)	Pas d'application	Pas d'application	Disponible	Disponible

Progression de papillon

Règle la sensibilité du papillon en sélectionnant la vitesse de réaction du papillon à la commande.

Mode de changement de rapport de boîte de vitesses automatique (selon l'équipement)

Permet d'adapter les changements de rapports selon la conduite, de la conduite normale au mode Sport ou Circuit.

Gestion du son du moteur (selon l'équipement)

Change lorsque les soupapes d'échappement variables s'ouvrent ou se ferment.

Direction

Ajuste la perception de la direction qui est plus légère en mode Tour afin de réduire l'assistance et d'augmenter la perception de la direction.

StabiliTrak/ESC - Mode de conduite en compétition (selon l'équipement)

Disponible dans les modes Sport et Circuit.

Suspension magnétique (option)

Règle la fermeté des amortisseurs en fonction des circonstances du trajet pour améliorer le confort et le rendement.

Commande de lancement (en mode de conduite de compétition)

Disponible uniquement dans les modes Sport et Circuit, pour une accélération maximale « au départ » en mode de conduite de compétition.

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à *Conduite en compétition* ⇨ *212*.

Mode de conduite sportive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement)

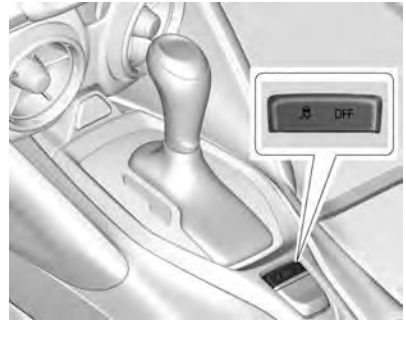
Le mode de conduite sportive et la commande de lancement sont des systèmes conçus pour augmenter les performances en accélération et/ou en virage. Ceci s'obtient en régulant et en optimisant le moteur, les freins et la suspension. Ces modes sont destinés à la conduite sur circuit fermé et ne sont pas conçus pour être utilisés sur la voie publique. Il n'existera aucune compensation à l'inexpérience ou au manque de familiarité du conducteur avec le circuit. Les conducteurs qui préfèrent permettre au système d'avoir plus de contrôle sur le moteur, les freins et la suspension sont invités à activer les systèmes TCS et StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC).

Attention
La tentative de changement de rapport pendant que les roues motrices patinent sans adhérence peut endommager la boîte de vitesses. Les dégâts causés par une utilisation erronée du véhicule ne sont pas couverts par la garantie sur le véhicule. Ne pas tenter de changement de rapport pendant que les roues motrices ne présentent pas d'adhérence.

Le mode de conduite sportive exploite pleinement la puissance du moteur alors que le système StabiliTrak/ESC permet de conserver le contrôle de la direction du véhicule par une application sélective des freins. Dans ce mode, la fonction TCS est hors fonction et le contrôle de lancement est disponible. Régler votre style de conduite en tenant compte de la puissance du moteur disponible. Se reporter à « Commande de lancement », plus loin dans cette section.



Ces témoins sont allumés lorsque le véhicule est en mode de conduite sportive.



Ce mode de gestion optionnel peut être sélectionné en appuyant deux fois sur le bouton TCS/StabiliTrak/ESC de la console. Le message approprié s'affiche dans le centralisateur informatique de bord (CIB).

Lorsque le bouton TCS/StabiliTrak/ESC est à nouveau enfoncé, les systèmes TCS et StabiliTrak/ESC sont activés. Le message approprié s'affiche brièvement dans le CIB.

Contrôle de lancement

Si le véhicule possède la boîte LT1 à 10 vitesses, se reporter à *Conduite en compétition* ⇨ *212* pour toute information sur la commande de lancement personnalisé.

Une fonction de contrôle de lancement est disponible, en mode de conduite de compétition, pour permettre au conducteur d'atteindre des hauts niveaux d'accélération en ligne droite. Le contrôle de lancement est une forme de traction asservie qui gère le patinage des roues au lancement du véhicule. Cette fonction est destinée aux courses en circuit fermé où des temps constants de zéro à soixante et en quart de mille sont désirés.

Le contrôle de lancement est disponible uniquement lorsque les critères suivants sont réunis :

- Le mode de conduite sportive est sélectionné.
- Le véhicule est arrêté.
- Le volant est tourné en position de ligne droite.

Boîtes manuelles

- L'embrayage est enfoncé jusqu'au plancher et le véhicule est en première (1).
- La pédale d'accélérateur est rapidement enfoncée à pleins gaz.

La fonction de contrôle de lancement limite initialement le régime du moteur lorsque le conducteur enfonce rapidement la pédale d'accélérateur à pleins gaz. Laisser le régime moteur se stabiliser. Un débrayage souple et rapide en maintenant la pédale d'accélérateur complètement enfoncée gère le patinage des roues. Tous les changements de rapports sont décrits dans *Boîte de vitesses manuelle* ⇨ *241*.

Boîtes automatiques

- La pédale de frein doit être pressée fermement jusqu'au plancher, comme dans le cas d'un freinage en panique.
- La pédale d'accélérateur est rapidement appliquée à pleins gaz. (Si le véhicule roule du fait de l'ouverture complète du papillon, relâcher l'accélérateur, appuyer plus fermement sur la pédale de frein et appliquer à nouveau l'accélérateur à pleins gaz.)

Après le lancement du véhicule, le système continue en mode de conduite en compétition.

Le mode de conduite sportive et de contrôle de lancement sont des systèmes conçus pour le circuit fermé et ne sont pas destinés à l'utilisation sur la voie publique. Les systèmes ne sont pas destinés à compenser le manque d'expérience ou de familiarité du conducteur avec le circuit.

Essieu arrière à glissement limité

Les véhicules équipés d'un essieu arrière à glissement limité offrent une meilleure adhérence sur la neige, la boue, le verglas, le sable et le gravier. Lorsque la traction est réduite, cette fonction permet à la roue motrice qui présente le plus de traction de déplacer le véhicule. L'essieu arrière à glissement limité procure en outre au conducteur davantage de contrôle dans les virages serrés et lors des manœuvres telles qu'un changement de voie. Pour les véhicules avec différentiel à glissement limité, entraîné en conditions difficiles, le

liquide d'essieu arrière doit être changé. Se reporter à *Mode de conduite sportive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement)* ⇨ *252* et *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

Régulateur de vitesse

Avec le régulateur de vitesse automatique, le véhicule peut maintenir une vitesse d'environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus sans avoir à laisser le pied sur l'accélérateur. Le régulateur de vitesse automatique ne fonctionne pas à moins de 40 km/h (25 mi/h).

⚠ Avertissement

L'utilisation du régulateur automatique de vitesse peut être dangereuse lorsque vous ne pouvez pas conduire en toute sécurité à une vitesse constante. Ne pas utiliser le régulateur de vitesse automatique sur des routes sinueuses ou dans des conditions de circulation dense.

Il peut être dangereux d'utiliser le régulateur automatique de vitesse sur des routes glissantes, car des changements rapides d'adhérence des pneus peuvent causer un glissage excessif des roues, et (Suite)

Avertissement (Suite)

vous pourriez perdre le contrôle du véhicule. Ne pas utiliser le régulateur automatique de vitesse sur les routes glissantes.

Si équipé de boîte manuelle, le régulateur de vitesse automatique reste actif pendant le changement de rapport. Le régulateur est désengagé si l'embrayage est enfoncé pendant plusieurs secondes.

Si le système StabiliTrak/Contrôle de la stabilité électronique (ESC) commence à limiter le patinage des roues alors que le régulateur de vitesse automatique fonctionne, celui-ci se désengagera automatiquement. Se reporter à *Antipatinage/Contrôle électronique de la stabilité* ⇨ *247*. Lorsque l'état de la route permet de l'utiliser à nouveau sans danger, le régulateur de vitesse automatique peut être remis en fonction.

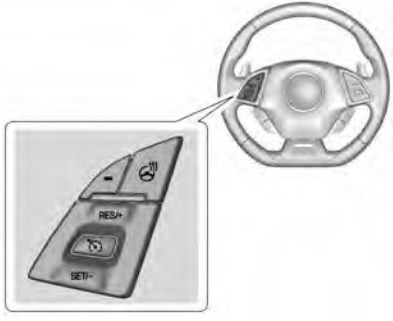
Le régulateur de vitesse automatique se désengage si le TCS ou le StabiliTrak/ESC est désactivé.

Le régulateur de vitesse automatique n'est pas disponible lors de l'utilisation du mode de conduite de compétition, selon l'équipement. Se reporter à *Mode de conduite sportive (Modèles SS, ZL1 et 1LE uniquement)* ⇨ *252*.

Si vous freinez, le régulateur de vitesse automatique se désengage.



Régulateur de vitesse automatique avec bouton d'annulation



Régulateur de vitesse automatique sans bouton d'annulation

: Appuyer sur ce bouton pour activer et désactiver le système. Un indicateur blanc apparaît dans le combiné d'instruments quand le régulateur de vitesse est actif.

: Selon l'équipement, appuyer pour désactiver le régulateur de vitesse sans effacer les paramètres de la vitesse de la mémoire.

RES+ (reprise) : Si une vitesse de consigne est mémorisée, appuyer brièvement pour reprendre à cette vitesse ou maintenir en haut pour accélérer. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, l'utiliser pour augmenter la vitesse du véhicule.

RÉGLAGE– : Appuyer brièvement pour sélectionner la vitesse et activer le régulateur de vitesse automatique. Si le régulateur de vitesse est déjà actif, utiliser la fonction pour diminuer la vitesse.

Réglage du régulateur de vitesse

Si est en marche quand il n'est pas utilisé, SET– ou RES+ pourrait être heurté et activer involontairement le régulateur. Laisser à la position d'arrêt lorsque le régulateur de vitesse n'est pas utilisé.

1. Presser pour activer le régulateur de vitesse.
2. Accélérer jusqu'à la vitesse désirée.
3. Presser et relâcher SET– (RÉGLAGE).
4. Relever votre pied de l'accélérateur.

Le témoin du régulateur de vitesse automatique du groupe d'instruments devient vert après que le régulateur de vitesse a été réglé à la vitesse désirée. Se reporter à *Bloc d'instruments* ⇨ *94*.

Reprise d'une vitesse mémorisée

Si le régulateur de vitesse est réglé à la vitesse voulue et que vous freinez ou que est pressé, selon l'équipement, le régulateur de vitesse est désengagé sans effacer la vitesse de consigne de la mémoire.

Une fois que la vitesse atteint environ 40 km/h (25 mi/h) ou plus, appuyer brièvement sur RES+. Le véhicule revient à sa vitesse réglée précédente.

Accélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir RES+ enfoncé jusqu'à ce que la vitesse désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour augmenter la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur RES+. À chaque pression, le véhicule accélère d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir « Options » sous *Bloc d'instruments* ⇨ *94*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Décélération au moyen du régulateur de vitesse

Si le régulateur de vitesse est déjà activé :

- Presser et maintenir SET– jusqu'à ce que la vitesse inférieure désirée soit atteinte, puis le relâcher.
- Pour diminuer la vitesse du véhicule par petits incréments, appuyer brièvement sur SET–. À chaque pression, le véhicule ralentit d'environ 1 km/h (1 mi/h).

Le relevé du compteur de vitesse peut être affiché en unités impériales ou métriques. Voir « Options » sous *Bloc d'instruments* ⇨ *94*. La valeur d'incrément utilisée dépend des unités affichées.

Dépassement d'un véhicule avec le régulateur de vitesse

Utiliser la pédale d'accélérateur pour augmenter la vitesse du véhicule. En relâchant le pied de la pédale, le véhicule ralentit jusqu'à la vitesse du régulateur de vitesse automatique précédemment sélectionnée. Tout en appuyant sur la pédale d'accélérateur ou peu après l'avoir relâchée pour désactiver le régulateur automatique de vitesse, une brève pression sur SET– (RÉGLAGE) rétablit le régulateur de vitesse automatique à la vitesse actuelle du véhicule.

Utilisation du régulateur de vitesse en côte

Le rendement du régulateur de vitesse automatique dans les côtes dépend de la vitesse du véhicule, de la charge transportée et de la raideur de la pente. Si vous montez des pentes abruptes, vous devrez peut-être appuyer sur l'accélérateur pour maintenir la vitesse du véhicule. En les descendant, vous devrez peut-être freiner ou rétrograder pour maintenir une vitesse réduite. Si la pédale de frein est appliquée, le régulateur de vitesse automatique se désengagera.

Arrêt du régulateur de vitesse

Il existe cinq façons de désactiver le régulateur de vitesse :

- Appuyer légèrement sur la pédale de frein (boîtes de vitesses manuelle et automatique).
- Appuyer sur la pédale d'embrayage pendant plusieurs secondes ou sélectionner le point mort (boîtes de vitesses manuelles).
- Passer au point mort (N) (boîte de vitesses automatique).
- Appuyer sur , selon l'équipement.
- Pour désactiver le régulateur de vitesse automatique, appuyer sur .

Effacement de la mémoire du régulateur de vitesse

Appuyer sur le bouton ou couper le contact pour effacer la vitesse réglée du régulateur de vitesse de la mémoire.

Systèmes d'assistance au conducteur

Ce véhicule peut être doté d'équipements travaillant conjointement pour contribuer à éviter des accidents ou à réduire les dégâts dus à des collisions pendant la conduite, une marche arrière et une manoeuvre de stationnement. Lire cette section avant d'utiliser ces systèmes.

⚠ Avertissement

Ne pas s'appuyer complètement sur les systèmes d'assistance au conducteur. Ils ne remplacent pas l'attention du conducteur et une conduite sûre. Vous pourriez ne pas entendre ou voir les avertissements émis par ces systèmes. Un manque d'attention pendant la

(Suite)

Avertissement (Suite)

conduite peut provoquer des blessures, la mort ou des dommages sur le véhicule. Voir *Conduite défensive* ⇨ *209*.

Dans certaines conditions, ces systèmes ne vont pas :

- Détecter des enfants, des piétons, des cyclistes ou des animaux.
- Détecter des véhicules ou des objets en dehors de la zone de surveillance du système.
- Fonctionner à toutes les vitesses du véhicule.
- Vous avertir ou vous laisser assez de temps pour éviter une collision.
- Fonctionner dans des conditions de faible visibilité ou de mauvais temps.
- Fonctionner si le capteur de détection n'est pas nettoyer ou s'il est couvert de glace, de neige, de boue ou de saleté.
- Fonctionner si la capteur de détection est recouvert par, p. ex., un autocollant, un aimant, ou une plaque métallique.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Fonctionner si la zone périphérique du capteur de détection est endommagée ou incorrectement réparée.

La conduite nécessite une attention complète et vous devez toujours être prêt à intervenir et à freiner et/ou braquer pour éviter une collision.

Alerte sonore

Certaines fonctions d'assistance au conducteur signale des obstacles au conducteur en bipant. Pour en modifier le volume, se reporter à « Confort et practicité » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Nettoyage

Selon les options du véhicule, maintenir ces zones du véhicule propres pour assurer le meilleur rendement de la fonction d'assistance au conducteur. Des messages au centralisateur informatique de bord (CIB) peuvent s'afficher lorsque les systèmes sont indisponibles ou bloqués.





- Pare-chocs avant et arrière et la zone sous les pare-chocs
- Calandre et phares
- Objectif de caméra avant dans la calandre ou près de l'emblème avant

- Panneaux latéraux avant et latéraux arrière
- Extérieur du pare-brise devant le rétroviseur
- Pare-chocs de coin latéral arrière
- Caméra arrière au-dessus de la plaque minéralogique

Radiofréquence

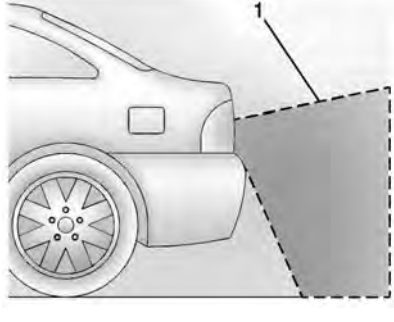
Ce véhicule peut être équipé de systèmes d'aide à la conduite faisant appel à des dispositifs de radiofréquence. Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ *382*.

Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement ou de recul

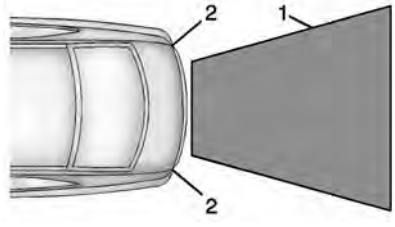
S'ils figurent parmi l'équipement, la caméra de vision arrière (RVC), l'assistance au stationnement arrière (RPA), ainsi que l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) peuvent aider le conducteur à stationner ou à éviter les obstacles. Toujours vérifier les environs du véhicule en stationnant ou en reculant.

Caméra à vision arrière

Lors de la sélection de la marche arrière (R), la RVC affiche une image de la zone située derrière le véhicule, dans l'affichage d'infodivertissement. L'écran précédent s'affiche lorsque la position de marche arrière (R) est quittée après un bref délai. Pour retourner plus rapidement à l'écran précédent, appuyer sur un des boutons du système Infodivertissement, sélectionner la position de stationnement (P) ou atteindre une vitesse de véhicule d'environ 12 km/h (8 mi/h).



1. Vue affichée par la caméra



1. Vue affichée par la caméra
2. Coins du pare-choc arrière

Les images affichées peuvent être plus loin ou plus près qu'elles ne le paraissent. La zone affichée est limitée et les objets qui se trouvent près des coins du pare-chocs ou sous le pare-chocs n'apparaissent pas à l'écran.

Un triangle d'avertissement peut s'afficher pour indiquer que l'assistance au stationnement arrière (RPA) ou l'alerte de circulation transversale arrière (RCTA) a détecté un objet. Ce triangle passe de l'orange au rouge et s'agrandit au fur et à mesure que l'objet se rapproche.

⚠ Avertissement

La ou les caméras ne captent pas les enfants, les piétons, les cyclistes, la circulation transversale, les animaux et tous les objets situés hors de leur champ de vision, sous le pare-chocs ou sous le véhicule. Les distances indiquées peuvent être différentes des distances réelles. Ne pas conduire ou stationner le véhicule en utilisant uniquement cette ou ces caméras. Toujours vérifier derrière le véhicule et autour avant de conduire. Ne pas prendre les précautions appropriées peut causer des blessures pouvant être mortelles ou endommager le véhicule.

Assistant stationnement

Les capteurs obstrués ne détectent pas les objets et peuvent également occasionner de fausses détections. Maintenir les capteurs exempts de boue, saleté, neige, glace et neige fondante; et nettoyer les capteurs après un lavage de la voiture à des températures inférieures au point de congélation.

Avec la RPA (assistance au stationnement arrière), lorsque le véhicule recule à une vitesse inférieure à 8 km/h (5 mi/h), les capteurs du pare-chocs arrière détectent les objets jusqu'à 2,5 m (8 pi) à l'arrière du véhicule dans une zone de 25 cm (10 pi) au-dessus du sol et sous le niveau du pare-chocs. Ces distances de détection peuvent être plus courtes par temps plus chaud ou humide.

⚠ Avertissement

Le système d'assistance au stationnement ne détecte pas des enfants, des piétons, des cyclistes, des animaux ou des objets situés sous le pare-chocs ou trop près ou trop loin du véhicule. Il n'est pas disponible à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mi/h). Afin d'éviter tout risque de blessure, mort ou dégâts sur le véhicule, même avec l'assistance au stationnement, toujours vérifier la zone autour du véhicule et observer tous les rétroviseurs avant d'avancer ou de reculer.



Le groupe d'instruments peut être équipé d'un affichage d'assistance au stationnement avec des barres qui indiquent la distance vers l'objet et l'information d'emplacement d'objet pour la RPA. En approchant de l'objet, davantage de barres s'éclairent et les barres changent de couleur, en passant du jaune à l'ambre et au rouge.

Lors de la première détection d'un obstacle à l'arrière, un signal sonore retentit depuis l'arrière. Lorsqu'un obstacle est très proche (<0,6 m (2 pi) à l'arrière du véhicule), cinq signaux sonores retentissent depuis l'arrière.

Activation et désactivation des fonctions

La RPA peut être activée ou désactivée. Se reporter à « Systèmes de détection/ collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Pour activer ou désactiver les symboles ou les lignes de guidage de l'assistance au stationnement arrière, se reporter à « Caméra arrière » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Système d'alerte de circulation transversale arrière (RCTA)

Selon l'équipement, le RTCA affiche sur l'écran de la RVC un triangle d'avertissement rouge avec une flèche orientée vers la gauche ou vers la droite pour signaler un trafic venant de la gauche ou de la droite. Ce système détecte jusqu'à 20 m (65 pi) des objets venant de la gauche ou de la droite du véhicule. Quand un objet est détecté, trois bips retentissent depuis la gauche ou la droite selon la direction du véhicule détecté.

Activation et désactivation des fonctions

La RCTA peut être activée ou désactivée. Se reporter à « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*.

Système d'alerte de collision avant

Selon l'équipement, le système FCA (alerte de collision frontale) peut prévenir ou réduire les dommages provoqués par des chocs frontaux. Lors d'une approche trop rapide d'un véhicule qui précède, le FCA active une alerte rouge clignotante sur le pare-brise et déclenche rapidement une alerte sonore. Le FCA active également une alerte visuelle orange si le véhicule suit de près un autre véhicule.

FCA détecte les véhicules à une distance d'environ 60 m (197 pi) et fonctionne à des vitesses supérieures à 8 km/h (5 mph).

⚠ Avertissement

Le système d'alerte de collision (FCA) est un système d'alerte et n'applique pas les freins. Lorsque le véhicule approche trop rapidement un autre véhicule se déplaçant plus lentement ou immobilisé devant, ou lorsqu'il suit de trop près un autre véhicule, le système d'alerte de collision (FCA) peut ne pas fournir suffisamment de temps pour éviter une collision. Il peut aussi ne fournir aucun

(Suite)

Avertissement (Suite)

avertissement. Le système d'alerte de collision ne signale les piétons, les animaux, les panneaux, les garde-fou, les ponts, les barils de construction ou tout autre objet. Il faut être prêt à réagir et appliquer les freins. Voir *Conduite défensive* ⇨ *209*.

FCA peut être désactivé au moyen de la commande FCA au volant.

Détection du véhicule devant vous



Les avertissements du FCA n'apparaissent pas si le système FCA ne détecte pas de véhicule roulant devant. Quand un véhicule est détecté, l'indicateur de véhicule devant apparaît en vert. Des véhicules peuvent ne pas être détectés dans les courbes, les rampes de sorties d'autoroute ou les cotes, en raison d'une mauvaise visibilité; ou si un véhicule qui précède est partiellement

bloqué par des piétons ou d'autres objets. Le FCA ne détecte pas un autre véhicule devant s'il ne se trouve pas entièrement dans la même voie de circulation.

⚠ Avertissement

Le FCA ne fournit pas d'alerte pour éviter une collision s'il ne détecte pas un véhicule. Il peut ne pas détecter un véhicule roulant devant le le capteur FCA est masqué par de la saleté, de la neige, de la glace ou si le pare-brise est endommagé. Il peut ne pas détecter un véhicule sur les routes en pente ou sinueuses ou dans des conditions de visibilité limitée telles que brouillard, pluie ou neige ou si les phares ou le pare-brise ne sont pas propres ou en bon état. Garder le pare-brise, les phares et les capteurs FCA propres et en bon état.

Alerte de collision



Avec affichage à tête haute



Sans affichage à tête haute

Lorsque votre véhicule s'approche trop rapidement d'un véhicule détecté à l'avant, le témoin rouge du FCA clignote sur le pare-brise. De plus, un signal sonore aigu retentit rapidement à huit reprises depuis l'avant du véhicule. Lorsque cette alerte de collision survient, le système de freinage se prépare à réagir plus vite lorsque le conducteur appuiera sur la pédale de frein, causant ainsi une décélération moins brusque. Continuer à appuyer sur la pédale de frein autant que nécessaire. Le régulateur de vitesse automatique peut se désengager lorsque l'alerte de collision survient.

Alerte de talonnage



L'indicateur de véhicule qui précède s'affiche en orange quand vous suivez le véhicule de près.

Sélectionner le minutage de l'alerte

La commande d'alerte de collision est sur le volant. Presser pour régler le minutage du FCA sur Far (loin), Medium (moyen), Near (proche) ou Off (arrêt). Une première pression du bouton affiche le réglage actuel de la commande sur le centralisateur informatique de bord (CIB). Des pressions additionnelles du bouton changeront ce réglage. Le réglage choisi demeurera le même jusqu'à ce qu'il soit changé et affectera le minutage des fonctions d'alerte de collision et d'alerte de talonnage. La minuterie de ces deux alertes variera selon la vitesse du véhicule. Plus la vitesse du

véhicule est rapide, plus l'alerte se fera tôt. Considérer les conditions de la circulation et les conditions météorologiques lors de la sélection de la minuterie de l'alerte. La plage des minuteries d'alerte sélectionnables peut ne pas être adaptée à tous les conducteurs et à toutes les conditions de conduite.

Alertes inutiles

Le système d'alerte de collision (FCA) peut émettre des alertes inutiles en présence de véhicules effectuant un virage, de véhicules sur d'autres voies, d'objets qui ne sont pas des véhicules et d'ombres. Ces alertes sont normales et le véhicule n'a pas besoin d'être réparé.

Nettoyage du système

Si le système FCA semble ne pas fonctionner correctement, ceci peut corriger le problème :

- Nettoyer l'extérieur du pare-brise devant le rétroviseur.
- Nettoyer tout l'avant du véhicule.
- Nettoyer les phares.

Avertissement d'angle mort (SBZA)

Le système SBZA (option) est une aide au changement de voie qui permet au conducteur d'éviter des collisions qui surviennent avec des véhicules en mouvement dans la zone latérale aveugle ou les angles morts. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé, l'affichage de rétroviseur du côté gauche ou droit s'allume si un véhicule se déplaçant est détecté dans cette zone aveugle. Si le clignotant est activé et qu'un véhicule est également détecté du même côté, l'affichage clignote pour un avertissement supplémentaire de ne pas changer de voie. Étant donné que ce système fait partie du système d'alerte de changement de voie (LCA), lire le chapitre entier au sujet de l'alerte de changement de voie avant d'utiliser cette fonction.

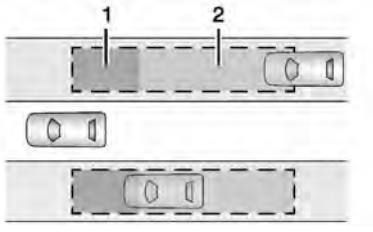
Alerte de changement de voie (LCA)

Selon l'équipement, le système LCA est une aide au changement de voie pour aider le conducteur à éviter un accident de changement de voie avec les véhicules se déplaçant dans les angles morts ou avec des véhicules qui s'approchent rapidement de ces zones de derrière. L'afficheur d'avertissement LCA s'allume sur le rétroviseur extérieur correspondant et clignote si le clignotant est activé.

⚠ Avertissement

Le système LCA n'alerte pas le conducteur, de la présence de véhicules à l'extérieur des zones de détection du système, de piétons, de cyclistes ou d'animaux. Il ne peut pas délivrer des alertes lors de changement de voie, sous toutes les conditions de conduite. La prudence est de rigueur en changement de voie au risque de blessure, décès et dégâts au véhicule. Avant de changer de voie, toujours vérifier les rétroviseurs, regarder par dessus votre épaule et utiliser les feux de changement de direction.

Zone de détection du LCA



1. Zone de détection du SBZA
2. Zone de détection du LCA

Le capteur LCA couvre une zone d'environ une voie des deux côtés du véhicule, soit 3,5 m (11 pi). La hauteur de la zone est environ comprise entre 0,5 m (1,5 pi) et 2 m (6 pi) du sol. La zone d'alerte de l'avertissement d'angle mort (SBZA) commence environ au milieu du véhicule et en arrière sur 5 m (16 pi). Les conducteurs sont également avertis de la rapidité du véhicule en approche jusqu'à 70 m (230 pi) derrière le véhicule.

Fonctionnement du système

Le symbole du système LCA s'allume dans les rétroviseurs extérieurs lorsque le système détecte un véhicule se déplaçant dans la voie qui se trouve à côté de l'angle mort ou qui s'approchent rapidement de cette zone par derrière. Un symbole LCA indique qu'il pourrait être dangereux de changer de voie. Avant d'effectuer un changement de voie, vérifier l'écran LCA et les rétroviseurs, regarder par-dessus votre épaule et utiliser les clignotants.



Écran du rétroviseur gauche



Écran du rétroviseur droit

Au démarrage du véhicule, les écrans LCA des deux rétroviseurs vont s'allumer un court instant de façon à confirmer le bon fonctionnement du système. Lorsqu'un rapport de marche avant est engagé sur le véhicule, l'écran du rétroviseur gauche ou droit s'éclaire si un véhicule se déplaçant est détecté dans la prochaine voie dans l'angle mort ou s'approche rapidement de la zone. Si le clignotant est activé dans la direction d'un véhicule détecté, cet écran se met à clignoter pour vous avertir de ne pas changer de voie.

Le LCA peut être désactivé via la personnalisation du véhicule. Voir « Systèmes de détection/collision » sous *Personnalisation du véhicule* ⇨ *119*. Si le conducteur a désactivé le LCA, les affichages des rétroviseurs LCA ne s'allument pas.

Si le système semble ne pas fonctionner correctement

Le système LCA exige un peu de conduite pour que le système s'étalonne au rendement maximum. Cet étalonnage survient plus rapidement si le véhicule est conduit sur une autoroute rectiligne comportant des panneaux routiers et des objets sur le bord de la route (des rails de protection, des barrières).

Les affichages LCA peuvent ne pas fonctionner en dépassant rapidement un véhicule ou en présence d'un véhicule à l'arrêt. La fonction LCA peut alerter au sujet d'objets fixés au véhicule tels qu'un vélo ou un objet qui s'étend vers l'extérieur de chaque côté du véhicule. Les objets fixés peuvent également interférer avec la détection des véhicules. Ceci est le fonctionnement normal du système. Le véhicule n'exige pas d'intervention.

Le LCA peut ne pas toujours signaler au conducteur les véhicules situés dans la voie suivante, en particulier par temps pluvieux ou en conduisant sur des virages serrés. Le système n'a pas besoin d'être réparé. Il peut s'allumer à cause de la présence de garde-fou, de panneaux de signalisation, d'arbres, de buissons et d'autres objets immobiles. Cela fait partie du fonctionnement normal du système, il est inutile d'amener le véhicule à l'atelier.

Le LCA peut ne pas fonctionner lorsque les capteurs LCA des angles droit ou gauche du pare-chocs arrière sont couverts de boue, de saleté, de neige, de glace, de neige fondante ou en cas de fortes pluies. Pour les instructions de nettoyage, se reporter à la description du « Lavage du véhicule » sous *Entretien extérieur* ⇨ *342*. Si le centralisateur informatique de bord affiche le message de système non disponible après avoir nettoyé les deux côtés du véhicule en direction des coins arrière, consulter votre concessionnaire.

Si les affichages du LCA ne s'allument pas quand des véhicules qui se déplacent se trouvent dans l'angle mort latéral ou s'approchent rapidement de cette zone et que le système est propre, le système peut nécessiter une réparation. Amener le véhicule chez votre concessionnaire.

Informations de fréquence radio

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ *382*.

Carburant

Carburant Top Tier

GM recommande l'utilisation d'essence détergente TOP TIER pour conserver la propreté du moteur, réduire les dépôts et maintenir un rendement optimal du véhicule. Consulter le logo TOP TIER ou visiter le site www.toptiergas.com pour obtenir une liste des spécialistes de la commercialisation de l'essence détergente TOP TIER et des pays concernés.



Carburant recommandé (Moteur V6 de 3.6 L)



L'essence ordinaire sans plomb répondant à la spécification ASTM D4814 avec un indice d'octane affiché (R+M)/2 de 87 ou plus est recommandée. N'utilisez pas d'essence avec un indice d'octane affiché inférieur à 87, car cela réduirait les performances et la maniabilité. Si vous entendez un fort

cognement lorsque vous utilisez de l'essence ayant un indice d'octane de 87 ou plus, le moteur doit être réparé.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburant recommandé (Moteur turbo L4 de 2.0 L et moteur V8 de 6.2 L)



L'essence premium sans plomb répondant à la spécification ASTM D4814 avec un indice d'octane affiché (R+M)/2 de 91 ou plus est recommandée. Si elle n'est pas disponible, l'essence sans plomb avec un indice d'octane de 87 peut être utilisée, mais elle réduira les performances et la maniabilité. Si vous entendez un fort cognement lorsque vous utilisez de l'essence ayant un indice d'octane de 91 ou plus, le moteur doit être réparé.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburant recommandé (Moteur suralimenté V8 de 6.2 L)



L'essence sans plomb de première qualité répondant à la spécification ASTM D4814 avec un indice d'octane affiché (R+M)/2 de 91 ou plus est requise. L'utilisation du bon carburant est une partie importante de l'entretien correct du véhicule et une condition de la garantie du véhicule. Si vous entendez un fort cognement lorsque vous utilisez de l'essence à indice d'octane 91 ou supérieur, le moteur doit être réparé.

Ne pas utiliser de carburant étiqueté E85 ou Flex Fuel (polycarburant). Ne pas utiliser d'essence dont la concentration en éthanol dépasse 15% en volume.

Carburants interdits

Attention

Ne pas utiliser de carburants présentant l'une des caractéristiques suivantes; cela pourrait endommager le véhicule et annuler sa garantie :

- Pour les véhicules non conçus pour fonctionner au Flex Fuel, carburant étiqueté à une concentration en éthanol supérieure à 15% en volume, tels que les mélanges d'éthanol à mi-niveau de concentration (16–50% d'éthanol), l'E85 ou le Flex Fuel.
- Carburant contenant toute quantité de méthanol, méthylal, ferrocène et aniline. Ces carburants peuvent corroder les pièces métalliques du circuit de carburant ou endommager les pièces en plastique et les pièces en caoutchouc.
- Carburant contenant des métaux tels que le manganèse méthylcyclo-pentadiènyltricarbonyl (MMT), qui peut endommager le système de contrôle des émissions et les bougies.

(Suite)

Attention (Suite)

- Carburant dont l'indice d'octane affiché est inférieur à celui du carburant recommandé. L'utilisation de ce type de carburant entraîne une diminution de l'économie de carburant et du rendement du moteur, et peut réduire la durée de vie du convertisseur catalytique.

Carburants dans les pays étrangers

Indices d'octane de carburants déterminant l'indice anti-cliquetis (AKI) aux États-Unis, au Canada et au Mexique. Concernant le carburant à ne pas utiliser dans un pays étranger, voir *Carburants interdits* ⇨ *265*.

Additifs au carburant

L'essence détergente TOP TIER est fortement recommandée pour l'utilisation avec votre véhicule. Si votre pays n'a pas d'essence détergente TOP TIER, ajouter le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus –Gasoline au réservoir d'essence du véhicule à chaque vidange d'huile ou tous les 15 000 km (9000 mi), selon la première occurrence. L'essence détergente TOP TIER et le produit ACDelco Fuel System Treatment Plus–Gasoline aideront à maintenir le dépôt de carburant du moteur de votre véhicule libre et performant de façon optimale.

Remplissage du réservoir

Une flèche sur l'indicateur de niveau de carburant indique de quel côté du véhicule la trappe à carburant se trouve. Voir *Jauge de carburant* ⇨ *98*.

⚠ Avertissement

Les vapeurs de carburant et les incendies causés par le carburant brûlent violemment et peuvent causer des blessures ou la mort.

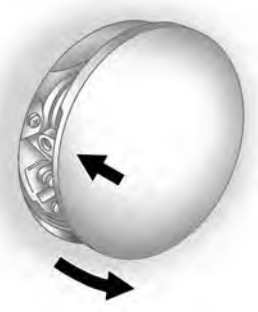
Suivre ces directives pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

- Lire et suivre toutes les instructions affichées sur l'îlot de la pompe à carburant.
- Éteindre votre moteur pendant que vous faites le plein.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Ne pas laisser la pompe sans surveillance.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant l'appoint de carburant.
- Ne pas retourner dans le véhicule pendant l'appoint de carburant.
- Tenir les enfants éloignés de la pompe à carburant et ne jamais laisser des enfants faire le plein de carburant.
- Avant de toucher le bec de remplissage, toucher un objet métallique pour décharger l'électricité statique corporelle.
- Du carburant peut être projeté à l'extérieur du réservoir si le bec de remplissage est inséré trop rapidement. Cette projection peut se produire si le réservoir est presque plein, particulièrement par temps chaud. Insérer lentement le bec de remplissage et attendre que le sifflement s'arrête avant de commencer à remplir le réservoir.



Pour ouvrir la trappe à carburant, pousser et relâcher le bord central arrière du volet.

Le système de remplissage de carburant sans bouchon est dépourvu de bouchon de réservoir. Insérer et verrouiller complètement le bec de remplissage, commencer à remplir le réservoir.

⚠ Avertissement

Un débordement du réservoir de carburant de plus de trois clics sur le pistolet de distribution peut provoquer :

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Des problèmes de rendement du véhicule, avec le calage du moteur et des dégâts au circuit d'alimentation.
- Des déversements de carburant.
- Dans certaines conditions, des incendies de carburant.

Veiller à ne pas renverser de carburant. Attendre cinq secondes après la fin du remplissage avant d'extraire le bec de remplissage. Éliminer toute projection de carburant des surfaces peintes dès que possible. Voir *Entretien extérieur* ⇨ *342*. Pousser la trappe à carburant pour la refermer jusqu'à ce qu'elle se verrouille.

⚠ Avertissement

Si un feu se déclare pendant que vous ravitaillez en carburant, ne pas retirer le bec de remplissage. Arrêter le débit de carburant en coupant la pompe ou prévenir le préposé du poste d'essence. Quitter immédiatement la zone.

Remplissage du réservoir avec un réservoir de carburant portatif

Si le véhicule tombe en panne de carburant et doit être réapprovisionné avec un réservoir de carburant portatif :



1. Chercher l'adaptateur d'entonnoir sans bouchon de dessous le tapis dans le réservoir.
2. Insérer et fixer l'entonnoir dans le système de carburant sans bouchon.

⚠ Avertissement

Tenter de faire le plein avec un réservoir de carburant portatif sans utiliser l'adaptateur d'entonnoir peut entraîner des éclaboussures de carburant et endommager le système de carburant sans bouchon. Cela peut provoquer un incendie. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé.

3. Retirer et nettoyer l'adaptateur d'entonnoir et le replacer.

Remplissage d'un bidon de carburant

⚠ Avertissement

Ne jamais remplir un réservoir de carburant portatif pendant qu'il est dans le véhicule. La décharge d'électricité statique du contenant peut faire enflammer les vapeurs de carburant. Vous ou d'autres personnes pourriez être gravement brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Pour éviter de vous blesser ou de blesser d'autres personnes :

- Mettre du carburant uniquement dans un bidon approuvé.
- Ne pas remplir un réservoir portatif pendant qu'il est à l'intérieur d'un véhicule, dans le coffre d'un véhicule, dans une caisse d'une camionnette ou sur toute surface autre que le sol.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Amener le bec de remplissage en contact avec l'intérieur de l'ouverture de remplissage avant d'actionner le bec. Maintenir le contact jusqu'à la fin du remplissage.
- Tenir à l'écart du carburant les étincelles, les flammes ou les accessoires de fumeur.
- Éviter d'utiliser des appareils électroniques pendant le pompage de carburant.

Traction de remorque

Généralités au sujet du remorquage

⚠ Avertissement

Ne jamais tracter une remorque avec votre véhicule. Il n'a pas été conçu ou prévu pour une telle utilisation.

Conversions et compléments

Équipement électrique complémentaire

⚠ Avertissement

Le connecteur de liaison de données (DLC) sert à l'entretien du véhicule et aux essais d'inspection/de maintenance des émissions. Se reporter à *Témoin d'anomalie* ⇨ *105*. Un dispositif raccordé au DLC, comme un dispositif de parc après-vente ou de suivi du comportement du conducteur, peut perturber les systèmes du véhicule. Ceci peut affecter le fonctionnement du véhicule et provoquer un accident. Ces dispositifs peuvent également accéder aux informations enregistrées dans les systèmes du véhicule.

Attention

Certains équipements électriques peuvent endommager le véhicule ou entraîner la défaillance d'un composant. Ces dommages ne sont pas couverts par la

(Suite)

Attention (Suite)

garantie du véhicule. Toujours vérifier auprès du concessionnaire avant d'ajouter de l'équipement électrique.

Un équipement après-vente peut décharger la batterie 12 V même si votre véhicule ne fonctionne pas.

Ce véhicule est équipé de sacs gonflables. Avant de l'équiper d'autres appareils électriques, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ *64* et *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ *65*.

Entretien du véhicule

Généralités
Généralités 271
Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie 271
Accessoires et modifications 271

Vérifications du véhicule
Entretien par le propriétaire 272
Capot 272
Aperçu du compartiment moteur 274
Huile à moteur 279
Indicateur d'usure d'huile à moteur ... 282
Liquide de boîte de vitesses automatique 283
Liquide de boîte de vitesse manuelle 283
Embrayage à commande hydraulique 283
Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement) 284
Filtre à air du moteur 284
Système de refroidissement 286
Surchauffe du moteur 291
Liquide de lave-glace 292
Freins 293
Liquide de frein 294
Batterie - Amérique du Nord 295
Essieu arrière 295
Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique 296
Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P) 296
Remplacement des balais d'essuie-glace 296
Remplacement de pare-brise 297
Vérin(s) à gaz 297

Réglage de la portée des phares
Réglage de l'orientation de phare avant 298

Remplacement d'ampoules
Remplacement d'ampoules 298
Ampoules à halogène 299
Éclairage à haute intensité 299
Éclairage par diode 299
Feux de recul 299
Feu de la plaque d'immatriculation ... 300

Réseau électrique
Système électrique : surcharge 300
Fusibles et disjoncteurs 302
Bloc-fusibles de compartiment moteur 302
Bloc-fusibles de coffre 306

Roues et pneus
Pneus 308
Pneus toute saison 309
Pneus d'hiver 309
Pneus à flancs renforcés 310
Pneus à profil bas 310
Pneus d'été 311
Étiquette sur paroi latérale du pneu ... 311
Désignations des pneus 313
Terminologie et définitions de pneu ... 313
Pression des pneus 316
Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée 317
Système de surveillance de la pression des pneus 318
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu 319
Inspection des pneus 323
Permutation des pneus 323
Quand faut-il remplacer les pneus? 325
Achat de pneus neufs 326
Pneus et roues de dimensions variées 327
Classification uniforme de la qualité des pneus 328
Alignement des roues et équilibrage des pneus 329
Remplacement de roue 329
Chaînes à neige 330

Au cas d'un pneu à plat 330
Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité 331
Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu 338

Démarrage avec batterie auxiliaire
Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord 338

Remorquage du véhicule
Remorquage du véhicule 341
Remorquage d'un véhicule récréatif ... 342

Entretien de l'apparence
Entretien extérieur 342
Soin intérieur 348
Tapis de plancher 351

Généralités

Pour tous vos besoins d'entretien et de pièces, s'adresser à votre concessionnaire. Celui-ci vous fournira des pièces GM d'origine et vous bénéficierez de l'assistance de personnes formées et soutenues par GM.

Les pièces d'origine GM portent l'une de ces marques :

GENUINE PARTS

ACDelco

Exigences concernant les matériaux contenant du perchlorate en Californie

Certains types de composants automobiles, tels que les initiateurs pyrotechniques de sacs gonflables, les prétensionneurs de ceinture de sécurité et les batteries au lithium contenues dans les clés-télécommandes, peuvent contenir des perchlorates d'amonium. Matériau perchlorate – peut devoir être manipulé avec certaines précautions. Consulter le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Accessoires et modifications

L'ajout d'accessoires autres que ceux de concessionnaire ou les modifications du véhicule peuvent affecter les performances et la sécurité du véhicule, notamment, le sac gonflable, le freinage, la stabilité, la conduite et la maniabilité, les systèmes d'émissions, l'aérodynamisme, la durabilité et les systèmes électroniques tels que les freins antiblocage, la commande de traction asservie et la commande de stabilité. Ces accessoires ou modifications pourraient

même entraîner une défaillance ou des dommages qui ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants de suspension du véhicule causés par la modification de la hauteur de ce dernier au-delà des paramètres d'usine ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les dommages aux composants du véhicule résultant de modifications ou de l'installation ou de l'utilisation de pièces non certifiées par GM, y compris des modifications de modules de commande ou de logiciels, ne sont pas couverts par la garantie du véhicule et peuvent affecter la couverture de garantie restante des pièces en cause.

Les accessoires GM sont conçus pour compléter et fonctionner avec les autres systèmes du véhicule. Se reporter à votre concessionnaire pour faire installer les accessoires GM d'origine par un technicien du concessionnaire.

Se reporter également à *Ajout d'équipement à un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ *65*.

Vérifications du véhicule

Entretien par le propriétaire

⚠ Avertissement

Il peut être dangereux de travailler sur votre véhicule si vous ne disposez pas de la connaissance, du manuel d'atelier, des outils ou des pièces adéquats. Toujours suivre les procédures du guide du propriétaire et consulter le manuel d'entretien de votre véhicule avant tout travail d'entretien.

Si vous effectuez vous-même certains opérations d'entretien, utiliser le manuel d'entretien correct. Il vous renseignera beaucoup plus sur l'entretien de votre véhicule que ce guide. Pour commander le manuel d'entretien correct, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ *382*.

Le véhicule est équipé d'un système de sacs gonflables. Avant d'essayer d'effectuer vous-même l'entretien sur le véhicule, se reporter à *Réparation d'un véhicule muni de sacs gonflables* ⇨ *64*.

Si le véhicule est équipé du démarrage à distance, ouvrir le capot avant d'effectuer toute intervention pour éviter un démarrage accidentel du véhicule. Voir *Démarrage à distance du véhicule* ⇨ *15*.

Garder tous les reçus des pièces et noter le kilométrage et la date de chaque opération d'entretien. Se reporter à la rubrique *Enregistrement des travaux d'entretien* ⇨ *366*.

Attention

Même une faible contamination peut causer des dommages aux systèmes du véhicule. Éviter que des contaminants entre en contact avec des liquides, des bouchons de réservoir ou des jauges de niveau.

Capot

⚠ Avertissement

Couper le contact du véhicule avant d'ouvrir le capot. Le moteur en marche alors que le capot est ouvert constitue un danger de blessure pour toute personne proche du compartiment moteur.

⚠ Avertissement

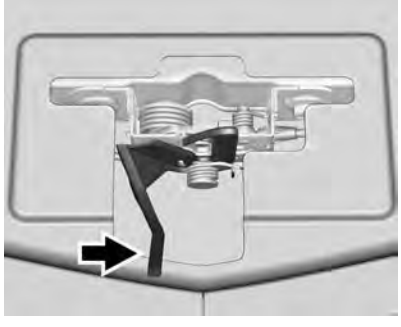
Les composants sous le capot peuvent devenir chauds en lorsque le moteur tourne. Pour éviter le risque de brûlure de la peau non protégée, ne jamais toucher ces composants avant qu'ils aient refroidi et toujours utiliser un gant ou une serviette pour éviter tout contact direct avec la peau.

Déneiger le capot avant de l'ouvrir.

Pour lever le capot :



1. Tirer sur le levier de déverrouillage du capot qui porte le symbole . Il se trouve sur le côté inférieur gauche du tableau de bord.



2. À l'avant du véhicule, localiser le levier de déverrouillage secondaire sous l'avant du centre du capot. Pousser le levier de déverrouillage secondaire du capot vers la droite pour le déverrouiller.
3. Après avoir partiellement soulevé le capot, le système de vérin à gaz soulèvera automatiquement le capot et le maintiendra en position complètement ouverte.

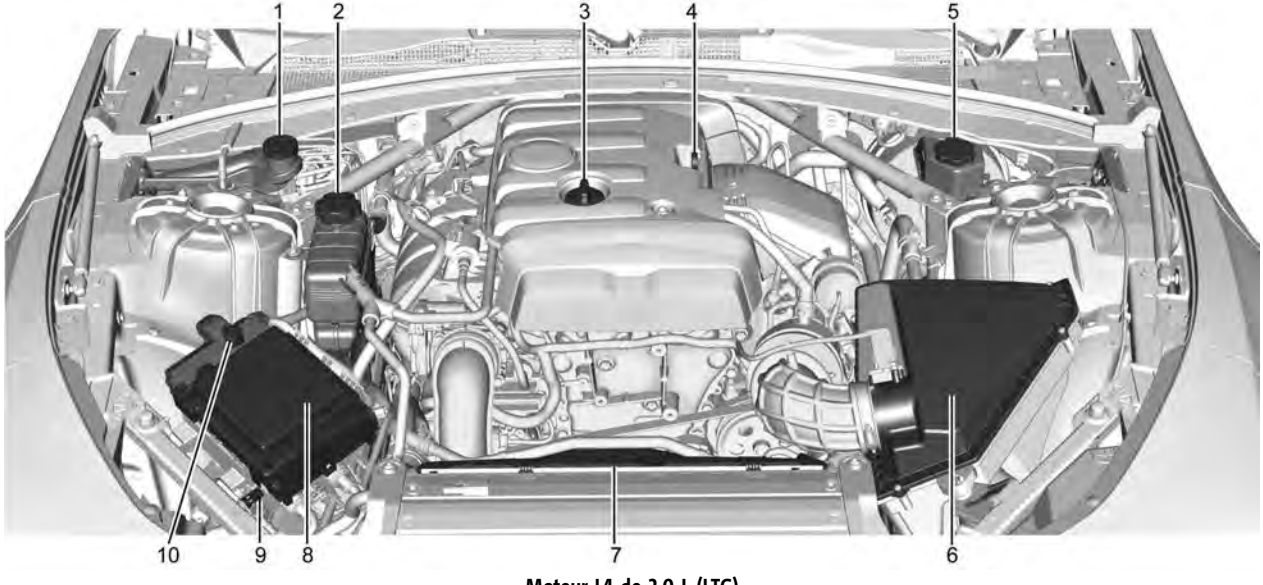
Pour fermer le capot :

1. Avant de fermer le capot, s'assurer que tous les bouchons de remplissage sont bien en place et que tous les outils sont retirés.
2. Tirer le capot vers le bas jusqu'à ce que le système de vérin ne maintienne plus le capot.
3. Permettre au capot de redescendre. Vérifier que le capot est complètement verrouillé. Répéter ce processus avec une force supplémentaire si nécessaire.

⚠ Avertissement

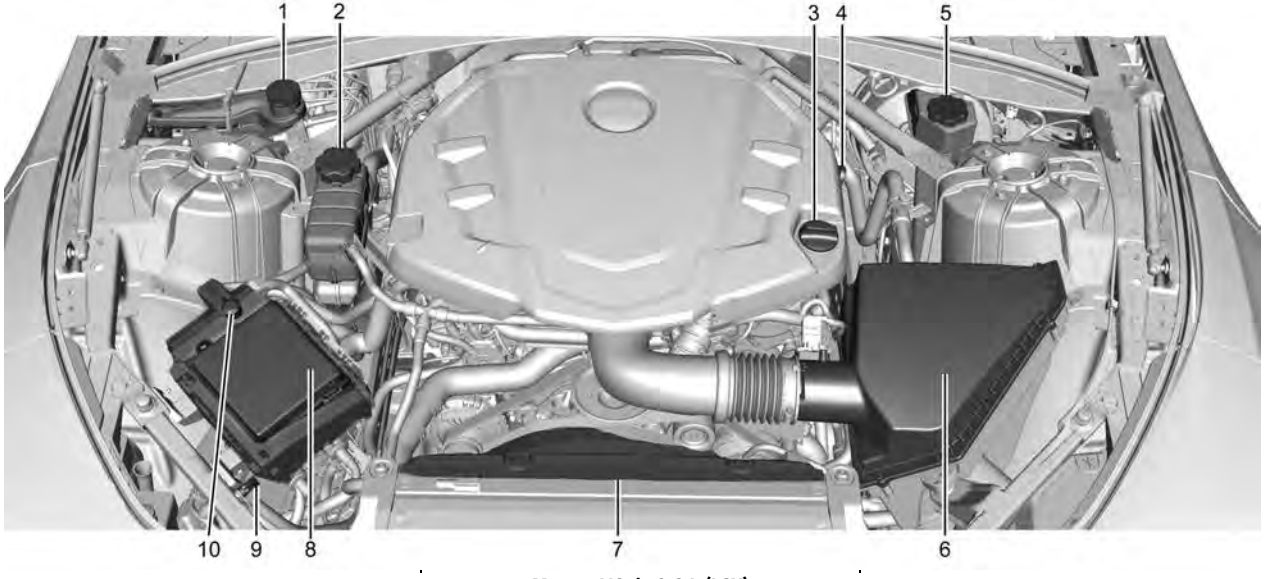
Ne pas conduire le véhicule si le capot n'est pas complètement verrouillé. Le capot pourrait s'ouvrir complètement, bloquer votre vision et causer un accident. Vous ou d'autres personnes pourraient être blessés. Toujours fermer le capot complètement avant de conduire.

Aperçu du compartiment moteur



Moteur L4 de 2.0 L (LTG)

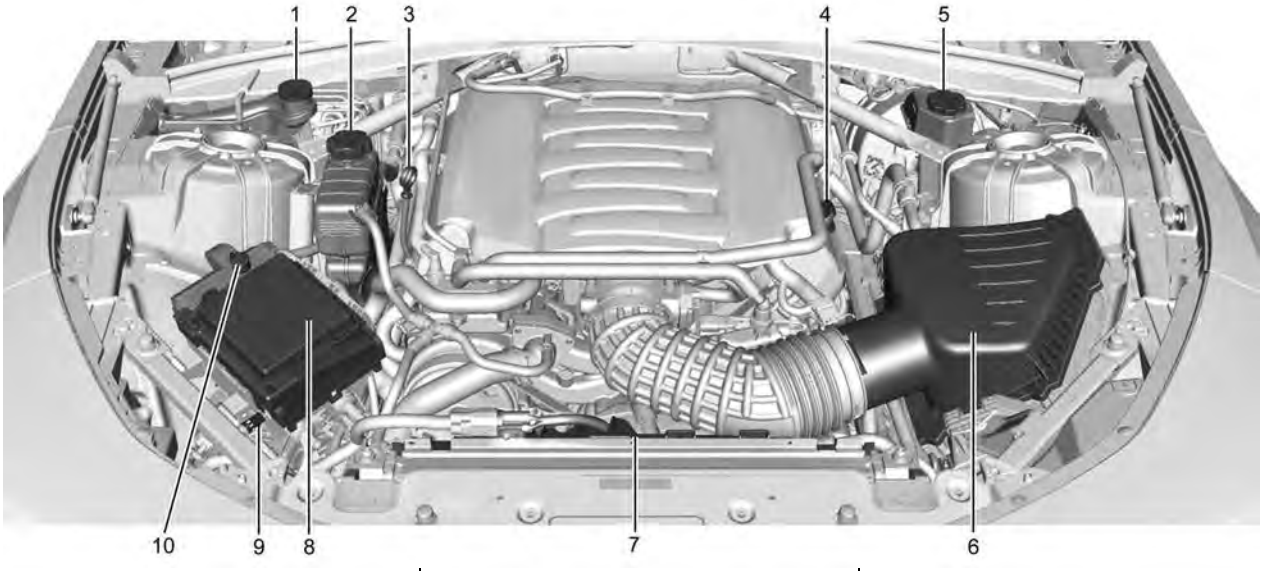
1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ *292*.
2. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *286*.
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *279*.
4. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *279*.
5. Réservoir de liquide de frein/embrayage. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ *294* et *Embrayage à commande hydraulique* ⇨ *283*.
6. *Filtre à air du moteur* ⇨ *284*.
7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *286*.
8. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ *302*.
9. Borne négative (-) de la batterie. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.
10. Borne de batterie positive (+). Se reporter à la rubrique *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.



Moteur V6 de 3.6 L (LGX)

1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ *292*.
2. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *286*.
3. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *279*.

4. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *279*.
5. Réservoir de liquide de frein/embrayage. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ *294* et *Embrayage à commande hydraulique* ⇨ *283*.
6. *Filtre à air du moteur* ⇨ *284*.
7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *286*.
8. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ *302*.
9. Borne négative (-) de la batterie. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.
10. Borne de batterie positive (+). Se reporter à la rubrique *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.



Moteur V8 de 6.2 L (LT1)

1. Réservoir de liquide de lave-glace. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ *292*.
2. Réservoir d'équilibre du liquide de refroidissement du moteur et bouchon de radiateur. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *286*.
3. Jauge d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *279*.
4. Bouchon de remplissage d'huile moteur. Se reporter à la rubrique *Huile à moteur* ⇨ *279*.
5. Réservoir de liquide de frein/embrayage. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ *294* et *Embrayage à commande hydraulique* ⇨ *283*.
6. *Filtre à air du moteur* ⇨ *284*.

7. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible). Se reporter à reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *286*.
8. *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ *302*.
9. Borne négative (-) de la batterie. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.
10. Borne de batterie positive (+). Se reporter à la rubrique *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.

Si le véhicule est équipé d'un moteur V8 LT4 de 6.2 L, voir le supplément Camaro haute performance.

Huile à moteur

Pour s'assurer d'un rendement moteur correct et durable, une attention toute particulière doit être portée à l'huile moteur. Suivre ces étapes suivantes simples, mais néanmoins importantes, vous aideront à protéger votre investissement :

- Utiliser de l'huile moteur approuvée et conforme à la spécification appropriée et dont le grade de viscosité est approprié. Voir « Sélection de l'huile moteur correcte » dans cette section.
- Vérifier régulièrement le niveau d'huile moteur et maintenir un niveau d'huile correct. Voir « Vérification de l'huile moteur » et « Quand ajouter de l'huile moteur » dans cette section.
- Remplacer l'huile moteur au moment adéquat. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur* ⇨ *282*.
- Toujours éliminer correctement l'huile moteur usagée. Se reporter à « Que faire de l'huile moteur usagée » dans cette section.

Vérification de l'huile moteur

Vérifier le niveau d'huile moteur régulièrement, chaque 650 km (400 mi), surtout avant un long voyage. La poignée de la jauge d'huile moteur est en forme de boucle. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *274* pour connaître l'emplacement.

⚠ Avertissement

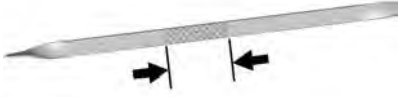
La poignée de la jauge d'huile moteur peut être chaude ; il y a un risque de brûlure. Utiliser une serviette ou porter un gant pour toucher la poignée de la jauge.

Si le centralisateur informatique de bord (CIB) indique un niveau d'huile bas, vérifier le niveau d'huile.

Suivre ces directives :

- Pour obtenir une lecture exacte, stationner le véhicule sur un terrain plat. Vérifier le niveau d'huile moteur après que le moteur ait été éteint depuis au moins deux heures. Vérifier le niveau d'huile moteur dans une pente abrupte ou trop peu de temps après que le moteur soit éteint peut occasionner des lectures incorrectes. La précision est améliorée lorsque la vérification est effectuée sur un moteur froid avant le démarrage. Retirer la jauge et vérifier le niveau d'huile.
- En cas d'impossibilité d'attendre deux heures, le moteur doit être éteint pendant au moins 15 minutes si le moteur est chaud, ou au moins 30 minutes s'il ne l'est pas. Retirer la jauge, l'essuyer avec un essuie-tout ou un chiffon propre, puis la remettre jusqu'au fond. La retirer à nouveau, en gardant la pointe vers le bas, et vérifier le niveau.

Ajout d'huile moteur



Moteur LTG L4 de 2.0 L



Moteur LGX V6 de 3.6 L illustré, moteur V8 de 6.2 L similaire

Si le niveau d'huile se situe au-dessous de la section quadrillée de la pointe de la jauge et que le moteur est éteint depuis au moins 15 minutes, ajouter 1 litre d'huile (1 pt) préconisée et vérifier encore le niveau. Se reporter à « Choix de l'huile moteur appropriée » plus loin dans cette section pour obtenir des explications sur le type d'huile à utiliser. Pour la capacité d'huile moteur du carter, se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ *368*.

Attention

Ne pas ajouter une trop grande quantité d'huile. Les niveaux supérieurs ou inférieurs à la plage de fonctionnement acceptable indiquée sur la jauge d'huile sont nuisibles au moteur. Si vous remarquez que le niveau d'huile est supérieur à la gamme de fonctionnement, c'est à dire, que le moteur contient tellement d'huile que le niveau passe au-dessus de la zone hachurée qui indique la gamme de fonctionnement correcte, le moteur pourrait être endommagé. Vidanger l'huile en excès ou de limiter la conduite et de rechercher un professionnel pour retirer l'huile excédentaire.

Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *274* pour connaître l'emplacement précis du bouchon de remplissage d'huile.

Ajouter assez d'huile pour amener le niveau dans la plage de fonctionnement appropriée. À la fin de l'opération, repousser complètement la jauge en place.

Sélection de la bonne huile moteur (Moteurs 2.0L (LTG) L4 et 3.6L (LGX) V6)

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification et du grade de viscosité corrects. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363*.

Spécification

Utiliser des huiles entièrement synthétiques conformes à la spécification dexos1. Les huiles moteur agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos1 sont marquées du logo dexos1 approuvé. Consulter le site www.gmdexos.com.

Attention

Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur de grade de viscosité SAE 5W-30. Utilisation par temps froid : dans une zone de froid extrême, où la température tombe en dessous de −29 °C (−20 °F), une huile SAE 0W-30 peut être utilisée. Une huile de ce grade de viscosité permet de faciliter le démarrage à froid du moteur à des températures extrêmement basses.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

Sélection de la bonne huile moteur (Moteur 6.2L (LT1) V8)

La sélection de l'huile moteur correcte dépend à la fois de la spécification et du grade de viscosité corrects. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés ⇨ 363*.

Spécification

Utiliser des huiles moteur conformes à la spécification dexos2. Les huiles moteurs agréées par GM comme étant conformes à la spécification dexos2 sont marquées du logo agréé dexos2. Consulter le site www.gmdexos.com.



Attention
Le fait de ne pas utiliser l'huile recommandée risque d'endommager le moteur et les dommages ne seraient pas couverts par votre garantie.

Degré de viscosité

Utiliser une huile moteur d'un grade de viscosité SAE 0W-40.

Lors de la sélection d'une huile de grade de viscosité approprié, il est recommandé de choisir une huile de la spécification correcte. Se reporter à « Spécifications » plus haut dans cette section.

Si l'huile 0W-40 dexos2 n'est pas disponible, l'huile moteur entièrement synthétique SAE 5W-30 dexos1 peut être utilisée en ville.

Additifs pour huile moteur/Rinçage de l'huile moteur

Ne rien ajouter à l'huile. Les huiles recommandées conformes à la spécification dexos représentent tout ce dont vous avez besoin pour assurer un bon rendement et une bonne protection du moteur.

Les rinçages du circuit d'huile moteur ne sont pas recommandés et peuvent entraîner des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Que faire de l'huile de rebut?

L'huile moteur usée renferme certains éléments qui peuvent être malsains pour la peau et qui risquent même de provoquer le cancer. Il faut donc éviter tout contact prolongé avec la peau. Nettoyer la peau et les ongles avec de l'eau savonneuse ou un nettoyant pour les mains de bonne qualité. Laver ou éliminer de façon appropriée les vêtements ou chiffons imbibés d'huile moteur usée. Se reporter aux avertissements du fabricant sur l'utilisation et la mise au rebut des produits d'huile.

L'huile de rebut peut constituer une menace grave pour l'environnement. Si vous vidangez vous-même l'huile de votre véhicule, vous devez vous assurer de vider

toute l'huile qui s'écoule du filtre à huile avant de vous en débarrasser. Ne jamais se débarrasser de l'huile en la jetant aux poubelles ou en la déversant sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou dans les cours d'eau. La recycler en l'apportant à un centre de récupération.

Indicateur d'usure d'huile à moteur

Intervalles de vidange d'huile moteur

Ce véhicule est équipé d'un ordinateur qui indique à quel moment vidanger l'huile moteur et remplacer le filtre. Ceci est calculé en fonction d'une combinaison de facteurs, parmi lesquels le régime moteur, la température du moteur et les kilomètres parcourus. Selon les conditions de conduite, le kilométrage auquel la vidange d'huile est signalée peut varier considérablement. Pour que le système d'indicateur d'usure de l'huile moteur fonctionne correctement, il doit être réinitialisé à chaque vidange d'huile.

Lorsque le système a calculé que la durée de vie de l'huile a été réduite, il indique qu'une vidange est nécessaire. L'écran affiche le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT. Vidanger l'huile le plus tôt possible dans les prochains 1 000 km (600 milles). Si vous conduisez dans des conditions idéales, il est possible que l'indicateur de vidange d'huile indique qu'il n'est pas nécessaire d'effectuer une vidange d'huile jusqu'à deux ans. L'huile moteur doit être vidangée et le filtre remplacé au moins une fois par an et le système doit être réinitialisé à ce moment-là. Votre concessionnaire emploie des techniciens formés qui se chargeront d'effectuer cet entretien et de réinitialiser le système. Il est également important de vérifier l'huile régulièrement au cours de la période séparant deux vidanges et de la garder au niveau approprié.

Si l'indicateur a été réinitialisé par mégarde, l'huile doit être remplacée 5 000 km (3 000 mi) après la dernière vidange d'huile. Ne pas oublier de réinitialiser le système indicateur d'usure d'huile moteur lorsque la vidange d'huile est effectuée.

Comment réinitialiser l'indicateur d'usure d'huile moteur

Réinitialiser le système à chaque vidange d'huile afin que le système puisse calculer l'échéance de la prochaine vidange. Pour réinitialiser le système :

1. Afficher le VIE REST. DE L'HUILE sur le CIB. Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.
2. Appuyer et maintenir SEL (initialiser/effacer) enfoncé sur le CIB (centralisateur informatique de bord) pendant que l'affichage de vie de l'huile est actif. La vie de l'huile va passer à 100%.

Le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé aussi comme suit :

1. Afficher le VIE REST. DE L'HUILE sur le CIB avec le moteur à l'arrêt. Voir *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.
2. Enfoncer complètement et relâcher l'accélérateur trois fois en cinq secondes.

Le système est réinitialisé lorsque le message CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT s'éteint.

Si CHANGER L'HUILE MOTEUR BIENTÔT ou le message réapparaît au démarrage du véhicule, cela signifie que l'indicateur d'usure d'huile n'a pas été réinitialisé. Répéter la procédure.

Liquide de boîte de vitesses automatique

Comment vérifier le liquide de boîte de vitesses automatique

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible.

Le véhicule n'est pas équipé d'une jauge de niveau de liquide de boîte de vitesses.
Il existe une procédure spéciale pour vérifier et remplacer le liquide de boîte de vitesses. Étant donné que cette procédure est difficile, la confier à votre concessionnaire. Pour plus de renseignements sur cette procédure, communiquer avec votre concessionnaire ou consulter le manuel de réparation. Pour acheter un manuel de réparation, se reporter à *Informations au sujet de la commande des publications* ⇨ *382*.

Attention

L'utilisation d'un liquide de boîte de vitesses automatique non approprié risque d'endommager le véhicule et

(Suite)

Attention (Suite)

d'entraîner des réparations qui ne seraient pas couvertes par votre garantie. Toujours utiliser le liquide correct de boîte de vitesses. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363*.

Changer le liquide et le filtre selon les intervalles indiqués en *Programme d'entretien* ⇨ *354*, et veiller à utiliser le liquide de boîte de vitesses indiqué en *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363*.

Liquide de boîte de vitesse manuelle

Il n'est pas nécessaire de vérifier le niveau du liquide de la boîte de vitesses manuelle. Une perte de liquide de la boîte de vitesses ne peut provenir que d'une fuite. En cas de fuite, ramener le véhicule au concessionnaire pour qu'il soit réparé le plus tôt possible. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363* pour connaître le bon liquide à utiliser.

Embrayage à commande hydraulique

Pour les véhicules à boîte de vitesses manuelle, il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de frein/d'embrayage, sauf s'il y a soupçon de fuite. L'appoint de liquide ne colmatera pas une fuite. Une perte de liquide dans ce système pourrait indiquer un problème. Faire inspecter et réparer le système.

Quand vérifier le liquide et quel type utiliser



Ce symbole figure sur le bouchon du réservoir de liquide de frein/embrayage hydraulique. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *274* pour l'emplacement du réservoir. Le réservoir hydraulique commun de liquide de maître-cylindre d'embrayage et de frein est rempli de liquide de frein comme indiqué sur le bouchon. Voir *Liquide de frein* ⇨ *294* pour le liquide de frein à utiliser.

Comment vérifier le liquide et en ajouter

Examiner visuellement le réservoir de liquide de frein/d'embrayage pour s'assurer que le niveau de liquide est à la ligne MIN (minimum) au côté du réservoir. Le circuit de liquide de frein/d'embrayage hydraulique doit être fermé et scellé.

Ne pas enlever le bouchon pour vérifier le niveau de liquide ou pour ajouter du liquide. N'enlever le bouchon que lorsque c'est nécessaire pour faire l'appoint du liquide adéquat jusqu'à ce que le niveau atteigne la ligne MIN.

Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)

Selon l'équipement, cette fonction fournit la durée de vie utile restante du filtre à air moteur ainsi que le meilleur moment pour le remplacer. Les intervalles de remplacement du filtre à air moteur dépendent de la conduite et des conditions environnementales.

Quand remplacer le filtre à air du moteur

Quand le centralisateur informatique de bord (CIB) affiche un message Remplacer le filtre à air du moteur au prochain intervalle de remplacement d'huile, suivre ce calendrier.

Quand le CIB affiche un message Remplacer le filtre à air du moteur bientôt, remplacer le filtre à air du moteur dès que possible.

Le système doit être réinitialisé après avoir remplacé le filtre à air du moteur.

Si le CIB affiche un message Vérifier le système de filtre à air du moteur, contacter votre concessionnaire.

Comment réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air du moteur

Réinitialiser le système à chaque changement du filtre à air du moteur afin que le système puisse calculer l'échéance du prochain changement du filtre à air du moteur.

Pour réinitialiser :

1. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
2. Sélectionner Durée de vie du filtre à air du moteur dans le menu du CIB. Se reporter à « Centralisateur informatique de bord (CIB) » dans le guide du propriétaire.
3. Appuyer sur ▷ pour déplacer vers la zone d'affichage Réinitialiser/Désactiver. Sélectionner Réinitialiser puis appuyer sur **SEL**. Appuyer ensuite sur Oui pour confirmer la réinitialisation.
4. Durée de vie du filtre à air de 100% s'affiche lorsque le système de durée de vie du filtre à air du moteur est réinitialisé avec succès.

Filtre à air du moteur

Si le véhicule est équipé d'un moteur V8 LT4 de 6.2 L, voir le supplément Camaro haute performance.

Le filtre à air du moteur se trouve dans le compartiment-moteur sur le côté conducteur. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *274* pour l'emplacement.

Quand inspecter le filtre à air du moteur

- Pour les intervalles de changement et d'inspection du filtre à air du moteur, se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

- Si le véhicule est équipé du système de durée de vie du filtre à air du moteur, se reporter à *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)* ⇨ *284*.
- En roulant dans des zones très poussiéreuses, respecter les intervalles d'inspection et de changement du filtre à air du moteur, se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

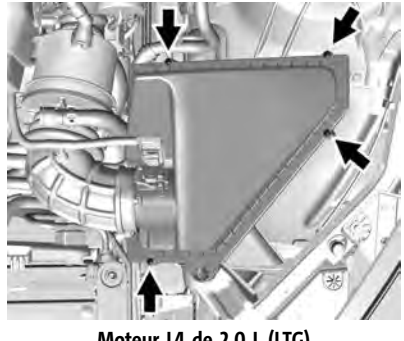
Comment examiner/remplacer le filtre à air du moteur

Ne pas démarrer ou laisser le moteur en marche avec le boîtier du filtre à air du moteur ouvert. Avant de déposer le filtre à air du moteur, s'assurer que le boîtier du filtre à air du moteur et les composants à proximité sont exempts de saletés et de débris. Déposer le filtre à air du moteur. Tapoter et secouer légèrement le filtre à air du moteur (loin du véhicule) pour éliminer les poussières et les saletés. Rechercher des dégâts sur le filtre à air du moteur et le remplacer le cas échéant. Ne pas nettoyer le filtre à air du moteur ou les composants avec de l'eau ou à l'air comprimé.

⚠ Avertissement

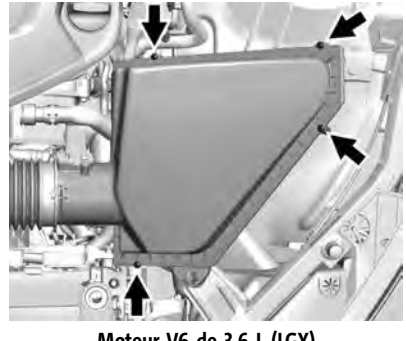
Si un remplacement est nécessaire, la pièce doit être remplacée par une pièce avec le même numéro de pièce ou par une pièce équivalente. L'utilisation d'une pièce de rechange n'étant pas de la même taille, de la même forme, ni avec la même fonction, est susceptible d'entraîner des blessures ou d'endommager le véhicule.

Pour vérifier ou remplacer le filtre à air du moteur :



Moteur L4 de 2.0 L (LTG)

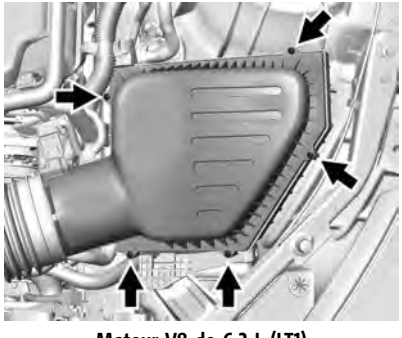
1. Retirer les quatre vis et soulever l'ensemble de couvercle.
2. Vérifier ou remplacer le filtre à air.
3. Pour reposer le couvercle de boîtier, procéder à l'inverse des étapes 1 et 2.
4. Selon l'équipement, réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)* ⇨ *284*.



Moteur V6 de 3.6 L (LGX)

1. Retirer les quatre vis et soulever l'ensemble de couvercle.
2. Vérifier ou remplacer le filtre à air.

3. Pour reposer le couvercle de boîtier, procéder à l'inverse des étapes 1 et 2.
4. Selon l'équipement, réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement)* ⇨ *284*.



Moteur V8 de 6.2 L (LT1)

1. Retirer les cinq vis et soulever l'ensemble de couvercle.
2. Vérifier ou remplacer le filtre à air.
3. Pour reposer le couvercle de boîtier, procéder à l'inverse des étapes 1 et 2.

⚠ Avertissement

Faire tourner le moteur quand le filtre à air est retiré présente un risque de brûlure, pour vous-même ou pour les autres. La prudence est de rigueur en travaillant sur le moteur. Ne pas faire démarrer le moteur ni conduire le véhicule quand le filtre à air est retiré, car des flammes peuvent se présenter en cas de retour d'allumage du moteur.

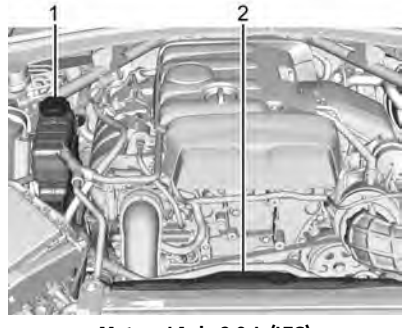
Attention

Si le filtre à air est retiré, la saleté peut pénétrer dans le moteur et l'endommager. Laisser toujours le filtre à air en place lorsque le véhicule est utilisé.

Système de refroidissement

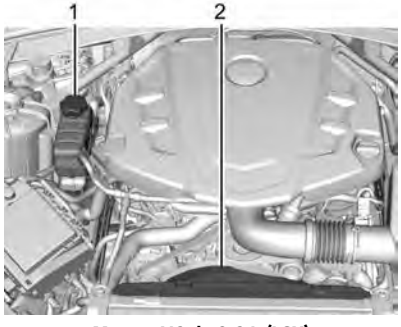
Si le véhicule est équipé d'un moteur V8 LT4 de 6.2 L, voir le supplément Camaro haute performance.

Le système de refroidissement permet le maintien de la température correcte de fonctionnement du moteur.



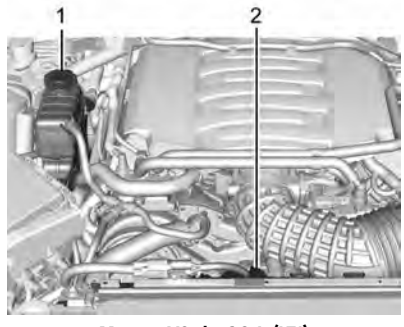
Moteur L4 de 2.0 L (LTG)

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)



Moteur V6 de 3.6 L (LGX)

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)



Moteur V8 de 6.2 L (LT1)

1. Réservoir d'expansion de liquide de refroidissement du moteur et bouchon de pression
2. Ventilateur de refroidissement du moteur (non visible)

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique du compartiment moteur peut commencer à tourner même si le moteur est arrêté et provoquer des blessures. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart du ventilateur électrique du compartiment moteur.

⚠ Avertissement

Ne pas toucher les flexibles du chauffage ou du radiateur ou d'autre pièces du moteur. Elles peuvent être très chaudes et vous brûler. Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite; tout le liquide de refroidissement fuirait. Ceci pourrait provoquer un incendie du moteur et vous brûler. Corriger toute fuite avant de conduire le véhicule.

Liquide de refroidissement

Le circuit de refroidissement du véhicule est rempli avec un liquide de refroidissement moteur DEX-COOL. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ *354* et *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363*.

Ce qui suit explique le fonctionnement du système de refroidissement et comment contrôler et ajouter du liquide de refroidissement quand le niveau est bas. Si le moteur surchauffe, se reporter à *Surchauffe du moteur* ⇨ *291*.

Utiliser ce qui suit

⚠ Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

Utiliser un mélange à 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL. Ce mélange :

- Protège contre le gel jusqu'à −37 °C (−34 °F), température extérieure
- Protège contre l'ébullition jusqu'à une température moteur de 129 °C (265 °F)
- Protège contre la rouille et la corrosion
- N'endommage pas les pièces en aluminium
- Aide à garder le moteur à la température appropriée

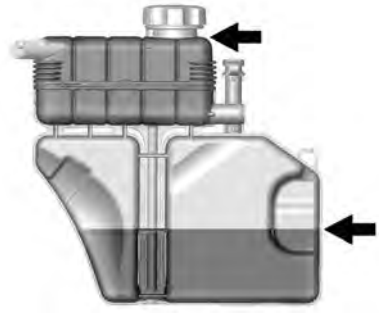
Attention

Ne pas utiliser autre chose qu'un mélange de liquide de refroidissement DEX-COOL répondant à la norme GM GMW3420 et d'eau potable pure. Tout autre produit peut endommager le système de refroidissement du moteur et le véhicule, ce qui ne sera pas couvert par la garantie du véhicule.

Ne jamais jeter le liquide de refroidissement dans la poubelle, le répandre sur le sol, dans les égouts, dans les ruisseaux ou les étendues d'eau. Faire changer le liquide de refroidissement par un centre de service autorisé, respectueux des exigences prévues par la loi en ce qui concerne la mise au rebut des liquides de refroidissement usagés. Ceci aidera à protéger l'environnement et votre santé.

Vérification du niveau de liquide de refroidissement

Le véhicule doit se trouver sur une surface de niveau lors de la vérification du niveau du liquide de refroidissement.



Il est normal de voir le liquide de refroidissement qui se déplace dans la conduite de retour du flexible supérieur de liquide de refroidissement pendant que le moteur tourne. Il est également normal de voir des bulles entrant dans le vase d'expansion à travers le petit flexible.

Vérifier aussi que le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. Si le liquide de refroidissement bout dans le vase d'expansion, ne rien faire avant qu'il ait refroidi.

Si le liquide de refroidissement est visible mais que le niveau de liquide de refroidissement n'est pas égal ou supérieur

au repère de remplissage à froid, ajouter un mélange 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL.

Avant cela, s'assurer que le circuit de refroidissement a refroidi.

Il est normal que le niveau du liquide de refroidissement dans le réservoir du bas monte et descende selon la température de fonctionnement et les conditions climatiques. Le liquide de refroidissement s'évapore du réservoir du bas en fonctionnement normal. Ceci peut se produire plus rapidement lorsque le véhicule roule pendant de longues périodes par temps chaud et sec.

Si vous ne voyez pas de liquide de refroidissement dans le réservoir d'expansion, en verser de la manière suivante :

Comment remplir le réservoir d'expansion de liquide de refroidissement

Si aucune anomalie n'a été détectée, vérifier si le liquide de refroidissement est visible dans le vase d'expansion. S'il est visible mais si le niveau de liquide de refroidissement n'atteint pas le bas d'huile du goulet de remplissage, ajouter un mélange 50/50 d'eau potable propre et de liquide de refroidissement DEX-COOL au vase d'expansion, après d'être assuré que le système de refroidissement, y compris le bouchon à pression du vase d'expansion, a refroidi.

⚠ Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

⚠ Avertissement

De l'eau courante, ou d'autres liquides tels que de l'alcool, peuvent entrer en ébullition avant que le mélange de liquide de refroidissement correct ne le fasse. Avec de l'eau courante ou un

(Suite)

Avertissement (Suite)

mélange incorrect, le moteur peut devenir trop chaud sans qu'il n'y ait d'avertissement de surchauffe. Le moteur peut prendre feu et vous brûler ou brûler d'autres personnes.

⚠ Avertissement

Renverser du liquide de refroidissement sur des pièces chaudes du moteur peut vous brûler. Le liquide de refroidissement contient de l'éthylène glycol et il peut s'enflammer si les pièces du moteur sont suffisamment chaudes.

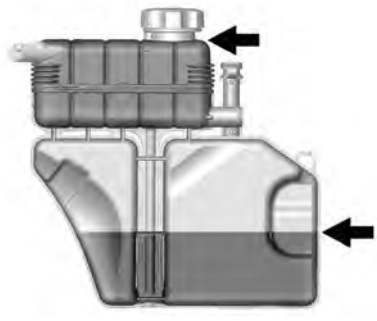
Attention

Ne pas respecter la procédure de remplissage spécifique du liquide de refroidissement peut causer une surchauffe du moteur et endommager le système. Si du liquide de refroidissement n'est pas visible dans le réservoir d'expansion, contacter le concessionnaire.



1. Déposer le bouchon à pression du vase d'expansion de liquide de refroidissement depuis la chambre supérieure lorsque le circuit de refroidissement, y compris le bouchon à pression du vase d'expansion et le flexible supérieur du radiateur, ont refroidi.

   Faire tourner lentement le bouchon à pression dans le sens inverse des aiguilles d'une montre. S'il laisse échapper un sifflement, attendre que le sifflement s'arrête avant de continuer pour donner le temps à la pression résiduelle de s'échapper par le flexible de refoulement.
2. Faire tourner lentement le bouchon à pression et le déposer. Ouvrir le capuchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion vers la chambre inférieure.



3. Remplir la chambre supérieure du vase d'expansion du mélange correct jusqu'au bas du goulet de remplissage. La chambre supérieure doit être complètement pleine. Remplir la chambre inférieure du vase d'expansion à travers l'orifice d'intervention jusqu'à la moitié environ.
4. Sans remettre le bouchon à pression du vase d'expansion et pendant que le capuchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion est ouvert, faire démarrer le moteur puis le laisser tourner jusqu'à ce que vous sentiez que la durit supérieure de radiateur commence à chauffer. Faire attention au ventilateur de refroidissement du moteur.

   À ce moment, le niveau du liquide de refroidissement à l'intérieur de la chambre supérieure du réservoir d'expansion pourrait être plus bas. Si le niveau est plus bas, ajouter davantage de mélange correct dans la chambre supérieure de réservoir d'expansion jusqu'à ce le niveau atteigne le bas du col de remplissage.
5. Replacer le bouchon à pression du vase d'expansion, le serrer et fermer le capuchon de l'orifice d'intervention du vase d'expansion.

Attention
Si le bouchon de pression n'est pas bien fermé, le liquide de refroidissement peut s'échapper et le moteur peut être endommagé. Prendre soin de toujours vérifier que le bouchon est correctement fermé.

Vérifier le niveau dans les chambres supérieure et inférieure du vase d'expansion lorsque le circuit de refroidissement a refroidi. Si le liquide de refroidissement

n'atteint pas les niveaux corrects, répéter les étapes 1 à 3 et réinstaller le bouchon à pression et fermer l'orifice d'intervention. Si le liquide de refroidissement n'atteint toujours pas le niveau correct lorsque le circuit a refroidi, consulter votre concessionnaire.

Surchauffe du moteur

Le véhicule est doté de plusieurs témoins destinés à signaler une surchauffe du moteur.

Il existe un indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur sur le groupe d'instruments. Se reporter à *Indicateur de température du liquide de refroidissement du moteur ⇨ 101*. Le centralisateur informatique de bord (CIB) peut également afficher un message.

Si vous décidez de ne pas lever le capot lors de l'affichage de cet avertissement, demander immédiatement une intervention. Se reporter à *Programme d'assistance routière ⇨ 377*.

Si vous décidez de soulever le capot, le véhicule doit stationner à l'horizontale.

Vérifier ensuite si le ventilateur de refroidissement du moteur fonctionne. Si le moteur surchauffe, le ventilateur devrait fonctionner. Si tel n'est pas le cas, ne pas continuer à faire tourner le moteur et faire réparer le véhicule.

Attention

Ne pas faire tourner le moteur en cas de fuite du système de refroidissement du moteur. Ceci peut causer une perte de tout le liquide de refroidissement et peut endommager le système et le véhicule. Faire réparer immédiatement toute fuite.

Dégagement de vapeur du compartiment moteur

⚠ Avertissement

La vapeur et les liquides bouillants d'un système de refroidissement chaud sont sous pression. Tourner même un petit peu le bouchon de pression peut les faire sortir à grande vitesse et vous pourriez être brûlé. Ne jamais tourner le bouchon lorsque le système de refroidissement, y compris le bouchon de pression, est

(Suite)

Avertissement (Suite)

chaud. Attendre que le système de refroidissement et le bouchon de pression refroidissent.

Si de la vapeur provient du compartiment moteur sans avertissement de surchauffe

Selon l'équipement, l'extracteur de capot est fonctionnel. Il laisse l'eau de pluie ou de lavage entrer dans le compartiment moteur et entrer en contact avec des surfaces chaudes. Si de la vapeur provient de l'extracteur du capot sans être accompagnée par un avertissement de surchauffe, aucune intervention n'est nécessaire.

Pas de dégagement de vapeur du compartiment moteur

S'il y a avertissement de surchauffe sans dégagement de vapeur visible ou audible, le problème n'est peut-être pas trop grave. Parfois, le moteur peut devenir un peu trop chaud lorsque le véhicule :

- Gravit une longue côte au cours d'une journée chaude
- S'arrête après avoir roulé à grande vitesse

- Roule au ralenti pendant de longues périodes dans un embouteillage

En cas d'avertissement de surchauffe sans émission de vapeur :

1. Mettre la climatisation hors fonction.
2. Régler le chauffage et le ventilateur à la position maximale et ouvrir les glaces, au besoin.
3. Lorsqu'on peut le faire en toute sécurité, quitter la route, passer sur la position de stationnement (P) ou au point mort (N) pour une boîte de vitesses automatique ou au point mort pour une boîte de vitesses manuelle, et laisser le moteur tourner au ralenti.

Si la jauge de température du liquide de refroidissement du moteur n'est plus dans la zone de surchauffe ou que l'avertissement de surchauffe n'est plus affiché, le véhicule peut rouler. Continuer à rouler lentement pendant 10 minutes environ. Conserver une bonne distance de sécurité par rapport au véhicule qui précède. Si l'avertissement ne revient pas, continuer à rouler normalement et vérifier si le système de refroidissement est approprié et qu'il fonctionne correctement.

Si le témoin est toujours allumé, quitter la route, s'arrêter et garer le véhicule immédiatement.

S'il n'y a pas de signe de vapeur, faire tourner le moteur au ralenti pendant trois minutes en stationnement. Si le témoin d'avertissement s'allume toujours, arrêter le moteur jusqu'à ce qu'il ait refroidi.

Liquide de lave-glace

Utiliser ce qui suit

S'assurer de lire les directives du fabricant avant de remplir le réservoir du liquide de lave-glace. En cas d'utilisation du véhicule dans une région où la température extérieure peut baisser sous le point de congélation, il faut utiliser un liquide qui offre assez de protection contre le gel.

Ajout de liquide de lave-glace



Enlever le bouchon marqué du symbole de lave-glace. Ajouter du liquide jusqu'à ce que le réservoir soit plein. Voir *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *274* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Attention

- Ne pas utiliser de liquide lave-glace contenant tout type d'additif à effet déperlant. Le film déposé sur le pare-brise peut provoquer un broutage ou une irrégularité d'essuyage des balais d'essuie-glace.
- Ne pas utiliser de liquide de refroidissement du moteur (antigel) dans le lave-glace. Il peut endommager le système de lave-glace et la peinture.
- Ne pas mélanger d'eau à du liquide de lave-glace prêt à l'emploi. L'eau peut causer un gel de la solution et endommager le réservoir de lave-glace et d'autres parties du système de lave-glace.
- Si vous utilisez un concentré de liquide de lave-glace, respecter les instructions du fabricant relatives à l'ajout d'eau.

(Suite)

Attention (Suite)

- Remplir le réservoir de liquide de lave-glace seulement aux trois quarts s'il fait très froid. Ceci permettra l'expansion du liquide en cas de gel, qui peut endommager le réservoir s'il est plein à ras bord.

Freins

Les garnitures de freins à disque sont dotées d'indicateurs d'usure intégrés qui émettent un bruit d'avertissement aigu lorsque les garnitures de freins sont usées et doivent être remplacées par des neuves. Le bruit peut se produire ou disparaître lorsque le véhicule se déplace, sauf lorsque la pédale de frein est fermement enfoncée.

⚠ Avertissement

L'alerte sonore d'usure de frein signifie que les freins vont bientôt perdre leur efficacité. Ceci peut causer un accident. Faire réparer le véhicule dès que vous entendez cette alerte sonore.

Attention

En continuant à rouler avec des garnitures de freins usées, les réparations peuvent être coûteuses.

Certaines conditions de conduite ou climatiques peuvent produire un crissement des freins lorsque les freins sont activés la première fois, et qui disparaît après plusieurs applications. Ceci n'indique pas un problème de freins.

Si les garnitures de frein à haut rendement font partie de l'équipement, l'accumulation de poussière de frein et certains bruits mineurs peuvent être plus importants, par rapport aux garnitures de frein standard.

Il est nécessaire de serrer les écrous de roues au couple approprié pour éviter les pulsations des freins. Lors de la permutation des pneus, examiner l'état des garnitures de freins et serrer les écrous des roues uniformément dans l'ordre correct au couple spécifié. Se reporter à *Capacités et spécifications* ⇨ *368*.

Les plaquettes de frein doivent toujours être remplacées en tant qu'ensemble d'essieu complet.

Course de la pédale de freinage

Consulter votre concessionnaire si la pédale de freinage ne revient pas à sa hauteur normale ou s'il y a une augmentation rapide de sa course. Cela pourrait indiquer que l'entretien des freins peut être nécessaire.

Remplacement des pièces du système de freinage

Toujours remplacer les pièces du système de freinage par des pièces de rechange neuves homologuées. Sinon, les freins risquent de ne pas fonctionner correctement. Les performances de freinage peuvent changer de plusieurs façons si des pièces des freins de mauvaise qualité sont installées ou si les pièces sont incorrectement installées.

Lavage de voiture avec garniture de frein haute performance et soins pour stationnement prolongé

Si le véhicule est équipé de composants de frein haute performance, un grippage ou un bruit de frottement peut être remarqué si le véhicule est garé pendant une période prolongée ou s'il est utilisé par temps froid et que les freins sont mouillés, comme en cas de conduite sous la pluie ou après le lavage de la voiture. Le bruit de frottement

est normal pour les freins avec garniture de frein haute performance et il n'a pas d'incidence sur le fonctionnement des freins. Pendant la conduite, le freinage normal permet de lisser les freins pour éliminer le frottement. Si le véhicule est lavé avant d'être stationné au cours de la nuit ou avant un entreposage à long terme, le conduire et serrer les freins plusieurs fois afin de bien sécher les freins.

Liquide de frein



Le réservoir du maître-cylindre de frein/embrayage est rempli de liquide pour frein DOT 4 approuvé par GM, comme indiqué sur le bouchon du réservoir. Se reporter à *Aperçu du compartiment moteur* ⇨ *274* pour connaître l'emplacement du réservoir.

Vérification du liquide de frein

Mettre le véhicule en position P (stationnement) ou au point mort, tout en appuyant sur la pédale de frein, s'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle. Sur une surface plane, le niveau du liquide de frein doit se trouver entre les repères minimum et maximum sur le réservoir de liquide de frein.

Seules deux raisons peuvent provoquer la baisse de niveau de liquide de frein dans le réservoir :

- L'usure normale des garnitures de frein. Lorsque des garnitures neuves sont posées, le niveau du liquide remonte.
- Une fuite dans le circuit hydraulique de frein/embrayage. Faire réparer le circuit hydraulique de frein/embrayage. En cas de fuite, les freins ne fonctionneront pas correctement.

Toujours laver le bouchon de réservoir de liquide de frein et la zone autour du bouchon avant de le retirer.

Ne pas ajouter de liquide de frein/embrayage. L'ajout de liquide ne supprimera pas une fuite. Si du liquide est ajouté quand les garnitures de freins sont usées, le niveau de liquide sera trop élevé lorsque de nouvelles garnitures seront posées. Ajouter ou enlever du liquide au besoin, seulement lorsqu'un travail sur le système hydraulique de freinage/embrayage est exécuté.

⚠ Avertissement

Si trop de liquide de frein est ajouté, celui-ci peut couler sur le moteur et s'enflammer si le moteur est assez chaud. Vous ou d'autres personnes pourriez être brûlés et le véhicule pourrait être endommagé. Ajouter du liquide de frein seulement lorsque des travaux sont effectués sur le système hydraulique de frein/embrayage.

Lorsque le niveau du liquide de frein/embrayage est bas, le témoin du système de freinage s'allume. Se reporter à la rubrique *Témoin du système de freinage* ⇨ *107*.

Le liquide de frein absorbe l'eau au cours du temps ce qui diminue son efficacité. Remplacer le liquide de frein aux intervalles spécifiés pour empêcher une augmentation de la distance de freinage. Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

Liquide approprié

Utiliser uniquement le liquide de frein DOT 4 homologué par GM et provenant d'un récipient propre et étanche. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363*.

⚠ Avertissement

Un liquide de frein inapproprié ou souillé peut endommager le système de freinage. Il peut s'en suivre une perte du freinage et de possibles blessures. Toujours utiliser le liquide de frein approprié et approuvé par GM.

Attention

Si du liquide de frein est renversé sur les surfaces peintes du véhicule, la peinture de finition peut être endommagée. Laver immédiatement toutes les surfaces peintes.

Batterie - Amérique du Nord

La batterie qui équipe d'origine le véhicule est sans entretien. Ne pas enlever le bouchon et ne pas ajouter de liquide.

La batterie se trouve dans le coffre, près du panneau de garnissage, du côté passager du véhicule. Se reporter au numéro de pièce de rechange figurant sur l'étiquette de la batterie d'origine lorsqu'une nouvelle batterie est nécessaire.

Le véhicule est équipé d'une batterie de 12 volts à mat de fibres de verre absorbantes (AGM). L'installation d'une batterie de 12 volts ordinaire réduit la durée de vie de la batterie 12 volts. En cas d'utilisation d'un chargeur de batterie 12 volts pour la batterie 12 volts AGM, certains chargeurs prévoient un réglage pour batterie AGM. S'il est disponible, utiliser le réglage AGM du chargeur pour limiter la tension de charge à 14,8 volts.

⚠ Avertissement

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses et les accessoires connexes peuvent vous exposer à des produits chimiques, notamment le plomb et les composés du plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent le cancer et des anomalies congénitales ou d'autres atteintes à l'appareil reproducteur. Lavez-vous les mains après avoir manipulé les piles. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

Voir l'avertissement au dos de la couverture.

Entreposage du véhicule

⚠ Avertissement

Les batteries contiennent de l'acide qui peut vous brûler et des gaz qui peuvent exploser. Vous pouvez être gravement blessé si vous n'y prêtez pas attention. Se reporter à *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338* pour les conseils de travail à proximité d'une batterie sans risque de blessures.

Utilisation peu fréquente : débrancher le câble noir négatif (-) de la batterie afin d'éviter qu'elle se décharge.

Entreposage prolongé : retirer le câble noir négatif (-) de la batterie ou utiliser un chargeur en régime d'entretien.

Essieu arrière

Intervalle de vérification du lubrifiant

Il n'est pas nécessaire de vérifier régulièrement le liquide de l'essieu arrière à moins qu'une fuite est suspectée ou si un bruit inhabituel se fait entendre. Une perte de liquide peut signaler un problème. Faire inspecter et réparer le véhicule par le concessionnaire.

Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique

⚠ Avertissement

Au cours de cette inspection, le véhicule pourrait subitement se déplacer. Si tel est le cas, vous ou d'autres personnes pourraient être blessées.

1. Avant d'entamer cette vérification, s'assurer qu'il y a suffisamment d'espace autour du véhicule. Le véhicule doit se trouver sur une surface plane.
2. Serrer le frein de stationnement. Se préparer à serrer immédiatement le frein normal si le véhicule commence à avancer.
3. Le moteur étant arrêté, tourner la clé à ON (marche), sans démarrer le moteur. Les freins ordinaires n'étant pas appliqués, essayer d'enlever le levier de vitesses de la position de stationnement (P), sans forcer. S'il quitte la position de stationnement (P), s'adresser à votre concessionnaire pour le faire réparer.

Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)

⚠ Avertissement

Lors de cette vérification, le véhicule pourrait se mettre en branle. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés et des biens pourraient être endommagés. S'assurer de la présence d'espace à l'avant du véhicule au cas où il commencerait à rouler. Être prêt à appliquer immédiatement la pédale de frein si le véhicule se met en branle.

Arrêtez le véhicule sur une pente assez raide, le nez dans le sens de la descente. Tout en appuyant sur la pédale des freins ordinaires, serrez le frein de stationnement.

- Pour vérifier la capacité de retenue du frein de stationnement : avec le moteur en marche et la boîte de vitesses au point mort (N), retirer lentement le pied de la pédale de frein ordinaire. Continuer jusqu'à ce que le véhicule ne soit retenu que par le frein de stationnement.
- Pour vérifier la capacité de retenue du mécanisme de la position de stationnement (P) : le moteur tournant, amener le levier de sélection à la position de stationnement (P). Desserrer le frein de stationnement puis les freins ordinaires.

Si une réparation s'impose, contacter votre concessionnaire.

Remplacement des balais d'essuie-glace

Les balais des essuie-glaces doivent être inspectés afin de vérifier qu'ils ne sont ni usés, ni fissurés. Se reporter à la rubrique *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

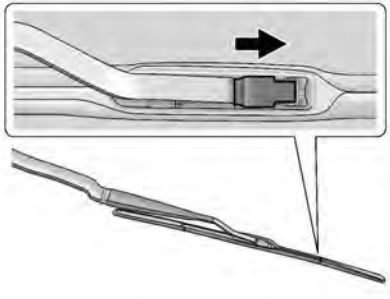
Il existe divers types de lames de rechange qui se retirent de manière différente. Pour connaître la longueur et le type de lames à utiliser, se reporter à la rubrique *Pièces de rechange d'entretien* ⇨ *364*.

Pour remplacer le balai d'essuie-glace avant :

Attention

Laisser le capot fermé pour éviter d'endommager la peinture.

1. Écarter le bras de l'essuie-glace du pare-brise.



2. Lever le loquet du milieu de la raclette d'essuie-glace là où le bras est fixé.
3. Le loquet étant ouvert, tirer le balai d'essuie-glace suffisamment vers le bas vers le pare-brise pour le détacher du bras d'essuie-glace en forme de J.
4. Retirer le balai d'essuie-glace.

Attention

Le pare-brise peut subir des dommages si le bras d'essuie-glace le touche alors qu'il n'est pas muni de son balai. Les

(Suite)

Attention (Suite)

dommages ne seraient alors pas couverts par la garantie. Ne pas laisser le bras d'essuie-glace toucher le pare-brise.

5. Pour le remplacement du balai, inverser les étapes 1-3.

Remplacement de pare-brise

Système de visualisation tête haute (HUD)

Le pare-brise fait partie du système HUD (affichage tête haute). Si le pare-brise doit être remplacé, un pare-brise de rechange GM est recommandé. Le pare-brise de rechange doit être posé selon les spécifications de GM pour qu'il soit correctement aligné. Sinon, l'image HUD peut être floue.

Systèmes d'assistance au conducteur

Si le pare-brise doit être remplacé et que le véhicule est équipé d'un capteur de caméra avant pour les systèmes d'assistance au conducteur, un pare-brise de remplacement GM est recommandé. Le pare-brise de remplacement doit être posé conformément aux spécifications de GM pour être parfaitement aligné. Sans quoi, ces systèmes peuvent ne pas fonctionner correctement, provoquer l'affichage de messages, ou ne pas fonctionner du tout. Consulter votre concessionnaire pour faire remplacer convenablement le pare-brise.

Vérin(s) à gaz

Ce véhicule est équipé de vérin(s) à gaz facilitant le levage et le maintien en position de pleine ouverture du capot/coffre/hayon.

⚠ Avertissement

Si les vérins à gaz maintenant le capot, le coffre et/ou le hayon ouverts sont défectueux, vous ou d'autres personnes pouvez être gravement blessés. Amener immédiatement le véhicule chez le concessionnaire pour le faire réparer. Procéder régulièrement à une inspection visuelle des vérins à gaz pour rechercher des signes d'usure, de fissures ou d'autres dommages. Vérifier que le capot/coffre/hayon est maintenu ouvert avec une force suffisante. Si les vérins ne maintiennent pas le capot/coffre/hayon, ne pas actionner celui-ci et faire réparer le véhicule.

Attention
Ne pas appliquer de ruban adhésif ou suspendre des objets sur les vérins à gaz. Ne pas enfoncer ou étirer les vérins à gaz. Ceci pourrait endommager le véhicule.

Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ *354*.



Capot



Coffre



Hayon

Réglage de la portée des phares

Réglage de l'orientation de phare avant

Le réglage de l'orientation des phares a été effectué et ne devrait nécessiter aucun autre ajustement.

Si le véhicule est endommagé lors d'une collision, l'orientation des phares pourrait être déréglée. Si le réglage des phares est nécessaire, se rendre chez le concessionnaire.

Remplacement d'ampoules

Pour déterminer le type d'ampoules de rechange adéquat, ou pour toute procédure de remplacement d'ampoule ne figurant pas dans cette section, contacter votre concessionnaire.

Attention
Ne pas remplacer les ampoules incandescentes par des ampoules de rechange à diode après-vente. Ceci peut endommager le circuit électrique du véhicule.

Ampoules à halogène

⚠ Avertissement

Les ampoules halogènes renferment un gaz sous pression et peuvent exploser si vous les faites tomber ou si vous les rayez. Vous-même ou d'autres personnes pourraient se blesser. Veiller à lire et à suivre les instructions sur l'emballage des ampoules.

Éclairage à haute intensité

⚠ Avertissement

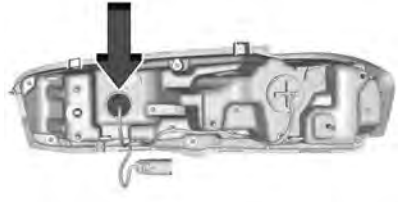
Le système d'éclairage à décharge à haute intensité (HID) fonctionne sous une tension très élevée. Si l'on tente d'intervenir sur l'un des composants de ce système, les risques de blessures graves sont importants. Faire réparer ce système par le concessionnaire ou un technicien qualifié.

Après le remplacement d'une ampoule de phare à décharge à haute intensité, la teinte du faisceau peut être légèrement différente. Cette situation est normale.

Éclairage par diode

Ce véhicule possède plusieurs lumières DEL. Pour leur remplacement, s'adresser à votre concessionnaire.

Feux de recul



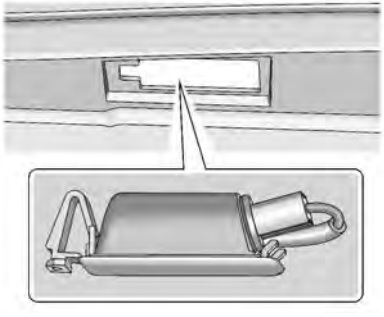
Sur l'ensemble de feu arrière de base et haut de gamme, seule l'ampoule du feu de recul peut être remplacée. Le retrait de l'ensemble de feu arrière n'est pas nécessaire pour remplacer cette ampoule.

Pour remplacer l'une de ces ampoules :

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre ⇨ 20*.
2. Déposer les trois agrafes expansibles et le cache.
3. Tourner la douille d'ampoule dans le sens contraire des aiguilles d'une montre pour la retirer.
4. Extraire l'ampoule usagée de la douille.
5. Insérer la nouvelle ampoule dans la douille jusqu'au déclic.
6. Tourner la douille de l'ampoule dans le sens des aiguilles d'une montre pour la remettre en place.
7. Reposer les trois agrafes expansibles et le cache.

Feu de la plaque d'immatriculation

Pour remplacer l'une de ces ampoules :



1. Dégrafer la lampe de la plaque minéralogique de l'ouverture du carénage.
2. Extraire la lampe de la plaque vers le bas à travers l'ouverture du carénage.
3. Faire tourner la douille de l'ampoule dans le sens antihoraire et extraire l'ampoule de la douille.
4. Installer la nouvelle ampoule.
5. Pousser l'ampoule dans la douille puis la tourner dans le sens horaire pour la fixer.
6. Remplacer la lampe de la plaque en l'enlevant à travers l'ouverture du carénage jusqu'à son agrafage.

Réseau électrique

Système électrique : surcharge

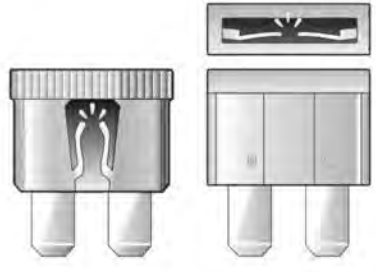
Le véhicule est doté de fusibles et de disjoncteurs destinés à le protéger d'une surcharge du système électrique.

Lorsque la charge électrique est trop importante, le disjoncteur s'ouvre et se ferme, protégeant le circuit jusqu'à ce que la charge électrique revienne à la normale ou que le problème soit résolu. Ceci réduit fortement les probabilités d'une surcharge de circuit et d'incendie provoqués par des problèmes électriques.

Les fusibles et disjoncteurs protègent les dispositifs électriques du véhicule.

S'il y a un problème sur la route et qu'un fusible doit être remplacé, on peut utiliser un autre fusible de même ampérage retiré d'un autre emplacement. Choisir une fonction du véhicule qui n'est pas utilisée et remettre le fusible en place le plus tôt possible.

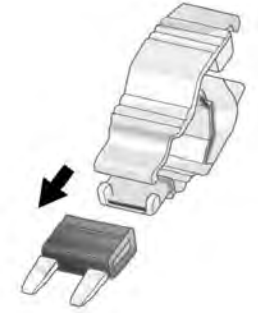
Pour vérifier un fusible, observer la bande qui se trouve à l'intérieur du fusible. Si la bande est cassée ou fondue, remplacer le fusible. S'assurer de remplacer un fusible endommagé par un fusible de dimensions et de calibre identiques.

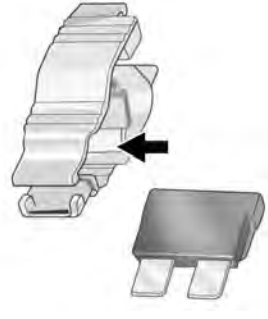




Remplacement d'un fusible grillé

1. Couper le contact du véhicule.
2. Localisez l'extracteur de fusibles dans le boîtier à fusibles de compartiment moteur.





3. Utilisez l'extracteur de fusible pour retirer le fusible par le haut ou par le côté, comme indiqué ci-dessus.
4. Si le fusible doit être remplacé immédiatement, empruntez un fusible de remplacement de même ampérage au bloc de fusibles. Choisissez une caractéristique du véhicule qui n'est pas nécessaire pour utiliser le véhicule en toute sécurité. Répétez les étapes 2-3.
5. Insérez le fusible de remplacement dans la fente vide du fusible grillé.

À la prochaine occasion, consultez votre revendeur pour remplacer le fusible grillé.

Câblage des phares

Une surcharge électrique peut provoquer un clignotement des phares, voire leur extinction totale dans certains cas. Si ceci se produit, faire immédiatement vérifier le câblage des phares.

Essuie-glaces de pare-brise

Si le moteur d'essuie-glaces surchauffe à cause de neige lourde ou de glace, les essuie-glaces avant s'arrêteront jusqu'à ce que le moteur ait refroidi puis redémarreront.

Bien que le circuit soit protégé contre les surcharges électriques, une surcharge due à de la neige lourde ou de la glace peut endommager la timonerie d'essuie-glaces.

Éliminer toujours la glace et la neige lourde du pare-brise avant d'utiliser les essuie-glaces.

Si la surcharge est due à un problème électrique et n'est pas causée par de la neige ou de la glace, faire corriger le problème.

Fusibles et disjoncteurs

Des fusibles et des disjoncteurs protègent les circuits électriques de votre véhicule contre les courts-circuits. Cette protection réduit fortement le risque de dommage provoqué par des problèmes électriques.

⚠ Danger

Les fusibles et disjoncteurs comportent une indication d'ampérage. Ne pas dépasser l'ampérage spécifié lors du remplacement des fusibles et disjoncteurs. L'utilisation d'un fusible ou d'un disjoncteur surdimensionné peut causer un incendie du véhicule. Ceci pourrait être cause de blessures graves, voire mortelles.



⚠ Avertissement

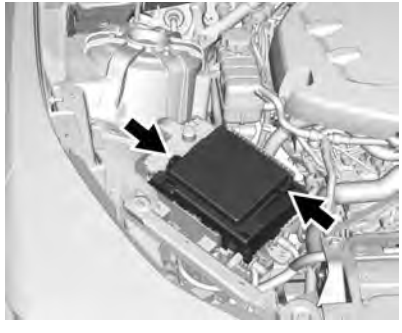
Il est dangereux d'installer ou d'utiliser des fusibles non conformes aux spécifications des fusibles d'origine GM. Ces fusibles peuvent fondre et provoquer un incendie. Vous-même et d'autres pourriez être blessés ou tués, et le véhicule peut être endommagé.

Se reporter à *Accessoires et modifications* ⇨ *271* et *Généralités* ⇨ *271*.

Pour vérifier ou remplacer un fusible grillé, voir *Système électrique : surcharge* ⇨ *300*.

Pour identifier et vérifier les fusibles, les disjoncteurs et les relais, voir *Bloc-fusibles de compartiment moteur* ⇨ *302* et *Bloc-fusibles de coffre* ⇨ *306*.

Bloc-fusibles de compartiment moteur



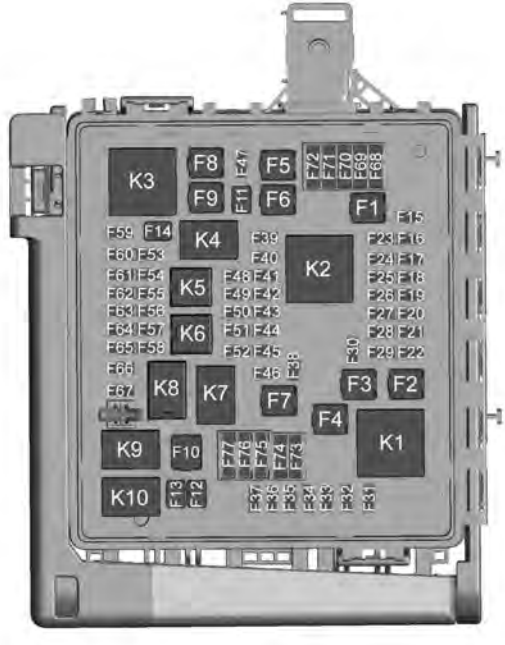
Pour déposer le couvercle du bloc-fusibles, presser l'agrafe avant du couvercle et la pousser vers le haut.

Attention

Ne pas tirer sur le levier du boîtier à fusibles de compartiment moteur, il est destiné uniquement à des fins d'entretien. Le fait de le tirer peut entraîner un dysfonctionnement du véhicule.

Attention

Renverser du liquide sur des composants électriques du véhicule peut les endommager. Laisser toujours les couvercles sur les composants électriques.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F1	Pompe d'ABS
F2	—

Fusibles	Usage
F3	Siège de conducteur à commande électrique
F4	Ventilateur de refroidissement
F5	Siège à commande électrique du passager
F6	—
F7	—
F8	—
F9	—
F10	—
F11	FCJ AUX
F12	Essuie-glace avant
F13	Démarreur
F14	Pompe à dépression de frein
F15	Module de réglage automatique du niveau des phares
F16	Sièges chauffants avant
F17	Glace du passager
F18	Module confort/ commodité 4
F19	SDM/AOS
F20	OnStar/Navigation
F21	Module confort/ commodité 6
F22	Soupape ABS
F23	—
F24	—
F25	Verrou de la colonne de direction électrique
F26	Module confort/ commodité 2
F27	—
F28	Module confort/ commodité 3
F29	Module confort/ commodité 8
F30	Essuie-glaces
F31	Phare HID du côté droit
F32	Phare HID du côté gauche
F33	—
F34	Klaxon
F35	Moteur de réglage automatique du niveau des phares
F36	Feu de route gauche
F37	Feu de route droit
F38	—
F39	—
F40	Centre électrique arrière/Allumage
F41	Témoin d'anomalie/ Allumage
F42	CVC/ISRVM/OSRVM
F43	Gestion active du carburant de soupape d'échappement avant
F44	—
F45	Toit ouvrant
F46	Module confort/ commodité 7
F47	CGM

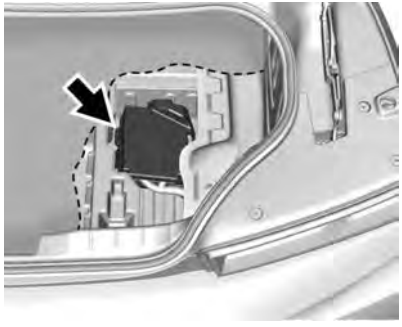
Fusibles	Usage
F48	Embrayage du climatiseur
F49	Volant de direction chauffant
F50	Module de commande du circuit d'alimentation/ Allumage
F51	Soupape d'échappement arrière PTSQ
F52	—
F53	—
F54	Pompe de liquide de refroidissement du moteur
F55	Amorçage de carburant
F56	—
F57	Module de commande du moteur/allumage

Fusibles	Usage
F58	Module de commande de boîte de vitesses/ allumage
F59	—
F60	Batterie du module de commande de transmission
F61	Passage impossible/ Véhicule
F62	Bobines d'allumage - impaires
F63	Passage impossible/ Capteur O2
F64	Bobines d'allumage - paires
F65	—
F66	Module de contrôle du moteur 1
F67	Module de contrôle du moteur 2
F68	Fusible de rechange
F69	Fusible de rechange
F70	Fusible de rechange
F71	Fusible de rechange

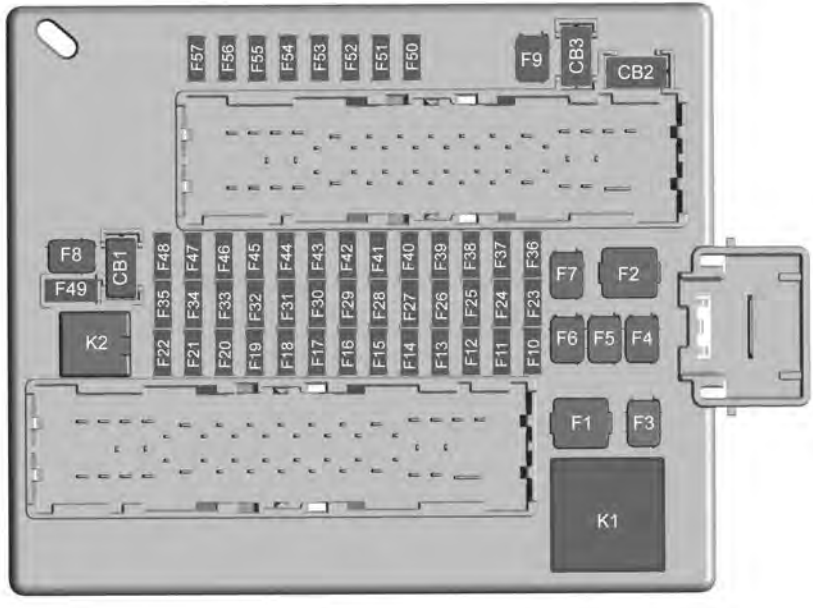
Fusibles	Usage
F72	Fusible de rechange
F73	Fusible de rechange
F74	Fusible de rechange
F75	Fusible de rechange
F76	Fusible de rechange
F77	Fusible de rechange

Relais	Usage
K1	—
K2	Run/Crank (marche/ démarrage)
K3	—
K4	Pompe à dépression
K5	Commande de climatisation
K6	Pompe de liquide de refroi-dissement
K7	Module de gestion moteur
K8	Amorçage de carburant
K9	—
K10	Démarreur

Bloc-fusibles de coffre



Le bloc-fusibles du compartiment arrière se trouve sous le plancher du coffre, du côté droit.



Le véhicule peut ne pas être équipé de tous les fusibles, relais et fonctions illustrés.

Fusibles	Usage
F1	Désembueur de lunette arrière
F2	Soufflante avant

Fusibles	Usage
F3	Frein de stationnement électrique
F4	—
F5	—
F6	Module de commande d'entraînement arrière
F7	Glace du côté droit
F8	—
F9	Glace du côté gauche
F10	Rétroviseur chauffant
F11	—
F12	Volant de direction chauffant
F13	—
F14	Commande CVC
F15	Fusible de rechange
F16	Affichage
F17	Fusible de rechange
F18	—

Fusibles	Usage
F19	Siège avant ventilé
F20	Fusible de rechange
F21	—
F22	—
F23	Module confort/ commodité
F24	—
F25	—
F26	—
F27	Feux RGB
F28	Entrée passive / démarrage passif, batterie
F29	Connecteur de diagnostic
F30	Ventilation de boîtier
F31	Capote à commande électrique
F32	Module de siège à mémoire
F33	Chargeur sans fil

Fusibles	Usage
F34	Batterie du module de commande du moteur
F35	Module de commande du circuit d'alimentation V6
F36	—
F37	Verrou de la colonne de direction électrique
F38	Rétroviseur extérieur/Lève-vitre électrique
F39	Fermeture arrière
F40	—
F41	Commande de tension régulée de batterie
F42	SADS
F43	Module de commande d'entraînement arrière/ICCM
F44	Solénoïde de capote
F45	Amplificateur

Fusibles	Usage
F46	Module de commande du circuit d'alimentation V8
F47	Shunt
F48	—
F49	Volant
F50	Module de caméra avant
F51	Module de caméra
F52	Assistance au stationnement à ultrasons
F53	—
F54	Alerte d'angle mort
F55	Radio
F56	—
F57	—

Relais	Usage
K1	Désembueur de lunette arrière
K2	Module de commande de système d'alimentation en carburant

Disjoncteurs	Usage
CB1	—
CB2	Prolongation de l'alimentation des accessoires
CB3	—

Roues et pneus

Pneus

Tous les véhicules GM neufs sont équipés de pneus de haute qualité provenant de l'un des plus importants fabricants de pneus. Reportez-vous au manuel de garantie pour de l'information concernant la garantie sur les pneus et le service après-vente. Pour de l'information supplémentaire, consulter le fabricant des pneus.

⚠ Avertissement

- Des pneus mal entretenus ou incorrectement utilisés sont dangereux.
- La surcharge des pneus peut les faire surchauffer par suite d'une courbure excessive. Ils peuvent éclater et provoquer un accident grave. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.
- Des pneus sous-gonflés posent le même danger que des pneus surchargés. Ceci pourrait entraîner un accident et causer des blessures graves. Vérifier fréquemment tous les pneus afin de maintenir la pression recommandée. La pression des pneus doit être vérifiée quand les pneus sont froids.
- Des pneus surgonflés risquent plus facilement d'être coupés, perforés ou déchirés en cas de choc brutal -

(Suite)

Avertissement (Suite)

comme lorsque vous passez sur un nid de poule. Garder les pneus à la pression recommandée.

- Les pneus usés ou les vieux pneus peuvent causer un accident. Si la bande de roulement des pneus est très usée, il faut les remplacer.
- Remplacer les pneus qui ont été endommagés suite à des impacts avec des nids de poule, des bordures, etc.
- Les pneus mal réparés peuvent causer un accident. Seul votre concessionnaire ou un centre de service autorisé devrait réparer, remplacer, enlever ou poser les pneus.
- Ne pas faire patiner les pneus à une vitesse supérieure à 56 km/h (35 milles/h) sur les surfaces glissantes comme la neige, la

(Suite)

Avertissement (Suite)

boue, la glace, etc. Un patinage excessif peut faire éclater les pneus.

Se reporter à la rubrique *Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée* ⇨ *317* pour connaître le réglage de pression de gonflage pour la conduite à haute vitesse.

Pneus toute saison

Ce véhicule peut être équipé de pneus toute saison. Ces pneus sont conçus pour offrir de bonnes performances générales sur la plupart des revêtements routiers et dans la plupart des conditions météo. Les pneus d'origine fabriqués selon les critères de performance de pneus spécifiques à GM possèdent un code de spécification TPC marqué sur le flanc. Les pneus toute saison d'origine peuvent être identifiés au moyen des deux derniers caractères de ce code TPC, qui sont « MS ».

Envisager le montage de pneus d'hiver sur le véhicule dans le cas où une conduite fréquente sur des routes recouvertes de neige ou de glace est prévue. Les pneus toute saison offrent une performance générale adéquate dans la plupart des conditions de conduite hivernale, mais ils ne vous procureront peut-être pas le même niveau d'adhérence ou de performance que les pneus d'hiver sur des routes enneigées ou glacées. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ *309*.

Pneus d'hiver

Ce véhicule n'est pas équipé de pneus d'hiver d'origine. Les pneus d'hiver sont conçus pour offrir une adhérence accrue sur les routes couvertes de neige ou de glace. Considérer poser des pneus d'hiver sur le véhicule si vous croyez conduire fréquemment sur des routes couvertes de glace ou de neige. Consulter le concessionnaire pour obtenir des renseignements sur les offres de pneus d'hiver et sur le bon choix de pneus. Se reporter également à *Achat de pneus neufs* ⇨ *326*.

Lorsque le véhicule est équipé de pneus d'hiver, il pourrait y avoir une diminution de l'adhérence sur route sèche, une augmentation des bruits de route et une durée de vie de la bande de roulements plus

courte. Après avoir posé des pneus d'hiver, porter attention aux changements de freinage et de comportement du véhicule

En cas d'utilisation de pneus d'hiver :

- Utiliser la même marque et le même type de semelle pour les quatre pneus.
- N'utiliser que des pneus à pli radial de même taille, de même limite de charge et de même cote de vitesse que les pneus d'origine.

Il est possible que vos pneus d'hiver présentant la même cote de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas offerts pour les pneus dont la côte de vitesse est H, V, W, Y et ZR. Si vous choisissez des pneus d'hiver présentant une cote de vitesse inférieure, ne jamais excéder la vitesse maximale des pneus.

Pneus à flancs renforcés

Neuf, ce véhicule peut être équipé de pneumatiques à flancs renforcés. Le véhicule ne possède pas de roue de secours, d'équipement de changement de pneu ni aucun emplacement pour en ranger un à l'intérieur.

⚠ Avertissement

En roulant avec des pneus à plat avec une pression de gonflage réduite, éviter les arrêts ou les manœuvres brusques, car les capacités de tenue de route des pneus peuvent être réduites. Une conduite trop rapide peut entraîner une perte de contrôle et vous ou d'autres personnes pourraient être blessés. Ne pas rouler à plus de 80 km/h (50 mi/h) avec des pneus à faible pression. Conduire prudemment et contrôler la pression des pneus dès que possible.

Les pneus permettant le roulage à plat peuvent rouler jusqu'à 80 km (50 mi) à des vitesses inférieures à 80 km/h (50 mi/h) après une perte de pression de gonflage. Il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le côté de la route pour changer le pneu. L'autonomie possible après une perte de pression varie en fonction de la charge du véhicule et des conditions de conduite. Dès que possible, contacter le centre de service GM ou de roulage à plat agréé le plus proche pour une inspection et une réparation ou un remplacement.

Lorsqu'on roule sur un pneu à flancs renforcés dégonflé, il faut éviter les nids-de-poule et tout autre risque de la route qui pourraient endommager le pneu ou la roue au point de ne plus être réparable. Lorsqu'un pneu est endommagé ou qu'on a roulé sur un pneu dégonflé sur une certaine distance, il faut vérifier auprès d'un centre de service apte à réparer un pneu à flancs renforcés certifié pour déterminer si le pneu peut être réparé ou s'il doit être remplacé. Pour maintenir la capacité du véhicule à rouler sur un pneu dégonflé, tous les pneus de remplacement doivent être à flancs renforcés.

Pour trouver le service GM ou de réparation de pneus à flancs renforcés, appeler l'assistance à la clientèle.

Pneus à profil bas

Se reporter au supplément Camaro haute performance.

Si le véhicule en est équipé, les pneus des dimensions 245/40R20 ou 245/40ZR20 et 275/35ZR20, ou 285/30ZR20 et 305/30ZR20 sont classifiés comme des pneus à profil bas.

Attention

Les pneus à profil bas sont plus susceptibles d'être endommagés par les avaries routières et les impacts sur la bordure de la chaussée que les pneus à profil standard. Les dommages aux pneus et aux ensembles de roue peuvent survenir par suite d'un contact avec des imperfections ou des obstacles sur la chaussée, comme des nids de poule, ou des objets tranchants, ou du frottement sur une bordure. La garantie ne couvre pas ce genre de dommage. Vous devez maintenir la pression de gonflage appropriée et, autant que possible, éviter le contact avec les bordures, les nids de poule, et autres avaries routières.

Pneus d'été

Pneus d'été à haut rendement

Se reporter au supplément Camaro haute performance.

Ce véhicule peut être livré d'usine avec des pneus d'été haute performance 245/40ZR20 et 275/35ZR20 ou 285/30ZR20 et 305/30ZR20. Ces pneus sont munis d'une bande de roulement spéciale et d'un composé optimisés pour offrir des performances maximales sur les routes sèches ou mouillées. La performance des pneus dotés de cette bande de roulement spéciale et de ce composé est réduite à basse température, sur la glace et sur la neige. Il est recommandé d'installer les pneus d'hiver sur le véhicule s'il est prévu de conduire fréquemment sous des températures au-dessous d'environ 5 °C (40 °F) ou sur des routes recouvertes de neige ou de glace. Se reporter à *Pneus d'hiver* ⇨ *309*.

Attention

Les pneus d'été à hautes performances comportent des composés en caoutchouc qui perdent de leur souplesse et peuvent développer des fissures à la surface de la bande de roulement par des températures inférieures à -7 °C (20 °F). Toujours conserver les pneus d'été à hautes performances à l'intérieur et à des températures supérieures à -7 °C (20 °F) quand ils ne sont pas utilisés. Si les pneus ont été soumis à des températures égales ou inférieures à -7 °C (20 °F), les

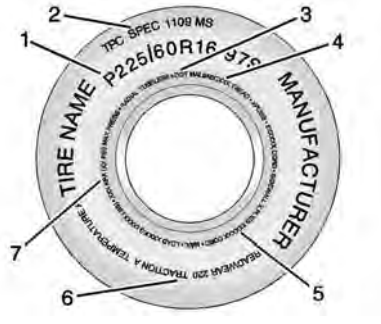
(Suite)

Attention (Suite)

laisser se réchauffer dans un espace chauffé à au moins 5 °C (40 °F) pendant 24 heures, ou plus, avant de les monter ou de conduire un véhicule sur lequel ils sont montés. Ne pas appliquer de chaleur ni souffler d'air chaud directement sur les pneus. Toujours examiner les pneus avant utilisation. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ *323*.

Étiquette sur paroi latérale du pneu

Des renseignements utiles sont moulés sur le flanc du pneu. L'exemple montre un flanc typique sur un pneu de tourisme.



Exemple d'un pneu de véhicule de tourisme (P-Metric)

(1) Dimensions des pneus : Le code de dimensions du pneu est une combinaison de lettres et de chiffres qui définit la largeur, la hauteur, le rapport d'aspect, le type de construction, et la description d'utilisation d'un pneu. Se reporter à l'illustration « Code de dimension du pneu » plus loin dans cette section.

(2) Spécification TPC (Tire Performance Criteria, critère de performance d'un pneu) : Les pneus d'origine montés sur les véhicules GM répondent aux exigences de performance établies par GM et le code TPC qui est moulé sur leurs flancs. Ces exigences de performance respectent les normes de sécurité établies par le gouvernement fédéral.

(3) DOT (Department of Transportation) (ministère des Transports) : Le code DOT indique que le pneu répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur établies par le ministère des transports des États-Unis.

Date de construction des pneus DOT : Les quatre derniers chiffres du TIN indiquent la date de construction du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffre, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 sera indiquée par la date DOT à 4 chiffres 0320. La semaine 01 est la première semaine entière (du dimanche au samedi) de chaque année.

(4) Tire Identification Number (TIN) (numéro d'identification du pneu) : Les lettres et les chiffres à la suite du code DOT représentent le numéro d'identification du pneu. Ce numéro indique le nom du fabricant et le code d'usine, les dimensions du pneu et sa date de fabrication. Il est moulé sur les deux flancs du pneu, même si un seul côté porte la date de fabrication.

(5) Composition de la carcasse du pneu : Type de câble et nombre de plis sur les flancs et sous la bande de roulement.

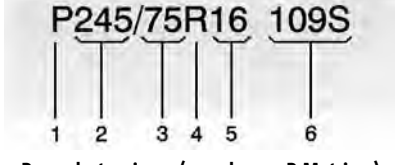
(6) Normes UTQG (Uniform Tire Quality Grading) (système de classement uniforme de la qualité des pneus) : Les fabricants de pneus doivent coter les pneus en fonction de trois facteurs de performance : l'usure de la bande de roulement, l'adhérence et la résistance à la chaleur. Pour plus de renseignements, se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ *328*.

(7) Limite de charge de gonflage maximale à froid : Charge maximale que le pneu peut transporter et pression maximale du pneu nécessaire pour soutenir cette charge.

Désignations des pneus

Dimensions des pneus

L'exemple montre une dimension de pneu typique pour un véhicule de tourisme.



Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric »)

(1) Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Version américaine du système de dimensions métriques. La lettre « P » initiale indique un pneu de voiture de tourisme conforme aux normes de la Tire and Rim Association américaine.

(2) Largeur des pneus : Le numéro à 3 chiffres indique la largeur de section du pneu en millimètres d'un flanc à l'autre.

(3) Rapport d'aspect : Un numéro à 2 chiffres qui indique les mesures de la hauteur à la largeur du pneu. Par exemple, si la dimension du pneu est de 75, tel qu'illustré au point (3) de l'illustration, cela signifie que le flanc du pneu est 75 % plus haut que large.

(4) Code de construction : Un code alphabétique est utilisé pour indiquer le type de construction dans le pneu. La lettre R signifie une construction en nappe radiale ; la lettre D signifie une construction en diagonale ou en biais.

(5) Diamètre des jantes : Diamètre de la roue en pouces.

(6) Description d'entretien : Ces caractères indiquent l'indice de charge et la cote de vitesse d'un pneu. L'indice de charge représente la capacité de charge qu'un pneu peut transporter. La cote de vitesse indique la vitesse maximale à laquelle un pneu peut transporter une charge.

Terminologie et définitions de pneu

Pression d'air : Force exercée par l'air à l'intérieur du pneu exprimée en kilopascals (kPa) ou en livres par pouce carré (psi).

Poids des accessoires : Poids combinés des accessoires en option. Quelques exemples d'accessoires en option : boîte de vitesses automatique, lève-vitres électriques, sièges à commande électrique et climatisation.

Rapport d'aspect : Rapport entre la hauteur et la largeur du pneu.

Ceinture : Ensemble de câbles caoutchoutés entre les plis et la bande de roulement. Ces câbles peuvent être faits d'acier ou d'autres matériaux de renforcement.

Talon : Partie du pneu contenant les câbles d'acier et qui s'appuient contre la jante lorsqu'il est monté sur une roue.

Pneu à carcasse diagonale : Pneu dont les plis se croisent à un angle inférieur à 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Pression des pneus à froid : La pression de l'air dans un pneu, mesurée en kPa (kilo Pascal) ou en psi (livres par pouces carrés), avant que le pneu n'ait accumulé de la chaleur pendant le trajet. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *316*.

Poids de la courbe : Poids total du véhicule comprenant les équipements de série et les équipements en option, de même que la capacité maximale de carburant, d'huile moteur et de liquide de refroidissement, mais sans passager ni chargement.

Marquage DOT : Code moulé sur le flanc d'un pneu signifiant qu'il répond aux normes de sécurité des véhicules à moteur du U.S. Department of Transportation (DOT) (ministère des transports des États-Unis). Le marquage DOT comporte le numéro d'identification du pneu, une indication alphanumérique qui identifie également le fabricant, l'usine de fabrication, la marque et la date de fabrication.

PNBV : Poids nominal brut du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

PNBE AVANT : Poids nominal brut sur l'essieu avant. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

PNBE ARRIÈRE : Poids nominal brut sur l'essieu arrière. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours être monté sur le côté extérieur du véhicule.

KiloPascal (kPa) : Unité métrique pour la pression d'air.

Pneu de camionnette (grandeur « LT-Metric ») : Pneu monté sur les camionnettes et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Indice de charge : Nombre situé entre 1 et 279 et représentant la capacité de charge d'un pneu.

Pression de gonflage maximale : Pression d'air maximale à laquelle un pneu froid peut être gonflé. La pression d'air maximale est moulée sur le flanc du pneu.

Charge maximale : Limite de charge qu'un pneu gonflé à la pression d'air maximale permise peut supporter.

Poids maximal du véhicule en charge : Somme du poids à vide, du poids des accessoires, de la capacité nominale du véhicule et du poids des options d'usine.

Poids normal des occupants : Poids déterminé par le nombre de sièges, multiplié par 68 kg (150 livres). Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Répartition des occupants : Places assises désignées.

Côté d'installation d'un pneu asymétrique : Côté d'un pneu asymétrique devant toujours se trouver sur le côté extérieur du véhicule. Côté du pneu dont le flanc est blanc et qui comporte des lettres blanches ou le

nom du fabricant, la marque et/ou le modèle du pneu moulé sur le pneu et dont le relief est plus accentué que celui des mêmes renseignements indiqués sur l'autre flanc.

Pneu de tourisme (grandeur « P-Metric ») : Pneu monté sur les voitures de tourisme et sur certains véhicules de tourisme multifonctions.

Pression de gonflage recommandée : Pression de gonflage des pneus recommandée par le fabricant telle qu'elle est indiquée sur l'étiquette des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *316* et *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Pneu radial : Pneu dont les plis de la carcasse se croisent à un angle de 90° par rapport à l'axe longitudinal de la bande de roulement.

Jante : Support de métal d'un pneu et sur lequel s'appuie le talon.

Flanc : Partie du pneu située entre la bande de roulement et le talon.

Cote de vitesse : Système alphanumérique indiquant la capacité d'un pneu à rouler à une vitesse déterminée.

Adhérence : Friction entre le pneu et la chaussée. Degré d'adhérence fournie.

Bande de roulement : Partie du pneu en contact avec la chaussée.

Indicateurs d'usure : Bandes étroites, appelées parfois repères d'usure, qui apparaissent sur la bande de roulement pour indiquer que la profondeur des sculptures n'est plus que de 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à la rubrique *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ *325*.

Normes de qualité de pneus uniformes : Système d'information sur les pneus fournissant aux consommateurs des cotes sur la traction, la température et l'usure de la bande de roulement des pneus. Les cotes sont déterminées par chaque fabricant de pneus, selon les procédures d'essais gouvernementales. Ces cotes sont moulées sur le flanc des pneus. Se reporter à *Classification uniforme de la qualité des pneus* ⇨ *328*.

Capacité nominale du véhicule : Nombre de places assises désignées, multiplié par 68 kg (150 livres), plus le poids de la charge établi. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Charge maximale sur le pneu : Charge exercée sur un pneu en raison du poids à vide, du poids des accessoires, du poids des occupants et du poids de la charge.

Étiquette du véhicule : Une étiquette, apposée en permanence à un véhicule, affichant la capacité nominale du véhicule et indiquant la dimension des pneus d'origine et la pression de gonflage recommandée. Se reporter à « Étiquette d'information sur les pneus et le chargement » sous *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Pression des pneus

Pour bien fonctionner, la pression d'air des pneus doit être adéquate.

⚠ Avertissement

Ni le sous-gonflage ni le surgonflage des pneus ne sont appropriés. Les pneus sous-gonflés, ou les pneus qui ne sont pas suffisamment remplis d'air, peuvent entraîner :

- Les pneus qui sont surchargés ou qui surchauffent pourraient éclater.
- S'use prématurément ou irrégulièrement.
- Réduit la maniabilité du véhicule.
- Augmente la consommation de carburant.

Les pneus sur-gonflés, ou les pneus qui sont trop remplis d'air, peuvent amener :

- S'use prématurément.
- Réduit la maniabilité du véhicule.

(Suite)

Avertissement (Suite)

- Rend la conduite inconfortable.
- Est plus vulnérable aux dangers routiers.

L'étiquette d'information sur les pneus et la charge, présente sur le véhicule, indique les pneus de l'équipement d'origine ainsi que les pressions de gonflage des pneus correctes à froid. La pression recommandée est la pression d'air minimale nécessaire pour soutenir le véhicule en charge maximale. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

La charge ajoutée au véhicule influence la tenue de route du véhicule et le confort de la suspension. Ne jamais dépasser le poids prévu pour la charge du véhicule.

Quand les vérifier

Contrôler la pression des pneus au moins une fois par mois.

Comment procéder à la vérification

Utiliser un manomètre de poche de bonne qualité pour vérifier la pression des pneus. La pression correcte d'un pneu ne peut pas être déterminée en le regardant. Vérifier la pression des pneus quand ils sont froids, c'est-à-dire quand le véhicule n'a pas été conduit depuis au moins trois heures ou sur moins de 1,6 km (1 mille).

Retirer le bouchon de la tige de valve. Appuyer fermement le manomètre pour pneus contre la valve afin de mesurer la pression. Si la pression de gonflage à froid correspond à celle recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et la charge, aucun réglage supplémentaire n'est requis. Si la pression de gonflage est faible, ajouter de l'air jusqu'à la pression de gonflage recommandée. Si la pression de gonflage est trop élevée, appuyer sur la tige métallique au centre de la valve du pneu pour décharger de l'air.

Revérifier la pression de gonflage du pneu avec le manomètre pour pneus.

Replacer les bouchons sur les tiges de valve pour les protéger des poussières et de l'humidité. Utiliser uniquement des bouchons conçus par GM pour le véhicule. Les capteurs du TPMS pourraient être endommagés et ne pas être couverts par la garantie du véhicule.

Pneumatique : pression de fonctionnement à vitesse élevée

Se reporter au supplément Camaro haute performance.

⚠ Avertissement

La conduite à haute vitesse, 160 km/h (100 mi/h) ou plus, ajoute une tension sur les pneus. Une conduite à haute vitesse soutenue entraîne une accumulation de chaleur excessive, ce qui peut causer une défaillance soudaine des pneus. Ceci pourrait causer un accident et vous risquez de vous tuer et de tuer d'autres personnes. Certains pneus cotés pour la haute vitesse exigent un réglage de pression de gonflage pour une utilisation à haute vitesse. Lorsque la limite de vitesse et les conditions routières permettent de conduire le véhicule à grande vitesse, s'assurer que les pneus sont cotés pour une utilisation à haute vitesse, sont en bon état et sont réglés à la bonne pression de gonflage des pneus froids pour la charge du véhicule.

Les véhicules dont les dimensions des pneus sont indiquées dans le tableau des pressions de gonflage pour les opérations à grande vitesse nécessitent un ajustement de la pression de gonflage lorsque le véhicule est conduit à une vitesse de 160 km/h (100 mi/h) ou plus. Régler la pression de gonflage à froid sur la valeur correspondante dans le tableau pour les dimensions des pneus du véhicule.

Pressions de gonflage pour le fonctionnement à grande vitesse	
Dimensions des pneus	**Pression de gonflage à froid en kPa (psi)**
245/40ZR20 (95Y)	280 kPa (41 psi)
275/35ZR20 (98Y)	280 kPa (41 psi)
285/30ZR20 (95Y)	300 kPa (44 psi)
305/30ZR20 (99Y)	300 kPa (44 psi)

Remettre les pneus à la pression de gonflage recommandée à froid quand la conduite à grande vitesse est terminée. Voir *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224* et *Pression des pneus* ⇨ *316*.

Système de surveillance de la pression des pneus

Le système de surveillance de pression des pneus (TPMS) utilise une technologie radio et des capteurs pour vérifier le niveau de pression des pneus. Les capteurs TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.

Chaque pneu, y compris celui de la roue de secours (selon le cas), doit être vérifié mensuellement à froid et gonflé à la pression recommandée par le constructeur du véhicule mentionnée sur l'étiquette du véhicule ou l'étiquette de pression de gonflage des pneus. (Si votre véhicule possède des pneus de taille différente de celle indiquée sur l'étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus, vous devez déterminer la pression de gonflage correct pour ces pneus.)

À titre de fonction supplémentaire de sécurité, votre véhicule a été équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) qui allume un témoin de basse pression des pneus ou si un ou plusieurs pneus sont significativement dégonflés.

Par conséquent, quand le témoin de basse pression des pneus s'allume, vous devez arrêter et vérifier vos pneus dès que possible, et les gonfler à la pression correcte. Le fait de conduire avec un pneu dégonflé de manière significative, peut entraîner un échauffement de pneu et sa défaillance. Un gonflement insuffisant peut également réduire l'économie de carburant et la durée de vie de la bande de roulement, et peut empêcher un bon comportement du véhicule ainsi que réduire sa capacité de freinage.

Veuillez noter que le système TPMS n'est pas un substitut à un entretien correcte des pneus et qu'il en va de la responsabilité du conducteur de maintenir une pression correcte des pneus, même si le sous-gonflage n'a pas atteint le niveau de déclenchement du témoin de basse pression des pneus TPMS.

Votre véhicule est également équipé d'un témoin d'anomalie TPMS indiquant lorsque le système ne fonctionne pas correctement. Le témoin d'anomalie TPMS est associé à la lampe témoin de basse pression de gonflage des pneus. Lorsque le système détecte un dysfonctionnement, la lampe témoin clignote pendant environ une minute, puis reste allumée en permanence. Cette séquence se poursuit jusqu'aux prochains démarrages du véhicule pendant toute la durée du dysfonctionnement.

Lorsque le témoin de dysfonctionnement est allumé, le système peut ne pas être en mesure de détecter ou signaler une basse pression de gonflage des pneus comme prévu. Les dysfonctionnements TPMS peuvent se produire pour de nombreuses raisons, telles que l'installation de pneus ou de roues de rechange ou de type différent empêchant le fonctionnement correct du système de surveillance de pression des pneus. Toujours vérifier la lampe témoin de dysfonctionnement du système de surveillance de pression des pneus après le remplacement d'un(e) ou plusieurs pneus ou roues sur votre véhicule afin de vous assurer que les pneus et roues de rechange permettent au système TPMS de continuer à fonctionner correctement.

Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ *319*.

Se reporter à *Fréquences radio : déclaration* ⇨ *382*.

Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu

Ce véhicule peut être équipé d'un système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Le TPMS est conçu pour avertir le conducteur en cas de basse pression de pneu. Les capteurs du TPMS sont montés sur chaque ensemble de roue, à l'exception de l'ensemble de roue de secours. Les capteurs du TPMS surveillent la pression de l'air dans les pneus et transmettent les mesures de pression à un récepteur se trouvant dans le véhicule.



Si une pression basse de pneu est détectée, le TPMS allume le témoin d'avertissement de basse pression de pneu du bloc d'instruments. Si le témoin s'allume, s'arrêter dès que possible et gonfler les pneus à la pression recommandée mentionnée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Un message de contrôle de la pression d'un pneu précis s'affiche à l'écran du Centralisateur Informatique de Bord (CIB). Le témoin d'avertissement de basse pression de pneu et le message d'avertissement du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que les pneus soient gonflés à la pression appropriée. Grâce au CIB, on peut consulter les pressions des pneus. Pour de plus amples renseignements et des détails sur le fonctionnement et les écrans du CIB, se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.

Le témoin de faible pression des pneus peut s'allumer par temps froid, lors du premier démarrage du véhicule, puis s'éteindre pendant la conduite. Ceci peut être une première indication que la pression d'air diminue et qu'il convient de gonfler à la pression correcte.

Une étiquette d'information sur les pneus et le chargement, apposées sur votre véhicule, indique la taille des pneus d'origine du véhicule et la pression de gonflage correcte à froid. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224* pour un exemple d'étiquette d'information sur les pneus et le chargement ainsi que pour connaître son emplacement. Se reporter également à *Pression des pneus* ⇨ *316*.

Le TPMS peut vous avertir en cas de basse pression d'un pneu, mais ne remplace pas l'entretien normal des pneus. Se reporter aux rubriques *Inspection des pneus* ⇨ *323*, *Permutation des pneus* ⇨ *323* et *Pneus* ⇨ *308*.

Attention

Les enduits d'étanchéité pour pneu ne sont pas tous identiques. Un enduit d'étanchéité pour pneu non approuvé pourrait endommager les capteurs du système TPMS. Les dommages aux capteurs du TPMS sont causés en raison de l'utilisation d'un mauvais enduit d'étanchéité qui n'est pas couvert par la garantie du véhicule. Utiliser toujours et uniquement l'enduit d'étanchéité pour

(Suite)

Attention (Suite)

pneus approuvé par GM disponible chez votre concessionnaire ou fourni avec le véhicule.

Les nécessaires de gonflage de pneu installés en usine utilisent un liquide d'étanchéité pour pneus agréé par GM. L'utilisation de liquide d'étanchéité pour pneus non agréé peut endommager les capteurs TPMS. Se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ *331* pour les informations relatives aux éléments et instructions du nécessaire de gonflage.

Témoin et message de défaillance du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS)

Le TPMS ne fonctionnera pas correctement si un ou plusieurs capteurs TPMS sont manquants ou inopérants. Lorsque le système détecte une défaillance, le témoin de pression basse de pneu clignote pendant une minute environ puis reste allumé pendant le restant du cycle d'allumage. Un message d'avertissement s'affiche également au CIB. Le témoin de panne et le message du CIB s'allument à chaque cycle d'allumage jusqu'à ce que le problème soit corrigé. Les conditions d'activation sont notamment :

- Un des pneus de route a été remplacé par le pneu de secours. Le pneu de secours ne dispose pas de capteur TPMS. Le témoin de défaillance et le message du centralisateur informatique de bord (CIB) s'éteignent après le remplacement de la roue, lorsque le processus d'appariement du capteur s'est déroulé avec succès. Se reporter « Description du processus d'appariement du capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Le processus d'appariement de capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) n'a pas été effectué ou n'a pas réussi après permutation des pneus. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent disparaître une fois que le processus d'appariement de capteur a réussi. Se reporter à « Processus d'appariement de capteur TPMS » plus loin dans cette section.
- Un ou plusieurs capteurs du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS) sont manquants ou endommagés. Le témoin de défaillance et le message du CIB disparaîtront une fois que les capteurs TPMS seront posés et que le processus

d'appariement de capteur aura réussi. Consulter votre concessionnaire pour intervention.

- Les pneus ou roues de remplacement ne correspondent pas aux pneus ou roues d'origine. Des pneus et roues différents de ceux recommandés peuvent empêcher le fonctionnement correct du TPMS. Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ *326*.
- Le fonctionnement d'appareils électroniques ou la proximité d'installations utilisant des ondes radio de fréquences similaires à celles du TPMS peut entraîner une défaillance des capteurs du TPMS.

Si le TPMS ne fonctionne pas correctement, il ne peut pas détecter ou signaler une basse pression de pneu. Consulter votre concessionnaire si le témoin de défaillance du TPMS et le message du CIB apparaissent et restent allumés.

Alerte de remplissage de pneu (selon l'équipement)

Ce dispositif fournit des alertes visuelles et sonores à l'extérieur du véhicule pour faciliter le gonflage d'un pneu sous-gonflé à la pression de gonflage à froid recommandée.

Lorsque le témoin d'avertissement de basse pression de pneu s'allume :

1. Stationner le véhicule dans un endroit plat et sûr.
2. Serrer fermement le frein de stationnement.
3. Placer le véhicule en position de stationnement (P).
4. Ajouter de l'air au pneu sous-gonflé. Le feu clignotant se met à clignoter.
5. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois, le feu clignotant arrête de clignoter et reste allumé fixement un court moment.

Répéter ces étapes pour tous les pneus dont le sous-gonflage a activé l'allumage du témoin de basse pression des pneus.

⚠ Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut provoquer sa rupture et présente un risque de blessures, pour vous-même ou pour les autres. Ne pas dépasser la pression maximale indiquée sur le flanc du pneu.

(Suite)

Avertissement (Suite)

Voir *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ *311* ou *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Si le pneu est sous-gonflé de plus de 35 kPa (5 psi), l'avertisseur sonore retentit plusieurs fois et le feu clignotant continue à clignoter pendant plusieurs secondes après l'arrêt du gonflage. Pour relâcher et corriger la pression alors que le feu clignotant clignote encore, appuyer brièvement sur le centre de la tige de valve. Lorsque la pression recommandée est atteinte, l'avertisseur sonore retentit une fois.

Si le feu clignotant ne clignote pas dans les 15 secondes suivant le début du gonflage du pneu, l'alerte de remplissage de pneu n'est pas activée ou ne fonctionne pas.

Si les feux de détresse sont en fonction, le retour visuel de l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionnera pas correctement.

Le TPMS n'activera pas correctement l'alerte de remplissage de pneu dans les conditions suivantes :

- Il y a une interférence provenant d'un appareil ou émetteur externe.

- La pression d'air provenant du dispositif de gonflage n'est pas suffisante pour gonfler le pneu.
- Il y a une défaillance du TPMS.
- Il y a une défaillance de l'avertisseur sonore ou des clignotants.
- Le code d'identification du capteur TPMS n'est pas enregistré dans le système.
- La batterie du capteur TPMS est faible.

Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas à cause d'une interférence du TPMS, déplacer le véhicule de 1 m (3 pi) en avant ou en arrière et réessayer. Si l'alerte de remplissage de pneu ne fonctionne pas, utiliser une jauge de pression de pneu.

Processus d'appariement de capteur TPMS

Chaque capteur TPMS possède un code unique d'identification. Le code d'identification doit être apparié avec une nouvelle position de pneu/roue après la permutation des pneus du véhicule ou le remplacement d'un ou de plusieurs capteurs TPMS. Le processus d'appariement de capteur TPMS doit également être effectué après le remplacement d'un pneu de réserve par un pneu de route contenant un capteur TPMS. Le témoin de défaillance et le message du CIB doivent s'éteindre lors du cycle d'allumage suivant. Les capteurs sont appariés aux positions de pneu/roue, à l'aide d'un outil de réapprentissage TPMS, dans l'ordre suivant : pneu avant du côté du conducteur, pneu avant du côté du passager, pneu arrière du côté du passager et arrière du côté du conducteur. Consulter votre concessionnaire pour une intervention ou pour l'achat d'un outil de réapprentissage. Un outil de réapprentissage TPMS peut également être acheté. Consulter Outil d'activation du capteur d'analyseur-contrôleur de pression des pneus sur www.gmtoolsandequipment.com ou appeler le 1-800-GM TOOLS (1-800-468-6657).

Il faut deux minutes pour associer la première position de pneu/roue et cinq minutes en tout pour associer les quatre positions de pneus/roues. Si ces délais sont dépassés, le processus d'appariement est interrompu et doit être recommencé.

Le processus d'appariement de capteur TPMS s'effectue de la façon suivante :

1. Serrer le frein de stationnement.
2. Placer le véhicule en mode Entretien. Voir *Positions du commutateur d'allumage* ⇨ *228*.
3. S'assurer que l'option d'affichage des informations sur la pression des pneus est activée. Le menu Options permet d'activer et de désactiver les informations affichées au centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.
4. Utiliser la commande cinq voies du centralisateur informatique de bord sur le côté droit du volant pour faire défiler l'écran de pression des pneus, sous la page d'informations du centralisateur informatique de bord (CIB). Se reporter à *Centre informatique de bord (CIB)* ⇨ *112*.
5. Presser et maintenir SEL au centre de la commande à cinq voies du CIB.

   L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le récepteur est en mode d'apprentissage et le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'affiche à l'écran du CIB.
6. Commencer par le pneu avant côté conducteur.
7. Placer l'outil de réapprentissage contre le flanc du pneu, à proximité de la tige de valve. Ensuite, appuyer sur le bouton pour activer le capteur du système de surveillance de la pression des pneus (TPMS). Un piaulement de l'avertisseur

sonore confirme que le code d'identification du capteur a été associé à cette position de pneu et de roue.

8. Passer au pneu avant côté passager et répéter l'étape 7.
9. Passer au pneu arrière côté passager et répéter l'étape 7.
10. Passer au pneu arrière côté conducteur et répéter la procédure de l'étape 7. L'avertisseur sonore retentit deux fois pour indiquer que le code d'identification de capteur a été jumelé avec le pneu arrière côté conducteur et que le processus de jumelage des capteurs TPMS n'est plus actif. Le message APPRENTISSAGE PNEU EN COURS s'efface de l'écran du CIB.
11. Couper le contact.
12. Régler les quatre pneus au niveau de pression d'air recommandé selon les indications figurant sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement.

Inspection des pneus

Nous préconisons une inspection des pneus, y compris du pneu de secours, si le véhicule en a un, afin de vérifier s'ils ne sont pas usés ou endommagés, au moins une fois par mois.

Remplacer le pneu dans les cas suivants :

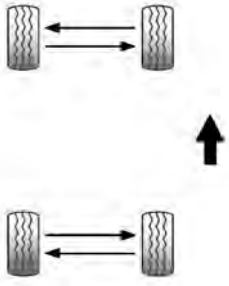
- Les témoins sont visibles à trois endroits ou plus sur le pourtour du pneu.
- De la corde ou du tissu est visible à travers le caoutchouc du pneu.
- La semelle ou le flanc est fendillé, coupé ou entaillé suffisamment pour exposer le câblé ou la trame.
- Le pneu a une bosse, un ballonnement ou une déchirure.
- Le pneu est crevé, entaillé ou a des dommages impossibles à réparer de façon satisfaisante du fait de leur importance ou de leur emplacement.

Permutation des pneus

Les pneus doivent être permutés tous les 12 000 km (7 500 milles). Se reporter à *Programme d'entretien* ⇨ *354*.

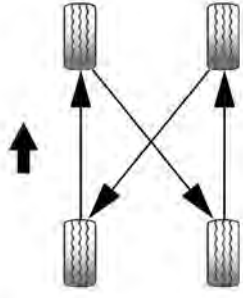
Les pneus sont permutés pour obtenir une usure uniforme de tous les pneus. La première permutation est la plus importante.

Chaque fois qu'on remarque de l'usure anormale, effectuer une permutation des pneus dès que possible, vérifier la bonne pression de gonflage des pneus et rechercher des dommages aux pneus ou aux roues. Si l'usure anormale se poursuit après la permutation, vérifier l'alignement des roues. Se reporter à *Quand faut-il remplacer les pneus?* ⇨ *325* et *Remplacement de roue* ⇨ *329*.



Utiliser ce schéma de permutation si le véhicule est équipé de pneus de tailles différentes à l'avant et à l'arrière.

Ne pas permuter des pneus de taille différente de l'avant à l'arrière.



Respecter le schéma de permutation lors de la permutation de pneus de la même dimension aux quatre roues.

Si le véhicule est doté d'une roue de secours compacte, ne pas l'inclure dans la permutation des pneus.

Après la permutation des pneus, régler les pneus avant et arrière à la pression de gonflage recommandée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *316* et *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Réinitialiser le système de surveillance de la pression des pneus. Se reporter à *Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression de pneu* ⇨ *319*.

S'assurer que tous les écrous de roue sont bien serrés correctement. Voir « Couple de serrage des écrous de roue » sous *Capacités et spécifications* ⇨ *368*.

⚠ Avertissement

S'il y a de la rouille ou de la saleté sur la roue ou sur les pièces auxquelles elle est attachée, les écrous peuvent à la longue se desserrer. La roue pourrait alors se détacher et provoquer un accident. Lors du remplacement d'une roue, enlever la rouille ou la saleté des pièces du véhicule auxquelles la roue s'attache. En cas d'urgence, utiliser un linge ou un essuie-tout pour le faire, mais utiliser un grattoir

(Suite)

Avertissement (Suite)

ou une brosse à poils métalliques ultérieurement pour supprimer la rouille et la saleté.

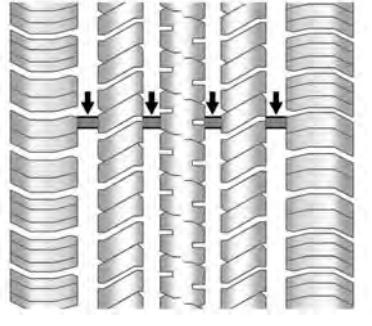
Enduire légèrement le centre du moyeu de roue avec de la graisse pour roulements de roue après un changement de roue ou une permutation des pneus pour prévenir la corrosion ou l'accumulation de rouille.

⚠ Avertissement

Ne pas appliquer de graisse sur la surface de montage des roues, les sièges coniques des roues ou les écrous ou boulons des roues. L'application de graisse sur ces zones peut entraîner le desserrage ou le détachement d'une roue, ce qui peut entraîner un accident.

Quand faut-il remplacer les pneus?

Des facteurs tels que l'entretien, les températures, les vitesses de conduite, la charge du véhicule et l'état des routes influencent le rythme d'usure des pneus.



Les témoins d'usure de la bande de roulement sont un moyen de savoir à quel moment il est nécessaire de changer les pneus. Les témoins d'usure apparaissent lorsque la bande de roulement restante est inférieure ou égale à 1,6 mm (1/16 po). Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ *323* et *Permutation des pneus* ⇨ *323* pour de plus amples renseignements.

Le caoutchouc des pneus vieillit avec le temps. Ceci s'applique également à la roue de secours, si le véhicule en possède une, même si elle n'est jamais utilisée. De multiples facteurs, y compris les températures, les conditions de charge et le maintien de la pression de gonflage, influent sur la rapidité du vieillissement. GM recommande que les pneus, y compris les pneus de secours, le cas échéant, soient remplacés après six ans, peu importe l'usure de la bande de roulement. Pour identifier l'âge d'un pneu, utilisez la date de fabrication du pneu (les quatre derniers chiffres du numéro d'identification de pneu (TIN) du ministère des Transports moulé sur un côté du flanc du pneu. Les deux premiers chiffres représentent la semaine et les deux derniers chiffres, l'année. Par exemple, la troisième semaine de l'année 2020 aurait une date DOT à 4 chiffres de 0320. La semaine 01 est la première semaine complète (du dimanche au samedi) de chaque année.

Entreposage du véhicule

Les pneus vieillissent lorsqu'ils sont entreposés et montés normalement sur un véhicule stationné. Lorsqu'un véhicule doit être stationné et entreposé pendant une

période d'au moins un mois, on doit utiliser un endroit frais, sec et propre, à l'abri des rayons directs du soleil pour ralentir le vieillissement. Cet endroit devrait être libre de graisse, d'essence ou d'autres substances qui peuvent détériorer le caoutchouc.

Le fait de stationner un véhicule pendant une longue période de temps peut entraîner l'usure des pneus par aplatissement, ce qui peut causer des vibrations lors de la conduite du véhicule. Lorsqu'un véhicule est entreposé pendant une période d'au moins un mois, enlever les pneus ou soulever le véhicule pour réduire le poids appliqué sur les pneus.

Achat de pneus neufs

GM a développé et apparié des pneus spécifiques pour le véhicule. Les pneus montés avec l'équipement d'origine ont été conçus pour atteindre le niveau des Spécifications des critères de performance des pneus (TPC Spec.) de General Motors. Quand les pneus doivent être remplacés, GM recommande fortement l'achat de pneus répondant aux mêmes spécifications TPC.

Le système de code TPC exclusif GM prend en compte plus d'une dizaine de spécifications critiques qui affectent les performances globales du véhicule, notamment les performances du système de freinage, la tenue de route et la maniabilité, la traction asservie et la surveillance de la pression des pneus. Le numéro du code TPC de GM a été moulé sur le flanc du pneu près de la taille du pneu. Si les pneus sont équipés d'une sculpture de bande de roulement toutes saisons, le code de spécifications TPC est suivi des lettres MS, pour la boue et la neige. Pour plus d'informations, se reporter à *Étiquette sur paroi latérale du pneu* ⇨ *311*.

GM recommande de remplacer les pneus usés en jeu complet de quatre. Une profondeur uniforme de la bande de roulement sur tous les pneus favorise le maintien de la performance du véhicule. Le fait de ne pas remplacer tous les pneus au même moment peut avoir une incidence sur les performances du freinage et de la stabilité. Si la permutation et l'entretien appropriés ont été faits, les quatre pneus devraient s'user de façon uniforme. Toutefois, s'il est uniquement nécessaire de remplacer les pneus usés d'un seul essieu, poser les nouveaux pneus sur l'essieu arrière. Voir *Permutation des pneus* ⇨ *323*.

⚠ Avertissement

Les pneus peuvent exploser lors d'un entretien incorrect. Tenter de monter ou démonter un pneu peut amener des blessures graves ou même la mort. Seulement votre concessionnaire ou un centré agréé de montage de pneus ne doivent monter ou démonter les pneus.

⚠ Avertissement

L'association de pneus de tailles différentes (autres que celles installées à l'origine sur le véhicule), de marques différentes, de sculptures différentes ou de types différents peut entraîner la perte de contrôle

(Suite)

Avertissement (Suite)

du véhicule, provoquant un accident ou d'autres dégâts. Utiliser le type, la dimension et la marque corrects de pneu pour toutes les roues.

⚠ Avertissement

En utilisant des pneus à carcasse diagonale, cela causer peut amener à ce que les bords de la jante se fissurent après de nombreux kilomètres d'utilisation. Ceci peut causer une défaillance soudaine du pneu ou de la roue et entraîner un accident. Utiliser uniquement des pneus à carcasse radiale sur les roues de ce véhicule.

Il est possible que des pneus hiver de même valeur de vitesse que les pneus d'origine ne soient pas disponibles pour les pneus aux caractéristiques H, V, W, Y et ZR. Ne jamais dépasser la capacité de vitesse maximale des pneus d'hiver si vous roulez avec des pneus d'hiver ayant une caractéristique de vitesse faible.

Si les pneus du véhicule doivent être remplacés par des pneus qui ne possèdent pas de numéro de spécification TPC, s'assurer qu'ils ont la même taille, le même indice de charge, le même indice de vitesse et la même structure (radiale) que les pneus d'origine.

L'étiquette d'informations sur les pneus et le chargement indique les pneus de l'équipement d'origine du véhicule. Se reporter à *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.

Pneus et roues de dimensions variées

Si des roues ou des pneus de dimensions différentes des roues et pneus d'origine sont montés, les performances du véhicule peuvent s'en trouver affectées, notamment les caractéristiques de freinage, de conduite et de maniabilité, ainsi que la stabilité et la résistance au tonneaux. Si le véhicule dispose de systèmes électroniques tels que des freins antiblocage, des sacs gonflables anti-tonneaux, un système de traction asservie, une commande de stabilité électronique ou une transmission intégrale, les performances de ces systèmes peuvent également être affectées.

⚠ Avertissement

Si des roues de tailles différentes sont utilisées, il se peut qu'un niveau acceptable de performance et de sécurité pour le véhicule ne soit plus atteint lorsqu'il est monté des pneus non recommandés pour ces roues. Cela augmente les risques d'accident et de blessures graves. N'utiliser que des ensembles spécifiques de roues et de pneus GM conçus pour le véhicule, et les faire monter par un technicien agréé par GM.

Se reporter à *Achat de pneus neufs* ⇨ *326* et *Accessoires et modifications* ⇨ *271*.

Classification uniforme de la qualité des pneus

Les informations ci-dessous se rapportent au système développé par le service National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des États-Unis, qui classe les pneus selon l'usure de la bande de roulement, la traction, et la température. Ceci s'applique uniquement aux véhicules vendus aux États-Unis. Les catégories sont moulées sur les flancs de la plupart des pneus des voitures particulières. Le système de classement de qualité de pneus uniforme (UTQG) ne s'applique pas aux pneus à lamelles, aux pneus d'hiver, aux roues de secours compactes, aux pneus avec diamètres de jantes de roue nominaux de 25 à 30 cm (10 à 12 pouces), ou à certains pneus à production limitée.

Alors que les pneus disponibles sur les voitures de tourisme et camions General Motors peuvent varier en fonction de ces catégories, ils doivent également se conformer aux exigences de sécurité fédérales et aux normes supplémentaires de critères de performance des pneus (TPC) de General Motors.

Les catégories de qualité peuvent être trouvées, le cas échéant, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur maximum de la section. Par exemple :

Usure de la bande roulement 200 Traction AA Température A

Outre ces catégories, tous les pneus des voitures particulières doivent se conformer aux exigences de sécurité fédérales.

Usure de la bande de roulement

Les degrés d'usure de la bande de roulement sont des caractéristiques nominales comparatives qui se basent sur le taux d'usure des pneus, lorsqu'ils sont testés dans des conditions contrôlées avec un programme de test particulier du gouvernement. Par exemple, un pneu de catégorie 150 s'userait une fois et demie (1½) autant selon le programme gouvernemental qu'un pneu de catégorie 100. La performance relative des pneus dépend cependant des conditions réelles de leur utilisation, et peut différer grandement de la norme en raison des variations dans les manières de conduire, le nombre d'entretiens, et les différences de caractéristiques routières et de climats.

Adhérence

Les catégories de traction, du niveau le plus élevé au niveau le plus bas, sont AA, A, B et C. Ces catégories représentent la capacité des pneus de pouvoir s'arrêter sur une chaussée mouillée tel que mesuré dans des conditions contrôlées sur des surfaces de test, spécifiées par le gouvernement, sur l'asphalte et le béton. Un pneu portant la mention C peut avoir une performance de traction de bas niveau. Avertissement : le degré de traction attribué à ce pneu se base sur des tests de traction à freinage tout droit et ne

comprend pas les accélérations, les virages, l'aquaplanage ou les caractéristiques à traction de pointe.

Température

Les catégories de températures sont A (la plus élevée), B et C. Elles représentent la résistance des pneus au dégagement de chaleur et leur capacité à dissiper la chaleur lors d'un essai effectué dans des conditions contrôlées sur une roue d'essai déterminée à l'intérieur d'un laboratoire. Les températures élevées soutenues peuvent provoquer la dégradation du matériau du pneu et en réduire la durée de vie. Une température excessive peut entraîner une défaillance soudaine du pneu. La catégorie C correspond à un niveau de performance auquel tous les pneus de voitures particulières doivent se conformer selon la norme n° 109 Federal Motor Safety. Les catégories B et A représentent des niveaux de performance plus élevés sur la roue d'essai de laboratoire que le niveau minimum requis par la loi.

Avertissement : La catégorie de température pour ce pneu est établie pour un pneu correctement gonflé qui n'est pas surchargé. Une vitesse excessive, un gonflage insuffisant ou une charge excessive, séparément ou en combinaison, peuvent provoquer une accumulation de chaleur et une défaillance possible des pneus.

Alignement des roues et équilibrage des pneus

Les pneus et les roues ont été alignés et équilibrés en usine pour permettre la plus longue durée de vie possible des pneus et le meilleur rendement de l'ensemble. Le parallélisme des roues et l'équilibrage des pneus réguliers se sont pas nécessaires. Prévoir une vérification du parallélisme en cas d'usure inhabituelle des pneus ou si le véhicule tire sensiblement d'un côté ou de l'autre. Une légère traction sur la gauche ou sur la droite, selon l'arrondi de la route et/ou d'autres variations de la surface de la route comme des creux ou des ornières, est normale. Si le véhicule vibre en roulant sur une route lisse, les pneus et les roues peuvent devoir être rééquilibrés. Consulter votre concessionnaire pour un bon diagnostic.

Remplacement de roue

Remplacer toute roue faussée, fissurée ou très rouillée ou corrodée. Si les boulons de roue persistent à se relâcher, vous devrez remplacer la roue ainsi que ses boulons et ses écrous. Si la roue fait l'objet d'une fuite d'air, la remplacer. Certaines roues en aluminium peuvent être réparées. Si l'un de ces problèmes se pose, consulter votre concessionnaire.

Votre concessionnaire connaît le type de roue nécessaire.

La nouvelle roue doit avoir la même capacité de charge, le même diamètre, la même largeur et le même déport et être montée de la même manière que la roue qu'elle remplace.

Remplacer les roues, les boulons de roue, les écrous de roue ou les capteurs du système de surveillance de pression de pneu (TPMS) par des pièces GM neuves d'origine.

⚠ Avertissement

Il est dangereux d'utiliser les mauvaises roues de secours et les mauvais boulons ou écrous de roue. Cela pourrait nuire au freinage et à la maniabilité du véhicule. Les pneus peuvent perdre de l'air et entraîner une perte de contrôle, ce qui provoquerait un accident. Toujours utiliser les roues de secours appropriées avec les boulons et les écrous de roues corrects.

Attention

Un roue incorrecte peut causer des problèmes de durée de vie de palier, de refroidissement des freins, de calibrage de compteur de vitesse ou de totalisateur, de portée des projecteurs, de hauteur de pare-chocs, de garde au sol du véhicule et espace entre les pneus ou les chaînes de pneu par rapport à la carrosserie et au châssis.

Roues de rechange d'occasion

⚠ Avertissement

Remplacer une roue par une roue d'occasion est dangereux. Il ne vous est pas possible de savoir comment cette roue a été utilisée et quelle distance elle a parcouru. Elle peut présenter une défaillance soudainement et amener un accident. Lorsque vous remplacer des roues, utiliser des nouvelles roues GM originales.

Chaînes à neige

⚠ Avertissement

Ne pas utiliser de chaînes antidérapantes. Le dégagement est insuffisant. Des chaînes antidérapantes utilisées sur un véhicule n'ayant pas le dégagement suffisant peuvent causer des dommages aux freins, à la suspension ou à d'autres pièces du véhicule. La zone endommagée par des chaînes pourrait causer une perte de contrôle et une collision. Utiliser un autre type de dispositif de traction uniquement si le

(Suite)

Avertissement (Suite)

fabricant du dispositif en recommande l'utilisation sur le véhicule, pour la dimension des pneus et les conditions routières. Respecter le mode d'emploi. Pour éviter d'endommager le véhicule, conduire lentement, régler ou enlever le dispositif s'il entre en contact avec le véhicule, et ne pas faire patiner les roues. Si des dispositifs de traction sont utilisés, les poser sur les roues arrière.

Au cas d'un pneu à plat

Il est rare qu'un pneu éclate pendant la conduite, surtout si les pneus du véhicule sont bien entretenus. Se reporter à *Pneus* ⇨ *308*. En cas de fuite, l'air s'échappera probablement très lentement du pneu. Toutefois, en cas d'éclatement d'un pneu, voici quelques informations sur ce qui risque de se produire et ce que vous devez faire :

Si un pneu avant est dégonflé, il produit un frottement qui entraîne une dérivation du véhicule vers ce côté. Retirer votre pied de la pédale d'accélérateur et saisir fermement le

volant. Maintenir votre position, puis freiner doucement jusqu'à l'arrêt complet — bien à l'écart de la route, si possible.

En cas d'éclatement d'un pneu arrière, particulièrement dans un virage, le véhicule se comportera comme lors d'un dérapage. Relâcher la pédale d'accélérateur et diriger le véhicule pour le redresser. La situation peut être bruyante et accompagnée de chocs. Freiner doucement jusqu'à l'arrêt, sur le côté de la route, autant que possible.

Votre véhicule n'est pas munie d'une roue de secours, ni de matériel pour changer un pneu, et ne dispose pas d'espace de rangement pour un pneu.

Si le véhicule est équipé de pneus à flancs renforcés, il n'est pas nécessaire de s'arrêter sur le bord de la route pour remplacer un pneu dégonflé. Se reporter à *Pneus à flancs renforcés* ⇨ *310*.

⚠ Avertissement

Le fait de conduire avec un pneu à plat causera des dommages permanents au pneu. Le fait de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat peut le faire (Suite)

Avertissement (Suite)

éclater et causer un accident grave. Il ne faut jamais tenter de regonfler un pneu qui a roulé pendant un certain temps alors qu'il était très dégonflé ou à plat. Demander au concessionnaire ou à un centre de service autorisé de réparer ou de remplacer le pneu à plat le plus tôt possible.

⚠ Avertissement

Des outils spéciaux sont nécessaires et certaines procédures doivent être suivies pour la réparation de pneus à flancs renforcés. Le fait de ne pas utiliser ces outils et de ne pas suivre les procédures appropriées peut être à l'origine de blessures et de dommages sur le véhicule. Veiller à toujours utiliser les outils appropriés et de suivre les bonnes procédures, telles que décrites dans le manuel de réparation.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat, bien à l'écart de la route, si possible. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ *126*.

Ce véhicule peut être équipé d'un nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité. Pour utiliser le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité, voir *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ *331*.

Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité

⚠ Avertissement

Faire tourner au ralenti le moteur du véhicule dans un endroit clos doté d'une mauvaise ventilation est dangereux. Les gaz d'échappement du moteur peuvent pénétrer dans le véhicule. L'échappement du moteur contient du monoxyde de carbone (CO) qui est invisible et inodore. Il peut entraîner une perte de conscience, voire la mort. Ne jamais faire tourner le moteur dans un endroit clos dépourvu de ventilation d'air frais. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique *Échappement du moteur* ⇨ *236*.

⚠ Avertissement

Le surgonflage d'un pneu peut causer sa rupture et entraîner des blessures. S'assurer de lire et de suivre les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur et gonfler le pneu à la pression recommandée. Ne pas dépasser la pression recommandée.

⚠ Avertissement

L'entreposage du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneus ou de tout autre équipement dans l'habitacle du véhicule peut causer des blessures. En cas d'arrêt brusque ou de collision, l'équipement non arrimé peut heurter quelqu'un. Ranger le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu dans son emplacement d'origine.

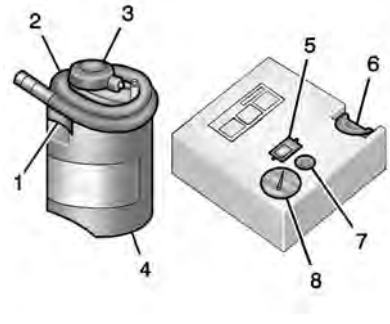
Si votre véhicule est doté d'un nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, il peut être dépourvu de roue de secours ou d'équipement de changement de pneu et certains véhicules sont dépourvus d'emplacement de rangement de pneu.

L'enduit d'étanchéité et le compresseur peuvent servir à boucher temporairement les percements jusqu'à 6 mm (0,25 po) dans la bande de roulement du pneu. Il peut aussi servir à regonfler un pneu gonflé insuffisamment.

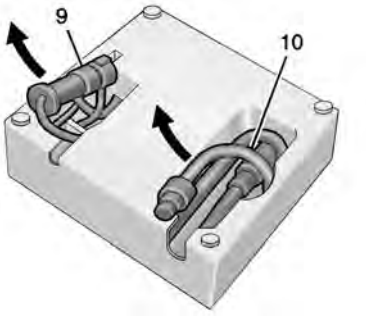
Si le pneu a été séparé de la roue, si les flancs sont endommagés ou si la perforation est importante, le pneu est trop endommagé pour que le nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu soit efficace. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *377*.

Veiller à lire et suivre toutes les instructions du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur.

Le nécessaire comprend :



1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Base de cartouche d'enduit d'étanchéité
4. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
5. Bouton de marche/arrêt
6. Fente au sommet du compresseur
7. Bouton de dégonflage
8. Manomètre



9. Fiche d'alimentation
10. Flexible d'air

Enduit d'étanchéité pour pneu

Lire et respecter les instructions de manipulation figurant sur l'étiquette collée sur la cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneu (4).

Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité sur la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu. La cartouche (4) doit être remplacée avant sa date de péremption. Des cartouches d'enduit d'étanchéité de pneu de rechange sont disponibles chez votre concessionnaire.

La quantité disponible d'enduit d'étanchéité est limitée à un seul pneu. Après utilisation, la cartouche doit être remplacée.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur pour obturer et gonfler temporairement un pneu crevé

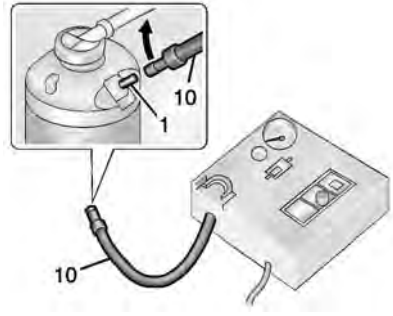
Lorsque vous utilisez le nécessaire d'enduit d'étanchéité pour pneus et de compresseur par temps froid, chauffer le nécessaire pendant cinq minutes dans un environnement chauffé. Cela permettra de gonfler le pneu plus rapidement.

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ *126*.

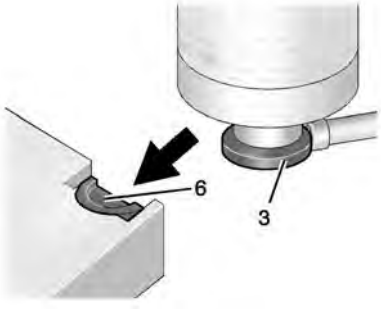
Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ *330* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

Ne pas retirer les objets pouvant avoir transpercé le pneu.

1. Retirer la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu (4) et le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ⇨ *338*.
2. Retirer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) depuis le bas du compresseur.
3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.

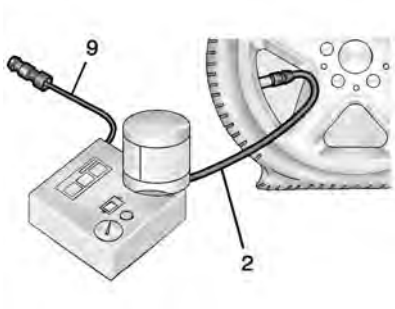


4. Fixer le flexible d'air uniquement (10) à la soupape d'entrée de la cartouche d'enduit d'étanchéité (1) en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.



5. Faire glisser la base de la cartouche d'enduit d'étanchéité de pneu (3) dans la fente du sommet du compresseur (6) pour le maintien en position verticale.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
6. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.



7. Fixer le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
8. Brancher la fiche d'alimentation (9) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques* ⇨ *90*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
9. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
10. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (5) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Le compresseur injecte le produit et l'air dans le pneu.

    Le manomètre (8) affiche initialement une pression élevée lorsque le compresseur injecte l'enduit d'étanchéité dans le pneu. Lorsque l'enduit est complètement réparti dans le pneu, la pression chute rapidement et commence à s'élever à nouveau au moment où le pneu se gonfle d'air uniquement.
11. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (8). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *316*.

Le relevé du manomètre (8) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *377*.

12. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (5) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    Le pneu n'est pas obturé et continue à fuir jusqu'à ce que le véhicule roule et que l'enduit d'étanchéité soit réparti dans le pneu. Par conséquent, les étapes 13-21 doivent être effectuées immédiatement après l'étape 12.

    Être prudent lors de la manipulation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur car il risque d'être chaud après utilisation.
13. Débrancher la fiche (9) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
14. Tourner le flexible d'enduit d'étanchéité/air (2) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
15. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.
16. Retirer la cartouche d'enduit (4) de la fente au sommet du compresseur (6).
17. Faire tourner le flexible d'air uniquement (10) dans le sens des aiguilles d'une montre pour le retirer de la soupape (1) d'entrée de cartouche d'enduit d'étanchéité.
18. Tourner l'enduit d'étanchéité/le flexible d'air (2) dans le sens des aiguilles d'une montre dans la soupape d'entrée (1) de cartouche d'enduit d'étanchéité pour prévenir les fuites.
19. Replacer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) à leur emplacement de rangement d'origine.



20. Si le pneu à plat peut être gonflé à la pression de gonflage recommandée, retirer l'étiquette indiquant la vitesse maximale de la cartouche d'enduit d'étanchéité et la placer dans un endroit bien visible.

    Ne pas dépasser la vitesse indiquée sur cette étiquette avant que le pneu endommagé soit réparé ou remplacé.
21. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.
22. Parcourir immédiatement 8 km (5 mi) pour répartir l'enduit d'étanchéité dans le pneu.
23. S'arrêter dans un endroit sûr et vérifier la pression du pneu. Se reporter aux étapes 1-10, sous « Utilisation de l'enduit

d'étanchéité et du compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non perforé) ».

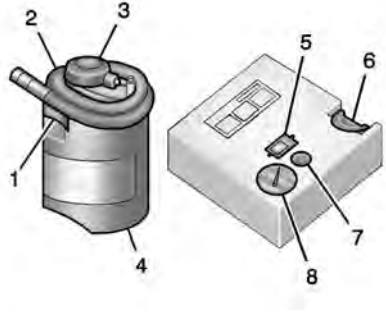
Si la pression du pneu a chuté à moins de 68 kPa (10 psi), c'est-à-dire sous la pression de gonflage recommandée, arrêter le véhicule. Le pneu est trop endommagé pour que l'enduit d'étanchéité puisse l'obturer. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *377*.

Si la pression des pneus n'est pas chuté de plus de 68 kPa (10 psi) par rapport à la pression de gonflage recommandée, procéder au gonflage du pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée.

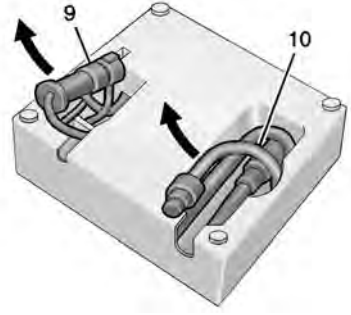
24. Essuyer l'enduit d'étanchéité de la roue, du pneu et du véhicule.
25. Mettre au rebut la cartouche (4) d'enduit d'étanchéité chez un concessionnaire local ou conformément à la réglementation locale et aux usages.
26. Remplacer la cartouche d'enduit d'étanchéité par une cartouche neuve disponible auprès de votre concessionnaire.
27. Après avoir obturé temporairement un pneu à l'aide du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, conduire le véhicule chez un concessionnaire agréé dans un rayon de 161 km (100 mi) pour faire remplacer ou réparer le pneu.

Utilisation du nécessaire d'enduit d'étanchéité et compresseur sans enduit d'étanchéité pour gonfler un pneu sous-gonflé (non crevé)

Le nécessaire comprend :



1. Soupape d'admission de cartouche d'enduit d'étanchéité
2. Flexible d'enduit d'étanchéité/d'air
3. Base de cartouche d'enduit d'étanchéité
4. Cartouche d'enduit d'étanchéité pour pneus
5. Bouton de marche/arrêt
6. Fente au sommet du compresseur
7. Bouton de dégonflage
8. Manomètre



9. Fiche d'alimentation
10. Flexible d'air

Si un pneu se dégonfle, éviter tout autre dommage au pneu et à la roue en conduisant très lentement vers un terrain plat. Allumer les feux de détresse. Se reporter à *Feux de détresse* ⇨ *126*.

Se reporter à *Au cas d'un pneu à plat* ⇨ *330* pour d'autres avertissements de sécurité importants.

1. Retirer le compresseur de son emplacement de rangement. Se reporter à *Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu* ⇨ *338*.
2. Retirer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) depuis le bas du compresseur.
3. Placer le compresseur sur le sol près du pneu plat.

   Veiller à ce que la tige de soupape de pneu soit placée près du sol afin que le flexible l'atteigne.
4. Retirer le chapeau de la tige de soupape du pneu dégonflé en le tournant dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.
5. Fixer le flexible d'air uniquement (10) à la tige de la soupape de pneu par rotation dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'au serrage.
6. Brancher la fiche d'alimentation (9) dans la prise électrique pour accessoires du véhicule. Débrancher tous les appareils des autres prises pour accessoires. Se reporter à *Prises électriques* ⇨ *90*.

   Si le véhicule a une prise d'alimentation pour accessoires, ne pas utiliser l'allume-cigarette.

   Si le véhicule n'est doté que d'un allume-cigarette, l'utiliser.

   Ne pas pincer le cordon d'alimentation du compresseur dans la porte ou la glace.
7. Démarrer le véhicule. Le moteur doit tourner lorsqu'on utilise le compresseur d'air.
8. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (5) pour mettre en fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

   Le compresseur injectera l'air uniquement dans le pneu.
9. Gonfler le pneu jusqu'à atteindre la pression de gonflage recommandée à l'aide du manomètre (8). La pression de gonflage recommandée est indiquée sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *316*.

   Le relevé du manomètre (8) peut être plus élevé que la pression effective des pneus lorsque le compresseur est en marche. Couper le compresseur pour obtenir un relevé exact de pression. Le compresseur peut être mis en/hors fonction jusqu'à obtention de la pression correcte.

Attention

Si vous ne parvenez pas atteindre la pression recommandée au bout d'environ 25 minutes, ne pas conduire davantage le véhicule. Le pneu est trop sévèrement endommagé et ne peut être gonflé ou obturé à l'aide du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité. Retirer la fiche de la prise électrique pour accessoire et dévisser le flexible de gonflage de la valve du pneu. Se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *377*.

10. Enfoncer le bouton de mise en/hors fonction (5) pour mettre hors fonction le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité de pneu.

    La prudence est de rigueur lors de la manipulation du compresseur qui peut être chaud après l'usage.
11. Débrancher la fiche (9) de la prise électrique pour accessoires du véhicule.
12. Tourner le flexible d'air uniquement (10) dans le sens antihoraire pour le déposer de la tige de soupape de pneu.
13. Reposer le capuchon de la tige de valve du pneu.

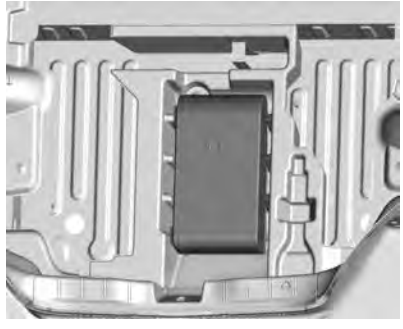
14. Replacer le flexible d'air uniquement (10) et la prise d'alimentation (9) à leur emplacement de rangement d'origine.
15. Remettre l'équipement à sa place d'origine dans le véhicule.

Le kit d'enduit d'étanchéité et de compresseur possède des adaptateurs d'accessoires placés dans un compartiment dans le bas de son logement qui peut être utilisé pour gonfler des matelas pneumatiques, des ballons, etc.

Stockage de la trousse compresseur et joint d'étanchéité de pneu

Le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité se trouve dans un sac dans le coffre.

1. Ouvrir le coffre. Se reporter à *Coffre* ⇨ *20*.
2. Retirer le plancher de chargement.



3. Retirer le sac du nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur de son mousse de rangement.
4. Retirer le nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité du sac.

Pour ranger le nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur, inverser les étapes.

Démarrage avec batterie auxiliaire

Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord

Pour plus d'informations au sujet de la batterie du véhicule, se reporter à *Batterie - Amérique du Nord* ⇨ *295*.

Si la batterie est à plat, essayer de démarrer le véhicule en reliant la batterie à celle d'un autre véhicule avec des câbles volants. Les indications qui suivent vous permettront d'effectuer cette manœuvre en toute sécurité.

⚠ Avertissement

AVERTISSEMENT : Les bornes de batterie, les cosses et les accessoires connexes peuvent vous exposer à des produits chimiques, notamment le plomb et les composés du plomb, dont l'État de Californie sait qu'ils provoquent le cancer et des anomalies congénitales ou d'autres atteintes à l'appareil reproducteur. Lavez-vous les mains après avoir manipulé

(Suite)

Avertissement (Suite)

les piles. Pour plus d'informations, consultez le site www.P65Warnings.ca.gov.

Voir l'avertissement au dos de la couverture.

⚠ Avertissement

Les batteries peuvent vous blesser. Elles peuvent être dangereuses parce que :

- Elles contiennent de l'acide qui peut vous brûler.
- Elles contiennent du gaz qui peut exploser ou s'enflammer.
- Elles contiennent suffisamment d'électricité pour vous brûler.

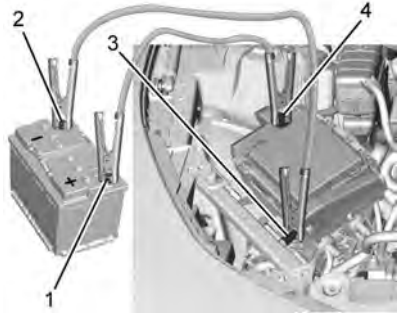
Si vous ne respectez pas exactement ces étapes, certains ou tous ces éléments peuvent vous blesser.

Attention

L'ignorance de ces étapes peut causer des dégâts coûteux au véhicule qui ne seraient pas couverts par la garantie sur (Suite)

Attention (Suite)

le véhicule. Le démarrage du véhicule en poussant ou en tirant ne fonctionne pas et risque d'endommager le véhicule.



1. Cosse positive (+) de la batterie en état
2. Cosse négative (-) de la batterie en état
3. Point de masse négatif (-) de la batterie déchargée
4. Cosse positive (+) de la batterie déchargée

La cosse positive de la bonne batterie (+) et la cosse négative de la bonne batterie (–) sont sur la batterie d'appoint.

La borne positive (+) de la batterie déchargée et le point de mise à la terre négatif (-) de la batterie déchargée se trouvent du côté passager du véhicule.

Le point de raccordement de démarrage avec batterie d'appoint de la borne positive (+) de la batterie déchargée se trouve sous un couvercle rouge. Retirer le couvercle pour exposer la borne.

1. Vérifier l'autre véhicule. Il doit avoir une batterie de 12 volts ainsi qu'un système de masse négative.

Attention

Si l'autre véhicule ne possède pas de circuit 12 V avec masse négative, les deux véhicules risquent des dégâts. Utiliser uniquement un véhicule qui possède un circuit 12 V avec masse négative pour démarrage au moyen d'une batterie d'appoint.

2. Positionner les deux véhicules de manière à ce qu'ils ne se touchent pas.

3. Enclencher fermement le frein de stationnement et placer le levier de changement de vitesses en position de stationnement (P) pour une boîte de vitesses automatique, ou au point mort (N) pour une boîte manuelle. Se reporter à *Sélection de la position de stationnement (P)* ⇨ *233* pour une boîte automatique, ou *Stationnement (Boîte de vitesses manuelle)* ⇨ *235* pour une boîte manuelle.

Attention

Si des accessoires sont laissés sous tension ou branchés pendant la procédure de démarrage par câbles, ils pourraient être endommagés. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Si possible, éteindre ou débrancher tous les accessoires dans les deux véhicules lors du démarrage avec batterie d'appoint.

4. Couper le contact. Éteindre toutes les lampes et accessoires des deux véhicules, à l'exception des feux de détresse si nécessaire.

⚠ Avertissement

Un ventilateur électrique peut commencer à tourner, même si le moteur est arrêté, et vous blesser. Garder les mains, les vêtements et les outils à l'écart des ventilateurs.

⚠ Avertissement

L'utilisation d'une allumette près d'une batterie peut provoquer une explosion des gaz de batterie. Des personnes ont été blessées par ces explosions et quelques-unes sont même devenues aveugles. Utiliser une lampe de poche si vous avez besoin de plus d'éclairage.

Le liquide de batterie contient de l'acide qui peut vous brûler. Il faut éviter de le toucher. Si par mégarde vous en éclaboussez dans les yeux ou sur la peau, rincer à l'eau et faire immédiatement appel à un médecin.

⚠ Avertissement

Les ventilateurs et autres pièces mobiles du moteur peuvent provoquer de graves blessures. Garder les mains à l'écart des pièces mobiles une fois que le moteur est en marche.

5. Connecter une extrémité du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la batterie déchargée.
6. Connecter l'autre extrémité du câble positif (+) rouge à la borne positive (+) de la bonne batterie.
7. Connecter une extrémité du câble noir négatif (-) à la borne négative (-) de la bonne batterie.
8. Brancher l'autre extrémité du câble négatif (-) noir au point de mise à la terre du négatif (-) de la batterie déchargée.
9. Démarrer le moteur du véhicule de dépannage et laisser son moteur tourner au ralenti pendant au moins quatre minutes.
10. Essayer de faire démarrer le véhicule dont la batterie était déchargée. S'il ne démarre pas après quelques essais, le véhicule doit être réparé.

Attention

Si les câbles volants ne sont pas raccordés ou déposés dans le bon ordre, un court-circuit électrique peut survenir et endommager le véhicule. Les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule. Toujours raccorder et déposer les câbles volants dans l'ordre correct, en s'assurant que les câbles ne se touchent pas et qu'ils ne sont pas en contact avec une autre pièce métallique.

Retrait des câbles volants

Inverser la séquence pour déposer les câbles de démarrage d'appoint.

Après le démarrage du véhicule en panne et avoir retiré les câbles volants, le laisser au ralenti pendant plusieurs minutes.

Remorquage du véhicule

Attention

Le transport incorrect d'un véhicule en panne peut causer des dommages au véhicule. Utiliser des sangles de pneu appropriées pour fixer le véhicule à la (Suite)

Attention (Suite)

dépanneuse à plateau. Ne pas attacher ou accrocher à un cadre, un dessous de caisse ou un élément de suspension non spécifié ci-dessous. Ne pas déplacer les véhicules avec les pneus de l'essieu moteur sur le sol. Les dommages ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Le véhicule peut être équipé d'un frein de stationnement électrique et/ou d'un sélecteur de gamme mécanique. En cas de perte de l'alimentation de la batterie de 12 volts, le frein de stationnement électrique ne peut pas être desserré et le véhicule ne peut pas être mis au point mort (N). Des patins à pneus ou des chariots doivent être utilisés sous les pneus non roulants pour éviter tout dommage lors du chargement/ déchargement du véhicule. Le fait de traîner le véhicule causera des dommages non couverts par la garantie du véhicule.

Attention

Le véhicule peut être équipé d'un œillet de remorquage. Une utilisation incorrecte de l'œillet de remorquage peut causer des dommages au véhicule et n'est pas couverte par la garantie du véhicule. Si le véhicule en est équipé, utiliser l'œillet de remorquage pour charger le véhicule sur une dépanneuse à partir d'une surface plane, ou pour déplacer le véhicule sur une très courte distance à pied. L'œillet de remorquage n'est pas conçu pour la récupération hors route. Le véhicule doit être en position N (point mort) avec le frein de stationnement électrique relâché en utilisant l'œillet de remorquage.

Contacter un service de remorquage professionnel si le véhicule en panne doit être transporté. GM recommande une dépanneuse à plateau pour le transport d'un véhicule en panne. Utiliser des rampes pour réduire les angles d'approche, si nécessaire.

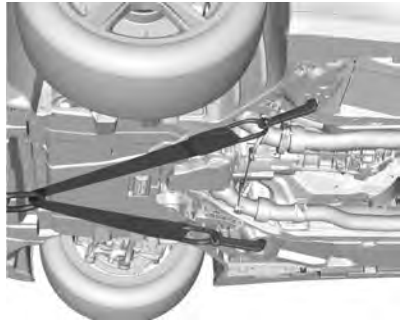
Pour les modèles Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Si équipé, un oeillet de remorquage peut être situé près du pneu de secours ou du cric de secours. Ne pas utiliser l'œillet de remorquage pour retirer le véhicule de la neige, de la boue, du sable ou du fossé. Les fils de l'œillet de remorquage peuvent avoir des fils à droite ou à gauche. Faire preuve de prudence en installant ou en retirant l'œillet de remorquage.

Le véhicule doit être en position N (point mort) et le frein de stationnement électrique doit être relâché lors du chargement du véhicule sur une dépanneuse à plateau.

- Si la batterie de 12 volts est à plat et/ou si le frein de stationnement électrique n'est pas desserré, le véhicule ne bougera pas. Essayer de faire démarrer le véhicule à l'aide d'une batterie de 12 volts en bon état connu, mettre le véhicule en N (point mort) et desserrer le frein de stationnement électrique. Voir *Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord* ⇨ *338*.
- En cas d'échec, le véhicule ne se déplace pas. Des patins à pneus ou des chariots doivent être utilisés sous les pneus non roulants pour éviter d'endommager le véhicule.

Points de fixation avant



Le véhicule est équipé de points de fixation spécifiques pour la dépanneuse. Ces orifices peuvent être utilisés pour tirer le véhicule depuis une surface de route plate sur une remorqueuse à plateau.

Remorquage d'un véhicule récréatif

Attention
Le remorquage avec chariot ou pneumatique du véhicule risque de l'endommager en raison de la garde au sol réduite. Toujours placer le véhicule sur un camion à plateau ou une remorque.

Le véhicule n'a pas été conçu et n'est pas prévu pour être remorqué avec l'une ou l'autre des roues en contact avec le sol. Si le véhicule doit être remorqué, se reporter à la rubrique *Remorquage du véhicule* ⇨ *341*.

Entretien de l'apparence

Entretien extérieur

Serrures

Le serrures sont lubrifiées en usine. Utiliser un agent de dégivrage uniquement en cas de nécessité absolue et faire graisser les serrures après utilisation. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363*.

Lavage du véhicule

Pour le véhicule Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Pour préserver le lustre du véhicule, le laver souvent et éviter les rayons directs du soleil.

Attention
Ne pas utiliser de produits nettoyants à base de pétrole, acides ou abrasifs, car ils peuvent endommager la peinture, le

(Suite)

Attention (Suite)

métal ou les pièces de plastique du véhicule. En cas de dommages, ces derniers ne sont pas couverts par la garantie du véhicule. Des produits de nettoyage approuvés sont offerts par le concessionnaire. Suivre les directives du fabricant concernant l'usage approprié du produit, les précautions de sécurité nécessaires et l'élimination appropriée de tout produit d'entretien du véhicule.

Attention

Éviter un lavage à haute pression à une distance inférieure à 30 cm (12 po) de la surface du véhicule. L'utilisation d'appareils de lavage dont la pression excède 8 274 kPa (1 200 psi) peut endommager ou arracher la peinture et les autocollants.

Attention

Certaines installations de lavage automatiques peuvent endommager le véhicule, les roues et le sol. Les lavages

(Suite)

Attention (Suite)

automatiques ne sont pas recommandés en raison du manque d'espace libre pour le train de roulement et/ou les pneus et roues arrière larges.

En utilisant une station de lavage automatique, respecter les consignes de lavage. L'essuie-glace avant et arrière (option) doit être désactivé. Retirer tous les accessoires qui risquent des dégâts ou des interférences avec l'équipement de lavage.

Bien rincer le véhicule, avant et après le lavage, afin d'éliminer complètement les produits de nettoyage. S'ils sèchent sur la surface, ils peuvent laisser des taches.

Pour éviter de rayer le fini ou de laisser des traces d'eau, sécher la surface à l'aide d'un chamois doux et propre ou d'une serviette en coton.

Nettoyage des composants sous le capot

Attention

N'utiliser de haute pression pour aucun composant du compartiment moteur portant le symbole  .

(Suite)

Attention (Suite)

Ceci peut provoquer des dégâts qui ne sont pas couverts par la garantie du véhicule.

Les solvants ou les nettoyants agressifs peuvent endommager les composants sous le capot. L'utilisation de ces produits chimiques devrait être évitée.

Ne recommander que de l'eau.

Un nettoyeur à pression peut être utilisé, mais il faut faire attention. Les critères suivants doivent être respectés :

- La pression de l'eau doit être maintenue en dessous de 14 000 KPa (2000 PSI).
- La température de l'eau doit être inférieure à 80 °C (180 °F).
- Il faut utiliser une buse de pulvérisation à grand angle de 40 degrés ou plus.
- La buse doit être maintenue à au moins 30 cm (1 ft) de toute surface.

Soin de finition

L'application d'un scellant transparent ou d'une cire du marché des pièces de rechange n'est pas recommandée. Si les surfaces peintes sont endommagées, consulter le concessionnaire pour faire évaluer et réparer

les dommages. Les matières étrangères, comme le chlorure de calcium et d'autres sels, les agents déglaçant, l'huile et le goudron pour routes, la sève d'arbre, les excréments d'oiseaux, les produits chimiques provenant des cheminées industrielles, etc., peuvent endommager le fini du véhicule si elles demeurent sur les surfaces peintes. Au besoin, utiliser des produits nettoyants non abrasifs recommandés pour les surfaces peintes afin d'enlever les matières étrangères.

Un cirage à la main ou un polissage doux devrait être fait à l'occasion pour enlever les résidus de la surface de peinture. Consulter le concessionnaire pour obtenir des produits de nettoyage approuvés.

Ne pas appliquer de cires ou de produits lustrants sur le plastic, le vinyle, le caoutchouc, les autocollants, le simili-bois ou les peintures mates sous peine de les endommager.

Attention

L'utilisation d'une lustreuse rotative ou un polissage agressif sur une couche de base/couche transparente de peinture de finition peut dégrader celle-ci. Utiliser

(Suite)

Attention (Suite)

uniquement des cires et des produits à polir non abrasifs conçus pour la couche de base/couche transparente de peinture de finition d'un véhicule.

Pour préserver l'aspect neuf de la finition de peinture, stationner le véhicule dans un garage ou le recouvrir, autant que possible.

Protection des moulures métalliques brillantes extérieures

Attention

Le manque de nettoyage et de protection des moulures métalliques brillantes peut blanchir et ternir la finition ou entraîner du piquage. Ces dégâts ne seraient pas couverts par la garantie du véhicule.

Les moulures métalliques brillantes du véhicule sont en aluminium, chromées ou en acier inoxydable. Afin d'éviter tout dégât, toujours suivre ces instructions de nettoyage :

- Vérifier que la moulure est fraîche au toucher avant d'appliquer toute solution de nettoyage.
- Utiliser uniquement des solutions de nettoyage approuvées pour l'aluminium, le chrome ou l'acier inoxydable. Certains produits sont fortement acides ou contiennent des substances alcalines et peuvent endommager les moulures.
- Toujours diluer un produit de nettoyage concentré conformément aux instructions du fabricant.
- Ne pas d'utiliser de produits de nettoyage qui ne sont pas destinés à un usage pour l'automobile.
- Utiliser une cire non abrasive sur le véhicule après le lavage, afin de protéger et de faire durer la finition des moulures.

Entretien du toit décapotable

Laver régulièrement les toits décapotables à la main avec du savon doux pour voiture. Ne jamais utiliser de brosses dures, de vapeur, de décolorant ou de produits de nettoyage agressifs. Au besoin, une brosse tendre peut être utilisée pour éliminer la saleté. Après le nettoyage, rincer abondamment le tissu. Éviter les stations de lavage automatiques avec des brosses supérieures ou des jets à haute pression car ils peuvent causer des dégâts et des infiltrations.

N'abaisser le toit que lorsqu'il est complètement sec et éviter de le laisser abaissé pendant des périodes prolongées afin d'éviter l'altération atmosphérique de l'habitacle.

Éviter de laisser de grandes quantités de neige sur le toit pendant des périodes prolongées, car cela peut également l'endommager.

Extracteur du capot



Extracteur d'air du capot

Pour le véhicule Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Il n'est pas recommandé de cirer l'extracteur d'air de l'ensemble de performance SS car ceci modifierait le fini brillant de la surface. En outre, il convient d'agir avec prudence en cas d'utilisation de cire autour de l'extracteur d'air. Si une petite quantité de cire est appliquée sur l'extracteur, elle peut créer un aspect irrégulier sur la surface du panneau.

L'extracteur d'air peut est doté de crépines d'aération dans les ouvertures. Retirer les feuilles et autres débris de ces crépines.

Attention
Pousser sur les crépines d'aération peut les endommager. Ne pas les enfoncer en les dégageant.

Il y a un déflecteur d'eau sur la face inférieure de l'extracteur d'air. Ne pas le déposer.

Nettoyage des feux extérieurs/lentilles, emblèmes, décalques, et bandes

Pour nettoyer les phares, les diffuseurs extérieurs, les emblèmes, les autocollants, et les rayures, n'utiliser que de l'eau tiède ou froide, un chiffon doux et un nettoyant pour voitures. Suivre les directives de la rubrique « Lavage du véhicule » dans la section précédente.

Les couvercles de lampe sont réalisés en plastique. Certains possèdent un recouvrement protecteur UV. Ni nettoyer, ni essuyer les couvercles secs.

N'utiliser aucun des produits suivants sur les recouvrements de lampe :

- Produits abrasifs ou caustiques.
- Liquides de lavage et autres produits de nettoyage dans des concentrations plus fortes que celles suggérées par le fabricant.
- Solvants, alcools, carburants et autres produits de nettoyage agressifs.
- Racleurs de glace ou autres objets durs.
- Capuchons et recouvrements décoratifs après-vente pendant que les lampes sont allumées, à cause de la chaleur excessive générée.

Attention
Si les lampes ne sont pas nettoyées correctement, le recouvrement peut être endommagé et ceci ne serait pas couvert par la garantie sur le véhicule.

Attention

L'utilisation de cire sur des bandes de finition noir semi-brillant peut augmenter le niveau de brillance et générer un effet hétérogène de la finition. Nettoyer les bandes semi-brillantes uniquement avec de l'eau et du savon.

Prises d'air

En lavant le véhicule, nettoyer les débris des prises d'air, entre le capot et le pare-brise.

Pare-brise et lames d'essuie-glace

Nettoyer l'extérieur du pare-brise à l'aide d'un nettoyant pour glaces.

Nettoyer les balais en caoutchouc à l'aide d'un tissu non pelucheux ou un mouchoir en papier imbibé de liquide de lave-glace ou d'un détergent doux. Laver soigneusement le pare-brise lors du nettoyage des balais. Les insectes, les souillures de la route, la sève et l'accumulation de savon/cire lors des nettoyages peut causer des traînées d'essuie-glaces.

Remplacer les balais d'essuie-glaces s'ils sont usés ou endommagés. Les dommages peuvent être causés par une grande quantité de poussière, de sable, de sel, de chaleur, de soleil, de neige et de glace.

Caoutchoucs d'étanchéité

Appliquer un lubrifiant pour caoutchoucs d'étanchéité sur les caoutchoucs d'étanchéité pour accroître leur durabilité, leur propriété d'étanchéisation et pour éviter qu'ils collent ou grincent. Graisser les caoutchoucs étanchéité au moins une fois par an. Dans des climats chauds et secs, il peut être nécessaire de procéder à des applications plus fréquentes. Les marques noires laissées par le matériau en caoutchouc sur les surfaces peintes peuvent être retirés en frottant avec un linge propre. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363*.

Pneus

Pour nettoyer les pneus, utiliser une brosse raide et un nettoyant pour pneus.

Attention

Si vous utilisez des produits de protection de pneus à base de pétrole sur votre véhicule, vous risquez de dégrader la

(Suite)

Attention (Suite)

peinture de finition et/ou les pneus. Lorsque vous appliquez un protecteur de pneus, essuyer toujours tout excès de projection sur toutes les surfaces peintes du véhicule.

Roues et garnissage de roue

Utiliser un chiffon doux, propre avec du savon doux pour nettoyer les jantes. Rincer ensuite abondamment à l'eau claire, sécher avec une serviette propre et douce. Appliquer éventuellement de la cire.

Attention

Les roues et leurs garnitures chromées peuvent être endommagées si vous ne lavez pas votre véhicule après avoir roulé sur des routes saupoudrées de chlorure de magnésium ou de chlorure de calcium. Ces chlorures sont utilisés sur les routes en cas de verglas ou de poussière. Toujours laver les parties chromées à l'eau savonneuse après exposition à ces produits.

Attention

Pour éviter d'endommager la surface des roues et des garnitures de roue, ne pas utiliser de produits agressifs, comme certains savons, produits chimiques, cires abrasives, produits de nettoyage ou brosses. Utiliser uniquement des produits de nettoyage homologués par GM. Ne pas faire passer le véhicule par une station de lavage automatique utilisant des brosses de nettoyage de roue/pneu au carbure de silicone. Cela pourrait provoquer des dégâts dont les réparations ne seraient pas couvertes par la garantie du véhicule.

Système de freinage

Inspecter visuellement les conduites et les flexibles de frein pour vérifier leur bon raccordement, leur fixation, les fuites, les fissures, les frottements, etc. Vérifier l'usure des plaquettes de frein à disque et l'état de la surface des disques. Inspecter les garnitures/mâchoires des frein à tambour pour détecter une usure ou des fissures. Inspecter toutes les autres pièces des freins.

Organes de la direction, de la suspension et du châssis

Examiner visuellement les organes de direction, suspension et châssis en recherchant des dégâts, des organes manquants ou desserrés ou des indices d'usure, au moins une fois par an.

Examiner la direction assistée en vérifiant l'attachement, les connections, la reliure et l'absence de fuites, de fissures, d'effilochage, etc.

Vérifier visuellement le joint homocinétique, les soufflets de caoutchouc et les joints d'essieu en recherchant des fuites.

Lubrification des éléments de la carrosserie

Lubrifier tous les barillets de serrure, les charnières du capot, les charnières du hayon et la charnière du volet d'acier à carburant sauf les organes de plastique. Appliquer de la graisse au silicone sur les joints d'étanchéité au moyen d'un linge propre qui prolongera leur durée de vie, favorisera l'étanchéité, n'adhère pas et ne grince pas.

Entretien du dessous de la carrosserie

Au moins deux fois par an, au printemps et à l'automne, rincez abondamment à l'eau le dessous de la carrosserie pour éliminer tout matériau corrosif. Prenez soin de bien nettoyer toutes les zones où la boue et autres débris peuvent s'accumuler.

Ne pas pulvériser directement l'eau sous pression sur les joints d'étanchéité de sortie d'essieu arrière. L'eau sous haute pression risquerait de s'infiltrer à travers les joints et de contaminer le liquide d'essieu arrière. Le liquide contaminé pourrait alors réduire la durée de vie de l'essieu et devrait donc être remplacé.

Tôle endommagée

Si le véhicule est endommagé et nécessite la réparation ou le remplacement de la tôle, s'assurer que l'atelier de réparation de carrosserie applique un matériau anticorrosion sur les pièces réparées ou remplacées afin de restaurer la protection anticorrosion.

Les pièces de rechange du fabricant d'origine assureront la protection anticorrosion tout en conservant la garantie du véhicule.

Finition endommagée

Pour éviter la corrosion, corriger rapidement les petites éraflures et rayures avec de la peinture de retouche que vous trouverez chez votre concessionnaire. Les dommages importants de la finition peuvent être réparés dans l'atelier de débosselage de votre concessionnaire.

Peinture endommagée par retombées chimiques

Les polluants atmosphériques peuvent tomber et attaquer les surfaces peintes du véhicule, causant ainsi marbrures, décolorations circulaires et petits points sombres irréguliers sur les surfaces peintes. Se reporter à « Soin de finition » précédemment dans cette section.

Soin intérieur

Pour éviter l'abrasion des particules de saleté, il faut nettoyer régulièrement l'intérieur du véhicule. Avant d'utiliser des produits de nettoyage, lisez et suivez toutes les consignes de sécurité figurant sur l'étiquette. Tout en nettoyant l'intérieur, ouvrez les portes et les glaces pour obtenir une bonne ventilation. Les journaux ou les vêtements foncés peuvent transférer la couleur à l'intérieur du véhicule.

Attention

Enlevez immédiatement les nettoyants, les lotions pour les mains, la crème solaire et le répulsif pour insectes de toutes les surfaces intérieures, sinon des dommages permanents peuvent en résulter.

Attention

Utilisez des nettoyants spécialement conçus pour les surfaces à nettoyer afin d'éviter tout dommage permanent au véhicule. Appliquez tous les nettoyants directement sur un chiffon de nettoyage. Ne vaporisez pas de nettoyant sur les interrupteurs ou les commandes.

Lorsque vous utilisez des nettoyants à base de savon liquide, suivez les instructions du nettoyant ou de la solution de savon spécifique pour les instructions de dilution.

Attention

Pour éviter les dégâts :

- Ne jamais utiliser de rasoir ou autre objet tranchant pour éliminer les salissures des surfaces intérieures
- Ne jamais utiliser une brosse à poils durs.
- Ne jamais frotter une surface de façon agressive ou avec une pression excessive.
- Ne pas mouiller les composants électriques exposés.
- Ne pas utiliser de détergents à lessive ou de savons à vaisselle avec des dégraissants. Ne pas utiliser de solutions qui contiennent du savon fort ou caustique.
- Ne pas saturer excessivement le garnissage lors du nettoyage.
- N'utiliser ni solvants ni produits de nettoyage contenant des solvants.
- Ne pas utiliser pas de lingettes désinfectantes parfumées ou contenant de l'eau de javel. Ne pas utiliser pas de lingettes ou de

(Suite)

Attention (Suite)

nettoyants qui présentent un transfert de couleur sur la lingette ou qui modifient l'apparence de la surface intérieure lorsqu'ils sont utilisés.

- Ne pas utiliser pas de désinfectant pour les mains parfumé ou sous forme de gel. Si le désinfectant pour les mains entre en contact avec les surfaces intérieures du véhicule, éponger immédiatement et nettoyer avec un chiffon doux humidifié avec une solution d'eau et de savon doux.

Intérieur des vitres

Pour le nettoyage, utilisez un tissu en microfibre humidifié à l'eau. Essuyez les gouttelettes laissées sur place avec un chiffon propre et sec. Si nécessaire, utilisez un nettoyant pour vitres du commerce après avoir nettoyé à l'eau claire.

Attention

Pour éviter les rayures, ne jamais utiliser de produits de nettoyage abrasifs sur les vitres de la voiture. Les produits de

(Suite)

Attention (Suite)

nettoyage abrasifs ou un nettoyage agressif peut endommager le dégivreur de la lunette arrière.

Le nettoyage du pare-brise à l'eau au cours des trois à six premiers mois atténue la formation de buée.

Couvercles de haut-parleur

Passer doucement l'aspirateur autour des couvercles des haut-parleurs pour ne pas les endommager. Nettoyer les taches avec de l'eau et un savon doux.

Moulures enduites

Les moulures enduites doivent être nettoyées.

- Lorsqu'elles sont légèrement souillées, les essuyer avec une éponge ou un chiffon doux non pelucheux humide.
- Lorsqu'elles sont très souillées, utiliser de l'eau chaude savonneuse.

Vinyle/caoutchouc

Si équipé d'un sol en vinyle et de tapis de sol en caoutchouc, utilisez un chiffon doux et/ou une brosse humidifiée à l'eau pour enlever la poussière et la saleté. Pour un nettoyage plus approfondi, utilisez une solution d'eau et de savon doux.

⚠ Avertissement

N'utilisez pas de nettoyants contenant du silicone, des produits à base de cire ou des nettoyants qui augmentent la brillance des sols et des tapis en vinyle/caoutchouc. Ces nettoyants peuvent modifier de manière permanente l'apparence et le toucher du vinyle/caoutchouc et rendre le sol glissant. Votre pied pourrait glisser pendant que vous conduisez le véhicule et vous pourriez perdre le contrôle, ce qui entraînerait une collision. Vous ou d'autres personnes pourriez être blessés.

Tissu/Moquette/Daim

Commencer par passer l'aspirateur sur la surface avec un embout à brosse souple. Si un embout à brosse d'aspirateur est utilisé, ne l'utiliser que sur le tapis de sol. Avant le nettoyage, retirer en douceur autant de saletés que possible :

- Éponger les liquides avec du papier absorbant, jusqu'à ce qu'il ne reste plus de saleté.
- Pour les souillures solides, en éliminer le maximum avant l'aspiration.

Pour nettoyer :

1. Imbiber d'eau un chiffon grand teint propre et non pelucheux. Un chiffon en microfibres est recommandé pour éviter le transfert des fibres sur les tissus ou les tapis.
2. Éliminer l'excès d'humidité jusqu'à la fin des gouttes s'exprimant du chiffon de nettoyage.
3. Commencer au bord extérieur de la salissure et frotter doucement vers le centre. Replier le chiffon appliqué à la salissure afin qu'il reste propre et pour éviter d'incruster la salissure dans le tissu.
4. Poursuivre jusqu'à la disparition du transfert de teinte de la souillure au linge de nettoyage.
5. Si la salissure n'est pas complètement enlevée, utiliser une solution savonneuse douce puis ensuite uniquement de l'eau claire.

Si une souillure subsiste, utiliser au besoin un produit de nettoyage de sellerie du commerce ou un détachant. Tester une petite zone dissimulée pour la résistance de la teinte avant d'utiliser un produit quelconque. Si une auréole se forme, nettoyer toute la surface.

Après le nettoyage, utiliser une serviette en papier pour éliminer l'excès d'humidité.

Nettoyage des surfaces très brillantes et Information sur le véhicule et Affichages de la radio

Utiliser un tissu microfibre sur les surfaces très brillantes ou les affichages du véhicule. Pour commencer, utiliser une brosse à poils doux pour enlever les saletés pouvant rayer la surface. Nettoyer ensuite doucement en frottant avec un chiffon microfibre. Ne jamais utiliser de produit à vitres ou de solvants. Laver à la main régulièrement le chiffon microfibre séparément, en utilisant du savon doux. Ne pas utiliser de décolorant ou de produit adoucissant. Rincer minutieusement et sécher à l'air avant la prochaine utilisation.

Attention

Ne pas fixer de dispositif à ventouse sur l'écran. Cela pourrait provoquer des dégâts et ne serait pas couvert par la garantie du véhicule.

Tableau de bord, cuir, vinyle, autres surfaces en plastique, peintures à faible brillance et surfaces en bois naturel à pores ouverts

Utilisez une brosse à poils doux pour enlever la poussière des boutons et des fentes du groupe d'instruments. Utilisez un chiffon doux en microfibres humidifié à l'eau pour enlever la poussière et les saletés détachées. Pour un nettoyage plus approfondi, utilisez un chiffon doux en microfibres humidifié avec une solution d'eau et de savon doux.

Attention

Le trempage ou la saturation du cuir, en particulier du cuir perforé, ainsi que d'autres surfaces intérieures, peuvent causer des dommages permanents. Essuyez l'excès d'humidité de ces surfaces après le nettoyage et laissez-les sécher naturellement. N'utilisez jamais de

(Suite)

Attention (Suite)

chaleur, de vapeur ou de détachants. N'utilisez pas de liquides contenant de l'alcool ou des solvants sur les sièges en cuir. N'utilisez pas de nettoyants contenant du silicone ou des produits à base de cire. Les nettoyants contenant ces solvants peuvent modifier de manière permanente l'apparence et le toucher du cuir ou des garnitures souples, et ne sont pas recommandés.

Ne pas utiliser de nettoyants améliorant le brillant, en particulier sur le tableau de bord. La réflexion peut affecter la visibilité au travers du pare-brise dans certaines conditions.

Attention

L'utilisation de désodorisants d'atmosphère peut causer des dégâts définitifs aux plastiques et aux surfaces laquées. En cas de contact d'un tel produit avec un plastique ou une surface laquée du véhicule, nettoyer immédiatement au moyen d'un chiffon imbibé d'une solution savonneuse douce.

(Suite)

Attention (Suite)

Les dégâts causés par les désodorisants d'atmosphère ne sont pas couverts par la garantie.

Filet de rangement du couvercle de compartiment utilitaire

Selon l'équipement, le laver avec de l'eau tiède et un détergent doux. Ne pas utiliser de javellisant chloré. Le rincer à l'eau froide, puis le sécher complètement.

Entretien des ceintures de sécurité

Maintenir les ceintures de sécurité propres et sèches.

⚠ Avertissement

Ni blanchir ni teindre les sangles des ceintures de sécurité. Cela risquerait d'affaiblir considérablement les sangles. En cas d'accident, elles pourraient ne pas fournir une protection adéquate. Nettoyer et rincer les sangles des ceintures de sécurité uniquement à l'aide de savon doux et d'eau tiède. Laisser sécher les sangles.

Tapis de plancher

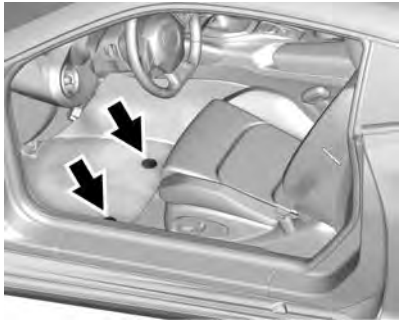
⚠ Avertissement

Si la taille du tapis de sol n'est pas adaptée ou que celui-ci n'est pas correctement installé, il risque d'entraver les pédales. Le fait d'entraver les mouvements des pédales peut entraîner une accélération involontaire et/ou augmenter la distance d'arrêt ce qui peut provoquer une collision et des blessures. S'assurer que le tapis de sol n'entrave pas le déplacement des pédales.

Suivre les directives suivantes concernant l'utilisation appropriée des tapis protecteurs.

- Les tapis de sol d'origine sont conçus pour votre véhicule. S'ils doivent être remplacés, il est conseillé d'acheter des tapis de sol certifiés GM. Des tapis de sol non certifiés GM risquent de ne pas s'adapter correctement et d'entraver le mouvement des pédales. Toujours vérifier que les tapis de sol n'entravent pas les mouvements des pédales.
- Ne pas utiliser de tapis de plancher si le véhicule n'est pas équipé d'une dispositif de retenu de tapis de plancher du côté conducteur.

- Utiliser le tapis protecteur en plaçant le bon côté vers le haut. Ne pas le retourner.
- Ne rien placer sur le tapis protecteur du côté conducteur.
- Utiliser un seul tapis de sol du côté conducteur.
- Ne pas superposer les tapis de sol.



Le tapis de sol du conducteur est maintenu en place par deux fixations de type crochet.

Dépose et remplacement du tapis de sol du côté conducteur

1. Tirer sur l'arrière du tapis pour le dégager des crochets.
2. Réinstaller le tapis en plaçant les orifices sur les dispositifs de retenue et remettre les crochets.
3. S'assurer que le tapis de sol est correctement en place. Vérifier qu'il n'interfère pas avec les pédales.

Nettoyage des tapis de sol en caoutchouc (tapis toutes saisons et revêtements de sol)

Voir Vinyle/caoutchouc, sous *Soin intérieur* ⇨ *348* pour des informations importantes sur le nettoyage.

Entretien et maintenance

Généralités
Généralités 353

Programme d'entretien
Programme d'entretien 354

Interventions d'application spéciale
Interventions d'application spéciale ... 360

Maintenance et entretien supplémentaires
Maintenance et entretien supplémentaires 360

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées
Liquides et lubrifiants recommandés 363
Pièces de rechange d'entretien 364

Enregistrement des travaux d'entretien
Enregistrement des travaux d'entretien 366

Généralités

Votre véhicule représente un important investissement. Ce chapitre décrit les opérations de maintenance nécessaires du véhicule. Suivre ce programme pour éviter les importants frais de réparation entraînés par une maintenance négligée ou inadéquate. Ceci peut également contribuer à maintenir la valeur du véhicule en cas de vente. Il en va de la responsabilité du propriétaire de faire effectuer toute la maintenance requise.

Votre concessionnaire possède des techniciens formés qui peuvent effectuer la maintenance requise en utilisant des pièces de rechange d'origine. Ces techniciens possèdent l'outillage et l'équipement le plus récent de diagnostic rapide et précis. De nombreux concessionnaires travaillent le soir et le samedi. Propose un transport de courtoisie et une réservation en ligne pour faciliter les entretiens.

Votre concessionnaire connaît l'importance de la fourniture de services de maintenance et de réparation à des prix compétitifs. Avec des techniciens entraînés, le concessionnaire est le mieux placé pour effectuer la maintenance de routine telle que les vidanges d'huile, les permutations de pneu et autres interventions de maintenance telles que celles qui concernent les pneus, les freins, les batteries et les balais d'essuie-glace.

Attention

Les dommages dûs à une maintenance incorrecte peuvent conduire à de coûteuses réparations et peuvent ne pas être couverts par la garantie sur le véhicule. Les intervalles de maintenance, les vérifications, les inspections, les liquides et lubrifiants recommandés sont importants pour maintenir le véhicule en bon état de fonctionnement.

Ne pas utiliser de produits de rinçage chimiques non approuvés par GM sur le véhicule. L'utilisation de produits de rinçage, de solvants, de produits de nettoyage ou de lubrifiants non approuvés par GM peut endommager le véhicule, nécessitant des réparations onéreuses non couvertes par la garantie du véhicule.

La permutation des pneus et les services nécessaires sont de la responsabilité du propriétaire du véhicule. Il est recommandé

de faire effectuer ces interventions tous les 12 000 km/7 500 mi. Une maintenance correcte du véhicule contribue à maintenir le véhicule en bon état, favorise l'économie de carburant et réduit les émissions gazeuses du véhicule.

Étant donné la manière d'utiliser le véhicule, les besoins en maintenance varient. Ils peuvent exiger des vérifications et services plus fréquents. Les interventions plus fréquentes concernent les véhicules suivants :

- Transportent des passagers et des charges dans les limites recommandées. Ces limites figurent sur l'étiquette d'information sur les pneus et le chargement du véhicule. Se reporter à la rubrique *Limites de charge du véhicule* ⇨ *224*.
- Sont conduits sur de bons revêtements routiers à la vitesse autorisée.
- Utilisent le carburant recommandé. Se reporter à la rubrique *Carburant recommandé (Moteur V6 de 3.6 L)* ⇨ *264* ou *Carburant recommandé (Moteur turbo L4 de 2.0 L et moteur V8 de 6.2 L)* ⇨ *265* ou *Carburant recommandé (Moteur suralimenté V8 de 6.2 L)* ⇨ *265*.

Se reporter à l'information au sujet des interventions de maintenance plus fréquentes - tableau de maintenance normale.

Les interventions supplémentaires concernent des circonstances d'utilisation sévères :

- Utilisation principale dans le trafic urbain par temps chaud.
- Principaux trajets en terrain accidenté ou montagneux.
- Traction fréquente d'une remorque.
- Conduite à vitesse élevée ou compétitive.
- Taxi, police ou livraison.

Se reporter à l'information concernant les interventions supplémentaires de maintenance - tableau d'utilisation dans les circonstances sévères.

⚠ Avertissement

Les interventions de maintenance peuvent être dangereuses et blesser. N'effectuer de maintenance que si l'information nécessaire, les outils et équipement corrects sont disponibles. Sinon, consulter votre concessionnaire pour faire effectuer

(Suite)

Avertissement (Suite)

le travail par un technicien compétent. Se reporter à *Entretien par le propriétaire* ⇨ *272*.

Programme d'entretien

Vérifications et services par le propriétaire

Vérifier le niveau d'huile moteur. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *279*.

Une fois par mois

- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus* ⇨ *316*.
- Examiner le degré d'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus* ⇨ *323*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide de lave-glace* ⇨ *292*.

Vidange d'huile moteur

Lors de l'affichage du message PROCÉDEZ AU CHANGEMENT D'HUILE BIENTÔT, l'huile moteur et le filtre doivent être remplacés avant les prochains 1 000 km/600 mi. En roulant dans les conditions idéales, le système de durée de vie de l'huile moteur

peut ne pas indiquer la nécessité d'entretien du véhicule jusqu'à un an. L'huile moteur et le filtre doivent être remplacés au moins une fois l'an et le système de durée de vie de l'huile peut être réinitialisé. Votre concessionnaire dispose de techniciens qualifiés qui effectueront ce travail et réinitialiseront le système. Si le système de durée de vie de l'huile moteur est réinitialisé accidentellement, l'opération de vidange doit s'effectuer au plus tard 5 000 km/ 3 000 milles après la dernière intervention. Le système de durée de vie de l'huile doit être réinitialisé après chaque vidange. Se reporter à *Indicateur d'usure d'huile à moteur ⇨ 282*.

Remplacement du filtre à air du moteur

Quand le message REMPLACER À LA PROCHAINE VIDANGE D'HUILE s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé lors du changement d'huile moteur suivant. Quand le message REMPLACER LE FILTRE À AIR DU MOTEUR BIENTÔT s'affiche, le filtre à air moteur doit être remplacé à la première opportunité. Réinitialiser le système de durée de vie du filtre à air moteur après le remplacement de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement) ⇨ 284*.

Absorbeur d'humidité de climatisation (remplacer tous les sept ans)

Le système de climatisation exige un entretien tous les sept ans. Cette intervention nécessite le remplacement de l'absorbeur d'humidité afin de favoriser la longévité et l'efficacité du système de climatisation. Cette intervention peut être complexe. Consultez votre concessionnaire.

Permutation des pneus et interventions requises tous les 12 000 km/7 500 mi

Permuter les roues, si recommandé pour le véhicule, et effectuer les interventions suivantes. Se reporter à *Permutation des pneus ⇨ 323*.

- Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage restant de durée de vie de l'huile. Au besoin, remplacer l'huile moteur et le filtre. Réinitialiser le système de durée de vie d'huile. Se reporter à *Huile à moteur ⇨ 279* et *Indicateur d'usure d'huile à moteur ⇨ 282*.
- Si le système de durée de vie du filtre à air moteur fait partie de l'équipement, contrôler le pourcentage de durée de vie de ce filtre. Si nécessaire, remplacer le filtre à air moteur et réinitialiser le système de durée de vie de ce filtre. Voir *Système de durée de vie du filtre à air du moteur (Moteurs 2.0L LTG et 3.6L LGX uniquement) ⇨ 284*. Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, examiner ce filtre. Voir *Filtre à air du moteur ⇨ 284*.
- Vérifier le niveau de liquide de refroidissement du moteur. Se reporter à *Système de refroidissement ⇨ 286*.
- Vérifier le niveau de liquide de lave-glace avant. Se reporter à *Liquide de lave-glace ⇨ 292*.
- Vérifier la pression de gonflage des pneus. Se reporter à *Pression des pneus ⇨ 316*.
- Examiner l'usure des pneus. Se reporter à *Inspection des pneus ⇨ 323*.
- Vérifier l'absence de fuites.
- Inspecter le système de freinage. Voir *Entretien extérieur ⇨ 342*.
- Examiner visuellement les composants de direction, de suspension et de châssis en recherchant tout problème, y compris des fissures ou de l'usure dans les soufflets en

caoutchouc, des pièces desserrées ou manquantes, ou toute trace d'usure, au moins une fois par an. Voir *Entretien extérieur* ⇨ *342*.

- Examiner la direction assistée en ce qui concerne la fixation, les connexions, le grippage, les fuites, les fissures, l'effilochage, etc.
- Examiner visuellement les demi-arbres et les arbres d'entraînement en recherchant toute usure excessive, toute fuite de lubrifiant et/ou tout dégât, notamment des bosses ou des fissures de tube, du jeu de joint homocinétique ou de joint de cardan, des soufflets fissurés ou manquants, des colliers de soufflet desserrés ou manquants, du jeu excessif sur le palier central, des fixations desserrées ou manquantes, et des fuites par les joints d'essieu.
- Vérifier les composants du système de protection passive. Se reporter à *Vérification du système de sécurité* ⇨ *53*.
- Inspecter visuellement le circuit de carburant, y compris le système de vapeurs de carburant (EVAP) pour rechercher des dégâts ou des fuites. Contrôler visuellement la fixation, le branchement, l'acheminement et l'état de tous les tuyaux de carburant, conduites de vapeurs et flexibles.
- Examiner visuellement le circuit d'échappement et les éléments de protection thermiques en recherchant des composants desserrés et endommagés.
- Lubrifier les composants de la carrosserie. Se reporter à *Entretien extérieur* ⇨ *342*.
- Vérifier le fonctionnement de la commande de verrouillage de changement de rapport de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Vérification de fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse de boîte automatique* ⇨ *296*.
- Vérifier le mécanisme de frein de stationnement et de stationnement de la boîte de vitesses automatique. Se reporter à *Stationnement : vérification du frein et du mécanisme de stationnement (P)* ⇨ *296*.
- Vérifier la pédale d'accélérateur en recherchant des dommages, des traces d'efforts importants ou du grippage. Remplacer selon les besoins.
- Inspecter visuellement le vérin à gaz et rechercher des traces d'usure, des fissures ou autres dommages. Contrôler la capacité de maintien en position ouverte du vérin. Si cette capacité est faible, faire réparer le vérin à gaz. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ *297*.
- Vérifier la date de péremption de l'enduit d'étanchéité de pneu (option). Se reporter à *Nécessaire de compresseur et enduit d'étanchéité* ⇨ *331*.
- Examiner le rail des toits ouvrants et le joint (option). Se reporter à *Toit ouvrant* ⇨ *31*.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire. Selon l'équipement, vérifier le pourcentage de durée de vie et l'état du filtre à air du moteur. Changer le filtre à air du moteur, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, remplacer ce filtre. (2)						✓						✓						✓		
Sauf pour les moteurs 2.0 L LTG et 6.2 L LT4 : remplacer les bougies, inspecter les fils et/ou capuchons de bougies.													✓							
Uniquement pour les moteurs 2.0 L LTG et 6.2 L LT4 : remplacer les bougies, inspecter les fils et/ou capuchons de bougies.								✓								✓				
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (3)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (4)																				✓
Changer le liquide d'essieu arrière, si le véhicule est équipé d'un différentiel à glissement limité. (5)						✓						✓						✓		
Changer le liquide d'essieu arrière, sans différentiel à glissement limité. (5)																				✓
Remplacer le liquide de frein. (6)																				
Remplacer les balais d'essuie-glace avant. (7)		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓
Remplacer les vérins à gaz de support de levage de capot et/ou de carrosserie. (8)										✓										✓
Remplacer le dessiccateur de climatisation. (9)																				

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation normale

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ *284*.

(3) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *286*.

(4) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(5) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie de l'essieu arrière. L'eau à pression élevée peut traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de l'essieu arrière. Le liquide contaminé diminue la vie de l'essieu et doit être remplacé.

(6) Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. S'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, remplacer le liquide de frein/d'embrayage tous les trois ans. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ *294*.

(7) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ *296*.

(8) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ *297*.

(9) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère	12 000 km/7 500 mi	24 000 km/15 000 mi	36 000 km/22 500 mi	48 000 km/30 000 mi	60 000 km/37 500 mi	72 000 km/45 000 mi	84 000 km/52 500 mi	96 000 km/60 000 mi	108 000 km/67 500 mi	120 000 km/75 000 mi	132 000 km/82 500 mi	144 000 km/90 000 mi	156 000 km/97 500 mi	168 000 km/105 000 mi	180 000 km/112 500 mi	192 000 km/120 000 mi	204 000 km/127 500 mi	216 000 km/135 000 mi	228 000 km/142 500 mi	240 000 km/150 000 mi
Permuter les pneus et effectuer les interventions nécessaires. Vérifier le niveau d'huile moteur et le pourcentage de durée de vie de l'huile. Remplacer l'huile moteur et le filtre, si nécessaire. Selon l'équipement, vérifier le pourcentage de durée de vie et l'état du filtre à air du moteur. Changer le filtre à air du moteur, si nécessaire.	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Remplacer le filtre à air de l'habitacle. (1)			✓			✓			✓			✓			✓			✓		
Si le véhicule n'est pas équipé du système de durée de vie du filtre à air moteur, remplacer ce filtre. (2)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide et le filtre de boîte automatique.						✓						✓						✓		
Vidanger le liquide de boîte de vitesses manuelle.						✓						✓						✓		
Sauf pour les moteurs 2.0 L LTG et 6.2 L LT1 : remplacer les bougies, inspecter les fils et/ou capuchons de bougies.													✓							
Uniquement pour les moteurs 2.0 L LTG et 6.2 L LT1 : remplacer les bougies, inspecter les fils et/ou capuchons de bougies.								✓								✓				
Vidanger et remplir le circuit de refroidissement moteur. (3)																				✓
Examiner visuellement les courroies d'entraînement d'accessoires. (4)																				✓
Remplacer le liquide d'essieu arrière. (5)						✓						✓						✓		
Remplacer le liquide de frein. (6)																				
Remplacer les balais d'essuie-glace avant. (7)		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓		✓
Remplacer les vérins à gaz de support de levage de capot et/ou de carrosserie. (8)										✓										✓
Remplacer le dessiccateur de climatisation. (9)																				

Notes de pied - interventions supplémentaires requises du programme de maintenance - utilisation sévère

(1) Ou tous les deux ans, selon la première occurrence. Le filtre à air d'habitacle peut devoir être remplacé plus fréquemment en cas de conduite dans des zones impactées par une circulation dense, une mauvaise qualité de l'air, des niveaux de poussière élevés, ou des allergènes environnementaux. Le remplacement du filtre à air d'habitacle peut également être nécessaire en présence d'un débit d'air réduit, de buée sur les glaces, ou d'odeurs. Votre concessionnaire GM peut vous aider à déterminer quand remplacer le filtre.

(2) Ou tous les quatre ans, selon la première occurrence. En cas de conduite en conditions poussiéreuses, inspecter le filtre à chaque changement d'huile, ou plus souvent au besoin. Voir *Filtre à air du moteur* ⇨ *284*.

(3) Ou tous les cinq ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Système de refroidissement* ⇨ *286*.

(4) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Rechercher un effilochage, des fissures excessives et autres dégâts. Effectuer le remplacement en cas de besoin.

(5) Ne pas directement laver sous pression les joints d'étanchéité de sortie d'essieu arrière. L'eau sous haute pression pourrait traverser les joints d'étanchéité et contaminer le liquide de l'essieu arrière. Le liquide contaminé risquerait alors de réduire la durée de vie de l'essieu, auquel cas l'essieu devrait être réparé ou remplacé.

(6) Si le véhicule est équipé d'une boîte de vitesses automatique, remplacer le liquide de frein tous les cinq ans. S'il est équipé d'une boîte de vitesses manuelle, remplacer le liquide de frein/d'embrayage tous les trois ans. Se reporter à *Liquide de frein* ⇨ *294*.

(7) Ou tous les 12 mois, selon la première occurrence. Se reporter à *Remplacement des balais d'essuie-glace* ⇨ *296*.

(8) Ou tous les 10 ans, selon la première occurrence. Se reporter à *Vérin(s) à gaz* ⇨ *297*.

(9) Remplacer le dessiccateur de climatisation tous les sept ans.

Interventions d'application spéciale

- Véhicules commerciaux en cas d'usage sévère uniquement : lubrifier les composants du châssis tous les changements d'huile.
- Faire laver la sous-carrosserie. Se reporter à « Entretien de la sous-carrosserie » dans *Entretien extérieur* ⇨ *342*.

Maintenance et entretien supplémentaires

Votre véhicule représente un investissement important et un entretien approprié peut aider à éviter de futures réparations couteuses. Pour conserver les performances du véhicule, des services d'entretien supplémentaires peuvent être nécessaires.

Il est recommandé que votre concessionnaire effectue ces services : ses techniciens qualifiés connaissent le mieux votre véhicule. Votre concessionnaire peut également effectuer une évaluation minutieuse avec une inspection multi-points pour vous indiquer quand votre véhicule peut nécessiter une attention.

La liste suivante est destinée à expliquer les services et les conditions à rechercher qui peuvent indiquer les services requis.

Batterie

La batterie 12 volt fournit l'électricité qui permet de faire démarrer le moteur et d'utiliser tous les accessoires électriques supplémentaires.

- Pour éviter les pannes et l'échec de démarrage du véhicule, la batterie doit conserver toute sa puissance de démarrage.
- Les techniciens compétents du concessionnaire possèdent l'équipement de diagnostic qui permet de tester la batterie et d'assurer que les connexions et les câbles sont exempts de corrosion.

Courroies

- Les courroies peuvent exiger le remplacement en cas de bruit ou d'indices de fissure ou de séparation.
- Les techniciens formés du concessionnaire ont accès aux outils et à l'équipement leur permettant d'examiner les courroies et de les régler ou de les remplacer si nécessaire.

Freins

Les freins arrêtent le véhicule et sont essentiels pour la sécurité.

- Les signes d'usure des freins peuvent inclure des bruits divers et une difficulté d'arrêt.
- Les techniciens formés du concessionnaire disposent d'outils et d'équipements d'examen des freins et recommandent les pièces de qualité conçues pour le véhicule.

Liquides

Les niveaux corrects de liquide et les liquides approuvés protègent les systèmes et les composants du véhicule. Se reporter à *Liquides et lubrifiants recommandés* ⇨ *363* pour connaître les liquides GM homologués.

- Le niveau d'huile moteur et de liquide de lave-glace avant doit être vérifié à chaque appoint de carburant.
- Les lampes du groupe d'instruments de bord peuvent s'aligner pour indiquer un bas niveau de liquide exigeant un appoint.

Flexibles

Les flexibles transportent les liquides et doivent être régulièrement examinés pour vérifier l'absence de fissures et de fuites. En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut examiner les flexibles et conseiller un remplacement éventuel.

Éclairage

Le fonctionnement correct des phares, des feux arrière et des feux stop est important pour voir et être vu sur la route.

- Vérifier les phares dans les cas suivants : baisse de luminosité, absence d'éclairage, fissures et dommages. Les feux stop doivent être vérifiés périodiquement pour s'assurer qu'ils s'éclairent pendant le freinage.
- En cas d'inspection multipoint, votre concessionnaire peut vérifier les lampes et constater les problèmes éventuels.

Amortisseurs et jambes de force

Les amortisseurs et les jambes de force contribuent à une suspension souple.

- Des indices d'usure sont entre autres des vibrations du volant, un rebondissement ou une oscillation au freinage, un allongement de la distance d'arrêt et une usure inégale des pneus.
- Dans le cadre de l'inspection multipoint, les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner visuellement les amortisseurs et les jambes de force en recherchant des traces de fuite, de panne de joint et des dommages. Ils peuvent conseiller une intervention en cas de besoin.

Pneus

Les pneus doivent être gonflés, permutés et équilibrés correctement. Le maintien des pneus peut économiser l'argent, le carburant ainsi que réduire le risque de panne de pneu.

- Les indices de la nécessité de remplacement des pneus sont l'apparition de deux ou plusieurs indicateurs d'usure, le percement du caoutchouc, des fissures ou des coupures dans la bande de roulement ou les parois du pneu, un gonflement ou une séparation dans le pneu.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner et recommander les pneus adéquats. Votre concessionnaire peut également équilibrer les roues et pneus pour un fonctionnement régulier du véhicule à toutes les vitesses. Votre concessionnaire vend et entretient les pneus de marque.

Entretien du véhicule

Pour contribuer à l'état neuf du véhicule, les produits d'entretien sont disponibles chez votre concessionnaire. Pour l'information sur la manière de nettoyer et de protéger l'intérieur et l'extérieur du véhicule, se reporter à *Soin intérieur* ⇨ *348* et *Entretien extérieur* ⇨ *342*.

Géométrie des roues

La géométrie des roues est essentielle pour une usure optimale des pneus et le rendement du véhicule.

- Les indices de défaut de géométrie sont un tirage, un comportement incorrect du véhicule ou une usure inhabituelle des pneus.
- Votre concessionnaire possède l'équipement requis pour corriger la géométrie des roues.

Pare-brise

La sécurité, l'aspect et la visibilité exigent de maintenir le pare-brise propre et transparent.

- Des rayures, des fissures et des éclats sont des signes de dommages.
- Les techniciens compétents du concessionnaire peuvent examiner le pare-brise et recommander un remplacement correct éventuel.

Lames d'essuie-glace

Les balais d'essuie-glace doivent être nettoyés et maintenus en état pour fournir une vision claire.

- Un fonctionnement incorrect d'essuie-glace à travers le pare-brise, des raclettes usées ou séparées sont des signes d'usure.
- Les techniciens formés du concessionnaire peuvent vérifier les balais d'essuie-glace et effectuer les remplacements nécessaires.

Fluides, lubrifiants et pièces recommandées

Liquides et lubrifiants recommandés

Si le modèle du véhicule est une Camaro Hautes performances, voir le chapitre « Liquides et lubrifiants recommandés » dans le supplément Camaro Hautes performances.

Les liquides et lubrifiants identifiés ci-dessous par leur nom, ou par leurs spécifications, y compris ceux ne figurant pas ici, sont disponibles chez votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Boîte de vitesses automatique (8 rapports)	Liquide de boîte automatique DEXRON-HP.
Boîte de vitesses automatique (10 rapports)	Liquide de boîte de vitesses automatique DEXRON ULV.
Liquide de refroidissement	Mélange à 50/50 d'eau potable propre, et utiliser uniquement le liquide de refroidissement DEX-COOL. Voir la rubrique *Système de refroidissement* ⇨ *286*.
Huile moteur (moteurs L4 2.0L et V6 3.6L)	Huile moteur conforme à la spécification dexos1 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile ACDelco dexos1 entièrement synthétique est recommandée. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *279*.
Huile moteur (moteur V8 6.2L)	Huile moteur conforme à la spécification dexos2 de la classe de viscosité SAE correcte. L'huile ACDelco dexos2 est recommandée. Se reporter à *Huile à moteur* ⇨ *279*.
Loquet de capot, loquet secondaire, pivots, ancrage de ressort, cliquet de déclenchement	Lubrifiant Lubriplate en aérosol ou lubrifiant satisfaisant aux exigences de la norme NLGI n°2, catégorie LB ou GC-LB
Système de freinage/d'embrayage hydraulique	Liquide de frein hydraulique DOT 4.
Barillets de serrure à clé, capot et charnières de portes	Lubrifiant à usage multiple, Superlube. Consulter votre concessionnaire.
Boîte de vitesses manuelle	Consulter votre concessionnaire.

Usage	Liquide/lubrifiant
Guides de câble de frein de stationnement	Lubrifiant pour châssis ou lubrifiant répondant aux exigences de la norme NLGI n°2, Catégorie LB ou GC-LB.
Essieu arrière	Consulter votre concessionnaire.
Lave-glace de pare-brise	Liquide de lave-glace de pare-brise automobile répondant aux exigences de protection antigel régionales.

Pièces de rechange d'entretien

Les pièces de rechange indiquées ci-après par leur nom, numéro de référence ou spécification peuvent être obtenues auprès de votre concessionnaire.

Pour les modèles Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à air du moteur		
Moteur L4 2.0L	20857930	A3178C
Moteur V6 de 3.6 L	20857930	A3178C
Moteur V8 de 6.2 L (LT1)	23323508	A3223C

Pièce	Numéro de référence GM	Numéro de pièce ACDelco
Filtre à huile du moteur		
Moteur L4 2.0L	12696048 12706595	PF64
Moteur V6 de 3.6 L	12693541	UPF63R
Moteur V8 de 6.2 L (LT1)	12640445	PF64
Filtre à air de l'habitacle	13508023	CF185
Bougies		
Moteur L4 2.0L	12647827	41-125
Moteur V6 de 3.6 L	12646780	41-130
Moteur V8 de 6.2 L (LT1)	12622441	41–114
Lames d'essuie-glace		
Côté conducteur – 55,8 cm (22 po)	84613732	-
Côté conducteur – 50,8 cm (20 po)	84580859	-

Enregistrement des travaux d'entretien

Une fois l'entretien prévu terminé, noter la date, le relevé du compteur kilométrique et indiquer qui a effectué l'entretien, et le type d'entretien dans les cases prévues à cet effet. Conserver tous les reçus d'entretien.

Date	Kilométrage	Entretien par	Services réalisés

Données techniques

Identification du véhicule
Le numéro d'identification du véhicule (NIV) 367
Identification des pièces de rechange 367

Données sur le véhicule
Capacités et spécifications 368
Acheminement de la courroie d'entraînement du moteur 372

Identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV)



Il s'agit de l'identificateur légal du véhicule. Il se trouve sur une plaque fixée dans le coin avant du tableau de bord, côté conducteur. Il est visible à travers le pare-brise depuis l'extérieur de votre véhicule. Le numéro d'identification du véhicule (NIV) se trouve aussi sur l'étiquettes de conformité du véhicule, ainsi que sur votre titre et votre certificat d'immatriculation.

Identification moteur

Le huitième caractère du NIV est le code-moteur. Ce code sert à identifier le moteur du véhicule, ses caractéristiques et ses pièces de rechange. Se reporter à « Caractéristiques du moteur » sous *Capacités et spécifications* ⇨ *368* pour le code-moteur du véhicule.

Identification des pièces de rechange

Il se peut que l'étiquette de certification apposée sur le montant central comporte un long code-barres scannable pour rechercher les renseignements suivants :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV)
- La désignation du modèle
- Des renseignements sur la peinture
- Options de production

Si cette étiquette ne porte pas de large code barres, vous trouverez ces informations sur une étiquette à l'intérieur du coffre.

Données sur le véhicule

Capacités et spécifications

Pour les modèles Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Fluide frigorigène de climatiseur	Pour le volume de charge et le type de réfrigérant de la climatisation, se reporter à l'étiquette relative au réfrigérant placée sous le capot. Consulter votre concessionnaire pour de plus amples renseignements.	
Système de refroidissement du moteur*		
Moteur L4 2.0 L (LTG)	7,8 L	8,2 pintes
Moteur V6 3.6 L (LGX)	9,6 L	10,1 pintes
Moteur V6 de 3.6 L (LGX) avec refroidisseur d'huile moteur, sans refroidisseur auxiliaire	10,1 L	10,7 pintes
Moteur 3.6L V6 (LGX) avec refroidisseur auxiliaire	13,7 l	14,5 pintes
Moteur 6.2L V8 (LT1) sans refroidisseur auxiliaire	11,6 L	12,3 pintes

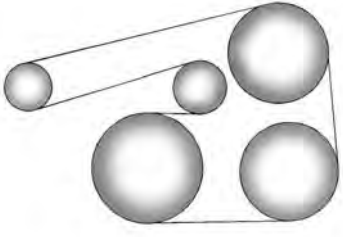
Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Moteur 6.2L V8 (LT1) avec refroidisseur auxiliaire	13,2 L	13,9 pintes
Huile moteur avec filtre		
Moteur L4 2.0L (LTG) avec refroidisseur d'huile moteur intégré	4,7 L	5,0 pintes
Moteur L4 2.0L (LTG) avec refroidisseur d'huile moteur externe	5,2 L	5,5 pintes
Moteur 3.6L V6 (LGX) sans refroidisseur auxiliaire	5,2 L	5,5 pintes
Moteur 3.6L V6 (LGX) avec refroidisseur auxiliaire	5,7 L	6,0 pintes
Moteur V8 6.2L (LT1)	9,5 L	10,0 pintes
Réservoir de carburant	72,0 L	19,0 gal
Liquide d'essieu arrière		
Moteur L4 de 2.0 L (LTG) avec boîte automatique	0,5 L	0,53 pintes

Application	Capacités	
	Unités métriques	Unités anglaises
Moteur L4 de 2.0 L (LTG) avec boîte manuelle	1,1 L	1,2 pintes
Moteur V6 de 3.6L (LGX), boîte de vitesses automatique	0,5 L	0,53 pintes
Moteur V6 de 3.6L (LGX), boîte de vitesses manuelle	1,1 L	1,2 pintes
Moteur V8 6.2L (LT1)	1,1 L	1,2 pintes
Couple de serrage d'écrou de roue	190 N•m	140 lb pi
Les capacités indiquées sont approximatives. Lors de l'ajout de liquide, remplir jusqu'au niveau indiqué, selon les recommandations du présent manuel, puis revérifier le niveau du liquide.		
*Les valeurs de capacité du système de refroidissement du moteur sont basées sur l'intégralité du système de refroidissement et ses composants.		

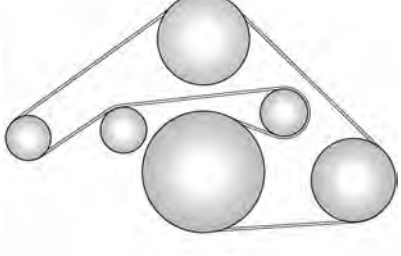
Caractéristiques du moteur

Moteur	Code NIV	Boîte de vitesses	Écartement des électrodes
Moteur L4 2.0 L (LTG)	X	Automatique Manuel	0,75–0,90 mm (0,030–0,035 po)
Moteur V6 3.6 L (LGX)	S	Automatique Manuel	0,80–0,90 mm (0,031–0,035 po)
Moteur V8 6.2L (LT1)	7	Automatique Manuel	0,95–1,10 mm (0,037 – 0,043 po)
L'écartement des électrodes de bougies d'allumage est pré-réglé par le fabricant. Il est déconseillé de modifier ce réglage car cela risque d'endommager les bougies d'allumage.			

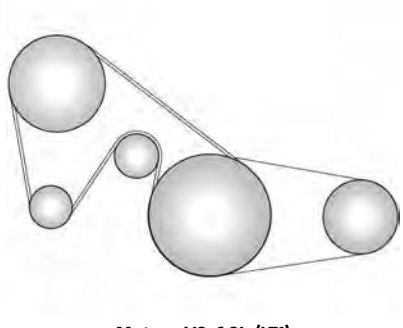
Acheminement de la courroie d'entraînement du moteur



Moteur L4 2.0 L (LTG)



Moteur V6 3.6 L (LGX)



Moteur V8 6.2L (LT1)

Pour les modèles Camaro haute performance, se reporter au supplément Camaro haute performance.

Information du client

Information du client
Procédure de satisfaction de la clientèle 373
Bureaux d'assistance à la clientèle 375
Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs 375
Centre d'aide en ligne à la clientèle ... 376
Programme de remboursement de mobilité GM 376
Programme d'assistance routière 377
Fixer des rendez-vous pour l'entretien 378
Programme de véhicule de courtoisie 379
Réparation de dommages causés par une collision 380
Informations au sujet de la commande des publications 382
Fréquences radio : déclaration 382

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis 383
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien 383
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors 384

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée
Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée 384
Cybersécurité 384
Enregistreurs de données d'événement 385
OnStar 385
Système infodivertissement 386

Information du client

Procédure de satisfaction de la clientèle

Votre satisfaction et les privilèges que nous vous accordons sont d'une importance capitale pour votre concessionnaire et pour Chevrolet. Normalement, tout cas ou question se rapportant à la vente et au fonctionnement du véhicule sera résolu par le service des ventes ou le service après-vente de votre concessionnaire. Toutefois, et en dépit des meilleures intentions de toutes les parties intéressées, il peut se produire des malentendus. Si vous avez un cas qui, selon vous, n'a pas reçu toute l'attention qu'il méritait, nous vous conseillons de prendre les mesures suivantes :

Première étape : Discuter de vos problèmes avec un membre de la direction du concessionnaire. Normalement, les problèmes peuvent être résolus rapidement à ce niveau. Si le problème a déjà été présenté au chef du service des ventes, au chef du service après-vente ou au chef du service des pièces et accessoires, communiquer avec le propriétaire ou le directeur général de votre concessionnaire.

Deuxième étape : Si, après avoir consulté un membre de la direction du concessionnaire, votre cas ne peut être résolu par votre concessionnaire sans aide extérieure, appeler le Centre d'assistance clientèle Chevrolet aux États-Unis, n°1-800-222-1020. Au Canada, contacter le centre d'assistance à la clientèle de General Motors du Canada au 1-800-263-3777 (en anglais) ou le 1-800-263-7854 (en français).

Nous vous recommandons d'utiliser le numéro sans frais pour obtenir rapidement de l'aide. Soyez prêt à fournir les renseignements suivants au conseiller du Centre d'assistance à la clientèle :

- Numéro d'identification du véhicule (NIV). Vous trouverez ce numéro sur le certificat de propriété du véhicule ou le titre, ou sur la plaquette fixée au coin supérieur gauche du tableau de bord et visible à travers le pare-brise.
- Nom et adresse du concessionnaire.
- La date de livraison du véhicule et le kilométrage actuel au compteur.

Lorsque vous contactez Chevrolet, se rappeler que le problème sera probablement résolu dans les établissements d'un concessionnaire. C'est pourquoi nous vous suggérons d'effectuer d'abord la première étape.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires américains : General Motors et votre concessionnaire s'engagent à tout mettre en oeuvre pour que le propriétaire du véhicule neuf soit entièrement satisfait. Toutefois, si vous deviez rester insatisfait après avoir suivi les procédures décrites aux étapes 1 et 2, vous pouvez vous inscrire au programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) LIGNE AUTO pour faire appliquer vos droits.

Le programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) LIGNE AUTO est une initiative hors tribunaux administrée par BBB National Programs, Inc. pour l'arbitrage de litiges relatifs aux réparations automobiles ou à l'interprétation de la garantie limitée d'un nouveau véhicule. Même s'il y a lieu de recourir à cette solution d'arbitrage sans formalisme avant d'entreprendre une action éventuelle devant les tribunaux, ce programme n'impose aucun frais et la cause est généralement entendue dans un délai d'environ 40 jours. Si le demandeur n'est pas d'accord avec la décision ayant été prise dans le cas en question, cette décision peut être rejetée et toute autre action disponible peut être entreprise.

Il est possible de communiquer avec le programme Bureau d'éthique commerciale (BBB) LIGNE AUTO par le biais de la ligne téléphonique sans frais ou en écrivant à l'adresse suivante :

BBB AUTO LINE, une division de
BBB National Programs, Inc.
1676 International Drive
Suite 550
McLean, VA 22102

Téléphone : 1-800-955-5100
https://www.bbb.org/council/programs-services/dispute-handling-and-resolution/bbb-auto-line

Ce programme est disponible aux résidents des 50 États et du district de Columbia. L'admissibilité à ce programme dépend de l'année de fabrication du véhicule, de son kilométrage et plus de divers autres facteurs. La General Motors se réserve le droit de modifier les limitations d'admissibilité et/ou d'interrompre sa participation à ce programme.

TROISIÈME ÉTAPE — Propriétaires canadiens : Si vous estimez que vos questions ne reçoivent pas la réponse que vous attendez après avoir suivi la procédure décrite aux étapes 1 et 2, la Compagnie General Motors du Canada tient à vous signaler qu'elle adhère à un programme de médiation/d'arbitrage gratuit. Ce programme permet l'arbitrage des différends avec les propriétaires, au sujet de réclamations concernant des problèmes de fabrication et d'assemblage. Il consiste en l'examen des faits par un arbitre tiers et impartial, et peut inclure une audience informelle devant cet arbitre. Ce programme est conçu de façon à ce que l'ensemble du processus de règlement du litige, depuis le moment où vous déposez une réclamation jusqu'à la décision finale, ne dépasse pas environ 70 jours. Nous pensons que notre programme impartial offre des avantages par rapport aux tribunaux de la plupart des juridictions car il est informel, rapide et sans frais.

Pour plus de renseignements sur l'admissibilité au Programme d'arbitrage pour les véhicules automobiles au Canada (PAVAC), composer gratuitement le 1-800-207-0685 ou appeler le Centre d'assistance à la clientèle de General Motors au 1-800-263-3777 (anglais) ou au 1-800-263-7854 (français), ou écrire au :

Programme de médiation/arbitrage
c/o Centre d'assistance à la clientèle
Compagnie General Motors du Canada
Code postal : CA1–163–005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

La demande devra être accompagnée du numéro d'identification du véhicule (NIV).

Bureaux d'assistance à la clientèle

Chevrolet encourage les clients à composer le numéro gratuit pour obtenir de l'aide. Toutefois, si le client désire écrire ou envoyer un courriel à Chevrolet, se reporter aux adresses suivantes :

États-Unis et Porto Rico

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170
www.Chevrolet.com

1-800-222-1020
1-800-833-2438 (pour appareils téléscripteurs (ATS))
Assistance routière : 1-800-243-8872

Aux Îles Vierges américaines :

1-800-496-9994

Canada

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7
www.gm.ca

1-800-263-3777 (anglais)
1-800-263-7854 (français)
1-800-263-3830 (pour appareils téléphoniques à texte : téléscripteurs)
Assistance routière : 1-800-268-6800

Outre-mer

Prière de communiquer avec les établissements locaux de la General Motors.

Assistance technique aux utilisateurs de téléscripteurs

Le centre d'assistance à la clientèle Chevrolet possède des téléimprimeurs permettant aux clients qui souffrent de surdité, qui sont malentendants ou qui ont des troubles de parole et de langage et qui disposent de tels appareils de communiquer avec nous. Pour nous contacter à l'aide d'un téléimprimeur,

composer le : 1-800-833-2438. Les utilisateurs de téléimprimeurs au Canada peuvent composer le 1-800-263-3830.

Centre d'aide en ligne à la clientèle

Le Chevrolet Owner Center (États-Unis) my.chevrolet.com

Apprenez-en davantage sur les caractéristiques de votre véhicule, achetez et gérez vos services connectés et vos plans OnStar, et accédez aux informations de diagnostic spécifiques à votre véhicule.

Avantages des membres

: Télécharger des guides du propriétaire et visionner des vidéos explicatives spécifiques aux véhicules.

: Consulter des programmes d'entretien, des alertes et les informations de diagnostic embarqué du véhicule. Programmer des rendez-vous pour entretien.

: Consultez les relevés de service de votre concession et ajoutez les vôtres.

: Sélectionner un concessionnaire préféré et consulter son emplacement sur une carte, ses numéros de téléphone et ses heures d'ouverture.

: Effectuer votre suivi de l'information de garantie du véhicule.

: Consulter les rappels en cours par numéro d'identification du véhicule (NIV). Se reporter à *Le numéro d'identification du véhicule (NIV)* ⇨ *367*.

: Gérez votre profil et vos informations de paiement. Consultez les gains de votre Carte Primes GM et vos points Primes My Chevrolet.

: Clavarder en ligne avec des conseillers.

Visitez my.chevrolet.com et créez un compte dès aujourd'hui.

Chevrolet Owner Center (Centre des propriétaires Chevrolet) (Canada) mychevrolet.ca

Visiter le site du Centre des propriétaires de Chevrolet à l'adresse mychevrolet.ca (en anglais) ou my.chevrolet.ca (en français) pour accéder à des avantages similaires à ceux offerts sur le site des États-Unis.

Programme de remboursement de mobilité GM



Ce programme est disponible pour les candidats qualifiés pour le remboursement, jusqu'à certaines limites, du coût d'équipement adaptatif après-vente admissible nécessaire pour le véhicule, tel que des commandes manuelles ou un élévateur pour chaise roulante/scooter pour le véhicule.

Pour en savoir plus sur le programme GM Mobilité, consulter le site www.gmmobility.com ou appeler le Centre d'assistance GM Mobilité au 1-800-323-9935. Les utilisateurs de téléscripteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-833-9935.

General Motors du Canada dispose également d'un programme Mobilité. Consulter le site www.gm.ca ou appeler le 1-800-GM-DRIVE (800-463-7483). Les utilisateurs de téléscripteur (TTY) peuvent appeler le 1-800-263-3830.

Programme d'assistance routière

Pour les véhicules achetés aux États-Unis, composer le 1-800-243-8872. (Téléscripteur (TTY) : 1-888-889-2438.)

Pour les véhicules achetés au Canada, composer le 1-800-268-6800.

Le service est disponible 24 heures sur 24, 365 jours par an.

Recours à l'assistance

Lors de l'appel à l'assistance routière, avoir les informations suivantes à portée de main :

- Nom, adresse du domicile, et numéro de téléphone du domicile
- Numéro de téléphone de l'emplacement d'où est effectué l'appel
- Emplacement du véhicule
- Modèle, année, couleur et numéro d'immatriculation du véhicule
- Kilométrage, Numéro d'identification du véhicule (VIN) et date de livraison du véhicule
- Description du problème

Couverture

Les services sont fournis pour toute la durée de la garantie du groupe motopropulseur.

Aux États-Unis, toute personne conduisant le véhicule est couverte. Au Canada, une personne conduisant le véhicule sans la permission du propriétaire n'est pas couverte.

L'assistance routière ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de modifier ou d'annuler le programme d'assistance routière à tout moment sans préavis.

General Motors Amérique du Nord et Chevrolet se réservent le droit de limiter leurs services ou paiement à un propriétaire ou conducteur lorsqu'ils décident que des demandes sont émises trop souvent ou que le même type de demande est émis à plusieurs reprises.

Services fournis

- **Approvisionnement de secours en carburant :** Approvisionnement en quantité suffisante de carburant pour atteindre la station-service la plus proche.
- **Service de déverrouillage :** ce service permet de déverrouiller le véhicule si vous êtes bloqué à l'extérieur.
  Un déverrouillage à distance est possible si vous avez un abonnement OnStar. Pour des raisons de sécurité, le conducteur doit s'identifier avant que ce service ne soit exécuté.
- **Remorquage de secours sur route ouverte ou autoroute :** remorquage jusqu'au concessionnaire Chevrolet le plus proche pour un service sous garantie ou en cas d'accident à la suite duquel le véhicule ne peut être conduit. Une assistance n'est pas fournie lorsque le véhicule est ensablé ou enlisé dans la boue ou la neige.
- **Changement de pneu crevé :** remplacement d'un pneu crevé par le pneu de secours. Celui-ci, si le véhicule en comporte un, doit être en bon état et correctement gonflé. Il incombe au propriétaire de réparer ou de remplacer le pneu si celui-ci n'est pas couvert par la garantie.
- **Démarrage avec batterie auxiliaire :** démarrage avec batterie auxiliaire en cas de batterie déchargée.
- **Indemnités d'interruption de voyage et assistance :** Si votre voyage est interrompu en raison d'un événement

couvert par la garantie, les dépenses qui en découlent peuvent vous être remboursées pendant la période de garantie du groupe motopropulseur. Sont prises en charge les dépenses raisonnables et d'usage courant liées aux hôtels, repas ou locations de voiture, ainsi que celles engagées pour rapporter le véhicule au client, dans la limite de 500 milles.

Services non compris dans l'assistance routière

- Remorquage pour mise en fourrière à la suite d'une infraction
- Amendes légales
- Montage, démontage ou changement de pneus d'hiver, de chaînes ou d'autres dispositifs d'amélioration de la traction

L'entretien n'est pas fourni si un véhicule se trouve dans une zone non accessible au véhicule d'entretien ou n'est pas sur une route publique régulièrement empruntée ou entretenue, comme les routes verglacées et en hiver. L'utilisation hors-route n'est pas couverte.

Services spécifiques aux véhicules achetés au Canada

- **Livraison de carburant :** le remboursement peut aller jusqu'à 7 litres. Le propane et les autres carburants ne sont pas fournis par ce service.
- **Service de déverrouillage :** l'immatriculation du véhicule est requise.
- **Interruption de voyage et assistance :** il faut que le véhicule soit à au moins 150 kilomètres du point de départ pour être admissible. Une préautorisation, les reçus détaillés d'origine et une copie des bons de travail sont requis. Une fois l'autorisation obtenue, le conseiller de l'assistance routière vous aidera à prendre les dispositions nécessaires et vous expliquera comment être remboursé.
- **Service alternatif :** si une assistance ne peut être immédiatement fournie, le conseiller de l'assistance routière peut vous donner la permission de contacter un service d'assistance routière local. Vous recevrez un montant de maximum 100 $, après envoi du reçu original à l'assistance routière. Les pannes mécaniques sont couvertes; toutefois, tous les frais relatifs aux pièces et à la main d'oeuvre non couvertes par la garantie incomberont au propriétaire.

Fixer des rendez-vous pour l'entretien

Lorsqu'une réparation doit être réalisée au titre de la garantie, il est recommandé de contacter votre concessionnaire pour fixer un rendez-vous. En fixant un rendez-vous pour l'entretien et en avisant le concessionnaire de vos besoins de transport, il peut vous aider à minimiser les inconvénients.

Si un rendez-vous ne peut être fixé immédiatement avec le service d'entretien, continuer à conduire le véhicule jusqu'à ce que le rendez-vous soit fixé, sauf bien sûr, s'il s'agit d'un problème mettant en jeu la sécurité. Si c'est le cas, veuillez communiquer avec votre concessionnaire pour lui faire part du problème et lui demander la procédure à suivre.

Si votre concessionnaire vous demande de laisser le véhicule au garage pour réparation, nous vous conseillons fortement de lui laisser le véhicule le plus tôt possible au cours du jour ouvrable afin que les réparations puissent être effectuées le même jour.

Programme de véhicule de courtoisie

Pour améliorer votre expérience de propriétaire, nous et nos concessionnaires participants sommes fiers d'offrir le transport de courtoisie, un programme d'assistance à la clientèle pour les véhicules bénéficiant de la garantie pare-chocs à pare-chocs (période de couverture de la garantie de base au Canada), de la garantie fédérale sur les émissions, de la garantie prolongée sur le groupe motopropulseur ou de la garantie électrique spécifique aux États-Unis et au Canada.

Plusieurs options de transport de courtoisie sont disponibles afin de vous aider à minimiser les inconvénients en cas de nécessité de procéder à des réparations sous garantie.

Le véhicule de courtoisie ne fait pas partie de la garantie limitée du véhicule neuf. Un manuel séparé, intitulé « Limited Warranty and Owner Assistance Information » (Renseignements sur la garantie limitée et l'assistance au propriétaire), fourni avec tout véhicule neuf, donne des renseignements détaillés sur la garantie.

Options de transport

L'entretien sous garantie peut généralement être effectué pendant que vous attendez. Mais cela ne vous est pas possible, votre concessionnaire peut vous proposer les options de transport suivantes :

Service de navette

Ce service inclut un service de navette aller ou aller-retour, dans la mesure où les horaires et la distance sont raisonnables pour votre concessionnaire.

Remboursement des frais de transport en commun ou de carburant

Si des réparations sous garantie sont nécessaires pendant la nuit, et que les transports en commun sont utilisés, la dépense doit être prise en charge sur la base des reçus originaux et dans les limites du montant maximum autorisé par GM. Si les clients des États-Unis organisent leur transport par leurs propres moyens, un remboursement limité pour des dépenses de carburant raisonnables peut être disponible. Les montants réclamés doivent refléter les coûts réels et être accompagnées des factures originales. Consultez votre concessionnaire pour plus d'informations.

Voiture-clientèle ou de location

Pour une réparation sous garantie pendant la nuit, le concessionnaire peut fournir un véhicule de location disponible gratuitement ou prévoir le remboursement d'un véhicule de location. Le remboursement est limité et doit être justifié par des reçus originaux ainsi que par un contrat de location dûment rempli et signé et répondre aux exigences de l'État/provinciales, locales, et des fournisseurs de véhicules de location. Les exigences varient et peuvent inclure des exigences minimales d'âge, la couverture d'assurance, la carte de crédit, etc. Les frais supplémentaires tels que les frais de consommation de carburant, l'assurance de véhicule de location, les taxes, les prélèvements, les frais d'utilisation, le kilométrage excessif, ou l'utilisation de la location au-delà de l'achèvement de la réparation sont également à votre charge.

Il peut ne pas être possible de fournir un véhicule de prêt semblable au véhicule en réparation.

Information concernant les programmes additionnels

Toutes les options du programme telles que le service de navette, peuvent ne pas être disponibles chez tous les concessionnaires. Contacter votre concessionnaire pour une disponibilité particulière.

General Motors se réserve le droit de modifier, changer ou interrompre unilatéralement la mise à disposition d'un véhicule de courtoisie à n'importe quel moment et à sa seule discrétion afin de résoudre toutes les questions d'éligibilité de revendication relative aux termes et conditions décrites dans ce document.

Réparation de dommages causés par une collision

Si le véhicule est impliqué dans une collision et s'il est endommagé, le faire réparer par un technicien qualifié qui utilisera les équipements appropriés et des pièces de rechange de qualité. Des réparations mal effectuées diminueront la valeur du véhicule lors de sa revente et les performances de sécurité pourraient être compromises en cas de collisions ultérieures.

Pièces de collision

Les pièces de collision GM d'origine sont des pièces neuves conçues avec les mêmes matériaux et méthodes de fabrication que pour la réalisation du véhicule. Les pièces de collision GM d'origine constituent votre meilleur choix pour garantir la préservation de l'apparence, de la durabilité et de la sécurité du véhicule. L'utilisation de pièces GM d'origine peut vous permettre de conserver votre garantie limitée sur les véhicules neufs GM.

Les pièces d'équipement d'origine recyclées peuvent également être utilisées pendant la réparation. Ces pièces sont habituellement retirées des véhicules complètement détruits dans des accidents antérieurs. Dans la plupart des cas, les pièces recyclées proviennent de sections non endommagées du véhicule. Une pièce GM provenant d'un équipement d'origine recyclé peut constituer un choix acceptable pour préserver l'apparence et les performances de sécurité d'origine du véhicule. Cependant, on ne connaît pas l'historique de ces pièces. De telles pièces ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance y afférent n'est pas couverte pas cette garantie.

Les pièces de collision du marché secondaire sont également disponibles. Elles sont fabriquées par des sociétés autres que GM et peuvent ne pas avoir été testées pour le véhicule. Par conséquent, ces pièces risquent de ne pas convenir, de présenter des problèmes de corrosion ou de durabilité prématurément et de ne pas se comporter correctement lors de collisions ultérieures. Les pièces du marché secondaire ne sont pas couvertes par la garantie limitée du véhicule neuf GM et toute défaillance du véhicule liée à de telles pièces n'est pas couverte par cette garantie.

Entreprise de réparation

GM vous recommande également de choisir une entreprise de réparation qui réponde à vos besoins en cas de nécessité de procéder à des réparations suite à une collision. Il est possible que votre concessionnaire dispose d'un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et d'équipements ultramodernes ou bien qu'il soit en mesure de vous recommander un centre de réparation employant des techniciens formés par GM et un équipement comparable.

Assurance du véhicule

Protégez l'investissement que vous avez fait lors de l'acquisition d'un véhicule GM en souscrivant à une couverture d'assurance complète contre les collisions. Il existe des différences importantes quant à la qualité de la couverture décrite dans les contrats d'assurance. De nombreuses compagnies d'assurance proposent une protection réduite du véhicule GM en limitant les indemnisations pour les réparations, par le biais de l'utilisation de pièces de collision du marché secondaire. Certaines compagnies d'assurance ne précisent pas que des pièces de collision du marché secondaire seront utilisées. Lors de la souscription, nous vous recommandons de vous assurer que le véhicule sera réparé à l'aide de pièces de collision d'équipement d'origine GM. Si votre compagnie d'assurance actuelle ne vous permet pas de bénéficier d'une telle couverture, envisagez de vous tourner vers une autre compagnie.

Si le véhicule est loué, la société de location peut vous demander de souscrire une assurance couvrant les frais de réparations à l'aide de pièces d'origine d'un équipementier GM ou de pièces de rechange du constructeur d'origine. Lire attentivement votre contrat de location car vous risquez de vous voir facturer des réparations de mauvaise qualité à la fin de votre location.

En cas d'accident

Si l'un des passagers est blessé, appeler les services d'urgence pour obtenir de l'aide. Ne pas quitter les lieux de l'accident avant que tous les problèmes soient réglés. Déplacer le véhicule uniquement si sa position vous met en danger ou bien si un agent de police vous demande de le faire.

Ne donner que les informations nécessaires à la police et aux autres parties impliquées dans l'accident.

Pour un remorquage d'urgence, se reporter à *Programme d'assistance routière* ⇨ *377*.

Se procurer les informations suivantes :

- Nom adresse et numéro de téléphone du conducteur
- Numéro de permis de conduire du conducteur
- Nom adresse et numéro de téléphone du propriétaire
- Numéro de la plaque d'immatriculation du véhicule
- Marque, modèle et année modèle du véhicule
- Le numéro d'identification du véhicule (NIV)
- Compagnie d'assurance et numéro de la police
- Description générale des dommages de l'autre véhicule

Sélectionner un atelier de réparation fiable utilisant des pièces de remplacement de qualité. Se reporter à « Pièces de collision » plus haut dans cette section.

Si le sac gonflable s'est déployé, se reporter à *Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable?* ⇨ *59*.

Gestion du processus de réparation des dommages causés au véhicule

Dans l'éventualité où le véhicule nécessite des réparations, GM vous recommande de vous impliquer activement dans celles-ci. Si vous avez déjà opté pour une entreprise de réparation, y amener le véhicule ou le faire remorquer. Préciser à l'entreprise d'utiliser uniquement des pièces de collision d'origine, que ce soient des pièces GM d'origine ou des pièces GM d'origine recyclées. Ne pas oublier que les pièces recyclées ne seront pas couvertes par la garantie du véhicule GM.

L'assurance paye la facture des réparations mais vous devez vivre avec les réparations. En fonction des limites de votre police, votre compagnie d'assurance peut évaluer les réparations sur la base de pièces du marché secondaire. En discuter avec votre professionnel des réparations et insister pour obtenir des pièces GM d'origine. Ne pas oublier que si le véhicule est en location, vous risquez d'être obligé de faire réparer le véhicule à l'aide de pièces GM d'origine, même si votre assurance ne vous rembourse pas l'ensemble des frais.

Si une compagnie d'assurance tierce paye les réparations, vous n'êtes pas obligé d'accepter une évaluation des réparations en fonction des limites de réparation fixées par la politique de collision de cette compagnie d'assurance, car vous n'avez aucune limite contractuelle avec cette société. Dans ce cas, vous pouvez avoir le contrôle des réparations et le choix des pièces dans la mesure où leur coût reste dans des limites raisonnables.

Informations au sujet de la commande des publications

Manuels de réparation

Les manuels de réparation comprennent l'information de diagnostic et d'entretien du moteur, boîtes de vitesses, essieu, suspension, freins, système électrique, système de direction, carrosserie, etc.

Documentation client

Les manuels de propriétaire sont rédigés spécifiquement pour lui et visent à fournir de l'information fondamentale sur le fonctionnement du véhicule. Le manuel du propriétaire comprend un programme d'entretien pour tous les modèles.

La documentation client disponible à l'achat comprend les manuels du propriétaire, les manuels de garantie et les portfolios. Les portfolios comprennent un manuel du propriétaire, un manuel de garantie, selon le cas et un sac ou une pochette à fermeture éclair.

Modèles courants et antérieurs

Les manuels d'atelier et la documentation client sont disponibles pour de nombreux véhicules GM anciens et actuels.

Pour commander, téléphoner à 1-800-551-4123 lundi–vendredi, de 8 h à 18 h heure de l'est.

Pour les commandes par cartes de crédit seulement (VISA-MasterCard-Discover), visiter le site de Helm, Inc. : www.helminc.com.

Pour commander par courriel, écrire à :

Helm, Incorporated
À l'attention de : service à la clientèle
47911 Halyard Drive
Plymouth, MI 48170

Effectuer des chèques payables en dollars des États-Unis.

Fréquences radio : déclaration

Ce véhicule utilise des émetteurs/récepteurs / systèmes exemptés de permis qui fonctionnent sur une fréquence radio conforme à la partie 15 / partie 18 des règles de la Federal Communications Commission (FCC) et à la norme RSS / RSP-100 / ICES-GEN d'Innovation, Science et Développement économique Canada (ISED) du Canada exempt de permis.

Leur fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes :

1. L'appareil ne peut causer d'interférence dangereuse.

2. L'appareil doit accepter toute interférence reçue dont celles pouvant causer un fonctionnement intempestif.

Des changements ou des modifications à l'un de ces systèmes effectués par un autre établissement qu'un centre de réparation agréé risquent d'annuler le droit d'utiliser cet équipement.

Déclaration des défectuosités compromettant la sécurité

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement des États-Unis

Si vous estimez que le véhicule présente une défectuosité qui pourrait entraîner un accident, des blessures ou la mort, vous devrez immédiatement en informer la National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) en plus d'avertir General Motors.

Si la NHTSA reçoit d'autres plaintes de ce genre, elle peut faire une enquête, et, si elle découvre qu'un groupe de véhicules présente une défectuosité posant un problème de sécurité, elle peut exiger une campagne de rappel et de réparation. Toutefois, la NHTSA ne peut s'occuper des problèmes individuels entre vous-même, le concessionnaire ou General Motors.

Pour entrer en contact avec NHTSA, vous pouvez appeler l'assistance de sécurité des véhicules gratuitement au 1-888-327-4236 (TTY : 1-800-424-9153) ; visiter le *site https://www.safercar.gov ;* ou écrire à :

Administrator, NHTSA
1200 New Jersey Avenue, S. E.
Washington, D. C. 20590

D'autres informations sur la sécurité des véhicules à moteur sont disponibles sur le site *https://www.safercar.gov*.

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité au gouvernement canadien

Si vous vivez au Canada et si vous pensez qu'un défectuosité compromet la sécurité du véhicule, vous devez avertir Transport Canada immédiatement ainsi que la Compagnie General Motors du Canada. Téléphoner à Transport Canada au 1-800-333-0510; aller sur :

www.tc.gc.ca/recalls (anglais)

www.tc.gc.ca/rappels (français)

ou écrire à :

Transport Canada
Direction de la sécurité des véhicules à moteur
Division des investigations des défectuosités et des rappels
80 Noel Street
Gatineau, Québec J8Z 0A1

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité à General Motors

En plus d'avertir la NHTSA (ou Transports Canada) d'une telle situation, signaler également à General Motors.

Aux États-Unis, appeler le 1-800-222-1020, ou écrire à :

Chevrolet Motor Division
Chevrolet Customer Assistance Center
P. O. Box 33170
Detroit, MI 48232-5170

Au Canada, appeler le 1-800-263-3777 (anglais) ou 1-800-263-7854 (français), ou écrire à :

Compagnie General Motors du Canada
Centre d'assistance à la clientèle, code postal : CA1-163-005
1908 Colonel Sam Drive
Oshawa, Ontario L1H 8P7

Au Mexique, appeler le 800-466-0811 ou 800-508-0000.

Dans les autres payes d'Amérique Centrale et des Caraïbes, appeler le 52-555-901-2369.

Enregistrement de données du véhicule et politique sur la vie privée

Le véhicule est doté d'un certain nombre d'ordinateurs qui enregistrent des informations relatives aux performances du véhicule et à la manière dont il est conduit ou utilisé. Par exemple, le véhicule utilise des modules qui surveillent les performances du moteur et de la boîte de vitesses, les conditions de déploiement d'un sac gonflable et commandent le déploiement de ces sacs gonflables en cas d'accident et, selon l'équipement, qui empêchent le blocage des freins pour aider le conducteur à contrôler le véhicule. Ces modules peuvent stocker des données pour aider le technicien de la concession à intervenir sur le véhicule ou pour aider GM à améliorer la sécurité ou les fonctionnalités. Certains modules peuvent également mémoriser des données sur la manière dont le véhicule est utilisé, comme par exemple la consommation ou la vitesse moyenne. Ces modules peuvent retenir des préférences personnelles telles que les présélections de radio, les positions de siège et les réglages de température.

Cybersécurité

GM recueille des renseignements relatifs à l'utilisation de votre véhicule, notamment ceux relatifs à l'exploitation et à la sécurité. Nous recueillons ces renseignements dans le but de fournir, d'évaluer, d'améliorer nos produits et services et d'y rechercher toute défaillance ainsi que pour développer de nouveaux produits et services. La protection des systèmes électroniques du véhicule et des données des clients contre tous accès ou contrôles électroniques extérieurs non autorisés est importante pour GM. GM applique des normes de sécurité, des pratiques, des directives et des contrôles appropriés visant à protéger le véhicule et les services écosystémiques contre tout accès électronique non autorisé, à détecter d'éventuelles activités malveillantes dans des réseaux connexes et à réagir rapidement, de manière coordonnée et efficace aux incidents de cybersécurité. Les incidents de sécurité peuvent avoir un impact sur votre sécurité ou compromettre vos données personnelles. Pour minimiser les risques pour la sécurité, veuillez ne pas connecter les systèmes électroniques de votre véhicule à des appareils non autorisés, ni les connecter à des réseaux inconnus ou non fiables (tels que Bluetooth, Wi-Fi ou technologie

similaire). Si vous soupçonnez la présence d'un incident de sécurité ayant une incidence sur vos données ou sur la sécurité d'utilisation de votre véhicule, veuillez cesser d'utiliser votre véhicule et communiquer avec votre concessionnaire.

Enregistreurs de données d'événement

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de données événementielles (EDR). L'objectif principal d'un EDR est d'enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, telles qu'un déploiement de sac gonflable ou de heurt d'un obstacle routier, des données qui contribueront à la compréhension du fonctionnement des systèmes du véhicule. L'EDR est conçu pour enregistrer des données liées aux systèmes dynamiques et de sécurité du véhicule pendant une courte période, généralement inférieure ou égale à 30 secondes. L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que :

- Fonctionnement des divers systèmes de votre véhicule;
- Bouclage ou non des ceintures de sécurité du conducteur et des passagers;
- Degré d'enfoncement (le cas échéant) de la pédale d'accélérateur et/ou de la pédale de frein; et,
- Vitesse du véhicule.

Ces données peuvent permettre de mieux comprendre les circonstances dans lesquelles des accidents et des blessures surviennent.

Remarque

Les données EDR ne sont enregistrées par votre véhicule qu'en cas d'accident grave; aucune donnée n'est enregistrée par l'EDR dans des conditions normales de circulation et aucune donnée personnelle (p.ex. nom, sexe, âge, emplacement de l'accident) n'est enregistrée. Cependant, d'autres parties, telles que les représentants de l'ordre, peuvent combiner les données EDR aux données d'identification personnelles acquises invariablement lors d'investigations relatives à un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est requis et un accès au véhicule et à l'EDR est nécessaire. Outre le constructeur du véhicule, d'autres parties, telles que les autorités policières, peuvent lire ces informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

GM n'aura pas accès à ces données ni ne les partagera avec d'autres, sauf : avec le consentement du propriétaire du véhicule ou, si le véhicule est loué, avec le consentement du locataire; en réponse à une demande officielle de la police ou d'une instance gouvernementale similaire; dans le cadre de la défense d'une poursuite contre GM, dans le processus de libre détermination; ou, comme l'autorise la loi. Les données récoltées ou reçues par GM peuvent également être utilisées pour les besoins de la recherche GM ou être rendues disponibles à d'autres pour des motifs de recherche, lorsque leur nécessité est avérée et que les données ne sont pas liées à un véhicule ou un propriétaire spécifique.

OnStar

Si le véhicule est doté du système OnStar et dispose d'un plan de services actif, des données supplémentaires peuvent être collectées et transmises via le système OnStar. Celles-ci incluent des informations relatives au fonctionnement du véhicule; aux collisions impliquant le véhicule; à l'utilisation du véhicule et de ses dispositifs; y compris l'infodivertissement; et à l'emplacement et à la vitesse GPS approximative du véhicule. Se reporter aux

Termes et conditions et à la Déclaration de confidentialité OnStar figurant sur le site web OnStar.

Voir *Information complémentaire au sujet d'OnStar ⇨ 389*.

Système infodivertissement

Si le véhicule est équipé d'un système de navigation intégré au système d'infodivertissement, l'utilisation de ce système peut entraîner une mémorisation de destinations, d'adresses, de numéros de téléphone et d'autres informations de trajet. Se reporter à la section d'infodivertissement pour les informations sur les données mémorisées et les instructions d'effacement.

OnStar

Aperçu OnStar
Aperçu OnStar 387

Services OnStar
Emergency (urgences) 388
Sécurité 388

Information complémentaire au sujet d'OnStar
Information complémentaire au sujet d'OnStar 389

Aperçu OnStar



Bouton de commande vocale

Bouton bleu OnStar

Bouton rouge d'urgence

Ce véhicule peut être équipé d'un système embarqué le plus complet qui peut se connecter en direct à un conseiller OnStar pour toute question relative à une urgence, la sécurité, la navigation, les connexions et les services de diagnostics. Les services OnStar peuvent nécessiter un plan de services et un plan de données payants. Le fonctionnement efficace d'OnStar nécessite la batterie et le système électrique du véhicule, un service de téléphonie cellulaire et des signaux satellites GPS disponibles et opérationnels. OnStar agit comme lien avec les services publics d'urgence actuels. OnStar peut collecter des informations vous concernant et sur votre véhicule, y compris les informations de localisation. Consulter les termes et conditions d'utilisation, la déclaration de confidentialité, et le consentement relatif au logiciel OnStar pour plus de détails, y compris les limitations du système sur www.onstar.com (États-Unis) sur www.onstar.ca (Canada).

La lampe indicatrice de statut du système OnStar se trouve à côté des boutons OnStar. Si la lampe indicatrice de statut est :

- Vert fixe : le système est prêt.
- Vert clignotant : en cas d'appel.
- Rouge : indique un problème.
- Éteinte : le système est désactivé. Appuyer à deux reprises sur On pour communiquer avec un conseiller OnStar.

Appuyer sur On ou appeler 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour parler à un conseiller.

Les fonctionnalités du bouton Commandes vocales peuvent varier selon le véhicule et la région.

Appuyer sur pour :

- Ouvrez l'application OnStar sur l'écran d'Infodivertissement. Si le système Infodivertissement en est équipé, les commandes OnStar sont intégrées dans l'application OnStar sur la page d'accueil. La plupart des fonctions OnStar qui

peuvent être exécutées à l'aide des boutons peuvent l'être à l'aide de l'application. Pour ouvrir l'application, touchez l'icône OnStar sur la page d'accueil. Les mises à jour de l'application nécessitent un plan de service correspondant. Les fonctionnalités varient selon la région et le modèle. Les fonctionnalités sont susceptibles de changer. Pour plus d'informations, consultez my.chevrolet.com/learn ou appuyez sur .

Ou bien

- Lancer des commandes vocales de navigation OnStar pas à pas.
- Obtenir et personnaliser le nom du point d'accès Wi-Fi ou le SSID et le mot de passe, selon l'équipement.

Appuyer sur pour se connecter à un conseiller pour :

- Vérifier l'information de compte ou mettre à jour l'information de contact.
- Obtenir des directions de conduite.
- Recevoir un diagnostic de vérification des systèmes d'exploitation clés du véhicule.
- Recevoir une assistance routière.
- Gérer les paramètres du Wi-Fi, selon l'équipement.

Appuyer sur pour obtenir une connexion prioritaire avec un conseiller OnStar disponible 24h/24 et 7j/7 pour :

- Obtenir de l'aide en cas d'urgence.
- Être un bon samaritain ou répondre à une alerte de teinte ORANGE.
- Obtenir de l'aide en cas de météo difficile ou d'autres situations critique et pour trouver des itinéraires d'évacuation.

Services OnStar

Emergency (urgences)

Les services de secours exigent un abonnement de sûreté et sécurité. Avec la réaction automatique en cas d'accident, les capteurs intégrés peuvent alerter automatiquement un conseiller OnStar spécialement formé qui est immédiatement connecté avec le véhicule pour aider.

Appuyer sur pour se connecter prioritairement à un conseiller OnStar qui peut contacter les services d'urgence, les diriger vers votre emplacement exact et relayer des informations importantes.

Avec l'assistance OnStar en situation critique, des conseillers OnStar spécialement formés sont disponibles 24 heures par jour et 7 jours par semaine, pour fournir un point de contact central, une assistance et des information pendant une situation critique.

Avec l'assistance routière, des conseillers peuvent repérer un prestataire de service à proximité pour vous aider en cas de pneu à plat, pour une batterie de secours ou un réservoir d'essence vide.

Sécurité

Selon l'équipement, OnStar fournit ces services :

- Avec l'assistance en cas de vol de véhicule, des conseillers OnStar peuvent utiliser un GPS pour localiser le véhicule et aider les autorités à le retrouver rapidement.
- Avec le blocage d'allumage à distance, selon l'équipement, OnStar peut empêcher le moteur de redémarrer.
- Avec le Ralentissement de véhicule volé, selon l'équipement, OnStar peut collaborer avec les forces de police pour ralentir progressivement le véhicule.

Notification d'alarme antivol

Selon l'équipement, si les portes sont verrouillées et que l'alarme du véhicule retentit, une notification est envoyée par

message texte, courriel ou appel téléphonique. Si le véhicule est volé, un conseiller OnStar peut collaborer avec les autorités pour récupérer le véhicule.

Information complémentaire au sujet d'OnStar

Messages audio à bord

Les messages audio peuvent donner des informations importantes aux moments suivants :

- Avant l'achat du véhicule. Appuyer sur pour configurer un compte.
- Après un changement de propriétaire et à 90 jours.

Service de transfert

Appuyer sur pour demander des renseignements sur l'éligibilité de transfert de compte. Le conseiller peut annuler ou modifier des informations de compte.

Vente/Transfert du véhicule

Appeler immédiatement le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) pour mettre fin à vos services ou à la connexion OnStar si le véhicule est cédé, vendu, transféré, ou si le bail se termine.

Réactivation pour les propriétaires suivants

Appuyer sur et suivre les invites pour parler à un conseiller dès que possible. Le conseiller mettra à jour les dossiers du véhicule et expliquera les options de services OnStar ou connexes.

Comment fonctionne le service OnStar

La réaction automatique en cas d'accident, les services de secours, l'assistance de crise, l'assistance suite au vol du véhicule, les services à distance, ainsi que l'assistance routière sont disponibles sur la plupart des véhicules. Tous les services OnStar ne sont pas disponibles partout ou sur tous les véhicules. Pour plus d'informations, il existe une description complète des services OnStar, des limitations du système et des conditions d'utilisation, de la déclaration de confidentialité d'OnStar et des conditions d'utilisation du logiciel.

- Appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827).
- Consulter le site www.onstar.com (États-Unis).
- Consulter le site www.onstar.ca (Canada).
- Appeler TTY 1-877-248-2080.
- Appuyer sur pour parler à un conseiller.

Les services OnStar ou connexes ne peuvent pas fonctionner sauf si le véhicule se trouve dans un lieu pour lequel OnStar possède un accord avec un fournisseur de service sans fil dans cette zone. Le fournisseur de service sans fil doit avoir une couverture, la capacité de réseau, de la réception et de la technologie compatible avec les services OnStar ou connexes. Le service appliquant l'information de localisation du véhicule ne peut fonctionner sauf si les signaux du système de positionnement global (GPS) sont disponibles, sans obstruction et compatibles avec le matériel OnStar. Les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner si l'équipement OnStar n'est pas installé correctement ou s'il n'a pas été maintenu correctement. Si un équipement ou un logiciel est ajouté, connecté ou modifié, les services OnStar ou connexes peuvent ne pas fonctionner. D'autres

problèmes au-delà du contrôle de OnStar — tels que des montagnes, des bâtiments élevés, des tunnels, la météo, la conception du circuit électrique et l'architecture du véhicule, des dégâts au véhicule dans une collision, une congestion ou une surcharge du réseau téléphonique sans fil — peuvent empêcher le service.

Voir *Fréquences radio : déclaration* ⇨ *382*.

Services aux personnes handicapées

Les conseillers peuvent fournir des services pour aider dans des situations de handicap physique et médicales.

Appuyer sur pour aider à :

- Localiser une station-service avec préposé au service de carburant.
- Rechercher un hôtel, un restaurant, etc. puis remplit les conditions d'accessibilité.
- Indiquer la direction de l'hôpital ou de la pharmacie les plus proches en cas d'urgence.

Utilisateurs TTY

OnStar permet de communiquer avec les personnes malentendantes ou présentant des difficultés de parole pendant qu'elles se trouvent dans le véhicule. Le système TTY disponible peut offrir l'accès dans le véhicule à tous les services OnStar, sauf le conseiller virtuel et la navigation pas-à-pas OnStar.

Le mode TTY (option) peut être activé et désactivé en effleurant Settings (réglages) puis Apps (applications) et finalement Phone (téléphone). Lorsque le mode TTY est activé, les appels téléphoniques peuvent être lancés ou reçus avec OnStar en utilisant l'affichage d'Infodivertissement.

Numéro personnel d'identification OnStar (PIN)

Un NIP est nécessaire pour accéder à certains services OnStar. Le NIP devra être changé lors du premier entretien avec un conseiller. Pour changer le NIP OnStar, contactez un conseiller OnStar en appuyant sur ou en composant le 1-888-4ONSTAR.

Garantie

L'équipement OnStar peut être garanti dans le cadre de la garantie du véhicule.

Langues

Le véhicule peut être programmé pour répondre dans plusieurs langues. Appuyer sur et demander à parler à un conseiller. Les conseillers sont disponibles en anglais, espagnol et français. Les langues disponibles peuvent varier en fonction du pays.

Problèmes potentiels

OnStar ne peut pas effectuer le déverrouillage à distance des portes ou l'assistance aux véhicules volés après que le véhicule ait été hors fonction de façon continue pendant une période prolongée sans cycle d'allumage. Pour connaître la durée qui s'applique au véhicule, contacter un conseiller OnStar en appuyant sur ou en appelant le 1-888-4ONSTAR. Si le véhicule n'a pas démarré pendant une période prolongée, OnStar peut contacter l'assistance routière ou un serrurier pour faciliter l'accès au véhicule.

Système de positionnement global (GPS)

- L'obstruction des signaux du système de positionnement global (GPS) peut se produire dans une grande ville avec grands bâtiments, dans les garages de stationnement, autour des aéroports, dans les tunnels et dans les passages souterrains, ou dans une zone très arborée. Si les signaux du système de positionnement global (GPS) ne sont pas disponibles, le système OnStar continue à

fonctionner pour les appels OnStar. Cependant, OnStar peut éprouver des difficultés pour identifier l'emplacement exact.

- Dans les situations d'urgence, OnStar peut utiliser le dernier emplacement du système de positionnement global (GPS) enregistré pour envoyer les services de secours.

Une perte temporaire des signaux du système de positionnement global (GPS) peut causer la disponibilité de transmission d'un itinéraire de navigation pas-à-pas. Le conseiller peut indiquer verbalement un itinéraire ou peut demander un appel en retour après que le véhicule est conduit dans une zone ouverte.

Antennes cellulaires et du système de positionnement global (GPS)

La réception cellulaire est nécessaire pour que le OnStar envoie des signaux à distance vers le véhicule. Ne placer aucun objet sur où près de l'antenne pour ne pas bloquer la réception des signaux cellulaires et GPS.

Impossibilité de se connecter à un message OnStar

En cas de couverture cellulaire limitée ou si le réseau cellulaire a atteint sa capacité maximum, ce message peut se présenter. Appuyer sur pour tenter un nouvel appel ou un nouvel essai après avoir roulé quelques kilomètres dans une autre zone cellulaire.

Problèmes de véhicule et d'alimentation

Les services OnStar exigent un circuit électrique de véhicule, un service sans fil et les technologies de satellite du système de positionnement global (GPS) qui doivent être disponibles et fonctionner pour un fonctionnement correct. Ces systèmes peuvent ne pas fonctionner si la batterie est déchargée ou déconnectée.

Équipement électrique ajouté

Le système OnStar est intégré à l'architecture électrique du véhicule. N'ajouter aucun équipement électrique. Se reporter à *Équipement électrique complémentaire* ⇨ *268*. Un équipement électrique complémentaire peut interférer avec le fonctionnement du système OnStar et l'empêcher de fonctionner.

Mises à jour logicielles du véhicule

OnStar ou GM peuvent fournir à distance des mises à jour logicielles ou des changements au véhicule, sans préavis ni consentement préalable. Ces mises à jour ou ces changements peuvent renforcer ou maintenir la sécurité, le fonctionnement du véhicule ou les systèmes du véhicule. Les mises à jour logicielles ou les changements peuvent affecter ou supprimer des données ou des réglages enregistrés dans le véhicule, tels que des destinations de navigation enregistrées ou des stations radio pré-réglées. Ni OnStar ni GM ne sont responsable pour des données ou des paramètres affectés ou supprimés. Ces mises à jour ou ces modifications peuvent également recueillir des informations personnelles. Cette collecte est décrite dans la déclaration de confidentialité de OnStar ou diffusée séparément au moment de l'installation. Ces mises à jour ou ces changements peuvent mettre automatiquement le système en communication avec les serveurs GM pour recueillir des informations sur l'état des systèmes du véhicule, identifier si des mises à jour ou des changements sont disponibles, ou fournir des mises à jour ou des changements. Un accord OnStar actif

constitue un consentement à ces mises à jour ou changements logiciels et l'accord pour que OnStar ou GM puisse les fournir à distance au véhicule.

Vie privée

La version complète de la déclaration de confidentialité d'OnStar est consultable sur www.onstar.com (États-Unis), ou sur www.onstar.ca (Canada). Nous vous recommandons de la lire. Si vous avez des questions, appeler le 1-888-4ONSTAR (1-888-466-7827) ou appuyez sur pour parler à un conseiller. Les utilisateurs de communications sans fil sont avertis que la confidentialité des informations transmises via les communications cellulaires sans fil ne peut pas être assurée. Des tiers peuvent illégalement intercepter ou accéder à des transmissions et des communications privées sans consentement.

OnStar - Reconnaissances du logiciel

Pour obtenir le code source sous GPL, LGPL, MPL, et autres licences open source, qui est contenu dans ce produit, veuillez visiter https://opensource.lge.com. En plus du code source, toutes les conditions de licence, les dénis de garantie et les avis de droit d'auteur mentionnés peuvent être téléchargés. Cette offre est valable pour une période de trois ans à compter de notre dernière expédition de ce produit. Cette offre est valable pour tous ceux qui reçoivent ces informations.

*Fourni par l'entremise de LG Electronics Inc. qui est l'unique responsable des dispositions relatives à la conformité aux normes OSS connexes.

Services connectés

Services connectés

Navigation 393
Connexions 394
Diagnostics 395

Services connectés

Navigation

La navigation exige un abonnement ou une connexion OnStar.

Appuyez sur pour recevoir les instructions pas-à-pas ou les faire envoyer à l'écran de navigation du véhicule, si celui-ci en est équipé. Sélectionnez les directives pas-à-pas dans l'onglet Entretien de l'application OnStar pour appeler un conseiller ou sélectionner une destination récente ou favorite. Touchez les icônes de navigation pour sélectionner le domicile, l'adresse ou le lieu. Un transfert de destination depuis OnStar affichera la vue détaillée de la destination lorsqu'elle sera transférée d'OnStar vers l'application de navigation. Voir www.onstar.com pour une carte de couverture. Les services varient selon les modèles. La couverture cartographique est disponible aux États-Unis et au Canada.

Navigation pas à pas

1. Appuyer sur pour se connecter à un conseiller.
2. Demander les directions à télécharger sur le véhicule.
3. Suivre les commandes vocales.

Utilisation des commandes vocales pendant un itinéraire planifié

La fonctionnalité du bouton de commande vocale, selon l'équipement, peut varier avec le véhicule et la région. Pour certains véhicules, appuyer sur pour ouvrir l'application OnStar à l'écran d'Infodivertissement.

Envoyer la destination au véhicule

Les destinations peuvent être envoyées à l'écran de navigation du véhicule (option).

Appuyer sur , puis demander au conseiller de télécharger des directions sur le système de navigation du véhicule, selon l'équipement. À la fin de l'appel, l'écran de navigation affiche des invites pour commencer les directions de conduite. Les itinéraires envoyés sur l'écran de navigation ne peuvent être annulés que par le système de navigation.

Voir www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Connexions

Les services suivants contribuent à rester connecté.

Pour les cartes de couverture, consulter www.onstar.com (États-Unis) ou www.onstar.ca (Canada).

Sécurité

- Modifiez les mots de passe par défaut du point d'accès Wifi et de l'application mobile myChevrolet. Utilisez des mots de passe différents l'un de l'autre et utilisez une combinaison de lettres et de chiffres pour augmenter la sécurité.
- Modifier le nom par défaut de l'identifiant de service (SSID). C'est le nom de votre réseau qui est visible par les autres appareils sans fil. Choisir un nom unique et éviter les noms de famille ou les descriptions de véhicule.

Point chaud Wi-Fi (option)

Le véhicule peut être équipé d'un point chaud Wi-Fi intégré qui donne accès à Internet et au contenu Internet à la vitesse 4G LTE. Il est possible de connecter jusqu'à sept appareils mobiles. Un plan de données est nécessaire. N'utiliser les commandes embarquées que lorsqu'il est sûr de le faire.

1. Pour récupérer les informations du point d'accès Wi-Fi, appuyer sur pour ouvrir l'application OnStar sur l'écran d'infodivertissement, puis sélectionner point d'accès Wi-Fi. Sur certains véhicules, toucher Wi-Fi ou Paramètres Wi-Fi sur l'écran.
2. Les paramètres Wi-Fi affichent le nom du point chaud Wi-Fi (SSID), le mot de passe et sur certains véhicules, le type de connexion (pas de connexion Internet, 3G, 4G, 4G LTE) et la qualité de signal (mauvaise, bonne, excellente).
3. Pour modifier le SSID ou le passeport, appuyer sur ou appeler 1-888-4ONSTAR pour communiquer avec un conseiller. Sur certains véhicules le SSID et le mot de passe peuvent être modifiés dans le menu du point d'accès Wi-Fi.

Après la configuration initiale, le point chaud Wi-Fi de votre véhicule se connecte automatiquement à vos appareils mobiles. Gérer l'utilisation des données en activant ou désactivant le Wi-Fi sur votre appareil mobile, en utilisant l'application mobile myChevrolet ou en s'adressant à un conseiller OnStar. Sur certains véhicules, le Wi-Fi peut également être géré à partir du menu Wi-Fi Hotspot.

Application mobile MyChevrolet (si disponible)

Télécharger l'application mobile myChevrolet sur les smartphones compatibles Apple et Android. Les utilisateurs Chevrolet peuvent accéder aux services suivants depuis un smartphone :

- Démarrage/arrêt à distance du véhicule selon l'équipement en usine.
- Verrouillage/déverrouillage des portes, en cas de serrures automatiques.
- Activation de l'avertisseur sonore et des lampes.
- Vérification du niveau de carburant du véhicule, de la durée de vie de l'huile ou de la pression des pneus selon l'équipement en usine avec le système de surveillance de la pression des pneus.
- Envoi des destinations au véhicule.
- Localisation du véhicule sur une carte (marché des États-Unis uniquement).
- Marche/arrêt du point chaud Wi-Fi du véhicule, gestion des paramètres et surveillance de la consommation des données (option).

- Localisation d'un concessionnaire et calendrier d'entretien.
- Demande d'assistance routière.
- Fixation d'un rappel de stationnement à l'aide d'une punaise. Prendre une photo, noter et fixer une minuterie.
- Connexion avec Chevrolet sur média social.

Les caractéristiques sont sujettes à modification. Pour les renseignements sur l'application mobile myChevrolet et sa compatibilité, consulter my.chevrolet.com.

Un abonnement OnStar ou une connexion active peut s'avérer nécessaire. Un dispositif compatible, un démarrage à distance installé en usine et des serrures électriques sont nécessaires. Les tarifs des données s'appliquent. Voir www.onstar.com pour plus de détails et les limitations du système.

Services distants

S'adresser à un conseiller OnStar pour déverrouiller les portes ou faire retentir l'avertisseur sonore et faire clignoter les feux.

Place de marché

Les conseillers OnStar peuvent proposer des restaurants et des commerçants sur votre itinéraire, vous aider à localiser des appels ou réserver une chambre. Ces services varient avec le marché.

Diagnostics

Grâce à la surveillance et aux rapports concernant les principaux systèmes du véhicule, OnStar Advanced Diagnostics, selon l'équipement, fournit un moyen de rester à jour avec l'entretien. Les capacités varient selon les modèles. Visiter www.onstar.com pour des détails et les limites du système. Les caractéristiques peuvent faire l'objet de modifications. Pour des mises à jour concernant les capacités du dispositif, voir my.chevrolet.com. Des tarifs de messagerie et de données peuvent s'appliquer.

Index

A

Accessoires et modifications 271
Achat de pneus neufs 326
Acheminement de la courroie de transmission, moteur 372
Acheminement, courroie de transmission du moteur 372
Active Fuel Management (gestion active de carburant) 235
Active Rev Match 243
Affichage « tête haute » 115
Air climatisé 198, 202
Aires de stockage
  Boîte à gants 85
  Console centrale 86
  Filet d'arrimage 86
Alarme
  Sécurité du véhicule 23
Alerte de changement de voie (LCA) 262
Alerte de zone aveugle latérale (SBZA) 262
Alimentation des accessoires 233
Ampoules halogènes 299
Ancrages inférieurs et supérieurs pour siège d'enfant (Système LATCH)
  Remplacement des pièces après une collision 79
Ancrages inférieurs pour siège d'enfant (Système LATCH) 73
Antenne
  Multi-bande 143
Antenne multi-bande 143
Antipatinage/Contrôle de la stabilité électronique 247
Antivol 24
  Dispositif antidémarrage 24
Aperçu du tableau de bord 4
Aperçu OnStar 387
Appareils de retenue pour enfant
  Ancrages inférieurs pour siège d'enfant 73
  Bébés et jeunes enfants 68
  Enfants plus âgés 66
  Fixation 79, 81
  Systèmes 70
Apple CarPlay et Android Auto 176
Appuie-tête 39
Assistance à la clientèle 375
  Bureaux 375
  Utilisateurs de téléscripteurs (TTY) 375
Assistance au démarrage en côte 246
Assistance au démarrage en côte (HSA) 246
assistance de stationnement 258, 259
Assistance Routière, Programme 377

Assistance ultrasonique arrière de stationnement 235
au-dessus d'objets qui brûlent 235
Empattement long 235
Vérification du frein de stationnement et du mécanisme de position de stationnement(P) 296
Attention, danger et avertissement 2
Audio
Bluetooth 146
Audio Bluetooth 146
Automatique
Boîte de vitesse 237
Liquide 283
Rétroviseurs à atténuation automatique 25
Serrures de porte 19
Système d'allumage des phares 125
Système de régulation de température 198
Autoradio inopérante avec système de divertissement vidéo et ensemble vitesse de marche désactivé
HD Radio Technology 141
Avertissement
Angle mort (SBZA) 262
Attention et danger 2
Changement de voie 262
Avertissement (suite)
Circulation transversale à l'arrière 260
Témoin du système de freinage 107
Avertissement relatif à la proposition 65, Californie .....295, 338, Couvercle arrière
Avertissement sur proposition 65 - Californie .....295, 338, Couvercle arrière
Avertissements
Feux de détresse 126
Avertisseur de dépassement 125

B

Batterie
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 130
Gestion de la charge 129
Protection de l'alimentation 129
Batterie - Amérique du Nord 295, 338
Bébés et jeunes enfants, Appareils de retenue 68
Blocage 295
Glissement limité 253
Bluetooth
Présentation 171, 172
Boîte à gants 85
Boîte de vitesses à commande manuelle 241
Liquide 283
Boîte de vitesses automatique
Contrôle de la fonction de commande de blocage de changement de vitesse 296
Mode manuel 239
Bouches d'aération 205
Boussole 89

C

Calage du moteur au ralentissement
Acheminement de la courroie de transmission 372
Aperçu du compartiment 274
Chauffage 232
Démarrage 230
Échappement 236
Épurateur d'air/Filtre 284
Fonctionnement en stationnement 236
Indicateur d'usure 282
Indicateur de pression d'huile 100
Indicateur de température du liquide de refroidissement 101
Messages de puissance 119
Surchauffe 291
Système de refroidissement 286

Calage du moteur au ralentissement (suite)
Témoin de pression d'huile 110
Témoin de vérification (témoin de panne) 105
Californie
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate 271
Caméra
Vision arrière (RVC) 258
Caméra de vision arrière(RVC) 258
Capacités et spécifications 368
Capot 272
Carburant Top Tier 264
Carburants interdits 265
Cartes 150
Ceinture-baudrier 50
Ceintures de sécurité 46
CD et DVD 53
Ceinture-baudrier 50
Extension 52
Port adéquat des ceintures de sécurité 48
Rappels 103
Remplacement après un accident 53
Utilisation pendant la grossesse 52
Centralisateur informatique de bord 112
Centre d'aide en ligne à la clientèle 376
Chaînes à neige 330
Changement de vitesse
en position de stationnement 233
Sortie de la position de stationnement 234
Charge
Sans fil 90
Charge sans fil 90
Chauffage 198, 202
Huile pour moteur 232
Volant de direction 88
Chauffés
Atténuation automatique 25
Chauffés 25
Convexes Rétroviseurs 24
Électrique 25
Gradation automatique, vision arrière 26
Inclinaison en marche arrière 25
Rétroviseur manuel 26
Circuit de refroidissement 286
Circuit électrique
Bloc-fusibles du compartiment moteur 302
Boîtier à fusibles du compartiment arrière 306
Fusibles et disjoncteurs 302
Surcharge 300
Classification uniforme de la qualité des pneus 328
Clés 6
Clignotants, indicateurs de changement de voie 127
Climatisation
Allumage automatique 198
Automatique double zone 202
Coffre 20
Collecte des données du véhicule et enregistreurs de données d'événement
Enregistrement des données du véhicule 384
Collecte des données du véhicule et enregistreurs et Confidentialité 384
Collision, réparation de dommages 380
Combiné d'instruments 94
Combiné, instruments 94
Commande
Traction et stabilité électronique 247
Commande de mode conducteur 249
Commandes
Volant de direction 135
Commandes de l'éclairage extérieur 124
Commandes de volant de direction 135
Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité
General Motors 384

Comment signaler les défectuosités compromettant la sécurité (suite)
Gouvernement canadien 383
Gouvernement des États-Unis 383
Communication cellulaire 385
Compartiments
Entreposage 85
Compartiments de rangement 85
Compte-tours 98
Compteur de vitesse 98
Compteur journalier 98
Compteur kilométrique 98
Journalier 98
Conducteur
Jeune 186
Conduite 209
Compétition 252
Défensive 209
Déficient 209
Épreuves sur piste et compétition 212
Hiver 222
Limites de charge du véhicule 224
Meilleure économie de carburant 208
Perte de contrôle 211
Reprise en tout-terrain 211
Routes mouillées 221
Routes onduleuses et de montagne 222
Si le véhicule est bloqué 223
Conduite en compétition 212
Connexions
Services connectés 394
Contrats
Marques déposées et licence 189
Contrôle du véhicule 209
Correspondant
Active Rev 243
Cric
Auxiliaire 146
Cybersécurité 384

D

Danger, Avertissements et Attentions 2
Déclaration de fréquence
Radio 382
Déflecteur d'eau
Dispositifs de verrouillage 16
Serrures à verrouillage électrique 19
Témoin de porte ouverte 112
Verrouillage retardé 19
Démarrage à distance du véhicule 15
Démarrage avec batterie d'appoint - Amérique du Nord 338
Démarrage du moteur 230
Démarrage du véhicule, À distance 15
Description et fonctionnement du système d'embrayage hydraulique 283
Destination 152
Diagnostics
Services connectés 395
Direction 210
Chauffage 88
Commandes au volant 88
Réglage du volant 88
Disjoncteurs 302
Dispositif antidémarrage 24
Dispositifs de retenue
Où le placer 72
Dispositifs de verrouillage
Automatiques de porte 19
Dispositif antiverrouillage 20
Porte 16
Verrouillage électrique des portes 19
Verrouillage retardé 19
Distraction au volant 208
Dossier de siège, Loquets 44

E

Éclairage 129
Activation des feux de route 111
Avertissement de bas niveau de carburant 111
Avertissement de système de freinage antiblocage (ABS) 108

Éclairage (suite)
Avertissement du système de freinage 107
Avertisseur de dépassement 125
Changement de rendement 108
Circulation de jour (DRL) 125
commande d'éclairement 127
Commandes de l'éclairage extérieur ... 124
Contrôle du moteur (témoin de panne) 105
Disponibilité de sacs gonflables 103
Éclairage 299
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 130
Entrée 128
Entretien de frein de stationnement électrique 108
Exit (Sortie) 129
Frein électrique de stationnement 107
Gradation d'éclairage 129
Intérieur 127
Inverseur des feux de route/de croisement 124
Lampes 128
Plaque d'immatriculation 300
Porte entrouverte 112
Pression d'huile moteur 110
Pression des pneus 110
Éclairage (suite)
Rappel 111
Rappels de ceinture de sécurité 103
Régulateur automatique de vitesse 111
Sécurité 111
StabiliTrak OFF (StabiliTrak désactivé) 109
Système de charge 105
Système de traction asservie (TCS)/StabiliTrak 109
Témoin de panne (contrôle du moteur) 105
Traction asservie désactivée 109
Éclairage d'entrée 128
Éclairage DEL 299
Éclairage intérieur 127
Économie de carburant
Additifs 266
Carburants dans les pays étrangers 266
Carburants interdits..... 265
Conduite pour une meilleure économie de carburant 208
Gestion, active 235
Indicateur..... 98
Recommandé 264, 265
Remplissage d'un bidon de carburant 268
Remplissage du réservoir 266
Économie de carburant (suite)
Témoin d'avertissement de bas niveau 111
Top Tier 264
Économiseur de batterie d'éclairage extérieur 130
écran pare-chaleur
Allumage automatique 237
Boîte-pont manuelle 283
Liquide, Automatique 283
Électrique
Glaces 28
Prises électriques 90
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) 233
Protection, Batterie 129
Réglage de siège..... 40
Rétroviseurs 25
Serrures de porte 19
Emergency (urgences)
OnStar 388
Enfants plus âgés, Appareils de retenue 66
Enregistreur de données
Performance 166
Enregistreur de données de rendement (PDR) 166

Enregistreurs de données d'événement 385
Enregistreurs de données, Événements 385
Entreposage
ARRIÈRE 85
Entretien 206
Accessoires et modifications 271
Entretien, Informations générales 353
Exécution par le propriétaire 272
Fiches 366
Fiches d'entretien 366
Fixation de rendez-vous 378
Identification des pièces 367
Entretien de l'apparence
Extérieur 342
Intérieur 348
Entretien du système 159
Entretien du système de sac gonflable ... 64
Entretien du véhicule
Pression des pneus 316
Rangement du produit d'étanchéité et de la trousse de compresseur 338
Entretien et soin
Supplémentaire 360
Entretiens
Application spéciale 360
Épurateur d'air/Filtre, moteur 284
Équipement électrique complémentaire 268
Essieu arrière 295
Essieu arrière à glissement limité 253
Essuie-glace
4T65-E 297
essuie-glaces/lave-glace 88
Étalonnage 26, 89
Atténuation automatique 26
Éviter les lecteurs de média non fiables 143
Exigences relatives aux matériaux contenant du perchlorate, Californie 271
Explications concernant la couverture 160
Explications concernant la couverture de la base de données 160

F

Feu d'arrêt 293
Antiblocage 244
Assistance 246
Liquide 294
Feux clignotants, Détresse 126
Feux de circulation de jour (DRL) 125
Feux de détresse 126
Fiches
Entretien 366
Filet d'arrimage 86
Filet, Arrimage 86
Filtre à air
Indicateur d'usure 284
Filtre à air de l'habitacle 206
Filtre,
Filtre à air du moteur 284
Fixation de rendez-vous 378
Fixation des sièges d'enfant 79, 81
Flexible de dérivation du liquide de refroidissement
Indicateur de température du moteur 101
Fluide
à 4 vitesses-MU4 283
Freins 294
Lave-glace 292
Fonctionnement à vitesse élevée 317
Fonctionnement du véhicule en stationnement 236
Frein
Stationnement, électrique 245
Témoin d'avertissement 107
Frein de stationnement électrique 245
Freinage 210
Fréquences radio : déclaration 382
Fusibles
Bloc-fusibles du compartiment moteur 302

Fusibles (suite)
Boîtier à fusibles du compartiment arrière 306
Fusibles et disjoncteurs 302

G
Glaces 28
Électrique 28
GPS (système de positionnement global) 158
Gradation d'éclairage 129
Grossesse, utilisation des ceintures de sécurité 52
Guidage
Problèmes d'itinéraire 159

H
Habitacle, filtre à air 206
HD Radio Technology 141
Heure 90
Hiver
Conduite 222
Horloge 90
Hors route
Reprise 211
Huile
Carburant 98
Compte-tours 98
Compteur de vitesse 98
Huile (suite)
Compteur journalier 98
Huile pour moteur 279
Indicateur d'usure de l'huile moteur 282
Indicateur de pression d'huile moteur 100
Pression d'huile moteur 100
Suralimentation 99
Témoin de pression 110
Témoins d'avertissement et indicateurs 93
Température du liquide de refroidissement du moteur 101
Totalisateur 98
Voltmètre 102
HVAC 198, 202
Hyraulique, embrayage à commande 283

I
Indicateur d'obstacle devant le véhicule 109
Indicateur de statut de sac gonflable du passager 104
Indicateur de suralimentation 99
Indicateur de voltmètre 102
Information (information)
Commande de publication 382
Information complémentaire
OnStar 389
Information complémentaire au sujet d'OnStar 389
Information de la clientèle
Renseignements sur la commande de guides 382
Informations au sujet de la commande des publications 382
Informations générales
Entretien du véhicule 271
Remorquage 268
Réparations et Entretien 353
Inscription, Flanc du pneu 311
Interventions d'application spéciale 360
Introduction 1, 132

J
Jeune conducteur 186

K
Klaxon 88

L
Lampes de lecture 128
LATCH, ancrages inférieurs pour siège d'enfant 73
Levier du régulateur de vitesse automatique 254

Levier du régulateur de vitesse automatique (suite)
Éclairage 111
Liquide lave-glace 292
Liquides et lubrifiants recommandés 363
Loquets de dossier de siège 44

M

Maintenance et entretien supplémentaires 360
Manoeuvres de stationnement ou de recul
Systèmes d'assistance 258
Marques déposées et contrats de licence 189
Média
Éviter les appareils non fiables 143
Mémoire
À mémoire 41
Appuie-tête. 39
ARRIÈRE 46
Chauffés et ventilés avant 45
Dossiers inclinables 40
Réglage électrique, avant 40
Réglage, Avant 39
Messages
Puissance du moteur 119
Véhicule 118
Vitesse du véhicule 119
Miroir de la caméra arrière 26
Mises à jour
Données cartographiques 159
Logiciel 139
Mises à jour de données cartographiques 159
Mises à jour de logiciel 139
Mobilité GM, programme de remboursement 376
Mode 249
Commande conducteur 249
Mode de conduite de compétition 252
Mode manuel 239
Monoxyde de carbone
Coffre 20
Conduite hivernale 222
Échappement du moteur 236

N

Navigation
Destination 152
Services connectés 393
Utilisation du système de navigation 147
Nécessaire d'enduit d'étanchéité, Pneu 331
Nécessaire de compresseur, Enduit d'étanchéité de pneu 331
Nettoyage
Extérieur 342
Intérieur 348

O

Où placer le dispositif de retenue 72

P

Panneau d'arceau de pavillon
Remplacement de joint d'étanchéité/moulure 31
Pare-soleil 31
Park
Passage à 233
Sortie du point mort (N) 234
Permutation, Pneus 323
Personnalisation
Véhicule 119
Perte de contrôle 211
Phares
Allumage automatique 125
Avertisseur de dépassement 125
Éclairage à haute intensité (DIH) 299
Feux de circulation de jour (DRL) 125
Inverseur des feux de route/de croisement 124
Pointage 298
Rappel d'allumage 111
Remplacement d'ampoule 298

Phares (suite)
Témoin d'activation des feux de route ... 111
Phares et feux de gabarit
Ampoules halogènes ... 299
Éclairage à haute intensité (DIH) ... 299
Éclairage de plaque d'immatriculation ... 300
Feux de recul ... 299
Phares ... 298
Réglage des phares ... 298
Pièces de rechange
Entretien ... 364
Sacs gonflables ... 66
Pneu dégonflé ... 330
Pneumatiques ... 308
Vérification ... 323
Achat de pneus neufs ... 326
Au cas d'un pneu à plat ... 330
Chaînes à neige ... 330
Classification uniforme de la qualité des pneus ... 328
Désignations ... 313
Dimensions variées ... 327
Flancs renforcés ... 310
Fonctionnement du dispositif de surveillance de la pression ... 319
Hiver ... 309
Pneumatiques (suite)
Inscription sur le flanc ... 311
Nécessaire d'enduit d'étanchéité et de compresseur ... 331
Permutation ... 323
Pression ... 316, 317
Produit d'étanchéité et trousse de compresseur, rangement ... 338
Profil bas ... 310
Quand faut-il remplacer les pneus? ... 325
Réglage de la géométrie et équilibrage des pneus ... 329
Remplacement de roue ... 329
Système de surveillance de la pression ... 318
Témoin de pression ... 110
Terminologie et définitions ... 313
Toute saison ... 309
Pneus à flancs renforcés ... 310
Pneus d'été ... 311
Pneus de profil bas ... 310
Pneus hiver ... 309
Pneus toute saison ... 309
Port
USB ... 143
Port adéquat des ceintures de sécurité ... 48
Port USB ... 143
Positionnement
Véhicule ... 158
Positionnement du véhicule ... 158
Commande ... 209
Démarrage à distance ... 15
Limites de charge ... 224
Messages ... 118
Messages de vitesse ... 119
Numéro d'identification (NIV) ... 367
Personnalisation ... 119
Propriétaires canadiens ... 1
Remorquage ... 341
Sécurité ... 22
Système d'alarme ... 23
Positions du commutateur d'allumage ... 228
Présentation ... 132
Panneau d'instruments ... 4
Prise auxiliaire ... 146
Prises
Électrique ... 90
Problèmes de guidage routier ... 159
Procédure de satisfaction de la clientèle ... 373
Programme
Transport de courtoisie ... 379
Programme Assistance routière ... 377
Programme d'entretien ... 354

Programme d'entretien (suite)
Liquides et lubrifiants recommandés 363
Programme Transport de courtoisie 379
Programme Transport, Courtoisie 379
Prolongation de l'alimentation des accessoires (RAP) 233
Propriétaires de véhicule canadiens 1

Q

Quand faut-il remplacer les pneus? 325

R

Radio AM-FM 139
Radio satellite 142
Radios
Radio AM-FM 139
Satellite 142
Rallonge, ceinture de sécurité 52
Rangement arrière 85
Rangement de console centrale 86
Rangement du nécessaire de compresseur et d'enduit d'étanchéité pour pneu 338
Réception radio 142
Recommandé
Carburant 264, 265
Reconnaissance
Voix 160
Reconnaissance vocale 160
Recueil de données
OnStar 385
Système Infodivertissement 386
Refroidissement 198, 202
Remboursement, Mobilité GM 376
Remorquage
5AT 268
Véhicule 341
Véhicule récréatif 342
Remorquage d'un véhicule récréatif 342
Remplacement de lame d'essuie-glace 296
Remplacement de lame, essuie-glaces 296
Remplacement des pièces du système de ceinture de sécurité après une collision 53
Remplacement des pièces système LATCH après une collision 79
Remplacement du cylindre de couvercle de compartiment de rangement de panneau de toit escamotable 31
Remplacement du système de sac gonflable 66
Réparation de dommages causés par une collision 380
Rétroviseur
Caméra de recul 26
Rétroviseurs chauffés 25
Rétroviseurs convexes 24
Rétroviseurs inclinables 25
Rétroviseurs intérieurs 26
Rétroviseurs, intérieurs 26
Rodage de véhicule neuf 227
Rodage, véhicule neuf 227
Roues
4T65-E 329
Dimensions variées 327
Géométrie et équilibrage des roues 329
Routes
Conduite, mouillée 221
Routes onduleuses et de montagne 222

S

Sac gonflable
Ajout d'équipement au véhicule 65
Indicateur de statut du sac gonflable du passager 104
Réparation de véhicules munis de sacs gonflables 64
Témoin de disponibilité 103
Vérification du système 54
Sacs gonflables
Vérification 65

Sacs gonflables (suite)
De quelle façon le sac gonflable agit-il? ... 59
Où se trouvent les sacs gonflables? ... 56
Qu'est-ce qui entraîne le déploiement du sac gonflable? ... 59
Quand un sac gonflable doit-il se déployer? ... 57
Que verrez-vous après le déploiement d'un sac gonflable? ... 59
Système de détection des occupants ... 60
Sécurité
Alarme du véhicule ... 23
Éclairage ... 111
OnStar ... 388
Véhicule ... 22
Sécurité OnStar ... 388
Services connectés
Connexions ... 394
Diagnostics ... 395
Navigation ... 393
SETTINGS (paramétrages) ... 178
Si le système doit être réparé ... 159
Sièges à dossier inclinable ... 40
Sièges à mémoire ... 41
Sièges arrière ... 46
Sièges avant
4T65-E ... 39
Chauffés et ventilés ... 45
Sièges chauffés et ventilés ... 45
Signaux de changement de direction et de changement de voies ... 127
Spécifications et Capacités ... 368
StabiliTrak
Témoin de désactivation ... 109
Stationnement prolongé ... 235
Surchauffe du moteur ... 291
Symboles ... 2
Navigation ... 151
Symboles de navigation ... 151
Système
Alerte de circulation transversale à l'arrière ... 260
Alerte de collision avant (FCA) ... 260
Durée de vie du filtre à air du moteur ... 284
Infodivertissement ... 386
Positionnement mondial ... 158
Système d'alerte de circulation transversale arrière ... 260
Système d'alerte de collision avant (FCA) ... 260
Système d'accueil sans clé
Système de (RKE) ... 7
Système de détection des occupants ... 60
Système de durée de vie du filtre à air du moteur ... 284
Système de freinage antiblocage (ABS) ... 244
Témoin ... 108
Système de radiocommunication de données (RDS) ... 141
Système de surveillance, Pression des pneus ... 318
Système de télédéverrouillage (RKE) ... 7
Système Infodivertissement ... 386
Systèmes
Assistance au conducteur ... 256
Systèmes d'assistance au conducteur ... 256
Systèmes d'assistance pour les manoeuvres de stationnement et de recul ... 258
Systèmes de commande de climatisation automatique double zone ... 202
Systèmes de commande de suspension
Essieu arrière à glissement limité ... 253

T

Tapis de plancher ... 351
Téléphone
Apple CarPlay et Android Auto ... 176

Téléphone (suite)
Bluetooth 171, 172
Témoin
Obstacle devant le véhicule 109
Témoin d'activation des feux de route 111
Témoin d'anomalie 105
Témoin d'avertissement de bas niveau de carburant 111
Témoin d'entretien de frein de stationnement électrique 108
Témoin de changement de vitesses de performance 108
Témoin de frein électrique de stationnement 107
Témoin du système de charge 105
Témoins d'avertissements et indicateurs 93
Toit décapotable 32
Traction
Essieu arrière à glissement limité 253
Témoin de désactivation 109
Témoin du système (TCS)/StabiliTrak 109

U

Urgences OnStar 388
Utilisateurs de téléscripteurs (TTY) 375
Utilisation de ce manuel 2
Utilisation du système 135
Utilisation du système de navigation 147

V

Véhicule bloqué 223
Ventilation, Air 205
Vérification
Témoin du moteur (témoin de panne) 105
Vérification de la fonction de commande de verrouillage de changement de vitesse, boîte de vitesses automatique 296
Vérification du système de sécurité 53
Vérin(s) à gaz 297
Vérins
Gaz 297
Verrouillage retardé 19

AVERTISSEMENT

La conduite, l'entretien et la maintenance d'un véhicule de tourisme ou d'un véhicule à moteur tout-terrain peuvent vous exposer à des substances chimiques telles que les gaz d'échappement du moteur, le monoxyde de carbone, les phtalates et le plomb, reconnus par l'État de Californie comme étant susceptibles de provoquer le cancer, des malformations congénitales ou autres anomalies de la reproduction. Pour minimiser l'exposition à ces substances, évitez de respirer les gaz d'échappement, ne faites pas fonctionner le moteur au ralenti sauf si nécessaire, entretenez votre véhicule dans un endroit bien ventilé et portez des gants ou lavez-vous les mains fréquemment lors de l'entretien de votre véhicule. Pour de plus amples informations, consultez le site Web www.P65Warnings.ca.gov/passenger-vehicle.

Scan d'accès

- Guide du propriétaire et des garanties
- Services connectés et OnStar
- L'application my.Chevrolet
- Les vidéos «Comment faire»
- Diagnostic du véhicule
- Maintien des horaires
- Caractéristiques du véhicule
- De nombreuses ressources supplémentaires

Assistance aux clients
1-800-263-3777

Assistance routière
1-800-268-6800

Services connectés et OnStar
1-888-4-ONSTAR

84716358A_CA